L'avènement fictionnel de la cohésion judéenne au sud de Jérusalem : création du monde du récit et structure de Juges 1,1-21

Nicolas Brulin

▶ **To cite this version:**

Nicolas Brulin. L'avènement fictionnel de la cohésion judéenne au sud de Jérusalem : création du monde du récit et structure de Juges 1,1-21. Religions. Université de Strasbourg, 2021. Français. NNT : 2021STRAK005 . tel-03975975

HAL Id: tel-03975975
https://theses.hal.science/tel-03975975

Submitted on 6 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Strasbourg

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

École doctorale | **Théologie, sciences religieuses** | ED 270
Université de Strasbourg

ÉCOLE DOCTORALE 270

Unité de recherche 4378 - Théologie protestante | UR 4378

THÈSE présentée par :

Nicolas BRULIN

soutenue le **19 janvier 2021**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université de Strasbourg**

Discipline/Spécialité : théologie protestante

L'avènement fictionnel de la cohésion judéenne au sud de Jérusalem : Création du monde du récit et structure de Juges 1,1-21

THÈSE dirigée par :

Madame Régine HUNZIKER-RODEWALD	Professeur d'Ancien Testament, université de Strasbourg

RAPPORTEURS :

Monsieur Jean-Daniel MACCHI	Professeur d'Ancien Testament, université de Genève, Suisse
Monsieur Dany NOCQUET	Professeur d'Ancien Testament, Institut protestant de théologie, Montpellier

---

PRÉSIDENT DU JURY :

Madame Stéphanie ANTHONIOZ	Professeur en littératures et religions comparées du Proche-Orient ancien, université de Lille

AUTRES MEMBRES DU JURY :

Monsieur Erik EYNIKEL	Maître de conférence en langues bibliques et histoire d'Israël, université de Ratisbonne, Allemagne

À ma femme, Emmanuelle, à mes filles, Raphaèle et Évangéline

Remerciements

Je tiens à remercier ma directrice, Madame le professeur Régine Hunziker-Rodewald, pour son accompagnement.

Je remercie pour leur disponibilité et leurs conseils, les doyens de la Faculté de théologie protestante de Strasbourg, Monsieur le professeur Rémi Gounelle et, également présent en tant que directeur de l'Unité de recherche, Monsieur le professeur Christian Grappe.

Merci aussi à Madame Enrica Zanin, maître de conférences en littérature comparée à l'Université de Strasbourg, pour ses conseils de lecture.

Merci à mes professeurs de théologie qui m'ont accompagné avant et vers le doctorat, dont Monsieur le professeur Matthieu Arnold pour son aide au projet de thèse.

Enfin, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé à relire, corriger et traduire, en particulier Elsa Reiss, Isabelle Alves, Jean-Philippe Lepelletier, Milène Brulin et Françoise Evrard.

Sommaire

Abréviations et sigles....2
Chapitre I : Introduction....3
I.1. Notions et définition du texte....5
I.2. Une méthode de lecture....12
I.3. Contexte : Rédaction et structure de l'ensemble....25
I.4. Juges 1 : Rédaction, thèmes et structure....41
Chapitre II : Juges 1,1-7....61
II.1. Composantes d'action et d'orientation de Juges 1,1-7 (C1)....63
II.2. Composantes d'action et d'orientation de Juges 1,1-7 (C2)....67
II.3. Observations détaillées des composantes....68
II.4. Démarches complémentaires....104
Chapitre III : Juges 1,8-15....173
III.1. Composantes d'action et d'orientation de Juges 1,8-15 (C1)....174
III.2. Composantes d'action et d'orientation de Juges 1,8-15 (C2)....177
III.3. Observations détaillées des composantes....178
III.4. Démarches complémentaires....201
Chapitre IV : Juges 1,16-21....231
IV.1. Composantes d'action et d'orientation de Juges 1,16-21 (C1)....232
IV.2. Observations détaillées des composantes....234
IV.3. Démarches complémentaires....256
Chapitre V : Conclusion....284
V.1. Monde du récit et interdiscours....284
V.2. Structure et discours de Juges 1,1-21....288
V.3. Conclusion....301
Bibliographie....305
Table des matières....332
Index des tableaux....338
Index des cartes....338
Pages annexes....I-XI

Abréviations et sigles

Dans notre travail nous avons cherché à utiliser un minimum d'abréviations et de sigles. Voici la liste des quelques abréviations qui apparaissent néanmoins.

Éditions de textes bibliques

BHK	Kittel Rudolf (dir.), *Biblia Hebraica*, 3e éd., Stuttgart, Württembergische Bibelanstalt, 2 vol., 1937.
BHS	*Biblia Hebraica Stuttgartensia*, editio quinta emendata, Stuttgart, Deutsche Bibelgesellschaft, 1990.
TOB 2010	*Traduction Œcuménique de la Bible*, 11e éd., Paris, Éditions du Cerf, 2010.

Dans une référence bibliographique

dir.	directeur
dirs.	directeurs
éd.	édition
et al.	*et alii*
impr.	impression
op. cit.	*opus citatum*
trad.	traduction
trad. éd.	traduction de l'édition de

Chapitre I : Introduction

Avant la première phrase, un lecteur n'a pas encore de repères pour comprendre ce qu'il va lire. En même temps qu'il découvre le texte, il va chercher à identifier *la situation de communication*[1] et construire le *monde du récit*[2]. Ce monde du récit va permettre à ce qui est raconté d'avoir un support à partir duquel le texte peut prendre sens, c'est-à-dire que le lecteur va puiser dans ce monde pour comprendre la situation de communication. Le texte est une proposition que la lecture saisit pour construire un monde où peut se développer un *discours*[3]. Sans ce monde, il n'est pas possible de comprendre le récit, mais il faut bien commencer à lire. Le lecteur a besoin de trouver rapidement des éléments pour construire ce monde du récit et comprendre le jeu référentiel[4] qui est proposé dans le texte.

Lorsque la lecture commence, nous avons besoin d'une orientation temporelle, spatiale et d'une clarification de l'interaction. Le lecteur trouve aussi des indications linguistiques qui l'informent sur l'argumentation et permettent d'organiser les informations recueillies. Ces instructions sont liées entre elles et forment des composantes d'action et d'orientation[5]. L'ensemble des composantes d'action interactive et argumentative et d'orientation spatiale et temporelle laissent voir la texture du texte, c'est-à-dire la manière dont les instructions linguistiques tissent entre elles la situation d'énonciation pour permettre le jeu référentiel entre le lecteur et ce qui est écrit.

Lorsqu'on lit le premier chapitre du Livre des Juges, on peut se questionner sur sa dépendance avec le Livre des Josué[6]. Est-ce qu'il s'agit d'un récit concurrent à Josué ? Ou une suite qui décrit une étape supplémentaire dans la conquête ? Il nous semble que Juges 1 ne se présente pas en concurrence directe avec le Livre de Josué, alors même que Juges 1,1 se positionne avant le début

1. La situation de communication « se réfère à l'ensemble des conditions qui président à l'émission d'un acte de langage. Ces conditions permettent, par exemple : de savoir à qui ou à quoi renvoient les pronoms et certains adverbes [...], et de désambiguïser éventuellement un énoncé polysémique [...] », « situation de communication » in *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil, 2002, p. 533-534. Dans une communication écrite, la situation de communication devra être clarifiée par un jeu de références identifiables dans le texte.
2. « En racontant son histoire, le narrateur crée un monde où des personnages vivent des évènements, un monde dans lequel le lecteur est invité à entrer, pour habiter l'espace qui lui est ouvert », Elena Di Pede, *Au-delà du refus : l'espoir. Recherches sur la cohérence narrative de Jr 32 - 45 (TM)*, Berlin, Walter de Gruyter, 2005, p. 4. Nous donnerons une définition plus complète du monde du récit en « I.1.C.1.. Discours et contexte », p. 9-10.
3. Pour une définition du discours, cf. « I.1.C.1.. Discours et contexte », p. 9-10.
4. Cf. ci-dessus, note 1, p. 3.
5. Cf. notre présentation de la méthode en « I.2.A.. Déploiement méthodologique », p. 14-21.
6. Sur les dépendances entre Juges et Josué, cf. K. Lawson Younger, « Judges 1 in Its Near Eastern Literary Context », *in* A. R. Millard *et al.* (dirs.), *Faith, Tradition, and History: Old Testament Historiography in its Near Eastern Context*, Winona Lake, Eisenbrauns, 1994, p. 212-214.

de la conquête (cf. Juges 1,1b[7] : « Qui doit monter pour nous vers le Cananéen au commencement pour faire la guerre contre lui ? »)[8]. Autrement dit, la question de la continuité entre le Livre de Josué et Juges 1 est celle de la référence à un monde du récit. Il s'agit davantage pour Juges 1 de redéfinir le contexte de la lecture de la période des Juges décrite dans la suite du Livre. Alors que pour Josué, la question est : quelles sont les limites de chacun des territoires ? Pour Juges, la question semble plutôt être celle de la gouvernance et de la cohésion d'Israël.

Dans notre travail, nous avons voulu mettre en évidence cette construction du monde du récit pour le Livre des Juges et chercher à identifier la structure. Nous avons choisi de nous limiter à l'étude de Juges 1,1-21 dans le Texte massorétique. C'est avec le souci de pouvoir observer l'entrée en matière d'un texte que nous avons fait ce choix[9]. Nous le justifierons dans notre partie introductive, puis nous poursuivrons par quelques définitions théoriques, celle de monde du récit, de la situation d'énonciation, de discours et d'interdiscours. Ensuite, nous exposerons la présentation de notre approche méthodologique qui cherche à identifier les instructions linguistiques des quatre composantes de la communication (interaction, espace, temps et argumentation). Nous n'oublions pas que c'est avant tout le texte en tant qu'il est liminaire qu'il nous intéresse. Aussi nous compléterons notre description méthodologique par la définition des fonctions possibles d'une entrée en matière.

7. Lorsque cela est nécessaire, nous divisions la numéroterons des versets en suivant la cantillation du texte massorétique.
8. Il s'agit de notre traduction personnelle de Juges 1,1. De manière générale, nous avons cherché à rester proches de la syntaxe hébraïque et d'une transcription littérale, parfois au détriment du bon usage de la langue française. Comme autre exemple, en Juges 1,1 nous traduisons וַיְהִי par « et il fut » pour conserver le verbe « être » et non, comme c'est le cas dans la TOB 2010, par « et il arriva ». Mais lorsque cela est justifié, nous avons préféré rendre la traduction plus lisible en ajoutant des mots entre crochets ou par d'autres compromis que nous expliquons dans une partie « Annotations de traduction et de l'application des couleurs » qui suivra chaque première présentation de traduction. Par exemple, en Juges 1,14, nous ne traduisons pas וַיְהִי dans l'expression וַיְהִי בְּבוֹאָהּ (« et dans son venir »). Dans cette construction formée de בְּ + infinitif construit, l'emploi de וַיְהִי est nécessaire pour porter la dimension temporelle du *wayyiqtol* et montrer ainsi la succession. C'est un pro-verbe qui n'a pas le sens du verbe « être », cf. Christof HARDMEIER, *Textwelten der Bibel entdecken: Grundlagen und Verfahren einer textpragmatischen Literaturwissenschaft der Bibel*, Gütersloh, Gütersloher Verlagshaus, vol. 1/2, 2003, p. 108-111. La simple coordination « et » est suffisante en français pour indiquer la succession. – D'une manière générale, nous utilisons les noms propres tels qu'ils sont transcrits dans la traduction TOB 2010, sauf exception indiquée dans les annotations. Pour les noms de peuples, l'hébreu utilise le singulier (הַכְּנַעֲנִי, הַפְּרִזִּי) et nous traduirons par le singulier. La terminaison en ־ִי indique qu'il s'agit d'un peuple, et nous emploierons parfois le pluriel dans nos commentaires. De même, les fils de Qéni (בְּנֵי קֵינִי) est une expression ambiguë puisqu'elle associe « fils de » avec la terminaison en ־ִי du gentilé. Nous l'avons traduite par fils de Qéni, respectant ainsi notre choix de suivre les transcriptions de la TOB 2010. Mais parfois, lorsqu'il ne s'agit pas d'évoquer Juges 1,16 en particulier et pour éviter une répétition, nous emploierons le pluriel Qénites. De même, nous emploierons l'expression « fils d'Israël » pour בְּנֵי יִשְׂרָאֵל. Mais, dans nos commentaires, lorsque l'emploi est générique et pour éviter une répétition nous parlerons des Israélites. En revanche, les fils de Juda et Juda seront bien distingués, puisqu'ils ne désignent pas exactement le même groupe.
9. Nous donnerons plus de détails sur nos choix dans la suite de cette introduction, cf. « I.1.B.. Délimitation du texte », p. 6-12.

Après ces deux étapes, les définitions et l'approche méthodologique, nous exposerons le contexte de Juges 1, en donnant des repères sur l'histoire rédactionnelle et sur la structure littéraire de l'ensemble du Livre des Juges. Puis, nous introduirons plus particulièrement Juges 1, avec l'historie de la recherche, les différences thématiques entre Juges 1 et son contexte littéraire et nous finirons par la structure détaillée de ce premier chapitre du Livre des Juges.

Nous pourrons ensuite exposer nos recherches dans trois chapitres correspondant à trois péricopes : Juges 1,1-7.8-15.16-21. En suivant notre approche méthodologique, nous mettrons en évidence les composantes de l'action argumentative, spatiale, temporelle et argumentative. L'exposé de ces composantes relève de l'interprétation en tant que lecture du texte, mais pas encore en tant que recherche interprétative. Dans un deuxième temps, nous pourrons développer des démarches complémentaires. Un cinquième chapitre nous permettra de conclure.

I.1. Notions et définition du texte

Quel est l'objet de l'exégèse ? La réponse la plus évidente est sans doute que l'exégète étudie un texte. Un texte est d'abord une communication écrite qui contient un discours. Dans le cas de la Bible hébraïque, cette communication est en fait le résultat de l'agrégation de plusieurs communications interprétatives autour d'une communication primitive. Toutefois, nous n'avons accès à ces communications interprétatives que par des hypothèses émises à partir des manuscrits qui nous sont parvenus et témoignent d'un état de la communication à un moment de l'histoire. Afin d'éviter le risque de créer nous-mêmes un nouveau discours par des hypothèses de critique textuelle, nous choisissons d'étudier un témoin du texte. Nous prendrons le Texte massorétique tel qu'il nous a été transmis par le Codex de Leningrad. Nous sélectionnons donc un témoin complet et qui reflète un état relativement récent du texte, puisqu'il est écrit vers 1008.

Dans les parties qui vont suivre, nous allons développer ce choix d'étudier un seul témoin. Nous le ferons en montrant que la critique textuelle continue d'être intéressante dans notre approche. Ensuite, nous délimiterons notre texte. Puis, nous définirons quelques concepts qui nous seront utiles dans notre travail.

I.1.A. Utilisation de la critique textuelle

La critique textuelle est une science qui étudie plusieurs témoins différents d'un même texte. Elle est utilisée pour identifier les erreurs de copies, mais aussi définir le texte en choisissant parmi plusieurs variantes. Elle « est la discipline qui étudie les changements qui se produisent, cherche à les expliquer et à les contrôler, c'est-à-dire à ne garder que ceux qui enrichissent le texte, en

éliminant ceux qui le corrompent. »[10] Cela signifie qu'il y a un jugement de l'exégète pour déterminer ce qui relève de son objet. Or, puisque nous choisissons de travailler sur un état récent du texte à travers le Codex de Leningrad, nous n'avons pas besoin de la critique textuelle pour déterminer l'objet de l'étude[11]. En revanche, en tant que méthode pour comparer les témoins d'un texte, nous utiliserons la critique textuelle lorsque cela est pertinent pour mettre en lumière de petits passages où plusieurs leçons nous sont parvenues. Ces variations interviennent généralement là où une difficulté a été perçue par un copiste ou un traducteur[12].

I.1.B. Délimitation du texte

Chaque texte offre un discours différent par sa propre cohérence linguistique, il en résulte que chaque choix de variante modifie le discours du texte. Un autre type de choix qui peut faire varier le discours est la délimitation du texte. Pour notre étude il y a deux types de délimitation. La première est l'ensemble du texte que nous choisissons d'étudier et la deuxième correspond aux péricopes plus petites qui nous permettront d'appliquer notre approche de manière lisible[13]. Ces péricopes (Juges 1,1-7 ; 8-15 ; 16-21) mises bout à bout traiteront l'ensemble de Juges 1,1-21.

Nous allons justifier notre choix de traiter Juges 1,1-21, mais avant cela on peut justifier le découpage en péricopes par celui que propose le Texte massorétique du Codex de Leningrad. Il contient des pauses, ou espaces laissés vides par les massorètes et qui sont indiqués dans la BHS[14] par des *petuchoth* et *setumoth*. Ils ont été fixés par le travail massorétique qui repose sur des traditions de lecture. Elles ont donc l'avantage de faire partie de la communication massorétique. Leur prise en compte est cohérente avec notre choix d'étudier le discours du Codex de Leningrad. Mais ces indications ne sont pas neutres et nous nous efforcerons à chaque nouvelle partie d'observer les changements linguistiques qui peuvent justifier ces pauses inscrites par les

10. Christian-Bernard Amphoux (dir.), *Manuel de critique textuelle du Nouveau Testament : Introduction générale*, Bruxelles, Éditions Safran, 2014, p. 1.
11. Un autre choix de témoin aurait pu être celui de la Septante. On peut noter que l'édition de la Septante d'A. Rahlfs présente deux textes grecs pour le Livre des Juges, cf. Alfred Rahlfs (dir.), *Septuaginta*, Stuttgart, Deutsche Bibelgesellschaft, 1935. Le texte noté "B" (Codex Vaticanus) est très proche du Texte massorétique. Et le texte noté "A" est en réalité un texte éclectique qui n'a pas eu d'existence manuscrite. Il s'agit du Codex Alexandrinus amandé par des variantes des hexaples et des manuscrits antiochiens (anciennement appelé texte lucianique). Or, la recherche a permis de clarifier les différences entre ces deux « textes ». Elles relèvent d'une dépendance chronologique, cf. James K. Aitken (dir.), *T&T Clark Companion to the Septuagint*, Londres/New York, T&T Clark, 2015, p. 103. Le texte du Codex Vaticanus (noté "B") est le plus proche du Texte massorétique. Sur l'histoire textuelle de la Septante du Livre des Juges, cf. aussi *La Bible d'Alexandrie : Les Juges*, traduit par Paul Harlé, Paris, Éditions du Cerf, 1999, p. 25-27.
12. D'un point de vue général, le Texte massorétique du Livre des Juges est considéré comme étant peu altéré à travers le temps, cf. Natalio Fernández Marcos (dir.), *שפטים: Judges*, BHQ, Stuttgart, Deutsche Bibelgesellschaft, 2011, p. 5*.
13. L'observation du texte avec les couleurs appliquées est plus facile sur une seule page.
14. *Biblia Hebraica Stuttgartensia*, editio quinta emendata, Stuttgart, Deutsche Bibelgesellschaft, 1997.

massorètes.

Nous voulons choisir un passage qui nous permette de comprendre la manière dont le Livre des Juges offre un discours propre par la création du monde du récit qu'il propose[15]. Ce commencement du Livre des Juges se distingue en deux prologues (Juges 1,1 – 3,6)[16]. Le premier prologue (Juges 1,1 – 2,5) est un récit de la prise de possession de la terre promise. Il fait suite à la narration du Livre de Josué et fait le lien avec celui-ci. Il propose un récit de conquête permettant le nouveau discours du Livre des Juges et crée un monde du récit que nous voulons observer. Le premier prologue (Juges 1,1 – 2,5) est tourné vers le livre qui précède et oriente son discours pour l'adapter à la lecture de l'ouvrage qu'il préside. Le deuxième prologue (Juges 2,6 – 3,6) offre une clef d'interprétation pour l'intérieur du livre (Juges 3,7 – 16,31).

Juges 1,1 – 2,5 peut lui-même être distingué en deux parties : Juges 1,1-36 qui propose le récit de la conquête à proprement parler et Juges 2,1-5 qui contient le discours d'un ange de Yhwh. Ce dernier fait partie d'un ensemble de plusieurs discours du Livre de l'Exode[17]. Il poursuit un objectif qui lui est propre et nous ne l'incluons pas dans notre étude. À l'intérieur de Juges 1, il a encore fallu opérer un choix pour limiter l'exégèse à Juges 1,1-21. Mais ce choix repose sur une observation globale de la structure du chapitre. Notre compréhension de cette structure est la suivante[18] :

- Juges 1,1-3 est le récit des préparatifs de la stratégie militaire des fils d'Israël. Ils aboutissent à deux décisions : Juda commence à faire la guerre et il s'allie à Siméon pour faire cette guerre et pour aller dans leurs territoires respectifs.
- Juges 1,4-7 est le récit du commencement de la guerre pour entrer dans le pays. Elle aboutit à Jérusalem.
- Juges 1,8-15 correspond aux batailles dans les territoires des fils de Juda : au centre à Jérusalem et au sud.
- Juges 1,16-21 décrit la dispersion des fils de Juda, dont la bataille dans le territoire de Siméon. Il se conclut par une notice sur les fils de Benjamin dans le centre à Jérusalem (Juges 1,21).

Les versets restants concernent les territoires au nord de Jérusalem (Juges 1,22-36). Ils se

15. Nous donnerons des détails sur le contexte du commencement du Livre des Juges en « I.3.. Contexte : Rédaction et structure de l'ensemble », p. 25s.
16. Pour la distinction de deux prologues dans le Livre des Juges, par exemple Corinne LANOIR, « Juges », *in* Thomas RÖMER *et al.* (dirs.), *Introduction à l'Ancien Testament*, Genève, Labor et Fides, 2009, p. 345-357.
17. Cf. « I.3.A.3.. Repères rédactionnels sur la partie introductive Juges 1,1 – 3,6 », p. 34-37.
18. Nous détaillerons la structure du chapitre tout au long de notre travail, notamment en « I.4.C.. Structure détaillée de Juges 1,1-21 », p. 51s.

répartissent en deux parties : un récit de bataille pour la maison de Joseph (Juges 1,22-26) et une succession de notices sur des non-prises de possession[19] pour les tribus au nord de Jérusalem (Juges 1,27-36).

Juges 1,1-3 est la partie proprement liminaire qui a une fonction programmatique pour la suite du chapitre et qui est primordiale dans notre travail puisqu'il introduit la création du monde du récit de Juges 1. Puis, en Juges 1,4-7, il y a une partie où Juda monte faire la guerre comme annoncé par Juges 1,1-2. Ensuite, Juges 1,8 correpsond à la prise de Jérusalem par les fils de Juda pour le territoire du centre et Juges 1,9-20 raconte les prises de possession dans les territoires au sud de Jérusalem et Juges 1,21 pour le centre. Elles sont liées à Juda et préparées par Juges 1,3. Ainsi, les territoires de la maison de Joseph et des tribus du nord en Juges 1,22-36 n'ont pas de correspondance dans la partie liminaire de Juges 1,1-3. Mais on peut extrapoler une symétrie à partir de la structure de Juges 1,9-21 annoncé par Juges 1,3. En outre, il y a une cohérence textuelle entre le commencement de la guerre (Juges 1,4-7) et les batailles dans les territoires au sud (Juges 1,9-21) par leurs aboutissements à Jérusalem (Juges 1,8.21). Ce lien avec Jérusalem sera poursuivi en Juges 19,10-11[20].

Bien entendu, il ne faudra pas induire une rupture radicale entre Juges 1,1-21 et 1,22-36 et il conviendra de présenter le cas échéant des éléments de notre recherche sur Juges 1,22-36. Mais nous limitons notre présent travail à Juges 1,1-21 qui permet d'analyser un discours liminaire cohérent.

I.1.C. La communication écrite

Un texte est le résultat écrit de la volonté de communiquer un discours. Cette écriture nécessite qu'un lecteur actualise le discours par la lecture, comme le musicien tente de rendre une musique à partir d'une partition musicale[21]. Pour être interprété, le message du texte nécessite un « contexte

19. Il y a une hypothèse sur l'existence d'une source appelée liste négative de prise de possession (*negatives Besitzverzeichnis*) qui pourrait comprendre Juges 1,19.21.27-36, cf. « I.3.A.3.. Repères rédactionnels sur la partie introductive Juges 1,1 - 3,6 », p. 34-37.

20. Sur les liens entre Juges 1 et Juges 19, cf. notamment Sarah SCHULZ, *Die Anhänge zum Richterbuch. Eine kompositionsgeschichtliche Untersuchung von Ri 17-21*, Boston, Walter de Gruyter, 2016. Nous donnerons une vision globale plus détaillée dans cette introduction, cf. « I.3.B.. Structure littéraire du Livre des Juges », p. 37-41 et « I.4.C.. Structure détaillée de Juges 1,1-21 », p. 51s.

21. L'utilisation de l'image de la partition musicale est courante et peut être trouvée notamment dans Paul RICŒUR, *La métaphore vive*, Paris, Éditions du Seuil, 1975, p. 124 ; Paul RICŒUR, « Entre philosophie et théologie II : Nommer Dieu », *in Lectures 3 : Aux frontières de la philosophie*, Paris, Éditions du Seuil, 1994, p. 284 et également dans Christof HARDMEIER, « The Achilles Heel of Reader-Response Criticism and the Concept of Reading Hermeneutics of Caution », *in* Hanna LISS et Manfred OEMING (dirs.), *Literary Construction of Identity in the Ancient World*, Winona Lake, Eisenbrauns, 2010, p. 124.

saisissable »[22]. Cette donnée du contexte est un élément important de la communication dont va dépendre la manière d'exprimer (d'écrire) et de comprendre (de lire ou d'écouter). Dans le cas d'une communication écrite, cela signifie que le lecteur devra être attentif aux indications fournissant ce contexte, c'est-à-dire à la situation de communication.

I.1.C.1. Discours et contexte

Fondamentalement, la communication est une affaire de relation entre des individus[23]. Un individu va disposer de la langue pour faire des combinaisons afin de communiquer un discours dans un contexte qui est propre à l'instant de communication. Le discours ne se situe pas au niveau de la langue, mais il est « la langue en tant qu'assumée par l'homme qui parle »[24]. Pour l'individu qui prend la parole, le discours est l'objectif de son acte de la communication. Toutefois, dans le cas d'un texte écrit, le discours échappe à la personne qui s'exprime pour se fixer sur le support. Dès lors, le discours n'est plus assumé par l'auteur ou le rédacteur, mais il est à reconstruire par le lecteur réel à partir des indications fournies par le texte. Ainsi, si la parole, en tant que communication, est donnée dans un contexte, un texte est alors une parole transmise par écrit et qui doit fournir ses propres indications de contexte pour que la lecture produise le discours.

La notion de discours se différencie selon deux aspects de celle de parole[25]. Le premier aspect est qu'un discours est transphrastique, c'est-à-dire qu'il « mobilise des structures d'*un autre ordre* que celles de la phrase »[26]. Il nécessite généralement une pluralité de phrases. Contrairement à la parole qui ne peut se différencier de son support, le discours transcende le texte.

Le discours se déploie dans un contexte qui lui donne sens[27]. Le contexte est à la fois ce qui environne linguistiquement le discours et la situation de communication (le cadre spatiotemporel, culturel, les interlocuteurs…)[28]. En outre, il y a deux niveaux de discours auxquels nous ferons

22. « Le destinateur envoie un message au destinataire. Pour être opérant, le message requiert d'abord un contexte auquel il renvoit [sic] […], contexte saisissable par le destinataire, et qui est, soit verbal, soit susceptible d'être verbalisé ; ensuite, le message requiert un code, commun, en tout ou au moins en partie, au destinataire […] ; enfin, le message requiert un contact, un canal physique et une connexion psychologique entre le destinateur et le destinataire, contact qui leur permet d'établir et de maintenir la communication », Roman JAKOBSON, « Linguistique et poétique », *in Essais de linguistique générale*, traduit par Nicolas RUWET, Paris, Éditions de Minuit, 1963, p. 213-214.
23. Cf. Patrick CHARAUDEAU, « Communication », *in* Patrick CHARAUDEAU et Dominique MAINGUENEAU (dirs.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil, 2002, p. 108-112.
24. Cf. Émile BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale, I*, 1re éd. 1966, Paris, Gallimard, 1987, p. 266.
25. Pour ce paragraphe, cf. Dominique MAINGUENEAU, « Discours », *in* Patrick CHARAUDEAU et Dominique MAINGUENEAU (dirs.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil, 2002, p. 185-190.
26. *Ibid.*, p. 187.
27. « […] il n'y a de discours que contextualisé : on ne peut véritablement assigner un sens à un énoncé hors contexte. En outre, le discours contribue à définir son contexte et peut le modifier en cours d'énonciation », *ibid.*, p. 189.
28. Cf. Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, « Contexte », *in* Patrick CHARAUDEAU et Dominique MAINGUENEAU (dirs.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil, 2002, p. 134-136.

référence : le discours du texte, qui est en quelque sorte la parole du narrateur et peut se comprendre comme le message assumé par le texte. Et dans le texte, il y a un discours mis en scène par la parole des personnages, c'est le discours direct qui doit alors expliciter un minimum d'indications sur la situation de communication. Ce deuxième type de discours participe de manière éminente au discours du texte.

P. Ricœur réfléchit à la notion de distanciation entre le discours et sa mise par écrit. Cette réflexion va nous permettre de définir un autre concept de la littérature. P. Ricœur se demande : « que devient la référence lorsque le discours devient texte ? »[29] Comme nous venons de le dire, pour que la référence reste possible il est nécessaire de rendre explicites les renvois au contexte de la communication[30]. Pour le discours du récit, cela signifie que cette nécessité de montrer des référents qui sont par nature en rupture avec la réalité présente du lecteur réel, implique la création d'un monde propre au texte[31]. Autrement dit, le lecteur doit créer un monde construit à partir de ces références explicites dans lequel se comprend la communication. Cette réalité du texte est ce que nous appelons le monde du récit.

Pour notre travail, nous emploierons également l'expression d'univers diégétique. L'univers diégétique est ce que le texte permet au lecteur d'interpréter à travers la diégèse. C'est « le monde que propose et construit chaque récit : l'espace et le temps, les évènements, les actes, les paroles et les pensées des personnages »[32]. Le monde du récit est le contexte construit par le lecteur, sur lequel il peut projeter les références nécessaires pour comprendre le discours du narrateur et des personnages qui prennent la parole dans la narration. Ces références étant issues du récit (des indications spatiales, temporelles et de l'interaction), elles viennent de la diégèse en tant que partie du monde racontée. Nous emploierons donc les notions de monde du récit et d'univers diégétique comme étant presque équivalentes.

I.1.C.2. Interdiscours

La parole s'appuie sur le contexte en tant que situation de communication pour se faire comprendre et véhiculer le discours. Mais les autres discours au milieu desquels il est produit appartiennent également au contexte et participent à la compréhension du discours. Ainsi, il y a au moins trois types de discours : le discours assumé par le locuteur ; celui de l'allocutaire qui réceptionne la parole et interprète le discours ; et d'autres discours qu'ils peuvent tous les deux

29. Paul RICŒUR, « La fonction herméneutique de la distanciation », in *Du texte à l'action : Essais d'herméneutique II*, Paris, Éditions du Seuil, 1986, p. 113.
30. Nous les classerons en quatre composantes d'action et d'orientation, cf. « I.2.B.. Légende », p. 18-21.
31. Par exemple Paul RICŒUR, « La fonction herméneutique de la distanciation », *op. cit.*, p. 115.
32. Cf. « Histoire ou diégèse (raconté) » in Patrick CHARAUDEAU et Dominique MAINGUENEAU (dirs.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, p. 485-486.

avoir en tête et qui fonctionneront comme des filtres d'expression et d'interprétation.

Ainsi, un discours s'insère toujours dans un *interdiscours*, c'est-à-dire qu'un discours n'est jamais seul et se situe dans un « univers d'autres discours »[33] avec lesquels il interagit. C'est par l'ensemble des discours dans lequel il s'insère que l'on peut attribuer une signification à un discours donné. C'est ce que précise É. Benveniste lorsqu'il ajoute que l'acte individuel d'exercice de la langue se fait « dans la condition d'intersubjectivité »[34]. Cela signifie deux choses. D'abord, il y a chez le locuteur, en tant qu'individu qui assume le discours, un ensemble de perception d'autres discours. Ensuite, et par conséquent, le discours est donné par rapport à un horizon commun de point de vue sans lequel il ne peut être compris[35]. Les interlocuteurs vont percevoir, comprendre et donner à comprendre, le discours de manière différente suivant l'horizon de point de vue dans lequel ils placent ledit discours.

Dans le cas de l'exégèse, retenons qu'un discours est produit par un texte qu'il transcende. Ce texte est écrit par plusieurs locuteurs chez lesquels résonne un ensemble d'autres discours. L'interdiscours est alors le discours que propose le texte et ceux qui l'environnent. Concrètement, en Juges 1 on observe qu'il est nécessaire de connaître le discours du Livre de Josué — ou en tout cas une partie du monde du récit dans lequel le discours est produit — pour comprendre le nouveau discours produit par Juges 1[36]. Un autre discours appartenant à l'interdiscours de Juges 1 est celui de la royauté davidique et de sa représentation symbolique à l'époque de rédaction. Mais ce discours n'est pas directement représenté dans le texte. Juges 1 ne donne que des indices qui permettent de supposer ce discours. Par exemple, le fait qu'en Juges 1,2, Yhwh donne le pays aux fils d'Israël par l'intermédiaire de Juda. Ou encore, le fait implicite que la royauté de Dieu reconnu par Adonï-Bézèq en Juges 1,7a vient de la victoire de Juda. Il y a également la centralité de Jérusalem dans la structure[37] du récit des déplacements qui la positionne comme le centre du pays et renvoie symboliquement à la future capitale qu'en fera David (cf. 2 Samuel 5,6-8)[38].

***

Pour résumer, la communication nécessite toujours une interprétation de la part de l'allocutaire. On pourrait croire que l'objet de l'exégèse est de "traduire" le support pour permettre au message

33. Dominique Maingueneau, « Discours », p. 189.
34. Cf. Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale, I*, p. 266. L'intersubjectivité est un concept qui nous vient E. Husserl pour désigner « la communauté des *ego* constituée à l'intérieur de mon être propre », Thierry Gontier, « Intersubjectivité », *in Les Notions philosophiques: Dictionnaire*, Paris, Presses universitaires de France, 1990, p. 1363.
35. L'approche du discours par le contexte est ce que l'on qualifie d'approche pragmatique.
36. Cf. « II.4.A.. Juges 1,1aαβ : entrer dans le texte », p. 105-117.
37. Sur cette structure, cf. notre précédent exposé en « I.1.B.. Délimitation du texte », p. 6-8. Pour un exposé plus complet de la structure, cf. « I.4.C.2.. Propositions de structures », p. 53-61.
38. Cf. « IV.3.F.2.. Juges 1,21, Josué 15,63 et la capitale de Jérusalem », p. 281-284.

d'être compris. Or, ce n'est jamais le cas. Il ne suffit pas de s'intéresser au code dans lequel le message est transmis pour en comprendre le discours. L'exégète doit s'attacher à observer la communication écrite avec les indices qu'elle offre sur le contexte — en l'occurrence la situation de communication et l'interdiscours — pour proposer une interprétation du discours.

Il y a l'interdiscours qui est l'ensemble des discours dans lequel le discours qui est lu a été produit. Ces discours peuvent être présents de manière implicite. Il faut alors observer les indices qui renvoient à ces discours dans des démarches complémentaires à l'analyse linguistique. Le contexte peut aussi relever de la situation de communication. On peut alors compter sur le narrateur pour fournir les éléments linguistiques permettant de reconstruire la communication, comme les marques temporelles, spatiales, l'interaction.

L'interdiscours dans lequel le discours est interprété ne se limite pas aux discours datant de la composition du texte puisque l'interprétation dépend du lecteur. Alors, le travail de l'exégète peut participer à l'interdiscours. Les lecteurs ayant reçu l'exégèse liront le texte à la lumière de celle-ci. L'exégète doit permettre au lecteur de lire dans de bonnes conditions. Nous nous attacherons à présent à proposer une méthode pour approcher notre texte en portant notre attention à l'actualisation de la situation de communication par la lecture.

I.2. Une méthode de lecture

Pour étudier Juges 1,1-21 nous utilisons une approche pragmatique qui cherche à reconnaître les éléments linguistiques pour aider à l'actualisation de la situation de communication par la lecture. L'étude d'un texte passe par la mise en évidence des signaux linguistiques qui sont lus. Ces signaux nous permettent de percevoir la situation de communication et, par leur mise en évidence, d'envisager l'interdiscours et de comprendre le discours.

Notre approche du texte est celle de Ch. Hardmeier[39] et peut être qualifiée de lecture empirique, inductive et pragmatique. Par cette lecture, le texte est approché avec précaution de manière *empirique* comme *induisant* par lui-même une interprétation mise en évidence dans l'accomplissement *pragmatique* de la lecture des signaux de la communication déployée dans le texte[40].

39. Ch. Hardmeier (1942-2020) était professeur émérite de l'Université Ernst-Moritz-Arndt à Greifswald, où il a enseigné l'Ancien Testament jusqu'en 2008.

40. Pour approfondir cette approche, cf. *Christof* Hardmeier, « The Achilles Heel of Reader-Response Criticism and the Concept of Reading Hermeneutics of Caution », *op. cit.* ; Christof Hardmeier, « Literaturwissenschaft, biblisch », *in Religion in Geschichte und Gegenwart*, 4e éd., Tübingen, Mohr Siebeck, 2002, p. 426–429 ; Regine Hunziker-Rodewald et Christof Hardmeier, « Texttheorie und Texterschliessung: Grundlagen einer empirisch-textpragmatischen Exegese », *in* Helmut Utzschneider et Erhard Blum (dirs.), *Lesarten der Bibel. Untersuchungen zu einer Theorie der Exegese des Alten Testaments*, Stuttgart, Kohlhammer, 2006, p. 13-44 ; Christof Hardmeier, *Textwelten der Bibel*

En qualifiant l'approche d'*empirique*, nous voulons signifier que le texte contient en lui-même les instructions pour sa lecture[41]. Ces instructions sont données par des signaux linguistiques qui permettent d'*induire* une lecture du texte communiqué. L'accomplissement de la lecture est dit *pragmatique*, c'est-à-dire que les discours proposés dans le texte sont pensés avec leurs situations de communication. Le texte est abordé comme une communication contenant en lui-même des instructions permettant l'interprétation du discours. Contrairement à une communication orale où le contexte d'énonciation est visible des interlocuteurs et permet la monstration, c'est-à-dire qu'ils voient les personnes en présence et l'espace où ils sont.

La communication est susceptible de produire un sens chez le lecteur réel, grâce à l'interdiscours et à la situation d'énonciation. L'accomplissement pragmatique de la lecture des signaux consiste à lire les instructions données comme étant soigneusement réfléchies et ordonnées pour amener l'inférence[42] chez le lecteur. Cette lecture permet de prendre en compte la nécessité d'actualiser l'écrit pour accéder au discours. Elle permet une observation minutieuse et rigoureuse des instructions données par la langue dans la communication, tout en ayant une compréhension du texte dans sa globalité et son intégrité.

La plupart des textes dans l'Ancien Testament nous livrent la communication d'un ou plusieurs discours archaïque(s) sur lequel se sont agglomérés d'autres discours d'interprétation. Ainsi, la Bible hébraïque comporte des discours dynamiques dont la communication a été figée par l'écrit. Notre approche aide le lecteur à identifier les indications linguistiques qu'il peut actualiser par sa lecture pour comprendre le discours contenu dans le texte. L'inférence du lecteur doit reposer sur ces indications linguistiques présentes, ce sont elles qui permettent la création du monde du récit. C'est par la mise en évidence de ces signaux à actualiser que l'approche permet la lecture minutieuse des indications linguistiques.

Dans la pratique, un texte n'atteint sa signification que dans l'accomplissement linéaire de sa lecture ou de son écoute. Cette lecture se fait à l'aide de signaux d'orientation et d'action qui donnent des instructions spatiotemporelles, interactives et argumentatives. Ces signaux

entdecken.

41. Dans un deuxième temps, nous ferons des démarches complémentaires pour une approche sémantique du texte. Il s'agira alors de permettre l'inférence. L'inférence est le processus interprétatif du lecteur qui ajoute des éléments au monde du récit à partir des différents énoncés mis en relation. L'inférence est le processus qui rend un texte intelligible. Dans une communication, cette interprétation est conditionnée par des éléments du contexte et de l'interdiscours. L'inférence est « un processus interprétatif qui consiste à mettre en relation ce qui est dit explicitement avec autre chose que ce dit ». Cette autre chose peut être, soit d'autres énoncés qui forment son contexte formel et explicite, soit le contexte implicite de l'énonciation, ou alors une « mémoire conceptuelle », c'est-à-dire un ensemble de connaissances communes à l'auteur et au lecteur, qui est sous-entendu, cf. Patrick CHARAUDEAU, « Inférence », *in* Patrick CHARAUDEAU et Dominique MAINGUENEAU (dirs.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil, 2002, p. 312.
42. Cf. note 41, p. 13.

linguistiques se regroupent en *composantes*. Nous désignons par composantes l'ensemble des connexions des signaux qui forme un réseau et permet d'appréhender la cohérence et l'enchaînement de l'ensemble des signaux linguistiques. Il s'agit de quatre composantes que nous avons déjà mentionnées en introduction : la composante de l'action interactive, de l'orientation temporelle, de l'orientation spatiale et de l'action argumentative. Les signaux d'action et d'orientation, qui sont attribués à ces composantes, sont les indications visibles de la communication écrite, ils forment des réseaux, ou un tissu, à travers l'ensemble du texte, que nous appelons *texture*.

La reconnaissance des composantes, par l'interrelation des signaux d'action et d'orientation, permet de voir des *séquences linguistiques*[43] dans un texte. La cohérence des séquences linguistiques montre la continuité ou la discontinuité de la construction du texte. La mise en évidence de la continuité dans la situation de communication et des enchaînements argumentatifs permet de voir la hiérarchie des séquences linguistiques dans l'ensemble du texte. Les enchaînements des séquences linguistiques dans le texte forment le profil du texte et permettent d'observer la texture du texte. Ainsi, par la texture on reconnaît les détails du tissage textuel, tandis que le profil est l'observation générale du texte. C'est l'étude de la texture qui donne les instructions pour l'interprétation sémantique du texte. Cette étude de la texture et du profil, puis de démarches sémantiques, nous offre une lecture permettant l'observation du discours.

I.2.A. Déploiement méthodologique

La méthode de lecture empirique, inductive et pragmatique consiste à appliquer un code de couleurs sur les mots ou parties de mot afin de mettre en évidence les instructions nous aidant à la lecture. Elle permet alors de rendre visibles des *composantes* par le code couleur que portent les instructions linguistiques. On appelle le texte portant ces couleurs *papagaï* [44]. Il peut être pertinent de passer par une séparation des composantes (une par page, c'est-à-dire une par papagaï) afin de limiter le nombre d'informations.

I.2.A.1. Analyse de la proposition

Pour opérer cette sélection, nous analysons l'énoncé de base qu'est une *proposition*. A. Martinet comprend la proposition comme l'expansion autour d'un noyau qu'est le prédicat[45.] L'élément

43. Le terme « séquence » n'a pas pour objectif de rappeler le structuralisme. En outre, la lecture empirique, inductive et pragmatique souligne des cohérences et des enchaînements dans les composantes de la communication.

44. Le terme *papagaï* est dérivé de l'allemand « papagei » qui désigne un perroquet. C'est l'usage qui l'a imposé en France pour désigner les textes colorés sur lesquelles l'approche de la lecture empirique, inductive et pragmatique de Ch. Hardmeier est appliquée. Par extension, *lecture des papagaïs* désigne parfois l'approche elle-même, mais nous éviterons cet emploi.

45. Au contraire d'une conception de la proposition comme construction autour d'un sujet et pour laquelle le prédicat

minimal prédicatif est « l'élément autour duquel s'organise la phrase et par rapport auquel les autres éléments constitutifs marquent leur fonction. »[46] Nous pouvons retenir que le prédicat est l'élément central à partir duquel la communication se fait et qu'il se définit par rapport à sa relation aux autres éléments de la proposition. Autrement dit, nous avons appliqué notre approche de lecture à chaque indication linguistique en l'analysant en fonction de sa relation avec le prédicat.

Concrètement, les signaux linguistiques que nous mettons en évidence sont ceux qui montrent un élément décisif par rapport au noyau d'une proposition. Et c'est le verbe qui correspond généralement à la définition du prédicat[47]. Ainsi, on met en évidence les instructions qui montrent l'action ou l'orientation du verbe. La phrase nominale ne correspond pas à cette description. Dans ce cas, nous avons mis en évidence le prédicat lui-même.

I.2.A.2. Composantes mises en évidence

Nous avons qualifié notre approche de pragmatique en tant qu'elle s'intéresse aux conditions de communication. Dans le cas d'une parole donnée à l'orale, le discours d'une personne va s'organiser avec des signaux argumentatifs, mais aussi en fonction du lieu, du temps et des personnes en présence ou en absence. Lorsqu'il s'agit d'un texte écrit, le contexte que nous avons désigné comme la situation de communication ou d'énonciation doit être contenu dans le texte lui-même. Ainsi, la lecture empirique, inductive et pragmatique cherche à mettre en évidence ces instructions relevant de la situation d'énonciation qui se regroupe en quatre composantes :

1) D'abord, il s'agit de l'action interactive qui montre des personnages présents ou absents de la scène. Ces instructions sont données par les pronoms personnels, les préfixes et suffixes du verbe. On les met en évidence par la couleur de la police[48]. Les substantifs et les noms propres sont des

---

est tout ce qui est imputé au sujet et n'est pas le sujet. Cette dernière conception nous vient d'Aristote, cf. ARISTOTE, *Catégories*, traduit par Richard BODÉÜS, Paris, Les Belles lettres, 2001, p. 4 (1b10). Pour un aperçu de différentes positions sur une structure de la proposition, cf. Patrick SERIOT et Didier SAMAIN (dirs.), *La structure de la proposition : Histoire d'un métalangage*, Lausanne, ILSL, 2008. Mais l'opposition prédicat/sujet n'est pas toujours pertinente, cf. Oswald DUCROT et Jean-Marie SCHAEFFER, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Éditions du Seuil, 1995, p. 457-458.

46. André MARTINET, *Éléments de linguistique générale*, 4e éd., Paris, A. Colin, 1996, p. 127 (4-27). - A. Martinet parle de « monème prédicatif », où le monème est le plus petit élément qui participe au sens, c'est-à-dire une partie choisie d'un mot. Pour A. Martinet : « Un syntagme autonome formé de monèmes non séparables est ce qu'on appelle communément un mot », *ibid.*, p. 115 (4-15) ; cf. aussi Oswald DUCROT et Jean-Marie SCHAEFFER, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, p. 434-435.

47. « On aura, en fait, intérêt à réserver le mot « verbe », pour désigner les monèmes qui ne connaissent pas d'autres emplois que les emplois prédicatifs », André MARTINET, *Éléments de linguistique générale*, p. 141 (4-43). Comme le souligne R. Jolivet, dans la position d'A. Martinet, le verbe correspond à la définition du prédicat, cf. Rémi JOLIVET, « La structure élémentaire de l'énoncé dans la syntaxe d'André Martinet », *in* Patrick SERIOT et Didier SAMAIN (dirs.), *La structure de la proposition : Histoire d'un métalangage*, Lausanne, ILSL, 2008, p. 141. Sur le monème, cf. notre 46, p. 15.

48. Cf. dans « I.2.B.. Légende » la partie « I.2.B.1.. Composante d'action interactive », p. 19.

points de référence à partir duquel l'interaction peut se mettre en place. Ils ne sont eux-mêmes pas mis en couleur. C'est leur reprise dans les pronoms, leurs actions et leurs interrelations, qui crée le réseau ou texture du texte que nous mettons en évidence pour la lecture. On distinguera également les personnages déictiques des non-déictiques. Le premier type de personnage est montré comme présent au niveau de la communication. Lorsqu'il parle, il est indiqué par la première personne du singulier ou du pluriel, et lorsqu'il est un allocutaire il est désigné par la deuxième personne du singulier ou du pluriel. Le deuxième type de personnage est absent de la scène. Dans le discours direct, les interlocuteurs ne peuvent pas le montrer. Ils sont indiqués par les troisièmes personnes du singulier et du pluriel.

2) La composante d'orientation temporelle est constituée des signaux indiquant une projection de la communication dans le temps[49]. Il ne s'agit pas uniquement des propositions circonstancielles de temps, mais de tous signaux montrant la direction dans laquelle l'action du verbe s'oriente. Dans la majeure partie des cas, la temporalité est explicitée dans l'aspect temporel, accompli ou inaccompli, du verbe[50]. Il y a également des marqueurs absolus (appelés *marques temporelles*). Certaines marques temporelles participent également à la composante argumentative, comme la proposition nominale, ou à la composante interactive, comme l'impératif qui est dirigé vers une personne. En Juges 1,1-21, ces marqueurs avec une fonction argumentative ont une double fonction et seront lus dans les deux composantes : temporelle et argumentative[51].

3) La composante d'orientation spatiale est formée des signaux qui orientent l'action. Nous avons discerné les indications qui orientent le prédicat[52]. En outre, certaines indications géographiques ont parfois une autre fonction que celle d'orienter l'action[53] et d'autres indications que les lieux peuvent servir à orienter le récit dans l'espace, comme les parties du corps[54]. Il faut ajouter que l'on

49. Les marques temporelles sont mises en relief par un surlignage jaune (par exemple, en Juges 1,9 : וְאַחַר « et ensuite »). Pour l'aspect temporel des verbes : les signaux déictiques temporels du *wayyiqtol* sont indiqués par un surlignage jaune vif sur le *waw* et la préformante (par exemple en Juges 1,9 : וַיִּלָּחֲמוּ « et ils firent la guerre ») ; pour le *qatal* par un surlignage en rouge havane sur sa terminaison (par exemple en Juges 1,16 : עָלוּ « ils étaient montés », cf. note « c » « IV.1.A.. Annotations de traduction et de l'application des couleurs », p. 232) ; et les signaux déictiques temporels du *yiqtol* sont repérés par un surlignage bleu (par exemple en Juges 1,2 : יַעֲלֶה « il va monter », ou avec un aspect modal : « il doit monter », cf. Juges 1,1, p. 63 et annotation « c », p. 64).

50. La couleur du surlignage dépend de la conjugaison, cf. dans la « I.2.B.. Légende », la partie « I.2.B.2.. Composante de l'orientation temporelle », p. 18.

51. Par exemple, en Juges 1,9 « et ensuite » (וְאַחַר) indique un enchaînement temporel et a une fonction de coordination dans la composante argumentative.

52. Les signaux d'orientation spatiale sont indiqués par un surlignage vert clair, par exemple en Juges 1,3 עֲלֵה אִתִּי בְגוֹרָלִי (« monte avec moi dans mon lot »).

53. Par exemple, en Juges 1,8 : וַיִּלָּחמוּ בְנֵי־יְהוּדָה בִּירוּשָׁלַם (« Et les fils de Juda firent la guerre contre Jérusalem »), il n'y a pas de déplacement à Jérusalem et donc rien à surligner en vert clair.

54. Par exemple, en Juges 1,2b נָתַתִּי אֶת־הָאָרֶץ בְּיָדוֹ (« j'ai donné le pays dans sa main »), « dans sa main » est une localisation qui oriente le pays qui est donné. Il sera indiqué comme une orientation spatiale corporelle.

ne met en évidence que l'aboutissement de l'action. Par exemple, en Juges 1,16 : « ils étaient montés de la ville des Palmiers au désert de Juda ». Dans cet exemple, l'expression « au désert de Juda » montre la direction du texte contrairement à « de la ville des Palmiers » qui regarde d'où il vient.

4) La composante de l'action argumentative se compose de conjonctions et de propositions subordonnées qui constituent le réseau de l'argumentation[55]. On trouve parfois des signaux encadrés en couleur. Il s'agit de marques appartenant à l'argumentation qui sont orientées au niveau de l'interaction. Comme les particules d'interrogation qui participent à une interaction et à une action argumentative. Par exemple, en Juges 1,14b « qu'as-tu ? » (מַה־לָּךְ) où « quoi » (מַה) participe à l'argumentation par le mode interrogatif et est tourné vers l'interaction, la deuxième personne à laquelle s'adresse le locuteur.

I.2.A.3. Application et difficultés

De manière générale, le code de couleurs de la lecture empirique, inductive et pragmatique s'applique aux instructions linguistiques qui ont un rapport avec l'action du verbe, ou plutôt avec celle du prédicat. Il s'agit de mettre en évidence ce qui est montré dans le texte. Ainsi, les compléments directs des verbes transitifs ne font pas partie des composantes. Il est important d'appliquer minutieusement le code de couleurs afin d'être capable de voir le profil du texte.

Pour la composante argumentative, il y a beaucoup de *waw* dans nos récits du fait de l'utilisation du *wayyiqtol*. C'est une caractéristique de notre texte qu'il n'est pas toujours nécessaire de mettre en évidence. De plus, il convient également de distinguer entre les *waw* qui participent à l'argumentation par la coordination de propositions et ceux qui ne font que juxtaposer des éléments d'une liste[56].

Nous avons vu[57] qu'il y a des instructions qui participent à deux composantes[58], l'approche prévoit également que certaines actions ou orientations éclipsent les signaux des autres composantes. Dans la composante de l'action argumentative, les propositions subordonnées à l'infinitif construit avec une préposition qui sont encadrées en pointillé participent à la texture argumentative. Cette lecture de la proposition prend le dessus sur les instructions qu'elle contient. On ne superpose pas les codes couleur des autres composantes par-dessus le cadre pointillé. C'est également le cas des

55. Les conjonctions sont repérées par un cadre de trait noir. Le *waw* de coordination est un cas particulier. Il est une conjonction très répandue à valeur plus faible et est indiqué par un cadre plus fin, cf. « I.2.B.. Légende », la partie « I.2.B.4.. Composante d'action argumentative », p. 20.

56. Par exemple, en Juges 1,10 : וַיַּכּוּ אֶת־שֵׁשַׁי וְאֶת־אֲחִימַן וְאֶת־תַּלְמָי (« Et ils frappèrent Shéshaï et Ahimân et Talmaï »). Seul le premier *waw* (dans וַיַּכּוּ) appartient à l'argumentation, contrairement aux deux autres (וְאֶת־אֲחִימַן וְאֶת־תַּלְמָי) qui listent ceux qui sont frappés.

57. Cf. « I.2.A.2.. Composantes mises en évidence », p. 15-17.

58. Par exemple, Juges 1,14b : « quoi » (מַה) qui dirige vers l'interlocuteur et participe à l'argumentation.

propositions relatives introduites par אֲשֶׁר qui restent sans marquage, car la proposition relative n'indique pas une nouvelle action[59].

Nous devons encore mentionner le cas des formes verbales du *qatal* troisième personne du singulier qui n'ont pas de terminaison. Nous ajoutons le signe neutre « ○ »[60] qui nous permet de marquer l'interaction et l'orientation temporelle[61].

L'observation de ces composantes rend attentif, elle permet la lecture minutieuse des indications linguistiques. Elle met en évidence la texture du texte. C'est-à-dire la manière dont est tissé l'ensemble des phrases. La clarification de la texture permet d'appréhender le texte comme un flux cohérent de vocables qui prennent sens dans leur réseau textuel. L'approche montre des unités d'emploi des composantes qui forment la texture, mais surtout elle permet de comprendre l'enchaînement entre ces unités. Le texte est alors approché par une lecture continue, plutôt que comme des séquences structurelles dénuées de relation.

I.2.B. Légende

Nous présentons ici le code de couleurs tel qu'il a été mis en œuvre dans notre travail. Les papagaïs présentent plusieurs colonnes[62]. Il y a une colonne avec le texte hébreu du codex de Leningrad, la numérotation en versets qui est alors retirée du texte pour éviter d'investir une valeur textuelle à ces séparations lors de la lecture, puis une troisième colonne fournit une traduction littérale qui opère des choix de traduction tout en évitant d'être contraint par le bon usage du français. Elle cherche ainsi davantage à rapprocher la traduction du texte hébreu, plutôt qu'à faciliter la lecture du texte traduit.

On remarquera également dans la première ligne une numérotation (C1, C2, C3). Dans un texte, la communication n'a pas toujours lieu sur le même niveau. Le premier niveau (C1) correspond à la narration, un deuxième (C2) au discours direct, un troisième (C3) à une citation dans un discours direct et ainsi de suite[63]. Les niveaux de communication sont abrégés par C1, C2 et C3[64]. Au niveau de l'interaction, on comprend qu'une importance particulière est accordée à la parole que le

59. Par exemple, en Juges 1,16 : אֲשֶׁר בַּנֶּגֶב עֲרָד (« qui est dans le sud d'Arad ») a été considéré de la même manière que le déplacement qu'elle commente et nous l'avons indiqué dans le vert clair de la marque spatiale. Du point de vue de la situation de communication, cette indication (« qui est dans le sud d'Arad ») n'apporte rien à l'action.
60. Le symbole « ○ » est nommé *white circle* dans la police *SBL BibLit Font*, cf. https://www.sbl-site.org/educational/biblicalfonts.aspx (consulté le 05/01/2021)
61. Par exemple, Juges 1,7 : ○שִׁלַּם (« il a rendu »).
62. Le premier exemple de papagaï se trouve p. 63.
63. Il est théoriquement possible de trouver d'autres niveaux de la communication (C4, C5, etc.) Toutefois, dans la pratique, il est rare de dépasser le premier niveau du discours direct. Et pour Juges 1,1-21 on ne rencontre que le niveau de la narration (C1) et celui du premier niveau du discours direct (C2).
64. Voici un exemple fictif : (C1) Juda dit : (C2) « J'ai vu Siméon qui a dit : (C3) "je viens." »

narrateur fait l'effort de restituer au niveau C2 ou même niveau C3[65]. Il y a alors un effet d'enrichissement de l'action par une temporalité proche du temps réel et par le niveau de détails que cela implique du point de vue narratif[66]. Dans les *papagaïs,* les niveaux C1, C2, *etc.* sont étudiés séparément. Il y a des variations dans les marques linguistiques qui impliquent une séparation. Par exemple, une troisième personne du singulier dans une narration (C1) peut ensuite être indiqué par une première personne du singulier dans un discours direct (C2).

I.2.B.1. Composante d'action interactive

- *Signaux déictiques*[67] *personnels,* préfixes et suffixes (au verbe, au nom, aux prépositions) par la couleur de la police :
  - Première personne du singulier, première personne du pluriel, deuxième personne du singulier, deuxième personne du pluriel (par exemple, Juges 1,15 : נְתַתָּ֣נִי « tu m'as donné »)
  - Non-déictique : troisième personne du masculin singulier, troisième personne du féminin singulier, troisième personne du masculin pluriel (par exemple, Juges 1,20 : כַּאֲשֶׁ֥ר דִּבֶּר○ מֹשֶׁ֖ה « comme Moïse avait dit » et Juges 1,18 : וְאֶת־גְּבוּלָ֑הּ « et son territoire »)
- *Mode appellatif et expressif,* impératif, adhortatif, particules d'interrogation, particules appellatives
  (Juges 1,2 : הִנֵּה « voici ! ») avec un cadre simple :
  - Dirigé vers une deuxième personne du singulier, dirigé vers une deuxième personne du pluriel (הָבָה « accorde ! », מַה « qui ? », הִנֵּה ou הִנֵּה « voici ! »)
- *Marquage d'emphase et du locuteur,* pronoms personnels indépendants (qui accompagnent une forme verbale conjuguée) : non-déictiques cadre tiret fin largeur 1,75 pt, déictiques cadre tiret fin largeur 2,5 pt[68] :
  - Première personne du singulier, deuxième personne du singulier/vocatifs,

65. Cf. Robert ALTER, *L'art du récit biblique*, trad. éd. 1981, Bruxelles, Lessius, 1999, p. 91-121.
66. Dans l'exemple suivant on comprend que l'importance de la parole de Siméon est moindre par rapport à notre exemple note 64, p. 18. (C1) Juda dit : (C2) « J'ai vu Siméon qui se met en route. » Dans cette dernière phrase, c'est la première personne du singulier (Juda) qui retient l'attention du lecteur. Ch. Hardmeier parle aussi de compréhension mimétique, cf. Christof HARDMEIER, *Textwelten der Bibel entdecken*, vol. 1/2, p. 73.
67. *Déictique* signifie qu'il y a une relation avec les interlocuteurs impliqués dans la situation de communication (première/deuxième : moi, tu, nous, vous, mon, ton, notre, vos, *etc.* ; pronoms : ceci, cela, ce, cette, *etc.* ; adverbes/adverbiales de lieu et de temps : ici, là-bas, aujourd'hui, demain, *etc.*), cf. http://www.analyse-du-discours.com/les-deictiques (consulté le 07/11/2020).
68. Cette légende en général et ces cadres en particulier sont adaptés à l'utilisation de *LibreOffice 6.3.6.2*.

deuxième personne du pluriel/vocatifs, troisième personne du masculin singulier, troisième personne du féminin singulier, troisième personne du masculin pluriel

- *Proclamations émotionnelles/affectives*, cohortatif, jussif avec un cadre simple : première personne du singulier, première personne du pluriel (par exemple, Juges 1,3 : וְנִלָּחֲמָה בַּכְּנַעֲנִי « et faisons la guerre contre le Cananéen ! »)

I.2.B.2. Composante de l'orientation temporelle

- *Marques temporelles* (exemple : אחר) *et propositions temporelles subordonnées* (préposition + infinitif construit ou participe) surlignées en jaune clair (par exemple, Juges 1,1 : אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ « après la mort de Josué »).
- *Signaux déictiques temporels*, préfixes et suffixes surlignés en couleur : *yiqtol*, *qatal*○, *wayyiqtol*, prédicats nominaux (dans la phrase nominale) (par exemple, en Juges 1,10 : וְשֵׁם־חֶבְרוֹן לְפָנִים קִרְיַת אַרְבַּע « et le nom d'Hébron [était] avant Qiryath-Arba » ou en Juges 1,2 : יְהוּדָה יַעֲלֶה הִנֵּה נָתַתִּי אֶת־הָאָרֶץ בְּיָדוֹ « Juda doit monter. Voici, j'ai donné le pays dans sa main »).

I.2.B.3. Composante de l'orientation spatiale

- *Marques spatiales, signaux déictiques d'espace* (פה), *signaux de distance d'espace* (שם/שמה) surlignés en vert (par exemple, Juges 1,16 : מֵעִיר הַתְּמָרִים אֶת־בְּנֵי יְהוּדָה מִדְבַּר יְהוּדָה « de la ville des Palmiers avec les fils de Juda, au désert de Juda »)[69].

I.2.B.4. Composante d'action argumentative

- *Signaux syntaxiques au niveau de la phrase et du texte*, modes de la phrase, moyens de liaison, conjonctions et les propositions (subordonnées) constituées par un infinitif construit : cadre simple.
  - *Mode appellatif et expressif*, impératif, particule d'interrogation, dirigé vers deuxième personne du singulier, deuxième personne du pluriel (cf. « I.2.B.1.. Composante d'action interactive », ci-dessus)
  - *Marquage d'emphase et du locuteur*, pronoms personnels indépendants (qui accompagnent une forme verbale conjuguée) : non-déictiques cadre tiret fin largeur 2,5 pt, déictiques cadre tiret fin largeur 4 pt :

69. Sur le fait que seule l'orientation de l'action est mise en évidence, cf. « I.2.A.2.. Composantes mises en évidence », p. 17.

- Première personne du singulier, deuxième personne du singulier/vocatifs, deuxième personne du pluriel/vocatifs, troisième personne du masculin singulier, troisième féminin singulier, troisième personne du masculin pluriel (par exemple, Juges 1,3 : אֲנִי)
  - Conjonction, cadre fort (כַּאֲשֶׁר, כִּי)
  - Chaîne des *waw* avec un cadre fin ; lorsque la coordination est attendue, mais absente, on l'indique par une asyndète : Ø.
  - Proposition subordonnée constituée par un infinitif construit cadre simple pointillé

Pour résumer, il y a quatre composantes. La composante de l'action interactive se repère par la couleur de la police, la composante de l'orientation spatiale par un surlignage vert clair, l'orientation temporelle par un surlignage de l'aspect temporel du verbe ou, en jaune clair, pour les marques temporelles, et enfin l'action argumentative par un cadre. Certaines marques reprennent deux de ces mises en évidence, comme le marquage de l'emphase qui est un cadre, donc de l'argumentation, de couleur indiquant l'interaction.

I.2.C. Lire le texte comme liminaire

Nous étudions la création du monde du récit dans le Livre des Juges en actualisant le texte par une lecture attentive aux instructions linguistiques qui crée un réseau textuel montrant la situation de communication. Maintenant que nous avons vu la manière dont la situation de communication est mise en valeur dans notre approche, il nous reste à clarifier les particularités de l'approche d'un texte liminaire, plus exactement, le monde du récit mis en place par Juges 1,1-21. Mais avant, nous ferons un tour d'horizon de différents vocables qui désignent un texte liminaire, puis nous verrons les fonctions qui peuvent être attachées à un texte qui commence un nouveau récit.

I.2.C.1. Désigner le seuil du texte

On retrouve différents termes qui servent à désigner le commencement d'une œuvre littéraire. Nous avons déjà utilisé le nom de *prologue*[70], Aristote le définit dans la tragédie comme l'ouverture qui est une partie en soi et fait pleinement partie de l'œuvre[71]. Il existe également le terme *exorde* qui s'emploie davantage dans la rhétorique grecque et latine pour désigner la première partie du

70. Cf. p. 7.

71. Cf. Aristote, *La poétique*, traduit par Roselyne Dupont-Roc et Jean Lallot, Paris, Éditions du Seuil, 1980, p. 74-75 (12, 52b).

discours. Par extension, il est parfois employé pour désigner la partie d'un livre qui sert d'entrée en matière. Par opposition à l'ensemble que forme un prologue, il y a le terme *incipit* qui vient du latin (*in* et *capere*) et signifie « il commence ». Il désigne plutôt les premiers mots d'un manuscrit de langue ancienne[72]. On le retrouve initialement au début d'un manuscrit latin pour indiquer le commencement (incipit liber).

Pour notre part, nous employons l'adjectif *liminaire*, qui vient du latin *limen* signifiant « seuil »[73]. Il s'agit donc davantage de la notion de porte d'entrée. Il pose la question de la limite, du seuil entre l'absence de discours et le discours. À partir de quand sommes-nous dans le récit ? Chaque auteur se retrouve face à un texte qui doit commencer. Le commencement du texte prend une position de seuil qui permet au lecteur d'entrer dans un nouveau discours. Comment créer un monde du récit où le lecteur puisse avoir des repères tirés de ses propres connaissances, tout en lui permettant d'évoluer vers la compréhension du discours propre au nouveau récit ?

Pour la rhétorique ancienne la fonction du prologue, ou exorde, est relativement bien étudiée. La rhétorique, c'est l'art de la persuasion. Elle s'exerce notamment par le choix de l'agencement du discours. Même si un argument peut avoir un grand potentiel de persuasion, c'est par la recherche de l'occasion favorable à son énoncé qu'il pourra produire de l'effet sur son auditoire. Pour cela, le début et la fin d'un discours sont deux moments cruciaux. D'abord, ils sont favorables pour « frapper » l'esprit de l'allocutaire, et surtout, ils sont des évènements prévisibles dans la mesure où l'allocution doit nécessairement commencer et finir[74]. Dès le IVe siècle av. J.-C., les auteurs antiques identifient constamment trois fonctions au prologue. Il doit exposer le contenu du discours, capter l'attention du public et susciter la bienveillance de l'auditoire pour le locuteur[75].

Dans l'Antiquité et au Moyen-Âge, l'écriture d'un prologue est influencée par la philosophie grecque[76] et on peut douter de l'influence de celle-ci sur la littérature sémitique. Cependant, les auteurs du Proche-Orient ancien avaient les mêmes impératifs lors de la communication d'un discours et donc de création d'un monde permettant de construire ce discours[77]. Le prologue doit répondre à une problématique commune à toutes entreprises de communication d'un discours.

72. Cf. « Incipit », in *Dictionnaire le Littré*, base de donnée sous licence CeCILL, Québec, 2009.
73. Cf. « *Liminaire* », in *ibid.*
74. Cf. Pierre Chiron, « Composition en anneau ou organicité du discours : Les liens entre exorde et épilogue dans la rhétorique ancienne », *in* Bruno Bureau et Christian Nicolas (dirs.), *Commencer et finir : Débuts et fins dans les littératures grecque, latine et néolatine*, Lyon/Paris, Centre d'études et de recherches sur l'Occident romain/De Boccard, 2008, p. 255.
75. Cf. *ibid.*, p. 254.
76. Cf. Philippe Hoffmann, « Épilogue sur les prologues, ou comment entrer en matière », *in* Jean-Daniel Dubois et Bernard Roussel (dirs.), *Entrer en matière : Les prologues*, Paris, Éditions du Cerf, 1998, p. 490-491.
77. « Mais quelle qu'en soit l'époque, toute communication d'ordre esthétique suppose l'existence d'un ensemble de conventions tacites entre l'artiste et son public, conventions relatives à la configuration de l'œuvre », Robert Alter, *L'art du récit biblique*, p. 69.

Ainsi, si la forme change on peut retrouver des fonctions communes, comme celle de préparer le lecteur à interpréter le discours qui suit[78] et de donner des clefs de lecture[79]. Nous employons également le terme d'ouverture ou d'entrée en matière pour désigner Juges 1,1-3 en particulier qui concentre les fonctions d'un texte liminaire tel que nous allons l'aborder ci-dessous[80].

I.2.C.2. Fonctions du seuil

Le début et la fin d'un récit sont des lieux privilégiés pour exposer ce qu'il faut comprendre de l'œuvre. L'objectif étant de créer les meilleures conditions de lecture pour l'œuvre que préside le texte liminaire[81].

La rhétorique du IVe siècle av. J.-C. a identifié trois fonctions majeures[82] : 1) exposer le contenu du discours. 2) Capter l'attention du public. 3) Susciter la bienveillance de l'auditoire pour le locuteur. Ces fonctions peuvent être affinées à l'aide de la synthèse sur les différentes fonctions du prologue de Ph. Hoffman[83] :

1. A) La première fonction du prologue est d'unifier l'œuvre, qui peut apparaître dans un premier temps comme diverse. Mais il peut également dépasser le seul discours de l'œuvre.

   B) Le prologue a une fonction programmatique pour l'œuvre. Il peut anticiper, sous forme résumée, le contenu du discours qu'il préside en exposant clairement la thèse maîtresse ou se limiter à un « premier enseignement destiné à être déployé »[84]. Il peut aussi annoncer simplement un programme sous forme de plan.

   C) Le prologue exprime des enjeux méthodologiques, disciplinaires, ou spirituels.

78. Cf. Anna ORLANDINI et Paolo POCCETTI, « Pour une pragmatique du début et de la fin : Stratégies de l'organisation textuelle et argumentative », *in* Bruno BUREAU et Christian NICOLAS (dirs.), *Commencer et finir : Débuts et fins dans les littératures grecque, latine et néolatine*, Lyon/Paris, Centre d'études et de recherches sur l'Occident romain/De Boccard, 2008, p. 248-249.
79. A. Del Lungo dit « D'abord, le passage consiste donc en une prise de parole qui ouvre l'espace linguistique du texte et qui vise à légitimer le texte ainsi qu'à orienter sa réception ; ensuite, le passage se caractérise comme ouverture de la fiction, seuil d'entrée dans l'univers romanesque [...] ignoré du lecteur, qui ne peut que chercher ici les repères nécessaires à sa propre exploration, l'incipit étant censé fournir des informations ou des indices sur l'histoire racontée, tout en déployant une stratégie de séduction du lecteur », Andrea DEL LUNGO, « La frontière du commencement : Transitions, transgressions », *in* Christine PÉRÈS (dir.), *Au commencement du récit : Transitions, transgressions*, Carnières, Lansman, 2005, p. 10.
80. Sur la fonction de Juges 1,1-3, cf. « II.4.A.. Juges 1,1aαβ : entrer dans le texte », p. 105-117 et « II.4.B.. Juges 1,1aγ-2 : L'oracle qui annonce la guerre », p. 117-138. Sur les fonctions d'un texte liminaire, cf. « I.2.C.2.. Fonctions du seuil », p. 23-25.
81. Cf. Anna ORLANDINI et Paolo POCCETTI, « Pour une pragmatique du début et de la fin », *op. cit.*, p. 248-249.
82. Cf. Pierre CHIRON, « Composition en anneau ou organicité du discours… », *op. cit.*, p. 254-255.
83. Cf. Philippe HOFFMANN, « Épilogue sur les prologues », *op. cit.*, p. 485-506.
84. *Ibid.*, p. 492.

2. A) Une deuxième fonction du prologue est de faire le lien entre l'actualité de la lecture (attendu) et le présent de l'œuvre (sa situation historique).

B) Le prologue clarifie le monde du récit et permet ainsi à la communication d'avoir une référence pour construire la situation de communication.

C) Le prologue met le lecteur dans une bonne condition psychologique.

Pour résumer, les fonctions du discours liminaire peuvent être regroupées en deux pôles : 1. Le contenu à introduire et 2. La situation de communication[85]. Pour le *contenu à introduire*, le prologue peut servir à unifier l'œuvre, mais les intentions du prologue peuvent dépasser les limites du discours du livre qu'il préside. Il peut avoir une fonction programmatique sur le plan du contenu et de l'ordre dans lequel les éléments seront abordés. Pour la *situation de communication*, le prologue permet de construire cette situation[86] et prépare ainsi le lecteur au contact avec l'œuvre. Il fait le lien entre le monde (réel) du lecteur et le monde (fictif) de l'œuvre.

La fonction d'unification du Livre des Juges du premier chapitre a déjà été identifiée par la recherche. Juges 1 et 17 - 21 ont permis à l'ensemble qu'ils encadrent de se constituer en Livre[87]. Pour Juges 1,1-21, nous montrerons qu'il y a une fonction programmatique interne de Juges 1,1-3 pour l'ensemble de Juges 1,1-21 qui permet de comprendre la structure. Cette programmation est donc d'abord celle de la forme, de l'ordre dans lequel les choses seront exposées. Elle est également de l'ordre du contenu thématique, puisqu'elle introduit le thème pour l'ensemble du Livre des Juges[88]. En outre, Juges 1,1-21 exprime un enjeu idéologique sur l'unité des territoires au sud de Jérusalem et la prépondérance de Juda[89]. L'observation de la situation de communication nous permettra d'observer ce que le monde du récit reprend du Livre de Josué et ce qu'il ignore. On pourra alors entrevoir une partie de l'interdiscours de Juges 1,1-21[90].

85. Il y a deux manières types de commencer un récit : par une construction thématique présentative (cette structure rend explicite l'introduction du lecteur dans le monde du récit) ; par une entrée *in medias res* (c'est-à-dire qu'elle commence le récit comme si la lecture commençait au milieu d'une histoire avec un monde du récit présupposé existant). La construction thématique présentative se caractérise par la présence d'éléments métalinguistiques généralisant et déréalisant. Ces éléments ont pour but de remplacer les repères « déictiques du monde réel », du lecteur, par ceux voulus par le locuteur, cf. Anna ORLANDINI et Paolo POCCETTI, « Pour une pragmatique du début et de la fin », *op. cit.*, p. 237-240.
86. Cf. *ibid.*, p. 495.
87. Cf. notamment « I.3.B.2.. Parties annexes (Juges 17 - 21) », p. 40-41.
88. Nous aborderons cette recherche en « II.4.A.. Juges 1,1aαβ : entrer dans le texte », p. 105-117.
89. Cf. « II.4.C.3.. Siméon coalisé avec Juda », p. 149-151 ; « II.4.E.. Juges 1,4b-6 : La bataille de Bézèq et la royauté de Saül », p. 153-168.
90. Cf. notamment « II.4.A.1.b). Préconnaissances au récit », p. 109-112.

I.3. Contexte : Rédaction et structure de l'ensemble

Maintenant que nous avons défini notre recherche, notre méthode et délimité le texte qui sera l'objet de notre exégèse, nous pouvons donner des points de repère sur le contexte historique et textuel de Juges 1,1-21. Nous commencerons par donner des repères sur l'histoire de la rédaction et les grandes lignes de l'histoire de la recherche sur le Livre des Juges. Ensuite, nous développerons la structure littéraire qui a été identifiée pour l'ensemble du Livre des Juges, en particulier le corps du livre (Juges 3,7 – 16,31) et les parties annexes (Juges 17 – 21). Nous traiterons encore le contexte immédiat avec l'ensemble des deux prologues de Juges 1,1 – 2,5 et 2,6 – 3,6 dans une prochaine partie sur la rédaction, les thèmes et la structure de Juges 1.

I.3.A. Repères rédactionnels sur le Livre des Juges

Bien que notre étude ne soit pas diachronique, il nous semble important de donner quelques points de repère sur l'histoire de la rédaction du Livre des Juges. On ne peut plus ignorer que le texte biblique est un agglomérat de discours interprétatifs qui s'est construit avec le temps. Pour donner ces points de repère, nous commencerons avec la théorie de M. Noth qui a marqué l'histoire de la recherche avec l'hypothèse d'une histoire deutéronomiste qui aurait précédé la constitution du Livre des Juges. Ensuite nous ébaucherons les grandes lignes de l'histoire rédactionnelle pour observer la position que peut avoir eue Juges 1 dans l'histoire du texte.

I.3.A.1. Martin Noth et l'Histoire avant le Livre

Le travail de M. Noth a constitué un tournant majeur dans la recherche avec des répercussions sur l'étude du Livre des Juges[91]. À la suite de A. Alt[92], il suppose l'existence d'un récit d'une époque des Juges qui appartiendrait à un ensemble rédactionnel global sur l'histoire d'Israël. Cette histoire partirait de la traversée du désert jusqu'à la fin de la royauté (Deutéronome 1 – 2 Rois 25). L'hypothèse concurrente et débattue à leur époque est l'idée de sources du Pentateuque qui

91. Par exemple Martin NOTH, *Überlieferungsgeschichtliche Studien*, Halle-sur-Saale, Max Niemeyer Verlag, 1943. Malgré de nombreuses critiques (par exemple, Philippe GUILLAUME, *Waiting for Josiah: The Judges*, Londres/New York, T&T Clark International, 2004), l'étude de M. Noth sert encore aujourd'hui de base de référence dans la recherche. Il a été réédité au début du XXI^e^ siècle, cf. Martin NOTH, *The Deuteronomistic History*, 2^e^ éd., Sheffield, Sheffield Academic Press, 2001. Sur l'importance de M. Noth dans la recherche, cf. Christian FREVEL, « Deuteronomistisches Geschichtswerk oder Geschichtswerke? Die These Martin Noths zwischen Tetrateuch, Hexateuch und Enneateuch », *in* Udo RÜTERSWÖRDEN et Christian FREVEL (dirs.), *Martin Noth - aus der Sicht der heutigen Forschung*, Neukirchen-Vluyn, Neukirchener Verlag, 2004 ; pour un exposé de la théorie d'une histoire deutéronomiste, cf. Thomas RÖMER, « L'histoire deutéronomiste (Deutéronome-2 Rois) », in *Introduction à l'Ancien Testament*, Genève, Labor et Fides, 2009, p. 315-331.

92. M. Noth poursuit le travail de A. Alt, par exemple Martin NOTH, *Überlieferungsgeschichtliche Studien*, p. 47 et 48 note 1.

seraient également présentes dans le Livre de Josué, c'est-à-dire de l'existence d'un *Hexateuque*[93]. Par ses études sur l'histoire de la transmission[94], M. Noth va éclipser cette théorie de l'*Hexateuque*[95]. D'après lui, le deutéronomiste aurait édité plusieurs fragments de récits anciens de manière à fournir un discours théologique sur l'histoire et former l'*historiographie deutéronomiste*[96]. Ainsi, le récit de la période des Juges appartiendrait à cette historiographie et aurait été rédigé durant l'époque exilique (580-560)[97].

Il y a deux parties à identifier dans l'*histoire deutéronomiste* telle que proposée par M. Noth : Juges 2,6 - 3,6 qui serait la partie introductive de l'époque des Juges éditée par le deutéronomiste[98] ; suivie d'un ensemble de plusieurs récits héroïques et d'une *liste de Juges mineurs* (*kleine Richter*) en Juges 3,7 - 13,1[99]. Juges 1 et Juges 17 - 21 ne font pas partie de ce récit historiographique décrit par M. Noth[100].

93. Pour plus de détails, cf. Thomas Römer, *La première histoire d'Israël : L'école deutéronomiste à l'œuvre*, traduit par Françoise Smyth-Florentin, titre original : *The So-Called Deuteronomistic History*, Genève, Labor et Fides, 2007, p. 27-33. Sur la place de Juges 1,1 - 3,6 dans cette recherche, cf. aussi Matthias Ederer, *Ende und Anfang: Der Prolog des Richterbuchs (Ri 1,1-3,6) in « Biblischer Auslegung »*, Fribourg-en-Brisgau/New York, Herder, 2011, p. 4.
94. En allemand : *Überlieferungsgeschichtliche Studien*.
95. M. Noth exclut que le Livre de Josué se rattache au Pentateuque et forme un *Hexateuque*, par exemple Martin Noth, *Überlieferungsgeschichtliche Studien*, p. 210-211.
96. Pour le Livre des Juges en particulier, cf. *ibid.*, p. 47-61.
97. Thomas Römer, « L'histoire deutéronomiste », *op. cit.*, p. 322-323.
98. Pour M. Noth, Juges 2,6 est le commencement du Livre des Juges dans l'*histoire deutéronomiste*, cf. *ibid.*, p. 47.
99. Pour un exposé en français de la théorie de M. Noth sur le Livre des Juges, cf. Corinne Lanoir, « Juges », *op. cit.*, p. 350 ; Thomas Römer, *La première histoire d'Israël*. M. Noth propose l'existence de deux listes de Juges, l'une étant une *liste de Juges mineurs* et l'autre un ensemble de récits héroïques plus développés, cf. Martin Noth, *Überlieferungsgeschichtliche Studien*, p. 47-48. L'existence d'une liste de fonctionnaires permettrait d'expliquer la présence de notices très courtes de certains Juges mineurs qui donnent peu d'informations biographiques, par exemple la notice d'Elôn tient en deux versets : en Juges 12,11-12 : « Après lui ce fut Elôn de Zabulon qui jugea Israël. Il jugea Israël pendant dix ans. Elôn de Zabulon mourut et il fut enseveli à Elôn au pays de Zabulon » (traduction TOB 2010). Tandis que d'autres récits sont très développés, comme ceux de Gédéon (Juges 6,1 - 8,32) ou Samson (Juges 13,1 - 16,31). Mais la théorie d'une liste de fonctionnaires est remise en cause par E. Theodore Mullen, « The "Minor Judges": Some Literary and Historical Considerations », *Catholic Biblical Quarterly*, vol. 44 n° 2 (1982), p. 185-201. Sur l'agencement des Juges mineurs avec des récits plus fournis, cf. Richard D. Nelson, « Ideology, Geography, and the List of Minor Judges », *Journal for the Study of the Old Testament*, vol. 31 n° 3 (2007), p. 347-364.
100. On trouve peu de détails dans le travail de M. Noth à propos de Juges 1 et Juges 17 - 21. Toutefois, pour Juges 17 - 21, cf. Martin Noth, *Überlieferungsgeschichtliche Studien*, p. 54, note 2. Pour Juges 1, cf. *ibid.*, p. 211. M. Noth considère Juges 1 comme des fragments « in das deuteronomistische Sammelwerk nachträglich aufgenommene[n] bruchstückhafte[n] Erzählungen unbekannter Herkunft über die Landnahme israelitischer Stämme », Martin Noth, *Geschichte Israels*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1956, p. 58.

Progressivement, la théorie de M. Noth sera modifiée. R. Smend[101] et F.M. Cross[102] commencent chacun en proposant de distinguer deux rédactions deutéronomistes. F.M. Cross s'est davantage intéressé aux Livres de Samuel et des Rois et peu au Livre des Juges. Cependant, c'est à partir de la proposition de F.M. Cross que R.G. Boling écrit son important commentaire en 1975[103]. Ce dernier reprend à la fois la thèse de W. Richter[104] et celle de F.M. Cross. Il est d'accord pour identifier deux sources dans le Livre des Juges en tant qu'elles participent à l'*histoire deutéronomiste*[105]. Une première reprend un *Livre des Sauveurs* préexistant à l'*histoire deutéronomiste* (cf. W. Richter) et une liste de Juges mineurs (cf. M. Noth). Il ajoute également deux époques de rédaction de l'*histoire deutéronomiste* (cf. F.M. Cross). La première époque de rédaction est liée au Deutéronome. Elle montre que la défaite est due à l'apostasie. La deuxième rédaction est liée au Livre des Rois et cherche à promouvoir Josias qui pense mettre fin à l'apostasie et tente de restaurer une dynastie davidique[106]. Pour R.G. Boling, cette deuxième rédaction s'adresse aux exilés du VI^e^ siècle[107].

---

101. Cf. Rudolf Smend, « Das Gesetz und die Völker. Ein Beitrag zur deuteronomistischen Redaktionsgeschichte », *in* Hans Walter Wolff et Gerhard von Rad (dirs.), *Probleme biblischer Theologie: Gerhard von Rad zum 70. Geburtstag*, Munich, Kaiser, 1971, p. 495-509, la remise en cause de l'idée d'un deutéronomiste comme étant un seul auteur isolé, avec R. Smend qui distingue dans l'*histoire deutéronomiste* (HD) un rédacteur historien (DtrH, initialement appelé DtrG) et un rédacteur ayant pour centre d'intérêt la loi (DtrN), cf. *ibid.* ; ou Rudolf Smend, « The Law and the Nations: A Contribution to Deuteronomistic Tradition History », *in* Gary N. Knoppers et J. G. McConville (dirs.), *Reconsidering Israel and Judah: Recent Studies on the Deuteronomistic history* (titre original : *Das Gesetz und die Völker. Ein Beitrag zur deuteronomistischen Redaktionsgeschichte*), Winona Lake, Eisenbrauns, 2000, p. 95-110.

102. Cf. Frank Moore Cross, « The Themes of the Book of Kings and the Structure of the Deuteronomistic History », *in* Frank Moore Cross (dir.), *Canaanite Myth and Hebrew Epic: Essays in the History of the Religion of Israel*, Cambridge, Harvard University Press, 1973, p. 274-289. – Un autre exemple de complexification du modèle se trouve avec W. Dietrich qui avancera l'existence d'une couche deutéronomiste préoccupée par le prophétisme (DtrP), cf. Walter Dietrich, *Prophetie und Geschichte. Eine redaktionsgeschichtliche Untersuchung zum deuteronomistischen Geschichtswerk*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1972.

103. Par exemple A. Graeme Auld, « Review of Boling's Judges: The Framework of Judges and the Deuteronomists », *Journal for the Study of the Old Testament*, vol. 1 n° 1 (1976), p. 41-46 ; Robert G. Boling, « Response », *Journal for the Study of the Old Testament*, vol. 1 n° 1 (1976), p. 47-52.

104. L'hypothèse forte de W. Richter est celle de l'existence d'un *Livre des Sauveurs*, cf. Wolfgang Richter, *Traditionsgeschichtliche Untersuchungen zum Richterbuch*, Bonn, P.H. Hanstein, 1963 ; *Die Bearbeitungen des « Retterbuches » in der deuteronomischen Epoche*, Bonn, P.H. Hanstein, 1964. Il s'agit d'une source dont aurait disposé le deutéronomiste, c'est-à-dire une étape intermédiaire entre les traditions disparates de récits héroïques et l'historiographie décrite par M. Noth. Une des caractéristiques de ce livre est qu'il contiendrait un discours profondément antiroyal. Pour un exposé concis de la théorie de W. Richter, cf. Philippe Guillaume, *Waiting for Josiah*, p. 7-8. Cette théorie a depuis été remise en cause. L'impression d'un Livre des Sauveurs serait le résultat d'un premier rédacteur historien et non pas une œuvre préexistante à l'histoire deutéronomiste, cf. Uwe Becker, *Richterzeit und Königtum. Redaktionsgeschichtliche Studien zum Richterbuch*, Berlin/New York, Walter de Gruyter, 1990, p. 300.

105. Cf. Robert G. Boling, *Judges: Introduction, Translation and Commentary*, Garden City/New York, Doubleday, 1975, p. 29-38.

106. Cf. Frank Moore Cross, « The Themes of the Book of Kings and the Structure of the Deuteronomistic History », *op. cit.*, p. 284-285.

107. Cf. Robert G. Boling, *Judges*, p. 28-31.

En 2009 W. Gross prend acte des importants changements dans la considération des rédactions deutéronomistes[108]. Pour lui, il y a eu une succession d'éditeurs deutéronomistes qui ont contribué à une œuvre historiographique. Le premier rédacteur deutéronomiste (DtrR) a influencé le récit de la période des Juges en proposant une relecture théologique de l'histoire et en reliant ainsi l'Exode-Josué aux livres de Samuel et des Rois. Puis un second rédacteur vient faire des ajouts, notamment Josué 23, avec l'idée qu'après la conquête de Josué, il y a des peuples qui sont restés au milieu d'Israël. Ce qui rend nécessaire Juges 2,6.17.20-21. C'est dans un troisième temps que ces changements vont impliquer une nouvelle interprétation selon laquelle Israël a refusé d'exterminer les habitants cananéens en son milieu[109]. D'autres modifications auront lieu jusqu'à l'ajout du cadre Juges 1 et Juges 17 - 21.

L'ajout de Juges 1 et Juges 17 - 21 vient donner sa forme finale à l'œuvre qui devient alors le Livre des Juges. Ces ajouts ont comme prérequis le fait qu'il y a des peuples qui vivent au milieu d'Israël, mais il n'y a pas l'idée de préalables théologiques ou religieux à la conquête, contrairement à Juges 2. W. Gross note également que ce rédacteur tire une bonne part des traditions qu'il reprend du Livre de Josué[110].

Progressivement, la théorie d'une *histoire deutéronomiste* va perdre de sa pertinence[111]. Aujourd'hui, l'hypothèse d'une *histoire deutéronomiste* est souvent écartée[112]. Ce qu'il reste de ce débat est qu'il a existé un récit d'une période des Juges édité pour être compris dans une optique plus large d'interprétation de l'histoire d'Israël. Ce récit de la période des Juges se caractérise par le fait qu'elle ne constitue pas encore un livre autonome[113]. Il semble encore possible de parler d'une interprétation de l'histoire par des éditeurs deutéronomistes[114], mais les lignes sont plus floues que d'après la théorie de M. Noth. En outre, il y a aussi l'hypothèse d'un *Ennéateuque* allant du Livre de

108. Cf. Walter Groß, *Richter*, Fribourg-en-Brisgau/Bâle/Vienne, Herder, 2009.

109. Cf. *ibid.*, p. 86-87.

110. Cf. *ibid*., p. 91-92.

111. Pour un exposé sur les remises en cause de la théorie de M. Noth, cf. Thomas Römer, *La première histoire d'Israël* ; ou encore : Thomas Römer, « L'histoire deutéronomiste », *op. cit*. Pour une remise en cause radicale de la théorie de M. Noth, cf. Philippe Guillaume, *Waiting for Josiah* ; Thomas Römer et Konrad Schmid (dirs.), *Les dernières rédactions du Pentateuque, de l'Hexateuque et de l'Ennéateuque*, Louvain-la-Neuve, Leuven University Press, 2007. Sur les publications à propos du Livre des Juges depuis les années 1990, cf. Kenneth M. Craig, « Judges in Recent Research », *Currents in Biblical Research*, vol. 1 n° 2 (avril 2003), p. 159-185. Pour les années après 2003, cf. Kelly J. Murphy, « Judges in Recent Research », *Currents in Biblical Research*, vol. 15 n° 2 (février 2017), p. 179-213.

112. Cf. Thomas Römer et Konrad Schmid (dirs.), *Les dernières rédactions du Pentateuque, de l'Hexateuque et de l'Ennéateuque*, p. 23.

113. Ce qui ne signifie pas qu'une partie du récit de l'époque des Juges n'ait jamais existé de manière autonome. Certaines hypothèses postulent l'existence d'un livre ou recueil constitué en tant que source de la rédaction d'une période des Juges, cf. ci-dessous, note 114, p. 28.

114. Par exemple, Y. Amit considère qu'il y a eu un livre judéen puis un remaniement deutéronomiste qui lui a donné la forme d'un récit de la période des Juges, cf. Yaira Amit, « Who Was Interested in the Book of Judges in the Persian-Hellenistic Periods? », *in* Diana Vikander Edelman (dir.), *Deuteronomy-Kings as Emerging Authoritative Books: A Conversation*, Atlanta, Society of Biblical Literature, 2014, p. 103-114.

la Genèse aux Livres des Rois[115]. Il serait le résultat d'un effort de présentation des traditions judéennes effectué à l'époque perse. Ces traditions peuvent comprendre les rédactions sacerdotales et deutéronomistes rédigées après l'exil[116].

Mentionnons encore une théorie selon laquelle le Livre de Josué ait pu être une composition indépendante et insérée tardivement entre le Deutéronome et le récit de la période des Juges[117]. Cette hypothèse prend en compte Deutéronome 34,5-9 et Josué 1,1a qui mentionnent la mort de Moïse et les trois occurrences de la mort de Josué en Josué 24,28-31, Juges 1,1a et 2,6-10. Le jeu de référence entre les différentes mentions de décès ne devrait pas poser de problème si la mort de Josué ne faisait pas l'objet de deux récits. Or, tandis que Josué 24,28-31 fonctionne comme une conclusion au Livre de Josué, les autres références servent de transitions et participent à une vision de l'histoire en trois générations : Moïse, Josué, les Juges. Cette insertion tardive d'un Livre de Josué expliquerait les mentions de la mort de Josué et l'hétérogénéité dans les chronologies de l'intrigue entre le Livre de Josué et Juges 1[118].

Pour revenir à notre travail plus synchronique, on remarque que se dégagent trois grandes parties dans la structure littéraire du Livre des Juges. La première partie est composée de deux prologues : Juges 1 qui n'appartient pas à l'*histoire deutéronomiste*, ou plutôt au récit théologique de la période des Juges tel qu'il a pu exister avant son autonomisation en livre ; et Juges 2 qui comprend

115. Sur l'existence d'un *Ennéateuque*, cf. Reinhard Gregor Kratz, *Die Komposition der erzählenden Bücher des Alten Testaments: Grundwissen der Bibelkritik*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2000 ; Erik Aurelius, *Zukunft jenseits des Gerichts. Eine redaktionsgeschichtliche Studie zum Enneateuch*, Berlin, Walter de Gruyter, 2003 ; Philippe Guillaume, *Waiting for Josiah* ; Christian Frevel, « Deuteronomistisches Geschichtswerk oder Geschichtswerke? », *op. cit.* ; Uwe Becker, « Endredaktionelle Kontextvernetzungen des Josua-Buches », *in Die deuteronomistischen Geschichtswerke: Redaktions- und religionsgeschichtliche Perspektiven zur "Deuteronomismus"-Diskussion in Tora und Vorderen Propheten*, Berlin, Walter de Gruyter, 2006, p. 139-161 ; Thomas Römer et Konrad Schmid (dirs.), *Les dernières rédactions du Pentateuque, de l'Hexateuque et de l'Ennéateuque* ; Walter Groß, « Das Richterbuch zwischen Deuteronomistischem Geschichtswerk und Enneateuch », *in* Walter Groß et Erasmus Gaß (dirs.), *Studien zum Richterbuch und seinen Völkernamen* (parution originale : *Das deuteronomistische Geschichtswerk* [ÖBS 39/2011]), Stuttgart, Verlag Katholisches Bibelwerk, 2012, p. 140-167.

116. Par exemple, H.-Ch. Schmitt pense l'*Ennéateuque* comme une édition deutéronomiste rassemblant un Tétrateuque, des couches sacerdotales et deutéronomistes à l'époque perse, cf. Hans-Christoph Schmitt, « Das spätdeuteronomistische Geschichtswerk Gen 1-2Regum XXV und seine theologische Intention », in J. A. Emerton (dir.), Congress volume: IOSOT Cambridge 1995, Leiden/New York, Brill, 1997, p. 261-279 ; cf. aussi E. Aurelius, pour qui il s'agit plutôt du résultat d'une succession de couches rédactionnelles jusqu'à l'édition d'un ensemble pouvant être l'*Ennéateuque*, cf. Erik Aurelius, *Zukunft jenseits des Gerichts* et pour un résumé des différentes théories, cf. Thomas Römer et Konrad Schmid (dirs.), *Les dernières rédactions du Pentateuque, de l'Hexateuque et de l'Ennéateuque*.

117. Cf. Thomas B. Dozeman (dir.), *Joshua 1-12: A New Translation with Introduction and Commentary*, New Haven, Yale University Press, 2015, p. 22-24.

118. Si Juges 1 a repris des épisodes du Livre de Josué avant qu'il soit inséré en amont, cela expliquerait les liens évidents entre Juges 1 et le Livre de Josué et les tensions qui existent entre les deux. Sur ces tensions, cf. Mareike Rake, *Juda wird aufsteigen! Untersuchungen zum ersten Kapitel des Richterbuches*, Berlin, Walter de Gruyter, 2006, p. 131-132.

la phraséologie attribuée au deutéronomiste[119]. La deuxième partie est le corps du livre qui est constitué des Juges mineurs et des récits héroïques qui ont pu être augmentés au fil du temps (Juges 3 - 16). Et la troisième partie est un ensemble de chapitres annexes (Juges 17 – 21), non deutéronomiste et qui forme un cadre avec Juges 1[120].

I.3.A.2. Les grandes lignes de l'histoire de la rédaction

Si l'on met l'étude de Juges 1 au centre de notre compréhension de l'histoire rédactionnelle, il est possible de décrire les grandes lignes de l'histoire rédactionnelle du Livre des Juges. Nous préciserons ensuite ces grandes lignes[121], mais pour commencer distinguons-en trois :

1) Une première phase est l'existence de traditions autour de récits héroïques et des noms de personnages influents, avec peut-être déjà un recueil de récits[122].

2) La deuxième phase est la rédaction d'un récit plus long et plus ancien que la division en livres canoniques, qui comprendrait une période des Juges. Mais l'histoire de la rédaction avant la division en livres canoniques est complexe. Il est possible qu'il ait existé un ensemble *Ennéateuque*, comprenant une histoire deutéronomiste ou des éléments rédactionnels deutéronomistes. La période des Juges qui la compose se caractérise déjà par des éléments judaïques favorables à la royauté davidique[123].

3) Puis, une troisième phase vient augmenter le récit de la période des Juges pour lui donner un cadre. C'est dans ce contexte postexilique que Juges 1 sera ajouté afin de former un Livre des Juges

119. L'identification de cette phraséologie deutéronomiste est admise. Par exemple Philippe Abadie, *Des héros peu ordinaires : Théologie et histoire dans le livre des Juges*, Paris, Éditions du Cerf, 2011, p. 38-39.

120. Sur les liens entre Juges 1 et Juges 17 - 21, par exemple Erhard Blum, « Der kompositionelle Knoten am Übergang von Josua zu Richter: Ein Entflechtungsvorschlag », *in* Wolfgang Oswald (dir.), *Textgestalt und Komposition: exegetische Beiträge zu Tora und Vordere Propheten*, article original : BEThL 132 (1997), Tübingen, Mohr Siebeck, 2010, p. 274-275.

121. Pour une autre présentation de la rédaction du Livre des Juges en trois phases, cf. Uwe Becker, *Richterzeit und Königtum*, p. 300 ; Manfred Görg, *Richter*, Wurtzbourg, Echter, 1993, p. 5-8.

122. La théorie d'un *Livre des Sauveurs* a été critiquée, mais il est probable que certains récits traditionnels préexistaient à la composition du Livre des Juges, par exemple Thomas Römer et Albert de Pury, « Historiographie deutéronomiste (HD) : Histoire de la recherche et enjeux du débat », *in* Albert de Pury *et al.* (dirs.), *Israël construit son histoire : l'historiographie deutéronomiste à la lumière des recherches récentes*, Genève, Labor et Fides, 1996, p. 9-120 ; Philippe Guillaume, *Waiting for Josiah*. Selon A. Rofé, cette tradition est un livre Éphraïmite, cf. Alexandre Rofé, *Introduction to the Literature of the Hebrew Bible*, traduit par Harvey N. Bock et Judith H. Seeligmann, Jérusalem, Simor, 2009, p. 52-62 ; Alexandre Rofé, « Ephraimite versus Deuteronomistic History », *in* J. Alberto Soggin *et al.* (dirs.), *Storia e Tradizioni di Israele: Scritti in Onore di J. Alberto Soggin*, Brescia, Paideia, 1991, p. 221-235. Ou encore, selon Y. Amit, il s'agirait d'un récit judéen, cf. Yaira Amit, « Who Was Interested in the Book of Judges in the Persian-Hellenistic Periods? », *op. cit.*

123. R.H. O'Connell a montré l'importance de l'idéologie de la royauté davidique dans la mise en place de l'intrigue même du Livre des Juges. Par exemple Robert H. O'Connell, The Rhetoric of the Book of Judges, p. 281-282 ; cf. encore I. de Castelbajac, pour qui « Tout se passe comme si le deutéronomiste avait utilisé des traditions nordistes qu'il aurait retournées contre elles-mêmes [...] », Isabelle de Castelbajac, « Les Juges d'Israël : Une invention du Deutéronomiste ? », *Revue de l'histoire des religions*, vol. 221 n° 1 (2004), p. 96.

autonome qui fera suite au Livre de Josué[124].

Tableau 1 : Formation simplifiée du Livre des Juges

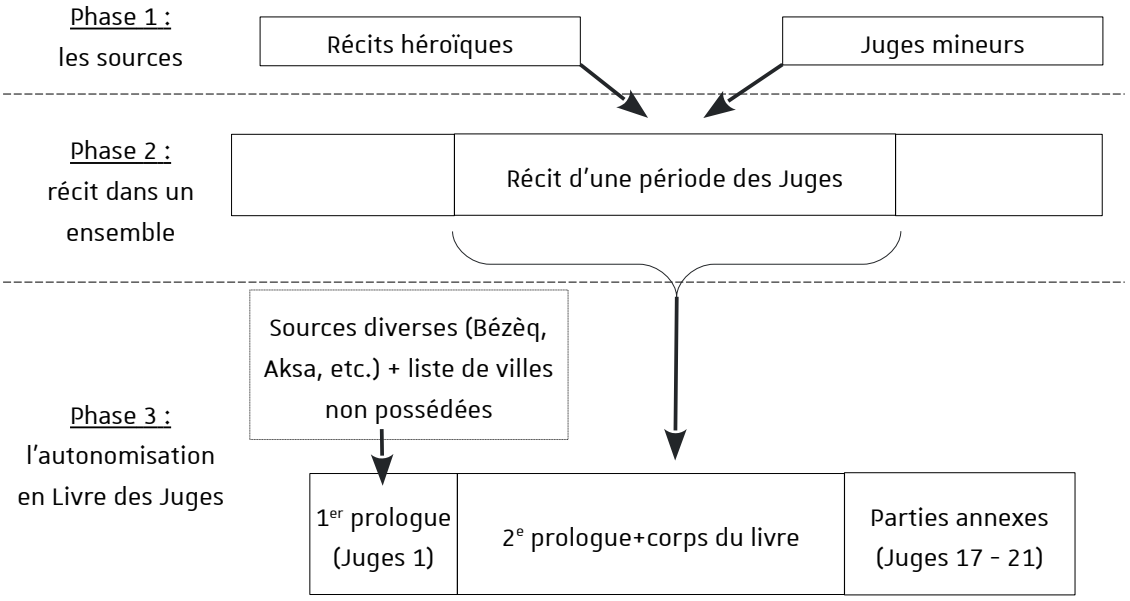

Ce tableau[125] permet de voir que Juges 1 est inséré lors de la dernière phase rédactionnelle. Aussi, nous chercherons plutôt à clarifier la phase d'autonomisation de la période des Juges en livre (avec Juges 1)[126]. Il est indéniable que la formation du texte avant sa constitution en livre a été complexe. Par exemple, si l'on regarde les nombreuses propositions de W. Gross[127], elles se regroupent en quatre phases. Ainsi, cela ajoute une phase intermédiaire avant l'introduction de Juges 1 dans le récit.

1) La première phase est la formation de traditions sans contexte historique (cf. Juges 3,15 - 8,1). Elles auraient été associées et augmentées, sans pour autant être reliées les unes aux autres (« *unverbundene Fragmente* »[128]).

2) Une deuxième phase de composition serait les deux éditions deutéronomistes (DtrR et DtrS). Le

124. G. Auld montrera que Juges 1 est un ajout datant de la structuration en livre du récit de la période des Juges, cf. A. Graeme Auld, « Judges I and History: A Reconsideration », *Vetus Testamentum*, vol. 25 n° 2a (1975), p. 276 ; cf. aussi Mareike Rake, *Juda wird aufsteigen!*, p. 18 ; Erhard Blum, « Der kompositionelle Knoten am Übergang von Josua zu Richter. Ein Entflechtungsvorschlag », *in* Wolfgang Oswald (dir.), *Textgestalt und Komposition. exegetische Beiträge zu Tora und Vordere Propheten*, Tübingen, Mohr Siebeck, 2010, p. 275.

125. Ce tableau est une simplification des étapes rédactionnelles opérées à partir de diverses théories, cf. A. Graeme Auld, « Judges I and History » ; Mareike Rake, *Juda wird aufsteigen!* ; Erhard Blum, « Der kompositionelle Knoten am Übergang von Josua zu Richter: Ein Entflechtungsvorschlag », *op. cit.*

126. Nous aborderons l'histoire de la formation du premier prologue plus en détail dans notre partie « I.4.A.. Juges 1 : Histoire de la recherche », p. 42.

127. Cf. Walter Groß, *Richter*, p. 82-91.

128. *Ibid.*, p. 82.

premier rédacteur (DtrR) fait surtout un travail d'édition à partir des récits issus de la première phase. Il y ajoute notamment une vision théologique de l'histoire basée sur l'enchaînement faute-punition[129] et le récit d'Otniel (Juges 3,7-11). Il crée ainsi le récit d'une période historique en s'adressant aux tribus d'Israël[130]. Le second rédacteur (DtrS) ajoute le discours d'adieu de Josué en Josué 23 et le fait que les territoires soient encore à conquérir, ce qui nécessitera l'ajout de Juges 2,6.17.20-21)[131].

3) S'ajoute ensuite une phase intermédiaire moins homogène regroupant de multiples couches rédactionnelles, dont celle du récit de Samson (Juges 14 et 15 puis 13 et 16). On observe que c'est durant cette phase intermédiaire qu'un auteur a ajouté le discours de l'ange à Bokim en Juges 2,1-5. Ces cinq versets appartiennent donc à une autre phase rédactionnelle que Juges 1.

4) Et enfin une dernière phase à une époque postexilique aurait consisté à lier l'ensemble de ces rédactions dans un *Livre des Juges* en y ajoutant le cadre (Juges 1 et Juges 17 - 21).

129. « Schuld Strafe-Schema », *ibid.*, p. 86.

130. Pour W. Gross, la référence à Caleb par Otniel en Juges 3,9 fait une continuité générationnelle avec Josué, cf. *ibid.*, p. 85. Si l'idée de l'expression d'un changement de génération est vraisemblable, il est néanmoins nécessaire d'expliquer, en plus, le lien entre Josué et Caleb. Ce qui peut être fait avec Nombres 14,6-9. Le passage de la génération de Moïse à celle de Josué se retrouve également en Deutéronome 31,7 ; 34,9. Ainsi, synchroniquement il y a bien l'expression d'une nouvelle génération suite au Livre de Josué. Mais le Livre de Josué n'est pas nécessaire à la démonstration que les Juges sont des « régents d'Israël » (« Regenten Israels », cf. *ibid.*, p. 85), à l'image de Caleb et Otniel.

131. Cf. Walter Groß, *Richter*, p. 86-87.

Tableau 2 : Simplification de l'histoire de la formation selon W. Gross

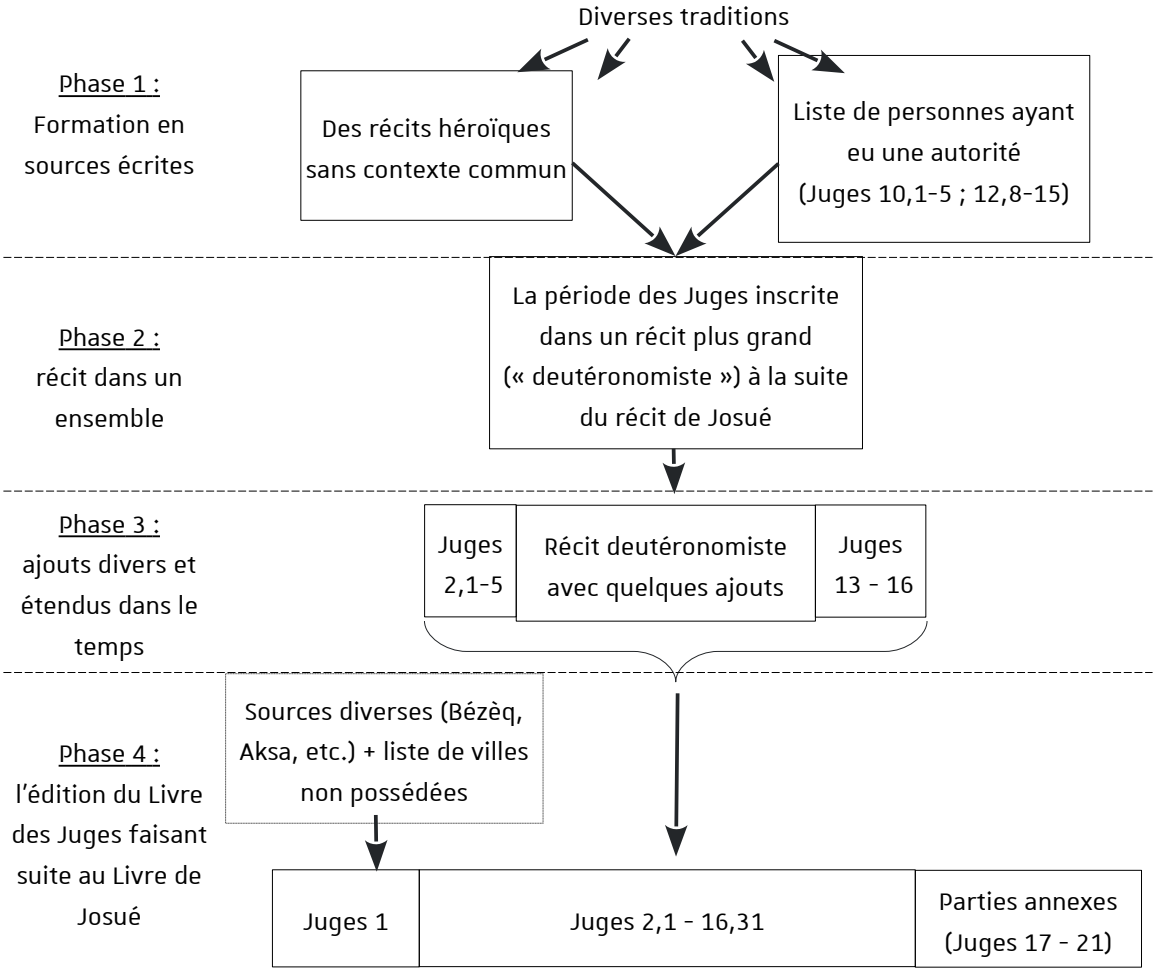

Ce tableau rend visible un premier mouvement général d'organisation d'un ensemble de matériaux ; ils ont ensuite été assemblés pour former un récit cohérent que W. Gross comprend comme relevant de la théologie deutéronomiste[132] ; puis divers ajouts se seraient agglomérés au fil du temps jusqu'à une dernière couche rédactionnelle postexilique qui aurait lié Juges 2 - 16 avec un chapitre introductif et des parties annexes pour former un livre indépendant.

Retenons pour la suite de notre travail que les premiers chapitres du Livre des Juges ont eu une histoire rédactionnelle différente. Juges 2,6s appartient à la rédaction deutéronomiste du récit de la période des Juges et Juges 2,1-5 est inséré durant la phase intermédiaire avant la constitution d'un livre autonome et l'introduction de Juges 1.

132. Sur une phase de transmission orale de traditions autour de figures héroïques, puis leur constitution dans un récit deutéronomiste, cf. Yigal Levin, « Ideology and Reality in the Book of Judges », *in* Gershon Galil *et al.* (dirs.), *The Ancient Near East in the 12th-10th Centuries BCE: Culture and History: Proceedings of the International Conference, held at the University of Haifa, 2-5 May, 2010*, Münster, Ugarit-Verlag, 2012, p. 309-326.

I.3.A.3. Repères rédactionnels sur la partie introductive Juges 1,1 - 3,6

Avant de pouvoir aborder la structure littéraire de Juges 1, nous devons encore préciser quelques éléments de l'histoire rédactionnelle pour la partie introductive de Juges 1,1 – 3,6. Elle se décompose en trois textes. Juges 1 introduit le récit en tant qu'ouvrage autonome. Juges 2,1-5 contient un discours de l'ange (מַלְאַךְ)[133] de Bokim et a une historie textuelle particulière. Puis, Juges 2,6 – 3,6 relève quant à lui de la théologie deutéronomiste, ou d'une vision théologique de l'histoire propre que l'on ne retrouve pas en Juges 1.

Juges 1,1 – 3,6 est un ensemble littéraire introductif au Livre des Juges[134]. Il est divisible en deux prologues, Juges 1,1 – 2,5 et Juges 2,6 – 3,6[135]. Le deuxième prologue (Juges 2,6 – 3,6) est décrit comme étant l'introduction deutéronomiste[136]. Ensuite, Juges 2,1-5 a une histoire rédactionnelle particulière. Il peut être compris comme une conclusion littéraire à Juges 1 en tant qu'il lui fournit une morale, bien qu'il n'appartienne pas à la même phase rédactionnelle[137]. Nous aurions ainsi deux parties introductives, ou deux prologues au Livre des Juges, avec une phase intermédiaire qui ajoute le discours d'un ange (Juges 2,1-5).

Commençons par le deuxième prologue (Juges 2,6 – 3,6). Il est traversé par une phraséologie[138] et

133. Cf. Juges 2,1a : וַיַּעַל מַלְאַךְ־יְהוָה מִן־הַגִּלְגָּל אֶל־הַבֹּכִים (« L'ange du SEIGNEUR monta de Guilgal à Bokim » (TOB 2010).

134. Par exemple Thomas Römer, *La première histoire d'Israël*, p. 12 ; Matthias Ederer, *Ende und Anfang*, p. 9.

135. On trouve parfois l'idée que le premier prologue s'arrête en Juges 2,10 plutôt qu'en Juges 2,5, cf. Erich Zenger et Christian Frevel (dirs.), *Einleitung in das Alte Testament*, 8e éd. augmentée, Stuttgart, Verlag W. Kohlhammer, 2012, p. 270. L'enjeu entre les deux propositions est de savoir si le récit de la mort de Josué dans le Livre des Juges termine la partie commencée par l'annonce de la mort de Josué en Juges 1,1, ou s'il indique un nouveau commencement. Par exemple, R. Smend fait commencer l'édition deutéronomiste du Livre des Juges en Juges 2,10, cf. Rudolf Smend, « Das Gesetz und die Völker. Ein Beitrag zur deuteronomistischen Redaktionsgeschichte », *op. cit.*, p. 506 ; cf. aussi Y. Amit qui distingue le récit sur la mort de Josué en identifiant trois parties introductives Juges 1,1-2,5 ; Juges 2,6-10 et 2,11-3,6, cf. Yaira Amit, *The Book of Judges: The Art of Editing*, Leiden/Boston, Brill, 1999, p. 124. Nous choisissons de clore le premier prologue après le discours de l'ange en Juges 2,1-5 qui fournit à Juges 1 une interprétation morale qui lui sert de conclusion dans une lecture synchronique.

136. Juges 2,6 – 3,6 est déjà identifié comme l'introduction deutéronomiste dans la théorie de M. Noth, cf. Martin Noth, *Überlieferungsgeschichtliche Studien*, p. 47.

137. Cf. Erhard Blum, « Der kompositionelle Knoten am Übergang von Josua zu Richter: Ein Entflechtungsvorschlag », *op. cit.*, p. 250-251 ; André Wénin, *Échec au Roi : L'art de raconter la violence dans le Livre des Juges*, Bruxelles, Lessius, 2013, p. 23. Pour la diachronie, E.A. Knauf propose que Juges 2,1-5 soit un texte datant de la période hasmonéenne, alors que Juges 1,1 – 36 et 2,6-10 serait plus ancien, cf. Ernst Axel Knauf, *Richter*, Zurich, Theologischer Verlag Zürich, 2016.

138. Il y a plusieurs types de phraséologies qualifiés de deutéronomistes dans le Livre des Juges. Citons par exemple « il n'y avait pas de roi en Israël et chacun a fait ce qui était juste à ses propres yeux », Marvin A. Sweeney, « Davidic Polemics in the Book of Judges », *Vetus Testamentum*, vol. 47 n° 4 (octobre 1997), p. 520 ; Reinhard Gregor Kratz, *Die Komposition der erzählenden Bücher des Alten Testaments*, p. 203. Toutefois, la clef de lecture deutéronomiste dont nous faisons mention est celle du cycle : « ils firent le mal aux yeux de Yhwh », Israël est oppressé, ils crient, Yhwh suscite un sauveur, ils sont en paix, cf. « I.3.B.1.. Cycles des Juges et décadence (Juges 3,7 – 16,31) », p. 37-40. Pour un questionnement sur cette introduction et la distinction entre la clef de lecture en Juges 2,11-19 et le corps du livre, cf. Walter Beyerlin, « Gattung und Herkunft des Rahmens im Richterbuch », *in* Ernst Würthwein et Otto

une théologie que l'on a qualifiées de « deutéronomistes »[139]. Juges 2,10-19 semble en être le cœur[140] et renvoie aux cycles des Juges[141] présents en Juges 3,7 - 16,31. Ainsi, Juges 2,6 - 3,6 peut-être compris comme l'introduction deutéronomiste à Juges 3,7 - 16,31 et propose une clef de lecture pour Juges 3,7 - 16,31. Autrement dit, Juges 2,6 - 3,6 conduit narrativement le lecteur vers le corps du livre contenant les récits individuels des Juges.

Les cinq premiers versets du deuxième chapitre (Juges 2,1-5) forment du point de vue littéraire comme une conclusion à Juges 1,1-36. Il s'agit du discours d'un ange à Bokim. Lu à la suite de Juges 1, ce discours donne une orientation morale au récit de Juges 1 qui le précède (cf. Juges 2,2 : « mais vous n'avez pas écouté ma voix »[142]). Juges 2,1-5 aurait pour fonction de rappeler qu'il ne faut pas d'alliance avec les Cananéens (cf. Exode 34,12) et de faire écho à l'ange d'Exode 14,19a ; 23,20s ; 32,34 ; 33,2.3b[143].

Toutefois, contrairement à Juges 2,1-5, Juges 1 ne donne aucun commentaire moral sur les évènements qu'il narre[144]. De plus, Juges 2,1-5 présuppose une assemblée du peuple à Guilgal, ce qui est incompatible avec la fin de Juges 1 où chaque tribu est répartie dans son territoire. Selon E. Blum, cela montre que Juges 2,1-5 aurait été inséré entre Josué 23,1-16 et Juges 2,6-10 comme

---

Kaiser (dirs.), *Tradition and Situation: Studien zur alttestamentlichen Prophetie*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1963, p. 1-29 ; Walter Beyerlin, « Geschichte und heilsgeschichtliche Traditionsbildung im Alten Testament: Ein Beitrag zur Traditionsgeschichte von Richter VI-VIII », *Vetus Testamentum*, vol. 13 n° 1 (janvier 1963), p. 1-25.

139. Par exemple, Marie-Joseph Lagrange, *Le Livre des Juges*, Paris, Librairie Victor Lecoffre, 1903, p. XXIII-XXIV ; A. Graeme Auld, « Judges I and History » ; Frederick E. Greenspahn, « The Theology of the Framework of Judges », *Vetus Testamentum*, vol. 36 n° 4 (1986), p. 385-396 ; Marvin A. Sweeney, « Davidic Polemics in the Book of Judges » ; Yigal Levin, « Ideology and Reality in the Book of Judges », *op. cit.* Comme le souligne M. Ederer, la recherche s'est longtemps concentrée sur cette partie deutéronomiste, cf. Matthias Ederer, *Ende und Anfang*, p. 4.

140. Le cœur de l'introduction identifié par S. Gillmayr-Bucher, cf. Susanne Gillmayr-Bucher, « Framework and Discourse in the Book of Judges », *Journal of Biblical Literature*, vol. 128 n° 4 (2009), p. 687-702. Sur l'exposé deutéronomiste, cf. aussi Reinhard Gregor Kratz, *Die Komposition der erzählenden Bücher des Alten Testaments*, p. 195-196 ; Walter Groß, *Richter*, p. 140-144 ; Erhard Blum, *Textgestalt und Komposition. exegetische Beiträge zu Tora und Vordere Propheten*, Tübingen, Mohr Siebeck, 2010, p. 249-280.

141. Pour une définition de la notion de cycle des Juges, cf. « I.3.B.1.. Cycles des Juges et décadence (Juges 3,7 - 16,31) », p. 37.

142. Pour comprendre la portée morale du non respect de l'alliance faite avec Dieu, cf. l'ensemble de Juges 2,1-5 : « (1) L'ange du SEIGNEUR monta de Guilgal à Bokim et dit : « Je vous ai fait monter d'Égypte et je vous ai fait entrer dans le pays que j'avais promis par serment à vos pères. J'avais dit : "Jamais je ne romprai mon alliance avec vous, (2) et vous, vous ne conclurez pas de pacte avec les habitants de ce pays ; vous renverserez leurs autels." Mais vous n'avez pas écouté ma voix. Qu'avez-vous fait là ! (3) Alors je dis : "Je ne les chasserai pas devant vous ; ils seront pour vous un traquenard, et leurs dieux seront pour vous un piège." » (4) Or, dès que l'ange du SEIGNEUR eut adressé ces paroles à tous les fils d'Israël, le peuple poussa des cris et ils pleurèrent. (5) Ils nommèrent ce lieu Bokim et là ils offrirent des sacrifices au SEIGNEUR » (traduction TOB 2010).

143. Cf. Erhard Blum, « Der kompositionelle Knoten am Übergang von Josua zu Richter: Ein Entflechtungsvorschlag », *op. cit.*, p. 256-259.

144. Le discours d'Adonï-Bézèq en Juges 1,7 présente un commentaire théologique. Après sa défaite, le personnage dit que c'est un dieu qui a agi. Pour Juges 1,7, l'action militaire de Juda coïncide avec l'action de Dieu. Pour plus de détails, cf. « II.4.F.2.. Notion de justice », p. 169-173.

une actualisation post-deutéronomiste[145] d'Exode 23,20[146]. En outre, son discours n'est ni directement lié à Juges 1, ni à Juges 2,6 - 3,6. Par son interprétation morale, Juges 2,1-5 est proche de l'introduction deutéronomiste du Livre des Juges et par sa juxtaposition à Juges 1, il lui fournit une conclusion. Mais il n'appartient véritablement à aucune de ces deux parties.

Le premier chapitre du Livre des Juges (Juges 1) appartient à la couche rédactionnelle la plus récente et a pour fonction de rendre autonome le récit de la période des Juges en tant que livre. Nous nous attarderons davantage sur son contenu dans notre partie suivante[147], mais pour terminer ces repères rédactionnels, ajoutons que les deux prologues Juges 1 et Juges 2 commencent par la mention de la mort de Josué[148]. La première mention en Juges 1,1, est courte et se limite à sa mention, tandis qu'en Juges 2,6-10 on trouve un récit de l'enterrement qui est parallèle à celui de Josué 24,31-33. Cette deuxième mention de la mort de Josué en Juges 2,6-10 peut s'interpréter comme la marque de l'insertion ultérieure de Juges 1[149].

D'un point de vue général, les deux prologues se distinguent par une différence thématique. Juges 2,6 - 3,6 est tourné vers le corps du livre (Juges 3,7 - 16,31) et offre une interprétation théologique de l'histoire que forment les cycles individuels des Juges[150]. Mais cette interprétation de l'histoire n'a aucune correspondance en Juges 1. Le premier prologue (Juges 1,1-36 et 2,1-5)[151] est un exposé de la conquête du pays de Canaan qui montre l'échec des tribus à expulser les Cananéens (cf. notamment Juges 1,19.21.27-36).

145. Elle était auparavant considérée comme deutéronomiste, cf. Uwe Becker, *Richterzeit und Königtum*, p. 68-72 ; Rudolf Smend, « Das uneroberte Land », *in* Georg Strecker (dir.), *Das Land Israel in biblischer Zeit: Jerusalem-Symposium 1981 der Hebräischen Universität und der Georg-August-Universität*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1983, p. 100-101.

146. Cf. Erhard Blum, « Der kompositionelle Knoten am Übergang von Josua zu Richter. Ein Entflechtungsvorschlag », *op. cit.*, p. 256-262 ; cf. aussi Alfred Marx, « Forme et fonction de Juges 2, 1-5 », *Revue d'Histoire et de Philosophie Religieuses*, vol. 59 n° 3-4 (1979), p. 341-350 ; Lee Roy Martin, « From Gilgal to Bochim: The Narrative Significance of the Angel of Yahweh in Judges 2:1 », *Journal for Semitics*, vol. 18 n° 2 (2009), p. 331-343.

147. Cf. « I.3.B.. Structure littéraire du Livre des Juges », p. 37-41 et « I.4.. Juges 1 : Rédaction, thèmes et structure », p. 41.

148. Cf. Erich Zenger et Christian Frevel (dirs.), *Einleitung in das Alte Testament* ; Marvin A. Sweeney, « Davidic Polemics in the Book of Judges », p. 519. Sur l'importance du récit de la mort de Josué pour la compréhension du lien entre le Livre de Josué et le Livre des Juges, cf. Christian Frevel, « Deuteronomistisches Geschichtswerk oder Geschichtswerke? », *op. cit.*, notamment p. 93-94.

149. Par exemple Uwe Becker, *Richterzeit und Königtum*, p. 68-72.

150. Pour une définition de la notion de cycles des Juges, cf. « I.3.B.1.. Cycles des Juges et décadence (Juges 3,7 - 16,31) », p. 37.

151. Pour E. Blum, il y a une continuité logique, littéraire de Juges 1,1 - 2,5(6), alors même que : « Ebenso gravierend ist die Differenz zwischen Ri 1 und 2,1-5. Die *Mal'ak*-Episode ist nachweislich nicht als Abschluss und theologische Deutung von Ri 1 gestaltet worden », Erhard Blum, « Der kompositionelle Knoten am Übergang von Josua zu Richter: Ein Entflechtungsvorschlag », *op. cit.*, p. 250 (il nuance cette affirmation p. 256).

I.3.B. Structure littéraire du Livre des Juges

Le texte de Juges 1 est compris comme étant le résultat de la volonté d'un rédacteur postexilique d'encadrer le Livre des Juges avec Juges 1, et 17 - 21 afin de lui donner une autonomie[152]. À présent, pour comprendre la structure littéraire de l'ensemble du livre, nous allons commencer par observer le tableau suivant :

Tableau 3 : Structure littéraire simplifiée de l'ensemble du Livre des Juges

<table>
<tr><td colspan="4">Partie introductive</td><td>Partie centrale</td><td colspan="2">Parties annexes</td></tr>
<tr><td colspan="2">1er prologue</td><td colspan="2">2e prologue</td><td rowspan="2">Juges 3,7 - 16,31</td><td rowspan="2">Juges 17,1 - 18,31</td><td rowspan="2">Juges 19,1 - 21,25</td></tr>
<tr><td>Juges 1,1-36</td><td>Juges 2,1-5</td><td>Juges 2,6-10</td><td>Juges 2,11 - 3,6</td></tr>
</table>

D'un point de vue littéraire, le Livre des Juges se subdivise en trois parties : la double partie introductive, la partie centrale, les parties annexes.

Nous proposons d'aborder le contexte littéraire de Juges 1. Nous commencerons par la structure du corps du livre (Juges 3,7 - 16,31) qui est la partie centrale autour de laquelle s'est formé le Livre des Juges. Il se compose de courtes notices de Juges mineurs (Juges 10,1-5 et 12,7-15) et de récits héroïques (Juges 3,7-11.12-30 ; 4,1 - 5,31 ; 6,1 - 8,35 ; 10,6 - 12,6 ; 13,1 - 16,31) plus développés. Ces notices et ces récits sont agencés de manière à offrir au lecteur une lecture théologique de l'histoire basée sur le cycle : faute des Israélites — punition de Yhwh — délivrance d'un Juge. Nous pourrons ensuite voir plus en détail les parties introductives (Juges 1,1 - 3,6) et annexes (Juges 17 - 21) qui encadrent l'ouvrage[153].

I.3.B.1. Cycles des Juges et décadence (Juges 3,7 - 16,31)

Reprenons l'article de S. Gillmayr-Bucher pour comprendre la cohérence de l'ensemble du livre. Elle développe l'idée que le Livre des Juges est travaillé par deux voies différentes. L'une d'elles émane des récits individuels (Juges 3,7 - 16,31), c'est-à-dire du corps du livre que forment les récits des héros nommés Juges. Et l'autre est celle exprimée dans le deuxième prologue du Livre des Juges (Juges 2,6-3,6), plus exactement, par Juges 2,11–19 qui est le cœur de l'introduction du livre[154].

152. Par exemple Erhard BLUM, « Der kompositionelle Knoten am Übergang von Josua zu Richter. Ein Entflechtungsvorschlag », *op. cit*.

153. Cf. « Tableau 3 : Structure littéraire simplifiée de l'ensemble du Livre des Juges », p. 37 ; cf. aussi André WÉNIN, *Échec au Roi*, p. 11.

154. Cf. Susanne GILLMAYR-BUCHER, « Framework and Discourse in the Book of Judges », p. 687–688. Relevons qu'elle n'aborde le Livre des Juges qu'à travers Juges 2,11–19 qui est dans l'introduction deutéronomiste. Cette démarche lui permet de dresser assez rapidement un tableau de l'ensemble du livre, mais a l'inconvénient de laisser de côté certains aspects non deutéronomistes, dont ce qui est exprimé en Juges 1.

Ainsi, d'après S. Gillmayr-Bucher, Juges 2,11–19 donne un critère pour la lecture du noyau du livre (Juges 3,7 - 16,31). Il y a deux niveaux de structure qui sont observés. Le premier est à l'intérieur de ce que nous avons désigné comme *cycle* des Juges. Cette notion de cycle fait référence à leurs aspects circulaires et répétitifs dans l'exposé du récit (faute-punition-délivrance)[155]. La deuxième structure se situe à un niveau de l'ensemble des récits (Juges 3,7 - 16,31). L'enchaînement des cycles semble structuré autour du récit de Jephté (Juges 10,6 - 12,6) à partir duquel il y a une décadence.

C'est d'abord au niveau de la microstructure de chaque récit de Juge, que s'observe un cycle, ou une trame stéréotypée (faute-punition-délivrance) associée à la rédaction deutéronomiste[156]. Cette trame telle qu'elle est exposée en Juges 2,11-19[157] se compose de plusieurs étapes : Israël « fait le mal aux yeux de Yhwh » ; il est « livré aux mains des ennemis » ; Dieu envoie un sauveur, ou un Juge, qui vainc l'ennemi et Israël est en paix jusqu'à la mort du Juge[158]. Ces éléments de Juges 2,11-19 se retrouvent dans le corps du livre (Juges 3,7 - 16,31) de manière suffisamment évidente pour que l'on puisse y voir un cycle répétitif. Toutefois, ces éléments stéréotypés ne sont présents en totalité de manière évidente que pour le récit d'Otniel en Juges 3,7-11[159].

La structure de ces cycles a été rapprochée de celle des récits sur le règne des rois[160] et semble avoir pour fonction de porter un discours théologique sur le déroulement de l'histoire (faute-punition-délivrance)[161]. Pourtant, comme le montre B.G. Webb, cet enchaînement inconstant de cycles est une spirale plutôt qu'une boucle[162]. Cette spirale tend à montrer une décadence qui se

155. Pour la reconnaissance de cette structure stéréotypée, cf. Uwe Becker, *Richterzeit und Königtum* ; Robert H. O'Connell, *The Rhetoric of the Book of Judges*.

156. Par exemple : Nicolas Brulin, *Le souffle des juges : L'influence de la* רוּחַ *en Juges 3,7 - 16,31*, Mémoire de Master en Théologie fondamentale, Université de Strasbourg, Strasbourg, 4 septembre 2012 ; Corinne Lanoir, « Juges », *op. cit*.

157. L'élément du cri des fils d'Israël vers Yhwh (par exemple Juges 3,9aα וַיִּזְעֲקוּ בְנֵי־יִשְׂרָאֵל אֶל־יְהוָה) fait partie de la phraséologie deutéronomiste (cf. Corinne Lanoir, « Juges », *op. Cit.*), cependant, elle n'est pas présente en Juges 2,11-19. Mais l'élément des cris pourraient être compris en Juges 2,20-23 (ou même en Juges 2,1-5), cf. Walter Beyerlin, « Gattung und Herkunft des Rahmens im Richterbuch », *op. cit.*, p. 4 ; Philippe Guillaume, *Waiting for Josiah*, p. 9-11, cf. aussi p. 227-253. W. Gross propose d'y voir deux évènements rédactionnels : le premier aurait introduit les éléments faute-punition du cycle, puis l'autre l'élément de l'intervention de Dieu après les cris du peuple, cf. Walter Groß, *Richter*, p. 86.

158. Cf. Susanne Gillmayr-Bucher, « Framework and Discourse in the Book of Judges », p. 691-693.

159. Cf. Robert H. O'Connell, *The Rhetoric of the Book of Judges*, p. 22-25 ; Corinne Lanoir, « Juges », *op. cit.*, p. 345-357 ; Walter Groß, *Richter*, p. 190 ; cf aussi Nicolas Brulin, « Le souffle des juges », p. 22-26.

160. Cf. Wolfgang Richter, « Zu den »Richtern Israels« », *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft*, vol. 77 n° 1 (1965), p. 45-47.

161. Cf. Mary L. Conway, *Judging the Judges: A Narrative Appraisal Analysis*, University Park, Pennsylvania, Eisenbrauns, 2020.

162. « Le modèle de cette partie du livre a souvent été décrit en termes d'un cycle répétitif d'apostasie, d'oppression, d'appel à Yahvé, de délivrance, de paix et d'apostasie renouvelée. Il y a certainement beaucoup de répétitions dans cette longue section centrale, mais il y a aussi des changements progressifs, de sorte que le résultat est mieux décrit en termes de spirale descendante qu'en termes de simple cycle » (traduction personnelle), Barry G. Webb,

termine par le récit de Samson (Juges 13,1 - 16,31) qui ne sera pas un chef militaire et agira en fonction d'intrigues personnelles (par exemple Juges 15,1-19). Cette décadence vers l'incapacité du Juge à libérer Israël a également été appliquée à la succession des notices de conquêtes en Juges 1. Après le succès de Juda (cf. Juges 1,4-7 et 8-18)[163], les tribus sont de moins en moins capables de conquérir leurs territoires, jusqu'à Dan qui n'y parvient pas (cf. Juges 1,34-35)[164]. La décadence observée dans le corps de l'ouvrage peut être rapprochée de la macrostructure et de l'hypothèse de deux listes de Juges construites autour d'un récit central.

Le corps du Livre des Juges est l'association de divers récits héroïques (Juges 3,7-11.12-30 ; 4,1 - 5,31 ; 6,1 - 8,35 ; 10,6 - 12,6 ; 13,1 - 16,31)[165] et de Juges mineurs (Juges 10,1-5 et 12,7-15). Lorsqu'ils ont été rassemblés et édités pour former un récit global cohérent, ils l'ont été selon un certain ordre. Ainsi, en sus du phénomène de cycle décrit plus haut, il semble que la manière d'agencer ces récits tende à montrer une dégradation dans la capacité des Juges à sauver Israël. Cette dégradation est parfois qualifiée d'apostasie croissante[166].

La dégradation globale de la capacité à sauver Israël aurait pour point central le récit de Jephté (Juges 11 - 12). C'est à partir de ce récit que l'on constate une dégradation nette entre la vocation du Juge et ce qu'il réalise. Ceci se vérifie dans l'image de la femme véhiculée dans le récit[167]. Sa capacité d'autodétermination se trouve fortement diminuée à partir du récit de Jephté (Juges 11 – 12) et du sacrifice de sa fille (Juges 11,29-40). Alors que précédemment l'image de la femme était plutôt positive[168] (par exemple, Yaël en Juges 4,17-24 ou Aksa en Juges 1,12-15)[169]. Le point d'orgue de la dégradation de la capacité à sauver se trouve dans le récit de Samson. Il ne sera jamais un dirigeant militaire qui unifie des tribus contre un danger. C'est un homme seul qui ne combat pas

The Book of Judges, Grand Rapids, William B. Eerdmans, 2012, p. 34.

163. Nous distinguerons par la suite entre Juda qui est la tribu coalisée avec Siméon en Juges 1,3 et les fils de Juda qui sont l'ensemble des groupes présent dans le sud et au centre et qui comprend Juda, Siméon et les fils de Benjamin, cf. « Tableau 8 : Association des groupes au sud de Jérusalem », p. 150.

164. Cf. « I.4.B.1.. Juges 2,6 - 3,6 et la décadence », p. 46-51.

165. Le texte le plus ancien est certainement le cantique de Débora (Juges 5) dont la tradition pourrait remonter au X^e siècle av. J.-C., cf. Walter Groß, *Richter*, p. 82-83.

166. F.M. Cross propose une rédaction deutéronomiste montrant une apostasie dont l'issue est inévitable. Alors qu'une autre vision, à partir du livre des Rois et de Josias, montre un espoir au milieu de l'apostasie avec la restauration de la dynastie davidique, cf. Frank Moore Cross, « The Themes of the Book of Kings and the Structure of the Deuteronomistic History », *op. cit.*, p. 284. Le terme d'apostasie (« apostasy ») se trouve encore dans d'autres études, par exemple David Janzen, « Why the Deuteronomist Told about the Sacrifice of Jephthah's Daughter », *Journal for the Study of the Old Testament*, vol. 29 n° 3 (mars 2005), p. 342 (342-352) ; Richard D. Nelson, « Ideology, Geography, and the List of Minor Judges », p. 349 (349-351).

167. Cf. K. Lawson Younger, *Judges and Ruth*, Grand Rapids, Zondervan, 2002, p. 37 ; Barry G. Webb, *The Book of Judges* (2012), p. 50-51.

168. Par exemple, Athalya Brenner (dir.), *A Feminist Companion to Judges*, Sheffield, JSOT Press, 1993.

169. Remarquons que ces passages ne sont pas toujours compris positivement. Pour Yaël en Juges 4,17-24, par exemple Brian Tidiman, *Le livre des Juges*, Vaux-sur-Seine, Édifac, 2004, p. 58. Pour Aksa en Juges 1,12-15, cf. David M. Gunn, *Judges*, Malden, Blackwell, 2005, p. 17-33.

pour Israël, mais à cause de conflits personnels (cf. Juges 15,9-17 et 16,1-3) et d'intrigues conjugales (cf. Juges 14,10-20 et 16,1-21)[170].

I.3.B.2. Parties annexes (Juges 17 - 21)

Le Livre des Juges se termine par un épilogue en Juges 17 - 21 qui peut être divisé en deux sous-parties Juges 17 - 18 et 19 - 21[171]. Ces parties annexes contrastent avec le corps du livre (Juges 3 - 16) par le fait qu'ils ne décrivent plus des actions isolées de personnages héroïques ou importants, exerçant un certain pouvoir, mais forment deux longs récits cohérents[172]. Cette rupture stylistique par rapport au reste du livre leur vaut d'être plus volontiers nommés parties annexes ou appendices[173] plutôt que conclusion. Toutefois, ils proposent effectivement une situation finale au Livre des Juges[174]. Cette situation peut être qualifiée de chaotique[175].

Il est probable que Juges 17 - 21 ait été ajouté lors de la constitution du Livre des Juges par des rédacteurs ayant la même volonté rédactionnelle que pour Juges 1[176]. Le cadre qu'ils forment avec le début du livre est nettement visible à plusieurs endroits[177] :

Juges 17 - 18 reprend des évènements de la tribu de Dan que l'on avait quittée sur un échec en Juges 1,34-36 (cf. Josué 19,47). Ils parviennent à s'installer dans un territoire en exterminant une population pacifique (cf. Juges 18,1-13.27-29) et construisent un sanctuaire à partie d'idoles volées (cf. Juges 17,1-13 ; 18,14-27.30-31). Ensuite, Juges 19 - 21 raconte un crime commis dans la tribu de Benjamin (Juges 19) qui indigne Israël. Les fils d'Israël sont alors unis (cf. Juges 19,30 - 20,1-2), comme en Juges 1,1-2 avant que chaque tribu se disperse dans leurs lots (cf. Juges 1,9-21 pour le

170. On retrouve malgré tout l'idée que Samson est un Juge pour tout Israël. Par exemple, en Juges 15,20 : « Samson jugea Israël à l'époque des Philistins pendant vingt ans » (traduction TOB 2010).

171. Par exemple Barry G. WEBB, *The Book of Judges* (2012), p. 32.

172. Pour un résumé de ce découpage, cf. Marvin A. SWEENEY, « Davidic Polemics in the Book of Judges », p. 518-519. Il propose une version différente de la partie finale que celle de Robert G. BOLING, *Judges*, p. 29-38.

173. Par exemple Reinhard Gregor KRATZ, *Die Komposition der erzählenden Bücher des Alten Testaments*, p. 203.

174. Sur la fonction récapitulative de Juges 17 - 18, cf. Yaira AMIT, *The Book of Judges*, p. 317-336 et sur la fonction conclusive, cf. *ibid.*, p. 337-357.

175. Cf. « es hängt illegitimem JHWH-Kult an (Ri 17-18), und es vermag auf eine soziale Untat nur selbstzerstörerisch zu reagieren (Ri 19- 21) - und deutet andererseits überraschend eine positive Perspektive an: das aus Juda erwachsene davidische Königtum kann die Wende zum Besseren bringen », Walter GROß, *Richter*, p. 91.

176. On retrouve le thème de la conquête avec la recherche d'un territoire par Dan en Juges 17,7 - 18,31 (cf. Josué 19,47) qui est pris en compte par Juges 1,34-35. Il y a également une même vision projudéenne en Juges 19 - 21 et en Juges 1,2s.8.21 qui met en avant Juda. En revanche, Juges 19 - 21 s'accorde mieux à la suite de la conquête de Juges 1 que de celle de Josué 1 - 11. Ce qui, selon S. Schulz, donne l'hypothèse d'une rédaction de Juges 1 entre celles de Juges 17 - 18 et 19 - 20, cf. Sarah SCHULZ, *Die Anhänge zum Richterbuch*, p. 223-224. Sur l'histoire rédactionnelle, cf. aussi Robert G. BOLING, *Judges*, p. 36-37 ; Uwe BECKER, *Richterzeit und Königtum*, p. 303 ; Erhard BLUM, « Der kompositionelle Knoten am Übergang von Josua zu Richter: Ein Entflechtungsvorschlag », *op. cit.*, p. 274-275 ; Cynthia EDENBURG, *Dismembering the Whole: Composition and Purpose of Judges 19 - 21*, Atlanta, Society of Biblical Literature Press, 2016.

177. Juges 1 et 17 - 21 sont liés notamment par l'attente royale qu'ils thématisent, cf. Gregory T. K. WONG, *Compositional Strategy of the Book of Judges: An Inductive, Rhetorical Study*, Leiden/Boston, Brill, 2006, p. 226.

sud et 1,22-36 pour le nord). Mais ils sont rassemblés autour de problèmes internes qui mènent à une guerre intertribale (cf. Juges 20,1-48).

Juges 1 montre les difficultés face aux ennemis extérieurs et Juges 2 face à l'idolâtrie cananéenne. Juges 17 - 21 reprend ces deux thématiques, d'abord sur l'idolâtrie, ensuite sur des difficultés face à des ennemis intérieurs[178]. Il y a dans ces liens la volonté de créer une entité littéraire, un livre qui se distingue de celui de Josué[179] avec la description d'un temps où il n'y avait pas de roi[180]. De plus, Juges 1 et Juges 17 - 21 ont en commun une forte idéologie projudéenne qui prépare à la future souveraineté judéenne, celle de la dynastie davidique[181].

I.4. Juges 1 : Rédaction, thèmes et structure

Les commentateurs anciens et médiévaux n'ont pas beaucoup prêté attention au 1[er] chapitre du Livre des Juges[182]. Ce n'est qu'avec la recherche historique que l'on s'est intéressé à Juges 1, mais en pensant qu'il avait une valeur historique supérieure à celle du Livre de Josué[183]. En ce sens, Juges 1 a été étudié pour éclairer la diachronie de Josué, notamment en lien avec Josué 23[184], mais assez peu pour le chapitre en lui-même. Ainsi W. Gross dit « Juges 1, rempli de "contradictions criantes"[185] [...], est le chapitre le plus énigmatique du Livre des Juges. »[186] Cette citation nous montre que là où pendant longtemps on a vu un ensemble hétérogène, aujourd'hui se révèle un

178. Avec le mot clef חָרַם (« bannir/détruire ») en Juges 1,18 et 21,11 et la question des idoles en Juges 2,6 - 3,6 et 17 - 18, cf. K. Lawson Younger, « Judges 1 in Its Near Eastern Literary Context », *op. cit.*, p. 224-225.

179. La distinction entre le Livre de Josué et le Livre des Juges se fait également avec la description de peuples cananéens au milieu du pays et pas seulement en périphérie, cf. Erhard Blum, « Der kompositionelle Knoten am Übergang von Josua zu Richter. Ein Entflechtungsvorschlag », *op. cit.*, p. 275.

180. Cf. Barry G. Webb, *The Book of the Judges: An Integrated Reading*, Sheffield, JSOT Press, 1987, p. 181-203.

181. Cf. Sarah Schulz, *Die Anhänge zum Richterbuch*, p. 217-225. On observe deux demandes d'oracle qui mettent en avant Juda en Juges 1,1-2 et 20,18-48. Il y a également le thème commun de l'absence de gouvernance (cf. Juges 1,1a.1b-2 et le refrain בַּיָּמִים הָהֵם אֵין מֶלֶךְ בְּיִשְׂרָאֵל אִישׁ הַיָּשָׁר בְּעֵינָיו יַעֲשֶׂה en Juges 17,6 ; 18,1 ; 19,1 ; 21,25). Si l'on considère qu'en Juges 1,2 Yhwh donne le pays aux fils d'Israël par l'intermédiaire de Juda et que l'absence de roi en Israël crée une situation chaotique, cette période des Juges encadrée par Juges 1 et 17 - 21 apparaît comme une préparation à la dynastie davidique qui donne accès à tout le pays pour l'ensemble des fils d'Israël à travers l'oracle désignant Juda (Juges 1,1-2 et 20,18), cf. aussi « I.4.B.. Juges 1 : Distinctions des thématiques », p. 46-51 et notamment « I.4.B.2.b). La gouvernance : De Yhwh à David », p. 50-51.

182. À l'exception de Juges 2,1-5 avec l'ange de Bokim qui a retenu l'attention des commentateurs rabbiniques et chrétiens, cf. David M. Gunn, *Judges*, p. 18.

183. « Albrecht Alt a soutenu que la conquête incomplète ou progressive décrite en Juges 1,27-36 est plus proche de la vérité historique que la présentation idéologique de l'invasion totale et unique de Canaan décrite dans le Livre de Josué » (traduction personnelle), cf. Philippe Guillaume, *Waiting for Josiah*, p. 82.

184. Cf. Rudolf Smend, « Das Gesetz und die Völker. Ein Beitrag zur deuteronomistischen Redaktionsgeschichte », *op. cit.* ; *ibid.* « The Law and the Nations: A Contribution to Deuteronomistic Tradition History », *op. cit.*

185. La citation de W. Gross vient de Gottlieb Ludwig Studer, *Das Buch der Richter. Grammatisch und historisch erklært [sic]*, Berne/Coire/Leipzig, J.F.J. Dalp, 1842, p. 19.

186. Citation originale : « Ri 1, von »schreienden Widersprüchen« (G. L. *Studer* 19) erfüllt, ist das rätselhafteste Kapitel des Richterbuchs », Walter Groß, *Richter*, p. 104.

mystère à résoudre.

I.4.A. Juges 1 : Histoire de la recherche

Nous avons vu que Juges 2,6 – 3,6 est une introduction deutéronomiste et que Juges 1 n'en ferait pas partie[187]. En revanche pour Juges 1, la composition est moins évidente et souvent sa lecture est jugée difficile. Par exemple, G. Auzou n'hésite pas à parler de ce premier chapitre comme étant « composé que de notules mises bout à bout »[188], il va jusqu'à écrire que sa lecture en est ennuyeuse.

Face à cet apparent patchwork, il y a deux questions qui se posent. La première est celle de l'homogénéité rédactionnelle. Combien y a-t-il eu de couches rédactionnelles ? Et la deuxième consiste à se demander : à partir de quels matériaux ? La recherche plus récente s'accorde à voir une homogénéité rédactionnelle dans le point de vue projudéen qui y est déployé, ainsi l'impression d'un patchwork vient de l'utilisation de plusieurs sources, venant essentiellement du Livre de Josué[189].

Juges 1,26-36 est un récit énumérant des villes dans le territoire au nord qui n'ont pas été conquises. Depuis A. Alt, l'existence d'une liste officielle de villes non conquises qui comprendrait Juges 1,19.21.26-36 (appelé *das negative Besitzverzeichnis*)[190] a été discuté. Ces versets relèvent du genre du récit et ne viennent probablement pas d'une source ancienne, mais plutôt d'une influence réciproque avec Josué 19[191]. L'origine de la mention de ces villes n'est pas à chercher dans

187. Déjà pour M. Noth, Juges 1 serait ajouté après la rédaction deutéronomiste, cf. Martin Noth, *Überlieferungsgeschichtliche Studien*, p. 6-9 et 47-61.

188. Georges Auzou, *La force de l'Esprit : Étude du « Livre des Juges »*, 2e éd., Paris, l'Orante, 1966, p. 147.

189. Sur l'unité rédactionnelle et l'utilisation de plusieurs sources, cf. Erhard Blum, *Textgestalt und Komposition. exegetische Beiträge zu Tora und Vordere Propheten*, p. 275-276.

190. A. Alt aurait proposé que Juges 1,21.27-35 ait pour source une liste officielle de titres de propriétés négatives (*das negative Besitzverzeichnis*). Cependant, et bien que l'on s'accorde pour attribuer à A. Alt un rôle déterminant pour la formulation de l'hypothèse d'une liste de possessions négatives, il n'a pas écrit dessus, cf. Mareike Rake, *Juda wird aufsteigen!*, p. 21-24 ; Siegfried Hermann, « "Negatives Besitzverzeichnis" - eine mündliche Tradition? », *in* Peter Mommer *et al.* (dirs.), *Gottes Recht als Lebensraum: Festschrift für Hans Jochen Boecker*, Neukirchen-Vluyn, Neukirchener, 1993, p. 93-100. Pour une formulation publiée de cette théorie d'une liste officielle, cf. H.-G. Feller, « Der territoriale und nationale Aufbau des Reiches Israel », *Christentum und Wissenschaft* (1927), p. 281-304.338-353. Sur les précurseurs de l'hypothèse d'une liste négative de propriétés, cf. Mareike Rake, *Juda wird aufsteigen!*, p. 21 note 94. Pour un exposé sur la recherche autour de la création de l'expression *negatives Besitzverzeichnis* et la possible paternité d'A. Alt, cf. *ibid.*, p. 21-24 ; Matthias Ederer, *Ende und Anfang*, p. 4. – Cette liste officielle est remise en cause, d'abord par R. Smend, qui ne croit pas en l'existence d'une liste officielle. Il pourrait y avoir eu une liste de villes anciennes, mais elle a été retravaillée de manière à obtenir une progression depuis les victoires de Juda jusqu'aux échecs de Dan et ainsi former la liste négative de possession, cf. Rudolf Smend, « Das uneroberte Land », *op. cit.*, p. 100-101 et encore plus récemment par Volkmar Fritz, « Das negative Besitzverzeichnis in Judicum 1 », *in* Markus Witte (dir.), *Gott und Mensch im Dialog: Festschrift für Otto Kaiser zum 80. Geburtstag*, Berlin, Walter de Gruyter, 2004, p. 375-389.

191. Cf. Volkmar Fritz, « Das negative Besitzverzeichnis in Judicum 1 », *op. cit.*, p. 383.

une tradition ancienne, mais plutôt dans la situation géographique de la Judée à l'époque perse. Pour W. Gorss, il y a deux types de villes citées en Juges 1. Les villes où il y a encore des Cananéens et celles qui sont complètement conquises[192]. Les villes non conquises sont situées en dehors des frontières de la Samarie et de la Judée de l'époque perse[193] et les villes entièrement conquises sont celles qui appartiennent à la Judée de l'époque perse (et à la Samarie pour Bézèq) ou, pour celles du Néguev, relèvent d'une revendication traditionnelle ancienne[194].

E.A. Knauf développe cette datation, en ajoutant que la description géographique correspond à la situation de Néhémie (445-444 av. J.-C.)[195]. À cette époque une partie de Benjamin est inclus dans la Judée. Ainsi, il n'y avait pas de contradiction à inclure Jérusalem dans les conquêtes des fils de Juda (Juges 1,8) puisqu'elle est judéenne et de la mentionner comme étant dans le lot de Benjamin en Juges 1,21 qui est aussi judéen[196]. E.A. Knauf explique également l'emploi de l'expression « pays des Hittites » (אֶרֶץ הַחִתִּים) en Juges 1,26, par un rapprochement avec l'Akkadien de l'époque néobabylonienne. Il identifie les samaritains avec l'homme qui trahit la ville de Louz et en a reconstruit une autre avec son clan au pays des Hittites (cf. Juges 1,26). Ainsi, Juges 1 explique que les Samaritains viennent de Syrie et ont comme ancêtres des Cananéens. Les Samaritains sont alors bien distingués de la maison de Joseph et ne peuvent plus revendiquer Béthel (cf. 1,22-26)[197].

I.4.A.1. L'homogénéité et l'idéologie projudéenne

Commençons avec R. Smend, pour qui Juges 1 expose des préoccupations récentes à partir de sources dont certaines sont anciennes[198]. Pour lui, l'exposé de la situation du pays en Juges 1 est d'une rédaction assez homogène et pourrait être ajoutée par la deuxième rédaction deutéronomiste. Cette homogénéité se manifeste par son idéologie projudéenne[199] et une tendance du récit à montrer une progression allant d'une victoire de Juda à un échec total de Dan.

En dehors de la datation, ces observations seront confirmées par les recherches successives : R.G. Boling postule également l'homogénéité de Juges 1. Pour lui, un rédacteur a repris des sources

192. Cf. Walter GROß, *Richter*, p. 113-117 et notamment les cartes p. 115 et 117.

193. Cf. « Karte 1 : Die nicht-eroberten Städte in Ri 1 » in *ibid.*, p. 115.

194. Cf. « Karte 2: Von Juda eroberte Städte und andere Toponyme in Ri 1.1-26 und 2.9 » in *ibid.*, p. 117 (cf. aussi p. 116).

195. Pour ce paragraphe, cf. Ernst Axel KNAUF, *Richter*, p. 44-46.

196. Il nous semble que l'expression « les fils de Juda » (בְּנֵי־יְהוּדָה), englobe tous les groupes au sud de Jérusalem. Elle comprends Juda, Siméon et les fils de Benjamin. Pour plus de détails sur notre interprétation, cf. « III.4.A.3.. Un nouveau sujet : Les fils de Juda », p. 206-209 ; cf. aussi Ernst Axel KNAUF, *Richter*, p. 44.

197. Cf. *ibid.*, p. 44.

198. Cf. Rudolf SMEND, « Das uneroberte Land », *op. cit.*

199. Dans la recherche, l'identification du parti-pris pour Juda en Juges 1 est ancienne, cf. M. WEINFELD, « The Period of the Conquest and of the Judges as Seen By the Earlier and the Later Sources », *Vetus Testamentum*, vol. 17 n° 1 (1967), p. 94-95, note 1. L'argumentation pour identifier une idéologie projudéenne se base notamment sur la justification de l'échec de Juda en Juges 1,19 et l'attribution à Benjamin de la présence de Jébusites à Jérusalem (Juges 1,21, comparé avec Josué 15,63).

anciennes[200] qui montrent un récit alternatif au récit de la prise de possession du pays du Livre de Josué. Ces sources sont assemblées alors que le récit de la conquête en Josué est déjà normatif. Son objectif n'est pas de redire la conquête en prenant le point de vue de Juda, mais de faire un état des lieux de manière à préparer une évaluation négative de la conquête du pays[201].

Par opposition à cette homogénéité, A. Soggin redira que Juges 1 est un « texte morcelé »[202]. Mais plus tard, E. Blum revient à l'idée d'un premier chapitre du Livre des Juges issu d'une seule volonté rédactionnelle, celle de mettre en avant la supériorité de Juda. Pour lui, le rédacteur a utilisé plusieurs sources disparates et les a agencées de manière à ce qu'il y ait une « pente descendante régulière »[203].

Ensuite, V. Fritz parle également d'un assemblage de traditions fait par un rédacteur dans le but de corriger le Livre de Josué sur la prise de possession du pays de Canaan. De plus, la présence de Juges 1 implique une séparation des récits de Josué et des Juges en livres. V. Fritz rappelle un autre objectif narratif qu'est la valorisation de Juda. Pour lui, cette composition éditoriale implique une rédaction tardive[204]. L'homogénéité de Juges 1 est le résultat de la rédaction d'un auteur récent disposant de plusieurs sources.

Ainsi, le premier chapitre du Livre des Juges est le fait d'un seul rédacteur plus tardif que celui de Juges 2,11-19 et sans doute après Juges 2,1-5[205]. Il a pu utiliser plusieurs sources, mais l'unité rédactionnelle est visible avec une forte idéologie projudéenne. En plus de l'effort de différenciation du Livre des Juges et du Livre de Josué, on peut voir en Juges 1 un récit de la conquête du pays qui met en valeur Juda (cf. Juges 1,1-2) contrairement au Livre de Josué[206].

---

200. Cf. Robert G. Boling, *Judges*, p. 60.

201. Cf. *ibid.*, p. 29-38 et 63-64.

202. J. Alberto Soggin, *Le livre des Juges*, traduit par Corinne Lanoir, trad. revue et augmentée, Genève, Labor et Fides, 1987, p. 30. En s'appuyant sur S.B. Gurewicz, « The Bearing of Judges 1 - 2:5 on the Authorship of the Book of Judges », *Australian Biblical Review*, vol. 7 (1959), p. 37-40. A. Soggin identifie trois phases de rédaction en Juges 1,1 - 2,5. La première phase est l'écriture de récits à une époque prémonarchique ; une deuxième phase se déroulant durant la période monarchique et plus exactement faite par un rédacteur projudéen, qui se préoccupe de la monarchie davidique ; et enfin, un troisième rédacteur postexilique aurait assemblé les deux premières couches, ajouté son propre récit et introduit le tout dans l'œuvre deutéronomiste, cf. J. Alberto Soggin, *Le livre des Juges*, p. 30.

203. « in einem stetigen Gefälle zeichnet », Erhard Blum, « Der kompositionelle Knoten am Übergang von Josua zu Richter: Ein Entflechtungsvorschlag », *op. cit.*, p. 274. Notons qu'il exclut Juges 2,1-5 de sa compréhension du chapitre, qui du point de vue diachronique ne peut pas être la conclusion théologique de Juges 1, cf. *ibid.*, p. (250) 256-262. Alors que A. Soggin l'inclut dans ses trois étapes rédactionnelles, cf. J. Alberto Soggin, *Le livre des Juges*, p. 30.

204. Cf. Volkmar Fritz, « Das negative Besitzverzeichnis in Judicum 1 », *op. cit.*, p. 375.

205. E. Blum met en évidence que le point de vue n'est pas le même : Juges 1 décrit le mouvement de tribus, tandis que Juges 2,1-5 met en scène un peuple devant l'ange de Yhwh, cf. Erhard Blum, « Der kompositionelle Knoten am Übergang von Josua zu Richter. Ein Entflechtungsvorschlag », *op. cit.*, p. 256.

206. Cf. aussi Cornelis Hendrik Jan de Geus, « Richteren 1:1 - 2:5 », *Vox Theologica*, vol. 36 (1966), p. 32-53 ; A. Graeme Auld, « Judges I and History » ; E. Theodore Mullen, « Judges 1:1-36: The Deuteronomistic Reintroduction of the

Du point de vue littéraire, Juges 1 n'est pas une réécriture de la conquête du Livre de Josué, il s'agit plutôt d'une lecture complémentaire qui réinterprète certain passages déjà abordés et en ignore d'autres. Mais le monde du récit de Juges 1 s'appuye sur celui du Livre de Josué. Nous le développerons à travers notre travail, notamment le fait que Juges 1 reprend une partie du monde du récit du Livre de Josué sans prendre en compte ses récits de conquête qu'il fournit lui-même[207]. C'est ainsi que Juges 1 (re)commence explicitement une guerre contre le Cananéen (cf. Juges 1,1) et se réapproprie des passages déjà présents dans le Livre de Josué (par exemple Juges 1,11-15 // Josué 15,13-20).

I.4.A.2. La dépendance au Livre de Josué

Comme nous venons de le mentionner, le récit de Juges 1 semble reprendre en partie celui du Livre de Josué. Il y a deux passages qui font partie du récit de la conquête des territoires au nord du pays en Juges 1,27s // Josué 17,11ss et Juges 1,29 // Josué 16,10[208]. Et pour le récit des territoires dans le sud du pays, il y a le récit de l'histoire d'Aksa, la fille de Caleb, en Juges 1,11-15 // Josué 15,13-20[209] et une courte notice sur la prise de Jérusalem en Juges 1,21 // Josué 15,63. La recherche du XIXe siècle s'accordait pour voir dans le récit du Livre de Josué, une conquête trop parfaite[210]. On prêtait alors au récit de Juges 1 une valeur historique supérieure, tandis qu'aujourd'hui on penche pour un phénomène inverse.

La remise en cause la plus marquante de l'ancienneté de Juges 1 par rapport à Josué est sans doute celle de G. Auld. Il démontre qu'il n'y a pas de sources communes à Juges et à Josué, mais que Juges 1 est plutôt un remaniement du texte de Josué[211]. Ainsi, pour G. Auld, ces passages de Juges 1 qui ont un parallèle dans le Livre de Josué reposent sur le Livre de Josué.

M. Rake ne propose pas de dépendance systématique entre chacune des allusions du Livre des Juges identifiable dans le Livre de Josué[212]. Toutefois, dans les grandes lignes, elle identifie également une dépendance de Juges 1 par rapport aux passages correspondants du Livre de Josué pour les passages qui nous intéressent[213].

Book of Judges », *Harvard Theological Review*, vol. 77 n° 1 (1984), p. 33-54 ; Erhard BLUM, « Der kompositionelle Knoten am Übergang von Josua zu Richter: Ein Entflechtungsvorschlag », *op. cit.*, p. 249-280 ; Susan NIDITCH, « Reading Story in Judges 1 », *in* Robert C. CULLEY *et al.* (dirs.), *The Labour of Reading: Desire, Alienation, and Biblical Interpretation*, Atlanta, Society of Biblical Literature, 1999, p. 193-208.

207. Cf. « II.4.. Démarches complémentaires », p. 104-153.

208. Liste établie par Mareike RAKE, *Juda wird aufsteigen!*, p. 34.

209. Pour plus de détail, cf. *ibid.*, p. 80-81.

210. Cf. *ibid.*, p. 1-20 ; Philippe GUILLAUME, *Waiting for Josiah*, p. 86.

211. Cf. A. Graeme AULD, « Judges I and History ».

212. Cf. Mareike RAKE, *Juda wird aufsteigen!*

213. Juges 1,12-15 est repris de Josué 15,15-19, cf. *ibid.*, p. 80-81. Josué 15,63 aurait servi de modèle à Juges 1,21, cf. *ibid.*, p. 99.

Ainsi, l'idée qui se dégage est davantage que Juges 1 donne un point de vue tardif de la conquête du pays de Canaan. Il reprend des extraits du Livre de Josué, et non l'exposé de discours anciens, et encore moins officiels[214]. Pour W. Gross, il s'agit plus précisément d'un exposé des revendications territoriales judéennes à l'époque perse[215]. Aux sources issues du Livre de Josué se sont ajoutées des sources diverses dont un récit de Nombres 21,3b-c sur la localité d'Horma ; un récit sur Adonï-Bézèq (Juges 1,4b-7) ; et une tradition sur les fils de Qéni (Juges 1,16).

I.4.B. Juges 1 : Distinctions des thématiques

Nous proposons dans cette partie d'exposer deux thématiques principales de Juges 1. La première thématique prend pour point de départ une observation simple : Juges 1 a une intrigue militaire. Elle se fait par la description de réussites militaires et de mentions de localités non conquises qui sont lues comme des échecs[216]. Cette intrigue a été structurée de telle manière qu'en ressort une forme de décadence. Nous ferons nos observations en tentant de montrer l'intérêt de mettre en dialogue l'histoire du texte que nous venons d'aborder et une analyse plus synchronique. La deuxième thématique est la question de la gouvernance d'Israël. Nous la détaillerons davantage dans notre chapitre sur Juges 1,1-7[217]. Il s'agit d'un thème central pour l'ensemble du Livre des Juges. Nous pouvons déjà dire qu'il s'agit d'annoncer un changement de préoccupation propre au Livre des Juges et que ce changement se fait de manière à préparer l'arrivée de David à la royauté[218].

I.4.B.1. Juges 2,6 - 3,6 et la décadence

Du point de vue littéraire Juges 1,1 – 3,6 est une partie introductive au Livre des Juges dans laquelle on peut distinguer deux prologues : Juges 1,1 – 2,5 et Juges 2,6 – 3,6. Le deuxième prologue (Juges 2,6 – 3,6) fournit une clef de lecture au corps de l'ouvrage avec laquelle le lecteur aura une interprétation théologique du déroulement de l'histoire (Juges 3,7 – 16,31). Le premier prologue (Juges 1,1 – 2,5) en revanche est un récit de la conquête du pays qui ne donne pas explicitement d'interprétation. Celle-ci ne peut qu'être déduite de sa structure[219].

Juges 2,1-5, qui suit Juges 1, est une interprétation de l'histoire qui se situe sur un autre niveau que celui du Livre des Juges seul. Il fait partie d'un ensemble de discours de l'ange de l'Exode

214. Cf. Volkmar FRITZ, « Das negative Besitzverzeichnis in Judicum 1 », *op. cit.*, p. 375 ; Walter GROß, *Richter*, p. 106.
215. Cf. Walter GROß, *Richter*, p. 116-118.
216. L'interprétation de la non-prise de possession est lue comme un échec moral, généralement sous l'influence de Juges 2,1-5. Mais Juges 1 ne commente pas les non-conquêtes qu'il narre, en dehors de Juges 1,19 où il y a une justification militaire.
217. Cf. « II.4.B.2.. Qui dirige Israël ? », p. 125-127.
218. Cf. aussi note 181, p. 41 et « I.4.B.2.b). La gouvernance : De Yhwh à David », p. 50-51.
219. Cf. « I.4.B.1.. Juges 2,6 – 3,6 et la décadence », p. 46-51.

(Exode 14,19a ; 23,20s ; 32,34 ; 33,2.3b)[220]. Ainsi, Juges 2,1-5 doit être interprété comme la conclusion de l'ensemble de ces interventions de l'ange, plutôt que comme une interprétation de Juges 1.

En outre, S. Gillmayr-Bucher, pour reprendre un exemple déjà cité[221], relève que Juges 1 décrit des problèmes militaires, tandis que Juges 2 offre une perspective religieuse, notamment sur la situation décrite en Juges 1. De même, A. Wénin, avec une méthode narratologique, distingue Juges 2,1–3,6 qui est une partie interprétative et Juges 1,1–36 qui n'explicite pas de clefs de lecture[222].

De manière générale, Juges 1 est une description militaire de conquêtes du pays. Il n'expose pas de problèmes, mais décrit les territoires des tribus avec les habitants cananéens habitant au milieu d'eux. L'intrigue est militaire[223]. Aussi il ne faut pas surinterpréter les échecs racontés en Juges 1 au risque de se laisser influencer par la vision de Juges 2,1-5 et en faire une interprétation morale[224].

Juges 1 ne prépare pas aux thèmes moraux ou religieux de Juges 2,1-5. Toutefois, dans la description des échecs militaires se trouve une progression. Par exemple, la structure décadente dans la succession des cycles des récits individuels (Juges 3,7 - 16,31) a été observée d'une autre manière en Juges 1[225]. Cette spirale de Juges 1 tendrait à montrer que les conquêtes sont de moins en moins efficaces. Les victoires de Juda (Juges 4-7.8.10.11.12-15) contrastent avec l'incompétence de la tribu de Dan où ce n'est pas eux, mais la maison de Joseph qui aura une autorité sur les ennemis (les Amorties) (cf. Juges 1,34-36).

Pour notre part, nous n'étudierons pas Juges 1,22-36. Mais il y a une différence de traitement narratif entre la maison de Joseph (cf. Juges 1,22.35) et Juda (cf. Juges 1,1-21) qui est importante pour la compréhension du passage. La structure de Juges 1, que nous détaillerons plus loin dans

220. Cf. Erhard Blum, « Der kompositionelle Knoten am Übergang von Josua zu Richter. Ein Entflechtungsvorschlag », *op. cit.*, p. 256-259.

221. Cf. Susanne Gillmayr-Bucher, « Framework and Discourse in the Book of Judges », p. 688.

222. Cf. André Wénin, *Échec au Roi*, p. 23.

223. E. Blum dit de la composition de Juges 1 : « Ausdrückliche theologische Deutungen unterbleiben darin. So wird man die Feststellungen vom Nichtvertreiben/Nichtvertilgen der Stadtbewohner auch nicht unbedingt als Schuldvorwurf lesen, sondern eher (entsprechend | 1,19) auf ein Unvermögen der israelitischen Stämme zurückführen. […] Freilich könnte der Editor von Ri 1 sich einer theologischen Beurteilung enthalten haben, weil er diese in der unmittelbar anschliessenden Engelrede fand. […] Gleichwohl ‚knirscht` es kräftig an dieser kompositionellen Fuge, da der Ungehorsam nach 2,2 in Kap. 1 nicht vorbereitet wird », Erhard Blum, « Der kompositionelle Knoten am Übergang von Josua zu Richter: Ein Entflechtungsvorschlag », *op. cit.*, p. 275.

224. Le risque est grand de lire avec B.G. Webb : « la raison de leur échec n'a pas été les chars de fer ou les fortes fortifications des Cananéens, mais leur propre infidélité » (« The reason for their failure has not been the iron chariots or strong fortifications of the Canaanites, but their own unfaithfulness. ») Barry G. Webb, *The Book of Judges* (2012), p. 33. - Sur les habitudes modernes d'écriture d'une chronologie déstructurée et la chronologie biblique, cf. Meir Sternberg, *La grande chronologie : Temps et espace dans le récit biblique de l'histoire*, traduit par Christine Leroy et Jean-Pierre Sonnet, éd. originale 1990, Bruxelles, Lessius/Diffusion cerf, 2009, p. 5-28.

225. Cf. Barry G. Webb, *The Book of Judges* (2012), p. 32-35.

notre travail[226], montre un parallèle entre le récit au sud de Jérusalem et le récit au nord. Cette correspondance est indiquée notamment par « eux aussi » (גַּם־הֵם) en Juges 1,22a qui incite le lecteur à la comparaison avec ce qui précède. La réussite de l'expédition de la maison de Joseph contre Béthel (Juges 1,22-26), est symétrique avec les récits des victoires de Juda (Juges 1,9-15)[227]. Juges 1 semble montrer la réussite de la coalition de Juda (et ses clans Caleb et Otniel/Aksa) et Siméon (cf. Juges 1,3), tandis que les tribus au nord de Jérusalem agissent de manière isolée. De plus, leurs récits sont réduits à l'expression de leurs échecs. Juges 1,16-20 et Juges 1,27-36 sont alors la conclusion de ces conquêtes qui montre d'une part le résultat de la cohésion judéenne et d'autre part l'échec des efforts individuels des tribus au nord.

I.4.B.2. Du manque de gouvernance à la royauté davidique

Une autre manière de distinguer les deux prologues est de voir Juges 1 comme étant tourné vers le Livre de Josué et Juges 2 comme donnant des clefs pour la lecture du Livre des Juges[228]. W. Gross rappelle que la véritable particularité de Juges 1 est que le déroulement de l'action se fait sans chef[229]. Pour le dire autrement, Juges 1 reprend la présentation d'évènements au niveau des tribus du Livre de Josué, sans le personnage éponyme. Mais en plus de cela, Juges 1 a pour fonction de montrer la séparation avec le récit de Josué tout en introduisant un nouveau thème avec un discours qui lui est propre[230].

a) Chronologie de la conquête et mort de Josué

À la lecture du premier verset (Juges 1,1 « Et après la mort de Josué… », וַיְהִי אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ) on comprend effectivement un lien avec le Livre de Josué par le rappel de la mort du personnage et une rupture par l'indication de la postériorité (« après » אַחֲרֵי)[231]. Cet incipit pose alors une question chronologique. On pourrait être tenté de conclure à une complémentarité chronologique de l'histoire entre le récit de la conquête en Josué (Josué 2 – 12) et celui de Juges 1[232]. Mais il ne

226. Nous proposerons une ébauche de structure en « I.4.C.. Structure détaillée de Juges 1,1-21 », p. 51-61 qui sera complétée par nos observations dans les démarches complémentaires de Juges 1,1-7 en « II.4.B.3.. Structure et stratégie militaire annoncées par Juges 1,1-2 », p. 127-138.

227. Juges 1,4-7 ne décrit pas la campagne dans les territoires au sud qui ne commence qu'avec Juges 1,9 (Juges 1,8 correspond au territoire du centre qui est prise par les fils de Juda). Juges 1,4-7 est le commencement de la guerre qui est demandée à Juda en Juges 1,1-2, cf. « II.4.B.3.b). Première étape : "Au commencement pour faire la guerre contre lui" », p. 132-138.

228. Par exemple Marvin A. Sweeney, « Davidic Polemics in the Book of Judges », p. 527.

229. Cf. Walter Groß, *Richter*, p. 106. Comme le souligne Y. Amit, la question du leadership est l'une des questions centrales du livre, cf. Yaira Amit, *The Book of Judges*, p. 72.

230. Sur les difficultés d'aborder le Livre des Juges indépendamment du livre des Josué, cf. Ph. Guillaume qui l'attribue à la prépondérance de la théorie de M. Noth, cf. Philippe Guillaume, *Waiting for Josiah*, p. 86-87.

231. Pour plus de détails, cf. « II.4.A.. Juges 1,1aαβ : entrer dans le texte », p. 105-117. Sur l'utilisation de Juges 1 comme formule d'introduction et de séparation, par exemple Uwe Becker, *Richterzeit und Königtum*, p. 303.

232. Cf. Brian Tidiman, *Le livre des Juges*, p. 69-70. B. Tidiman cherche à montrer une complémentarité entre le récit de la conquête du Livre de Josué et celui de Juges 1. Or, selon nous, il s'agit de deux récits avec une offre concurrente

faut pas oublier que Juges 1 en particulier est produit pour véhiculer un discours propre qui autonomise le Livre des Juges. Ainsi, dire que Juges 1 complète la conquête de Josué ne fait pas sens, puisque l'objectif littéraire de Juges 1 est justement de produire un nouveau discours.

En outre, nous considérons Juges 1 comme une réécriture de Josué 6 - 12[233] dans le sens où il vise à réinterpréter le récit de la conquête du Livre de Josué avec une vision propre au Livre des Juges. La concurrence entre les deux récits peut s'observer par la reprise en Juges 1 de récits et de notices du Livre de Josué (notamment (Juges 1,11-15)[234]. Ces reprises sont faites dans un nouveau contexte littéraire qui pousse le lecteur à réactualiser sa lecture précédente. Il y a une rupture entre le monde du récit du Livre de Josué et celui du Livre des Juges.

Juges 1 situe la conquête après la mort de Josué (cf. Juges 1,1a)[235]. Il s'agit surtout d'expliciter cette rupture avec la génération précédente[236]. Nous verrons dans ce travail[237] que le narrateur cherche à créer un monde du récit qui reprend celui du Livre de Josué, tout en se démarquant de son discours. Le lecteur peut alors s'approprier le contexte d'un pays cananéen qu'il faut occuper et qui a été tiré au sort (cf. Juges 1,2 et 3). Et il inscrit le Livre des Juges dans un séquençage de l'histoire d'Israël où c'est la préoccupation du leadership politique qui importe.

Néanmoins, on observe que l'annonce de la mort de Josué en Juges 1,1a crée aussi une difficulté dans la chronologie avec un autre récit semblable en Juges 2,6-9[238]. M. Sternberg précise dans sa théorie de la chronologie narrative que « le passage de "ce qui vient avant" à "ce qui vient après" n'est pas seulement l'ordre de la nature, il est aussi l'ordre de la causalité, et donc de la cohérence propre à l'intrigue. »[239] En ce sens, l'intrigue de Juges 1 et celle de Juges 2 sont respectées. C'est

au niveau du discours sur la prise de possession du pays. Sur la mise en concurrence des deux récits de conquête et une interrogation historique, cf. Zecharia Kallai, *Biblical Historiography and Historical Geography: Collection of Studies*, Francfort-sur-le-Main/Berlin/Bern/New York/Paris/Wien, Peter Lang, 1998, p. 243-260.

233. Nous mettons de côté la préparation à la conquête en Josué 2-5 qui ne contient pas des récits militaires et offre donc un contenu étranger au thème de Juges 1.

234. Cf. « I.4.A.2.. La dépendance au Livre de Josué », p. 45-46.

235. Face au problème du récit de la mort de Josué en Juges 2,6-9, alors que Juges 1 est annoncé comme consécutif à cette même mort, il a été proposé dans la recherche un lieu variant de Juges 1,1 en lisant « Moïse » à la place de « Josué », cf. Rudolf Kittel *et al.* (dirs.), *BHS*, p. 399. Il n'y a aucun manuscrit pour soutenir cette modification, cf. *Judges*, *BHQ*, p. 41*. Et comme le souligne B. Lindars, l'idée est venue d'anciennes recherches qui impliquent des théories incompatibles avec la compréhension plus récente de la diachronie du texte, cf. Barnabas Lindars, *Judges 1 - 5: A New Translation and Commentary*, Édimbourg, T&T Clark, 1995, p. 11. Contre ce lieu variant, cf. aussi Jack M. Sasson, *Judges 1 - 12: A New Translation with Introduction and Commentary*, New Haven, Yale University Press, 2014, p. 124.

236. Cf. Yaira Amit, *The Book of Judges*, p. 136 ; Thomas B. Dozeman (dir.), *Joshua 1-12*, p. 23.

237. Cf. notamment « II.4.B.. Juges 1,1aγ-2 : L'oracle qui annonce la guerre », p. 117-138.

238. Sur la question diachronique, cf. Erich Zenger et Christian Frevel (dirs.), *Einleitung in das Alte Testament*, p. 276. Mentionnons également M. Ederer qui reconstitue une chronologie de l'histoire en commençant par Juges 2,1-9(10) pour renouer ensuite avec Juges 1 (en parallèle de Juges 2,11-21), cf. Matthias Ederer, *Ende und Anfang*, p. 35-36 et 296.

239. Meir Sternberg, *La grande chronologie : Temps et espace dans le récit biblique de l'histoire*, p. 6.

bien du changement de thématique fait par l'annonce de la mort de Josué que découlent les évènements qui suivent (Juges 1,aγ-36). Même s'il s'agit d'une entorse à la « séquence chronologique »[240] proposée par la conquête du live de Josué. Par cette liberté narrative, la chronologie de l'intrigue proposée par Juges 1 joue avec la chronologie de l'histoire afin de maintenir une cohérence d'intrigue pour le lecteur[241]. Le récit de Juges 1 a sa propre logique d'intrigue et son insertion avant Juges 2,6-9 fait de ce dernier une analepse utile au déroulement de l'intrigue propre à Juges 2,1-21s, mais étrangère à celle de Juges 1.

b) La gouvernance : De Yhwh à David

L'introduction de Juges 1 permet la construction d'un nouveau monde du récit avec un nouveau thème. Y. Amit[242] insiste sur la fonction de l'introduction du Livre des Juges qui est d'orienter la thématique générale vers la question de la gouvernance. Après les récits victorieux de Josué, il s'agit d'un changement de direction dans le fil historique des évènements.

Selon elle, le livre propose en Juges 1 un récit décrivant une période intermédiaire entre le Livre de Josué et la période des Juges, une période où il n'y avait pas de chef[243]. Tandis que le deuxième chapitre (Juges 2,11 - 3,6) va introduire la figure du Juge qui devra remplir provisoirement cette fonction de direction avec pour objectif de délivrer des ennemis et de maintenir la paix[244].

Le fait que Juges 1 décrive un peuple sans tête, où il n'y avait pas de roi en Israël, implique une idéologie historique que l'on retrouve en Juges 17 - 21[245] avec la mention « en ce temps-là il n'y avait pas de roi en Israël ». Cela renforce le lien entre les parties annexes (Juges 17 - 21) et Juges 1. Mais il y a alors une tension entre l'affirmation d'une période sans chef et l'incipit de Juges 1,1-2. En Juges 1,1-2, les fils d'Israël demandent à Yhwh qui ira faire la guerre en premier. Il y a alors bien un mode de gouvernance, puisque Yhwh décide de la stratégie militaire des fils d'Israël. Juges 1,1-2 propose alors une affirmation forte : après la mort de Josué, les fils d'Israël s'adressent à Yhwh qui prend les décisions. La décision est alors que Juda monte en premier[246]. Yhwh est le commandant d'Israël qui décide de la stratégie militaire. Mais le thème de la gouvernance introduit par Juges 1

240. *Ibid.*, p. 7.

241. Cf. *ibid.*, p. 5-28. On peut en particulier retenir cette citation : « L'épisode manipule souvent la curiosité en omettant perceptiblement, à l'endroit "naturel", l'un ou l'autre lien dans la chronologie ; il engage de la sorte le lecteur dans un travail d'hypothèses conjoncturelles, quitte à combler ensuite l'ellipse rétrospectivement, ou à ne pas la combler du tout », *ibid.*, p. 12.

242. Cf. Yaira Amit, *The Book of Judges*.

243. Nous apporterons plus de détails en « II.4.B.2.. Qui dirige Israël ? », p. 125-127.

244. Cf. Yaira Amit, *The Book of Judges*, p. 72-76.

245. בַּיָּמִים הָהֵם אֵין מֶלֶךְ בְּיִשְׂרָאֵל, cf. Juges 17,6 ; 18,1 ; 19,1 ; 21,25.

246. La première partie du chapitre (Juges 4-20) montre effectivement une cohésion autour de la tribu de Juda (Juges 1,4-7 pour Juda et Siméon et Juges 1,8-20 avec les fils de Juda). Ce qui contraste avec les batailles dans le nord en Juges 1,22-36 qui montrent les actions isolées des tribus.

est aussi orienté vers la royauté de Yhwh avec le discours d'Adonï-Bézèq en Juges 1,7[247].

Il y a également une deuxième orientation qui est préparée. Nous verrons qu'il y a en Juges 1 un certain nombre d'indices qui laisse penser que le texte défend la dynastie davidique contre la monarchie de Saül[248]. Nous l'observons, par exemple, avec Juges 1,2 qui désigne Juda comme celui qui va faire la guerre au nom des fils d'Israël, mais également avec le choix de la bataille de Bézèq en Juges 1,4-7[249].

I.4.C. Structure détaillée de Juges 1,1-21

La question de la structure de Juges 1 est primordiale pour l'interprétation des différentes batailles de Juda (Juges 1,4-7.10-13s.17-20). Nous allons développer tout au long de notre travail notre propre proposition de structure pour Juges 1,1-21[250]. En préalable de cette démarche, il nous faut exposer des éléments qui donnent des points de repère. Le premier point de repère à donner est la répétition structurante du verbe « monter » (עָלָה) qui se retrouve sur l'ensemble du chapitre (Juges 1) et en Juges 2,1. Ensuite, nous présenterons deux propositions de structure. La structure de W. Gross a l'avantage de synthétiser les études qui ont précédées. Et la structure de M. Ederer, qui a consacré un ouvrage de 504 pages au double prologue (Juges 1,1 - 3,6), offre une structure détaillée de Juges 1.

I.4.C.1. ***Répétitions structurantes du verbe « monter »*** (עָלָה)

B.G. Webb, attribue à raison une fonction structurante au verbe « monter » (עָלָה) qui permet selon lui de commencer de nouvelles parties narratives[251]. La compréhension de la structure de Juges 1 repose en grande partie sur la répétition du verbe עָלָה (« monter »)[252]. C'est sans doute à partir de son utilisation qu'il est le plus facile d'aborder cette structure.

Le verbe « monter » (עָלָה) est facile à identifier comme un mot clef dans la mesure où il est central dans la question initiale : « qui montera ? » Il apparaît ensuite en Juges 1,2.3.4.16.22. Il est donc présent trois fois dans les trois premiers versets (Juges 1,1-3) : une fois lors du premier

247. En Juges 1,7 Adonï-Bézèq reconnaît dans l'action de Juda la puissance d'un dieu plus fort que soixante-dix rois, cf. « II.4.F.. Juges 1,7 : Résultat de la bataille, la royauté et la justice », p. 168-173.

248. Comme le souligne E. Blum « Immerhin wird es in nachexilischer Zeit aber kaum an Leuten gefehlt haben, die von einem eigenen (davidischen?) Königtum eine bessere Durchsetzung israelitischer Interessen nach aussen (Ri 1) und friedlichere/gerechtere Verhältnisse im Inneren (Ri 17-21) erwarteten », Erhard BLUM, « Der kompositionelle Knoten am Übergang von Josua zu Richter. Ein Entflechtungsvorschlag », *op. cit.*, p. 276.

249. Pour plus de détails, cf. « II.4.D.. Juges 1,4a : Montée vers le Cananéen », p. 151-168.

250. Les grandes lignes de notre proposition de structure sont exposées en « I.4.C.2.. Propositions de structures », p. 53-61 et « V.2.. Structure et discours de Juges 1,1-21 », p. 288-298.

251. Cf. Barry G. WEBB, *The Book of Judges* (2012), p. 91.

252. Il y a d'autres marqueurs de la structure, comme les marques temporelles de Juges 1,1.9.21, que nous prendrons en compte dans notre étude.

mouvement militaire en Juges 1,4 ; puis dans un mouvement des fils de Qéni en Juges 1,16 ; lors de l'arrivée dans la narration de la maison de Joseph en Juges 1,22 ; et enfin il apparaît pour la montée de l'ange à Bokim en Juges 2,5. À ces occurrences, il faut également prendre en compte le verbe « descendre » (יָרַד) en Juges 1,9 qui montre un mouvement en rupture avec la montée annoncée en Juges 1,1-2[253].

Au vu du nombre d'occurrences (six pour Juges 1,1-36), A. Wénin ne retient que les occurrences où il y a un changement de sujet et limite son observation à trois occurrences : la montée de Juda en Juges 1,4 ; de la maison de Joseph en Juges 1,22 ; et de l'ange de Yhwh en Juges 2,1. Pour lui, Juges 1,1-2 est la partie liminaire qui introduit Juges 1,3 - 2,5 et Juges 2,1-5 la partie conclusive[254]. Cela permet une observation générale, mais cette sélection ne permet pas d'entrer dans le développement de la narration.

W. Gross[255], ajoute aux occurrences du verbe « monter » (עָלַה) la descente (יָרַד) en Juges 1,9 avec la marque temporelle « et ensuite » (וְאַחַר) qui indique la fin de la montée. Une autre particularité de Juges 1,9 est qu'il annonce un mouvement vers trois nouvelles zones, la Montagne, le Néguev et la Shefélah (« הָהָר וְהַנֶּגֶב וְהַשְּׁפֵלָה »). À partir de Jérusalem (Juges 1,8), les fils d'Israël vont « descendre » dans les montagnes, le Néguev et la Shefélah (Juges 1,9). Ainsi, il voit dans Juges 1,3-8 un récit de la montée vers Jérusalem annoncé en Juges 1,3b-4a, puis en 1,9-17 la descente de Jérusalem. Il ajoute que ces deux mouvements sont encadrés par la présence de Siméon aux côtés de Juda (Juges 1,4 et 17). Toutefois, si l'occurrence du verbe « monter » (עָלַה) en Juges 1,3 rapproche effectivement Juda et Siméon, ce n'est pas le cas en Juges 1,16 où le sujet est les fils de Qéni. De plus, c'est le verbe « aller » (הָלַךְ) en Juges 1,17 qui associe les deux frères en accord avec 1,3b où Siméon va avec Juda. Il y a bien la mention de Siméon dans cette partie, comme le remarque W. Gross, mais elle n'est pas proche de l'occurrence du verbe « monter » (עָלַה) de Juges 1,16.

Ces compréhensions ont des limites. Le principal reproche que nous faisons à ces lectures est d'exclure Juges 1,3 de la partie liminaire. Elles n'expliquent pas pourquoi on y trouve une occurrence du verbe « monter » (עָלַה), ainsi qu'avant elle (Juges 1,2) et après elle (Juges 1,4). Autrement dit, l'utilisation qui est faite de la répétition du verbe « monter » (עָלַה) ne va pas avec une prise en compte systématique. Ce manque se fait ressentir surtout pour Juges 1,3, alors que c'est ce verset qui permet d'expliquer la campagne de la descente de Juda (Juges 1,9-15). Et aussi pour Juges 1,16 qui introduit une deuxième sous-partie[256]. Nous montrerons qu'il est plus facile de

253. Pour plus de détails, cf. « II.4.B.3.a). Annonce de עָלָה ("monter") et structuration de Juges 1 », p. 128-132.

254. Cf. André Wénin, *Échec au Roi*, p. 25 ; Robert H. O'Connell, *The Rhetoric of the Book of Judges*, p. 60.

255. Cf. Walter Groß, *Richter*, p. 107-108.

256. Pour notre interprétation de Juges 1,16 comme une récapitulation du parcours de Juda et l'introduction du thème

prendre en compte toutes les occurrences à partir du moment où l'on a identifié en Juges 1,1-3 la partie liminaire. Elle annonce un commencement de la guerre menée par Juda (Juges 1,1-2 pour 1,4-7) et la suite de la guerre dans les territoires tirés au sort (Juges 1,3 pour 1,8.9-21 et 1,22-36).

Avant d'exposer plus en détail les deux propositions de structure de W. Gross et M. Ederer, il faut encore ajouter une remarque. Juges 1,22-36 est à repérer comme une partie concernant les territoires qui sont sous l'influence de la maison de Joseph (cf. la répétition de בֵּית־יוֹסֵף en Juges 1,22.35). Cette partie est introduite comme les précédentes par une occurrence du verbe עָלָה (« monter ») en Juges 1,22[257]. Comme l'a observé A. Wénin[258], elle se caractérise par l'introduction d'un nouveau sujet, la maison de Joseph (בֵּית־יוֹסֵף). Elle se referme avec une nouvelle mention de la maison de Joseph en Juges 1,35. À l'intérieur de cette partie sur les tribus du nord sous l'influence de la maison de Joseph, on peut encore observer une sous-partie avec l'expression « les Cananéens continuèrent à habiter… » (traduction TOB 2010), en Juges 1,27b (וַיּוֹאֶל הַכְּנַעֲנִי לָשֶׁבֶת) et 1,35a « les Amorites continuèrent à habiter… » (וַיּוֹאֶל הָאֱמֹרִי לָשֶׁבֶת). Elle permet de distinguer le récit de la bataille de Béthel (Juges 1,22-26) d'une partie finale sur les batailles au nord (Juges 1,27-36)[259].

En outre, on retrouve pour les tribus du nord, la structure du récit des tribus du sud[260]. Juges 1,22-26 est parallèle à 1,9-15. Elles contiennent toutes les deux une anecdote, l'une pour Juda autour de Devir et l'autre pour la maison de Joseph sur la prise de Béthel. Juges 1,27-36 et 1,16-21 sont parallèles au niveau thématique et présentent tous les deux une répartition des tribus. Pour Juges 1,16-21, il s'agit de la répartition des groupes (fils de Qéni, Siméon et Juda) liés à Juda, et pour Juges 1,27-36, de l'ensemble des tribus sous l'influence de la maison de Joseph.

I.4.C.2. Propositions de structures

La proposition de structure de W. Gross est une des plus complètes. Il distingue une ouverture en deux parties : Juges 1,1a et 1,1b-2. La première partie articule le Livre des Juges par rapport au récit de la mort de Josué et la deuxième partie introduit une demande d'oracle des fils d'Israël à Yhwh. W. Gross fait suivre une partie sur les actes de Juda en Juges 1,3-20, puis une partie sur les tribus du nord en Juges 1,22-36. Il précise qu'entre ces deux groupes, la mention de Benjamin en Juges 1,21 a une fonction charnière. On remarque que Juges 1,21 n'est pas intégré aux

de la répartition des groupes au sud de Jérusalem associés à Juda, cf. « IV.2.C.3.a). Le résumé du trajet (Juges 1,16s) », p. 247-248. On pourra aussi se reporter à « Tableau 6 : Proposition de structure de Juges 1 », p. 59.

257. Cf. Barry G. Webb, *The Book of Judges* (2012), p. 11.

258. Cf. André Wénin, *Échec au Roi*, p. 29.

259. Cf. Walter Groß, *Richter*, p. 113 ; Matthias Ederer, *Ende und Anfang*, p. 20.

260. La partie du récit sur les territoires au sud se délimite par les mentions de Jérusalem (Juges 1,8 et 21). Juges 1,9-20 peut encore être sous-divisé en deux parties par l'occurrence du verbe « monter » (עָלָה) en Juges 1,16, cf. « II.4.B.3.a). Annonce de עָלָה ("monter") et structuration de Juges 1 », p. 128-132.

mouvements militaires de Juda[261]. Mais les fils de Benjamin ne sont pas pour autant cités dans la partie concernant les tribus sous l'influence de la maison de Joseph (Juges 1,26-36).

Pour ce qui est de la grande partie consacrée à Juda (Juges 1,3-20), W. Gross y découpe trois sous-parties : Juges 1,3-8.9-17.18-20. La première sous-partie Juges 1,3-8 est, selon W. Gross, consacrée à la conquête de Jérusalem[262], la deuxième sous-partie (Juges 1,9-17) est marqué par le verset 9 comme rupture avec ce qui précède[263]. La troisième sous-partie (Juges 1,22-36) s'intéresse aux déplacements effectués dans le nord de Jérusalem.

Dans cette troisième sous-partie, Juges 1,22-26 concerne la maison de Joseph et la prise de Béthel. Puis, il y a des récits sur les autres tribus au nord (Juges 1,27-36)[264] avec des notices minimums mentionnant des villes où subsistent encore des Cananéens[265]. Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, Juges 1,22-36 tire sa cohérence du fait qu'elle est encadrée par des succès de la maison de Joseph (Juges 1,22-25 et 1,35)[266].

Tableau 4 : Structure de Juges 1 selon W. Gross

<table>
<tr><td colspan="2">Introduction</td><td colspan="3">Conquête de Juda</td><td rowspan="2">Benjamin</td><td colspan="3">Conquêtes diverses au nord</td></tr>
<tr><td>Articulation avec Josué</td><td>Envoi de Yhwh</td><td>Conquête de Jérusalem</td><td>Actions militaires</td><td>Échecs de Juda</td><td>Victoire de la maison de Joseph (actions parallèles à Juda)</td><td>Présence des Cananéens au nord</td><td></td></tr>
<tr><td rowspan="2">Juges 1,1a</td><td rowspan="2">Juges 1,1b-2</td><td>La montée</td><td>La descente</td><td></td><td rowspan="2"></td><td rowspan="2">Juges 1,22-25</td><td rowspan="2">Juges 1,26-35</td><td rowspan="2">Juges 1,36</td></tr>
<tr><td>Juges 1,3-8</td><td>Juges 1,9-17 (Titre : Juges 1,9)</td><td>Juges 1,18-20</td><td>Juges 1,21</td></tr>
</table>

261. Cf. « IV.3.F.1.. La position de Juges 1,21 dans le récit », p. 280-281.

262. Il faut relever que cette interprétation repose sur l'identification de la bataille de Bézèq comme étant liée à Jérusalem. Mais cela repose sur une identification erronée d'Adonï-Bézèq avec Adonï-Zédèq, cf. « IV.3.F.1.. La position de Juges 1,21 dans le récit », p. 280-281.

263. Juges 1,9 : וְאַחַר יָרְדוּ בְּנֵי יְהוּדָה לְהִלָּחֵם בַּכְּנַעֲנִי יוֹשֵׁב הָהָר וְהַנֶּגֶב וְהַשְּׁפֵלָה: « Et ensuite, les fils de Juda sont descendus pour faire la guerre contre le Cananéen habitant la Montagne et le Néguev et la Shefélah ».

264. Juges 1,26 est un verset qui appartient encore à l'anecdote de la prise de Béthel par la maison de Joseph, mais n'a plus la maison de Joseph comme sujet (« Cet homme s'en alla au pays des Hittites et bâtit une ville qu'il nomma Louz ; c'est encore son nom aujourd'hui » traduction TOB 2010).

265. Walter Groß, *Richter*, p. 107.

266. Pour Juges 1,21 et 36, on peut mentionner B.G. Webb qui distingue deux grandes sections dans Juges 1, en précisant qu'elles se terminent chacune par un court « appendice » (« appendix »), cf. Barry G. Webb, *The Book of Judges* (2012), p. 91-92. On obtient alors la répartition suivante : une première partie concernant Juda (avec Siméon) en Juges 1,3-17 suivi de l'appendice de Juges 1,18-21 ; puis une deuxième partie mettant en scène la maison de Joseph en Juges 1,22-35, puis un appendice en Juges 1,36.

Il y a trois remarques qui se dégagent de la proposition de W. Gross. La première remarque est l'insistance narrative sur la campagne de la descente faite par Juda (Juges 1,9-17) avec la présence forte d'un titre[267] en Juges 1,9[268]. Alors que les autres sous-parties n'ont rien d'équivalent. Le deuxième point est la profonde dissymétrie entre la conquête des territoires par Juda et la conquête des territoires par les tribus du nord. Par l'importance, les détails et la longueur des récits concernant Juda, le rédacteur montre son idéologie projudéenne. Il cherche à montrer la supériorité de Juda sur les tribus du nord. Mais est-ce que cela explique une structuration avec deux campagnes de Juda (la montée en Juges 1,3-8 et la descente 1,9-17) tandis que la maison de Joseph ne fait qu'une campagne (Juges 1,22-26) ? Nous pensons qu'il est possible de comprendre Juges 1,4-7 comme étant le commencement de la guerre qui est menée par Juda mais n'appartient pas aux batailles dans le sud de Jérusalem. Ainsi, cette proposition en cohérence avec Juges 1,1-2, explique la supériorité de Juda avec ses deux campagnes (Juges 1,4-7 et 1,10-20) tout en maintenant une symétrie de traitement entre le nord et le sud (Juges 1,9-20 est alors parallèle à 1,22-35).

La proposition de M. Ederer est une structure qui comble une partie des lacunes de W. Gross[269]. Il propose également trois parties dans le récit, mais dans les détails il apporte des nuances importantes. La première partie est l'introduction (Juges 1,1-2)[270] ; la deuxième partie porte sur les mouvements de Juda (Juges 1,[3] 4-21) ; et la troisième sur le territoire au nord (Juges 1,22-36). Cette dernière est décomposée en deux sous-parties (Juges 1,22-26 la ruse de la maison de Joseph pour prendre Béthel et 1,27-33 qui est une liste qui présente un bilan négatif)[271].

Pour M. Ederer, il y a d'abord une première campagne en trois scènes : Juges 1,4-5 qui est la montée contre le Cananéen et le Perizzite ; Juges 1,6-7 qui est la guerre contre Adonï-Bézèq ; et enfin le verset 8 qui est la guerre contre Jérusalem. La deuxième sous-partie commence en Juges 1,9 avec l'action de « descendre » (יָרַד) dans les trois régions de la Montagne, du Néguev et de la Shefélah. Cette descente est une indication forte pour le début d'une nouvelle campagne.

Les batailles de Juda sont bien distinguées en deux campagnes, une montée et une descente, avec la ville de Jérusalem comme point central. La campagne de la descente peut-être regroupée en deux unités : Juges 1,10-15, avec des actions militaires autour de la personne de Caleb (ou des auxiliaires qui lui sont liés) ; puis Juges 1,16-18 qui décrit diverses actions militaires autour du Néguev. La troisième partie est une conclusion des deux campagnes militaires en Juges 1,19-21. M. Ederer identifie dans ces deux campagnes (Juges 1,4-7 et 1,10-21) une structure symétrique

267. Cf. note 263, p. 54.

268. Cf. Walter Groß, *Richter*, p. 107.

269. Cf. Matthias Ederer, *Ende und Anfang*, p. 20-24.

270. L'oracle annonce entre autres l'ordre narratif qui sera d'abord Juda, puis le reste des fils d'Israël, cf. *ibid.*, p. 22-23.

271. Cf. *ibid.*, p. 24.

ayant chacune en son centre le récit d'une anecdote : la prise de Bézèq pour Juges 1,4-7 ; et la demande d'Aksa pour 1,10-20. Il ajoute que l'appendice de Juges 1,21 est une remise en cause des victoires de Juda.

Pour ce qui est de la conquête au nord par la maison de Joseph, M. Ederer la considère également comme ayant pour point de départ l'oracle de Juges 1,1-2. Elle se compose de deux unités : la prise de Béthel (Juges 1,22-26), suivie d'une liste d'échecs (Juges 1,27-33). Suit alors Juges 1,34-35 qu'il sépare du reste par leur rupture syntaxique, ils forment un appendice conclusif. Après la répétition de la maison de Joseph de Juges 1,35 qui forme un cadre avec Juges 1,22, Juges 1,36 serait une conclusion pour l'ensemble de Juges 1 et pas seulement pour la maison de Joseph[272].

Tableau 5 : Structure de Juges 1 selon M. Ederer

<table>
<tr><td>Intro-duction</td><td colspan="7">Les deux campagnes de Juda</td><td colspan="3">Campagnes au nord</td><td rowspan="3">Partie conclusive</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Oracle de Yhwh annonce que Juda monte en premier</td><td colspan="2">Campagne de la montée</td><td rowspan="2">Prise de Jérusalem</td><td colspan="3">Campagne de la descente</td><td rowspan="2">Conclusion des deux campagnes</td><td rowspan="2">Montée contre Béthel (anecdote)</td><td rowspan="2">Liste des échecs</td><td rowspan="2">Échecs de Dan</td></tr>
<tr><td>Montée contre le Cananéen et le Perizzite</td><td>Anecdote sur Bézèq</td><td>Descente contre le Cana-néen</td><td>Anecdote avec Caleb</td><td>Actions militaires dans le Néguev</td></tr>
<tr><td>Juges 1,1-2</td><td>Juges 1,(3)4-5</td><td>Juges 1,6-7</td><td>Juges 1,8</td><td>Juges 1,9</td><td>Juges 1,10-15</td><td>Juges 1,16-18</td><td>Juges 1,19-21</td><td>Juges 1,22-26</td><td>Juges 1,27-33</td><td>Juges 1,34-35</td><td>Juges 1,36</td></tr>
</table>

Ce schéma est intéressant pour permettre une meilleure compréhension du chapitre, dont la simultanéité chronologique des campagnes au sud et au nord. Il semble également qu'il y ait un meilleur équilibre de la structure des campagnes de Juda et celle des tribus du nord. Le déséquilibre restant peut s'expliquer par l'avantage donné à Juda en Juges 1,2. Il a également l'avantage de mettre en évidence la présence d'une anecdote pour chaque campagne (Bézèq pour Juges 1,4-7 ; Aksa et Caleb pour 1,10-18 ; Béthel pour 1,22-35). Et chaque campagne a une partie

272. Toutefois, il en est de même avec Juges 1,19-20 qui conclut la répartition de la cohésion judéenne, et Juges 1,21 qui introduit la limite nord des territoires au sud avec le point central qu'est Jérusalem. Pour voir notre interprétation, cf. « Tableau 6 : Proposition de structure de Juges 1 », p. 59.

conclusive (Juges 1,8.16-18 et pour les deux campagnes de Juda 1,19-21, puis 1,34-35 et pour l'ensemble des campagnes : 1,36).

Mais Juges 1,3 trouve difficilement sa place dans ces propositions. On remarquera que la demande de Juda à Siméon en Juges 1,3 appartient au style du discours direct (C2)[273] comme Juges 1,1-2, alors que 1,4 a l'action de monter (עָלָה) au niveau narratif (C1)[274]. De plus, Juges 1,3 se présente comme la suite des préparatifs de la guerre de Juges 1,1-2. Juges 1,1 évoque un commencement de la guerre (בַּתְּחִלָּה לְהִלָּחֶם) contre le Cananéen et l'oracle de Yhwh (Juges 1,2) donne la victoire à Juda sur l'ensemble du pays. Juges 1,3 propose des étapes supplémentaires de la guerre puisqu'on y comprend que Juda et Siméon iront chacun dans leurs territoires tels qu'ils ont été tirés au sort (cf. Josué 14 - 19)[275]. Nous avons une correspondance pour le commencement de la guerre (בַּתְּחִלָּה לְהִלָּחֶם) préparé par Juges 1,1-2 avec la montée de Juda en campagne (Juges 1,4) introduite par l'accomplissement de l'oracle de Juges 1,2 (« j'ai donné le pays dans sa main » נָתַתִּי אֶת־הָאָרֶץ בְּיָדוֹ) au niveau narratif en Juges 1,4 (« Yhwh donna le Cananéen et le Perizzite dans leurs mains » וַיִּתֵּן יְהוָה אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְהַפְּרִזִּי בְּיָדָם).

Le commencement de la guerre, celle contre le Cananéen et le Perizzite, se termine avec la prise de Bézèq[276] et la chute d'Adonï-Bézèq (Juges 1,6-7). Vient alors la prise de Jérusalem (Juges 1,8). En Juges 1,9, il y a l'indication temporelle (« et ensuite » וְאַחַר) qui marque la descente pour faire la guerre dans trois régions (« pour faire la guerre contre le Cananéen habitant la Montagne et le Néguev et la Shefélah » לְהִלָּחֵם בַּכְּנַעֲנִי יוֹשֵׁב הָהָר וְהַנֶּגֶב וְהַשְּׁפֵלָה). Ainsi, à partir de 1,9, la guerre a un objectif plus restreint que l'ensemble du pays (cf. Juges 1,1-2). Ces Zones sont à rapprocher du partage[277] par tirage au sort (גּוֹרָל) que Juda évoque avec Siméon en Juges 1,3[278]. Il y a d'abord la description de la campagne dans le territoire de Juda avec l'anecdote d'Aksa (Juges 1,9-15) et plus loin l'accomplissement de la promesse de Juda en Juges 1,3 avec une bataille dans le

273. C1 et C2 correspondent à des niveaux de communication que nous repérons dans les papagaïs. C1 est le niveau de la narration et C2 le premier niveau du discours direct. Il n'y a pas d'autre niveau de discours direct en Juges 1, une citation dans un discours direct correspondrait au deuxième niveau de discours direct C3, etc. Il faut préciser que plus le niveau de communication est élevé, plus le texte accorde de l'importance au propos. Pour plus de détails, cf. « I.2.B.. Légende », p. 18-19 et note 293, p. 61.

274. Juges 1,2 : « Juda doit monter. Voici, j'ai donné le pays dans sa main » (יְהוּדָה יַעֲלֶה הִנֵּה נָתַתִּי אֶת־הָאָרֶץ בְּיָדוֹ) et Juges 1,4 : « Et Juda monta et Yhwh donna le Cananéen et le Perizzite dans leurs mains » (וַיַּעַל יְהוּדָה וַיִּתֵּן יְהוָה אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְהַפְּרִזִּי בְּיָדָם).

275. Sur la reprise du tirage au sort par le monde du récit de Juges 1, cf. « II.4.C.2.. Le Livre de Josué et la notion de גּוֹרָל ("sort/lot") », p. 140-149.

276. Cf. Juges 1,5b : « ils frappèrent le Cananéen et le Perizzite » וַיַּכּוּ אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְאֶת־הַפְּרִזִּי.

277. Le partage du pays à l'ouest du Jourdain par tirage au sort est fait en Josué 14 - 19, cf. « II.4.C.2.. Le Livre de Josué et la notion de גּוֹרָל ("sort/lot") », p. 140-149.

278. Dans le Livre de Josué, le tirage au sort pour le territoire de Juda est décrit selon quatre zones : le Néguev (נֶגֶב) en Josué 15,21, la Shefélah (שְׁפֵלָה) en 15,33, la Montagne (הַר) en 15,48 et le Désert (מִדְבָּר) en 15,61, cf. aussi Josué 10,40.

territoire de Siméon en Juges 1,17. Cette dernière bataille prend sa place dans un ensemble qui décrit la répartition au sud de Jérusalem (Juges 1,16-21)[279].

L'ensemble de la campagne dans les territoires au sud de Jérusalem (Juges 1,9-21) a son parallèle en Juges 1,22-36 pour les territoires au nord[280]. On retrouve le récit d'une anecdote pour la maison de Joseph en Juges 1,22-26 (cf. Juges 1,9-15 pour Juda). Elle est introduite par une occurrence du verbe « monter » (עָלָה) et par la présence de Yhwh avec la maison de Joseph (וַיְהוָה עִמָּם). On retrouve ensuite en Juges 1,27-36 une description de la répartition des tribus au nord[281]. En outre, nous retenons les deux distinctions opérées par M. Ederer de Juges 1,19-21 et 1,34-35 en tant que parties conclusives, respectivement des campagnes de Juda et de la campagne au nord. Ces sous-parties distinguées (Juges 1,19-21 et 1,34-35) terminent les deux descriptions des répartitions des groupes[282]/tribus dans les territoires concernés (Juges 1,16-18 et 1,27-33). On obtient alors le schéma suivant :

279. Cf. « Tableau 6 : Proposition de structure de Juges 1 », p. 59. Juges 1,16 commence avec une occurrence du verbe « monter » (עָלָה) et une nouvelle occurrence des « fils de Juda » (בְּנֵי יְהוּדָה). Il y a une marque spatiale qui récapitule le trajet effectué avec les fils de Juda (« ils étaient montés de la ville des Palmiers avec les fils de Juda, au désert de Juda »). Cette marque spatiale montre qu'il s'agit de résumer ce qui a été parcouru par les « fils de Juda » (par opposition avec le précédent singulier, « Juda » en Juges 1,10). Pour plus de détails, cf. « IV.3.A.. Juges 1,16 : Les fils de Juda et les non-cananéens », p. 256-263 et « IV.3.B.. Juges 1,17 : Le territoire de Siméon », p. 263-266. On pourra aussi se reporter à « Carte 2 : Lieux nommés en Juges 1,16-21 », p. 243. On constate que les localités citées en Juges 1,17 et 18 tracent sur la carte une trajectoire en boucle qui retourne en direction de Jérusalem, cf. « IV.2.B.3.. Synthèse de lecture de l'orientation spatiale », p. 242-244. Cette double description de la répartition du territoire et d'une boucle remontant vers Jérusalem par l'ouest explique la mention des trois villes prises par Juda en Juges 1,18, cf. « IV.3.C.. Juges 1,18 : Une question structurelle ? », p. 266-272.

280. Cette mise en parallèle est incitée par la présence de « eux aussi » (גַּם־הֵם) en Juges 1,22a.

281. Pour Juges 1,27-33, la dimension descriptive est repérable par l'omniprésence du *qatal* qui donne l'impression d'une liste de villes non possédées, malgré la présence de *wayyiqtol*. Nous pouvons lire ainsi la composante de l'orientation temporelle : Juges 1,27 commence avec un *qatal*, qui montre la description d'une situation. Toutefois, la présence du *wayyiqtol* implique le temps du récit. Ainsi Juges 1,27 nous présente d'abord une situation « il n'a pas pris possession » puis l'évènement qui s'en est suivi : ils « ont voulu habiter ». Juges 1,28 commence par l'expression וַיְהִי qui coordonne une nouvelle étape après le verset précédent. Puis on constate de nouveau : « Israël est devenu fort », qui entraîne un évènement, « il mit aux travaux forcés ». En Juges 1,28b est ajouté un *qatal* qui conclut la nouvelle situation : « il n'a vraiment pas pris possession » (avec le redoublement du verbe qui marque l'insistance : וְהוֹרֵישׁ לֹא הוֹרִישׁוֹ). Juges 1,29 opère le même enchaînement qu'en Juges 1,27. De même pour Juges 1,30, avec deux *wayyiqtols* qui font suite au *qatal*. Juges 1,31 et 32 sont à prendre ensemble pour y voir la même succession *qatal-wayyiqtol-qatal*, ainsi qu'en Juges 1,33.

282. Pour les groupes cités dans la répartition en Juges 1,16-18, il y a la tribu de Siméon (Juges 1,17), celle de Juda (1,18), les fils de Qéni (1,16) ; dans la partie conclusive en Juges 1,19-20 : Juda (1,19) et Caleb (1,20), un clan de Juda (cf. 1,10-15 ; cf. aussi « Tableau 8 : Association des groupes au sud de Jérusalem » p. 150).

Tableau 6 : Proposition de structure de Juges 1

<table>
<tr><td colspan="2" rowspan="3">Préparatifs stratégiques pour faire la guerre (annonce thématique et plan)</td><td rowspan="3">Montée et commencement de la guerre contre le Cananéen</td><td colspan="9">Suite de la guerre pour la prise des territoires tirés au sort (cf. Josué 14 - 19[283])</td></tr>
<tr><td colspan="7">Campagne dans les territoires des fils de Juda</td><td colspan="3">Campagne dans les territoires au nord de Jérusalem (influence de la maison de Joseph[284])</td></tr>
<tr><td>Territoire du centre pris pas les fils de Juda</td><td>Mouvement vers le sud</td><td>Récits pour la prise du territoire de Juda</td><td colspan="3">Répartition au sud de Jérusalem et au centre</td><td>Récit pour la prise du territoire de la maison de Joseph</td><td colspan="3">Répartition au nord de Jérusalem</td></tr>
<tr><td>Prépare le commencement de la guerre</td><td>Prépare la guerre dans les territoires de Juda et Siméon</td><td>Bataille de Bézèq (Juda et Siméon)</td><td>Bataille de Jérusalem (fils de Juda)</td><td>Marquage[285] de la descente au sud de Jérusalem (fils de Juda)</td><td>Juda et ses clans : Caleb, Otniel, Aksa[286]</td><td>Répartition[287] dans les territoires (Juda accompagne Siméon en Juges 1,17)</td><td>Conclusion par le demi-échec de Juda</td><td>Conclusion et l'échec des fils de Benjamin</td><td>Bataille de Béthel</td><td>Répartition dans les territoires avec une présence cananéenne</td><td colspan="2">Conclusion par l'échec de Dan</td></tr>
<tr><td colspan="7"></td><td>Conclusion sur la conquête de Juda</td><td>Retour au point central : Jérusalem</td><td colspan="3"></td><td>Conclusion sur l'influence de la maison de Joseph</td><td>Limite nord des territoires au nord de Jérusalem</td></tr>
<tr><td>Juges 1,1-2</td><td>Juges 1,3</td><td>Juges 1,4-7</td><td>Juges 1,8</td><td>Juges 1,9</td><td>Juges 1,10-15</td><td>Juges 1,16-18</td><td>Juges 1,19-20</td><td>Juges 1,21</td><td>Juges 1,22-26</td><td>Juges 1,27-33</td><td>Juges 1,34-35</td><td>Juges 1,36</td></tr>
</table>

Cette structure montre que l'ouverture (Juges 1,1-3) se compose de deux discours directs : la demande des fils d'Israël et l'oracle de Yhwh qui préparent le commencement de la guerre contre le Cananéen (Juges 1,1-2) ; et la demande d'association de Juda à Siméon pour faire la guerre dans les

283. Cf. notes 275, p. 57 et 277, p. 57.

284. L'influence de la maison de Joseph est explicitée par Juges 1,35 (« et la main de la maison de Joseph fut ferme » וַתִּכְבַּד יַד בֵּית־יוֹסֵף) qui crée un cadre pour l'ensemble des récits sur les territoires au nord de Jérusalem avec la mention de Juges 1,22. L'expression « la main de la maison de Joseph fut ferme » וַתִּכְבַּד יַד בֵּית־יוֹסֵף est à comprendre comme une domination de la maison de Joseph, où sa main « pèse », c'est-à-dire que la maison de Joseph a de l'autorité ou de l'influence, cf. Walter Groß, *Richter*, p. 151.

285. Il y a en Juges 1,9 une marque temporelle (« et ensuite » וְאַחַר) qui indique d'abord une continuité et en suite une nouvelle étape dans cette continuité, cf. « III.3.C.2.. Observations de l'orientation temporelle (C1) », p. 191. On trouve également le verbe « descendre » (יָרַד) qui s'oppose à la précédente action de « monter » (עָלָה). De plus, Juges 1,9 ne parle plus de la guerre contre un pays (cf. Juges 1,2), mais d'une guerre contre le Cananéen habitant la Montagne, le Néguev et la Shefélah (לְהִלָּחֵם בִּכְנַעֲנִי יוֹשֵׁב הָהָר וְהַנֶּגֶב וְהַשְּׁפֵלָה).

286. Pour plus de détails sur l'interprétation de Juges 1,10-15 comme des récits d'alliance de clans, cf. « III.4.E.2.. Enjeu de l'annonce de Caleb », p. 219-222.

287. Il s'agit de la répartition du groupe des fils de Qéni (Juges 1,16), et des tribus de Siméon (1,17) et Juda (1,18), cf. note 282, p. 58.

territoires tirés au sort en Josué 14 - 19[288] (Juges 1,3). Les préparations stratégiques de la demande des fils d'Israël et de l'oracle de Yhwh en Juges 1,1-2 correspondent au commencement de la guerre contre le Cananéen et le Perizzite à Bézèq qui aboutit à Jérusalem (Juges 1,4-7). Juges 1,8 se distingue de la bataille de Bézèq par la mention d'un nouveau sujet, les fils de Juda (בְּנֵי־יְהוּדָה)[289]. Ce sujet est repris en Juges 1,9, ainsi la prise de Jérusalem et la descente dans le sud est l'action du même groupe[290].

Pour la répartition dans les territoires au sud de Jérusalem, nous avons distingué Juges 1,21 qui commence avec une inversion syntaxique du complément (« et le Jébusite habitant Jérusalem » וְאֶת־הַיְבוּסִי יֹשֵׁב יְרוּשָׁלַם) qui se trouve avant le verbe et le sujet (littéralement : « ils n'avaient pas dépossédé, les fils de Benjamin » לֹא הוֹרִישׁוּ בְּנֵי בִנְיָמִן). Ce changement met en évidence la présence jébusite. Mais il s'agit surtout de ramener le lecteur à Jérusalem qui a été en Juges 1,8 le point central à partir duquel les fils de Juda sont descendu en Juges 1,9. En revanche, Juges 1,36 ne se présente pas comme un point pivot, mais comme une limite. Il se distingue par sa construction en proposition nominale et, comme en Juges 1,21 avec la mise en évidence des Jébusites, par le fait qu'il porte sur un groupe qui n'est pas Israélite[291]. Juges 1,21 et 1,36 sont à comprendre comme terminant les parties conclusives qui pointent les échecs en Juges 1,19-21 et 1,34-36[292] et participent à une description négative.

Cette proposition de structure repose sur la lecture que nous proposons tout au long de ce travail. À présent, nous allons présenter la lecture de Juges 1,1-21 qui est la partie introduite par Juges 1,1-3, ainsi que les démarches complémentaires qui permettent de comprendre chaque péricope. Nous le ferons en trois chapitres correspondants aux trois péricopes : Juges 1,1-7.8-15.16-21.

288. Cf. note 283, p. 59.

289. Précédemment, c'est Juda qui est le sujet (cf. Juges 1,2 et 4a) et la troisième personne du pluriel en Juges 1,4b -7 correspond très probablement à l'association de Juda et Siméon énoncée en Juges 1,3b.

290. Cf. note 285, p. 59.

291. Il s'agit d'une proposition nominale qui décrit la frontière des Amorites. « Et la frontière de l'Amorite est de la montée des scorpions jusqu'à Séla et au-dessus » (וּגְבוּל הָאֱמֹרִי מִמַּעֲלֵה עַקְרַבִּים מֵהַסֶּלַע וָמָעְלָה).

292. Si l'ensemble de Juges 1,27-36 peut être vu comme une description négative, Juges 1,34-36 va plus loin en décrivant une plus grande incapacité des fils de Dan, cf. « I.4.B.1.. Juges 2,6 - 3,6 et la décadence », p. 46-51.

Chapitre II : Juges 1,1-7

Dans la suite de notre travail, nous allons présenter les lectures des signaux linguistiques qui forment les composantes d'action et d'orientation du texte en séparant les deux niveaux de la communication (C1 et C2). Il y a deux raisons pour cette distinction. D'abord, comme nous l'avons dit, les signaux prennent plus d'importance[293] lorsque le narrateur utilise le discours direct, c'est-à-dire lorsque l'on passe au niveau C2 de la communication (C1 → C2)[294]. Ensuite, les instructions linguistiques changent en fonction du niveau de communication. Par exemple, une troisième personne dans une partie narrative devient une première ou une deuxième personne dans un discours direct.

Dans les pages qui suivent, nous allons exposer notre exégèse de Juges 1 découpée en trois passages (Juges 1,1-7.8-15.16-21). Pour chacun de ces découpages, nous proposerons une lecture des composantes d'action et d'orientation : d'abord avec les papagaïs des quatre composantes en C1, puis en C2. Nous annoterons la traduction du passage sur le papagaï présentant les composantes en C1 pour rassembler les remarques et en faciliter la lecture. Ensuite, nous ferons une lecture détaillée de chaque composante, toujours en distinguant C1 et C2. Pour faciliter la compréhension, nous terminerons chaque lecture de composante par une synthèse qui reprendra les éléments-cadres pour permettre l'interprétation.

Après une présentation du *papagaï* complet, pour rendre visible les particularités caractéristiques des composantes nous présenterons : la composante de l'action interactive, l'orientation spatiale, l'orientation temporelle et enfin l'action argumentative. Après ces lectures, nous ferons des démarches complémentaires pour éclairer la sémantique, la phraséologie, les motifs et d'autres thématiques utiles à la compréhension. Ces démarches sont organisées par verset. Ainsi, les thèmes transversaux apparaîtront généralement dans l'ordre du déploiement du texte, mais il arrive que nous n'abordions certains points que lorsque le récit livre suffisamment d'éléments pour pouvoir en discuter.

Avant d'entrer dans les détails, nous présenterons en introduction le profil du texte. Il s'agit de faire le portrait du texte tel qu'il se révèle une fois le système de couleur appliqué. C'est un commentaire du papagaï des quatre composantes pour montrer quelques éléments significatifs qui apparaissent

293. Le discours direct permet une compréhension mimétique, cf. Christof HARDMEIER, *Textwelten der Bibel entdecken*, vol. 1/2, p. 73.

294. En Juges 1,1-36 il n' y a pas plusieurs niveaux de prise de parole (C3, C4, etc.) Il y a le niveau du narrateur (C1) et le premier niveau de discours direct (C2).

lors d'un regard d'ensemble.

Pour décrire le profil de Juges 1,1-7, on peut dire que l'interaction commence avec un pluriel (les fils d'Israël) et passe ensuite au singulier faisant intervenir plusieurs personnages (Yhwh, le groupe des Cananéens, Juda, Siméon, Adonï-Bézèq). Il y a quelques passages au pluriels qui peuvent faire références aux Cananéens et aux Perizzites ou à la coalition Juda-Siméon. Pour l'orientation temporelle, il y a une succession de verbes au *wayyiqtol*[295] (caractéristique de la narration hébraïque) au niveau de la communication du narrateur (C1)[296]. Le texte commence en Juges 1,1 par une marque temporelle[297]. Puis, dans sa deuxième moitié (à partir de Juges 1,4), il y a six instructions de la composante de l'orientation spatiale[298]. Cette présence de la composante de l'orientation spatiale se retrouve aussi dans tous les discours directs (C2)[299]. Les prises de parole se distinguent de la narration par l'emploi plus marqué de la composante d'action argumentative, notamment par l'utilisation du volitif et de conjonctions de coordination[300].

295. Cf. par exemple, le *wayyiqtol* surligné en jaune vif dans « II.1.. Composantes d'action et d'orientation de Juges 1,1-7 (C1) », p. 63, en Juges 1,1aα : וַיְהִי.

296. Pour l'observation des composantes au niveau de la narration (C1), cf. « II.1.. Composantes d'action et d'orientation de Juges 1,1-7 (C1) », p. 63.

297. Cf. la marque temporelle surlignée en jaune clair p. 63 en Juges 1,1aβ : אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ.

298. Cf. par exemple, la marque spatiale surlignée en vert clair, p. 63 en Juges 1,4a : בִּיהוּדָה.

299. Pour l'observation des composantes au niveau des discours directs (C2), cf. « II.2.. Composantes d'action et d'orientation de Juges 1,1-7 (C2) », p. 67.

300. Cf. par exemple pour l'impératif et le jussif, les cadres fins de couleurs p. 63 en Juges 1,3 : עֲלֵה et pour les conjonctions de coordination, les cadres noirs avec un trait fort en Juges 1,7 : כַּאֲשֶׁר.

II.1. Composantes d'action et d'orientation de Juges 1,1-7 (C1)

C3 C2 C1		
וַיְהִי אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ וַיִּשְׁאֲלוּ בְנֵי	1	(1) Et il fut [a] après la mort de Josué et les fils d'Israël demandèrent [un oracle] [b] à Yhwh :
יִשְׂרָאֵל בַּיהוָה לֵאמֹר		
מִי יַעֲלֶה־לָּנוּ אֶל־הַכְּנַעֲנִי		« Qui doit [c] monter pour nous vers le Cananéen au commencement pour faire la guerre contre lui ? »
בַּתְּחִלָּה לְהִלָּחֶם בּוֹ׃		
וַיֹּאמֶר יְהוָה	2	(2) Et Yhwh dit :
יְהוּדָה יַעֲלֶה הִנֵּה נָתַתִּי		« Juda doit [c] monter [d]. Voici, j'ai donné [e] le pays dans sa main. »
אֶת־הָאָרֶץ בְּיָדוֹ׃		
וַיֹּאמֶר יְהוּדָה לְשִׁמְעוֹן אָחִיו	3	(3) Et Juda dit à Siméon, son frère :
עֲלֵה אִתִּי בְגוֹרָלִי וְנִלָּחֲמָה		« Monte avec moi dans mon lot et faisons la guerre contre le Cananéen ! Et [ensuite] [f] j'irai, moi aussi avec toi, dans ton lot. »
בַּכְּנַעֲנִי וְהָלַכְתִּי גַם־אֲנִי אִתְּךָ		
בְּגוֹרָלֶךָ		
וַיֵּלֶךְ אִתּוֹ שִׁמְעוֹן׃ וַיַּעַל יְהוּדָה וַיִּתֵּן	4	Et il alla avec lui, [g] Siméon. (4) Et Juda monta et Yhwh donna le Cananéen et le Perizzite dans leurs mains et ils les frappèrent à [h] Bézèq, dix mille hommes [i]. (5) Et ils trouvèrent Adonï-Bézèq à Bézèq et ils firent la guerre [j] contre lui et ils frappèrent le Cananéen et le Perizzite. (6) Et Adonï-Bézèq s'enfuit et ils poursuivirent derrière lui et ils le saisirent et ils coupèrent les pouces de ses mains et de ses pieds. (7) Et Adonï-Bézèq dit :
יְהוָה אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְהַפְּרִזִּי בְּיָדָם		
וַיַּכּוּם בְּבֶזֶק עֲשֶׂרֶת אֲלָפִים אִישׁ׃		
וַיִּמְצְאוּ אֶת־אֲדֹנִי בֶזֶק בְּבֶזֶק וַיִּלָּחֲמוּ	5	
בּוֹ וַיַּכּוּ אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְאֶת־הַפְּרִזִּי׃		
וַיָּנָס אֲדֹנִי בֶזֶק וַיִּרְדְּפוּ אַחֲרָיו	6	
וַיֹּאחֲזוּ אֹתוֹ וַיְקַצְּצוּ אֶת־בְּהֹנוֹת יָדָיו		
וְרַגְלָיו׃ וַיֹּאמֶר אֲדֹנִי־בֶזֶק	7	
שִׁבְעִים	מְלָכִים בְּהֹנוֹת יְדֵיהֶם	« Soixante-dix rois, [k] les pouces de leurs mains et de leurs pieds coupés [k], furent devenus des ramassants sous ma table ; comme [l] j'eus fait, ainsi il a rendu à moi, un dieu [m]. »
וְרַגְלֵיהֶם מְקֻצָּצִים הָיוּ		
מְלַקְּטִים תַּחַת שֻׁלְחָנִי כַּאֲשֶׁר		
עָשִׂיתִי כֵּן שִׁלַּם־לִי אֱלֹהִים		
וַיְבִיאֻהוּ יְרוּשָׁלַ͏ִם וַיָּמָת שָׁם׃ פ		Et on [n] l'amena à Jérusalem et il mourut là-bas [o].

II.1.A. Annotations de traduction et de l'application des couleurs

a. Il s'agit d'une traduction littérale qui se veut proche de l'ordre des mots et de leurs significations hébraïques. Nous tendons à proposer une traduction compréhensible, sans chercher à respecter le bon usage du français. Par exemple, nous traduisons וַיְהִי de manière à conserver le verbe être (« et il fut ») et non, comme c'est le cas dans la TOB 2010[301], par « et il arriva » (cf. Juges 1,1).

b. Le verbe שָׁאַל signifie littéralement « demander ». Mais, associé à la préposition בְּ, il prend ici un sens technique de demande d'oracle envers une divinité ou un esprit, cf. « שאל » in *The Dictionary of Classical Hebrew*, Sheffield, Sheffield Academic Press, vol. 8, 1993, p. 213. C'est pourquoi nous explicitons la traduction avec l'ajout de « un oracle ».

c. Le *yiqtol*[302] peut avoir un aspect modal. Dans le contexte de la demande d'oracle (Juges 1,1) il ne s'agit pas seulement de savoir qui peut monter faire la guerre, mais aussi qui devra la faire en suivant l'oracle demandé. Nous rendons explicite cette obligation avec l'ajout de « devoir », cf. Paul Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique*, 2e éd. corrigée, 3e réimp., Rome, Editrice Pontificio Istituto Biblico, 2007, p. 301 (§113a) et 304 (§113l).

d. Le verbe עָלָה (« monter ») est utilisé dans un sens idiomatique que nous étudierons plus en détail dans les démarches complémentaires sur Juges 1,1-2, cf. « II.4.B.3.a). Annonce de עָלָה ("monter") et structuration de Juges 1 », p. 128-132.

e. Le *qatal* indique le résultat encore présent d'un fait antérieur et peut être traduit par un passé composé. Dans le dialogue de Yhwh en Juges 1,2 on peut comprendre que l'action s'accomplit « au moment même de la parole », *ibid.*, p. 298 (§112g). Il s'agit formellement de l'oracle demandé par les fils d'Israël[303].

f. Le *weqatal* peut contenir l'idée de succession par sa présence dans une suite de propositions. Il nous semble ici nécessaire de le signifier par l'ajout de « ensuite », cf. *ibid.*, p. 320 (§117d) ; cf. aussi « II.3.C.4.. Observations de l'orientation temporelle (C2) », p. 94.

g. L'hébreu insiste sur une construction constituée d'un verbe de mouvement suivi de la préposition « avec » (אֵת) suffixé par un pronom personnel. On trouve cette disposition trois fois, en Juges 1,3aα : עֲלֵה אִתִּי, Juges 1,3aγ : אִתְּךָ (גַּם־אֲנִי) וְהָלַכְתִּי, Juges 1,3b : וַיֵּלֶךְ אִתּוֹ. Cette construction relève du style littéraire. En Juges 1,3b, ce rapprochement a été compris et rendu explicite par la vocalisation massorétique et les deux accents de cantillation (*merkha* et

301. *Traduction Œcuménique de la Bible*, 11e éd., Paris, Éditions du Cerf, 2010.

302. De manière générale nous parlerons dans ce travail de « *yiqtol, qatal, wayyiqtol, weqatal…* » de manière raccourci, pour désigner « la forme verbale du *yiqtol, qatal, wayyiqtol, weqatal…* »

303. Dans notre travail nous privilégierons la traduction de בְּנֵי יִשְׂרָאֵל par « fils d'Israël » et l'emploierons en ce sens dans nos commentaires. Parfois, nous utilisons le terme « Israélite » lorsqu'il ne s'agit pas de traduire l'expression בְּנֵי יִשְׂרָאֵל, mais seulement d'une évocation générale et pour rendre la lecture plus fluide. Nous ferons de même avec בְּנֵי־יְהוּדָה, « fils de Juda » et « Judéen ». Sur notre compréhension de l'expression « fils de Juda » (בְּנֵי־יְהוּדָה), cf. « II.4.C.3.. Siméon coalisé avec Juda », p. 149-151 et « III.4.A.3.. Un nouveau sujet : Les fils de Juda », p. 206-209. De même avec les noms collectifs comme הַכְּנַעֲנִי, nous les traduirons au singulier (par exemple, « le Cananéen ») et l'employons au singulier dans le sens hébraïque d'un collectif. Il s'agit toujours d'un groupe et non pas d'un individu isolé. Aussi, lorsqu'il ne s'agit pas d'un commentaire direct du texte hébraïque, nous emploierons parfois le pluriel conformément à l'usage en français.

dehi) : וַיֵּלֶךְ אִתּוֹ. Toutefois, si la construction de Juges 1,3b indique avec évidence le complément formé de la succession verbe + préposition suffixée, il produit un doute sur la fonction grammaticale de שִׁמְעוֹן. Il est possible que Siméon soit le sujet qui se retrouve placé après le complément à cause de l'effet de style susmentionné, ou bien qu'il s'agisse d'une juxtaposition précisant l'identité du pronom suffixe. Il y a un autre exemple où le sujet est exprimé après le complément en Juges 1,7aε (« ainsi il a rendu à moi, un dieu » כֵּן שִׁלַּם־לִי אֱלֹהִים).

h. Bézèq est la première indication d'orientation spatiale du récit. La préposition בְּ peut signifier « à » ou « dans ». Il semble que Bézèq soit une localité, une ville ou un village, plutôt qu'une région (cf. Erasmus Gaß, *Die Ortsnamen des Richterbuchs in historischer und redaktioneller Perspektive*, Wiesbaden, Harrassowitz, 2005, p. 9-11). Aussi, nous préférons traduire בְּ par « à » pour signifier la « nature ponctuelle » du complément de lieu (cf. « À, prép. » in « Le Trésor de la Langue Française informatisé », *ATILF*, 1994 (URL : http://stella.atilf.fr consulté le 27 mars 2020).

i. L'apposition « dix mille hommes » (עֲשֶׂרֶת אֲלָפִים אִישׁ) indique un résultat (Juges 1,4b). Ce chiffre ne doit pas être considéré en tant que quantité comptable, mais comme l'expression de l'excellence de l'issue du combat. C'est là un élément tout à fait typique Cf. Barry G. Webb, *The Book of Judges*, Grand Rapids, William B. Eerdmans, 2012, p. 98.

j. Nous traduisons systématiquement le verbe לָחַם au *nifal* par « faire la guerre ». En français, le mot « guerre » désigne une situation de conflit[304] dans sa dimension globale. On remarquera qu'en Juges 1,4aβ, l'expression וַיִּלָּחֲמוּ est appliquée au fait de s'investir dans un conflit ponctuel, lors d'une bataille, tandis qu'en Juges 1,1 et 3, il s'agit d'un engagement dans une situation globale entre les fils d'Israël et les Cananéens. La distinction entre les deux emplois peut s'observer par l'expression de la finalité avec la construction ל + infinitif construit (Juges 1,1.9) et l'usage du *waw* + cohortatif après un impératif (Juges 1,3) lorsqu'il s'agit d'envisager une situation globale de guerre, tandis que le verbe est à la forme du *wayyiqtol* pour des actes ponctuels (Juges 1,5.8), cf. Paul Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique*, p. 362 (§124l) et 313-315 (§115c et 116b).

k-k. בֶּהָנוֹת יְדֵיהֶם וְרַגְלֵיהֶם מְקֻצָּצִים qualifie les soixante-dix rois. Elle est à part dans la proposition principale et nous le manifestons par des virgules. Sur la traduction par « pouces des mains et des pieds » Cf. Bruce K. Waltke et Michael Patrick O'Connor, *An Introduction to Biblical Hebrew Syntax*, Winona Lake, Eisenbrauns, 1990, p. 139.

l. La conjonction כַּאֲשֶׁר s'intègre dans une construction avec un adverbe démonstratif : כֵּן. La conjonction introduit une situation comparée et l'adverbe, le contexte présent, cf. *ibid.*, p. 641. – Le *qatal* de la clause comparée est à comprendre comme existant antérieurement à la clause présente (Juges 1,7aβγ précède le présent immédiat de la narration en Juges 1,6b). Ainsi, pour exprimer l'antériorité de la première action par rapport à la seconde, nous avons traduit עָשִׂיתִי par un passé antérieur et שִׁלַּם par un passé composé.

m. אֱלֹהִים est un nom commun qui s'oppose au nom propre יְהוָה qui a été précédemment

304. Cf. « GUERRE » in « Le Trésor de la Langue Française informatisé », *ATILF*, 1994 (URL : http://stella.atilf.fr consulté le 27 mars 2020).

employé au niveau de la communication du narrateur. Adonï-Bézèq est représenté dans le récit comme un chef cananéen ne connaissant pas le nom יְהוָה. Ainsi, on peut le traduire avec une minuscule puisqu'il s'agit d'une désignation générique pour une puissance supérieure dont Adonï-Bézèq reconnaît l'action.

n. וַיְבִיאֻהוּ se traduit par « ils l'amenèrent ». Cependant, nous choisissons de déroger à la traduction littérale pour signifier que le contexte de Juges 1,7b ne permet pas d'identifier le sujet. Juda et Siméon ont atteint l'objectif annoncé de commencer à faire la guerre contre le Cananéen (cf. Juges 1,1-2). Le narrateur montre cette distance avec les protagonistes par l'utilisation de שָׁם (cf. annotation « o » ci-dessous et « II.4.E.3.b). Qui amène Adonï-Bézèq à Jérusalem ? (Juges 1,7) », p.158-159). Ce faisant, il n'indique pas de nouveaux personnages à la troisième personne du pluriel qui puissent être ce sujet (les soixante-dix rois n'étant plus aptes à déplacer Adonï-Bézèq).

o. שָׁם est un adverbe qui peut signifier « là-bas/là », cf. « שָׁם » in *Konzise und aktualisierte Ausgabe des Hebräischen und Aramäischen Lexikons zum Alten Testament*, Leiden/Boston, Brill, 2013, p. 616. שָׁם indique un lieu plus loin que celui où se situe le narrateur. Ici, il s'agit du lieu où est mort Adonï-Bézèq, c'est-à-dire à Jérusalem qui est l'orientation spatiale précédente (וַיְבִיאֻהוּ יְרוּשָׁלַ͏ִם en Juges 1,7b).

II.2. Composantes d'action et d'orientation de Juges 1,1-7 (C2)

C3 C2 C1		
וַיְהִי אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ וַיִּשְׁאֲלוּ בְּנֵי	1	(1) Et il fut après la mort de Josué et les fils d'Israël demandèrent [un oracle] à Yhwh :
יִשְׂרָאֵל בַּיהוָה לֵאמֹר		
מִי יַעֲלֶה־לָּנוּ אֶל־הַכְּנַעֲנִי		« Qui doit monter pour nous vers le Cananéen au commencement pour faire la guerre contre lui ? »
בַּתְּחִלָּה לְהִלָּחֶם בּוֹ:		
וַיֹּאמֶר יְהוָה	2	(2) Et Yhwh dit :
יְהוּדָה יַעֲלֶה הִנֵּה נָתַתִּי		« Juda doit monter. Voici, j'ai donné le pays dans sa main. »
אֶת־הָאָרֶץ בְּיָדוֹ:		
וַיֹּאמֶר יְהוּדָה לְשִׁמְעוֹן אָחִיו	3	(3) Et Juda dit à Siméon, son frère :
עֲלֵה אִתִּי בְגוֹרָלִי וְנִלָּחֲמָה		« Monte avec moi dans mon lot et faisons la guerre contre le Cananéen ! Et [ensuite] j'irai, moi aussi avec toi, dans ton lot. »
בַּכְּנַעֲנִי וְהָלַכְתִּי גַם־אֲנִי אִתְּךָ		
בְּגוֹרָלֶךָ		
וַיֵּלֶךְ אִתּוֹ שִׁמְעוֹן: וַיַּעַל יְהוּדָה וַיִּתֵּן	4	Et il alla avec lui, Siméon. (4) Et Juda monta et Yhwh donna le Cananéen et le Perizzite dans leurs mains et ils les frappèrent à Bézèq, dix mille hommes. (5) Et ils trouvèrent Adonï-Bézèq à Bézèq et ils firent la guerre contre lui et ils frappèrent le Cananéen et le Perizzite. (6) Et Adonï-Bézèq s'enfuit et ils poursuivirent derrière lui et ils le saisirent et ils coupèrent les pouces de ses mains et de ses pieds. (7) Et Adonï-Bézèq dit :
יְהוָה אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְהַפְּרִזִּי בְּיָדָם		
וַיַּכּוּם בְּבֶזֶק עֲשֶׂרֶת אֲלָפִים אִישׁ:		
וַיִּמְצְאוּ אֶת־אֲדֹנִי בֶזֶק בְּבֶזֶק וַיִּלָּחֲמוּ	5	
בּוֹ וַיַּכּוּ אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְאֶת־הַפְּרִזִּי:		
וַיָּנָס אֲדֹנִי בֶזֶק וַיִּרְדְּפוּ אַחֲרָיו	6	
וַיֹּאחֲזוּ אֹתוֹ וַיְקַצְּצוּ אֶת־בְּהֹנוֹת יָדָיו		
וְרַגְלָיו: וַיֹּאמֶר אֲדֹנִי־בֶזֶק	7	
שִׁבְעִים | מְלָכִים בְּהֹנוֹת יְדֵיהֶם		« Soixante-dix rois, les pouces de leurs mains et de leurs pieds coupés, furent devenus des ramassants sous ma table ; comme j'eus fait, ainsi il a rendu à moi, un dieu. »
וְרַגְלֵיהֶם מְקֻצָּצִים הָיוּ		
מְלַקְּטִים תַּחַת שֻׁלְחָנִי כַּאֲשֶׁר		
עָשִׂיתִי כֵּן שִׁלַּם־לִי אֱלֹהִים		
וַיְבִיאֻהוּ יְרוּשָׁלַ͏ִם וַיָּמָת שָׁם: פ		Et on l'amena à Jérusalem et il mourut là-bas.

II.3. Observations détaillées des composantes

À présent, nous allons entrer plus en avant dans l'application méthodologique. Il s'agit de lire, de la manière la plus détaillée qui soit, chaque instruction mise en évidence. Ces lectures se feront séparément pour chaque composante d'action et d'orientation de Juges 1,1-7. Pour chacune de ces composantes, nous proposerons une lecture distincte des niveaux de la communication (la narration C1 et le discours direct C2). Et pour chaque lecture, nous mettrons en amont un *papagaï* du niveau de communication concerné. Enfin, après les lectures des deux niveaux de chaque composante, nous reprendrons les éléments pertinents pour préparer son interprétation. Ces synthèses se limiteront aux questions qu'il est possible de traiter à partir des lectures. Elles feront donc plus que réordonner ce qui est constaté, mais il sera nécessaire ensuite d'aller plus loin par des démarches complémentaires avant de proposer une interprétation.

Comme nous l'avons déjà annoncé, nous aborderons ces composantes en commençant par l'action interactive, puis l'orientation spatiale, l'orientation temporelle et enfin l'action argumentative.

II.3.A. Composante de l'action interactive de Juges 1,1-7

La première lecture est celle de la composante d'action interactive. Il y a une succession de plusieurs personnages : fils d'Israël, Yhwh, Juda, Siméon, le Cananéen, le Perizzite et Adonï-Bézèq. Toutefois, le narrateur emploie successivement le singulier et le pluriel. Ces derniers, en particulier, ne sont pas toujours faciles à identifier. Pour clarifier cette situation, commençons par lire les instructions de la composante de l'interaction sur les deux niveaux de la communication. Nous verrons ensuite dans la synthèse qu'il y a un regard particulier du narrateur qui peut expliquer les variations de personnes du singulier et du pluriel.

II.3.A.1. Signaux de l'action interactive (C1)

C3 C2 C1		
וַיְהִי אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ וַיִּשְׁאֲלוּ בְנֵי	1	(1) Et il fut après la mort de Josué et les fils d'Israël demandèrent [un oracle] à Yhwh :
יִשְׂרָאֵל בַּיהוָה לֵאמֹר		
מִי יַעֲלֶה־לָּנוּ אֶל־הַכְּנַעֲנִי		« Qui doit monter pour nous vers le Cananéen au commencement pour faire la guerre contre lui ? »
בַּתְּחִלָּה לְהִלָּחֶם בּוֹ:		
וַיֹּאמֶר יְהוָה	2	(2) Et Yhwh dit :
יְהוּדָה יַעֲלֶה הִנֵּה נָתַתִּי		« Juda doit monter. Voici, j'ai donné le pays dans sa main. »
אֶת־הָאָרֶץ בְּיָדוֹ:		
וַיֹּאמֶר יְהוּדָה לְשִׁמְעוֹן אָחִיו	3	(3) Et Juda dit à Siméon, son frère :
עֲלֵה אִתִּי בְגוֹרָלִי וְנִלָּחֲמָה		« Monte avec moi dans mon lot et faisons la guerre contre le Cananéen ! Et [ensuite] j'irai, moi aussi avec toi, dans ton lot. »
בַּכְּנַעֲנִי וְהָלַכְתִּי גַם־אֲנִי אִתְּךָ		
בְּגוֹרָלֶךָ		
וַיֵּלֶךְ אִתּוֹ שִׁמְעוֹן: וַיַּעַל יְהוּדָה וַיִּתֵּן	4	Et il alla avec lui, Siméon. (4) Et Juda monta et Yhwh donna le Cananéen et le Perizzite dans leurs mains et ils les frappèrent à Bézèq, dix mille hommes. (5) Et ils trouvèrent Adonï-Bézèq à Bézèq et ils firent la guerre contre lui et ils frappèrent le Cananéen et le Perizzite. (6) Et Adonï-Bézèq s'enfuit et ils poursuivirent derrière lui et ils le saisirent et ils coupèrent les pouces de ses mains et de ses pieds. (7) Et Adonï-Bézèq dit :
יְהוָה אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְהַפְּרִזִּי בְּיָדָם		
וַיַּכּוּם בְּבֶזֶק עֲשֶׂרֶת אֲלָפִים אִישׁ:		
וַיִּמְצְאוּ אֶת־אֲדֹנִי בֶזֶק בְּבֶזֶק וַיִּלָּחֲמוּ	5	
בּוֹ וַיַּכּוּ אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְאֶת־הַפְּרִזִּי:		
וַיָּנָס אֲדֹנִי בֶזֶק וַיִּרְדְּפוּ אַחֲרָיו	6	
וַיֹּאחֲזוּ אֹתוֹ וַיְקַצְּצוּ אֶת־בְּהֹנוֹת יָדָיו		
וְרַגְלָיו: וַיֹּאמֶר אֲדֹנִי־בֶזֶק	7	
שִׁבְעִים| מְלָכִים בְּהֹנוֹת יְדֵיהֶם		« Soixante-dix rois, les pouces de leurs mains et de leurs pieds coupés, furent devenus des ramassants sous ma table ; comme j'eus fait, ainsi il a rendu à moi, un dieu. »
וְרַגְלֵיהֶם מְקֻצָּצִים הָיוּ		
מְלַקְּטִים תַּחַת שֻׁלְחָנִי כַּאֲשֶׁר		
עָשִׂיתִי כֵּן שִׁלַּם־לִי אֱלֹהִים		
וַיְבִיאֻהוּ יְרוּשָׁלַ͏ִם וַיָּמָת שָׁם: פ		Et on l'amena à Jérusalem et il mourut là-bas.

II.3.A.2. Observations de l'action interactive (C1)

En Juges 1,1, le texte commence par une troisième personne du singulier (וַיְהִי) qui fait référence à la proposition principale où les fils d'Israël font une demande d'oracle à Yhwh. Puis, entre en scène un personnage à la troisième personne du pluriel, « les fils d'Israël » (וַיִּשְׁאֲלוּ בְּנֵי יִשְׂרָאֵל). Ils sont à l'origine de la consultation de Yhwh (בַּיהוָה) qui répondra en Juges 1,2[305].

Juda prend ensuite la parole en Juges 1,3 pour faire une demande de coalition à « son frère » (וַיֹּאמֶר יְהוּדָה לְשִׁמְעוֹן אָחִיו). Suite à cela, la partie narrative reprend en Juges 1,3b avec deux possibilités de lecture (וְיֵלֶךְ אִתּוֹ שִׁמְעוֹן). Soit elle constate que Siméon suit Juda (Juda est alors le sujet de וַיֵּלֶךְ), soit elle affirme que Siméon va avec Juda. Cette deuxième possibilité est à privilégier[306]. Il s'agit alors de la seule fois où Siméon est sujet dans ce passage (Juges 1,1-7) et il l'est en se liant à Juda (אִתּוֹ), en réaction à la demande de ce dernier (Juges 1,3a).

Ensuite en Juges 1,4, Juda « monte » (וַיַּעַל יְהוּדָה) et le narrateur annonce l'accomplissement de l'oracle de Yhwh qui donne le Cananéen et le Perizzite dans les mains des protagonistes (וַיִּתֵּן יְהוָה אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְהַפְּרִזִּי בְּיָדָם)[307].

Il s'en suit une succession d'actes de guerre avec un sujet à la troisième personne du pluriel (Juges 1,4b-6 : וַיַּכּוּם... וַיִּמְצְאוּ). Lors du récit de cette bataille, un nouveau personnage apparaît en Juges 1,5 : Adonï-Bézèq. On a alors la troisième personne du pluriel pour les protagonistes qui continuent et se retrouvent mêlés au singulier pour ce personnage antagoniste. Celui-ci est repérable dans une préposition suffixe (וַיִּלָּחֲמוּ בּוֹ וַיַּכּוּ אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְאֶת־הַפְּרִזִּי), puis il deviendra sujet en Juges 1,6 pour prendre la fuite (וַיָּנָס אֲדֹנִי בֶזֶק). Il sera aussitôt poursuivi en tant que pronom suffixe (וַיִּרְדְּפוּ אַחֲרָיו וַיֹּאחֲזוּ אֹתוֹ וַיְקַצְּצוּ אֶת־בְּהֹנוֹת יָדָיו וְרַגְלָיו).

Adonï-Bézèq sera ensuite sujet deux fois : lorsqu'il prend la parole en Juges 1,7a et enfin pour mourir en Juges 1,7b (וַיָּמָת). Avant la mort d'Adonï-Bézèq, on retrouve une troisième personne du pluriel qui « amènent » Adonï-Bézèq en pronom suffixe (וַיְבִיאֻהוּ).

***

On peut donc se représenter la composante de l'action interactive en deux phases. La première concerne la préparation stratégique (Juges 1,1-3) et met en scène les fils d'Israël qui font une demande d'oracle pour connaître qui doit commencer à faire la guerre. Yhwh répond en désignant Juda comme celui qui a le pays dans sa main. Puis Juda demande à son frère Siméon de s'unir à lui

305. La demande et l'oracle font partie du deuxième niveau de la communication et seront étudiés plus loin, cf. « II.3.A.4.. Observations de l'action interactive (C2) », p. 72.

306. Cf. l'annotation « g » dans « II.1.A.. Annotations de traduction et de l'application des couleurs », p. 64.

307. Cf. Juges 1,2 et 4. La présence du pluriel (« leurs mains ») est discutée par la critique textuelle que nous verrons plus loin cf. « II.4.D.1.. "Dans ses mains", critique textuelle », p. 151.

pour faire la guerre (Juges 1,3)[308]. La deuxième phase est le récit d'une bataille qui montre une interaction entre des protagonistes et un personnage cananéen, Adonï-Bézèq. Cette bataille se conclut avec le discours et la mort du chef cananéen.

II.3.A.3. Signaux de l'action interactive (C2)

C3 C2 C1		
וַיְהִי אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ וַיִּשְׁאֲלוּ בְּנֵי	1	(1) Et il fut après la mort de Josué et les fils d'Israël demandèrent [un oracle] à Yhwh :
יִשְׂרָאֵל בַּיהוָה לֵאמֹר		
מִי יַעֲלֶה־לָּנוּ אֶל־הַכְּנַעֲנִי		« Qui doit monter pour nous vers le Cananéen au commencement pour faire la guerre contre lui ? »
בַּתְּחִלָּה לְהִלָּחֶם בּוֹ׃		
וַיֹּאמֶר יְהוָה	2	(2) Et Yhwh dit :
יְהוּדָה יַעֲלֶה הִנֵּה נָתַתִּי		« Juda doit monter. Voici, j'ai donné le pays dans sa main. »
אֶת־הָאָרֶץ בְּיָדוֹ׃		
וַיֹּאמֶר יְהוּדָה לְשִׁמְעוֹן אָחִיו	3	(3) Et Juda dit à Siméon, son frère :
עֲלֵה אִתִּי בְגוֹרָלִי וְנִלָּחֲמָה		« Monte avec moi dans mon lot et faisons la guerre contre le Cananéen ! Et [ensuite] j'irai, moi aussi avec toi, dans ton lot. »
בַּכְּנַעֲנִי וְהָלַכְתִּי גַם־אֲנִי אִתְּךָ		
בְּגוֹרָלֶךָ		
וַיֵּלֶךְ אִתּוֹ שִׁמְעוֹן׃ וַיַּעַל יְהוּדָה וַיִּתֵּן	4	Et il alla avec lui, Siméon. (4) Et Juda monta et Yhwh donna le Cananéen et le Perizzite dans leurs mains et ils les frappèrent à Bézèq, dix mille hommes. (5) Et ils trouvèrent Adonï-Bézèq à Bézèq et ils firent la guerre contre lui et ils frappèrent le Cananéen et le Perizzite. (6) Et Adonï-Bézèq s'enfuit et ils poursuivirent derrière lui et ils le saisirent et ils coupèrent les pouces de ses mains et de ses pieds. (7) Et Adonï-Bézèq dit :
יְהוָה אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְהַפְּרִזִּי בְּיָדָם וַיַּכּוּם		
בְּבֶזֶק עֲשֶׂרֶת אֲלָפִים אִישׁ׃ וַיִּמְצְאוּ	5	
אֶת־אֲדֹנִי בֶזֶק בְּבֶזֶק וַיִּלָּחֲמוּ בּוֹ וַיַּכּוּ		
אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְאֶת־הַפְּרִזִּי׃ וַיָּנָס אֲדֹנִי	6	
בֶזֶק וַיִּרְדְּפוּ אַחֲרָיו וַיֹּאחֲזוּ אֹתוֹ		
וַיְקַצְּצוּ אֶת־בְּהֹנוֹת יָדָיו וְרַגְלָיו׃		
וַיֹּאמֶר אֲדֹנִי־בֶזֶק	7	
שִׁבְעִים | מְלָכִים בְּהֹנוֹת יְדֵיהֶם		« Soixante-dix rois, les pouces de leurs mains et de leurs pieds coupés, furent devenus des ramassants sous ma table ; comme j'eus fait, ainsi il a rendu à moi, un dieu. »
וְרַגְלֵיהֶם מְקֻצָּצִים הָיוּ מְלַקְּטִים		
תַּחַת שֻׁלְחָנִי כַּאֲשֶׁר עָשִׂיתִי כֵּן		
שִׁלַּם־לִי אֱלֹהִים		
וַיְבִיאֻהוּ יְרוּשָׁלַ͏ִם וַיָּמָת שָׁם׃ פ		Et on l'amena à Jérusalem et il mourut là-bas.

308. Nous donnons plus de détails sur les discours directs (Juges 1,1-2 et 3) dans la partie suivante « II.3.A.4.. Observations de l'action interactive (C2) », p. 72.

II.3.A.4. Observations de l'action interactive (C2)

En Juges 1,1-7, nous avons trois discours directs. Les deux premiers discours s'insèrent dans ce que nous avons identifié comme étant la préparation stratégique (Juges 1,1-3) et ont une fonction programmatique pour l'ensemble du chapitre, tandis qu'une déclaration de l'ennemi vaincu, Adonï-Bézèq, conclut la première bataille contre le Cananéen et le Perizzite (Juges 1,4-7).

Nous avons donc d'abord, une consultation de Yhwh par les fils d'Israël (Juges 1,1) qui cherchent des informations stratégiques pour commencer la guerre. Cette demande est suivie de l'oracle (Juges 1,2). L'ensemble (Juges 1,1-2) est le premier discours direct que nous titrons : « Consultation des fils d'Israël auprès de Yhwh ». Le deuxième discours direct est une demande de Juda à « son frère » Siméon pour qu'il s'associe à lui en Juges 1,3 (et dont le résultat est implicite au niveau de la narration – C1). Nous l'appelons « Demande de coalition de Juda ». Et enfin, une troisième prise de parole est celle du chef cananéen, Adonï-Bézèq en Juges 1,7. Nous l'identifions comme la « Discours d'Adonï-Bézèq ».

a) Consultation des fils d'Israël auprès de Yhwh (Juges 1,1-2)

Le premier discours direct est composé de deux prises de parole (Juges 1,1 et 2). Dans un premier temps, les fils d'Israël font appel à Yhwh (Juges 1,1). Cette demande est orientée vers la deuxième personne du singulier, Yhwh (מִי). On note que la démarche est faite par le pluriel « nous » (לָנוּ) mis pour les locuteurs que sont les fils d'Israël. La requête se termine par un pronom suffixe (בּוֹ). Il renvoie au Cananéen, l'ennemi contre qui l'on cherche quelqu'un pour commencer la guerre.

L'oracle que Yhwh donne en réponse (Juges 1,2) comprend deux propositions. La première est le résultat direct de la question des fils d'Israël : Juda (doit) monter (יְהוּדָה יַעֲלֶה). Puis, une particule appellative, « voici » (הִנֵּה), interpelle les fils d'Israël (deuxième personne du pluriel). Cette interpellation emmène le lecteur vers l'oracle de Yhwh. Il reformule la demande des fils d'Israël en affirmant « donner » (נָתַתִּי) le pays dans la main de Juda qui est désigné par un pronom suffixe singulier (אֶת־הָאָרֶץ בְּיָדוֹ).

b) Demande de coalition de Juda (Juges 1,3)

Le deuxième discours est la demande de Juda à Siméon. Il n'y a pas de véritable dialogue puisque Siméon ne répondra pas dans le discours direct, mais le discours aura de l'effet dans la suite de la narration.

Juda dit : « monte » (עֲלֵה), s'adressant à Siméon. Le discours associe ensuite cette deuxième personne à Juda, avec une préposition (אִתִּי). Suite à cette demande de coopération, le texte réunit

les deux frères dans le cohortatif du verbe « faire la guerre » (וְנִלָּחֲמָה). Après quoi, Juda fait une promesse à son frère avec la première personne : « j'irai », suivi du pronom personnel : « moi » (וְהָלַכְתִּי גַם־ אֲנִי). Puis, on retrouve cette double désignation pour Siméon par une préposition et un nom suffixé par la deuxième personne, « avec toi dans ton lot » (אִתְּךָ בְּגוֹרָלֶךָ). Ainsi, dans cette proposition au *weqatal*, Juda promet sa présence aux côtés de Siméon.

c) Discours d'Adonï-Bézèq (Juges 1,7)

Le troisième discours est la prise de parole d'Adonï-Bézèq en Juges 1,7. Il commence en introduisant un nouveau groupe de personnages dans la constellation du récit, les « soixante-dix rois ». Ces rois se retrouvent dans les pronoms suffixes de « leurs mains et leurs pieds » (יְדֵיהֶם וְרַגְלֵיהֶם). Ensuite, ils sont sujet du verbe être (הָיוּ). La proposition se termine en montrant le lien entre ces rois et le locuteur au moyen d'un pronom suffixe (« ma table » : שֻׁלְחָנִי). Il s'agit d'un portrait de la situation d'Adonï-Bézèq avant l'attaque de Juda. Suite à cette description, le seigneur de Bézèq[309] fait une comparaison. Dans la première clause, on lit une première personne du singulier (עָשִׂיתִי) qui renvoie à Adonï-Bézèq dans sa situation avant l'attaque. Puis dans la deuxième clause, on trouve un verbe à la troisième personne qui fait référence à « Élohim ». Celui-ci est immédiatement suivi par une préposition לְ suffixé par un pronom renvoyant au locuteur (שִׁלַּם○־לִי אֱלֹהִים).

***

Ainsi, nous avons vu que la narration propose une partie décrivant une préparation stratégique avant de faire la guerre contre le Cananéen (Juges 1,1-3), puis une autre partie avec une première bataille à Bézèq qui se termine par la poursuite et la mort d'Adonï-Bézèq (Juges 1,4-7). Les discours directs qui rythment cette narration nous permettent d'aller plus loin dans notre compréhension de ce passage.

La préparation stratégique est constituée de deux discours directs, la consultation des fils d'Israël auprès de Yhwh suivi de l'oracle (Juges 1,1-2) et une demande de coalition militaire (Juges 1,3). La consultation des fils d'Israël aboutit notamment à la désignation par Yhwh de celui qui débutera la guerre. C'est Juda qui ira et qui a reçu le pays dans sa main (Juges 1,1-2). Puis, à travers la demande de coalition de Juda auprès de Siméon, on entrevoit que la poursuite de la guerre se fera dans le lot de Juda, puis dans celui de Siméon. La narration de la bataille de Bézèq (Juges 1,4-6) se termine par le discours d'Adonï-Bézèq qui présente la situation où il avait soixante-dix rois sous sa table, et qui en conclut qu'il lui a été rendu en conséquence par un dieu. Adonï-Bézèq reconnaît[310]

309. Le seigneur de Bézèq est Adonï-Bézèq. Sur notre compréhension de אֲדֹנִי־בֶזֶק comme un titre, cf. « II.4.E.3.c). Adonï-Bézèq et Adonï-Sédeq », p. 159-162.

310. Il ne s'agit pas d'une reconnaissance de Yhwh en tant que connaissance de son identité, ou comme une conversion,

qu'il a fallu une force supérieure pour le vaincre alors qu'il était plus puissant que beaucoup d'autres rois. Ce dieu, Yhwh, est alors celui qui a l'autorité sur le pays.

II.3.A.5. Synthèse de lecture de la composante de l'action interactive

Ainsi, les préparatifs de la stratégie militaire et la bataille à Bézèq forment deux parties distinctes. Pendant cette préparation stratégique pour la guerre (Juges 1,1-3), il y a une succession de trois rapprochements : une mise en relation des fils d'Israël avec Yhwh (Juges 1,1-2) ; Yhwh désigne le personnage de Juda ; puis, Juda s'adresse à Siméon (Juges 1,3). Ces trois mises en relation peuvent être envisagées comme des mouvements de caméra. Dans cette synthèse, nous allons montrer que le premier (Juges 1,1) propose une vue d'ensemble, un panorama où les fils d'Israël sont tournés vers Yhwh. Le second a lieu lorsque Yhwh indique parmi cet ensemble un élément de détail qu'est Juda ; et enfin, le troisième est un *gros plan*, ou une macrophotographie, de Juda lorsqu'il s'adresse à Siméon.

Pour la deuxième partie (Juges 1,4-7), nous traiterons une curiosité de la composante interactive. En Juges 1,4a, on identifie le début de la guerre contre le Cananéen et le Perizzite comme l'action du singulier Juda, alors que les actes guerriers qui suivent sont formulés au pluriel (Juges 1,4b-6.7b). Ces deux sous-parties portent plus particulièrement sur les protagonistes. Pour terminer cette synthèse de l'action interactive, nous tâcherons d'observer la manière dont le texte traite les antagonistes.

a) Du panorama à la macrophotographie

Du point de vue de l'interaction, le récit propose un zoom qui part des fils d'Israël (pluriel) en Juges 1,1aγ pour aller vers Juda (singulier) en Juges 1,2a. Autrement dit, la narration commence par une vision panoramique sur le groupe s'adressant à Yhwh, puis le focus passe sur un individu de ce groupe parlant à un autre. L'élément permettant ce zoom est l'oracle de Yhwh qui désigne Juda comme celui qui a la mission de « monter » (cf. Juges 1,2).

Cette prépondérance du personnage de Juda a été annoncée par Juges 1,2, et par le changement de focus. Juda sera ensuite l'objet d'une macrophotographie. Le niveau de détail augmente avec la demande de coalition de Juda à Siméon (Juges 1,3), mais Juda reste le point focal qui laisse dans l'ombre l'allié Siméon (Juges 1,4a). Alors que Siméon va avec Juda (Juges 1,3b), et que l'action suivante ne peut que concerner Juda accompagné de Siméon, le narrateur conserve le singulier de

mais seulement d'admettre la défaite et d'observer la supériorité de ce dieu. L'utilisation du nom commun *Élohim* par Adonï-Bézèq indique au lecteur qu'il ne connaît pas le tétragramme, cf. la note m en « II.1.A.. Annotations de traduction et de l'application des couleurs », p. 65 et « II.4.F.. Juges 1,7 : Résultat de la bataille, la royauté et la justice », p. 168-173.

Juda en Juges 1,4aα[311].

Dans le cadre de cette macrophotographie, deux autres éléments peuvent s'observer quant à la relation entre Juda et Siméon. D'abord, avec la mention « son frère » (אָחִיו) le narrateur précise qu'il y a un lien filial entre Juda et Siméon. Cette précision renforce la cohérence de l'alliance[312]. Le deuxième élément sur la relation entre Juda et Siméon est l'utilisation du pluriel « dans leurs mains » (בְּיָדָם) en Juges 1,4aβ[313]. Il semble que ce pronom personnel suffixe de la troisième personne du masculin pluriel peut être compris comme s'appliquant à Juda et Siméon[314]. Dans cette compréhension, lorsque Juda monte (Juges 1,4aα) c'est effectivement avec Siméon. Ainsi, si l'on considère que l'oracle de Yhwh indique Juda comme celui qui a le pays dans sa main (Juges 1,2 : בְּיָדוֹ), alors par la reprise de l'expression au pluriel : « dans leurs mains » (Juges 1,4aβ), Siméon est mis au bénéfice de la parole de Yhwh.

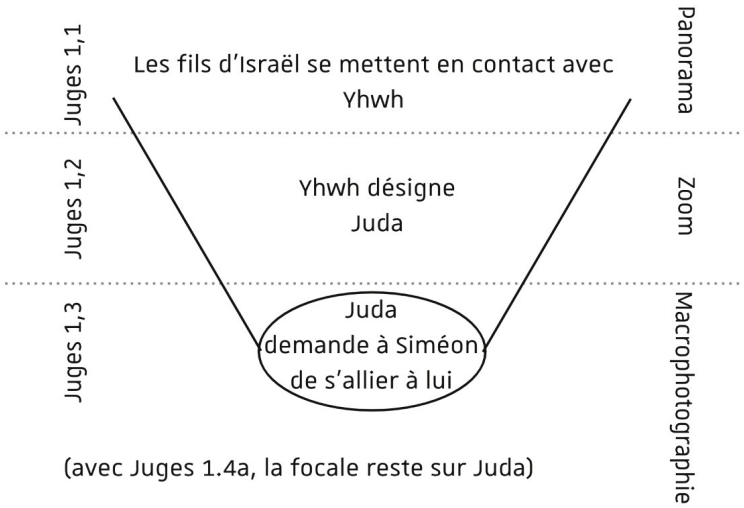

Pour conclure, on peut dire que le rapport particulier au personnage de Juda n'est pas seulement manifeste dans le passage de l'ensemble « fils d'Israël » à une tribu, mais aussi par la capacité

311. L'importance de Juda peut également s'observer au niveau du discours direct, lors de la demande de coalition (Juges 1,3). Dans l'argumentation de Juda, lorsque la première personne du pluriel (וְנִלָּחֲמָה) se recompose en première et deuxième personne du singulier, une accentuation forte est mise sur Juda avec le pronom « moi » (וְהָלַכְתִּי גַם־ אֲנִי אִתְּךָ בְּגוֹרָלֶךָ).

312. Cf. par exemple Walter Groß, *Richter*, p. 120. Nous étudierons plus en détail אָח avec la deuxième occurrence de Juges 1 en Juges 1,13, cf. « III.4.E.2.a). Une alliance avec Otniel, le fils de Qenaz, le frère de Caleb », p. 220-222.

313. Le pronom possessif pluriel présent dans le texte massorétique (בְּיָדָם) est au singulier dans d'autres manuscrits (ἐν χειρὶ αὐτοῦ), dont la recension lucianique du grec ancien, cf. Natalio Fernández Marcos (dir.), *Judges*, *BHQ*, p. 41*. Mais nous considérons le singulier comme une *lectio facilior*, cf. « II.4.D.1.. "Dans ses mains", critique textuelle », p. 151.

314. Nous nous positionnons contre l'avis de B.G. Webb, qui suggère que le pluriel se rapporte aux hommes de Juda au vu de la proximité du sujet Juda, cf. Barry G. Webb, *The Book of Judges* (2012), p. 98. Mais comme nous le verrons, cette proximité avec un sujet singulier est un argument contre la leçon du pluriel du Texte massorétique (« בְּיָדָם » en Juges 1,4). Or, le singulier « dans sa main » en Juges 1,4 est selon nous une *lectio facilior*, cf. « II.4.D.1.. "Dans ses mains", critique textuelle », p. 151.

symbolique du récit à intégrer dans un singulier (Juda) un deuxième sujet (Siméon, cf. Juges 1,4a). Paradoxalement, cet individu issu des fils d'Israël assimile une pluralité. D'une vision panoramique sur les fils d'Israël (Juges 1,1) le narrateur zoom jusqu'à Juda (Juges 1,2), puis continue son mouvement par une macrophotographie pour regarder celui-ci d'encore plus près et apercevoir le détail de sa composition (l'alliance de Juda et Siméon en Juges 1,3).

On peut voir dans cette lecture de la composante de l'action interactive la prédominance du personnage de Juda dans le monde du récit. Cela implique que Juda est le personnage auquel les lecteurs doivent s'identifier dans la suite de la narration. On comprend qu'après la mort de Josué (Juges 1,1aαβ), la mention des fils d'Israël n'est que transitoire. Le récit dans lequel le lecteur entre va s'attacher à décrire le cas individuel, ici celui de Juda. On est passé d'un groupe avec une connotation généralisante (les fils d'Israël) à un personnage spécifique (Juda).

Au niveau de l'interaction de Juges 1,1-3 (et 4a), ce récit introductif nous indique d'abord que Juda est le personnage central (Juges 1,1-2), ensuite que Juda n'est pas seul (Juges 1,3). L'influence de la représentation de Juda est telle qu'il absorbe la présence de son frère allié dans son singulier (Juges 1,4a). Mais cette absorption n'est pas faite au détriment de Siméon. Bien au contraire, celui qui s'associe à Juda reçoit par son intermédiaire l'autorité sur le pays donné par Yhwh. Le texte accorde au patronyme Juda la prééminence sur le pays et la capacité d'unir ses alliés[315] derrière lui.

b) Pluriel des batailles

L'introduction du personnage de Juda, le passage du panoramique à la macrophotographie, semble disparaître dans les péripéties de la bataille (Juges 1,4b-6). À ce moment apparaît une troisième personne du pluriel[316], sans que le narrateur désigne précisément qui est ce sujet. En restant dans le monde du récit déjà constitué, il est possible de comprendre ce sujet de plusieurs manières.

Il se peut que ce pluriel renvoie aux fils d'Israël, puisque Juda monte en premier à la demande de ceux-ci. Cette hypothèse est intéressante du point de vue du discours. Juda commencerait une bataille en étant suivi par l'ensemble des fils d'Israël. Cependant, cette hypothèse ne repose que sur un silence du texte. De plus, on doit prendre en compte que le verbe « frapper » (נָכָה) est également employé au pluriel en Juges 1, et notamment en Juges 1,10[317].

Il se peut que ce changement déconcertant de sujet soit dans la continuité de la macrophotographie

315. En Juges 1,1-7 les alliés de Juda se limitent seulement à Siméon. Mais nous verrons en Juges 1,16 qu'il y a également les fils de Qéni. On peut également mentionner Juges 1,12-15 où des clans appartenant à Juda sont mentionnés, cf. « III.4.E.. Juges 1,12-13 : L'alliance de Caleb », p. 217-222.

316. Juges 1,4b-6 : [...] וַיַּכּוּם [...] וַיִּמְצְאוּ [...] וַיִּלָּחֲמוּ בְּוֹ וַיַּכּוּ [...] וַיִּרְדְּפוּ אַחֲרָיו וַיֹּאחֲזוּ אֹתוֹ וַיְקַצְּצוּ [...].

317. Cf. Juges 1,4.5.8.10.17.25. Seul Juges 1,12 fait exception au sujet pluriel, avec un discours direct où il est question d'une personne qui est susceptible de se marier avec la fille de Caleb (ce ne peut pas être plusieurs personnes à la fois). Mais, on peut aussi noter qu'il n'y a qu'en Juges 1,4 et 10, où un sujet au pluriel peut étonner par rapport au précédent sujet.

observée plus haut avec l'association des deux frères, Juda et Siméon. Mais alors, pourquoi le représenter de manière contraire à la focale sur Juda de Juges 1,3-4 qui utilise le singulier ? Tout d'abord, ce pluriel propose une continuité dans les évènements de la bataille de Bézèq (Juges 1,4-5) et de la poursuite d'Adonï-Bézèq (Juges 1,6)[318]. Ensuite, l'utilisation du pluriel est récurrente pour les actions qui relèvent du combat[319]. Il est alors possible que ce pluriel favorise la représentation de la bataille avec la mise en scène de plusieurs hommes armés en train de se battre[320] et, dans ce cas précis, il semble que ce soit les hommes de Juda et de Siméon (cf. Juges 1,3).

c) Le Cananéen, le Perizzite et Adonï-Bézèq

À présent, si l'on fait ce même travail en observant les antagonistes, la première chose à remarquer est que dans les préparatifs de la stratégie militaire de Juges 1,1-3, les ennemis ne sont désignés qu'une fois par les fils d'Israël avec la mention du Cananéen (Juges 1,1 : הַכְּנַעֲנִי)[321]. L'oracle de Yhwh en Juges 1,2 et la demande de Juda à Siméon en Juges 1,3 se préoccupent des notions de pays (אֶרֶץ) et de lot (גּוֹרָל).

Une fois la préparation stratégique terminée, Juda monte (וַיַּעַל יְהוּדָה en Juges 1,4aα). Au niveau de la narration, la désignation des ennemis se démarque des précédentes par l'ajout du peuple Perizzite (Juges 1,4aβ) à celui de Cananéen. Pour le dire autrement, nous passons du singulier (« le Cananéen » en Juges 1,1 et 3) au pluriel (« le Cananéen et le Perizzite » en Juges 1,4). À l'instar des protagonistes, on peut comprendre que le narrateur augmente le niveau de détail de sa description des ennemis, avec la mention des deux groupes, à mesure que les protagonistes (Juda et Siméon) se rapprochent de la bataille. Ou pour le dire autrement, plus la bataille se fait concrète (Juda monte en Juges 1,4 par rapport à Juges 1,1-2 où l'on annonce qu'il va monter), plus les ennemis se font précis. Cette première impression de précision par la double indication du Cananéen et du Perizzite (Juges 1,4aβ) reste encore assez générale et se fera encore plus concrète par l'entrée en scène du seigneur de Bézèq, Adonï-Bézèq (Juges 1,5).

---

318. L'identification de la troisième personne du pluriel dans le mouvement vers Jérusalem en Juges 1,7b, après le discours d'Adonï-Bézèq, fait débat dans la recherche. Les instructions linguistiques donnent peu d'indices. Nous privilégions l'idée qu'il s'agit d'un sujet indéterminé. Les autres possibilités envisageables sont : la continuité avec le sujet pluriel de Juges 1,4b et suivants, ou le pluriel des « soixante-dix rois » présents dans le discours d'Adonï-Bézèq en Juges 1,7. Pour un exposé plus complet Cf. « II.4.E.3.b). Qui amène Adonï-Bézèq à Jérusalem ? (Juges 1,7) », p. 158-159.

319. Cf. note 317.

320. Il faut remarquer qu'il n'est pas fait mention des « fils de Juda » en Juges 1,1-7. Ce n'est qu'en Juges 1,8 qu'ils entrent dans le récit. Le pluriel des sujets qui « frappent » ne fait rien d'autre que de manifester la pluralité des combattants dans la bataille. Pour cette proposition, on peut aussi se reporter à Matthias Ederer, *Ende und Anfang*, p. 311.

321. On peut préciser que si הַכְּנַעֲנִי se traduit littéralement par « le Cananéen », il faut le comprendre comme un terme collectif désignant l'ensemble d'un peuple, cf. Paul Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique*, 2e éd. corrigée, 3e réimp., Rome, Editrice Pontificio Istituto Biblico, 2007, p. 413 (§135b).

Adonï-Bézèq est un fil conducteur qui amène les protagonistes (troisième personne du pluriel se rapportant aux combattants de Juda et Siméon) à se déplacer en direction de Jérusalem.

Ainsi, dans un premier temps, le narrateur accorde peu de précision à la désignation de l'ennemi, en se limitant à la mention de Cananéen une fois en Juges 1,1. Puis, l'identification se fait plus précise avec l'association du Cananéen et du Perizzite (Juges 1,4a, répété en 1,5b). Ensuite, lors de la bataille, apparaît le personnage d'Adonï-Bézèq (Juges 1,5a). Il occupe alors un rôle important en devenant sujet en Juges 1,6[322] et entraîne les protagonistes dans sa fuite (Juges 1,6) conclue par une prise de parole (Juges 1,7) qui reconnaît la supériorité d'Élohim.

d) Importance d'Adonï-Bézèq

Avant de conclure, faisons quelques remarques sur la répétition du Cananéen et du Perizzite en Juges 1,4a (הַכְּנַעֲנִי וְהַפְּרִזִּי) et Juges 1,5b (אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְאֶת־הַפְּרִזִּי). La première mention associe les deux peuples comme une double entité (הַכְּנַעֲנִי וְהַפְּרִזִּי) et correspond à l'annonce de la montée de Juda contre eux, telle que nous venons de la commenter. Le récit introduit Adonï-Bézèq, après quoi le narrateur répète la mention du Cananéen et du Perizzite (אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְאֶת־הַפְּרִזִּי). Cette fois-ci, les deux sont juxtaposés en complément par la répétition de אֶת qui donne l'effet de liste[323].

Cette remarque prend tout son sens si l'on s'attache à comprendre qu'Adonï-Bézèq est dépeint comme un personnage important. Tout d'abord, il n'était pas évident de trouver à Bézèq son souverain. Le narrateur le souligne en l'explicitant : « Et ils trouvèrent Adonï-Bézèq à Bézèq […] » (Juges 1,5a). Ceci est le cas pour un suzerain qui, par exemple, doit se déplacer dans une large région pour l'administrer, ou qui possède plusieurs résidences. Dans tous les cas, c'est un personnage important que Juda et Siméon trouvent dans son fief dominant, Bézèq.

En Juges 1,5b, les attaquants doivent faire face aux Cananéens et aux Perizzites qui protègent Adonï-Bézèq. Cette répétition du Cananéen et du Perizzite en Juges 1,5[324] permet au lecteur de comprendre que l'objectif de la montée de Juda (Juges 1,4a) est atteint avec l'attaque de Bézèq. Et puisque les Cananéens et les Perizzites protègent Adonï-Bézèq, il devient évident que celui-ci est important pour ces deux peuples et pas seulement pour les habitants de Bézèq. C'est une fois ceux-ci vaincus qu'Adonï-Bézèq se retrouve sans protection et fuit (Juges 1,6a).

---

322. Au niveau de la narration, Adonï-Bézèq est sujet de verbes actifs deux fois, lorsqu'il fuit en Juges 1,6aα (וַיָּנָס אֲדֹנִי־בֶזֶק) et quand il prendra la parole en Juges 1,7aα (וַיֹּאמֶר אֲדֹנִי־בֶזֶק). il sera ensuite sujet en Juges 1,7b pour une action intransitive, lors de sa mort.

323. Cf. Paul Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique*, p. 368, notamment l'exemple § 125f.

324. Juges 1,5 « Et ils trouvèrent Adonï-Bézèq à Bézèq et ils firent la guerre contre lui et ils frappèrent le Cananéen et le Perizzite » (וַיִּמְצְאוּ אֶת־אֲדֹנִי בֶזֶק בְּבֶזֶק וַיִּלָּחֲמוּ בּוֹ וַיַּכּוּ אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְאֶת־הַפְּרִזִּי:).

***

Pour conclure, le texte commence par une préparation stratégique (Juges 1,1-3) où Juda est désigné par Yhwh comme celui qui fera le début de la guerre contre le Cananéen (Juges 1,1-2). Puis, il demande à son frère Siméon d'être son allié (Juges 1,3). Avec cette préparation stratégique, le narrateur montre deux points aux lecteurs. Le premier point est la centralité de Juda. C'est lui qui a la faveur de l'oracle et est missionné pour monter contre le Cananéen. Ensuite, il planifie la suite de la guerre avec Siméon.

En ce sens, Juges 1,4a est à la fois une récapitulation et la marque du début de la guerre. Il récapitule les deux éléments de l'oracle (Juges 1,2) : Juda monte et il a l'ennemi dans sa main. Ainsi, Yhwh positionne Juda comme le personnage central. Et en même temps, il marque le début de la guerre contre le Cananéen qui est annoncé en Juges 1,1-2.

Suit alors le récit de la bataille de Bézèq (Juges 1,4b-7). Plus on se rapproche de la bataille, plus le narrateur se fait précis et montre la multitude des combattants, d'abord avec Juda et Siméon et l'emploi de la troisième personne du pluriel (cf. Juges 1,4b-6), ensuite avec les ennemis et l'ajout du Perizzite au Cananéen (Juges 1,4a). Le fait marquant de cette bataille est la poursuite d'Adonï-Bézèq. Il n'est pas un roi comme les autres, il est le suzerain des Cananéens et des Perizzites qui avait un nombre important[325] de rois soumis sous sa table.

Pour terminer, Juges 1,7b mentionne la mort d'Adonï-Bézèq à Jérusalem. On peut se demander qui est la troisième personne du pluriel de וַיְבִיאֻהוּ (littéralement : « ils l'amenèrent »). Comme nous l'avons déjà mentionné[326], le texte ne répond pas explicitement à cette interrogation et en ce sens nous préférons traduire par le pronom personnel indéfini « on ».

Nous reviendrons sur la question du déplacement d'Adonï-Bézèq dans les démarches complémentaires[327], mais nous pouvons déjà avancer que la campagne de Bézèq est la première bataille contre le Cananéen. Elle se termine avec la mort d'Adonï-Bézèq vaincu et humilié à Jérusalem. On peut supposer qu'Adonï-Bézèq est relâché[328] et qu'il se réfugie dans un autre bastion cananéen. Jérusalem est alors présenté comme une deuxième ville cananéenne importante et fait le lien avec la campagne des fils de Juda dans le centre (Juges 1,8.21) et dans le sud (1,9-20).

325. Le texte indique « soixante-dix rois » (שִׁבְעִים מְלָכִים). Ce chiffre est à prendre comme une affirmation symbolique, cf. « II.4.F.1.. Soixante-dix rois », p. 168-169.

326. Cf. « II.1.A.. Annotations de traduction et de l'application des couleurs », p. 64.

327. Cf. « II.4.E.3.b). Qui amène Adonï-Bézèq à Jérusalem ? (Juges 1,7) », p. 158-159.

328. Les Assyriens libéraient les prisonniers mutilés pour qu'ils rendent témoignage de leur victoire, cf. Jack M. SASSON, *Judges 1 - 12*, p. 131-133.

II.3.B. Composante de l'orientation spatiale de Juges 1,1-7

Le texte de Juges 1,1-7 ne permet pas à son lecteur de connaître le lieu des préparatifs de la stratégie militaires (Juges 1,1-3), c'est-à-dire de la demande d'oracle (Juges 1,1-2) et de l'alliance entre Juda et Siméon (Juges 1,3)[329]. Toutefois, il y a bien des instructions de lectures pour l'orientation spatiale.

En Juges 1,1-3 ces instructions ne permettent pas une localisation de l'emplacement de la narration, elles sont toutes dirigées vers le lieu de la guerre qu'elles préparent. La première orientation spatiale se trouve dans la bouche des fils d'Israël lorsqu'ils demandent qui monte[330] vers le Cananéen (Juges 1,1 : אֶל־הַכְּנַעֲנִי). En réponse à cette demande, l'oracle en Juges 1,2 proposera une orientation alternative (בְּיָדוֹ) que l'on commentera en détail[331]. Puis, nous verrons la demande de coalition de Juda à son frère qui contient une nouvelle instruction de lecture avec deux fois le terme גּוֹרָל (Juges 1,3).

Il n'y a pas de localisation identifiable pour la préparation stratégique, en revanche on trouve des instructions dans le récit pour décrire la bataille de Juges 1,4b-6 à Bézèq, puis la poursuite du personnage Adonï-Bézèq. On aura ainsi deux indications de la localité de Bézèq (Juges 1,4b-5a), puis derrière (אַחַר) Adonï-Bézèq lors de sa fuite (Juges 1,6). Elles orienteront l'action jusqu'au discours d'Adonï-Bézèq (Juges 1,7a). Le passage se termine avec la mort du seigneur de Bézèq et deux instructions spatiales renvoyant à Jérusalem (Juges 1,7b : יְרוּשָׁלַ֫ם et שָׁם).

329. Nous discuterons du lieu de départ du récit, cf. « II.4.B.1.b). Un début de récit au sanctuaire ? », p. 122-125.

330. Il est possible que le verbe « monter » (עָלָה) indique une situation de départ dans les basses terres, ce qui peut être le cas avec Guilgal, cf. « II.4.B.1.b). Un début de récit au sanctuaire ? », p. 122-125. Toutefois, עָלָה (« monter ») a parfois un sens technique de monter au combat, cf. « II.4.B.3.a). Annonce de עָלָה ("monter") et structuration de Juges 1 », p. 128-132.

331. Cf. « II.3.B.4.a). Consultation des fils d'Israël auprès de Yhwh (Juges 1,1-2) », p. 84 et « II.3.B.5.a). Terre cananéenne et tirage au sort », p. 86-87.

II.3.B.1. Signaux de l'orientation spatiale (C1)

C3 C2 C1		
וַיְהִי אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ וַיִּשְׁאֲלוּ בְּנֵי	1	(1) Et il fut après la mort de Josué et les fils d'Israël demandèrent [un oracle] à Yhwh :
יִשְׂרָאֵל בַּיהוָה לֵאמֹר		
מִי יַעֲלֶה־לָּנוּ אֶל־הַכְּנַעֲנִי		« Qui doit monter pour nous vers le Cananéen au commencement pour faire la guerre contre lui ? »
בַּתְּחִלָּה לְהִלָּחֶם בּוֹ:		
וַיֹּאמֶר יְהוָה	2	(2) Et Yhwh dit :
יְהוּדָה יַעֲלֶה הִנֵּה נָתַתִּי		« Juda doit monter. Voici, j'ai donné le pays dans sa main. »
אֶת־הָאָרֶץ בְּיָדוֹ:		
וַיֹּאמֶר יְהוּדָה לְשִׁמְעוֹן אָחִיו	3	(3) Et Juda dit à Siméon, son frère :
עֲלֵה אִתִּי בְגוֹרָלִי וְנִלָּחֲמָה		« Monte avec moi dans mon lot et faisons la guerre contre le Cananéen ! Et [ensuite] j'irai, moi aussi avec toi, dans ton lot. »
בַּכְּנַעֲנִי וְהָלַכְתִּי גַם־אֲנִי אִתְּךָ		
בְּגוֹרָלֶךָ		
וַיֵּלֶךְ אִתּוֹ שִׁמְעוֹן: וַיַּעַל יְהוּדָה וַיִּתֵּן	4	Et il alla avec lui, Siméon. (4) Et Juda monta et Yhwh donna le Cananéen et le Perizzite dans leurs mains et ils les frappèrent à Bézèq, dix mille hommes. (5) Et ils trouvèrent Adonï-Bézèq à Bézèq et ils firent la guerre contre lui et ils frappèrent le Cananéen et le Perizzite. (6) Et Adonï-Bézèq s'enfuit et ils poursuivirent derrière lui et ils le saisirent et ils coupèrent les pouces de ses mains et de ses pieds. (7) Et Adonï-Bézèq dit :
יְהוָה אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְהַפְּרִזִּי בְּיָדָם		
וַיַּכּוּם בְּבֶזֶק עֲשֶׂרֶת אֲלָפִים אִישׁ:		
וַיִּמְצְאוּ אֶת־אֲדֹנִי בֶזֶק בְּבֶזֶק וַיִּלָּחֲמוּ	5	
בּוֹ וַיַּכּוּ אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְאֶת־הַפְּרִזִּי:		
וַיָּנָס אֲדֹנִי בֶזֶק וַיִּרְדְּפוּ אַחֲרָיו	6	
וַיֹּאחֲזוּ אֹתוֹ וַיְקַצְּצוּ אֶת־בְּהֹנוֹת יָדָיו		
וְרַגְלָיו: וַיֹּאמֶר אֲדֹנִי־בֶזֶק	7	
שִׁבְעִים| מְלָכִים בְּהֹנוֹת יְדֵיהֶם		« Soixante-dix rois, les pouces de leurs mains et de leurs pieds coupés, furent devenus des ramassants sous ma table ; comme j'eus fait, ainsi il a rendu à moi, un dieu. »
וְרַגְלֵיהֶם מְקֻצָּצִים הָיוּ		
מְלַקְּטִים תַּחַת שֻׁלְחָנִי כַּאֲשֶׁר		
עָשִׂיתִי כֵּן שִׁלַּם־לִי אֱלֹהִים		
וַיְבִיאֻהוּ יְרוּשָׁלַ͏ִם וַיָּמָת שָׁם: פ		Et on l'amena à Jérusalem et il mourut là-bas.

II.3.B.2. Observations de l'orientation spatiale (C1)

La première orientation spatiale au niveau de la narration se trouve au moment de la montée de Juda en Juges 1,4aβ. Il est rappelé que Yhwh donne l'ennemi « dans leurs mains » (בְּיָדָם)[332]. Plus exactement, le Cananéen et le Perizzite sont donnés dans les mains de Juda et de Siméon. La montée de Juda (Juges 1,4aα) vers le pays du Cananéen, telle qu'elle a déjà été présentée au niveau C2 de Juges 1,1-2[333], n'a pas de point d'arrivée encore défini en Juges 1,4aαβ. Mais les ennemis du lieu où il monte sont placés dans les mains des protagonistes (Juges 1,4aαβ).

Ensuite, en Juges 1,4b la bataille commence et le récit localise l'action de frapper à Bézèq (בְּבֶזֶק). Il s'agit du premier repère spatial représentant un emplacement géographique. À partir de Bézèq, on peut suivre les déplacements ainsi : d'abord en Juges 1,5a, une deuxième instruction spatiale situe Adonï-Bézèq à Bézèq. Ensuite en Juges 1,6, ils le poursuivent « derrière lui » (וַיִּרְדְּפוּ אַחֲרָיו). L'orientation spatiale suit le mouvement d'Adonï-Bézèq, avec Juda et Siméon qui sont placés dernière lui (אַחֲרָיו). Et enfin, une fois que Juda a saisi Adonï-Bézèq, en Juges 1,7b ce dernier est emmené à Jérusalem (יְרוּשָׁלַ͏ִם) et il meurt « là-bas » (שָׁם).

***

Pour résumer, on peut dire que l'indication spatiale de l'oracle de Yhwh (בְּיָדוֹ en Juges 1,2 — C2) est rappelée en Juges 1,4aβ (בְּיָדָם)[334]. Suit une bataille à Bézèq où Juda et Siméon affrontent Adonï-Bézèq (Juges 1,4b-5), ou plutôt ses hommes (אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְאֶת־הַפְּרִזִּי), puis il s'enfuit. Alors Juda et Siméon se placent derrière lui et finissent par le saisir et le mutiler (Juges 1,6). Cette scène prend fin avec un discours d'Adonï-Bézèq (Juges 1,7a — C2). Le texte narre encore qu'Adonï-Bézèq est amené à Jérusalem et y décède. Il y a alors en Juges 1,7b, une double indication de Jérusalem. La seconde indication avec l'adverbe שָׁם est intéressante puisqu'elle montre un lieu plus loin, « là-bas »[335], c'est-à-dire que le narrateur désigne un endroit qui est différent de celui d'où il s'exprime du point de vue narratif. Pour le dire autrement, on montre au lecteur un trajet d'Adonï-Bézèq jusqu'à sa mort à Jérusalem, comme une caméra restant fixe peut montrer un personnage continuer sa route. Il y a une déconnexion entre le lieu du narrateur et celui de l'action décrite.

---

332. L'expression figurée « donner quelque chose dans la main de quelqu'un » (par exemple : נָתַתִּי אֶת־הָאָרֶץ בְּיָדוֹ en Juges 1,2) signifie que cette personne a l'autorité sur ce qui est dans sa main, cf. par exemple « Yhwh gave *the Canaanites* and *the Perizzites* into their power », Bruce K. Waltke et Michael Patrick O'Connor, *An Introduction to Biblical Hebrew Syntax*, Winona Lake, Eisenbrauns, 1990, p. 179. L'expression peut être comprise comme une image puisque le fait de saisir avec ses mains un objet permet effectivement d'en disposer (cf. par exemple, la traduction proposée par J. Alberto Soggin, *Le livre des Juges*, p. 22). En ce sens, l'image est compréhensible et il ne s'agit pas d'une expression idiomatique. – En Juges 1,4aβ, sa présence rappelle l'oracle de Juges 1,2.

333. Cf. « II.3.B.4.a). Consultation des fils d'Israël auprès de Yhwh (Juges 1,1-2) », p. 84.

334. On peut noter que l'instruction de l'orientation spatiale de Juges 1,1 (הַכְּנַעֲנִי) est en Juges 1,4a (הַכְּנַעֲנִי וְהַפְּרִזִּי) mis dans les mains de Juda et Siméon.

335. Sur la signification de שָׁם, cf. « II.1.A.. Annotations de traduction et de l'application des couleurs », p. 64.

II.3.B.3. Signaux de l'orientation spatiale (C2)

C3 C2 C1		
וַיְהִי אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ וַיִּשְׁאֲלוּ בְּנֵי יִשְׂרָאֵל בַּיהוָה לֵאמֹר מִי יַעֲלֶה־לָּנוּ אֶל־הַכְּנַעֲנִי בַּתְּחִלָּה לְהִלָּחֶם בּוֹ׃	1	(1) Et il fut après la mort de Josué et les fils d'Israël demandèrent [un oracle] à Yhwh : « Qui doit monter pour nous vers le Cananéen au commencement pour faire la guerre contre lui ? »
וַיֹּאמֶר יְהוָה יְהוּדָה יַעֲלֶה הִנֵּה נָתַתִּי אֶת־הָאָרֶץ בְּיָדוֹ׃	2	(2) Et Yhwh dit : « Juda doit monter. Voici, j'ai donné le pays dans sa main. »
וַיֹּאמֶר יְהוּדָה לְשִׁמְעוֹן אָחִיו עֲלֵה אִתִּי בְגוֹרָלִי וְנִלָּחֲמָה בַּכְּנַעֲנִי וְהָלַכְתִּי גַם־ אֲנִי אִתְּךָ בְּגוֹרָלֶךָ	3	(3) Et Juda dit à Siméon, son frère : « Monte avec moi dans mon lot et faisons la guerre contre le Cananéen ! Et [ensuite] j'irai, moi aussi avec toi, dans ton lot. »
וַיֵּלֶךְ אִתּוֹ שִׁמְעוֹן׃ וַיַּעַל יְהוּדָה וַיִּתֵּן יְהוָה אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְהַפְּרִזִּי בְּיָדָם וַיַּכּוּם בְּבֶזֶק עֲשֶׂרֶת אֲלָפִים אִישׁ׃	4	Et il alla avec lui, Siméon. (4) Et Juda monta et Yhwh donna le Cananéen et le Perizzite dans leurs mains et ils les frappèrent à Bézèq, dix mille hommes.
וַיִּמְצְאוּ אֶת־אֲדֹנִי בֶזֶק בְּבֶזֶק וַיִּלָּחֲמוּ בּוֹ וַיַּכּוּ אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְאֶת־הַפְּרִזִּי׃	5	(5) Et ils trouvèrent Adonï-Bézèq à Bézèq et ils firent la guerre contre lui et ils frappèrent le Cananéen et le Perizzite.
וַיָּנָס אֲדֹנִי בֶזֶק וַיִּרְדְּפוּ אַחֲרָיו וַיֹּאחֲזוּ אֹתוֹ וַיְקַצְּצוּ אֶת־בְּהֹנוֹת יָדָיו וְרַגְלָיו׃ וַיֹּאמֶר אֲדֹנִי־בֶזֶק	6 7	(6) Et Adonï-Bézèq s'enfuit et ils poursuivirent derrière lui et ils le saisirent et ils coupèrent les pouces de ses mains et de ses pieds. (7) Et Adonï-Bézèq dit : « Soixante-dix rois, les pouces de leurs mains et de leurs pieds coupés, furent devenus des ramassants sous ma table ; comme j'eus fait, ainsi il a rendu à moi, un dieu. »
שִׁבְעִים| מְלָכִים בְּהֹנוֹת יְדֵיהֶם וְרַגְלֵיהֶם מְקֻצָּצִים הָיוּ מְלַקְּטִים תַּחַת שֻׁלְחָנִי כַּאֲשֶׁר עָשִׂיתִי כֵּן שִׁלַּם־לִי אֱלֹהִים וַיְבִיאֻהוּ יְרוּשָׁלַ͏ִם וַיָּמָת שָׁם׃ פ		Et on l'amena à Jérusalem et il mourut là-bas.

II.3.B.4. Observations de l'orientation spatiale (C2)

En Juges 1,1-3, lors des préparatifs de la stratégie militaire, les instructions de lecture de l'orientation spatiale sont au niveau des discours directs (C2), à chaque prise de parole (Juges 1,1b.2b.3a). Comme nous l'avons déjà dit, l'instruction de lecture de l'oracle de Yhwh (Juges 1,2) sera reprise en Juges 1,4aβ au niveau de la narration (C1). Ces instructions de lecture présentes dans les dialogues sont d'une grande importance pour la structuration du passage (Juges 1,1-7) et pour l'ensemble du chapitre.

Comme précédemment pour l'interaction, nous décomposons notre lecture selon les trois prises de parole : la consultation des fils d'Israël auprès de Yhwh (Juges 1,1-2), la demande de coalition de Juda à Siméon (Juges 1,3) et enfin, le discours d'Adonï-Bézèq (Juges 1,7).

a) Consultation des fils d'Israël auprès de Yhwh (Juges 1,1-2)

La demande d'oracle des fils d'Israël recherche une personne pour monter vers « le Cananéen » (Juges 1,1b : אֶל־הַכְּנַעֲנִי). Ainsi, la montée pour le commencement de la guerre est orientée vers un peuple (le Cananéen en tant que personnage collectif[336]). Ensuite, la réponse de Yhwh (Juges 1,2), dans sa deuxième proposition (Juges 1,2b), donne à la montée de Juda une nouvelle perspective.

La partie de l'oracle qui annonce la victoire[337] emploie l'expression figurée de *donner le pays dans la main de Juda*[338]. Ici, l'instruction de lecture de l'organisation spatiale est « dans la main » de Juda (בְּיָדוֹ) et c'est le pays qui est orienté dans cette main et non comme en Juges 1,1 une personne qui monte. Il s'agit d'un changement symbolique de l'orientation spatiale où Juges 1,2 amène le pays vers Juda, alors qu'en Juges 1,1 on cherche une personne pour monter vers le Cananéen.

b) Demande de coalition de Juda (Juges 1,3)

En Juges 1,3, Juda demande à Siméon de l'accompagner avec l'instruction spatiale : « mon lot » (בְּגוֹרָלִי), puis il ajoute une deuxième instruction dans « ton lot » (בְּגוֹרָלֶךָ). Il s'agit de deux orientations qui utilisent la même notion de tirage au sort (גּוֹרָל). Ils se distinguent par leurs possessifs, qui nous renvoient au personnage en demande, Juda, puis à celui qu'il veut convaincre, Siméon. On peut y voir une stratégie argumentative[339]. On peut également ajouter que la notion de גּוֹרָל[340] rejoint la notion du « pays » (הָאָרֶץ) mentionné en Juda 1,2 dans la mesure où גּוֹרָל

336. Cf. note 321, p. 77.

337. Sur le fait que l'oracle de Juges 1,2 annonce une victoire, cf. « II.4.B.1.a). Deux types d'oracles », p. 118-122.

338. Cf. la note 332, p. 82.

339. Nous développerons le discours persuasif de Juda en « II.4.C.1.. Discours persuasif de Juda », p. 139-140.

340. Cf. « II.3.B.5.a). Terre cananéenne et tirage au sort », p. 86-87 et « II.4.C.2.. Le Livre de Josué et la notion de גּוֹרָל ("sort/lot") », p. 140-149.

contient l'idée de territoires tirés du pays de Canaan[341]. On aurait alors une vision plus détaillée avec un découpage de la terre dans lequel il y a le Cananéen que les fils d'Israël veulent combattre.

c) Discours d'Adonï-Bézèq (Juges 1,7)

Ensuite, le discours d'Adonï-Bézèq en Juges 1,7 a une marque de l'orientation spatiale qui a une portée importante pour la compréhension de l'ensemble du discours. À la fin de la description de la mutilation des soixante-dix rois (Juges 1,7aβγ), le seigneur de Bézèq précise qu'ils étaient « sous sa table » (תַּחַת שֻׁלְחָנִי), c'est-à-dire que le lecteur peut se représenter Adonï-Bézèq comme étant supérieur à tous ces rois.

***

Pour conclure, la demande d'oracle des fils d'Israël a une orientation spatiale qui indique le Cananéen, celle-ci est envisagée par Yhwh comme étant le pays qui est placé dans la main de Juda (Juges 1,1-2). Ensuite, la demande de coalition par Juda est l'occasion pour le lecteur de comprendre que la terre donnée par Yhwh a été séparée en lots. Juda et Siméon ont chacun leur territoire. Siméon accepte de s'allier à Juda pour l'accompagner dans son lot et faire la guerre contre le Cananéen. En échange, Juda l'accompagne dans son lot (Juges 1,3a). Et enfin, la bataille de Bézèq se termine par un discours où Adonï-Bézèq déclare notamment qu'il était supérieur à soixante-dix rois et qu'il a été vaincu.

II.3.B.5. Synthèse de lecture de la composante de l'orientation spatiale

Nous organisons la synthèse de notre lecture de Juges 1,1-7 en trois points. Le premier point relève de l'organisation spatiale que montre la préparation stratégique de Juges 1,1-3. D'abord avec la demande des fils d'Israël et l'oracle de Yhwh (Juges 1,1-2) qui exposent deux repères dans l'espace, la montée vers le Cananéen et le pays placé « dans la main » de Juda. Puis, nous abordons le lien entre le pays (Juges 1,2b) et les deux mentions de גּוֹרָל (« tirer au sort/lot ») en Juges 1,3.

Un deuxième point concerne le déroulement du récit après la montée de Juda, lors de la bataille de Bézèq (Juges 1,4-6). Nous pouvons distinguer un double repère spatial autour du nom de Bézèq : il y a d'abord la rencontre à Bézèq des Israélites et d'Adonï-Bézèq (Juges 1,4b-5), et ensuite, la poursuite de ce seigneur de Bézèq jusqu'à sa capture et sa mutilation (Juges 1,6)[342].

Un troisième point entreprend les éléments qui terminent notre récit après la mutilation du chef

341. Sur le tirage au sort du pays, cf. Josué 14,1 et note 340, p. 84.

342. On peut noter que ni la distance entre Bézèq et la capture ni l'emplacement de la capture n'est indiqué en Juges 1,6. Pour plus de détails sur l'interprétation des lieux Cf. « II.4.E.3.. Emplacement de Bézèq et freins de l'interprétation », p. 156-162.

cananéen en Juges 1,6b. Juges 1,7 propose une conclusion au niveau du discours direct avec la prise de parole en Juges 1,7a. Adonï-Bézèq va relire sa mutilation avec sa condition précédente de supériorité. Puis, Juges 1,7b poursuit la narration jusqu'à Jérusalem, où prend fin le récit d'Adonï-Bézèq. On y trouve deux marques spatiales, le nom de Jérusalem et l'emploi de שָׁם (« là-bas » : Juges 1,7b) qui indique que le narrateur montre une scène à distance.

a) Terre cananéenne et tirage au sort

Une première orientation dans l'espace est repérée dans le récit lors de la préparation stratégique (Juges 1,1-3) avec la direction de l'action de monter vers le Cananéen (Juges 1,1). Puis, une deuxième instruction est donnée par l'oracle de Yhwh lorsqu'il désigne le pays comme étant dans la main de Juda (Juges 1,2). Ces repères indiquent une direction à venir, celle de monter vers le Cananéen qui est dans le pays. Ainsi, bien qu'il n'y ait aucun repère pour l'emplacement de départ des Israélites, le récit permet d'imaginer une situation de départ sur le plan symbolique.

Juges 1,1-3 contient un lien entre le Cananéen et le pays (הָאָרֶץ)[343]. Au niveau du discours direct en Juges 1,1, les fils d'Israël font une demande à Yhwh pour désigner quelqu'un qui doit monter. Dans leur question, la montée est orientée dans l'espace vers le Cananéen (Juges 1,1b : מִי יַעֲלֶה־לָּנוּ אֶל־הַכְּנַעֲנִי). Ensuite, la réponse de Yhwh donne une nouvelle situation spatiale. Celui qui monte est Juda, ensuite le pays est en sa possession[344] (Juges 1,2b : הִנֵּה נָתַתִּי אֶת־הָאָרֶץ בְּיָדוֹ). On peut en déduire que le narrateur de Juges 1,1-3 représente symboliquement les préparatifs de la stratégie militaire comme étant devant le pays. Le pays du Cananéen est le lieu où l'on va monter et qui est mis dans la main[345].

Il y a une correspondance narrative induite par Yhwh entre le Cananéen et le pays. Et ce thème de la terre sera repris par Juda dans le discours suivant (Juges 1,3). L'argumentation de Juda pour obtenir de Siméon qu'il s'associe à lui s'appuie sur la notion de lot (גּוֹרָל), c'est-à-dire que le pays doit être compris comme étant divisé en territoires tirés au sort pour chacune des tribus[346].

La notion de גּוֹרָל (« lot ») en Juges 1,3, en plus de diviser le pays en territoires, ajoute une

343. La présence de l'article peut avoir une connotation démonstrative faible. Il pourrait s'agir d'une terre que l'on montre. Mais l'article s'applique plutôt à un pays dont on a déjà parlé et qui est connu, cf. Paul Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique*, p. 422-423 (§137fg). Sur le fait que ce pays est déjà connu par le Livre de Josué, cf. « II.4.A.1.b). Préconnaissances au récit », p. 109-112.

344. Sur la signification de l'expression figurée « donner dans la main », cf. note 332, p. 82.

345. Cette représentation devant le pays doit être comprise comme induite par le fait que la conquête du pays n'a pas commencée. En dehors de cette représentation symbolique, Juges 2,1 et 1,16 permettent d'établir sur le plan synchronique que Guilgal est le lieu concret du début du récit de Juges 1. Pour une réflexion sur le lieu de départ en Juges 1,1-4a, cf. « II.4.B.1.b). Un début de récit au sanctuaire ? », p. 122-125.

346. Pour plus de détails sur la notion de גּוֹרָל, cf. « II.4.C.2.. Le Livre de Josué et la notion de גּוֹרָל ("sort/lot") », p. 140-149.

dimension personnelle par la présence des pronoms suffixes (בְּגוֹרָלִי et בְּגוֹרָלֶךָ)[347]. Cependant, au niveau de la représentation spatiale, la demande de Juda et l'emploi du terme גּוֹרָל ne semble pas avoir de répercussion dans la narration de manière immédiate[348] puisque le vocabulaire qui suit revient à la notion générale de Cananéen (Juges 1,4)[349]. Ainsi, le discours de Juges 1,3 annonce des actions qui s'accompliront plus tard[350].

Il y a une concordance entre le « pays » et les « lots » qui montre que « le pays » est compris comme étant divisé en territoires tirés au sort par chacune des tribus[351]. Ce qui permet au lecteur de comprendre que la guerre vers le Cananéen a pour but l'appropriation des lots du pays. En dehors de ce constat, le texte ne livre pas d'informations sur le pays ni sur les lots. Pourtant, en Juges 1,2, l'oracle de Yhwh fait référence au « pays » avec une certaine évidence, tout comme il le fait dans la demande de Juda (Juges 1,3) avec la notion de lot : l'identification du pays du Cananéen et le tirage au sort sont donc des connaissances qu'il est attendu que le lecteur apporte dans sa lecture, ce sont des préconnaissances[352].

b) Bataille à Bézèq et poursuite d'Adonï-Bézèq

La deuxième étape narrative que nous avons décrite comme étant la bataille de Bézèq (Juges 1,4b-7) s'organise autour de deux repères dans l'espace. Avant cela, la première opération militaire commence par le déplacement de Juda (וַיַּעַל יְהוּדָה) en Juges 1,4aα. C'est un rappel de Juges 1,2 où Yhwh donne le pays, mais ce sont les Cananéens et les Perizzites qui sont dans la main de Juda (Juges 1,4aβ). Cette situation de départ conduit Juda (et Siméon) dans la première indication géographique qu'est la localité de Bézèq (en Juges 1,4b). Cette marque spatiale est répétée une deuxième fois en Juges 1,5aα lorsque les Israélites affrontent Adonï-Bézèq.

---

347. Cf. « II.3.A.5.. Synthèse de lecture de la composante de l'action interactive », p. 74.

348. Le discours direct de Juges 1,3a a une répercussion dans la narration en tant que reconnaissance d'une alliance en Juges 1,3b, mais il n'y a pas d'autres emplois de גּוֹרָל en Juges 1. On peut ajouter qu'il n'y a plus de notion de lots individuels dans le reste de la péricope Juges 1,1-7. On peut toutefois voir des conquêtes de territoires individuels de Juges 1,9 à 36, ainsi qu'une référence à la promesse de Juda de Juges 1,3a en Juges 1,17 (et notamment la reprise du verbe הָלַךְ).

349. Sur la localisation de Bézèq, cf. « II.4.E.3.. Emplacement de Bézèq et freins de l'interprétation », p. 156-162.

350. Les mouvements des Israélites dans divers territoires peuvent être compris en Juges 1,9-36. Toutefois, pour les lots mentionnés par Juda en Juges 1,3, il s'agit seulement de Juges 1,9-20 (Juges 1,17 pour Siméon et Juda).

351. Cette notion de territoires tirés au sort semble venir de Josué 14 - 19. On peut remarquer que Juges 13 traite des territoires à l'est du Jourdain, mais que Juges 1 n'en fait pas mention. Selon Z. Kallai : « just as the book of Joshua is mainly concerned with the conquest of Canaan, which according to the streamlined concept of Deuteronomy and Joshua is merely in Cisjordan, and refers to the Transjordanian conquest and allotment in parenthesis only. Furthermore, from a doctrinal point of view the conquest and settlement of Canaan are central and that of Transjordan incidental », cf. Zecharia KALLAI, *Biblical Historiography and Historical Geography*, p. 251. Nous verrons plus en détail l'idée de territoires tirés au sort en « II.4.C.2.. Le Livre de Josué et la notion de גּוֹרָל ("sort/lot") », p. 140-149.

352. Ces préconnaissances relèvent de l'interdiscours dans lequel le lecteur interprète le discours du texte, cf. « II.4.A.. Juges 1,1aαβ : entrer dans le texte », p. 105-117.

Adonï-Bézèq s'enfuit de Bézèq (Juges 1,6aα) et à partir de là, un troisième mouvement est décrit avec les combattants de Juda et de Siméon[353] qui vont poursuivre Adonï-Bézèq en se plaçant derrière (Juges 1,6aβ : אַחֲרָיו)[354]. Cette course-poursuite d'Adonï-Bézèq n'a plus d'indication spatiale. Ainsi, on ne connaît ni le lieu ni la distance parcourue avant l'épisode de la mutilation (Juges 1,6b).

La dernière orientation spatiale se fait alors qu'on amène Adonï-Bézèq à Jérusalem (Juges 1,7b : יְרוּשָׁלַ͏ִם). Mais nous pouvons considérer qu'il ne s'agit plus d'un récit de bataille, Adonï-Bézèq est déjà vaincu (cf. Juges 1,6b) et la troisième personne du pluriel ne désigne plus les combattants de Juda et Siméon (cf. Juges 1,7b)[355].

c) Au-dessus des rois, la fin de la bataille

La poursuite d'Adonï-Bézèq prend fin avec sa mutilation (Juges 1,6b). Ce qui nous amène aux deux orientations spatiales qui terminent le passage (Juges 1,1-7) : « sous ma table » en Juges 1,7aγ (תַּחַת שֻׁלְחָנִי), dans le discours d'Adonï-Bézèq (C2) et la double désignation de Jérusalem en Juges 1,7b comme lieu où l'on amène Adonï-Bézèq, puis comme un endroit « là-bas » (Juges 1,7b : שָׁם), où il meurt.

L'orientation « sous ma table » (Juges 1,7aγ) place les soixante-dix rois en dessous de la table d'Adonï-Bézèq. Cette remarque n'est pas anodine puisque cela fait d'Adonï-Bézèq celui qui est au-dessus des soixante-dix rois. Cette position supérieure implique que Juda est le vainqueur du roi qui était plus fort que soixante-dix rois et qu'Élohim, selon le discours d'Adonï-Bézèq[356], est celui qui a donné cette victoire à Juda comme annoncé par Yhwh en Juges 1,2.

Il faut encore ajouter que la dernière orientation spatiale du récit, שָׁם (« là-bas ») en Juges 1,7b, montre que le narrateur n'a pas suivi le personnage d'Adonï-Bézèq jusqu'à Jérusalem. שָׁם que nous avons traduit par « là-bas » indique un lieu plus loin. Avant cela, le narrateur permettait au lecteur de suivre la poursuite d'Adonï-Bézèq (אַחֲרָיו en Juges 1,6aβ) jusqu'à la mutilation et le discours d'Adonï-Bézèq. Dès lors, avec l'indication « là-bas », on peut comprendre que le narrateur reste sur

353. Littéralement, il s'agit d'une troisième personne du pluriel que nous identifions avec les combattants de Juda accompagnés de ceux de Siméon (selon Juges 1,3b), cf. « II.3.A.5.b). Pluriel des batailles », p. 76-77.

354. Il ne faut pas se représenter la position à l'arrière comme une chose paisible. Juges 1,6a : וַיִּרְדְּפוּ אַחֲרָיו, c'est-à-dire qu'en se plaçant derrière lui, ils s'en prennent à lui, ils le pourchassent, cf. « רדף » in *Konzise und aktualisierte Ausgabe des Hebräischen und Aramäischen Lexikons zum Alten Testament*, Leiden/Boston, Brill, 2013, p. 530.

355. Sur l'identité de ceux qui amènent Adonï-Bézèq à Jérusalem, II.4.E.3.B. Qui amène Adonï-Bézèq à Jérusalem ? (Juges 1,7) », p. 158-159.

356. Sur les nuances qu'il faut apporter à la reconnaissance de la supériorité d'Élohim par Adonï-Bézèq, cf. note « m » en « II.1.A.. Annotations de traduction et de l'application des couleurs », p. 65 et « II.4.F.. Juges 1,7 : Résultat de la bataille, la royauté et la justice », p. 168-173.

le lieu du discours et ne fait que montrer une scène se déroulant plus loin (Juges 1,7b). On peut en conclure que Juda et Siméon sont avec le narrateur sur le lieu de la capture d'Adonï-Bézèq et qu'ils ne l'amènent pas à Jérusalem.

***

Pour rassembler les éléments de cette synthèse de la représentation spatiale du texte, on peut dire que le récit montre d'abord des préparatifs de la stratégie militaire (Juges 1,1-3) où le pays du Cananéen est placé devant les Israélites (Juges 1,1-2). Ensuite, on rappelle au lecteur que le pays a déjà été tiré au sort et que Juda et Siméon vont s'entraider pour s'y rendre (Juges 1,3). En Juges 1,4a, Juda monte faire la guerre aux Cananéens et aux Perizzites qui sont en son pouvoir[357]. Ensuite, la bataille de Bézèq (Juges 1,4b-7) commence. Elle se compose de deux grands mouvements. D'abord, Juda et Siméon combattent à Bézèq où se trouve Adonï-Bézèq. Ensuite, celui-ci s'enfuit et Juda et Siméon le pourchassent. Après sa défaite, il est amené à Jérusalem. Toutefois, le narrateur semble s'arrêter sur le lieu du discours de capitulation d'Adonï-Bézèq d'où il montre la mort à Jérusalem. Narrativement le point d'arrivée spatiale du passage se situe lorsque le suzerain de Bézèq, qui était plus fort qu'un grand nombre de rois, a été vaincu par Élohim à travers Juda, son envoyé.

II.3.C. Composante de l'orientation temporelle de Juges 1,1-7

La composante de l'orientation temporelle se présente en Juges 1,1-7 au niveau C1 avec une seule forme verbale, le *wayyiqtol*. En revanche, le niveau C2 se compose d'une plus grande diversité. D'une manière générale, ce sont les discours directs qui donnent le tempo du récit. Par leur présence, ils ralentissent le fil de la description pour prendre le temps de faire s'exprimer des personnages. En Juges 1,1-7, le niveau narratif est particulièrement homogène et se déroule de manière constante si l'on ne prend pas en compte les discours directs qui viennent ralentir la description des évènements pour mettre en évidence un élément particulier. Nous verrons que la narration des préparatifs de la stratégie militaire (Juges 1,1-3) est riche en discours direct (avec l'intervention de trois personnages : les fils d'Israël, Yhwh et Juda). La consultation des fils d'Israël, puis l'oracle de Yhwh (Juges 1,1-2) annoncent une première phase de guerre (cf. en Juges 1,1 : בַּתְּחִלָּה לְהִלָּחֶם). Et la demande de coalition de Juda (Juges 1,3) donne des éléments sur ce qui va suivre ce début de guerre, avec des mouvements pour aller dans chaque territoire tiré au sort (גּוֹרָל)[358]. La narration continue par le récit d'une bataille (Juges 1,4-6) qui aboutit à la mutilation

357. Sur la signification de « donner dans la main », cf. la note 332, p. 82.

358. גּוֹרָל contient la notion de lots tirés au sort. Nous avons vu qu'il s'agit du pays tiré au sort en « II.3.B.5.a). Terre cananéenne et tirage au sort », p. 86-87 et nous compléterons l'étude de cette notion en « II.4.C.2.. Le Livre de Josué et la notion de גּוֹרָל ("sort/lot") », p. 140-149.

d'Adonï-Bézèq (Juges 1,6b). Cette mutilation est commentée par un discours d'Adonï-Bézèq (Juges 1,7a) qui compare sa défaite à sa précédente position de supériorité.

II.3.C.1. Signaux de l'orientation temporelle (C1)

C3 C2 C1		
וַיְהִי אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ וַיִּשְׁאֲלוּ בְּנֵי יִשְׂרָאֵל בַּיהוָה לֵאמֹר מִי יַעֲלֶה־לָּנוּ אֶל־הַכְּנַעֲנִי בַּתְּחִלָּה לְהִלָּחֶם בּוֹ׃	1	(1) Et il fut après la mort de Josué et les fils d'Israël demandèrent [un oracle] à Yhwh : « Qui doit monter pour nous vers le Cananéen au commencement pour faire la guerre contre lui ? »
וַיֹּאמֶר יְהוָה יְהוּדָה יַעֲלֶה הִנֵּה נָתַתִּי אֶת־הָאָרֶץ בְּיָדוֹ׃	2	(2) Et Yhwh dit : « Juda doit monter. Voici, j'ai donné le pays dans sa main. »
וַיֹּאמֶר יְהוּדָה לְשִׁמְעוֹן אָחִיו עֲלֵה אִתִּי בְגוֹרָלִי וְנִלָּחֲמָה בַּכְּנַעֲנִי וְהָלַכְתִּי גַם־אֲנִי אִתְּךָ בְּגוֹרָלֶךָ	3	(3) Et Juda dit à Siméon, son frère : « Monte avec moi dans mon lot et faisons la guerre contre le Cananéen ! Et [ensuite] j'irai, moi aussi avec toi, dans ton lot. »
וַיֵּלֶךְ אִתּוֹ שִׁמְעוֹן׃ וַיַּעַל יְהוּדָה וַיִּתֵּן יְהוָה אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְהַפְּרִזִּי בְּיָדָם וַיַּכּוּם בְּבֶזֶק עֲשֶׂרֶת אֲלָפִים אִישׁ׃	4	Et il alla avec lui, Siméon. (4) Et Juda monta et Yhwh donna le Cananéen et le Perizzite dans leurs mains et ils les frappèrent à Bézèq, dix mille hommes.
וַיִּמְצְאוּ אֶת־אֲדֹנִי בֶזֶק בְּבֶזֶק וַיִּלָּחֲמוּ בּוֹ וַיַּכּוּ אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְאֶת־הַפְּרִזִּי׃	5	(5) Et ils trouvèrent Adonï-Bézèq à Bézèq et ils firent la guerre contre lui et ils frappèrent le Cananéen et le Perizzite.
וַיָּנָס אֲדֹנִי בֶזֶק וַיִּרְדְּפוּ אַחֲרָיו וַיֹּאחֲזוּ אֹתוֹ וַיְקַצְּצוּ אֶת־בְּהֹנוֹת יָדָיו	6	(6) Et Adonï-Bézèq s'enfuit et ils poursuivirent derrière lui et ils le saisirent et ils coupèrent les pouces de ses mains et
וְרַגְלָיו׃ וַיֹּאמֶר אֲדֹנִי־בֶזֶק	7	de ses pieds. (7) Et Adonï-Bézèq dit :
שִׁבְעִים| מְלָכִים בֹּהֻנוֹת יְדֵיהֶם וְרַגְלֵיהֶם מְקֻצָּצִים הָיוּ מְלַקְּטִים תַּחַת שֻׁלְחָנִי כַּאֲשֶׁר עָשִׂיתִי כֵּן שִׁלַּם־לִי אֱלֹהִים וַיְבִיאֻהוּ יְרוּשָׁלַ͏ִם וַיָּמָת שָׁם׃ פ		« Soixante-dix rois, les pouces de leurs mains et de leurs pieds coupés, furent devenus des ramassants sous ma table ; comme j'eus fait, ainsi il a rendu à moi, un dieu. » Et on l'amena à Jérusalem et il mourut là-bas.

II.3.C.2. Observations de l'orientation temporelle (C1)

Dans l'ensemble de la composante de l'orientation temporelle au niveau de la communication du narrateur (C1), après une marque temporelle initiale (אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ), on a une suite de la forme *wayyiqtol* qui n'est interrompue que par le niveau C2 de la communication. Le *wayyiqtol* est le temps de la narration par excellence[359]. Autrement dit, la temporalité de la narration (C1) progresse de manière tout à fait fluide. On peut néanmoins remarquer que la première moitié du passage (les préparatifs de la stratégie militaire en Juges 1,1-3) contient peu d'éléments narratifs, avec trois prises de parole (la demande des fils d'Israël, l'oracle de Yhwh et la demande de coalition de Juda), au contraire du récit de bataille (Juges 1,4-6) qui a une narration continue jusqu'au discours d'Adonï-Bézèq (Juges 1,7a).

Le récit propre au Livre des Juges commence par une proposition qui est une indication temporelle qui a une forte fonction structurante pour la suite du récit[360] : « après la mort de Josué » (אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ). Elle fait référence à des évènements préexistants et annonce une période qui va suivre. Ainsi la mort de Josué est un point de pivot qui articule la fin du Livre de Josué avec le Livre des Juges, constituant alors le présent de la narration.

359. Cf. Paul JOÜON, *Grammaire de l'hébreu biblique*, p. 321-326 (§118).

360. Sur la fonction structurante des propositions introduites par וַיְהִי אַחֲרֵי, cf. Christof HARDMEIER, *Textwelten der Bibel entdecken*, vol. 1/2, p. 111.

II.3.C.3. Signaux de l'orientation temporelle (C2)

C3 C2 C1		
וַיְהִי אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ וַיִּשְׁאֲלוּ בְּנֵי יִשְׂרָאֵל בַּיהוָה לֵאמֹר מִי יַעֲלֶה־לָּנוּ אֶל־הַכְּנַעֲנִי בַּתְּחִלָּה לְהִלָּחֶם בּוֹ׃	1	(1) Et il fut après la mort de Josué et les fils d'Israël demandèrent [un oracle] à Yhwh : « Qui doit monter pour nous vers le Cananéen au commencement pour faire la guerre contre lui ? »
וַיֹּאמֶר יְהוָה יְהוּדָה יַעֲלֶה הִנֵּה נָתַתִּי אֶת־הָאָרֶץ בְּיָדוֹ׃	2	(2) Et Yhwh dit : « Juda doit monter. Voici, j'ai donné le pays dans sa main. »
וַיֹּאמֶר יְהוּדָה לְשִׁמְעוֹן אָחִיו עֲלֵה אִתִּי בְגוֹרָלִי וְנִלָּחֲמָה בַּכְּנַעֲנִי וְהָלַכְתִּי גַם־ אֲנִי אִתְּךָ בְּגוֹרָלֶךָ	3	(3) Et Juda dit à Siméon, son frère : « Monte avec moi dans mon lot et faisons la guerre contre le Cananéen ! Et [ensuite] j'irai, moi aussi avec toi, dans ton lot. »
וַיֵּלֶךְ אִתּוֹ שִׁמְעוֹן׃ וַיַּעַל יְהוּדָה וַיִּתֵּן יְהוָה אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְהַפְּרִזִּי בְּיָדָם וַיַּכּוּם בְּבֶזֶק עֲשֶׂרֶת אֲלָפִים אִישׁ׃	4	Et il alla avec lui, Siméon. (4) Et Juda monta et Yhwh donna le Cananéen et le Perizzite dans leurs mains et ils les frappèrent à Bézèq, dix mille hommes.
וַיִּמְצְאוּ אֶת־אֲדֹנִי בֶזֶק בְּבֶזֶק וַיִּלָּחֲמוּ בּוֹ וַיַּכּוּ אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְאֶת־הַפְּרִזִּי׃	5	(5) Et ils trouvèrent Adonï-Bézèq à Bézèq et ils firent la guerre contre lui et ils frappèrent le Cananéen et le Perizzite.
וַיָּנָס אֲדֹנִי בֶזֶק וַיִּרְדְּפוּ אַחֲרָיו וַיֹּאחֲזוּ אֹתוֹ וַיְקַצְּצוּ אֶת־בְּהֹנוֹת יָדָיו וְרַגְלָיו׃ וַיֹּאמֶר אֲדֹנִי־בֶזֶק	6 7	(6) Et Adonï-Bézèq s'enfuit et ils poursuivirent derrière lui et ils le saisirent et ils coupèrent les pouces de ses mains et de ses pieds. (7) Et Adonï-Bézèq dit :
שִׁבְעִים| מְלָכִים בְּהֹנוֹת יְדֵיהֶם וְרַגְלֵיהֶם מְקֻצָּצִים הָיוּ מְלַקְּטִים תַּחַת שֻׁלְחָנִי כַּאֲשֶׁר עָשִׂיתִי כֵּן שִׁלַּם○־לִי אֱלֹהִים וַיְבִיאֻהוּ יְרוּשָׁלַ͏ִם וַיָּמָת שָׁם׃ פ		« Soixante-dix rois, les pouces de leurs mains et de leurs pieds coupés, furent devenus des ramassants sous ma table ; comme j'eus fait, ainsi il a rendu à moi, un dieu. » Et on l'amena à Jérusalem et il mourut là-bas.

II.3.C.4. Observations de l'orientation temporelle (C2)

Les discours directs de Juges 1,1-7 jouent un rôle important dans le rythme du récit. Dans le tempo qu'ils donnent au texte, on peut observer une distinction nette entre les préparatifs de la stratégie militaire (Juges 1,1-3) qui sont tournés vers l'avenir avec deux *yiqtol* et un *weqatal*, et le discours d'Adonï-Bézèq qui est constitué de verbes au *qatal*. Toutefois, nous pourrons nuancer ce constat puisque l'oracle en Juges 1,2 contient lui aussi un *qatal* et que les verbes au *qatal* du discours d'Adonï-Bézèq ne décrivent pas tous la même ligne temporelle. En outre, la demande des fils d'Israël (Juges 1,1) est non seulement tournée vers l'avenir, mais elle introduit également une marque temporelle (בַּתְּחִלָּה) qui indique le commencement d'une période de guerre qui devrait se poursuivre ensuite.

a) Consultation des fils d'Israël auprès de Yhwh (Juges 1,1-2)

La demande d'oracle est au *yiqtol* (Juges 1,1 : יַעֲלֶה). Ainsi, les fils d'Israël consultent Yhwh pour une situation à venir. Cette instruction temporelle souligne le fait que nous sommes dans un temps préparatoire pour faire la guerre (לְהִלָּחֶם). Le *yiqtol* peut manifester un aspect modal qui montre que la consultation de Yhwh n'est pas un simple conseil stratégique, mais un oracle auquel ils sont enclins à se soumettre.

La situation à venir pour laquelle les fils d'Israël consultent Yhwh, fait l'objet d'un marqueur temporel : « dans le commencement » (בַּתְּחִלָּה). Ce type d'instruction ouvre une nouvelle étape[361]. Le prochain repère temporel se trouve en Juges 1,9 (וְאַחַר). On peut alors supposer que le commencement de la guerre pour lequel les fils d'Israël font une demande en Juges 1,1 va durer jusque là[362]. Mais pour le moment, ce temps est encore à venir (יַעֲלֶה).

Dans l'oracle (Juges 1,2), la première proposition de Yhwh répond à la demande des fils d'Israël avec l'emploi de la même forme verbale au *yiqtol* renvoyant à ce temps où Juda commencera à faire la guerre. Mais le narrateur fait poursuivre Yhwh par une deuxième proposition avec un verbe au *qatal*. Ainsi, si la première proposition de Yhwh reprend le futur de la préparation stratégique (qui prendra fin lorsque s'accomplira le *yiqtol* : יַעֲלֶה), la deuxième proposition n'est plus à venir. Le fait que le pays soit dans la main de Juda est quelque chose de sûr, qui se réalise dès à présent[363].

361. Cf. Christof Hardmeier, *Textwelten der Bibel entdecken*, vol. 1/2, p. 108-111.

362. Nous irons plus loin dans l'observation de la structure de Juges 1,1-21 notamment en « II.4.B.3.. Structure et stratégie militaire annoncées par Juges 1,1-2 », p. 127-138.

363. Le *qatal* est « représenté comme s'accomplissant au moment même de la parole », Paul Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique*, p. 298 (§112g). On peut noter que cet aspect performatif est renforcé par le fait qu'il s'agit d'une proposition d'affirmation introduite par הִנֵּה, cf. *ibid.*, p. 502 (§164a).

b) Demande de coalition de Juda (Juges 1,3)

Pour le discours de Juda à son frère, la première partie de la demande n'appartient pas à l'orientation temporelle, mais à l'action interactive et argumentative, avec l'emploi de l'impératif (עֲלֵה) et du cohortatif[364] (וְנִלָּחֲמָה). Puis, Juda affirme au *weqatal* qu'il ira avec Siméon dans son lot (וְהָלַכְתִּי). Le *weqatal* est une forme invertie qui implique une action qui n'a pas encore eu lieu et qui succédera aux deux verbes exprimés à l'impératif. Par conséquent, cela relève de la rhétorique. Juda exhorte son frère à monter avec lui et à faire la guerre (עֲלֵה וְנִלָּחֲמָה). Il promet ensuite qu'il viendra (וְהָלַכְתִּי) dans son lot.

La chronologie entre les deux premiers verbes (עֲלֵה et וְנִלָּחֲמָה) semble primordiale pour la compréhension de la rhétorique développée par Juda. Nous l'aborderons plus en détail lors de l'étude de ce discours persuasif[365]. Pour le moment, on peut néanmoins observer sur le plan de l'orientation temporelle que la promesse est tournée vers le futur. Elle intervient après une accumulation de volitif pour inciter fortement Siméon à s'allier à Juda. Ce soutien militaire est d'abord demandé pour deux actions « monte avec moi » et « faisons la guerre » (Juges 1,3aαβ : עֲלֵה אִתִּי בִגוֹרָלִי וְנִלָּחֲמָה בַּכְּנַעֲנִי) et aboutit sur la troisième « j'irai moi aussi avec toi dans ton lot » (וְהָלַכְתִּי גַם־ אֲנִי אִתְּךָ בְּגוֹרָלֶךָ).

c) Discours d'Adonï-Bézèq (Juges 1,7)

Le troisième discours est celui d'Adonï-Bézèq, il est entièrement constitué de verbes au *qatal*. Étant donné sa position dans le récit, il s'agit d'un discours plutôt descriptif qu'il faut saisir comme formulant un constat interprétatif de l'évènement qui vient d'être narré en Juges 1,6b.

Adonï-Bézèq décrit l'humiliation qu'il vient de subir (cf. Juges 1,6b) et qu'il interprète par rapport à une situation précédente (analepse) que le lecteur ne connaît pas et qui est exprimée au *qatal*. La première proposition de Juges 1,7a est l'analepse décrivant une situation avantageuse pour Adonï-Bézèq : soixante-dix rois ont été (הָיוּ) sous la table d'Adonï-Bézèq (Juges 1,7aβγ).

Suit alors une comparaison entre la situation exposée en Juges 1,7aβγ et celle de la narration (C1) en Juges 1,6b. Pour ce faire, le narrateur emploie deux verbes au *qatal* « comme j'ai fait ainsi dieu m'a rendu ». Le premier verbe (עָשִׂיתִי) renvoie au contexte qu'il expose en Juges 1,7aβγ. La proposition est comprise en tant qu'action faite par le locuteur, Adonï-Bézèq. Le second verbe (○שִׁלַּם) est une référence à sa condition actuelle dont Élohim est l'acteur.

364. Le cohortatif « ajoute à la forme du futur une nuance volitive : soit manifestation de la volonté de celui qui parle, soit appel à la volonté d'autrui », Paul Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique*, p. 308 (§114b).

365. Cf. « II.4.C.1.. Discours persuasif de Juda », p. 139-140.

***

Pour reprendre ce qui vient d'être dit, nous avons d'abord une préparation stratégique (Juges 1,1-3) qui inclut deux discours : le premier annonce le commencement d'une période de guerre (Juges 1,1-2) ; le deuxième montre que la guerre se poursuivra dans les lots des tribus ; puis un discours conclut la bataille de Bézèq (Juges 1,7a). La demande des fils d'Israël (Juges 1,1) cherche à savoir comment aborder la campagne militaire. Cette campagne commencera plus tard (*yiqtol*) et l'on s'inquiète de la personne qui doit la débuter (בַּתְּחִלָּה). L'oracle de Yhwh donne en premier lieu une réponse à cet après (*yiqtol*), mais il ajoute une proposition au *qatal* qui affirme l'accomplissement de l'autorité de Juda sur le pays[366].

Ensuite, le second discours relève de la rhétorique de Juda. Il cherche à convaincre son frère qu'il l'accompagne dans son lot, ce qu'il fera en Juges 1,17. Cette aide de Siméon est demandée pour deux actions : « monter » et « faire la guerre » (עֲלֵה אִתִּי בְגוֹרָלִי וְנִלָּחֲמָה בַּכְּנַעֲנִי).

Et enfin, le discours d'Adonï-Bézèq (Juges 1,7a) vient conclure la bataille de Bézèq. Il y est décrit une situation où le seigneur de Bézèq avait soixante-dix rois soumis sous sa table. Ceci est comparé au présent de la narration où Adonï-Bézèq reconnaît qu'il lui a été rendu par un dieu comme il avait fait.

II.3.C.5. Synthèse de lecture de la composante de l'orientation temporelle

Alors que la succession narrative (C1) fournit un déroulement sélectif et condensé des évènements de l'histoire qui est racontée, les discours directs, en revanche, ralentissent ce flot rapide pour offrir un temps de l'histoire identique au temps réel du lecteur. Ces ralentissements n'ont pas la même fonction dans la narration selon qu'elle se situe dans la préparation stratégique (Juges 1,1-3) ou après la première bataille à Bézèq (Juges 1,4-7).

Les deux premiers discours directs (Juges 1,1-2 et 3) montrent une réflexion pour préparer des combats à venir. D'abord, pour organiser le commencement de la guerre (Juges 1,1-2) ensuite pour annoncer, indirectement, que chaque tribu devra aller dans son propre lot[367]. Par cette projection dans un temps à venir et par la position liminaire de Juges 1,1-3, on comprend qu'au-delà de la dimension rhétorique, il y a une fonction programmatique en Juges 1,1-2 et 3.

Pour ce qui est du discours d'Adonï-Bézèq (Juges 1,7), celui-ci vient présenter sa propre situation

366. L'expression figurée de donner quelque chose dans la main de quelqu'un signifie que cette personne a l'autorité sur ce qui est dans sa main, cf. note 332, p. 82.

367. Au moins pour Siméon et Juda qui se coordonnent pour se rendre dans leur territoire tiré au sort. Le lecteur peut extrapoler que les autres tribus devront en faire de même. Et c'est effectivement ce qui sera narré avec les fils de Benjamin en Juges 1,21 et dans le reste du chapitre en Juges 1,22-36 pour les tribus du nord. On peut aussi noter que cela semble correspondre à Nombres 33,53-54 qui propose également une distinction entre posséder le pays et le tirage au sort des territoires.

avant sa chute qu'il compare ensuite à celle du présent de la narration. Ainsi il offre une interprétation de la conclusion des péripéties de Juges 1,6 en reconnaissant l'action d'un dieu.

a) Temps du commencement

Sur le plan de la narration, le récit commence immédiatement par du *wayyiqtol*. Mais il y a bien une situation précédente qui est évoquée avec la marque temporelle « après la mort de Josué » (אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ). Cette instruction temporelle oriente la suite du récit à partir d'un évènement qui sert de point de repère narratif. Le narrateur s'attend à ce que le lecteur se représente l'histoire de Josué dont il doit avoir une préconnaissance. Le récit indique qu'il rompt temporellement avec la représentation de cette période où vivait Josué. On sait alors que commence quelque chose sans ce repère précédemment connu, quelque chose de nouveau arrive[368].

Les deux premiers discours directs (C2) nous apportent un niveau supplémentaire de détails[369] et, en tant qu'entrée en matière, on peut s'attendre à une fonction programmatique pour la suite du récit[370]. Tout d'abord, le lecteur apprend qu'il y a une réflexion suite à la mort de Josué sur la stratégie pour commencer la guerre contre le Cananéen (Juges 1,1)[371]. Les fils d'Israël demandent à Yhwh comment agir, et Yhwh répond que Juda a le pays dans sa main. Ainsi le temps du commencement de la guerre place Juda en tête des tribus face au Cananéen et face à un pays entier dont il sait déjà avoir le pouvoir.

Le deuxième discours (Juges 1,3) permet d'identifier la suite de ce commencement. En effet, il y est évoqué trois actions : deux demandes à Siméon à l'impératif (עֲלֵה et וְנִלָּחֲמָה) et une troisième se présente comme consécutive aux deux premières (וְהָלַכְתִּי). À la lumière de nos précédentes observations sur l'orientation spatiale[372], on peut dire que la notion de lots (גּוֹרָל)[373] introduite par Juges 1,3 montre que le pays que Juda a reçu dans ses mains (Juges 1,2) est divisé en plusieurs territoires tirés au sort. Dès lors, on peut considérer le commencement de la guerre contre le Cananéen (cf. Juges 1,b : אֶל־הַכְּנַעֲנִי בַּתְּחִלָּה לְהִלָּחֶם בּוֹ) comme une guerre globale contre le pays, tandis qu'une autre phase de la guerre sera dans les lots.

Ainsi, après la mort de Josué, Yhwh donne l'autorité à Juda pour commencer une guerre contre le

368. Nous irons plus loin dans l'interprétation de la recherche d'un leadership dans « II.4.B.2.. Qui dirige Israël ? », p. 125-127.

369. Sur la particularité du discours direct, cf. « I.2.B.. Légende », p. 18-19.

370. Sur la fonction programmatique, cf. « I.2.C.2.. Fonctions du seuil », p. 23-25.

371. Par la lecture de Juges 1,1-3 on peut identifier plusieurs campagnes dans la guerre : le commencement de la guerre contre le Cananéen annoncé par Juges 1,1-2 et ce qui doit être la suite par la prise de possession des lots annoncée par Juges 1,3. Sur la notion de commencement pour faire la guerre, cf. « II.4.B.3.b). Première étape : "Au commencement pour faire la guerre contre lui" », p. 132-138. Sur la distinction de plusieurs étapes, cf. « II.4.B.3.a). Annonce de עָלָה ("monter") et structuration de Juges 1 », p. 127-132.

372. Cf. « II.3.B.5.a). Terre cananéenne et tirage au sort », p. 86s.

373. Pour une définition, cf. « II.4.C.2.a). Occurrences et définition de גּוֹרָל (« lots ») », p. 141-143.

Cananéen. Ensuite, Juda demande à Siméon de l'accompagner dans le territoire de Juda, puis ils iront ensemble dans le lot de Siméon[374].

b) Bilan de la bataille de Bézèq

Face au déroulement linéaire de la narration et l'utilisation du *wayyiqtol*, les discours directs pointent dans d'autres directions temporelles. Le discours d'Adonï-Bézèq propose un regard vers des évènements passés avec une analepse et vers le présent du récit. Pour ce faire, le narrateur emploie le *qatal* en Juges 1,7a. D'abord, pour préciser une situation qui n'était pas encore connue du lecteur (analepse) : soixante-dix rois étaient dominés par Adonï-Bézèq. Puis, l'analepse est comparée à la situation actuelle d'énonciation où il reconnaît qu'il a été vaincu[375].

Ce discours est un commentaire de la chute d'Adonï-Bézèq, alors que celui-ci s'est décrit comme supérieur à soixante-dix rois. Nous verrons plus en détail ce qu'implique cette précision[376]. Pour le moment, on peut constater que l'avantage sur le seigneur de Bézèq revient à vaincre celui qui avait une autorité sur ces rois. Ce n'est donc pas une petite victoire que Juda aurait eue en chemin vers son territoire, mais bien une bataille majeure qui ouvre le pays du Cananéen et permet d'aller dans les lots pour en prendre possession.

***

D'un point de vue général, on peut dire que le récit est une succession narrative située après la mort de Josué. Dans cette succession, les discours directs fournissent des précisions sur le déroulement des évènements, soit en annonçant ce qui va suivre (Juges 1,1-2), soit en interprétant ce qui vient d'avoir lieu (Juges 1,7). Ainsi, la préparation stratégique (Juges 1,1-2) programme d'abord un début de guerre contre le Cananéen qui ira de Juges 1,4 jusqu'à Juges 1,9. Puis, le discours de Juges 1,3 annonce la prise de possession de lots par les tribus[377]. Siméon s'allie à Juda sur la base de cet argument. Et enfin, on a une bataille à Bézèq contre le Cananéen et le Perizzite (Juges 1,4-7) avec un discours final (1,7) qui entérine la domination du dieu sur Adonï-Bézèq, le Cananéen qui avait autorité sur soixante-dix rois.

II.3.D. Composante de l'action argumentative de Juges 1,1-7

Pour ce qui est de la composante de l'action argumentative, on observe au niveau de la narration (C1) l'omniprésence de *waw* qui viennent de l'emploi du *wayyiqtol*[378]. Comme pour l'orientation

374. Pour une analyse plus précise de la rhétorique de Juda, cf. « II.4.C.1.. Discours persuasif de Juda », p. 139-140.

375. Cf. notre traduction par un passé antérieur et l'annotation « l », p. 65.

376. Cf. « II.4.F.. Juges 1,7 : Résultat de la bataille, la royauté et la justice », p. 168-173.

377. Ces lots sont certainement ceux tirés au sort en Josué 14 - 19, cf. « II.4.C.2.. Le Livre de Josué et la notion de גּוֹרָל ("sort/lot") », p. 140-149.

378. On peut rappeler que ce sont les *waw* de coordination entre propositions qui sont mis en évidence pour l'action

temporelle, les discours directs offrent une plus grande diversité de signaux à considérer. Sans surprise, on retrouve pour l'argumentation la même différence entre la préparation stratégique formée par les deux premiers discours (C2) (Juges 1,1-3) et la conclusion interprétative de la bataille de Bézèq dans la dernière prise de parole (Juges 1,7a).

II.3.D.1. Signaux de l'action argumentative (C1)

וַיְהִי אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ וַיִּשְׁאֲלוּ בְנֵי	1	(1) Et il fut après la mort de Josué et les fils d'Israël demandèrent [un oracle] à Yhwh :
יִשְׂרָאֵל בַּיהוָה לֵאמֹר		
מִי יַעֲלֶה־לָּנוּ אֶל־הַכְּנַעֲנִי		« Qui doit monter pour nous vers le Cananéen au commencement pour faire la guerre contre lui ? »
בַּתְּחִלָּה לְהִלָּחֶם בּוֹ׃		
וַיֹּאמֶר יְהוָה	2	(2) Et Yhwh dit :
יְהוּדָה יַעֲלֶה הִנֵּה נָתַתִּי		« Juda doit monter. Voici, j'ai donné le pays dans sa main. »
אֶת־הָאָרֶץ בְּיָדוֹ׃		
וַיֹּאמֶר יְהוּדָה לְשִׁמְעוֹן אָחִיו	3	(3) Et Juda dit à Siméon, son frère :
עֲלֵה אִתִּי בגורָלִי וְנִלָּחֲמָה		« Monte avec moi dans mon lot et faisons la guerre contre le Cananéen ! Et [ensuite] j'irai, moi aussi avec toi, dans ton lot. »
בַּכְּנַעֲנִי וְהָלַכְתִּי גַם־אֲנִי אִתְּךָ		
בְּגוֹרָלֶךָ		
וַיֵּלֶךְ אִתּוֹ שִׁמְעוֹן׃ וַיַּעַל יְהוּדָה וַיִּתֵּן	4	Et il alla avec lui, Siméon. (4) Et Juda monta et Yhwh donna le Cananéen et le Perizzite dans leurs mains et ils les frappèrent à Bézèq, dix mille hommes. (5) Et ils trouvèrent Adonï-Bézèq à Bézèq et ils firent la guerre contre lui et ils frappèrent le Cananéen et le Perizzite. (6) Et Adonï-Bézèq s'enfuit et ils poursuivirent derrière lui et ils le saisirent et ils coupèrent les pouces de ses mains et de ses pieds. (7) Et Adonï-Bézèq dit :
יְהוָה אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְהַפְּרִזִּי בְּיָדָם וַיַּכּוּם		
בְּבֶזֶק עֲשֶׂרֶת אֲלָפִים אִישׁ׃ וַיִּמְצְאוּ		
אֶת־אֲדֹנִי בֶזֶק בְּבֶזֶק וַיִּלָּחֲמוּ בּוֹ וַיַּכּוּ	5	
אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְאֶת־הַפְּרִזִּי׃ וַיָּנָס אֲדֹנִי		
בֶזֶק וַיִּרְדְּפוּ אַחֲרָיו וַיֹּאחֲזוּ אֹתוֹ	6	
וַיְקַצְּצוּ אֶת־בְּהֹנוֹת יָדָיו וְרַגְלָיו׃ וַיֹּאמֶר		
אֲדֹנִי־בֶזֶק	7	
שִׁבְעִים| מְלָכִים בֲּהֹנוֹת יְדֵיהֶם		« Soixante-dix rois, les pouces de leurs mains et de leurs pieds coupés, furent devenus des ramassants sous ma table ; comme j'eus fait, ainsi il a rendu à moi, un dieu. »
וְרַגְלֵיהֶם מְקֻצָּצִים הָיוּ מְלַקְּטִים		
תַּחַת שֻׁלְחָנִי כַּאֲשֶׁר עָשִׂיתִי כֵּן		
שִׁלַּם־לִי אֱלֹהִים		
וַיְבִיאֻהוּ יְרוּשָׁלַ͏ִם וַיָּמָת שָׁם׃ פ		Et on l'amena à Jérusalem et il mourut là-bas.

argumentative. Ce n'est par exemple pas le cas en Juges 1,4aβ et en Juges 1,6bγ.

II.3.D.2. Observations de l'action argumentative (C1)

Au niveau de la communication du narrateur, il n'y a pas d'instruction de la composante d'action argumentative autre que des *waw*. Le *waw* a généralement une valeur argumentative faible. En Juges 1,1-7, l'importance du *waw* est d'autant plus faible qu'ils font partie du *wayyiqtol* et qu'il n'y a aucune perturbation de cette succession narrative (C1)[379]. Cette succession de coordinations (avec l'emploi du *wayyiqtol*) nous montre un déroulement narratif (C1) sans pause descriptive ou conclusive qui ralentirait le fil des évènements. Il s'agit d'une narration brève dont seul les discours directs (C2) viennent ralentir et préciser des points particuliers.

379. Une perturbation de la succession de *waw* serait indiquée par une asyndète. Il arrive parfois qu'il n'y ait pas d'articulation dans l'action argumentative entre deux propositions, alors qu'elle pourrait être attendue (comme en Juges 1,30.31 et 33). On le marque alors en tant qu'action argumentative par une asyndète, cf. « I.2.B.. Légende », p. 20.

II.3.D.3. Signaux de l'action argumentative (C2)

C1 C2 C3		
וַיְהִי אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ וַיִּשְׁאֲלוּ בְּנֵי	1	(1) Et il fut après la mort de Josué et les fils d'Israël demandèrent [un oracle] à Yhwh :
יִשְׂרָאֵל בַּיהוָה לֵאמֹר		
מִי יַעֲלֶה־לָּנוּ אֶל־הַכְּנַעֲנִי		« Qui doit monter pour nous vers le Cananéen au commencement pour faire la guerre contre lui ? »
בַּתְּחִלָּה לְהִלָּחֶם בּוֹ:		
וַיֹּאמֶר יְהוָה	2	(2) Et Yhwh dit :
יְהוּדָה יַעֲלֶה הִנֵּה נָתַתִּי		« Juda doit monter. Voici, j'ai donné le pays dans sa main. »
אֶת־הָאָרֶץ בְּיָדוֹ:		
וַיֹּאמֶר יְהוּדָה לְשִׁמְעוֹן אָחִיו	3	(3) Et Juda dit à Siméon, son frère :
עֲלֵה אִתִּי בְגוֹרָלִי וְנִלָּחֲמָה		« Monte avec moi dans mon lot et faisons la guerre contre le Cananéen ! Et [ensuite] j'irai, moi aussi avec toi, dans ton lot. »
בַּכְּנַעֲנִי וְהָלַכְתִּי גַם־אֲנִי אִתְּךָ		
בְּגוֹרָלֶךָ		
וַיֵּלֶךְ אִתּוֹ שִׁמְעוֹן: וַיַּעַל יְהוּדָה וַיִּתֵּן	4	Et il alla avec lui, Siméon. (4) Et Juda monta et Yhwh donna le Cananéen et le Perizzite dans leurs mains et ils les frappèrent à Bézèq, dix mille hommes. (5) Et ils trouvèrent Adonï-Bézèq à Bézèq et ils firent la guerre contre lui et ils frappèrent le Cananéen et le Perizzite. (6) Et Adonï-Bézèq s'enfuit et ils poursuivirent derrière lui et ils le saisirent et ils coupèrent les pouces de ses mains et de ses pieds. (7) Et Adonï-Bézèq dit :
יְהוָה אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְהַפְּרִזִּי בְּיָדָם		
וַיַּכּוּם בְּבֶזֶק עֲשֶׂרֶת אֲלָפִים אִישׁ:		
וַיִּמְצְאוּ אֶת־אֲדֹנִי בֶזֶק בְּבֶזֶק וַיִּלָּחֲמוּ	5	
בּוֹ וַיַּכּוּ אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְאֶת־הַפְּרִזִּי:		
וַיָּנָס אֲדֹנִי בֶזֶק וַיִּרְדְּפוּ אַחֲרָיו	6	
וַיֹּאחֲזוּ אֹתוֹ וַיְקַצְּצוּ אֶת־בְּהֹנוֹת יָדָיו		
וְרַגְלָיו: וַיֹּאמֶר אֲדֹנִי־בֶזֶק	7	
שִׁבְעִים| מְלָכִים בְּהֹנוֹת יְדֵיהֶם		« Soixante-dix rois, les pouces de leurs mains et de leurs pieds coupés, furent devenus des ramassants sous ma table ; comme j'eus fait, ainsi il a rendu à moi, un dieu. »
וְרַגְלֵיהֶם מְקֻצָּצִים הָיוּ		
מְלַקְּטִים תַּחַת שֻׁלְחָנִי כַּאֲשֶׁר		
עָשִׂיתִי כֵּן שִׁלַּם־לִי אֱלֹהִים		
וַיְבִיאֻהוּ יְרוּשָׁלַ͏ִם וַיָּמָת שָׁם: פ		Et on l'amena à Jérusalem et il mourut là-bas.

II.3.D.4. Observations de l'action argumentative (C2)

Pour les discours directs, il y a davantage d'instructions observables sur la composante de l'action argumentative. Au niveau du profil de l'argumentation, on peut voir que les deux discours directs qui constituent la préparation stratégique (Juges 1,1-3) n'ont pas de conjonctions repérées par un cadre fort et la plupart des instructions argumentatives sont orientées dans l'interaction. À ce titre, le discours d'Adonï-Bézèq (Juges 1,7a) tranche avec une conjonction argumentative mise en évidence par un cadre fort.

a) Consultation des fils d'Israël auprès de Yhwh (Juges 1,1-2)

La première demande des fils d'Israël commence par un pronom interrogatif[380] qui est tourné vers la personne de Yhwh. Celui-ci répond en deux propositions. La première est la réponse directe à la demande des fils d'Israël et pour la seconde, il l'introduit par l'appellatif[381] « voici » (הִנֵּה) qui est orienté vers les fils d'Israël. La première proposition qui montre une interaction avec Juda est ainsi contrebalancée par un appellatif qui rassemble l'attention de tous les interlocuteurs sur la deuxième proposition. De plus, הִנֵּה implique une affirmation qui vient renforcer l'interprétation performative de la proposition[382].

La demande est terminée par une construction en ל + infinitif construit encadré par des pointillés. Il s'agit de la finalité[383] de la montée contre le Cananéen. Cette finalité fera écho à celle de la demande de coalition de Juda à Siméon en Juges 1,3.

b) Demande de coalition de Juda (Juges 1,3)

Dans sa demande à Siméon, le personnage de Juda cherche à argumenter pour convaincre son frère de se joindre à lui pour combattre. Il y a trois propositions, deux volitifs qui relèvent de la composante de l'argumentation et un *weqatal* qui implique une action future succédant aux deux verbes à l'impératif[384]. La première proposition à l'impératif (עֲלֵה) est orientée vers Siméon pour demander de monter avec Juda. C'est une demande forte par l'emploi de l'impératif et elle porte sur le même verbe qu'en Juges 1,1, mais cette fois-ci il ne s'agit pas du pays ou du Cananéen, mais de monter dans le lot de Juda (בְּגוֹרָלִי). Ensuite, la notion de lot (גּוֹרָל) sera répétée au *qatal* pour Siméon. Mais avant cela, il y a une deuxième instruction de l'action argumentative au cohortatif (וְנִלָּחֲמָה), qui rassemble dans une première personne du pluriel le locuteur (אִתִּי) et la deuxième personne du singulier auquel renvoie l'impératif (עֲלֵה).

380. La couleur bleue du cadre montre une interaction avec la deuxième personne du singulier.

381. Cet appellatif est en bleu turquoise puisqu'il est tourné vers la deuxième personne du pluriel, les fils d'Israël, au niveau de l'action interactive.

382. Cf. la note 363, p. 93 et Paul JOÜON, *Grammaire de l'hébreu biblique*, p. 502 (§164a).

383. Cf. *ibid.*, p. 362 (§124l).

384. Nous avons déjà commenté le *weqatal* dans la lecture de la composante temporelle p. 94s.

Le verbe « faisons la guerre » (וְנִלָּחֲמָה) contient un *waw* qui doit permettre au lecteur de comprendre la coordination syntaxique de cette proposition avec la précédente. Ce *waw* devant le cohortatif après un impératif exprime une finalité[385], c'est-à-dire qu'il s'agit moins d'exprimer une orientation temporelle entre les deux actions, mais plutôt la conséquence argumentative. Ainsi, le fait que Siméon accompagne Juda dans son lot implique par conséquence qu'ils soient ensemble pour commencer à faire la guerre contre le Cananéen.

Dès lors, la question qui se pose est : est-ce qu'aller dans le territoire de Juda est la même chose que faire la guerre contre le Cananéen ? Sur ce point, la consultation de Yhwh et l'oracle semblent assez transparents. Juda est celui qui a le pays entier dans sa main pour commencer la guerre contre le Cananéen. La notion de lot (גּוֹרָל) introduite par Juges 1,3 ajoute l'idée de territoires à prendre comme une étape individuelle dont la stratégie de conquête n'est pas encore fixée par l'oracle. Il y a vraisemblablement deux étapes à distinguer : le commencement de la guerre et les conquêtes individuelles[386].

La troisième proposition qui vient donner une contrepartie à Siméon commence par le *waw* du *weqatal*. Au centre de cette proposition se trouve la forme courte du pronom personnel séparé de la première personne du singulier (אֲנִי) qui est usuel lors d'une promesse pour ajouter de l'emphase[387]. Il s'agit d'une promesse où Juda insiste sur le fait qu'il le fera lui aussi (גַּם־אֲנִי).

c) Discours d'Adonï-Bézèq (Juges 1,7)

Le discours d'Adonï-Bézèq est assez simple dans son articulation argumentative. Après un premier énoncé sur les soixante-dix rois (Juges 1,7aβγ), il y a une conjonction de coordination (כַּאֲשֶׁר) qui introduit une comparaison construite avec l'adverbe כֵּן.

Nous avons commenté cette construction avec la composante de l'orientation temporelle[388]. Rappelons que le premier énoncé expose une situation antérieure (Juges 1,7aβγ) qui est ensuite comparée par כַּאֲשֶׁר (Juges 1,7aδ) avec le contexte présent du discours (Juges 1,7aε), qui doit correspondre à ce qui vient juste d'arriver en Juges 1,6b (וַיֹּאחֲזוּ אֹתוֹ וַיְקַצְּצוּ אֶת־בְּהֹנוֹת יָדָיו וְרַגְלָיו), c'est-à-dire qu'il a été capturé et mutilé. Autrement dit, les termes de la comparaison donnent une équivalence entre ce qu'a fait Adonï-Bézèq en ayant sous sa table des rois mutilés et

385. Paul JOÜON, *Grammaire de l'hébreu biblique*, p. 314-315 (§115c et 116b).

386. Nous verrons que deux étapes apparaissent distinctement dans la structure du chapitre avec deux campagnes de Juda (la montée en Juges 1,4-8 et la descente en Juges 1,9-15). Il y a ensuite notamment une bataille dans le territoire de Siméon en Juges 1,17 en tant qu'accomplissement de la promesse de Juda faite en Juges 1,3. Sur la structure, cf. par exemple « II.4.B.3.a). Annonce de עָלָה ("monter") et structuration de Juges 1 », p. 128-132 et sur la bataille de Siméon, cf. « IV.3.B.. Juges 1,17 : Le territoire de Siméon », p. 263-266.

387. Cf. Paul JOÜON, *Grammaire de l'hébreu biblique*, p. 449 (§146a).

388. Cf. « II.3.C.4.c). Discours d'Adonï-Bézèq (Juges 1,7) », p. 94s.

ce qu'il a reçu, ce qu'il attribue à un dieu.

II.3.D.5. Synthèse de lecture de la composante de l'action argumentative

Nous pouvons dire que le profil du texte a déjà été commenté en détail par les autres composantes. Toutefois, au niveau C2 de la communication, il est possible d'observer quelques éléments de la composante argumentative.

Pour ce qui est de la demande des fils d'Israël, la réponse de Yhwh insiste sur la deuxième partie avec הִנֵּה. Par là, on peut comprendre que le fait que Juda monte ne concerne pas que Juda, mais tous les interlocuteurs de Yhwh. C'est devant eux que Juda reçoit le pays dans sa main. La particule appellative a également pour conséquence de montrer l'aspect performatif de l'affirmation de l'oracle.

En ce qui concerne la demande de Juda à son frère, l'argumentation repose sur trois propositions. Il s'agit d'abord d'inciter Siméon à venir avec Juda dans son lot (עֲלֵה אִתִּי בְגוֹרָלִי). Cette demande laisse place à un cohortatif à la première personne du pluriel (וְנִלָּחֲמָה בַּכְּנַעֲנִי) qui implique l'association des deux frères, mais cette proposition au cohortatif est également coordonnée par un *waw* faisant suite à l'impératif et indique la finalité de la demande. Siméon doit accompagner Juda dans la guerre contre le Cananéen, ce qui implique son commencement. Il y a donc un terme sous-entendu dans la demande : parce que Siméon montera dans le lot de Juda, il sera à ses côtés pour faire la guerre contre le Cananéen et pour le commencement de la guerre. Cette dernière interprétation est intéressante du point de vue de la persuasion. Alors que l'échange semble équitable : tu viens dans mon lot et je viens dans le tien, en réalité, il implique de surcroît que Siméon accompagne son frère au commencement de la guerre, ce qui est la mission de Juda selon l'oracle de Juges 1,2.

Pour finir, dans le discours d'Adonï-Bézèq, la première conjonction argumentative est « comme » (כַּאֲשֶׁר). Elle introduit deux closes comparées. Il s'agit moins d'une causalité[389] que la reconnaissance par Adonï-Bézèq de sa situation suite à la défaite. La deuxième articulation est כֵּן. Elle introduit l'apodose[390] et met ainsi en exergue la manière[391] : שִׁלַּם־לִי אֱלֹהִים. L'insistance est donc mise sur la façon dont ce dieu a agi et sur le fait que cela est arrivé de manière comparable aux actions précédentes d'Adonï-Bézèq. Cette comparaison montre deux situations dans le temps et permet au lecteur d'apprendre l'importance d'Adonï-Bézèq avant la bataille contre Juda. Selon le regard du personnage Adonï-Bézèq en Juges 1,7, le renversement de sa condition ne peut qu'être dû à un dieu. C'est donc une double reconnaissance : Adonï-Bézèq est vaincu et cette victoire vient d'un dieu.

389. Cf. Paul Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique*, p. 511 (§166n et 170k).
390. Cf. *ibid.*, p. 527 (§174b).
391. Cf. *ibid.*, p. 271 (§102h).

II.4. Démarches complémentaires

Nous venons de voir que Juges 1,1-7 propose deux parties. La première est ce que nous avons appelé la préparation stratégique (Juges 1,1-3). Ce temps de préparation stratégique opère un zoom sur le personnage de Juda qui a dans sa main le pays dans lequel il doit commencer à faire la guerre contre le Cananéen (cf. C2 de Juges 1,1-2). Ce commencement de la guerre contre le Cananéen est la première étape de cette guerre. Ensuite, nous avons une macrophotographie de Juda cherchant à convaincre son frère Siméon (Juges 1,3 C2) de se joindre à lui pour rejoindre son lot et pour l'accompagner aussi durant les batailles préliminaires contre le Cananéen[392]. Juda promet qu'en contrepartie, il ira à son tour dans le territoire de Siméon. Ces batailles pour prendre possession des lots annoncent ce qui sera une deuxième étape de la guerre, après le commencement.

Ces étapes militaires, le commencement de la guerre par Juda et les mouvements individuels dans les lots, sont des annonces narratives pour la suite des évènements de Juges 1. Ainsi, nous pouvons lire dans les versets qui suivent la première bataille à Bézèq (Juges 1,4-7), en tant qu'elle est le commencement de la guerre introduit par Juges 1,1-2. Juda et Siméon (cf. Juges 1,3) y trouvent Adonï-Bézèq, un chef cananéen important (Juges 1,5.7). D'abord, Juges 1,4a énonce l'accomplissement de la préparation stratégique de Juges 1,1-3 avec la montée de Juda contre le Cananéen et le Perizzite et rappelle que Yhwh a livré ces ennemis dans la main de l'alliance entre Juda et Siméon. Juges 1,4b-6 décrit les combats à Bézèq, la rencontre du seigneur de Bézèq, sa poursuite et sa capture[393]. Pour conclure, Adonï-Bézèq prend la parole (Juges 1,7a) pour dire qu'il était en position de dominer sur soixante-dix rois et un dieu l'a à son tour dominé. Autrement dit, lui qui était plus important que soixante-dix rois, est maintenant vaincu. Nous verrons que c'est cette dimension symbolique de la royauté qui donne du sens à la présence de ce discours dans le récit[394]. Ensuite en Juges 1,7b, on observe de loin Adonï-Bézèq être amené jusqu'à Jérusalem pour y mourir. Il y aura encore cette place forte cananéenne à conquérir (cf. Juges 1,8) avant d'avoir le champ libre vers les territoires au sud.

À partir de ces lectures des composantes, nous pouvons proposer d'aller plus loin dans la démarche exégétique et ajouter quelques thèmes à ceux abordés jusque là. Nous le ferons en suivant l'ordre des versets. Nous distinguerons : Juges 1,1aαβ (C2) qui présente la situation initiale pour l'entrée dans le texte, puis Juges 1,1aγ-2 (C2) qui annonce une première étape dans la guerre contre le Cananéen, suivi par l'association des deux personnages de Siméon et Juda en Juges 1,3 (C2). Nous

392. Il y aura deux batailles pour le commencement de la guerre, à Bézèq (Juges 1,4-7) et à Jérusalem (Juges 1,8).

393. Il y a plusieurs combats puisqu'on lit d'abord qu'ils frappent Bézèq (Juges 1,4b : וַיַּכּוּם) puis qu'ils font la guerre à Adonï-Bézèq et frappent de nouveau (Juges 1,5aβb : וַיִּלָּחֲמוּ בּוֹ וַיַּכּוּ אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְאֶת־הַפְּרִזִּי).

394. Cf. « II.4.F.. Juges 1,7 : Résultat de la bataille, la royauté et la justice », p. 168-173.

les analyserons notamment à travers les notions littéraires de la fonction présentative et de la création du monde du récit[395].

Ensuite, il s'agira d'approfondir certains points de la bataille de Bézèq, en étudiant Juges 1,4a, qui résume la préparation stratégique en introduisant la montée de Juda vers le Cananéen et le Perizzite. Pour ce qui est de la bataille en elle-même (Juges 1,4b-6), nous verrons qu'elle est structurée selon un motif qui lui donne un cadre. De plus, nous pourrons voir que le choix de la localité de Bézèq est porteur de sens et laisse entrevoir des éléments de l'interdiscours du récit.

Nous terminerons nos démarches complémentaires par le thème de la royauté introduit par le discours d'Adonï-Bézèq (cf. מְלָכִים en Juges 1,7a) et celui de la rétribution (cf. « Comme j'eus fait, ainsi il a rendu à moi, un dieu[396] » כַּאֲשֶׁר עָשִׂיתִי כֵּן שִׁלַּם־לִי אֱלֹהִים en Juges 1,7aγδ). Nous ajoutons également quelques remarques annexes sur les mutilations en faisant un détour sur deux textes de 1 Samuel. On peut noter que, pour le moment, nous n'aurons pas de réflexion approfondie sur la ville de Jérusalem (Juges 1,7b). Nous l'abordons comme le lieu de la mort d'Adonï-Bézèq,[397] mais Jérusalem sera surtout reprise lors de l'étude de la bataille en Juges 1,8[398], comme première bataille des fils de Juda avant la conquête des territoires du sud, puis en Juges 1,21.

II.4.A. Juges 1,1aαβ : entrer dans le texte

Pour appréhender l'entrée dans le texte de Juges 1, nous allons chercher à comprendre la manière dont le monde du récit est construit[399]. Un récit s'efforce plus ou moins explicitement de faciliter

395. L'application de principes littéraires au récit biblique est possible en tant qu'il est une « prose de fiction », même s'il y a « l'intention expresse d'y révéler une vérité impérative », cf. Robert Alter, *L'art du récit biblique*, p. 37-68 ; cf. aussi André Wénin, « David et l'histoire de Natan (2 Samuel 12.1-7), ou le lecteur et la fiction prophétiques du récit biblique », *in* Daniel Marguerat (dir.), *La Bible en récits : L'exégèse biblique à l'heure du lecteur. Colloque international d'analyse narrative des textes de la Bible*, Genève, Labor et Fides, 2003, p. 153-164.

396. Sur la traduction de אֱלֹהִים sans majuscule, cf. annotation « m », cf. « II.1.A.. Annotations de traduction et de l'application des couleurs », p. 64-67. Adonï-Bézèq ne connaît pas ce dieu.

397. Cf. « II.4.F.. Juges 1,7 : Résultat de la bataille, la royauté et la justice », p. 168-171.

398. Cf. « III.4.A.. Juges 1,8 : Prise de Jérusalem », p. 201-209 et « IV.3.F.. Juges 1,21 : Benjamin à Jérusalem », p. 279-284.

399. Sur l'entrée en matière, cf. par exemple Christine Pérès (dir.), *Au commencement du récit : Transitions, transgressions*, Carnières, Lansman, 2005 ; Bruno Bureau et Christian Nicolas (dirs.), *Commencer et finir : Débuts et fins dans les littératures grecque, latine et néolatine*, Lyon/Paris, Centre d'études et de recherches sur l'Occident romain/De Boccard, 2008 ; Jean-Daniel Dubois et Bernard Roussel (dirs.), *Entrer en matière : Les prologues* Paris, Éditions du Cerf, 1998 ; Stéphane Habib, « In Medias Res », *in* Claude Lanzmann (dir.), *Derrida : l'événement déconstruction*, Paris, Gallimard, 2012 (URL : https://www.cairn.info/revue-les-temps-modernes-2012-3-page-183.htm consulté le 22 juillet 2020), p. 183-201 ; Andrea Del Lungo, « La frontière du commencement : Transitions, transgressions », *op. cit.* ; Anthony David Nuttall, *Openings: Narrative Beginnings from the Epic to the Novel*, Oxford, Clarendon Press, 1992 ; cf. en particulier : Anna Orlandini et Paolo Poccetti, « Pour une pragmatique du début et de la fin », *op. cit.*, p. 237-252.

l'introduction du lecteur dans le monde du récit qu'il propose. Par exemple, on peut y trouver des énoncés généralisants, des modificateurs réalisants ou déréalisants[400] qui visent à aider le lecteur à adhérer à l'imaginaire du texte, c'est-à-dire au monde du récit. Le texte peut aussi plonger le lecteur *in medias res* dans son discours. Ainsi, le narrateur mis en œuvre dans le texte ne présente pas formellement l'univers diégétique[401] au lecteur. Ce qui oblige ce dernier à reconstruire les éléments qui constituent le monde du récit par la poursuite de sa lecture, c'est-à-dire que le récit feint de continuer un univers préexistant et connu du lecteur. Toutefois, même dans cette entrée en matière, le narrateur fournit progressivement les éléments qui constituent le monde du récit par un jeu référentiel à partir de connaissances supposées chez celui qui lit[402].

En Juges 1, le narrateur n'explicite pas un nouveau monde du récit à son lecteur, pour autant son discours ne commence pas *in medias res*. Nous avons en Juges 1,1aβ une marque temporelle qui indique au lecteur la base sur laquelle sera construite le jeu référentiel. Cette construction du monde du récit est observable notamment à travers des références dans l'ensemble allant de Juges 1,1-3. Mais d'abord il nous faut approfondir l'analyse des premiers mots du chapitre avec l'étude de « Et il fut après la mort de Josué » (וַיְהִי אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ) avant de pouvoir tirer profit du repérage des références mises en œuvre par le narrateur. Autrement dit, une fois la fonction présentative précisée, le jeu référentiel nous permettra de clarifier les préconnaissances attendues du lecteur, celles qui permettent au récit de créer un monde propre à Juges 1.

II.4.A.1. Fonction présentative

Il semble que Juges 1 ait été rédigé en vue de rendre le Livre des Juges autonome[403], ce qui induit en Juges 1,1 une tendance à montrer la rupture chronologique avec l'histoire de Josué qui précède. Les premiers mots du Livre des Juges : « Et il fut après la mort de Josué » (וַיְהִי אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ) indiquent cette rupture, mais ils fournissent également le repère pour le jeu référentiel qui permettra au lecteur de reconstituer l'univers diégétique. De plus, ces premiers mots sont

400. Il s'agit d'expliciter les « normes topiques du contrat initial entre le rédacteur et son public », Anna Orlandini et Paolo Poccetti, « Pour une pragmatique du début et de la fin », *op. cit.*, p. 238. Sur les modificateurs déréalisants et réalisants, cf. Oswald Ducrot, « Les Modificateurs Déréalisants », *Journal of Pragmatics*, n° 24 (1995), p. 145-165. Sur les topoï, cf. Jean-Claude Anscombre, « La théorie des topoï : Sémantique ou rhétorique ? », *Hermès, La Revue*, vol. 15 n° 1 (1995), C.N.R.S. Editions, p. 185-198. Sur les énoncés généralisants placés comme entrée en matière, cf. par exemple Anne-Laure Daux-Combaudon, « Espace du texte et énoncés généralisants en ouverture de textes narratifs littéraires ou narration et performance dans les récits de fiction », *Cahiers de Narratologie*, 31 Bis (26 juin 2017)(URL : http://journals.openedition.org/narratologie/7733 consulté le 13 août 2020), §11-27.

401. Se reporter à « I.1.C.1.. Discours et contexte », p. 9-10. Pour rappel, l'univers diégétique est construit par l'interprétation du lecteur à partir des éléments du texte, cf. « Histoire ou diégèse (raconté) » in Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau (dirs.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, p. 485-486.

402. Cf. Anna Orlandini et Paolo Poccetti, « Pour une pragmatique du début et de la fin », *op. cit.*, p. 238.

403. Cf. Mareike Rake, *Juda wird aufsteigen!*, p. 18-20 ; Walter Groß, *Richter*, p. 107-108.

introduits par la copule וַיְהִי qui souligne la valeur temporelle de l'énoncé auquel elle se rattache[404]. Ainsi, « Et il fut après la mort de Josué » (וַיְהִי אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ) a une fonction de présentation du récit[405] et cette présentation se fait au niveau de la composante temporelle[406].

Pour comprendre la fonction présentative de Juges 1,1aαβ, nous passerons par un court exemple d'entrée en matière semblable à Juges 1,1a, à la différence qu'il propose d'entrer *in medias res* dans le récit. Cette construction feint de poursuivre un discours préexistant de la même manière que Juges 1,1aαβ prétend poursuivre le monde du récit du Livre de Josué. Nous pourrons ensuite donner plus de détails sur ce monde du récit que le texte suppose connu par le lecteur.

a) Un exemple de fonction présentative

On peut trouver un exemple d'ouverture *in medias res* dans : « C'était cette mauvaise heure… » du roman d'E. Triolet dans *Roses à crédit*[407]. Ces premiers mots du récit ont une fonction présentative qui est analysée ainsi par le linguiste A. Rabatel :

> *Le présentatif à valeur exophorique prend une valeur anaphorique, en jouant une fonction mimétique relativement à un univers préexistant (certes fictif ou du moins présupposé existant dans les limites de l'illusion référentielle) et relativement à une source évidentielle préexistante (en l'occurrence le narrateur digne de confiance) : les interprétations déictique (déixis interne) et anaphorique jouent un rôle congruent dans la construction des effets de réel, dans laquelle interfèrent des logiques en principe opposées (valeur concrète de la référence situationnelle et valeur abstraite de la référence cotextuelle) et en réalité fort complémentaires*[408].

404. « Le verbe הָיָה est employé, au sens faible d'être, comme copule, quand on veut préciser la sphère temporelle d'une proposition nominale », cf. Paul Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique*, p. 471 (§154m). Sur l'utilisation de וַיְהִי en ouverture, cf. Jack M. Sasson, *Judges 1 - 12*, p. 123 ; Karel Jongeling, « "And It Came to Pass" Again », *in* Leonid Kogan *et al.* (dirs.), *Memoriae Igor M. Diakonoff*, Winona Lake, Eisenbrauns, 2005, p. 291-330. Plus généralement, sur וַיְהִי, cf. Christiaan Hendrik Jacobus van der Merwe, « The Elusive Biblical Hebrew Term ויהי: A Perspective in Terms of its Syntax, Semantics, and Pragmatics in 1 Samuel », *Hebrew Studies*, n° 40 (1999), p. 83-114 ; Jan Joosten, *The Verbal System of Biblical Hebrew: A New Synthesis Elaborated on the Basis of Classical Prose*, Jerusalem, Simor, 2012, p. 164 (cf. notamment note 10) ; Jan Joosten, « Diachronic Aspects of Narrative *Wayhi* in Biblical Hebrew », *Journal of Northwest Semitic Languages*, vol. 35 n° 2 (2009), p. 43-61.

405. Comme exemple de la fonction du présentatif on peut prendre l'expression archétypale « il était une fois » qui introduit un récit du genre merveilleux, cf. Charles Perrault et Catherine Magnien, *Contes : Introduction, notices et notes de Catherine Magnien*, Paris, Librairie Générale Française, 2006, p. 26-27.

406. On retrouve la copule וַיְהִי comme ouverture pour les livres de Juges, Josué, Ruth, 1 et 2 Samuel, Esther, Ézéchiel et Jonas. En outre, on observe qu'en Josué 1,1a l'entrée en matière se fait de manière semblable avec le repère temporel de la mort de Moïse.

407. Elsa Triolet, *Roses à crédit*, Paris, Gallimard, 1959. Il s'agit de l'exemple analysé par Alain Rabatel, « Valeurs représentative et énonciative du "présentatif" *c'est* et marquage du point de vue », *Langue française*, n° 128 (2000), p. 52-73.

408. Alain Rabatel, « Valeurs représentative et énonciative du "présentatif" *c'est* et marquage du point de vue », p. 54-55.

Ainsi, la fonction présentative de « c'est » offre notamment un référent situé avant et en dehors du discours. Par l'imitation, et l'association, d'un « univers préexistant », il crée une réalité du monde du récit, comme une évidence donnée par le narrateur et permet au lecteur de réaliser le récit[409]. La création d'un monde en tant que réalité de l'œuvre inaugurée par le présentatif est, dans l'exemple de l'auteur, renforcée par le déictique présent dans « c'était ».

En hébreu, le *wayyiqtol* doit être abordé comme faisant originairement la liaison entre deux énoncés narratifs[410]. Le *waw* du *wayyiqtol* est à comprendre comme indiquant une succession[411] et il a souvent un sens de conséquence logique[412]. Le *waw* peut prendre une grande variété de nuances, mais « d'une façon générale, on emploie le *waw* quand on sent le besoin de raccorder ce qui va être dit à ce qui a été dit, après un ralentissement ou un arrêt dans le cours de la pensée. »[413] On peut alors concevoir que וַיְהִי, en tant que copule apposée à la marque temporelle « après la mort de Josué » (אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ), a le potentiel pour rattacher cette référence à un univers préexistant qui est alors à chercher dans le Livre de Josué.

L'idée de monstration du pronom démonstratif français « ce » dans « c'est » n'est pas présent dans וַיְהִי, il ne peut donc pas y avoir de comparaison en ce sens. Toutefois, le *waw* du *wayyiqtol* et la marque temporelle qui suit immédiatement (אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ) agissent en tant que références à l'histoire de Josué invitant alors le lecteur à construire un monde du récit pour le Livre des Juges à partir d'éléments de l'univers diégétique du Livre de Josué. La narration suppose que cet univers dispose déjà d'une représentation mentale chez les lecteurs. On peut alors exprimer la fonction présentative de « Et il fut après la mort de Josué » (וַיְהִי אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ) comme présentant explicitement le récit à la suite de l'univers préexistant dans le Livre de Josué, contrairement au commencement immédiat de l'exemple de A. Rabatel où l'univers préexistant n'est que suggéré.

Pour le dire autrement, cette évocation de la mort de Josué sous-entend que Josué a déjà partagé le pays promis par Dieu (cf. Josué 14 - 19)[414]. Toutefois, « après » (אַחֲרֵי) n'oriente pas le récit vers

409. « Cette double mimesis de l'objet et du sujet confère à *c'est* un statut de marqueur existentiel élargi, et joue un rôle notable dans la construction de l'univers du discours, et des effets de croyance : elle s'appuie à la fois sur la valeur concrète de *c'est*, en relation avec l'ancrage déictique, et sur sa valeur généralisante, corrélée aux mises en relation anaphoriques et cataphoriques ainsi qu'avec les inférences qu'elle suscite, alimentant les processus interprétatifs du lecteur. », *ibid.*, p. 72.

410. Toutefois, l'utilisation du *wayyiqtol* est devenue suffisamment caractéristique de la narration pour qu'il soit employé en tête de récit, cf. Paul Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique*, p. 321 (§118c).

411. *Ibid.*, p. 320 (§117d).

412. *Ibid.*, p. 321 (§118c). Le *waw* peut montrer une succession, une consécution logique ou une récapitulation, *ibid.*, p. 323 (§118h, i et j).

413. Paul Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique*, p. 530 (§176c).

414. Sur le fait que le récit de Juges 1 nécessite des « préconnaissances » pour être compris, cf. par exemple Matthias Ederer, *Ende und Anfang*, p. 306. Les préconnaissances sur la mort du personnage de Josué pourraient être acquises à la lecture de Josué 28,28-33, cf. par exemple J. Alberto Soggin, *Le livre des Juges*, p. 20. Nous détaillerons les préconnaissances nécessaires à la compréhension dans la sous-partie suivante, cf.

la mort de Josué, mais bien après celle-ci et agit comme un modificateur déréalisant[415]. Il ne s'agit pas seulement de dire que Juges 1 est situé après le récit de la mort de Josué 24,29-33, mais aussi qu'il y a une rupture chronologique. Par la marque temporelle « après la mort de Josué » (אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ) le texte tourne la page de l'histoire de Josué qu'il a pourtant invoqué. Ce commencement que nous avons qualifié de continuité se révèle tout autant comme un renouvellement du monde du récit puisqu'il y a une rupture chronologique avec ce qui précède. L'univers diégétique que le lecteur est supposé connaître et sur lequel le narrateur s'appuie est terminé. Il doit laisser place à la construction d'un nouveau discours.

Cette capacité de la copule וַיְהִי à lier deux discours est effectivement accomplie par la marque temporelle (אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ) qui invoque un discours préexistant et rompt avec celui-ci. Ce seuil du récit offre au lecteur une base qui lui permet de se projeter vers le nouveau discours. Les actions de Josué sont le passé du récit après lequel le présent du Livre des Juges peut se construire. Ainsi, le texte n'est pas à proprement parler une entrée *in medias res*. Il se situe plutôt dans la continuité en permettant de reprendre une représentation du monde du récit connu du lecteur et sur laquelle le narrateur s'appuie. Et en même temps, elle annonce la rupture avec l'histoire de Josué.

b) Préconnaissances au récit

Ainsi, il préexiste un monde du récit auquel le texte fait référence par la marque temporelle en Juges 1,1 (אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ) et qui est supposé connu du lecteur. Selon la disposition canonique, ce monde préexistant se trouve dans le Livre de Josué et le lecteur synchronique doit en avoir quelques connaissances pour comprendre les références qui sont faites en Juges 1,1-3. La première référence est l'emploi en Juges 1,2 de l'article avec le nom, « le pays » (הָאָרֶץ)[416] qui implique qu'il ait déjà été mentionné ou qu'il soit connu du lecteur. On remarquera que Josué 1,2 contient également une parole de Yhwh qui fait référence au pays avec l'article (הָאָרֶץ), mais il est alors accompagné d'une description clarifiant qu'il s'agit du pays que Yhwh donne aux fils d'Israël (הָאָרֶץ אֲשֶׁר אָנֹכִי נֹתֵן לָהֶם לִבְנֵי יִשְׂרָאֵל). Cette explicitation est absente de Juges 1,2 (נָתַתִּי אֶת־הָאָרֶץ בְּיָדוֹ) ce qui renforce l'idée que le narrateur s'attend à ce que le pays soit connu du

« II.4.A.1.b). Préconnaissances au récit », p. 109-112.

415. Les modificateurs réalisants et déréalisants introduisent une nuance de degré. Dans le cas des prédicats temporels, cette nuance donne plus ou moins de réalité au moment ou à l'évènement en fonction de sa situation temporelle. Ainsi, la mort de Josué est rendue moins existante dans le présent de la narration par le fait que le récit se situe après cet évènement. Sur les modificateurs déréalisants, cf. Oswald Ducrot, « Les Modificateurs Déréalisants », p. 145-165.

416. Cf. « II.3.B.5.a). Terre cananéenne et tirage au sort », p. 86-87 et Paul Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique*, p. 422-423 (§137f).

lecteur. Les constructions de Juges 1,2[417] et Josué 1,2 sont différentes, mais on retrouve les mots clefs « le pays » (הָאָרֶץ) qui est donné (נָתַן) par Yhwh dans un discours direct (C2). Ainsi, par la comparaison entre Juges 1,2 et Josué 1,2, il apparaît que Juges 1,2 précise l'affirmation générale de Josué 1,2 sur le don du pays aux fils d'Israël. En Juges 1,2, c'est par la force militaire de Juda que le pays est donné.

Une deuxième référence du narrateur à l'histoire de Josué se trouve dans la répartition entre les tribus par tirage au sort (גּוֹרָל), tel qu'évoqué en Juges 1,3. Ce lien entre le mot clef גּוֹרָל en Juges 1,3 et le Livre de Josué apparaît nettement par le nombre d'occurrences de l'Ancien Testament qui s'y concentre, un tiers sont en Josué 14 – 21[418]. Toutefois, on peut écarter Josué 20 – 21 qui fait référence aux villes attribuées aux Lévites. Les Lévites sont absents de l'organisation territoriale présente en Juges 1. Les chapitres 20 à 21 n'étant pas nécessaires à la compréhension de Juges 1, la référence au tirage au sort de Juges 1,3 se limite à Josué 14 – 19[419].

De plus, Juges 1,1–3 implique que le pays décrit est encore occupé par des Cananéens. En cela, il pourrait continuer le discours de Josué 13,1–7 où il est dit « le reste du pays dont il faut encore prendre possession est considérable »[420]. Cependant, le thème des territoires transjordaniens présent dans le reste du chapitre (Josué 13,8–33) ainsi qu'en Josué 22, ne trouvent aucun écho en Juges 1, au contraire des listes de partage du pays en Josué 14 – 19[421]. Cette absence des territoires transjordaniens en Juges 1 n'implique pas pour autant que le lecteur doive les exclure de sa représentation du monde. Mais ils sont alors relégués au second plan, puisqu'ils ne sont pas nécessaires au monde du récit de Juges 1.

Toutefois, la demande des fils d'Israël en Juges 1,1b indique clairement que le récit de Juges 1 débute avant le commencement de la guerre contre le Cananéen (cf. Juges 1,1b : « Qui doit monter pour nous vers le Cananéen au commencement pour faire la guerre contre lui ? » מִי יַעֲלֶה־לָּנוּ אֶל־הַכְּנַעֲנִי בַּתְּחִלָּה לְהִלָּחֶם בּוֹ). La marque temporelle « au commencement »

417. L'expression figurée « donner quelque chose dans la main de quelqu'un » (Juges 1,2 : נָתַתִּי אֶת־הָאָרֶץ בְּיָדוֹ) signifie que cette personne a l'autorité sur ce qui est dans sa main, cf. par exemple « Yhwh gave *the Canaanites* and *the Perizzites* into their power », Bruce K. Waltke et Michael Patrick O'Connor, *An Introduction to Biblical Hebrew Syntax*, Winona Lake, Eisenbrauns, 1990, p. 179.

418. Nous développerons plus loin le lien entre Juges 1,3 et Josué 14 – 19, cf. « II.4.C.2.. Le Livre de Josué et la notion de גּוֹרָל ("sort/lot") », p. 140–149.

419. Nous nous plaçons dans une perspective synchronique. Il faut donc préciser qu'il y a également une référence à un tirage au sort du pays reçu en possession en Nombres 26,55–59 ; 33,54 ; 34,13 ; 36,2–13 (cf. Nombres 33,54 : וְהִתְנַחַלְתֶּם אֶת־הָאָרֶץ בְּגוֹרָל). Il n'est donc pas possible de conclure à une dépendance rédactionnelle du Livre des Juges sur le Livre de Josué à partir de nos constatations sur le monde du récit.

420. La traduction vient de la TOB 2010. Selon M. Ederer, Juges 1 suppose une conquête incomplète mentionnée par Josué 13,1–7 ; 23,3–10, cf. Matthias Ederer, *Ende und Anfang*, p. 306; cf. aussi Daniel Isaac Block, *Judges, Ruth*, Nashville, Broadman & Holman Publishers, 1999, p. 86.

421. Sur la proximité entre Josué 14 – 19 et Juges 1, cf. aussi « II.4.C.2.. Le Livre de Josué et la notion de גּוֹרָל ("sort/lot") », p. 140–149. Notons que Juges 1 ne mentionne pas les lévites contrairement à Josué 20 – 21.

(בַּתְּחִלָּה) semble volontairement préciser que la guerre n'a pas encore eu lieu[422].

Et en effet, le narrateur de Juges 1 ne fait aucune allusion aux batailles narrées en Josué 6 – 12[423]. Les indices donnés par le texte laissent déduire que le récit reprend au moment où la guerre contre le Cananéen n'a pas encore commencé, c'est-à-dire en Josué 5. Les chapitres précédents, Josué 1 – 5, présentent l'arrivée au pays de Cananan, avec l'espionnage de Jéricho et la traversée du Jourdain. Ces récits ne sont pas incompatibles avec Juges 1 et il est probable que Juges 1,1 commence à Guilgal (cf. « II.4.B.1.b). Un début de récit au sanctuaire ? », p. 122-125), ce qui correspond à la situation de Josué 5. Mais l'identification du lieu de départ avec Guilgal est une reconstruction à partir d'éléments survenant plus loin dans le récit en Juges 1,16 et 2,6.

Autrement dit, Juges 1 est un retour en arrière par rapport à la chronologie présentée par le Livre de Josué dans la mesure où elle ignore les conquêtes qui ont déjà eu lieu[424]. Ce qui suppose pour le lecteur synchronique d'opérer une sélection des éléments du précédent discours, celui du Livre de Josué tel que nous le connaissons par le Texte massorétique, pour construire le monde du récit de Juges 1.

Ce commencement du Livre des Juges montre la continuité avec le partage en lots par tirage au sort décrit en Josué 14 – 19 à travers le mot clef גּוֹרָל en Juges 1,3. Il propose également en Juges 1,1a, d'être lu comme la suite du récit de la mort de Josué en Josué 24. Averti par la rupture avec l'univers diégétique précédent par Juges 1,1a$\alpha\beta$ (« Et il fut après la mort de Josué » וַיְהִי אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ), le lecteur opère une sélection parmi les éléments de l'histoire du Livre de Josué pour construire un nouveau monde du récit.

Le monde du récit de Juges 1 est d'abord représenté comme se déroulant après la mort de Josué (Juges 1,1), puis constitué par la représentation d'un pays où habitent des Cananéens et qui a déjà été partagé par Josué (Juges 1,1-3), ce qui amène le lecteur à sélectionner le partage en lots de Josué 14 – 19 (cf. aussi Josué 23,3-10) et le récit de la mort de Josué en Josué 24,29-33. Ensuite, la deuxième sélection consiste à mettre de côté la conquête qui a déjà eu lieu en Josué 6 – 12. On peut même supposer que Juges 1 prétend présenter à nouveau l'ensemble de la conquête du pays où habitait le Cananéen. Cette symbolisation apparaît clairement dans la représentation spatiale de la conquête qui, bien que réduite en comparaison avec celle du Livre de Josué, cherche à symboliser le pays dans son entier. Cette recherche de symbolisation géographique est notamment visible avec

422. Nous analyserons plus en détail l'expression בַּתְּחִלָּה lors des démarches complémentaires de Juges 1,1b, cf. « II.4.B.3.b). Première étape : "Au commencement pour faire la guerre contre lui" », p. 132-138.

423. Le fait que Juges 1 ignore Josué 6 – 12 n'implique pas nécessairement que son rédacteur n'en ait pas eu connaissance. Autrement dit, il ne s'agit pas d'une remarque sur le plan de l'histoire du texte, mais sur le plan narratif.

424. Cf. par exemple la liste des royaumes conquis en Josué 12,1-24. Pour une présentation des différents discours du Livre de Josué sur la conquête, cf. Thomas B. Dozeman (dir.), *Joshua 1-12*, p. 5-6.

les territoires au sud en Juges 1,9[425]. Ainsi le lecteur est invité à réviser sa compréhension de la conquête du pays des Cananéens en recommençant au début.

Il semble possible de dire que le point d'entrée dans le texte n'est pas un sas de décontamination où rien de l'extérieur ne doit venir distraire le monde du récit, mais au contraire un seuil qui invite le lecteur à reconstruire un nouveau monde à partir de ses préconnaissances qu'il combine au fur et à mesure avec le discours qu'il rencontre dans sa lecture du texte. En ce sens, la mention de la mort de Josué est donnée davantage pour invoquer des éléments de l'histoire de Josué que pour annoncer factuellement la mort du personnage. C'est cette mention qui donne un point de repère nécessaire au nouveau récit. Et du même fait, par l'énonciation de la mort du précédent protagoniste, la narration énonce la rupture avec ce qui le précède.

Il nous semble que la volonté narrative est de convoquer un monde préexistant dans l'imaginaire du lecteur pour pouvoir le reconfigurer dans un nouveau récit. Il faut rappeler que notre étude est avant tout synchronique et qu'il ne s'agit pas de déterminer si des éléments du Livre de Josué existaient déjà au moment de la rédaction de Juges 1. L'intérêt est d'éclairer le discours du texte synchronique en montrant que le narrateur s'appuie sur des éléments présents dans le Livre de Josué et qu'il en ignore d'autres[426]. Ainsi, Juges 1,1-3 propose au lecteur de reprendre de l'histoire de Josué le fait que ce dernier a partagé le pays appartenant aux Cananéens (הָאָרֶץ : Juges 1,2) en lots (גּוֹרָל : Juges 1,3). En revanche, le récit de conquête du Livre de Josué présent en Josué 6 - 12 n'est pas pris en compte par Juges 1. Juges 1,ab se situe avant la guerre contre le Cananéen et vraisemblablement lors de l'entrée dans le pays en Josué 5. C'est alors que commence le récit de la prise du pays des Cananéens de Juges 1.

II.4.A.2. Fonction structurante

Comme nous venons de le voir dans notre partie précédente (« II.4.A.1.. Fonction présentative », p. 106-112), il nous semble que la fonction littéraire première de Juges 1,1aαβ (« Et il fut après la mort de Josué » וַיְהִי אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ) est de créer une référence pour la construction du nouveau monde du récit. Mais ce n'est pas la seule fonction de Juges 1,1aαβ. Ces premiers mots ont également un contenu qui permet d'amorcer le nouveau thème de l'ensemble du livre.

Il est probable que Juges 1,1aαβ ait été écrit par imitation de Josué 1,1a afin d'acter la séparation

425. Nous aurons l'occasion de développer cette lecture de la représentation spatiale de Juges 1, cf. notamment « Carte 1 : Déplacements de la descente au sud en Juges 1,8-15 », p. 208 et « Carte 2 : Lieux nommés en Juges 1,16-21 », p. 243.

426. Pour avoir un aperçu de l'histoire de la composition du Livre de Josué, cf. Thomas B. DOZEMAN (dir.), *Joshua 1-12*, p. 18-32. « The literary design suggests that the two halves of the book are meant to function together, since the wars of genocide in the first half create the empty space, which allows for repopulation in the second half of the book through the division of the land », *ibid.*, p. 24. Ainsi, les chapitres de conquête de Josué 6 - 12 sont peut-être solidaires des tirages au sort de Josué 13 - 21.

en livres[427]. Ainsi, l'énoncé de la mort du personnage est une référence qui relie au Livre de Josué, tout en rendant autonome le Livre des Juges[428]. Dans un premier temps nous allons voir que la ressemblance entre Juges 1,1aαβ et Josué 1,1a montre surtout un changement de thématique entre le Livre de Josué et celui des Juges[429]. Comme le résume W. Gross, si la fonction de Juges 1,1aαβ est de structurer le Livre des Juges en le séparant du Livre de Josué, il permet notamment d'introduire un nouveau thème avec la question de la gouvernance[430]. À ce thème de la gouvernance, nous pourrons ajouter une remarque sur les occurrences d'« après la mort de… » (אַחֲרֵי מוֹת) qui indique une macrostructure proposant une intéressante division chronologique de l'histoire allant jusqu'à la royauté de David.

a) L'absence de présentation du personnage de Josué

Selon B.G. Webb, « après la mort de Josué » (אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ) rappelle le ministère de Moïse dont Josué est le successeur (Deutéronome 31,1-8). Plus exactement, il faut voir avec cette mort l'achèvement du ministère initié par Moïse puisque Juges 1 rompt avec le récit de Josué[431]. Cette proposition est intéressante, cependant, il est nécessaire de la nuancer. La reprise entre Josué 1,1a et Juges 1,1a n'est pas identique. En Josué 1,1aαβ (וַיְהִי אַחֲרֵי מוֹת מֹשֶׁה עֶבֶד יְהוָה) le récit caractérise le personnage de Moïse (« serviteur de Yhwh ») sans qu'il y ait d'équivalent pour le personnage de Josué en Juges 1,1. Or, un rédacteur disposant du texte de Josué 1 et souhaitant souligner le lien entre le ministère de Josué et celui de Moïse aurait sans doute repris à son compte une formulation parallèle à celle de Josué 1 du type : « Josué, serviteur de Yhwh » ou « Josué, le successeur de Moïse »[432]. Au contraire, Juges 1,1a ne donne aucune précision alors que cela le distancie du modèle de Josué 1,1a.

Cette absence d'allusion à un ministère lié à Moïse ou à Yhwh nous montre que le discours du Livre

427. Cf. Uwe Becker, *Richterzeit und Königtum*, p. 62s ; Barnabas Lindars, *Judges 1 - 5*, p. 11 ; Ernst Axel Knauf, *Richter*, Zurich, Theologischer Verlag Zürich, 2016, p. 24. Les deux commencements sont semblables, mais restent bien différents l'un de l'autre et poursuivent des objectifs littéraires différents. Par exemple, nous avons déjà constaté que Juges 1,2 complète par l'envoi en mission de Juda le fait que Yhwh a donné le pays aux fils d'Israël mentionnés en Josué 1,2, cf. II.4.A.1.b). Préconnaissances au récit », p. 109-112 ; cf. aussi J.M. Sasson : « But the resemblances are superficial and the distinction striking », il précise que pour Josué 1,1, c'est la position de Josué en tant que successeur de Moïse qui est la préoccupation, contrairement à Juges 1,1. Pour J.M. Sasson, en Josué 1, Dieu donne des directives de lui-même à Josué, tandis qu'en Juges 1, comme dans le reste de l'ouvrage, les fils d'Israël doivent demander des indications qu'ils peinent à comprendre, Jack M. Sasson, *Judges 1 - 12*, p. 124.

428. Sur le fait que Juges 1 se repose sur le Livre de Josué (et de Samuel) aussi bien qu'il cherche à s'en autonomiser, cf. Robert H. O'Connell, *The Rhetoric of the Book of Judges*, p. 307s.

429. Cf. note 427, p. 113.

430. Dans la suite de cette partie, nous verrons, comme W. Gross, que ce nouveau thème est la question du leadership des tribus d'Israël, cf. Walter Groß, *Richter*, p. 107-108 et 118. Sur la question du leadership, cf. également Robert G. Boling, *Judges*, p. 63 ; Yaira Amit, *The Book of Judges*, p. 72-76.

431. Barry G. Webb, *The Book of Judges* (2012), p. 92-93.

432. Josué 1,1b présente Josué comme étant au service de Moïse : וַיֹּאמֶר יְהוָה אֶל־יְהוֹשֻׁעַ בִּן־נוּן מְשָׁרֵת מֹשֶׁה לֵאמֹר: (« le SEIGNEUR dit à l'auxiliaire de Moïse, Josué, fils de Noun », traduction TOB 2010).

de Josué qui se soucie de décrire son protagoniste dans la continuité de Moïse, et comme serviteur de Yhwh, n'est pas présent dans cette reprise de l'entrée en matière[433]. Cela implique que Juges 1 développe un discours propre, mais également que le personnage de Josué est supposé suffisamment connu du lecteur pour qu'il ne soit pas utile de le présenter. Ainsi, Juges 1,1aαβ est un marqueur temporel par rapport à l'histoire de Josué, mais ni le ministère de Moïse, ni la présentation de Josué n'en est la préoccupation[434]. Il nous faut donc admettre que cette rupture annoncée avec la période du ministère de Josué est également un changement radical de discours.

b) Une nouvelle thématique, la crise de gouvernance

La thématique amorcée par Juges 1,1a est celle d'un discours sur la gouvernance, c'est-à-dire qu'il manque un gouvernant suite à la mort de Josué (Juges 1,1a). Ce manque se constate ensuite par le fait que les fils d'Israël doivent s'adresser à Yhwh (Juges 1,1b) : « Qui doit monter pour nous ? ». Il s'agit de préparer la stratégie militaire pour faire la guerre contre le Cananéen que nous étudierons plus en détail dans notre sous partie « II.4.B.. Juges 1,1aγ-2 : L'oracle qui annonce la guerre », p. 125. Pour le moment nous nous limiterons à constater que la question de la direction militaire d'Israël est préparée par Juges 1,1a et la mort de Josué.

Notons que la nouvelle préoccupation n'est pas celle d'un ministère au service de Yhwh ou à la suite de Moïse comme dans le Livre de Josué[435]. Le type de gouvernance exercé par Josué peut continuer à influencer le lecteur de Juges 1 puisque c'est en se basant sur une partie du monde du récit du Livre de Josué que se construit celui du Livre des Juges. Mais, l'introduction à une thématique strictement militaire explique que Josué ne soit présenté ni comme un successeur de Moïse ni comme un serviteur de Yhwh. Ce que Juges 1 reprend du monde du récit précédent induit que le personnage de Josué a à minima la fonction de guide d'Israël pour passer le Jourdain jusqu'à Guilgal (Josué 1 - 5) et de superviser le tirage au sort qui répartit le pays en lots (Josué 14 - 19). Ce qui peut se limiter à une conception politique et militaire du pouvoir, même si la préparation à la conquête de Jéricho, par exemple, est empreinte d'acte cultuel[436]. Comme le dit S. Frolov, Juges 1

433. Sur la double présentation de Josué comme continuité de Moise et serviteur de Yhwh, cf. Paul Béré, *Le second Serviteur de Yhwh : Un portrait exégétique de Josué dans le livre éponyme*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2012, p. 118-119.

434. Josué 1,1 présente Moïse en tant que serviteur de Yhwh et Josué comme le fils de Nun et comme étant au service de Moïse, alors qu'en comparaison, le Livre des Juges est plus sobre.

435. Cf. Paul Béré, *Le second Serviteur de Yhwh* ; Joachim J. Krause, « Post mortem Mosi: Conceptualizing Leadership in the Book of Joshua », *in* Katharina Pyschny et Sarah Schulz (dirs.), *Debating Authority: Concepts of Leadership in the Pentateuch and the Former Prophets*, Berlin/Boston, Walter de Gruyter, 2018, p. 193-205.

436. Josué envoie des espions en Josué 2,1, ce qui est un acte de commandement militaire. Il dresse un mémorial du passage du Jourdain en Josué 4, avec un rôle prédominant des prêtres pour l'ensemble de la traversée en Josué 3-4. Il pratique lui-même la circoncision du peuple en Josué 5,2-9 sur la demande de Yhwh et célèbre la Pâque. La circoncision peut être vue comme la nécessité politique de structurer l'appartenance du peuple, mais il est surtout le signe de l'alliance avec Yhwh. Sur la circoncision comme signe d'appartenance au peuple israélite, cf. « Circoncision » in Fonds Informatique Pionnière en Belgique, *Knowhowsphere: Dictionnaire Encyclopédique de la Bible*,

vient perturber « l'utopie religieuse »[437] du Livre de Josué en préparant l'émergence d'une royauté, en l'occurrence la royauté davidique.

On constate surtout que pour le Livre des Juges, la disparition de Josué n'empêche pas les fils d'Israël de s'adresser directement, au moins dans la fiction du texte[438], à Yhwh en Juges 1,1aγ. Ce qui élimine immédiatement l'éventualité d'une difficulté cultuelle. Dans la mesure où la conduite religieuse ne pose pas de problème et que les préoccupations politiques de Juges 1 sont strictement martiales, l'expression וַיְהִי אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ permet d'établir une situation initiale relevant du manque de gouvernance militaire. Il n'y a plus de dirigeant désigné et il faut trouver comment organiser les tribus pour combattre le Cananéen.

Ainsi, Juges 1,1aαβ ne se limite pas à sa fonction présentative qui invoque l'histoire du Livre de Josué pour construire un nouveau monde du récit tel que nous l'avons décrit ci-dessus[439]. Il a également comme fonction de préparer le thème structurant l'ensemble du livre avec la perte du précédent leader et la demande d'oracle des fils d'Israël à Yhwh. Puisque Josué est mort, il faut demander conseil à Yhwh pour la stratégie militaire.

Cette demande des fils d'Israël en Juges 1,1b peut faire écho à la partie centrale du Livre des Juges (Juges 3,7-16,31), où le cycle éditorial[440] présente l'envoi par Dieu d'un sauveur, ou Juge, agissant en chef militaire[441], après une supplique d'Israël. Mais la comparaison s'arrête à la demande militaire. Puisque les fils d'Israël ne sont pas en détresse en Juges 1,1 et que Juda n'a pas le rôle de ramener la paix. Toutefois, il est possible d'interpréter la demande d'Israël de Juges 1,1 comme un exemple qui fonctionne et que l'on cherche à répéter jusqu'à Juges 20,18-48 où le résultat est plus

Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 2014-2020 (URL : http://www.knowhowsphere.net/Bases2.aspx consulté le 17 novembre 2020) ; « CIRCONCISION » *in* Xavier Léon-Dufour, *Vocabulaire de théologie biblique*, 12e éd., Paris, Éditions du Cerf, 2007, p. 171. En revanche, pour Josué 14 - 19, la présence du prêtre Éléazar (cf. Josué 14,1) tend à atténuer la fonction cultuelle de Josué pour le tirage au sort (N.B. : il pourrait s'agir d'un remaniement sacerdotal, cf. Erhard Blum, « Der kompositionelle Knoten am Übergang von Josua zu Richter. Ein Entflechtungsvorschlag », *op. cit.*, p. 278s). Josué n'est alors que l'exécutant testamentaire de Moïse (cf. Josué 14,2.5) qui se contente de permettre le partage et ne semble pas agir lui-même. Avec l'attribution de la ville d'Hébron à Caleb en Josué 14,6-15, Josué agit en dirigeant politique qui donne sa bénédiction à une opération militaire.

437. « The religious Utopia », Serge Frolov, *Judges*, Grand Rapids/Cambridge, William B. Eerdmans, 2013, p. 22.

438. L'acte de demande d'oracle, lorsqu'elle a été pratiquée par Israël, devait avoir généralement lieu dans un sanctuaire, être fait par un prêtre qui disposait d'un *éphod* et des *ourim*, cf. Karl Elliger, « Ephod und Choschen », *Vetus Testamentum*, vol. 8 n° 1 (1958), p. 19-35 ; Andreas Scherer, « Das Ephod Mim alten Israel », *Ugarit-Forschungen*, n° 35 (2003), p. 589-604 ; cf. aussi « II.4.B.1.. Consultation et oracle », p. 118-125.

439. Cf. « II.4.A.1.. Fonction présentative », p. 106-112.

440. Cf. aussi Juges 2,11-19. Il s'agit du schéma dit deutéronomiste : les fils d'Israël font le mal aux yeux de Yhwh, il envoie un peuple étranger comme châtiment, Israël crie sa détresse, Dieu suscite un sauveur qui fait la guerre et le peuple est en paix jusqu'à la mort du Juge, cf. « I.3.B.1.. Cycles des Juges et décadence (Juges 3,7 - 16,31) », p. 37-40.

441. Cf. par exemple Juges 3,9-10 ou encore Juges 4,6-9 où, si les fonctions de Juge et de commandement de l'armée sont séparées, c'est un chef militaire qui est recherché par le récit. Sur le fait que les grands Juges exercent surtout une fonction militaire, cf. J. Alberto Soggin, *Le livre des Juges*, p. 9.

mitigé puisqu'il faudra quatre oracles avant la victoire et que cette victoire est considérée ensuite comme un malheur (cf. Juges 21,3)[442].

c) Une vision quadripartite de l'installation en Cananan jusqu'à David

Cette expression temporelle « après la mort de… » (וַיְהִי אַחֲרֵי מוֹת) qui introduit la perte du leader est assez rare et elle va de l'histoire d'Isaac jusqu'à l'ascension de David. On retrouve quatre occurrences de וַיְהִי אַחֲרֵי מוֹת dans l'Ancien Testament : en Genèse 25,11, Josué 1,1, Juges 1,1 et 2 Samuel 1,1. Ces occurrences sont des marques temporelles qui correspondent à l'introduction des récits après la mort d'Abraham, de Moïse, de Josué et de Saül[443]. Dans la mesure où ce sont les évènements après la mort du dit-personnage qui sont annoncés, on peut en déduire une frise chronologique séparée en quatre parties : après Abraham vient l'histoire d'Isaac qui fut, entre autres, le premier Israélite à naître et se marier dans le pays promis par Dieu avant la conquête[444] ; après Moïse vient la période où Josué a guidé les fils d'Israël pour la conquête du pays ; après la mort de Josué arrive la période des Juges qui s'étend à la royauté de Saül, ce qui correspond à un temps d'indécision sur la gouvernance d'Israël ; et enfin le règne de David succède à la mort de Saül. On constate que si la période d'Isaac jusqu'à la mort de Moïse est assez vaste, la succession entre Moïse et Josué est plus rapprochée et pourrait montrer la préoccupation de cette frise chronologique.

Ainsi, le thème central est l'installation dans le pays avec l'entrée en Canaan et la crise de gouvernance qui se poursuit avec Saül. Avec l'occurrence de Juges 1,1aβ, cette séquence quadripartite nous montre une période qui suit le ministère de Josué et s'achèvera avec la mort de Saül (2 Samuel 1,1-27). La marque temporelle de la mort de Saül en 2 Samuel 1,1 (וַיְהִי אַחֲרֵי מוֹת שָׁאוּל) clôt la période d'instabilité politique et introduit l'onction de David comme roi à Hébron (cf. 2 Samuel 2,4aβ)[445].

Ainsi, il y a d'abord Isaac, qui peut être compris comme le premier Israélite à pouvoir s'installer dans le pays. Puis, Josué va faire entrer les Israélites dans le pays donné par Dieu. Ensuite, une fois

442. Nous ferons une comparaison plus complète de Juges 1,1 et Juges 20,18s, cf. « II.4.B.3.b). Comparaison du cadre avec Juges 1,1 et 20,18 », p. 133-135.

443. L'occurrence de Genèse 25,11 est la seule à ne pas être une entrée en matière d'un livre, aussi on peut émettre l'hypothèse qu'elle l'a été à un moment donné de son histoire, cf. Jack M. SASSON, *Judges 1 - 12*, p. 124. Ajoutons qu'en Josué 24,29, il y a une expression proche qui se rattache à la mort de Josué. Et deux autres occurrences 2 Samuel 10,1 et 1 Chroniques 19,1 qui ajoutent l'aspect déictique avec וַיְהִי אַחֲרֵי־כֵן וַיָּמָת. La référence à ce qui précède est alors explicite, ce qui n'est pas le cas dans les occurrences étudiées ici.

444. « In Gen 25:11, "after the death of Abraham" plays Janus as it looks back on the deeds of the great patriarch and looks forward to the story of Isaac, the only Hebrew to be born, raised, married, and settled in the Promised Land before it was delivered by conquest », *ibid.*, p. 123-124.

445. « Et là ils oignirent David comme roi sur la maison de Juda » (traduction TOB 2010) וַיִּמְשְׁחוּ־שָׁם אֶת־דָּוִד לְמֶלֶךְ עַל־בֵּית יְהוּדָה.

installé, il n'y a plus de figure dirigeante et arrive un manque de gouvernance qui prendra fin par l'arrivée au pouvoir de David qui sera couronné à Hébron, pour la maison de Juda en 2 Samuel 2,1-7), puis sur un pays unifié en 2 Samuel 5,1-5. Ces mentions de la mort de Moïse, Josué et Saül peuvent être lues comme une succession montrant l'échec de la conquête du pays donné par Yhwh[446]. Mais, ce séquençage montre surtout l'entrée dans le pays jusqu'à son organisation politique. Et puisque ce sont les évènements ultérieurs qui sont introduits par les expressions « après la mort de… » (וַיְהִי אַחֲרֵי מוֹת), il nous semble que cette frise chronologique vise surtout à montrer que l'aboutissement de l'installation dans le pays, c'est-à-dire la fin de l'insuffisance d'Israël, est l'établissement de David comme roi après l'échec de Saül.

***

Pour résumer, il y a plusieurs fonctions de « Et il fut après la mort de Josué » (וַיְהִי אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ) en Juges 1,1aαβ, selon que l'on regarde : un ensemble de plusieurs textes, en arrière du texte ou en avant du texte. Sur le plan de la macrostructure, le séquençage quadripartite tel que nous venons de l'exposer vise à introduire la royauté de David comme aboutissement de l'installation dans le pays promis par Dieu. La fonction présentative de Juges 1,1-3, introduite par Juges 1,1aαβ, nous montre la continuité et la rupture avec le Livre de Josué. Le lecteur peut se représenter le pays comme ayant déjà été partagé par tirage au sort, mais comme n'étant pas encore conquis. Et enfin, Juges 1,1aαβ permet d'introduire une thématique d'ensemble pour le Livre des Juges avec l'absence de dirigeant politique en Israël.

II.4.B. Juges 1,1aγ-2 : L'oracle qui annonce la guerre

Nous venons de voir comment Juges 1,1aαβ fait entrer son lecteur dans le monde du récit, à présent, Juges 1,1aγ-2 nous introduit aux évènements militaires qui vont suivre à travers le récit de la demande d'oracle et la réponse de Yhwh. La mise en récit de ce dialogue entre les fils d'Israël et Yhwh permet de clarifier la nouvelle thématique précédemment identifiée : la question du leadership. Toutefois, l'ensemble de la préparation stratégique en Juges 1,1-3 — c'est-à-dire la consultation des fils d'Israël et l'oracle de Yhwh (Juges 1,1-2), suivi par la demande de coalition militaire de Juda (Juges 1,3) — fait plus que donner une thématique et construire le monde du récit. Il a aussi une fonction programmatique[447] qui annonce les péripéties qui vont suivre[448].

Mais avant d'aborder la fonction programmatique à proprement parler, il nous semble important de

446. Sur les mentions de morts comme indices de structuration d'un macro récit de l'histoire d'Israël, cf. Thomas B. DOZEMAN (dir.), *Joshua 1-12*, p. 18-32.

447. Il s'agit de l'une des fonctions de l'entrée en matière identifiée dans la théorie sur le commencent d'un texte, cf. « I.2.C.2.. Fonctions du seuil », p. 23-25.

448. L'annonce des péripéties sera complète avec Juges 1,3 que nous traiterons dans la partie suivante, « II.4.C.. Juges 1,3 : La prise des territoires », p. 138.

commencer par cerner la consultation des fils d'Israël. Il s'agit d'une demande d'oracle qui peut être comparée à d'autres dans l'Ancien Testament. Nous pourrons ensuite étudier la question primordiale de la gouvernance et du fait que l'oracle désigne Juda pour commencer à faire la guerre (Juges 1,1-2). Puis, nous chercherons à établir ce qui est en jeu dans la demande des fils d'Israël, avec un éclairage sur l'utilisation du verbe « monter » dans un contexte militaire et sur l'idée du commencement de la guerre.

II.4.B.1. Consultation et oracle

Dans ces démarches complémentaires sur la consultation de Yhwh (Juges 1,1-2), nous allons répondre à deux questions : dans quel lieu il peut se dérouler et de quel type est l'oracle ?

Juges 1,1-2 nous raconte la demande d'oracle des fils d'Israël pour préparer la guerre contre le Cananéen. Dans cette demande, il est question de monter vers les Cananéens. Toutefois, le texte ne dit rien du lieu où se situe cette demande. L'absence d'indication est significative pour ce qui est de la création du monde du récit, mais il est tout de même possible, en élargissant le contexte, d'émettre une hypothèse sur le lieu où les fils d'Israël préparent leur stratégie militaire. Mais, avant cette recherche, nous étudierons les types d'oracles semblables à celui présent en Juges 1,1-2 pour comprendre sa spécificité.

a) Deux types d'oracles

Le verbe utilisé pour la demande en Juges 1,1 est שָׁאַל, lorsqu'il est associé à la préposition בְּ, il prend une dimension cultuelle avec la signification de demande d'oracle à une divinité[449]. C'est une construction qui apparaît 17 fois dans l'Ancien Testament.

449. Cf. « שאל » in *The Dictionary of Classical Hebrew*, Sheffield, Sheffield Academic Press, vol. 8, 1993, p. 213 ; « II.1.A. Annotations de traduction et de l'application des couleurs », p. 64.

Référence[450]	**Qui demande ?**	**À qui ?**	**Question**	**Réponse**
Nombres 27,21	Le prêtre (Éléazar)	les jugements d'*Ourim*	(Cas théorique)	
Juges 1,1	Les fils d'Israël	Yhwh	« Qui doit monter pour nous vers le Cananéen au commencement à faire la guerre contre lui ? »	« Juda doit monter. Voici, j'ai donné le pays dans sa main. »
Juges 18,5	Un prêtre (jeune lévite)	Élohim	« … afin que nous sachions si le voyage que nous entreprenons réussira. »[451]	« Allez en paix ! Le voyage que vous entreprenez est sous le regard du SEIGNEUR ! »
Juges 20,18.23.27	Les fils d'Israël	Élohim	« Qui de nous montera en premier pour combattre les fils de Benjamin ? »	« C'est Juda qui montera en premier ! »
		Yhwh	« Dois-je encore engager le combat contre les fils de Benjamin, mon frère ? »	« Montez contre lui ! »
	Les fils d'Israël, mais avec Éléazar (et l'arche de l'alliance)	Yhwh	« Dois-je encore, dirent-ils, sortir pour combattre contre les fils de Benjamin mon frère, ou bien dois-je renoncer ? »	« Montez, car demain je le livrerai entre vos mains. »
1 Samuel 10,22	« ils » (les tribus d'Israël ?)	Yhwh	« Quelqu'un d'autre est-il venu ici ? »	« Le voici, caché près des bagages. »
1 Samuel 14,37	Saül	Élohim	« Dois-je descendre à la poursuite des Philistins ? Les livreras-tu aux mains d'Israël ? »	Pas de réponse (mais le jeu de questions qui suivent implique un choix entre deux parties)
1 Samuel 22,10.13.15	Supposément le prêtre Ahimélek pour David	Yhwh (Élohim dans la bouche de Saül)	L'oracle est supposé par un serviteur de Saül (Doëg)	
1 Samuel 23,2.4	David (peut-être avec Abiatar, cf. 1 Samuel 22,18-20)	Yhwh	« Dois-je y aller et battrai-je ces Philistins ? »	« Va, tu battras les Philistins et tu sauveras Qéïla » et « En route ! Descends à Qéïla, car je vais livrer les Philistins entre tes mains. »
1 Samuel 28,6	Saül	Yhwh	-	Pas de réponse (« ni par les songes, ni par le *Ourim*, ni par les prophètes »)
1 Samuel 30,8	David	Yhwh	« Si je poursuis cette bande, arriverai-je à les rattraper ? »	« Pars à sa poursuite. Tu les rattraperas et tu délivreras les tiens. »

450. Dans le tableau ci-dessous, nous ne traiterons pas 2 Samuel 20,18 (il ne s'agit pas d'un récit d'oracle), ni les occurrences des livres des Chroniques (1 Chroniques 14,10.14 sont parallèles à 2 Samuel 5,19.23 et 1 Chroniques 10,13 n'est pas une demande, mais le rappel d'une demande de Saül à la nécromancienne, cf. 1 Samuel 28,5-20), ni Ésaïe 30,2 (où il n'y a pas non plus de demande, mais un reproche par Yhwh de ne pas avoir été consulté), ni Ézékiel 21,26 (où c'est une liste de pratique de divination du roi de Babylone).

451. Toutes les citations bibliques de ce tableau, autres que celle de Juges 1, sont tirées de la TOB 2010.

Référence	Qui demande ?	À qui ?	Question	Réponse
2 Samuel 2,1	David	Yhwh	« Dois-je monter dans l'une des villes de Juda ? » « Où dois-je monter ? »	« Monte. » « À Hébron. »
2 Samuel 5,19.23 (cf. 1 Chroniques 14,10.14)	David	Yhwh	« Dois-je monter contre les Philistins ? Les livreras-tu entre mes mains ? »	« Monte. Oui, je livrerai les Philistins entre tes mains. »
	David	Yhwh	-	« Tu n'attaqueras pas de front. Tourne-les sur leurs arrières et tu arriveras vers eux en face des micocouliers. (24) Quand tu entendras un bruit de pas à la cime des micocouliers, alors décide-toi. C'est qu'alors le SEIGNEUR sera sorti devant toi pour frapper l'armée des Philistins. »

Nous allons exploiter ce tableau en nous limitant à ce qui permet de mieux comprendre l'oracle de Juges 1,1-2. Tout d'abord, on note deux remarques générales. Premièrement, la consultation de Dieu par association de שְׁאַל + בְּ est plutôt un emploi des livres historiques[452] et plus particulièrement dans les récits sur Saül et sur David (1-2 Samuel). Deuxièmement, on constate qu'un prêtre est parfois présent ou sous entendu, mais que le récit ne prend pas toujours la peine de le préciser. Ainsi l'absence de tout contexte cultuel à la demande d'oracle en Juges 1,1-2, au contraire du contexte de Juges 20,18.23.27, montre un choix narratif et nullement qu'un prêtre ou qu'un sanctuaire n'ait pas été nécessaire[453].

Ensuite, les questions sont posées de telle manière qu'elles appellent des réponses selon deux archétypes que nous nommerons : *simple* ou *complexe*. Nous considérons que les oracles du type « monte »[454] et « je te livre tes ennemis »[455] viennent confirmer une victoire. Il s'agit alors de réponses *simples* puisqu'elles disent « oui ». Alors, 1 Samuel 23,2.4 ; 1 Samuel 30,8 et 2 Samuel 2,1a sont à comprendre comme des oracles *simples* qui répondent en périphrases par oui ou non. C'est dans ce type d'oracle que l'on peut classer Juges 18,5.

L'autre type d'oracle est qualifié de *complexe* puisqu'il ne suppose pas une réponse binaire (oui/non). C'est le cas de 1 Samuel 14,40-43 qui nous décrit une situation où Saül divise deux groupes distincts et demande à Yhwh d'en désigner un. La réponse attendue n'est pas oui/non, mais il est possible que la méthode employée pour obtenir la réponse finale passe par des réponses

452. Pour les occurrences exclues du tableau, cf. la note 436, p. 114.

453. Pour cet avis, cf. notamment Barry G. Webb, *The Book of Judges* (2012), p. 94. Un reflet de cette coutume se trouve sans doute en Nombres 27,18-23 et 1 Samuel 23,9-12.

454. Pour un exemple de réponse du type *simple* : 2 Samuel 2,1a ou 2 Samuel 5,19, c'est-à-dire que la réponse est une périphrase affirmant ou infirmant la question.

455. Par exemple, « En route ! Descends à Qéïla, car je vais livrer les Philistins entre tes mains » en 1 Samuel 23,4.

intermédiaires de type *simple* (oui/non) ou par un tirage au sort ou encore par une indication de direction. C'est avec la possibilité d'indiquer une direction que l'on peut comprendre les oracles de 1 Samuel 10,22[456] et 2 Samuel 2,1b[457].

Il reste encore l'occurrence de 2 Samuel 5,19.23 qui est visiblement d'une grande subtilité et ne peut être ni réduite à un oracle *simple* (oui/non) ni à une direction ou un tirage au sort. En suivant 1 Samuel 28,6, il semble exister trois moyens pour Yhwh de donner une réponse : les songes, les *ourim*, et les paroles des prophètes. Nos exemples d'oracles viennent généralement des *ourim*, mais il est possible que la complexité de la réponse de 2 Samuel 5,19.23 soit due à un oracle sous forme de songe, ou à une parole prophétique[458].

En revanche, les deux occurrences du Livre des Juges : 1,1-2 et 20,18.23.27 semblent relever à la fois de l'oracle *simple* et du *complexe*. En Juges 20,18.23.27, les deux sont présents de manière bien distincte. Juges 20,18 relève du type *complexe* et désigne une personne, tandis que Juges 20,23 et 27 proposent des oracles du type *simple*[459]. En revanche, en Juges 1,1 il n'y a qu'une demande des fils d'Israël et elle tend vers une réponse de type *complexe* (« qui montera ? »), c'est-à-dire qu'elle nécessite soit une direction pour désigner quelqu'un, soit un tirage au sort. Mais la réponse de Yhwh est en deux temps. Dans un premier temps, il indique une personne, le type *complexe* (יְהוּדָה יַעֲלֶה en Juges 1,2a), puis dans un deuxième temps l'oracle ajoute une réponse assimilable à une périphrase apportant une confirmation de la victoire, le type *simple* (נָתַתִּי אֶת־הָאָרֶץ בְּיָדוֹ en Juges 1,2b)[460].

Dans la consultation en Juges 1,1-2, une seule question des fils d'Israël donne lieu à un oracle double. Ainsi, en Juges 1,1-2 les fils d'Israël ne se demandent pas s'il faut monter contre le

456. 1 Samuel 10,22 : « On demanda encore au SEIGNEUR : "Quelqu'un d'autre est-il venu ici ?" Le SEIGNEUR dit : "Le voici, caché près des bagages" » (traduction TOB 2010).

457. 2 Samuel 2,1b : « David dit : "Où dois-je monter ?" Le SEIGNEUR dit : "À Hébron" » (traduction TOB 2010).

458. Au Proche-orient ancien l'usage de la divination dans un contexte militaire était largement développé, par exemple à Mari, cf. Jean-Marie DURAND (dir.), *Archives épistolaires de Mari I/1*, Paris, Éditions Recherche sur les Civilisations, 1988, p. 4-70 et 139-181. On remarquera que pour Israël, le texte biblique ne fait pas mention de divination à la manière des dirigeants de Mari. Mais on peut penser qu'un prophète a pu être parfois consulté.

459. Le tableau met en évidence une évolution dans les trois demandes de Juges 20,18.23.27. D'abord, ils s'adressent à Élohim, ensuite à Yhwh, et enfin c'est avec le concours d'un prêtre (le même que celui demandé en Nombres 27,21) qu'ils obtiennent une réponse valide. Sur la présence d'Éléazar on consultera aussi Nombres 27,18-23.
Il semble que les demandes adressées à Élohim soient dépréciées, comme en 1 Samuel 14,37, où Saül ne reçoit pas de réponse. Cette même lecture peut être faite pour Juges 18,5, puisque Juges 18 est globalement un passage critique vis-à-vis de la tribu de Dan, cf. Sarah SCHULZ, *Die Anhänge zum Richterbuch*, p. 158-186.
On remarque également que dans l'épisode de 1 Samuel 22,10-15, lorsque Saül rapporte une demande d'oracle, il utilise le nom commun Élohim, au contraire de Doëg qui lui transmet l'information. Il pourrait s'agir d'une caractéristique donnée par le narrateur à Saül.

460. En cela nous nous distinguons de B.G. Webb qui considère que la réponse de Yhwh en Juges 1,2 est plus complexe que ce que nous avons désigné comme le type *simple*, cf. Barry G. WEBB, *The Book of Judges* (2012), p. 94-95. Or, il nous semble que sa différence tient du fait qu'elle relève des deux types *simple* et *complexe*.

Cananéen, ils le savent déjà[461]. Mais Yhwh répond à la question non posée : « doit-on monter contre le Cananéen ? »

On pourrait comparer cette situation à celle de Josué 1 où un long discours de Moïse (Josué 1,1-9) puis de Josué (Josué 1,10-18) rappelle au lecteur le fait que le pays est donné par Yhwh et qu'il faut aller le conquérir. On se souviendra également de Nombre 13,25 - 14,10 où, à l'exception de Caleb et Josué, le reste des fils d'Israël refusent d'entrer dans le pays donné par Dieu. Ainsi, un lecteur attentif remarquera l'absence de remise en cause du don du pays et de la nécessité de le prendre. Ce qui renforce l'idée d'une relation idéale avec Yhwh. Le narrateur nous présente une situation où le peuple n'est pas rebelle, il a compris la volonté de Dieu est ne cherche qu'à l'accomplir.

b) Un début de récit au sanctuaire ?

En Juges 1,1, la situation géographique n'est pas exprimée par le récit. Si on cherche malgré tout à identifier ce lieu de départ, il est possible de trouver des pistes avant notre texte, dans le Livre de Josué dont Juges 1,1 reprend une partie du monde du récit et après l'ouverture de Juges 1,1-3. Nous avons également deux indices pour restreindre la recherche : l'acte de demande d'oracle, en tant qu'acte cultuel, qui oriente vers la recherche d'un sanctuaire où il est possible pour le lecteur d'imaginer que les fils d'Israël puissent faire cette demande d'oracle ; et l'utilisation récurrente du verbe « monter » (עָלָה)[462] qui a une signification militaire[463] et peut impliquer un mouvement depuis un lieu bas.

Juges 1 pourrait reprendre la situation géographique de Josué 24,28-33 qui clôture le discours de Josué à Sichem par le récit de sa mort et à laquelle Juges 1,1a fait référence[464]. Cependant, nous avons vu qu'il y a une sélection dans les passages du Livre de Josué qui sont repris dans le monde du récit du Livre des Juges. Dans notre cas, la demande des fils d'Israël en Juges 1,1aγb propose de comprendre la suite du chapitre comme une réécriture de la conquête du pays en ignorant volontairement les batailles de conquête narrées en Josué 6 - 12. Il serait alors préférable de comprendre que le point de départ de la conquête de Juges 1 est Guilgal, le lieu où Josué termine les préparatifs et s'apprête à prendre Jéricho en Josué 5[465].

Pour ce qui est d'imaginer que les Israélites sont dans un sanctuaire pour leur demande d'oracle en

461. La demande d'oracle de Juges 1,1 contraste avec Juges 10,18 où les fils d'Israël ne s'adressent pas directement à Yhwh, cf. Mary L. Conway, *Judging the Judges*, p. 157-158.

462. Cf. Juges 1,1-2.3.4.16.22 ; 2,1.

463. Cf. « II.4.B.3.a). Annonce de עָלָה ("monter") et structuration de Juges 1 », p. 128-138.

464. Sur le lien entre Josué 24,31 et le Livre des Juges, cf. Rudolf Smend, « Das Gesetz und die Völker. Ein Beitrag zur deuteronomistischen Redaktionsgeschichte », *op. cit.*, p. 495-509.

465. Cf. « le séjour à Guilgal est pour le moins probable, en tout cas dans l'esprit des rédacteurs (cf. 2, 1) », J. Alberto Soggin, *Le livre des Juges*, p. 24-25.

Juges 1,1[466], il y a alors plusieurs possibilités dans le Livre de Josué. Ce sanctuaire pourrait être à Silo où les fils d'Israël ont installé la tente de la rencontre en Josué 18,1 pour tirer au sort les territoires n'ayant pas encore été occupés par une tribu (cf. Josué 18,6 : גּוֹרָל)[467]. Ou le récit peut aussi reprendre au point de départ de la conquête à Guilgal en Josué 5 qui, en plus de correspondre au commencement de la conquête de Josué, est un sanctuaire benjaminite[468].

Si l'on continue la lecture du Livre des Juges, on trouve en Juges 20,18 une demande d'oracle identique à celle de Juges 1,1. Toutefois, pour Juges 20,18, les fils d'Israël sont au sanctuaire de Béthel, alors qu'en Juges 1,1, la ville de Béthel n'a pas encore été prise (cf. Juges 1,22)[469]. Cela constituerait une incohérence difficile à comprendre en termes d'intrigue ou de fonction littéraire, alors que les deux passages semblent d'une même volonté rédactionnelle[470].

En Juges 1,16 on lit : « Et les fils de Qéni, beau-père de Moïse, étaient montés de la ville des Palmiers avec les fils de Juda, au désert de Juda qui est dans le sud d'Arad. » Ce passage mentionne un voyage avec les fils de Juda allant d'une ville des Palmiers (עִיר הַתְּמָרִים) jusqu'au désert[471]. Nous l'identifions comme une récapitulation du trajet parcouru par les fils de Juda. Mais ce trajet laisse quelques interrogations, à commencer par l'identification de la ville des Palmiers (עִיר הַתְּמָרִים). E. Gass considère qu'il peut s'agir soit de la ville de Jéricho, comme le suggèrent Deutéronome 34,3 et 2 Chroniques 28,15, soit d'une autre localité, Tamar, dans le sud[472].

Du point de vue de l'histoire racontée, les fils de Qéni étaient déjà présents aux côtés de Juda avant

466. Cf. Robert G. Boling, *Judges*, p. 53. On pourrait objecter à la recherche d'un sanctuaire qu'en 1 Samuel 23,9, David n'en a pas besoin pour faire une demande d'oracle. Il demande seulement un prêtre et un éphod (אֵפֹד). Mais en Juges 1,1 il n'est pas plus fait mention d'un sanctuaire que de prêtre ou d'éphod. La narration se contente de placer les fils d'Israël devant un pays dans lequel ils ne sont pas encore installés, cf. J. Alberto Soggin, *Le livre des Juges*, p. 26-25.

467. Cf. John Gray, *Joshua, Judges and Ruth*, Londres, Nelson, 1967, p. 245 ; cf. aussi Josué 21,2. Silo se retrouve également comme point de ralliement en Josué 22,12 (après avoir pris possession du pays) pour préparer la guerre contre Ruben et Gad qui se sont construits un sanctuaire.

468. Le sanctuaire de Guilgal a surtout de l'importance dans les récits sur Samuel et Saül (cf. par exemple 1 Samuel 7,16 ; 13,7-15 ; 15,12-26).

469. Cf. Walter Groß, *Richter*, p. 119-120.

470. Cf. Timo Veijola, *Das Königtum in der Beurteilung der deuteronomistischen Historiographie: eine redaktionsgeschichtliche Untersuchung*, Helsinki, Suomalainen Tiedeakatemia, 1977, p. 60 ; Uwe Becker, *Richterzeit und Königtum*, p. 61. S. Schulz, parle même d'une « citation de Juges 1,2 dans Juges 20,18 » (« Das Zitat von Ri 1,2 in Ri 20,18 »), cf. Sarah Schulz, *Die Anhänge zum Richterbuch*, p. 222.

471. Juges 1,16 a fait l'objet de nombreux commentaires et propositions de remaniement. L'un des plus notables est sans doute celui de Siegfried Mittmann, « Ri. 1,16 f und das Siedlungsgebiet der kenitischen Sippe Hobab », *Zeitschrift des Deutschen Palästina-Vereins*, vol. 93 (1977), p. 213-235 ; Uwe Becker, *Richterzeit und Königtum*, p. 41-44. Toutefois, dans notre perspective littéraire nous ne retenons pas de modifications. En outre, le verset fonctionne tel qu'il est dans la structure d'ensemble de Juges 1, cf. « IV.3.A.. Juges 1,16 : Les fils de Juda et les non-cananéens », p. 256-262 et « I.4.C.2.. Propositions de structures », p. 53-61.

472. Cf. Erasmus Gaß, *Die Ortsnamen des Richterbuchs in historischer und redaktioneller Perspektive*, Wiesbaden, Harrassowitz, 2005, p. 30-40.

l'arrivée dans le Néguev. Un départ à Jéricho en Juges 1,1 est alors l'interprétation la plus probable de ce point de vue. Il est difficile de supposer dans le récit un trajet non mentionné de Juda allant chercher les fils de Qéni dans une autre localité, à Tamar, plus au sud[473]. Dans la logique du récit, le fait que Juda traverse une partie du Néguev après son passage à Devir (Juges 1,11-15) pour rejoindre Tamar, une oasis plus au Sud dans le désert de Juda ou plus à l'est vers Moab, est peu probable puisqu'il suppose une autre logique géographique en rupture avec celle proposée par Juges 1,9-15. La trajectoire tracée par le narrateur de Juges 1,9-15 va du nord vers le sud, et en supposant que Juges 1,16 parte de Jéricho, cette trajectoire est poursuivie jusqu'au désert de Juda[474]. Juges 1,16a doit être compris comme une sorte de récapitulation des déplacements de Juda depuis Juges 1,1-4a jusqu'à Juges 1,16. En outre, identifier le commencement de la conquête avec la ville de Jéricho rejoint la tradition présente en plusieurs endroits de l'Ancien Testament (par exemple, Nombres 22,1 ; Deutéronome 32,49 ; Josué 2,1 ; etc.)[475]

Toutefois, si l'on doit chercher un sanctuaire pour la demande d'oracle des fils d'Israël en Juges 1,1, c'est encore Guilgal qui semble désigné. Ce lieu de culte[476] proche de Jéricho est le lieu que l'on retrouve dans toutes les pistes que nous avons évoquées. De plus, cette hypothèse du sanctuaire de Guilgal comme le point de départ de la conquête en Juges 1 est renforcée par Juges 2,1 où l'ange de Yhwh (מַלְאַךְ־יְהוָה) monte de Guilgal à Bokim et par la tradition de Josué 14,6 qui décrit la présence de Juda à Guilgal lors du tirage au sort des territoires par Josué[477]. On peut ajouter que Guilgal est une terre basse proche du Jourdain et qu'elle s'accorde avec l'utilisation récurrente du verbe « monter » (עָלָה).

Cependant, il convient de rappeler que Juges 1,1-2 ne précise justement pas l'emplacement où commence cette conquête[478]. Même si en Juges 1,16 il est possible que le narrateur indique la ville des Palmiers (עִיר הַתְּמָרִים) comme point de départ, il serait dommage par rapport à l'intrigue d'ignorer cette absence de repère spatial pour la demande des fils d'Israël en Juges 1,1-2. Du point de vue du monde du récit, le lecteur est appelé à imaginer les fils d'Israël en dehors de tout lieu. Ce

473. Par exemple Siegfried Mittmann, « Ri. 1,16 f und das Siedlungsgebiet der kenitischen Sippe Hobab ».

474. Sur la trajectoire, cf. « Carte 2 : Lieux nommés en Juges 1,16-21 », p. 243. Sur le fait que Juges 1,16 confirme un départ des fils d'Israël de Jéricho ou de Guilgal, cf. aussi Barry G. Webb, *The Book of Judges* (2012), p. 106-107.

475. Pour comparer avec des identifications différentes de la ville des Palmiers à Jéricho, cf. par exemple Robert G. Boling, *Judges*, p. 57 ; J. Alberto Soggin, *Le livre des Juges*, p. 28. Sur notre compréhension de la description géographique de Juges 1,1-21, cf. « IV.3.A.2.. Le Néguev (נֶגֶב) et les trois régions du sud », p. 262-263.

476. Guilgal est un lieu de culte benjamininite, notamment lié à la royauté de Saül (cf. 1 Samuel 10,8 ; 11,14-15 ; 13,7-15 ; 15,12-26), cf. « GILGAL » in *Dictionnaire des noms propres de la Bible*, Paris, Éditions du Cerf, 2002, p. 152.

477. Sur l'identification de Guilgal comme le lieu de l'oracle en Juges 1, cf. par exemple J. Alberto Soggin, *Le livre des Juges*, p. 24-25 ; Barry G. Webb, *The Book of Judges* (2012), p. 106-107. Sur la pertinence de comparer la conquête de Juges 1 à celle de Josué 13 - 21, cf. « II.4.C.2.. Le Livre de Josué et la notion de גּוֹרָל ("sort/lot") », p. 140-149.

478. Cf. « II.3.B. Composante de l'orientation spatiale de Juges 1,1-7 », p. 80-89 et Matthias Ederer, *Ende und Anfang*, p. 305-306.

qui est peut-être encore un signe de la rupture avec le Livre de Josué. Du point de vue de la théologie du texte, le seul repère spatial est donné par Yhwh en Juges 1,2, lorsqu'il désigne le pays (entier) mis dans la main de Juda.

D'une certaine manière, ce ne sont pas les fils d'Israël qui se rendent dans un lieu en Juges 1,1-2, mais c'est « le pays » qui vient à Juda par Yhwh[479]. Ce n'est qu'ensuite en Juges 1,4 que Juda se déplace pour aller vers la localité de Bézèq.

Ajoutons encore que l'absence de la mention explicite d'un sanctuaire, ou d'un prêtre, donne au récit un aspect particulier. Les fils d'Israël sont représentés comme ayant une interaction aisée avec Yhwh, on pourrait dire idéale. Cette situation initiale idéalisée échappe à une orientation géographique, mais par la relation entre les fils d'Israël et Yhwh, ce dernier met le pays devant eux, ou plus exactement devant Juda. Ainsi, la narration représente le pays du Cananéen comme étant donné par Yhwh à Juda et c'est par lui que les fils d'Israël y accéderont. Le texte remplace le ministère de Josué conquérant le pays, par un discours où c'est Juda qui devient l'intermédiaire par lequel les fils d'Israël ont accès au pays du Cananéen.

II.4.B.2. Qui dirige Israël ?

La désignation de Juda par Yhwh passe par la question des fils d'Israël. C'est un acte cultuel que le récit dépeint comme une situation idéale. Les Israélites ne se rebellent pas, ils savent qu'ils doivent prendre le pays. L'oracle de Yhwh leur annonce que la prise de possession du pays passera par Juda. Narrativement, il n'y a pas d'intermédiaire dans la relation entre Yhwh et les fils d'Israël pour obtenir un oracle, mais entre les fils d'Israël et le pays, il y a Juda. Nous avons déjà discuté du monde du récit propre à Juges 1 et du fait qu'il introduit le thème de la crise de gouvernance. Mais la question du leadership est en réalité plus subtile qu'il n'y paraît. Si Yhwh désigne un chef à suivre en la personne de Juda[480], pourquoi ce dernier n'accompagne-t-il pas les fils d'Israël dans les batailles au nord (Juges 1,22-36) ? Est-ce que Juda manque à sa tâche de dirigeant d'Israël, ou est-ce autre chose ?

Nous avons vu que dès l'annonce de la mort de Josué, le thème du leadership est suggéré au lecteur. La question devient explicite avec la demande des fils d'Israël : « Qui doit monter pour nous vers le Cananéen au commencement pour faire la guerre contre lui ? » (Juges 1,1b). En effet, Josué

479. Cependant, il ne faudrait pas surinterpréter ce raisonnement pour en faire une théologie spirituelle pensée par le rédacteur. En effet, « donner quelque chose dans la main de quelqu'un » est une expression imagée qui signifie avoir la chose entre ses mains, c'est-à-dire en son pouvoir, cf. la note 436, p. 114 et les traductions proposées par *Bruce K.* Waltke et Michael Patrick O'Connor, *An Introduction to Biblical Hebrew Syntax*, p. 179 ; J. Alberto Soggin, *Le livre des Juges*, p. 22.

480. L'interprétation de la question « pour commencer à faire la guerre » (בַּתְּחִלָּה לְהִלָּחֶם) comme désignant le chef militaire nécessite de supposer un élargissement du sens de בַּתְּחִלָּה par le premier, le chef. Ce qui ne va pas de soi, cf. Mareike Rake, *Juda wird aufsteigen!*, p. 76.

n'a pas désigné de successeur et si les fils d'Israël n'ont plus de dirigeant, en revanche ils ont encore Yhwh et ils se tournent vers lui pour obtenir des conseils[481].

À partir de là, il y a plusieurs manières de comprendre Juges 1,1-2. Est-ce que l'on cherche un successeur à Josué ? Ou est-ce qu'il s'agit seulement d'organiser la guerre ? Pour le dire autrement, est-ce qu'on demande un nouveau chef pour organiser les batailles ou est-ce qu'on demande à Yhwh comment s'organiser ? Juda n'est pas un commandant. Sa mission est d'aller en premier contre le Cananéen, pendant une durée limitée. Alors, c'est Yhwh qui commande en organisant la guerre.

Observons la demande des fils d'Israël d'un peu plus près. מִי est un pronom interrogatif qui oriente l'objet de la question vers une personne et לָּנוּ est formé du pronom personnel suffixe qui renvoie aux fils d'Israël et de la préposition לְ. A. Soggin observe que Juda n'accompagne pas toutes les tribus et suppose que cette préposition a un sens partitif, qui est non prévu par la grammaire. Elle indiquerait l'ordre de bataille lors de l'assaut[482]. Or, ce qui est prévu par la grammaire est le bénéfactif[483], c'est-à-dire que celui qui monte le fait à l'avantage des fils d'Israël. En ce sens, c'est bien Juda qui montera en Juges 1,4a au nom de tout Israël puisque le texte ne dit rien des autres tribus à ce moment de la narration. Hormis Siméon qui s'est allié à Juda (Juges 1,3), les tribus réapparaîtront au fur et à mesure des déplacements géographiques et agiront sans l'aide de Juda.

Nous pouvons alors comprendre que cette montée faite au nom des fils d'Israël est demandée pour un commencement et non pour la totalité de la prise de possession des territoires. Donc, ce n'est pas un chef pour l'ensemble des tribus qui est voulu, mais c'est quelqu'un qui ouvre la guerre, son commencement[484].

Y. Amit observe que les systèmes tribaux sont liés aux anciens et que la gouvernance centrale ne les remet pas en cause[485]. À propos de la conquête territoriale, elle observe que « la comparaison de [Juges 2,6] avec son parallèle dans Josué 24:28, qui ne mentionne pas l'héritage de la terre ("Ainsi Josué renvoya le peuple, chacun pour son héritage"), suggère que, selon l'hypothèse éditoriale des Juges, les tribus ont continué le processus de prise de possession de la terre de façon indépendante. »[486]

481. Cf. par exemple Barry G. Webb, *The Book of Judges* (2012), p. 92.

482. J. Alberto Soggin, *Le livre des Juges*, p. 25.

483. Sur le bénéfactif, cf. Fernando Zúñiga et Seppo Kittilä (dirs.), *Benefactives and Malefactives: Typological perspectives and case studies [sic]*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins Publishing Company, 2010. P. Joüon parle de « dativus commodi », cf. Paul Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique*, p. 405 (§133d).

484. Cf. « II.4.B.3.b). Première étape : "Au commencement pour faire la guerre contre lui" », p. 132-138.

485. Cf. Yaira Amit, *The Book of Judges*, p. 72-75.

486. « Comparison of this verse with its parallel in Joshua 24:28, which does not mention the inheritance of the land ("So Joshua sent the people away, every man to his inheritance"), suggests that, according to the editorial assumption of Judges, the tribes continued the process of possessing the land independently », *ibid.*, p. 73.

De cette façon, la demande des fils d'Israël ne concerne pas tellement le fait d'avoir un gouvernement central, mais plutôt la recherche de quelqu'un qui s'occupe ponctuellement d'un intérêt commun qui est d'entrer dans le pays du Cananéen et non des territoires particuliers qui relèvera des actes individuels (cf. Juges 1,8-36). Il faut commencer la guerre contre le Cananéen, puis lorsque les premières batailles seront remportées, chacun pourra entrer dans son territoire. Il s'agit donc d'une demande de stratégie ponctuelle et puisque c'est Yhwh qui prend la décision, c'est lui qui a le commandement central.

La situation est considérée comme idéale. Yhwh est le véritable dirigeant d'Israël[487]. Il est celui vers qui les fils d'Israël se tournent pour demander la stratégie militaire à appliquer. C'est en ce sens que Juda est désigné pour agir au nom des tribus. Il n'est pas le chef, mais le fer de lance, celui qui exécute la volonté de Yhwh et par qui Israël accède au pays. De plus, cette royauté de Dieu est pleinement manifestée dans le discours d'Adonï-Bézèq (Juges 1,7) qui ne dit pas un mot de Juda et de Siméon, mais reconnaît qu'un dieu a agi comme lui-même avait agi sur les rois qu'il dominait[488]. Yhwh est le vainqueur des rois, il est le véritable dirigeant d'Israël.

II.4.B.3. Structure et stratégie militaire annoncées par Juges 1,1-2

La demande des fils d'Israël en Juges 1,1b : « Qui doit monter pour nous vers le Cananéen au commencement pour faire la guerre contre lui ? »[489] aboutit à l'oracle de Yhwh qui désigne Juda (cf. Juges 1,2). Juda est missionné pour les fils d'Israël par Yhwh. Mais cette mission est limitée dans l'espace et dans le temps : pour la montée contre le Cananéen et lors du commencement de la guerre. Ces précisions permettront d'éclairer la structure de Juges 1, et ainsi de mettre en évidence la fonction programmatique de Juges 1,1-2.

487. L. Klein montre que, face à l'inconstance des Juges et à ce qu'elle identifie comme relevant de l'ironie du narrateur, dans l'ensemble : « Yahweh is the only judge in the book of Judges », Lillian R. Klein, *The Triumph of Irony in the Book of Judges*, Sheffield, Almond Press, 1989, p. 191. Toutefois, pour Juges 1, la narration ne met pas en œuvre d'autres chefs ou Juges en dehors de Yhwh.

488. Nous reviendrons sur la royauté telle qu'elle est représentée dans le discours d'Adonï-Bézèq dans « II.4.F.. Juges 1,7 : Résultat de la bataille, la royauté et la justice », p. 168-169.

489. Juges 1,1b : מִי יַעֲלֶה־לָּנוּ אֶל־הַכְּנַעֲנִי בַּתְּחִלָּה לְהִלָּחֶם בּוֹ.

a) Annonce de עָלָה ("monter") et structuration de Juges 1

Dans la question des fils d'Israël, le verbe « monter » (עָלָה) est évoqué. Ce verbe apparaît cinq fois en Juges 1,1-21[490] et est souvent identifié comme structurant pour l'ensemble du chapitre[491]. Le sens premier de ce verbe est de « monter ». Il est aussi utilisé avec un aspect technique dans le contexte militaire de Juges 1,1-36.

Le verbe עָלָה (« monter ») peut selon le contexte prendre le sens d'« attaquer », « s'opposer », « aller au combat »[492] ou « prendre d'assaut »[493]. Pour l'ensemble du chapitre (Juges 1,1-36) le verbe « monter » (עָלָה) a toujours ce contexte militaire comme annoncé par Juges 1,1b (cf. לְהִלָּחֶם « pour faire la guerre »). Toutefois, s'il est exact que la demande d'oracle de Juges 1,1 se déroule à Guilgal[494], le verbe « monter » (עָלָה) correspond également à une réalité typographique.

En tant que verbe de mouvement, עָלָה (« monter ») peut être synonyme de הָלַךְ (« aller »). Les occurrences du verbe « aller » (הָלַךְ) en Juges 1,10 et 11 peuvent être dus à la volonté d'éviter l'emploi du verbe עָלָה. Ce qui laisse à ce dernier sa fonction structurante induite par la question des fils d'Israël en Juges 1,1 (« qui doit monter ? »). Le verbe הָלַךְ (« aller ») est surtout employé en Juges 1,3 et 1,17 pour signifier l'association de Juda et Siméon (« aller avec » הָלַךְ אֵת)[495].

C'est en tant que terme technique que le verbe « monter » (עָלָה) structure l'ensemble des mouvements militaires du chapitre. La demande des fils d'Israël (« qui montera ? » en Juges 1,1b) va rendre le lecteur attentif à la manière dont l'action de « monter » (עָלָה) va organiser Juges 1. On retrouve le verbe « monter » (עָלָה) en Juges 1,1-2.3.4.16.22, à ces occurrences il faut ajouter l'action de descendre en Juges 1,9 (יָרַד) qui participe à la structure du récit en annonçant un nouveau mouvement vers un objectif militaire[496]. On obtient alors la structure suivante :

---

490. עָלָה et הָלַךְ sont des verbes courants que l'on retrouve dans presque tous les livres de l'Ancien Testament (1200 occurrences pour עָלָה et 1556 pour הָלַךְ). עָלָה est surtout utilisé dans les livres historiques et plus particulièrement dans le Livre des Juges et dans le premier Livre de Samuel (dans chacun d'eux 8 % de leur contenu contient le verbe עָלָה), cf. « עָלָה » in *Theological Dictionary of the Old Testament*, traduit par David E. Green, Grand Rapids/Cambridge, William B. Eerdmans, 2001, p. 80 ; pour les précisions statistiques : *BibleWorks 7*, Norfolk, 2006.

491. Cf. « I.4.C.1.. Répétitions structurantes du verbe « monter » (עָלַה) », p. 51-53.

492. « עָלָה » in *TDOT*, p. 84 ; Barnabas Lindars, *Judges 1 - 5*, p. 11. Sur une signification militaire de « faire une excursion militaire » du verbe monter עָלָה en Juges 1, cf. par exemple John Gray, *Joshua, Judges and Ruth*, p. 245-246 ; J. Alberto Soggin, *Le livre des Juges*, p. 20.

493. Corinne Lanoir, *Femmes fatales, filles rebelles : Figures féminines dans le livre des Juges*, Genève, Labor et Fides, 2005, p. 127.

494. Cf. « II.4.B.1.b). Un début de récit au sanctuaire ? », p. 122-125.

495. Sur notre analyse de « aller avec » comme l'expression de l'association en Juges 1, cf. « IV.3.A.1.b). "Monter, aller ou habiter avec" », p. 259-262.

496. Cf. « III.4.B.. Juges 1,9 : Conquête de la Montagne, du Néguev et de la Shefélah », p. 209. Il y a également l'emploi d'une marque temporelle relative au texte (וְאַחַר) qui marque la succession d'une nouvelle étape narrative au

Tableau 7 : La structuration de Juges 1 par les occurrences du verbe « monter » (עָלָה)

Occurrences de עָלָה		
Juges 1,1-2	Question et réponse sur la montée de Juda au commencement de la guerre contre le Cananéen.	Juges 1,1-3 : préparation stratégique
Juges 1,3	Demande d'une montée dans le lot de Juda, d'une guerre contre le Cananéen et la promesse d'aller dans le lot de Siméon.	
Juges 1,4	Montée de Juda et Siméon contre le Cananéen et le Perizzite (Juges 1,4-7).	Juges 1,4-7 : Commencement de la guerre contre le Cananéen
Juges 1,9 (יָרַד « descendre »)	Inversion de la direction : descente contre le Cananéen habitant la montagne, le Néguev et la Shefélah. Cette descente continue la bataille contre Jérusalem des fils de Juda (Juges 1,8)[497]. Et donne lieu à un déplacement à Hébron (Juges 1,10), puis à Devir (Juges 1,11-15).	Juges 1,(8.)9-15 : Campagne de la descente dans le lot de Juda
Juges 1,16	Rappel du mouvement de la montée des fils de Juda jusqu'au territoire des fils de Qéni (Juges 1,16), puis celui de Siméon (Juges 1,17), de Juda (Juges 1,18 et 19-20) et des fils de Benjamin (Juges 1,21).	Juges 1,16-21 : récapitulation et répartition des groupes et des tribus dans les territoires au sud de Jérusalem
Juges 1,22	Prise de Béthel par la maison de Joseph (Juges 1,22-26). Puis, description de la cohabitation des tribus du nord avec des Cananéens (Juges 1,27-36)	Juges 1,22-36 : Montée de la maison de Joseph et des tribus au nord de Jérusalem

Nous observons un récit structuré de manière cohérente à partir des occurrences du verbe « monter » (עָלָה) et de celle de « descendre » (יָרַד) en Juges 1,9[498]. La présence de עָלָה en

niveau de la composante de l'orientation temporelle. La situation précédente est le commencement de la guerre qui était annoncée par Juges 1,1, cf. « II.4.B.3.b). Première étape : "Au commencement pour faire la guerre contre lui" », p. 132-138.

497. « Et ensuite » (וְאַחַר) relie Juges 1,9 et 8 et ont le même sujet, les fils de Juda. Juges 1,8 est donc à part puisqu'il ne fait pas partie de la campagne de la descente, mais il est en un préalable (וְאַחַר « et ensuite »). Il n'appartient plus à la campagne du commencement de Juda et Siméon, puisqu'il y a un changement de sujet, cf. « III.4.A.3.. Un nouveau sujet : Les fils de Juda », p. 206-209. Juges 1,8 est mis à part dans la narration et son observation échappe à la limite de l'étude des occurrences de « monter » עָלָה, comme Juges 1,21 qui en est sa conclusion, cf. « IV.3.F.1.. La position de Juges 1,21 dans le récit », p. 280-281.

498. Comme le verbe עָלָה (« monter ») signifie d'abord le fait d'aller en haut, יָרַד (« descendre ») implique d'abord un

Juges 1,1-2 et en Juges 1,3 participe à la fonction programmatique des préparations stratégiques (Juges 1,1-3). Juges 1,1-2 permet au lecteur de comprendre que Juda va commencer une guerre contre le Cananéen et que cette action se fera en montant. Juges 1,3 complète cette première esquisse de la guerre à venir en ajoutant à la guerre contre le Cananéen, le fait d'aller dans des territoires tirés au sort (גּוֹרָל)[499].

L'occurrence du verbe « monter » (עָלָה) en Juges 1,4a reprend au niveau de la narration les éléments que nous avons reconnus en Juges 1,1-2 lors de notre lecture, c'est-à-dire que Juda est missionné par Yhwh pour monter et qu'il a dans sa main le Cananéen (et le Perizzite). La demande qui était tournée vers l'avenir devient concrète dans la narration. Il s'agit du commencement effectif de la guerre contre le Cananéen annoncé en Juges 1,1-2.

En Juges 1,9, on trouve le terme יָרַד (« descendre ») opposé à celui de עָלָה. Par cette différence de direction, le narrateur marque de manière forte le changement d'étape[500]. Le début de la guerre en Juges 1,4, lorsque Juda est monté contre le Cananéen et le Perizzite est terminé avec ce nouveau mouvement. En plus du changement de mouvement, la guerre est faite par les fils de Juda et est dirigée contre le « Cananéen habitant la Montagne et le Néguev et la Shefélah ».

L'occurrence du verbe « monter » (עָלָה) en Juges 1,16 introduit une nouvelle sous-partie. Juges 1,16 récapitule le parcours effectué en prenant pour sujet un nouveau groupe, les fils de Qéni, que l'on associe au trajet des fils de Juda et qui est lié à Moïse. Suite à ce parcours qui amène le lecteur au sud d'Arad, la narration décrit une bataille à Horma (Juges 1,17)[501] avec Juda et Siméon dans ce qui doit être l'accomplissement de la promesse de Juda en Juges 1,3[502].

Ensuite, en Juges 1,18, Juda est le sujet d'une notice mentionnant la prise de trois villes et de leurs territoires (Gaza, Ashqelôn et Eqrôn). Ces trois villes ne participent pas aux mouvements du récit

mouvement vers le bas. Mais l'utilisation de ces deux verbes indique au lecteur les déplacements qui sont structurant pour Juges 1. Sur notre analyse du verbe יָרַד (« descendre »), cf. « III.4.B.1.. Conquête descendante », p. 210-211.

499. En Juges 1,3, il y a trois propositions : la première demande à Siméon d'aller dans le lot de Juda ; la seconde est liée à la première et mentionne la guerre contre le Cananéen et la troisième est la promesse de Juda d'aller avec Siméon dans son lot. Pour plus de détails sur l'analyse de la rhétorique de ce verset, cf. « II.4.C.1.. Discours persuasif de Juda », p. 139-140.

500. Nous donnons plus de détails en « III.4.B.. Juges 1,9 : Conquête de la Montagne, du Néguev et de la Shefélah », p. 209-214. Sur la position de Juges 1,8, cf. note 497, p. 129 et « III.4.A.3.. Un nouveau sujet : Les fils de Juda », p. 206-209.

501. Sur le parcours de Juges 1,16 et la position de Horma, cf. « Carte 2 : Lieux nommés en Juges 1,16-21 », p. 243 et pour une représentation des mouvement précédents, cf. « Carte 1 : Déplacements de la descente au sud en Juges 1,8-15 », p. 208.

502. L'accomplissement en Juges 1,17 de la promesse de Juda en Juges 1,3 est visible par l'utilisation d'un vocabulaire commun : le rappel que Siméon est frère de Juda (אָחִיו) et de l'expression « aller avec » (הָלַךְ אֵת) Juges 1,3 : « Et Juda dit à Siméon, son frère : «…» Et il alla avec lui, Siméon » (וַיֹּאמֶר יְהוּדָה לְשִׁמְעוֹן אָחִיו ... וַיֵּלֶךְ אִתּוֹ שִׁמְעוֹן) et Juges 1,17 « Et Juda alla avec Siméon son frère » (וַיֵּלֶךְ יְהוּדָה אֶת־שִׁמְעוֹן אָחִיו), cf. aussi note 495, p. 128.

(לְכַד)[503]. Toutefois, elles complètent le paysage spatial en ramenant le lecteur en direction de Jérusalem (cf. Juges 1,21)[504]. Ainsi, il n'y a plus de mouvement depuis la récapitulation de Juges 1,16. Le style du récit a changé nous sommes à présent dans une description qui montre la répartition des groupes. Par rapport à cette répartition, Juges 1,19-20 est une partie conclusive. Elle rappelle la conquête du territoire de Juda, notamment par le clan de Caleb (cf. Juges 1,12-15) en Juges 1,20.

L'unité thématique de cette section (Juges 1,16-20) tient dans la description de la répartition de groupes au sud de Jérusalem. Ces groupes ont en commun d'être associés. Par l'expression « aller avec » (הָלַךְ אֵת)[505] pour le peuple[506] et les Qénites en Juges 1,16 et pour Juda et Siméon en Juges 1,17 (cf. 1,3). Un troisième groupe est mentionné en Juges 1,20, il s'agit de Caleb, un clan de Juda[507]. Le passage se termine avec la mention des fils de Benjamin (Juges 1,21). Le fait de mentionner les fils de Benjamin et de les associer à Jérusalem s'explique par une datation à l'époque perse[508]. C'est parce qu'à cette époque les Benjaminites de la région de Jérusalem font partie de la Judée qu'ils appartiennent en Juges 1 aux fils de Juda (cf. 1,8 et 21)[509].

La position littéraire de Juges 1,21 s'explique par la mention de Jérusalem qui encadre les campagnes au sud avec la bataille en 1,8. Juges 1,21 ramène le lecteur vers Jérusalem, le centre du pays. Juges 1,21 est une notice négative, davantage que celle de Juges 1,19 où il n'y a pas de bataille perdue, mais une tournure positive mettant en avant la réussite et justifiant militairement ce qui n'a pas été fait par Juda[510]. Ainsi, Juges 1,21 est à part à deux égards : les fils de Benjamin ne sont pas explicitement liés à Juda et c'est un échec puisque les Jébusites vivent au milieu de

503. Sur la mise en évidence de la direction de l'action, cf. « I.2.. Une méthode de lecture », p. 12-21.

504. Cf. « Carte 2 : Lieux nommés en Juges 1,16-21 », p. 243.

505. Pour plus de détails sur ces groupes et l'association par l'expression « aller avec » (הָלַךְ אֵת), cf. « IV.3.B.. Juges 1,17 : Le territoire de Siméon », p. 263-264.

506. En Juges 1,16, « le peuple » doit renvoyer aux fils de Juda. Mais il est possible qu'il y ait une corruption du texte. Sur notre interprétation de « Et il alla et il habita avec le peuple » (וַיֵּלֶךְ וַיֵּשֶׁב אֶת־הָעָם) en Juges 1,16b, cf. « IV.3.A.1.. Les fils de Qéni et leur lien avec les fils de Juda », p. 257-262.

507. Pour plus de détails, cf. « Tableau 8 : Association des groupes au sud de Jérusalem », p. 150 et « III.4.E.1.. Unité et diversité de Caleb », p. 218-222.

508. Cf. « I.4.. Juges 1 : Rédaction, thèmes et structure », p. 41-37 et cf. Ernst Axel Knauf, *Richter*, p. 44-46 ; Walter Groß, *Richter*, p. 115-117.

509. Selon l'hypothèse de E.A. Knauf, le découpage des territoires de Juges 1 ne tiendrait pas compte de l'unité des tribus, mais de la séparation entre la Judée et la Samarie à l'époque perse, cf. Ernst Axel Knauf, *Richter*, p. 44. Sur le fait que les territoires de Benjamin appartiennent au royaume de Juda, cf. aussi Nadav Na'aman, « Saul, Benjamin and the Emergence of ›Biblical Israel‹ (Part 1) », *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft*, vol. 121 n° 2 (2009), p. 112-224 ; Nadav Na'aman, « Saul, Benjamin and the Emergence of ›Biblical Israel‹ (continued, Part 2) », *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft*, vol. 121 n° 3 (2009), p. 335-349 ; et la réponse : Israel Finkelstein, « Saul, Benjamin and the Emergence of »Biblical Israel«: An Alternative View », *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft*, vol. 123 n° 3 (2011).

510. Cf. « IV.3.D.. Juges 1,19 : Constat sur le territoire de Juda », p. 272-276 et « IV.3.E.. Juges 1,20 : Conclure avec Caleb », p. 276-279.

Jérusalem. Il y a là un indice supplémentaire sur l'idéologie projudéenne du texte, puisque les groupes liés à Juda ont réussi les campagnes qu'ils ont menées, mais pas les fils de Benjamin.

Il y a de nouveau une occurrence du verbe « monter » (עָלָה) en Juges 1,22. Ce verset se caractérise aussi par l'entrée en scène d'un nouveau personnage, la maison de Joseph et la mention de la présence de Yhwh aux côtés de Joseph (וַיהוה עִמָּם). On passe alors à une campagne militaire sans l'intervention de Juda, faite par une tribu au nord de Jérusalem (Juges 1,22-36). On remarque qu'après le récit de la bataille de Béthel par la maison de Joseph (Juges 1,22-26), suit, comme pour les territoires au sud (Juges 1,16-21), une répartition des tribus du nord (Juges 1,27-36). Cette répartition au nord de Jérusalem est conclue par la mention de la maison de Joseph en Juges 1,35[511]. Ce verset mentionne la main de la maison de Joseph sur les territoires des Amorites qui sont présentés par Juges 1,36 comme la limite nord du pays. Cette présentation induit une influence de la maison de Joseph sur l'ensemble des tribus réparties au nord.

À l'inverse de Juges 1,16-20, la succession de notices où les Cananéens vivent au milieu d'Israël (Juges 1,27-36) se caractérise par le fait que chaque tribu est décrite individuellement. Il n'y a pas de coordination contrairement à Juda et Siméon en Juges 1,3. Ainsi, nous pensons que cette absence d'occurrence de עָלָה sur le plan formel est voulue narrativement pour donner à la lecture l'impression d'actions individuelles des tribus au nord de Jérusalem, par opposition aux groupes associés à Juda.

Nous avons dit que Juges 1,1-2 et 3 préparent une conquête en plusieurs étapes. Pour mieux comprendre ces distinctions, il est important de regarder avec plus de précisions ce que l'on doit entendre par לְהִלָּחֶם (« pour faire la guerre ») en Juges 1,1-2 et בַּתְּחִלָּה (« au commencement »).

b) Première étape : "Au commencement pour faire la guerre contre lui"

La demande : « Qui doit monter vers le Cananéen pour nous au commencement pour faire la guerre contre lui ? » (Juges 1,1 : מִי יַעֲלֶה־לָּנוּ אֶל־הַכְּנַעֲנִי בַּתְּחִלָּה לְהִלָּחֶם בּוֹ׃) suppose que les fils d'Israël, la première personne du pluriel (לָּנוּ), préparent le début (בַּתְּחִלָּה) de la guerre (לְהִלָּחֶם) qui consistera à monter vers le Cananéen (יַעֲלֶה־לָּנוּ אֶל־הַכְּנַעֲנִי). Après l'oracle de Yhwh en Juges 1,2, c'est Juges 1,3 qui complète les informations qu'aura le lecteur sur la guerre qui est préparée. Il s'agit d'un discours direct où Juda mentionne des lots, c'est-à-dire des territoires tirés au sort[512]. Il demande à Siméon de faire une coalition avec lui pour monter faire la guerre afin d'aller dans le lot de Juda, puis dans le lot de Siméon. Autrement dit, il y a un programme plus ou moins précis des évènements qui vont suivre dans le récit. Le lecteur s'attend à un début de la

511. Cf. « Tableau 10 : Structure de Juges 1,1-21 », p. 299.

512. Cf. « II.4.A.1.b). Préconnaissances au récit », p. 109-112 et « II.4.C.2.. Le Livre de Josué et la notion de גּוֹרָל ("sort/lot") », p. 140-149.

guerre vers le Cananéen qui sera menée par Juda (Juges 1,1-2) et à des batailles de Juda et Siméon dans des territoires tirés au sort[513]. Cette demande de Juda sous entend que le pays a été partagé et tiré au sort comme en Josué 14 - 19[514] et que les tribus doivent aller prendre possession de leur lot. C'est en tout cas le cas de Juda et Siméon et c'est aussi ce qui donne du sens à une alliance entre Juda et Siméon.

Les batailles contre les Cananéens ne sont pas des causes communes. Or, il n'est pas logique de demander un oracle pour savoir l'ordre dans lequel les tribus doivent monter à la guerre, si toutes combattent individuellement le Cananéen dans leur lot respectif. Il nous semble que le commencement de la guerre (cf. Juges 1,1-2) et les batailles dans les territoires (cf. Juges 1,3) sont deux étapes différentes d'une même guerre. Cela implique que les fils d'Israël ne sont pas encore en position de force dans le pays et qu'il faut commencer depuis le début de la conquête. Autrement dit, il s'agit de reprendre le récit avant la conquête de Josué[515] et de la poursuivre jusque dans les lots individuels, au moins pour Juda et Siméon si on se reporte à Juges 1,3. Mais cette situation est étendue à l'ensemble des tribus[516] dans le reste du récit (cf. Juges 1,21.22-34). Nous allons chercher à comprendre la distinction entre ces deux périodes de guerre et dans quelle mesure בַּתְּחִלָּה peut fournir un repère pour comprendre quand se termine la mission de Juda (annoncée en Juges 1,2).

Pour introduire notre réflexion, il nous semble important de comparer Juges 1,1 et 20,18 qui sont deux demandes d'oracle identiques et appartiennent au cadre du Livre des Juges[517]. Ces versets présentent quelques différences qui permettent de clarifier l'idée de commencement (תְּחִלָּה) dans un contexte militaire et avec une même demande d'oracle à des fins militaires. Ensuite, nous pourrons mieux circonscrire la mission de Juda annoncée en Juges 1,2. Cette guerre contre le Cananéen menée par Juda est délimitée dans le temps par בַּתְּחִלָּה (Juges 1,1) et dans l'espace par le pays (הָאָרֶץ) donné par Yhwh dans la main de Juda (cf. Juges 1,2).

Comparaison du cadre[518] avec Juges 1,1 et 20,18

Juges 20,18 et 1,1 déploient un motif commun[519]. Ils présentent une demande d'oracle à Yhwh avant une bataille et leurs questions sont similaires[520] :

513. Il s'agit du tirage au sort de Josué 14 - 19, cf. « II.4.A.1.b). Préconnaissances au récit », p. 109-112.

514. Cf. « II.4.A.1.b). Préconnaissances au récit », p. 109-112, notamment la note 421, p. 110.

515. Cf. « II.4.A.1.b). Préconnaissances au récit », p. 109-112.

516. L'ensemble des tribus sont celles nommées par Juges 1 qui ne mentionne ni Lévi, ni Issakar.

517. Cf. « I.3.B.2.. Parties annexes (Juges 17 - 21) », p. 40-41.

518. Juges 1 et Juges 20 font partie du cadre donné au corps du Livre des Juges, cf. « I.3.B.2.. Parties annexes (Juges 17 - 21) », p. 40-41.

519. Pour une étude récente sur les liens littéraires entre Juges 20,18 et Juges 1,1, cf. Sarah Schulz, *Die Anhänge zum Richterbuch*.

520. Cf. Matthias Ederer, *Ende und Anfang*, p. 307.

Juges 1,1 : מִי יַעֲלֶה־לָּנוּ אֶל־הַכְּנַעֲנִי בַּתְּחִלָּה לְהִלָּחֶם בּוֹ׃

Juges 20,18 : מִי יַעֲלֶה־לָּנוּ בַּתְּחִלָּה לַמִּלְחָמָה עִם־בְּנֵי בִנְיָמִן׃.

Toutefois, on note deux différences principales dans la question même[521]. Premièrement et de manière générale, en Juges 20,18 la finalité est le combat/la bataille (לַמִּלְחָמָה)[522] contre la ville de Guivéa[523], tandis qu'en Juges 1,1, il s'agit de faire une guerre (לְהִלָּחֶם) contre un pays entier (cf. la réponse de Yhwh en Juges 1,2), celui du Cananéen (Juges 1,1).

Deuxièmement, en Juges 20,18, le mouvement de montée est envisagé dans son orientation temporelle (« au commencement » בַּתְּחִלָּה) et non spatiale (« vers le Cananéen » אֶל־הַכְּנַעֲנִי en Juges 1,1). Le complètement « avec les fils de Benjamin » (עִם־בְּנֵי בִנְיָמִן) n'est plus l'objectif du mouvement de la montée.

Ainsi, alors que les deux versets utilisent une formulation et un vocabulaire semblables (מִי יַעֲלֶה־לָּנוּ), la question de Juges 20,18 n'est plus la même qu'en Juges 1,1. En Juges 20,18, les fils d'Israël veulent savoir qui ira en première ligne, tandis qu'en Juges 1,1, il s'agit d'indiquer la limite temporelle de la montée de Juda. C'est d'ailleurs ce qui se passe dans la suite des récits respectifs. Pour Juges 20,19s, ce sont les fils d'Israël qui sont sujets dans les actions qui suivent. Tandis qu'en Juges 1,4, Juda monte avec son frère (cf. Juges 1,3), mais sans les autres tribus. En revanche, son action est limitée dans le temps et Juda ne sera plus présent en Juges 1,22-36.

Juda fait une guerre en deux temps. Le mouvement de la *montée* de Juda préparé par Juges 1,1-2. Elle est narré à partir de Juges 1,4 et se termine en Juges 1,7, avec le changement de sujet en 1,8. Puis, lors de la *descente* des fils de Juda (Juges 1,9), Juda agit en Juges 1,10-11 et 17-18, ce qui correspond à la prise du lots de Juda et de celui de Siméon décrit en Juges 1,3. Avec cette distinction, le début de la guerre contre le Cananéen (Juges 1,4-7) est accompli au nom des fils d'Israël (cf. Juges 1,1-2), tandis que les batailles pour les lots, menées par la coalition Juda-Siméon se font à l'intérieur des fils de Juda (Juges 1,10-15.17).

Ainsi, Juges 1,1 pense l'action comme limitée temporellement, tandis que Juges 20,18 cherche à organiser l'ordre des rangs pour la bataille. Les deux demandes d'oracle sont très différentes l'une de l'autre. Toutefois, elles ont en commun d'obtenir un oracle qui désigne Juda[524]. Il aura dans les deux textes, le devoir de permettre l'entrée de l'ensemble des fils d'Israël, soit l'entrée dans le pays

521. Sur d'autres différences, cf. Barnabas LINDARS, *Judges 1 - 5*, p. 12.

522. Cf. « מִלְחָמָה » in *KAHAL*, p. 300.

523. Le contexte de לַמִּלְחָמָה en Juges 20,18 suggère qu'il s'agit d'une bataille contre la ville de Guivéa (cf. Juges 20,19).

524. Ajoutons encore une autre différence, en Juges 1,1 la demande est faite à Yhwh (בַּיהוָה), tandis qu'en 20,18 les fils d'Israël s'adressent à Élohim (בָּאלֹהִים). Néanmoins, l'oracle est rendu par Yhwh (וַיֹּאמֶר יְהוָה).

(Juges 1,1-2), soit l'entrée dans la ville. Nous pouvons à présent revenir à la fonction programmatique de Juges 1,1-2 et chercher à comprendre les conditions dans lesquelles בַּתְּחִלָּה et לְהִלָּחֶם délimitent temporellement et spatialement la mission de Juda en Juges 1,1.

Limite temporelle de la mission de Juda

Nous venons de voir qu'une des particularités de Juges 1,1-2 est de donner une limite temporelle à l'action de Juda contre le Cananéen. Cette limite est donnée par la marque temporelle בַּתְּחִלָּה (« au commencement »)[525]. תְּחִלָּה a 23 occurrences dans l'Ancien Testament[526]. Nous pouvons les regrouper en deux catégories : 1) תְּחִלָּה peut être utilisé pour désigner une période circonscrite. C'est un repère temporel à l'intérieur d'une chronologie à plusieurs étapes[527]. 2) Il peut s'appliquer au sein d'un évènement et en désigner le début sans délimitation précise des différentes étapes. Il donne alors un repère à l'intérieur d'un phénomène plus grand que lui[528].

Il est possible de comprendre בַּתְּחִלָּה en Juges 1,1 comme relevant de l'une ou l'autre de ces deux catégories. Soit il délimite une première étape qui en appelle d'autres à sa suite, soit il s'agit du début d'une période de guerre où la fin du commencement n'est pas précisée. Dans la mesure où les deux sont plausibles, il apparaît une difficulté pour le lecteur de comprendre quand s'arrête la période où Juda monte faire la guerre, telle qu'elle a été annoncée par Juges 1,1-2. Il nous semble que c'est la raison pour laquelle il y a une rupture forte en Juges 1,9 avec la campagne précédente[529], par l'emploi du verbe יָרַד. Ainsi, la narration marque de manière claire le passage à une nouvelle étape de la guerre contre le Cananéen. On retrouve les deux étapes : une première avec la prise de Bézèq et de Jérusalem (Juges 1,4-7.8)[530], puis une seconde campagne, celle de la

525. Cette marque est une référence temporelle interne au continuum de la narration (« Binnenorganisation des erzählten Zeitkontinuums »), cf. Christof HARDMEIER, *Textwelten der Bibel entdecken*, vol. 1/2, p. 105.

526. Les occurrences sont réparties dans l'ensemble du corpus et ne semblent pas être caractéristique d'un auteur ou d'une époque. Il y a 15 occurrences de תְּחִלָּה préfixées par la préposition בְּ : Genèse 13,3 ; 41,21 ; 43,18.20 ; Juges 1,1 ; 20,18 ; Ruth 1,22 ; 2 Samuel 17,9 ; 2 Rois 17,25 ; Esdras 4,6 ; Ésaïe 1,26 ; Amos 7,1 ; Daniel 8,1 ; 9,21.23. Parmi ces occurrences 10 occurrences ont l'article (בְּ+הַ+תְּחִלָּה) : Genèse 13,3 ; 41,21 ; 43,18.20 ; Juges 1,1 ; 20,18 ; 2 Samuel 17,9 ; Ésaïe 1,26 ; Daniel 8,1 ; 9,21. Pour le premier emploi (le début d'une succession d'étapes), cf. ci-dessous note 527 p. 135 ; pour le deuxième emploi (le début à l'intérieur d'un même évènement), cf. note 528 p. 135 ; sur les différents emplois et la catégorisation des occurrences, cf. Tableau en annexe p. VII. Parmi les occurrences de la construction בְּ+הַ+תְּחִלָּה on ne retrouve un complément introduit par la préposition לְ qu'en Genèse 43,18.20 ; Juges 1,1 ; 20,18.

527. Occurrences pour le premier emploi, le début d'une succession d'étapes : Genèse 13,3 ; 43,18.20 ; Daniel 8,1 ; 9,21 (23?) ; Ésaïe 1,26, cf. le tableau complet des occurrences dans annexe p.VII.

528. Occurrences pour le deuxième emploi, le début d'un même évènement : Proverbes 9,10 ; Osée 1,2 ; Qohéleth 10,13 ; Genèse 41,21 ; Néhémie 11,17 ; Ruth 1,22 ; 2 Samuel 21,9.10 ; Esdras 4,6 ; (Amos 7,1?) ; 2 Rois 17,25 ; Juges 20,18 ; 2 Samuel 17,9.

529. Une première rupture dans l'interaction était déjà présente en Juges 1,8 avec le changement de sujet « les fils de Juda ». Mais c'est par l'utilisation du verbe « descendre » (יָרַד) que Juges 1,9 se distingue du mouvement de la montée de Juges 1,4.

530. Juges 1,8 agit comme une transition où un nouveau sujet (les fils de Juda) monte pour pouvoir ensuite descendre,

descente (Juges 1,9-15) avec les prises d'Hébron et Devir (1,10-11) par Juda. Cette campagne de la descente se termine par la récapitulation du mouvement de la montée fait par les fils de Qéni avec les fils de Juda et la répartition dans le sud (Juges 1,16-21) dont la prise d'Horma par Siméon accompagné de Juda (Juges 1,17).

Les objectifs de la guerre

La délimitation spatiale de la mission de Juda en Juges 1,1-2 et la volonté de Juda d'aller avec Siméon dans leurs lots (Juges 1,3) sont davantage des orientations donnant des objectifs que des bornes qui limitent. Mais celles-ci permettent de distinguer plusieurs objectifs militaires. Juges 1,1-2 évoque un premier mouvement où Juda montera contre le Cananéen, ce mouvement est précisé par l'oracle de Yhwh comme ayant pour objectif l'ensemble du pays qui est livré dans la main de Juda (Juges 1,2)[531]. En Juges 1,3, l'action de « monter » (עָלָה) et celle d' « aller » (הָלַךְ) sont orientées dans le lot de Juda (« mon lot », בְּגוֹרָלִי) et dans celui de Siméon (« ton lot » בְּגוֹרָלֶךָ). La guerre contre le Cananéen dans l'ensemble du pays pourrait englober les deux batailles dans les lots de Juda et Siméon, mais cela donnerait à l'expression « au commencement » (בַּתְּחִלָּה) une valeur uniquement au niveau de la chronologie de l'intrigue. On se demanderait alors pourquoi, au niveau de l'histoire racontée, les autres tribus doivent attendre que Juda ait pris possession de son territoire pour partir elles-mêmes ? Et on ne comprendrait pas non plus pourquoi les fils d'Israël posent la question à Yhwh, chacun pouvant simultanément se diriger dans des lieux différents, sans qu'une coordination soit nécessaire. Il faut donc admettre que בַּתְּחִלָּה s'applique aussi à la chronologie de l'histoire racontée.

En outre, la suite du récit (Juges 1,4-36) décrit quatre phases : la campagne de la montée (Juges 1,4-7.8), la campagne de la descente (Juges 1,9-15), la description de la répartition dans les territoires au sud (Juges 16-21), la montée dans les territoires au nord (Juges 1,22-26 et la répartition en 1,27-36)[532].

Les campagnes au sud de Jérusalem (Juges 1,9-15 et 16-20[533]) et celles au nord (Juges 1,22-36) peuvent avoir eu lieu simultanément au niveau de l'histoire racontée. Tandis que Juges 1,4-7 et 1,8-20 ne peut pas s'être déroulé en même temps étant donné que la coalition Juda-Siméon a dû

cf. « III.4.A.3.. Un nouveau sujet : Les fils de Juda », p. 206-209.

531. Sur le lien entre la montée contre le Cananéen (Juges 1,1) et le pays qui est donné par Yhwh (Juges 1,2), cf. « II.3.B.5.a). Terre cananéenne et tirage au sort », p. 86-87.

532. Cf. « Tableau 6 : Proposition de structure de Juges 1 », p. 59 et « II.4.B.3.a). Annonce de עָלָה ("monter") et structuration de Juges 1 », p. 128-132.

533. Juges 1,21 a un statut particulier avec la mention de Jérusalem et des fils de Benjamin. Il est possible que la campagne des fils de Benjamin se déroule en même temps que les autres campagnes au niveau de l'histoire racontée. En tout cas, la mention de la bataille en Juges 1,8 et la conclusion sur l'occupation entre 1,21 encadre la campagne de la descente (1,9-20), cf. « IV.3.F.1.. La position de Juges 1,21 dans le récit », p. 280-281.

participer au commencement de la guerre (1,4-7) et à la prise du territoire de Juda (1,10-15) et de celui de Siméon (1,17). Ces conquêtes se situent sur la même ligne temporelle, le commencement (תְּחִלָּה) est à identifier avec la bataille de la montée contre le Cananéen et le Perizzite (cf. Juges 1,4).

Pour revenir à Juges 1,1-3, on peut dire que la demande des fils d'Israël et l'oracle de Yhwh (Juges 1,1-2) préparent la campagne de la montée de Juges 1,4-8 et qu'elle a pour objectif de permettre d'accéder au pays où habite le Cananéen. Et ainsi, la demande de coalition de Juda à son frère Siméon en Juges 1,3 prépare la suite du commencement de la guerre[534], lorsqu'il s'agira pour eux d'aller dans leur lot respectif (גּוֹרָל).

L'expression לְהִלָּחֶם, par son préfixe לְ est à comprendre comme la finalité du mouvement de monter (Juges 1,1) faire la guerre[535]. Ajoutons également que la racine לחם implique l'idée de se battre de manière générique[536]. Ainsi, on a en Juges 1,1 l'annonce d'une première action qui a pour but de faire la guerre contre le Cananéen. Cet objectif est encore assez général et il sera précisé par l'oracle de Yhwh qui positionne Juda comme ayant le pays dans sa main (Juges 1,2b). Puis encore en Juges 1,4 où Juda va réaliser narrativement ce don du pays par Yhwh à travers la bataille de Bézèq qui va suivre (Juges 1,4-7)[537]. Ainsi, la guerre annoncée par Juges 1,1-2 est dirigée contre l'ensemble des Cananéens du pays afin de pouvoir aller dans les territoires de chaque tribu.

Juges 1,1-3 présente au lecteur les préparatifs d'une guerre globale contre un pays qui a été découpé en lots. Dans cette guerre il y aura une première montée qui est le début de la guerre (cf. Juges 1,1-2 et 4-8), puis la prise de possession des territoires individuels (cf. Juges 1,3 et 9-21.22-36). On remarquera que si Juges 1,3 introduit les territoires de Juda et de Siméon, il n'est pas question des autres tribus. Alors, non seulement la fonction programmatique de Juges 1,1-3 ne vaut pas pour l'ensemble du livre[538], mais aussi elle ne va pas jusqu'à la fin de Juges 1, même si par la prise de Bézèq, Juda permet aussi aux tribus du nord d'aller dans leurs lots[539].

Délimitation de la première montée de Juda contre le Cananéen

Pour résumer, le texte n'annonce pas que Juda est le premier à prendre possession de son

534. La demande de Juda induit également la présence de Siméon dans le début de la guerre contre le Cananéen, cf. « II.4.C.1.. Discours persuasif de Juda », p. 139-140.

535. La préposition לְ exprime la finalité, cf. Paul JOÜON, *Grammaire de l'hébreu biblique*, p. 405 (§133d).

536. Pour une définition de לחם, cf. « להם » in *KAHAL*, p. 269.

537. Juda et Siméon devront vaincre le Cananéen et le Perizzite pour atteindre Adonï-Bézèq en Juges 1,5, et dans son discours, il dit avoir eu soixante-dix rois sous sa table (cf. Juges 1,7). Sur notre interprétation de l'importance d'Adonï-Bézèq, cf. « II.4.F.1.. Soixante-dix rois », p. 168-169.

538. Sur le fait que la préparation stratégique de Juges 1,1-3 annonce des évènements qui n'ont pas d'effet en dehors de Juges 1, cf. Serge FROLOV, « Rethinking Judges », *Catholic Biblical Quarterly*, vol. 71 n° 1 (janvier 2009), p. 28.

539. Pour plus de détails sur la fonction de la bataille de Bézèq, cf. « II.4.E.. Juges 1,4b-6 : La bataille de Bézèq et la royauté de Saül », p. 153-168.

territoire. Il s'agit du commencement de la campagne militaire qui permettra aux tribus d'aller prendre possession de leurs territoires tirés au sort. La stratégie qui est employée ici est comparable à celle de la prise d'une ville (cf. Juges 20,18), mise à l'échelle d'une guerre contre un pays. Il faut d'abord entrer dans la ville pour pouvoir combattre les ennemis. Ainsi, le commencement de la guerre a vocation à ouvrir la voie vers les territoires dans le pays du Cananéen. Il ne s'agit pas pour Juda d'aller prendre possession d'un « lot » (גּוֹרָל) par la bataille de Bézèq, mais de permettre à tous d'entrer dans « le pays » (הָאָרֶץ)[540].

En Juges 1,3, la demande de Juda à Siméon pour aller dans leurs lots respectifs vise également à persuader Siméon de l'accompagner dans la première bataille[541]. Du point de vue littéraire, on retrouve la fonction programmatique de l'entrée en matière[542]. Les discours de Juges 1,1-2 annoncent au lecteur l'arrivée dans le récit d'un commencement de la guerre contre les Cananéens par Juda (qui sera effectif en Juges 1,4-8) suivi par Juges 1,3 qui annonce une prise de possession du lot de Juda (Juges 1,10-15), puis celui de Siméon (Juges 1,17).

Cependant, בַּתְּחִלָּה ne permet pas de circonscrire les limites temporelles de la guerre permettant d'aller dans les territoires. Il est donc nécessaire de clarifier dans le récit, la fin de cette période du commencement et effectivement, toute ambiguïté sur la fin de la montée de Juda contre le Cananéen est levée par l'utilisation du verbe descendre (יָרַד) en Juges 1,9.

II.4.C. Juges 1,3 : La prise des territoires

Nous venons de voir dans la préparation stratégique (Juges 1,1-3) le contexte de l'oracle (Juges 1,1-2), la manière dont il amène la thématique du leadership et sa fonction programmatique pour le reste du chapitre. Il nous reste encore à compléter l'examen de la demande de coalition de Juda à Siméon en Juges 1,3 pour terminer notre étude des réflexions stratégiques qui introduisent notre chapitre.

Juges 1,1-2 annonce une guerre contre le Cananéen avec une première campagne militaire contre les forces ennemies du pays afin de permettre aux tribus d'entrer en possession de leurs territoires tirés au sort. Juges 1,3 annonce une deuxième phase de la guerre contre le Cananéen. Cette phase se présente en Juges 1,3 avec la prise du territoire de Juda et celle du lot de Siméon. Cette annonce est faite par un discours dans lequel Juda veut persuader son frère de le rejoindre. Nous allons

540. Le fait que Juda permette à tous d'entrer dans le pays par sa victoire en Juges 1,4-7, peut être comparé avec Juges 1,22-26 où la maison de Joseph utilise la ruse pour éviter de combattre avant d'entrer dans la ville. On peut l'interpréter comme une mise en avant de la force guerrière de Juda ou comme la confiance de Juda dans l'accomplissement de l'oracle de Juges 1,2. Il nous semble que les indices du récit indique davantage le conformité entre l'action de Juda et sa mission (cf. Juges 1,2 et 4).

541. Cf. « II.4.C.1.. Discours persuasif de Juda », p. 139-140.

542. Cf. « I.2.C.. Lire le texte comme liminaire », p. 21-25.

donc commencer par aborder la rhétorique de Juda. Puis, nous définirons la notion de גּוֹרָל pour comprendre à quels évènements elle fait référence dans le Livre de Josué. C'est un terme clef pour la compréhension de la fonction programmatique[543] dans l'ensemble de Juges 1. Nous chercherons à donner un aperçu des relations qui peuvent être faites dans l'imaginaire du lecteur entre le Livre de Josué et Juges 1.

II.4.C.1. Discours persuasif de Juda

Juda demande à Siméon de monter avec lui et de faire la guerre contre le Cananéen. Il lui promet qu'il viendra ensuite avec lui dans son lot. Siméon ne donne pas de réponse au niveau du discours direct (C2). Cette réponse est indirectement donnée par un résultat narratif en Juges 1,3b, ce qui montre que le narrateur met l'accent sur la demande de Juda (C2 – Juges 1,3) et qu'une réponse de Siméon relève de l'évidence puisque la coalition se concrétise immédiatement au niveau narratif (C1)[544]. Ainsi, la présence de Siméon à côté de son frère semble aller de soi dans le monde du récit. Pour autant, le discours de Juda met en place une stratégie argumentative qui peut être observée.

Pour ce qui est de l'argumentation, on remarque d'abord que Juda utilise en premier le verbe « monter » (עָלַה) déjà présent dans l'échange entre les fils d'Israël et Yhwh (Juges 1,1). Ce verbe est associé à un nouveau terme préfixé par un pronom possessif de la première personne du singulier (בְּגוֹרָלִי). Puis, le discours de Juda reprend un autre motif de Juges 1,1 qui est de faire la guerre contre le Cananéen, mais cette fois-ci le sujet est au pluriel pour montrer l'association entre Juda et Siméon (וְנִלָּחֲמָה בַּכְּנַעֲנִי)[545]. Et Juda termine sa demande par la promesse au *weqatal* d'accompagner Siméon dans son lot, ce qu'il fera en Juges 1,17.

Ainsi, Juges 1,3 contient trois propositions : la première à l'impératif (Juges 1,3aα), la deuxième au cohortatif (Juges 1,3aβ) et la troisième au *weqatal* (Juges 1,3aγ). Le discours de Juda présente une proposition à l'impératif (Juges 1,3aα) dont l'interaction renvoie à Siméon (עֲלֵה) et Juda (אִתִּי) pour les associer ensuite dans une proposition au cohortatif à la première personne du pluriel (Juges 1,3aβ : וְנִלָּחֲמָה)[546]. On observe dans ce discours la volonté d'associer Siméon à Juda dans une même action de guerre.

À première vue, Juges 1,3aα (עֲלֵה אִתִּי בְּגוֹרָלִי) est l'acte concret nécessaire pour faire la guerre

543. Cf. « I.2.C.2.. Fonctions du seuil », p. 23-25.

544. La réalisation concrète de la coalition entre Juda et Siméon (Juges 1,3b) au niveau narratif (C1), en tant que réponse à la demande de Juda (1,3a en C2), est concordante avec le fait que Juda est le personnage fort de Juges 1,1-21. Dès, Juges 1,1-2 le lecteur sait que Juda est celui qui a le pays dans sa main, il ne s'étonnera pas que son frère s'associe à lui pour combattre en Juges 1,3b.

545. Cf. « II.2.. Composantes d'action et d'orientation de Juges 1,1-7 (C2) », p. 72-73 ; 94-94 ; 101-102.

546. Nous avons déjà abordé ces points dans la lecture de la composante interactive, cf. « II.3.A.4.b. Demande de coalition de Juda (Juges 1,3) », p. 72.

(cf. la proposition au cohortatif Juges 1,3aβ : וְנִלָּחֲמָה). Cependant en Juges 1,3aα et β, on trouve deux allusions à la demande des fils d'Israël en Juges 1,1. Ces renvois à la demande des fils d'Israël rappellent au lecteur que Juda doit commencer par monter faire la guerre contre le Cananéen au nom de l'ensemble des fils d'Israël[547]. Alors, Juges 1,aβ devient une manière d'introduire la présence de Siméon (observable en Juges 1,4[548]) lors du commencement de la guerre contre le Cananéen (Juges 1,4-7). Autrement dit, Juda demande à Siméon qu'il l'accompagne pour l'ensemble de la guerre comprenant la campagne du début où Juda monte pour permettre l'entrée dans le pays, ainsi que les campagnes individuelles dans les territoires de Juda et Siméon telles que précisées par Juges 1,3aαγ. Ainsi, Juda, en affirmant en Juges 1,3aα qu'il s'agit de monter dans son lot, propose de manière détournée à Siméon de l'accompagner déjà dans les batailles du commencement de la guerre contre le Cananéen.

La lecture de la composante de l'orientation temporelle[549] éclaire la rhétorique de Juda. Le *weqatal* en tant que forme invertie décrit une action qui n'a pas encore eu lieu, ce qui la distingue de l'impératif et du cohortatif, c'est la notion de succession de l'action. Ainsi, les deux premières propositions (Juges 1,3aαβ) deviennent des préalables à l'accomplissement du *weqatal* (Juges 1,3aγ). Autrement dit, « j'irai, moi aussi, avec toi dans ton lot » est une promesse de Juda.

Pour conclure, la stratégie argumentative de Juda vise à montrer que l'échange est équitable (monte dans mon lot, j'irai dans ton lot !). Mais à y regarder de plus près, le marché est asymétrique puisque faire la guerre contre le Cananéen avec Juda signifie commencer par monter avec lui dans la bataille de Bézèq (Juges 1,4-7)[550] avant d'aller dans le lot de Juda (Juges 1,10-15). Il s'agit donc de deux tâches : 1) commencer la guerre 2) aller prendre le territoire de Juda. En échange de quoi Juda promet d' accompagner Siméon pour conquérir le territoire de celui-ci (Juges 1,17).

II.4.C.2. Le Livre de Josué et la notion de גּוֹרָל *("sort/lot")*

Dans la demande de Juda à Siméon (Juges 1,3), l'orientation spatiale des verbes est indiquée par un terme particulier, גּוֹרָל. Ce mot clef n'apparaît dans le Livre des Juges qu'une fois en dehors de Juges 1[551]. C'est aussi cette notion de גּוֹרָל qui différencie Juges 1,3 de la demande des fils d'Israël en Juges 1,1 (« vers le Cananéen » אֶל־הַכְּנַעֲנִי) et de l'oracle où le pays est donné dans la main (« j'ai donné le pays dans sa main » נָתַתִּי אֶת־הָאָרֶץ בְּיָדוֹ).

547. Cf. « II.4.B.2.. Qui dirige Israël ? », p. 125-127.

548. Cf. « II.3.A.. Composante de l'action interactive de Juges 1,1-7 », p. 68-71.

549. Cf. « II.3.C.4.b. Demande de coalition de Juda (Juges 1,3) », p. 94-94.

550. Cf. « II.4.B.3.. Structure et stratégie militaire annoncées par Juges 1,1-2 », p. 127-138.

551. Il n'y a que deux versets dans le Livre des Juges qui comportent le nom גּוֹרָל : Juges 1,3 et 20,9. En Juges 1,3, il s'agit de lieux ou territoires, tandis qu'en 20,9, il s'agit du tirage au sort des hommes pour combattre. Sur les différents sens du mot גּוֹרָל, cf. « גּוֹרָל » in *KAHAL*, p. 96.

L'étude des occurrences גּוֹרָל peut nous permettre de mieux comprendre l'interdiscours de Juges 1. Il est nécessaire de vérifier les occurrences et de chercher le discours auquel Juges 1,3 semble renvoyer. C'est dans le Livre de Josué que cette notion de גּוֹרָל est la plus présente[552]. Nous établirons un inventaire de ces occurrences qui nous permettra d'observer des listes de distribution des territoires et de tirer de ces observations des propos communs entre les occurrences de גּוֹרָל dans le Livre de Josué et en Juges 1. De cet inventaire raisonné, nous pourrons observer les relations de Juda avec la maison de Joseph au nord et avec les autres groupes au sud de Jérusalem selon le point de vue de Josué 14 – 19 en le confrontant à Juges 1.

a) Occurrences et définition de גּוֹרָל (« lots »)

Le mot גּוֹרָל est utilisé pour caractériser le moyen mis en œuvre pour choisir. Par exemple, en Lévitique 16,8, Aaron choisit quel bouc sera sacrifié et quel bouc sera envoyé au désert. Ainsi גּוֹרָל désigne plutôt un « tirage au sort » cultuel[553] qui permet de faire intervenir Dieu[554]. Dans notre passage, il semble désigner le résultat d'un tirage au sort comme celui décrit en Josué 14,2s.

Lorsque l'on regarde les occurrences du terme גּוֹרָל, on remarque que Josué 14 – 21 réunit une part

552. Il y a 77 occurrences du terme גּוֹרָל dans l'Ancien Testament, cf. *BibleWorks 9*, Norfolk, 2011. On trouve trois types de contextes dans lesquelles les occurrences apparaissent. Le premier type est un contexte cultuel impliquant l'idée de simuler le choix de Dieu. C'est ce que l'on retrouve en Lévitique 16,8.9.10, en Néhémie 10,35 et dans la répartition de la charge sacerdotale en 1 Chroniques 6,39.46.48.50 ; 24,7 ; 25,9 ; 26,14. Le tirage au sort en tant que choix de Dieu est explicite en Proverbes 16,33 ; Ésaïe 34,17 (et Jonas 1,7). Et dans un contexte religieux lié à l'idolâtrie : Ésaïe 57,6 ; Jérémie 13,25, ou à la divination en Esther 3,7 ; 9,24. – Ensuite, un deuxième type d'utilisation du nom גּוֹרָל se retrouve dans des contextes non cultuels, et où le sens de décision divine ne s'impose pas toujours, bien qu'il n'est pas à exclure. En Proverbe 18,18, l'occurrence semble désigner une manière de prendre des décisions de justice (on retrouve l'idée de la justice en Psaume 125,3). Mais la plupart des occurrences de ce type sont liées à un contexte militaire : Abdias 1,11, au butin : Nahoum 3,10 ; Ésaïe 17,14 (et peut-être Michée 2,5 où il semble y avoir un jeu de référence entre le contexte militaire et cultuel et Ézéchiel 24,6 où גּוֹרָל semble impliquer un acte violent). Le contexte d'un pillage est moins certain pour : Joël 4,3 ; Psaume 22,19 et Proverbes 1,14. – Et enfin, le troisième type de contexte d'utilisation est celui d'un tirage au sort de la terre, comme d'un héritage : Nombres 26,55s ; 3,54 ; 34,13 ; 36,2s, où ces textes ont pour vocation de fournir un règlement pour les lots qui seront tirés au sort. Sur ce même thème, 26 occurrences sont présentes dans le Livre de Josué (14,2 ; 15,1 ; 16,1 ; 17,1.14.17 ; 18,6.8.10s ; 19,1.10.17.24.32.40.51 ; 21,4ss.8.10.20.40). Toutes ces occurrences apparaissent dans le même contexte de description du tirage au sort de la terre de Canaan (à l'exception de Josué 18,6 et 8 qui font référence à un partage en sept parts pour l'exploration du pays restant, cf. « II.4.C.2.b). Inventaire raisonné des occurrences de גּוֹרָל en Josué 14 – 21 », p. 143-146). Pour le Livre des Juges, גּוֹרָל est présent en Juges 1,3 et 20,9. Il s'agit de deux acceptations différentes du terme. En Juges 1,3, il s'agit du partage du pays et en Juges 20,9, d'organiser une bataille par l'intermédiaire d'un oracle de Dieu. À cela, s'ajoute 1 Chroniques où il s'agit de la répartition des villes des Lévites, ainsi que le partage de l'habitation au retour de l'exil en Néhémie 11,1. Il y a encore deux passages où l'interprétation est moins facile, mais qui semble relever de la notion d'héritage de la terre : Psaume 16,5 et Daniel 12,13.

553. Cf. גּוֹרָל in *KAHAL*, p. 96.

554. Le tirage au sort est une pratique assez courante dans le Proche-Orient ancien, cf. Jeffrey J. Niehaus, « The Warrior and His God: The Covenant Foundation of History and Historiography », *in* Alan Ralph Millard *et al.* (dirs.), *Faith, Tradition, and History: Old Testament Historiography in Its Near Eastern Context*, Winona Lake, Eisenbrauns, 1994, p. 307.

importante de celles-ci. Dans l'Ancien Testament, on a 77 occurrences et 26 se trouvent dans les chapitres 14 à 21 du Livre de Josué et seulement 3 occurrences sont dans le Livre des Juges (deux en Juges 1,3 et une en 20,18).

On retrouve de manière notable une occurrence de גּוֹרָל en Nombres 34,13. Nombres 34,1-29s est un récit de partage de territoires. Il faut relever qu'il décrit les territoires des tribus en suivant l'ordre d'une direction géographique (du sud au nord), c'est-à-dire sans prendre en compte l'importance historique qu'ont pu avoir les tribus de Juda et celles de la maison de Joseph. C'est cette organisation en fonction de l'importance historique qui est appliquée en Josué 14 - 19[555]. On remarque alors que Juges 1 suit une logique géographique. Mais celle-ci est structurée en deux pôles : l'un autour des fils de Juda et l'autre autour de la maison de Joseph, de manière à ce que la cohérence géographique reflète l'importance historique. Juges 1 commence par les fils de Juda (Juges 1,9) dans les territoires au sud de Jérusalem avec Juda et son clan Caleb (Juges 1,10-15.18-20), Siméon allié à Juda (Juges 1,17), les fils de Qéni qui sont liés aux fils de Juda (Juges 1,16), et les fils de Benjamin qui ramènent la description au centre du pays à Jérusalem (Juges 1,21) ; puis pour les territoires au nord : la maison de Joseph (Juges 1,22-26 et 27-29 pour Manassé et Éphraïm), Zabulon (1,30), Asher (1,31-32), Nephtali (1,33) et Dan (1,34) ; et enfin la mention des Amorties qui donne la limite nord du pays (1,36).

Les 26 occurrences du Livre de Josué se répartissent de la manière suivante : Josué 14,2 ; 15,1 ; 16,1 ; 17,1.14.17 ; 18,6.8.10s ; 19,1.10.17.24.32.40.51 ; 21,4ss.8.10.20.40. Il n'y a donc aucune mention de גּוֹרָל avant le chapitre 14 du Livre de Josué. Ce sont les chapitres 19 et 21 qui ont le plus d'entrées, avec 7 occurrences chacune. Sur le plan narratif, cette correspondance fait sens, puisque Josué 14 - 21 expose le partage du pays en plusieurs parts ou « lots ».

Ces chapitres du Livre de Josué sont étroitement liés à la notion de גּוֹרָל. Non seulement le contexte de territoires s'y retrouve, mais en plus les relations entre les Livres des Juges et de Josué montrent un lien particulier avec Josué 14 - 21[556]. De plus, ce partage en גּוֹרָל en Josué 13 - 17 se déroule à Guilgal, ce qui est compatible avec notre hypothèse sur le sanctuaire où a pu se dérouler

555. Cf. par exemple Enzo Cortese, *Josua 13-21: Ein priesterschriftlicher Abschnitt im deuteronomistischen Geschichtswerk*, Fribourg/Göttingen, Universitätsverlag/Vandenhoeck & Ruprecht, 1990, p. 54-55.

556. On reconnaît généralement une reprise par Juges 1,10-21.27-36 d'éléments de Josué 13 - 21 et pour Juges 1,4-8.22-26 en Josué 2 - 12, cf. Uwe Becker, *Richterzeit und Königtum*, p. 21-23 et 24-35 ; Barnabas Lindars, *Judges 1 - 5*, p. 5 ; K. Lawson Younger, « The Configuring of Judicial Preliminaries: Judges 1.1-2.5 and Its Dependence On the Book of Joshua », *Journal for the Study of the Old Testament*, vol. 20 n° 68 (1995), p. 75-87 ; Mareike Rake, *Juda wird aufsteigen!* ; Walter Groß, *Richter*, p. 112-116 ; Matthias Ederer, *Ende und Anfang*, p. 295-296; cf. aussi Robert G. Boling, *Judges*, p. 54 ; Richard S. Hess, « Asking Historical Questions of Joshua 13-19: Recent Discussion Concerning the Date of Boundary Lists », *in* Alan Ralph Millard *et al.* (dirs.), *Faith, Tradition, and History: Old Testament Historiography in Its Near Eastern Context*, Winona Lake, Eisenbrauns, 1994, p. 192-193 ; Robert H. O'Connell, *The Rhetoric of the Book of Judges*, p. 339.

l'oracle en Juges 1,1-2[557]. Il est probable que Josué 14 - 21 à travers la notion de גּוֹרָל participe à l'interdiscours de Juges 1.

b) Inventaire raisonné des occurrences de גּוֹרָל en Josué 14 - 21

Les chapitres de Josué 14 - 21 donnent trois listes qui délimitent des frontières[558]. Le découpage de la terre promise par tirage au sort (גּוֹרָל) concerne :

– En Josué 14 à 18 : les fils de Juda et de Joseph (deux demi-tribus).

– En Josué 18 à 19 : une liste de sept tribus (Benjamin, Siméon, Zabulon, Issakar, Asher, Nephtali, Dan)

– En Josué 21, une liste qui concerne la tribu de Lévi. Il n'y a aucune mention des Lévites en Juges 1, ainsi Josué 21 n'est pas à prendre en compte dans le monde du récit de Juges 1[559].

À présent, nous allons faire un inventaire raisonné des occurrences de גּוֹרָל, que nous ferons suivre par quelques remarques sur ces territoires tirés au sort en Josué et Juges 1. Ainsi, nous pourrons mieux comprendre comment Josué 14 - 19 participe à l'interdiscours, c'est-à-dire aux préconnaissances attendues du lecteur dans le premier chapitre du Livre des Juges.

Voici un plan raisonné des passages du Livre de Josué qui contiennent l'idée de territoire tiré au sort (גּוֹרָל) :

Josué 14 - 17 : Les fils de Juda et de Joseph[560]

— 14,2 : introduction de la distribution de l'héritage (נַחֲלָה) par tirage au sort (גּוֹרָל).

N.B. : en Josué 14,6-13, Juda s'avance puis Caleb demande de recevoir Hébron (גּוֹרָל est absent). Il reçoit la ville comme héritage (נַחֲלָה).

— 15,1 : annonce du lot de Juda.

N.B. : en Josué 15,13, Caleb reçoit une part (חֵלֶק), Hébron, selon le commandement de Yhwh (גּוֹרָל est absent).

— 16,1 : annonce du lot des fils de Joseph.

557. Cette hypothèse repose notamment sur Juges 1,16 et 2,1. Mais il s'agit d'une reconstruction. Juges 1,1-2 ne donne pas d'indication sur le lieu où les fils d'Israël s'adressent à Yhwh. Pour lire notre réflexion sur le lieu de départ, cf. « II.4.B.1.b). Un début de récit au sanctuaire ? », p. 122-125 ; cf. aussi la note 476, p. 124. Toutefois, la liste des sept territoires en Josué 18 - 20 est faite à Silo (cf. Josué 18,1).

558. Nous mettons de côté Josué 13 qui ne contient pas la notion de tirage au sort (גּוֹרָל).

559. Sur la reprise d'éléments du Livre de Josué pour construire le monde du récit du Livre des Juges, cf. notamment « II.4.A.1.b). Préconnaissances au récit », p. 109-112.

560. En Josué 14,4 ; 16,1.4 ; 17,2.14.16 ; 18,11 (et 24,32) il s'agit des « fils de Joseph » et en Josué 17,17 et 18,5 de la « maison de Joseph ». L'expression « fils de Juda » se retrouve en Josué 14,6 ; 15,1.12.13.20.21.63 ; 18,11.14 ; 19,1.9 ; 21,9 et seulement « Juda » en Josué 18,5 ; 19,34 ; 21,4. Si l'on considère qu'en Josué 17,17, le personnage Josué reprend une demande faite par les « fils de Joseph » (Josué 17,14 : בְּנֵי יוֹסֵף) en employant l'expression la « maison de Joseph » (Josué 17,17 : בֵּית יוֹסֵף), alors on peut supposer une équivalence entre les deux expressions sur le plan synchronique.

N.B. : en Josué 16,4, on introduit les deux tribus Manassé et Éphraïm, puis en Josué 16,5, on donne la liste des territoires (גְּבוּל) d'Éphraïm (גּוֹרָל est absent dans les deux versets).

— 17,1 : annonce du lot de Manassé.

— 17,14 : les fils de Joseph se plaignent de n'avoir qu'un lot.

— 17,17 : Josué dit que la maison de Joseph ne se contentera pas d'un seul lot.

Josué 18 - 19 : La liste des sept lots restants[561]

— 18,6-10 : nouvelle *mise en scène* pour les sept « lots » restants :

— 18,11 : Benjamin a son lot entre les fils de Juda et les fils de Joseph.

— 19,1 : Siméon a le "second" lot (הַגּוֹרָל הַשֵּׁנִי) au milieu de Juda (cf. aussi Josué 19,9).

— 19,10 : "troisième" tirage au sort (הַגּוֹרָל הַשְּׁלִישִׁי) des territoires de Zabulon.

— 19,17 : "quatrième" tirage au sort (הַגּוֹרָל הָרְבִיעִי) pour Issakar.

— 19,24 : "cinquième" tirage au sort (הַגּוֹרָל הַחֲמִישִׁי) pour Asher.

— 19,32 : "sixième" tirage au sort (הַגּוֹרָל הַשִּׁשִּׁי) pour Nephtali.

— 19,40 : pour Dan il y a le "septième" tirage au sort (הַגּוֹרָל הַשְּׁבִיעִי).

— 19,51 : conclusion sur l'achèvement du tirage au sort par Éléazar.

Josué 21 : Liste de villes données aux Lévites

— 21,4.5.6 : liste de villes données en lots à des familles lévites.

— 21,8 : annonce de l'accomplissement du don des lots aux lévites par les fils d'Israël, comme Yhwh l'avait prescrit par Moïse.

— 21,10.20.21 : nouvelle liste des villes données en lots à des familles lévites.

— 21,40-41 : fin et conclusion des villes données en lots à des familles lévites.

Avant d'entrer davantage dans les détails, il y a trois remarques à noter sur cet inventaire des occurrences de גּוֹרָל en Josué 14 - 21. La première remarque est qu'il y a trois listes de tirage au sort : une première liste en Josué 14 - 17 qui expose la situation pour les fils de Juda et de Joseph ; une deuxième liste de sept lots — elle tire sa cohérence notamment par la comptabilité des lots qui y est faite — ce tirage au sort semble distribuer les territoires restants ; une troisième liste ajoute des villes lévites qui sont concédées par les tribus à l'intérieur des territoires déjà donnés.

Ensuite, la deuxième remarque sur l'inventaire des occurrences de גּוֹרָל est que la tribu de Lévi ne joue aucun rôle en Juges 1. Comme Les Lévites n'ont pas de territoires propres, mais des villes prises sur les territoires d'autres tribus (cf. Josué 14,2-4), on peut considérer qu'ils n'ont pas pris part à la guerre contre le Cananéen et que cela justifie leur absence de la narration de Juges 1. Nous proposons aussi que la situation initiale de la relation entre les fils d'Israël et Yhwh en

561. Josué 18,2 : « Il restait parmi les fils d'Israël sept tribus auxquelles on n'avait pas fait échoir de patrimoine » (traduction TOB 2010).

Juges 1,1-2 est imaginée comme idéale[562]. On peut alors penser que pour le rédacteur, les Lévites n'étaient pas utiles au déploiement des fils d'Israël dans le pays[563].

Josué 18,5 montre qu'il y a deux principaux groupes : Juda et la maison de Joseph et qu'ils doivent rester respectivement au sud et au nord[564]. L'importance accordée au tirage au sort pour les fils de Juda et les fils de Joseph (Josué 14 - 17) se retrouve indirectement en Juges 1. Juges 1,10-15 et 1,22-26 contiennent chacun une anecdote, sur Juda et sur la maison de Joseph, ce qui leur donne plus d'importance par rapport aux deux descriptions des répartitions qui leur succèdent (Juges 1,16-21 et 1,27-36)[565]. Il y a donc en Juges 1 une conciliation entre une organisation géographique de la description des territoires des tribus et le reflet de l'importance historique que la tribu de Juda et celle de Joseph ont pu avoir dans l'histoire.

Retenons de cet inventaire raisonné des occurrences de גּוֹרָל en Josué 14 - 21, que la troisième liste de villes concédées à Lévi ne concerne pas la répartition des territoires tels qu'elle est abordée par Juges 1. La raison de cette absence peut être comprise en Josué 14,2-4, où il est dit que Lévi n'a pas de territoire tiré au sort. Il y a également une continuité avec Juges 1,1-2 où la demande d'oracle se fait sans que l'on fasse mention d'un prêtre intermédiaire. Bien entendu, dans la guerre contre le Cananéen comme dans la demande d'oracle, la présence d'un prêtre peut être tacite. En tout état de cause, en Josué 14 - 19 apparaît la même représentation de l'importance des tribus qu'en Juges 1 : Juda et Joseph sont les deux entités principales, Juda pour le sud et Joseph pour le nord.

c) La relation entre Juda et les fils de Joseph vu par Josué 14 - 17

La première liste de lots en Josué 14 - 17 place l'un après l'autre les fils de Juda (Josué 15,1-63) et les fils de Joseph (Josué 16,1 - 17,18)[566]. La partie traitant des fils de Joseph se compose de quatre segments : il y a d'abord une introduction aux limites générales du patrimoine des fils de Joseph (Josué 16,1-3). Ensuite, Josué 16,5-10 donne les frontières des fils d'Éphraïm. Puis, en Josué 17,1-

562. Cf. « II.4.B.. Juges 1,1aγ-2 : L'oracle qui annonce la guerre », p. 118-127.

563. L'absence de prêtre en Juges 1 est une différence notable avec le récit de la traversée du Jourdain (Josué 3 - 4) et de la prise de Jéricho (Josué 6,1-21). Mais remarquons également que dans les récits de Juges 17 - 18 et 19 -20, des personnages de la tribu de Lévi sont centraux.

564. Sur la distinction entre deux pôles : Joseph et Juda, cf. Ézéchiel 37,16.19 ; Zacharie 10,6 et Nadav NA'AMAN, « Saul, Benjamin and the Emergence of ›Biblical Israel‹ (continued, Part 2) », p. 336-337.

565. Sur l'importance donnée à Juda et Joseph en Josué 14 - 17, cf. par exemple Enzo CORTESE, *Josua 13-21*, p. 54 ; Zecharia KALLAI, *Biblical Historiography and Historical Geography*, p. 247-259 ; Hartmut N. RÖSEL, *Joshua*, Louvain/Walpole, Peeters Publishers, 2011, p. 225-226.

566. Selon notre « Inventaire raisonné des occurrences de גּוֹרָל en Josué 14 - 21 », p. 143-145, Josué 14 commence la première liste des territoires de Juda et Joseph. Toutefois, il s'agit d'un chapitre introductif. La description du lot de Juda ne commence qu'avec Josué 15 (cf. 15,1) et la description du lot des fils de Joseph en Josué 16 (cf. 16,1) et se poursuit jusqu'au chapitre 17.

13[567] on trouve la part de la tribu de Manassé. Et enfin, Josué 17,14-18 termine le passage par une anecdote où les fils de Joseph demandent plus de territoires.

Presque chacune de ces sous-parties est délimitée par une occurrence de גּוֹרָל (cf. Josué 16,1 ; 17,1.14), à deux exceptions près. La première exception est en Josué 17,17 où le terme גּוֹרָל est répété par Josué qui reprend la demande des fils de Joseph pour leur accorder un lot supplémentaire[568]. La deuxième exception est l'absence d'occurrence liée à Éphraïm (Josué 16,5). Ceci est d'autant plus curieux qu'en Josué 17,1 l'annonce des territoires de Manassé est faite avec le mot גּוֹרָל. Sans que cela ne constitue une explication[569], on peut remarquer que pour Juges 1,27-29 qui contient les deux mentions de Manassé et d'Éphraïm, la notice sur Manassé (Juges 1,27) est terminée par une récapitulation généralisante (Juges 1,28) alors que le verset qui suit reprend avec la mention d'Éphraïm (Juges 1,29). Cette récapitulation en Juges 1,28 interrompt l'enchaînement entre la tribu de Manassé et celle d'Éphraïm. Il est possible que la différence de traitement entre les deux tribus soit semblable en Josué 16 et en Juges 1. Il pourrait s'agir d'une sorte de hiérarchisation entre les deux tribus sœurs, où Manassé est considérée plus importante, peut être par la superficie de son territoire[570] et tend à éclipser Éphraïm[571].

Il y a une deuxième répétition qui peut avoir de l'importance pour la comparaison des discours de Josué 14 – 17 et Juges 1. C'est l'expression « fils de Joseph » (בְּנֵי־יוֹסֵף) qui est presque toujours employée en Josué 14 – 21 au contraire de Juges 1 qui utilise celle de « maison de Joseph » (בֵּית־יוֹסֵף)[572].

d) Juda et les groupes au sud de Jérusalem (Caleb, Siméon et Benjamin) vus par Josué 14 - 19

Il est possible de faire quelques remarques sur ces deux premières listes de territoires (Josué 14 – 17 et 18 – 19). La première liste peut être décomposée en trois parties : une partie introductive (Josué 14,1-15) ; une autre partie sur la distribution du lot de Juda (Josué 15,1-63) ; et enfin la double distribution des lots des fils de Joseph (Josué 16,1 – 17,18). La partie introductive

567. Josué 17,10-11 peut être compris comme une récapitulation pour l'ensemble des tribus de Manassé et d'Éphraïm. Mais Josué 17,12-13 conclut sur les fils de Manassé.

568. On peut noter un changement de sujet. En Josué 17,17 on trouve « la maison de Joseph » (בֵּית יוֹסֵף) à une demande formulée par les « fils de Joseph » (Josué 17,14 : בְּנֵי יוֹסֵף).

569. E. Cortese pense que l'emploi de גְּבוּל en Josué 16,5 pour Éphraïm est volontaire et qu'originairement le tirage au sort n'était associé qu'à l'ensemble de la maison de Joseph, cf. Enzo CORTESE, *Josua 13-21*, p. 61-62.

570. Le territoire de Manassé est d'autant plus grand que l'on peut prendre en compte la partie à l'est du Jourdain, comme décrite en Josué 13, cf. Wolfgang ZWICKEL et al., *Herders neuer Bibelatlas*, Fribourg-en-Brisgau, Herder, 2013, p. 108 et 109 ; Hartmut N. RÖSEL, *Joshua*, p. 231.

571. En Josué 16 – 17, il est possible qu'il y ait eu une inversion entre les deux récits des frontières d'Éphraïm et de Manassé pour correspondre à l'ordre de bénédiction de Jacob en Genèse 48, cf. Enzo CORTESE, *Josua 13-21*, p. 17.

572. Cf. note 560, p. 143.

(Josué 14,1-15) et la distribution du lot de Juda (Josué 15,1-63) nous fournissent des informations sur la relation entre Juda et Caleb. Nous les comparerons avec ce qui est dit de la tribu de Siméon dans la liste des sept lots, plus exactement en Josué 19,1-9.

Pour ce qui est de la relation entre Juda et Caleb, on remarque que Caleb apparaît à deux reprises[573]. D'abord en Josué 14,6-15[574], dans la partie introductive du tirage au sort des territoires des fils de Juda et de Joseph. Les fils de Juda s'avancent vers Josué, puis Caleb prend la parole pour rappeler l'épisode de la visite du pays de Canaan par des espions de Moïse et dont Caleb et Josué faisaient partie (cf. Nombres 13,1-33 et Deutéronome 1,34-40). Ensuite, le deuxième passage se trouve en Josué 15,13-19. C'est un parallèle de Juges 1,10-15 où Caleb prend possession d'Hébron et marie sa fille à Otniel pour avoir pris la ville de Devir[575]. Ainsi dans le Livre de Josué, Caleb est lié à la tribu de Juda, mais il en est aussi distingué.

Notons tout de même que dans aucun de ces deux passages il n'est fait référence au mot clef גּוֹרָל. En Josué 14,12, Caleb demande à Josué de lui donner la Montagne (הַר) qu'il pourra prendre « comme l'a dit Yhwh » (כַּאֲשֶׁר דִּבֶּר יְהוָה). En Josué 15,13, Caleb reçoit une part (חֵלֶק) au milieu (בְּתוֹךְ) des fils de Juda, selon « la bouche de Yhwh » (אֶל־פִּי יְהוָה). Cette référence à la parole de Yhwh peut être rapprochée de Juges 1,20 où Caleb reçoit Hébron conformément à ce qu'a dit Moïse (כַּאֲשֶׁר דִּבֶּר מֹשֶׁה).

L'absence de référence à un tirage au sort (גּוֹרָל) peut se comprendre par le fait que Caleb est un sous-groupe de Juda. Il n'a donc pas de territoire tiré au sort au même titre qu'une tribu. Toutefois, le fait que le terrain qu'on lui attribue vienne d'une parole tantôt de Yhwh, tantôt de Moïse tend à réduire l'importance hiérarchique entre la tribu et le clan. Caleb est même au milieu du territoire de Juda (Josué 15,13). Ainsi, Caleb et Juda sont à la fois imbriqués et distincts. Juda est une tribu supérieure au clan de Caleb, mais celui-ci jouit malgré tout d'une reconnaissance personnelle de Yhwh et de Moïse[576].

573. Il y a également Josué 21,12 qui fait mention de Caleb, mais il ne mentionne pas de relation avec Juda. Ce verset tente de justifier une tension interne au Livre de Josué, où les Lévites ont reçu la ville d'Hébron.

574. La partie introductive (Josué 14,1-15) présente deux thèmes : 1) Josué 14,1-5 introduit le tirage au sort des territoires et tente d'expliquer le décompte de sept territoires. Selon Josué 14,3-4, les fils de Joseph comptent pour deux tribus, il y a déjà deux tribus qui ont des territoires au-delà du Jourdain (plus une moitié de Manassé) et il ne faut pas prendre en compte les Lévites. Ce qui donne 1 pour Juda, plus 2 pour Joseph, plus la liste de sept lots (Josué 18 - 19), plus les 2 lots trans-jordaniens (le demi-lot de Manassé est déjà compté), ce qui donne douze territoires, mais treize tribus avec Lévi. (A. Soggin propose de ne pas compter les tribus trans-jordaniennes et d'ajouter le clan de Caleb pour obtenir douze, cf. Alberto SOGGIN, *Le Livre de Josué*, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, 1970, p. 120-121. 2) La demande de Caleb à Josué (Josué 14,6-15), cf. note 436, p. 114. – Sur la répartition des tribus en Josué 13 - 19 et celles de l'autre côté du Jourdain (Gad, Ruben et la moitié de Manassé), cf. Wolfgang ZWICKEL et al., *Herders neuer Bibelatlas*, p. 109.

575. Pour notre commentaire de Juges 1,10-15, cf. « Chapitre III : Juges 1,8-15 », p. 173s

576. Nous poursuivrons cette réflexion sur le clan de Caleb dans « III.4.E.. Juges 1,12-13 : L'alliance de Caleb », p. 217-222.

En ce qui concerne cette hiérarchisation, comparons la situation de Caleb à celle de Siméon. Le lot de Siméon est donné en Josué 19,1-9. Il est clairement positionné à part de la tribu de Juda dans la deuxième liste, celle des sept lots (Josué 18 - 19). Toutefois, on mentionne en Josué 19,9 que cette part est prise sur le territoire de Juda. Il y a deux choses à en conclure. D'abord, la tribu de Siméon est mise sur un même niveau que Juda par le fait qu'ils sont frères (cf. Juges 1,3.17 : « son frère » אָחִיו), alors que l'action du clan de Caleb est confondue avec celle de Juda[577]. En comparaison, le récit (Juges 1,3.17) insiste sur le fait que Juda et Siméon sont coalisés alors que l'association entre Caleb et Juda est une évidence dans la narration. Cette coalition correspond à la description de l'ensemble des tribus qui occupent le sud de Jérusalem. Insister sur cette coalition permet surtout de mettre en évidence la cohésion dans les tribus occupant les territoires au sud. Un cohésion qui se fait à l'initiative de Juda (Juges 1,3) et dont Juda sera le représentant dans la mesure où il reste le sujet des verbes (par exemple, Juges 1,4.10).

Pour ce qui est de Jérusalem, Juges 1,21 et Josué 15,63 mentionnent l'impossibilité d'expulser les Jébusites de Jérusalem. Mais dans le Livre de Josué, cette incapacité à expulser les Jébusites est attribuée à Juda, tandis qu'en Juges 1,21, ce sont les fils de Benjamin qui n'y parviennent pas. Il faut ajouter qu'en Juges 1,8, les fils de Juda ont déjà pris la ville. L'hypothèse d'E.A. Knauf[578] replace ces conquêtes dans le contexte de la Judée perse[579]. À cette époque, Jérusalem et les fils de Benjamin qui s'y trouvent sont Judéens. Si l'on considère que le mouvement vers ce qui sera la Judée en Juges 1,8-9 est fait par les fils de Juda, on peut en déduire que les fils de Benjamin sont des fils de Juda en tant qu'ils sont ici pris comme des Judéens. Ainsi, il n'y a pas de contradiction entre Juges 1,8 et 21 et il y a même une correspondance avec Josué 15,63. On peut néanmoins observer que Juges 1,8.21 distingue bien les capacités des fils de Juda de l'incapacité des fils de Benjamin, contrairement à Josué 15,63 qui ne mentionne qu'un groupe. Cette distinction permet de dédouaner Juda de cette incapacité.

En outre, les récits sur les frontières dans le Livre de Josué (Josué 13 - 21), présentent une idéologie différente de celle de Juges 1. Notamment pour ce qui est de la vision de Benjamin. Cette tribu fait partie des plus importantes en Josué 13 - 21, tandis qu'elle est dépréciée par Juges 1[580].

577. Cf. « III.3.A.5.a). Un nouveau zoom sur les personnages », p. 182-183.

578. Cf. « I.4.A.. Juges 1 : Histoire de la recherche », p. 42-43.

579. Cf. Ernst Axel Knauf, *Richter*, p. 44-46.

580. Cf. Zecharia Kallai, *Biblical Historiography and Historical Geography*, p. 248 ; Marc Zvi Brettler, « The Book of Judges: Literature as Politics », *Journal of Biblical Literature*, vol. 108 n° 3 (1989), p. 402. Un exemple se trouve en Josué 15,63, où Juda est responsable de ne pas avoir pris Jérusalem aux Jébusites tandis qu'en Juges 1,8 Juda est vainqueur contre Jérusalem et en Juges 1,21 c'est Benjamin qui est responsable de ne pas avoir expulsé les Jébusites.

II.4.C.3. Siméon coalisé avec Juda

En Josué 19,1 et 9, Siméon obtient un lot au milieu de celui de Juda. Le lecteur de Juges 1,3 pourra comprendre la demande de Juda de se coaliser avec Siméon comme étant judicieuse puisqu'ils se rendent dans un territoire proche. Cette association de Siméon à Juda en Juges 1,3, a été utilisée pour attribuer à la bataille de Bézèq (Juges 1,4-7) une origine siméonite et ainsi expliquer la présence de Juda dans ce récit qui semble situé bien trop au nord de Jérusalem[581]. Notre raisonnement sur la localisation de Bézèq sera tout autre[582], et comme le souligne W. Gross, cela impliquerait aussi que Siméon ait été connu dans la tradition comme ayant participé à la bataille de Bézèq[583]. Or, dans ce cas, il est difficile d'expliquer pourquoi il n'est pas explicitement mentionné en Juges 1,4-7[584].

La coalition de Juda avec Siméon en Juges 1,3, avant le début de la campagne militaire contre le Cananéen, est expliquée de diverses manières. G.T.K. Wong suggère que puisque Siméon n'a pas de Juges dans le corps du livre, la mention en Juges 1,3 permet de rétablir l'équilibre en l'incluant avec le Juge Otniel (Juges 3,7-11)[585].

Il est surtout possible de mettre en avant l'aspect positif que représente cette association[586]. Bien que le texte en lui-même n'émette pas de jugement de valeur sur cette coalition, on peut considérer avec Juges 1,3b-4a que l'envoi par Yhwh (Juges 1,4a) bénéfice à l'ensemble de la coalition entre Juda et Siméon, alors que le pays était initialement donné à Juda seul (Juges 1,2).

En outre, il y a une hiérarchie parmi les groupes présents au sud et liés à Juda. Siméon est coalisé avec Juda. C'est une tribu à l'égal de Juda. En revanche, Caleb est pleinement intégré à Juda (cf.

581. Cf. Daniel Isaac Block, *Judges, Ruth*, p. 88-89 ; Walter Groß, *Richter*, p. 120-121 ; Matthias Ederer, *Ende und Anfang*, p. 309. Le rapprochement de Juges 1 et Josué 19 est renforcé si on accepte l'hypothèse de l'existence d'un discours contraire en Genèse 34,25.30-31, qui place l'origine de Siméon dans les collines au centre nord. Cette hypothèse a permis d'expliquer la reprise du récit de la bataille de Bézèq (Juges 1,4-7) avec Juda, cf. Hans Wilhelm Hertzberg, « Adonibeseq », *in Beiträge zur Traditionsgeschichte und Theologie des Alten Testaments*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1962, p. 28-35 ; Robert G. Boling, *Judges*, p. 54. Mais cette hypothèse est remise en cause, par exemple Barnabas Lindars, *Judges 1 - 5*, p. 9 ; Walter Groß, *Richter*, p. 123.

582. Cf. « II.4.E.3.. Emplacement de Bézèq et freins de l'interprétation », p. 156-159.

583. Cf. Walter Groß, *Richter*, p. 123.

584. Cf. aussi 1 Samuel 11,8 qui ne fait pas mention de Siméon. De plus, 1 Chronique 4,28-33 atteste également que le territoire de Siméon est au milieu de Juda, cf. *ibid.*, p. 120 ; Martin Noth, *Das Buch Josua*, Tübingen, Mohr, 1938 ; Volkmar Fritz, *Das Buch Josua*, Tübingen, Mohr, 1994. Il existe également l'hypothèse que David a déplacé Siméon, cf. Jacobus Cornelis de Vos, *Das Los Judas. Über Entstehung und Ziele der Landbeschreibung in Josua 15*, Leiden/Boston, Brill, 2003.

585. Cf. Gregory T. K. Wong, *Compositional Strategy of the Book of Judges*, p. 240.

586. Cf. André Wénin, *Échec au Roi*, p. 26.

Juges 1,10-15)[587]. Les fils de Qéni mentionnés en Juges 1,16 ne sont pas intégrés à Juda[588], mais liés aux fils de Juda par leur trajet depuis la Ville des Palmiers. Dans l'ensemble, il ressort une impression d'unité à l'intérieur des fils de Juda. Cette unité est explicite en Juges 1,9 qui introduit l'ensemble des conquêtes dans le sud avec le sujet « fils de Juda ». Mais seul Juda et Siméon sont des tribus alliées (cf. Juges 1,3).

Pour ce qui est des fils de Juda, il convient de reconnaître qu'il s'agit d'un groupe plus important que la tribu de Juda. Cette différence s'observe dans la structure du chapitre, puisque les fils de Juda sont mentionnés pour l'entrée dans le territoire du centre, à Jérusalem (Juges 1,8) qui est ensuite attribué aux fils de Benjamin (cf. 1,21) et pour la descente dans le sud (Juges 1,9)[589]. L'ensemble de ces récits dépasse la seule tribu de Juda (avec Siméon et les fils de Benjamin), mais il englobe ce qui sera la Judée à l'époque perse[590]. Ainsi, les fils de Juda prennent le territoire du centre (Juges 1,8) puis vont dans ceux du sud (Juges 1,9-20)[591].

Tableau 8 : Association des groupes au sud de Jérusalem

<table>
<tr><td colspan="6">Trajet commun des différents groupes (Juges 1,16)</td></tr>
<tr><td colspan="5">Fils de Juda (Juges 1,8)</td><td rowspan="5">Fils de Qéni</td></tr>
<tr><td colspan="4">Coalition Juda-Siméon (Juges 1,3)</td><td rowspan="4">Fils de Benjamin</td></tr>
<tr><td colspan="3">Tribu de Juda</td><td rowspan="3">Siméon</td></tr>
<tr><td colspan="3">Alliance par mariage (Juges 1,12-15)</td></tr>
<tr><td>Caleb</td><td>Aksa</td><td>Otniel</td></tr>
</table>

Ainsi, le lot de la tribu de Juda est occupé par le clan de Caleb qui s'allie avec celui d'Otniel par le mariage avec Aksa. Les territoires tirés au sort au sud de Jérusalem sont occupés par la coalition des tribus de Juda et Siméon. L'ensemble des fils de Juda correspond aux tribus du sud et une partie du centre avec les fils de Benjamin qui sont à Jérusalem. Et enfin, les fils de Juda sont accompagnés par les fils de Qéni qui s'installent à la frontière sud (dans le désert de Juda, cf.

587. Cette appartenance est visible en Josué 14,6 où les fils de Juda s'avancent et c'est Caleb qui parle. De même, en Juges 1,10-12, Juda fait la guerre (1,10-11) puis Caleb prend la parole (1,12), cf. « III.4.C.2.. Shéshaï, Ahimân et Talmaï », p. 216.

588. Cf. « IV.3.A.. Juges 1,16 : Les fils de Juda et les non-cananéens », p. 256-263.

589. Cf. « III.4.A.3.. Un nouveau sujet : Les fils de Juda », p. 206-209 et « III.3.A.5.a. Un nouveau zoom sur les personnages », p. 182-183.

590. Cf. les carte en Walter GROß, *Richter*, p. 115-117. En Juges 1,16, le trajet qui y est résumé englobe l'ensemble de la Judée et termine sur des territoires qui étaient des revendications de Juda.

591. Pour plus de détail, cf. « III.4.A.3.. Un nouveau sujet : Les fils de Juda », p. 206-209.

Juges 1,16).

Nous pouvons encore ajouter que face à cette succession d'associations autour de Juda et des fils de Juda, les tribus du nord de Jérusalem semblent désunies. Par ailleurs, la seule victoire mentionnée au nord, à Béthel (Juges 1,22-26), est remportée par la maison de Joseph, et on peut comprendre la mention « maison de Joseph » comme une alliance entre Manassé et Éphraïm[592]. Ainsi, dans la construction du monde du récit, par Juges 1,3-4a, le lecteur comprend que Juda n'est pas seul et que ceux qui le suivent remportent la victoire.

II.4.D. Juges 1,4a : Montée vers le Cananéen

Au moment de « monter » en Juges 1,4, le narrateur acte au niveau du récit l'oracle de Yhwh, en Juges 1,2. Ce passage au niveau narratif (C1) n'est pas une transcription exacte du discours direct. La principale différence avec l'oracle est le passage du singulier « dans sa main » (בְּיָדוֹ) à un pluriel « dans leurs mains » (בְּיָדָם). Ensuite, il ne s'agit plus d'un pays (cf. l'oracle en Juges 1,2) ni de monter contre le Cananéen (cf. la demande des fils d'Israël en Juges 1,1), mais d'avoir dans leurs mains le Cananéen et le Perizzite (אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְהַפְּרִזִּי בְיָדָם).

II.4.D.1. "Dans ses mains", critique textuelle

Le pluriel בְּיָדָם peut être contesté à partir du grec ancien et du texte de Théodotion qui transmettent une variante avec le singulier comme en Juges 1,2. La BHQ précise que le pluriel est impliqué par la logique du verset 3. Puisque Juda et Siméon sont à présent deux, il est logique de mettre un pluriel. On pourrait aussi y opposer une logique de proximité, puisque Juda est le sujet singulier le plus immédiatement présent auquel se rapporte בְּיָדָם. De plus, si le texte avait d'abord un singulier, introduire un pluriel implique de se mettre en porte-à-faux avec le singulier de « Juda monta » (Juges 1,4 a) et le singulier de « j'ai donné le pays dans sa main » (Juges 1,2).

Ce changement textuel est certainement parmi les lieux variants de Juges 1,1-7, celui qui a le plus d'impact sur notre lecture par la modification des signaux de l'interaction. En outre, la comparaison entre les deux leçons permet de voir que sur le plan du discours du texte, le pluriel apporte une richesse de plus. En effet, il implique une transformation du plan de Dieu. Yhwh avait donné le pays dans la main de Juda, et par la demande de Juda à son frère, les deux frères bénéficieront ensemble d'avoir le pouvoir sur leurs ennemis[593].

592. Sur la coalition entre Manassé et Éphraïm, cf. Barry G. WEBB, *The Book of Judges* (2012), p. 112. Et sur le fait que la seule victoire du nord est celle de deux tribus associées dans la maison de Joseph, cf. André WÉNIN, *Échec au Roi*, p. 29.

593. L'expression figurée « dans la main de quelqu'un » (par exemple en Juges 1,2) signifie que cette personne a l'autorité sur ce qui est dans sa main, cf. note 332, p. 82. Dans les récits qui suivent Juges 1,4, on peut remarquer que Juda éclipse Siméon (il ne sera fait mention de ce dernier qu'en Juges 1,17 pour l'accomplissement de la

En revanche, le singulier n'apporte pas cette nuance et cela impliquerait que Siméon soit encore plus absent du récit. Alors, le singulier pose la question de la pertinence de raconter la demande de Juda à Siméon à cet instant du récit. Cela aurait pu être fait plus loin, comme c'est le cas avec les fils de Qéni en Juges 1,16. Ainsi, non seulement il nous semble que la *lectio facilior* est celle qui enlève le pluriel pour se conformer au sujet à proximité (Juda) et à la mention de Juges 1,2 (« dans sa main »), mais en plus le pluriel apporte une cohérence d'ensemble à la succession des évènements et démontre ainsi un ancrage indéniable dans le texte malgré sa *lectio difficilior*.

II.4.D.2. Cananéen et Perizzite

En Juges 1,1-2, on parle généralement du « Cananéen » dans un sens générique qui englobe l'ensemble « le pays »[594]. En Juges 1,4, dans la mesure où le peuple perizzite est ajouté à celui du Cananéen, cela signifie qu'il y a au moins deux noms pour désigner les populations du pays. En Juges 1,4, par rapport à 1,1, l'augmentation du nombre de noms de peuples ne correspond pas à la volonté d'augmenter la gloire du conquérant[595], puisque cela ne modifie pas l'idée déjà présente en Juges 1,1-2 que Juda a tout le pays en sa main.

Le terme de Perizzite est assez obscur et il existe plusieurs hypothèses[596]. Selon J.M. Sasson, il semble possible de dire que le nom « Perizzite » désigne à l'origine une population qui n'a plus accès à l'intérieur des murs fortifiés[597]. Pour V. Fritz, repris par W. Gross, cela signifie qu'il s'agit d'une classe sociale inférieure ayant été expulsée des villes[598]. De cette signification, on aurait dévié vers une identification ethnique.

Toutefois, sa mention en Juges 1,4-5 ne s'éclaircit pas par l'identification d'une population socialement défavorisée ou ethnique. On remarque que la mention du Perizzite n'est jamais faite seule, lorsqu'elle n'apparaît pas dans une liste de peuples, elle est toujours associée aux Cananéens[599]. On peut se demander s'il n'y a pas une nécessité à associer le nom "Perizzite" à

promesse). Il ne s'agit pas vraiment de partager l'autorité sur le pays, mais plutôt de faire bénéficier à Siméon de l'autorité de Juda.

594. Si l'on accepte que la parole de Yhwh concernant « le pays » (Juges 1,2) réponde correctement à la question des fils d'Israël à propos du « Cananéen » (Juges 1,1), alors les Cananéens de Juges 1,2 sont ceux qui habitent le pays. On dit aussi couramment que le terme «Cananéen» désigne toutes les populations non israélites vivant en Palestine, cf. « Cananéen » in *Dictionnaire encyclopédique de la Bible*, 3e éd. revue et augmentée, Turnhout, Brepols, 2002, p. 233 ; « Canaan » in *Christianisme: Dictionnaire des temps, des lieux et des figures*, Paris, Éditions du Seuil, 2010, p. 99-100.

595. C'est une hypothèse évoquée notamment par É. Lipiński : « l'énumération relève d'un procédé artificiel destiné peut-être à grossir la gloire des conquérants », cf. « Cananéen » in *Dictionnaire encyclopédique de la Bible*, p. 233.

596. Il est probable que le nom Perizzite vienne de la racine פרז et désigne des populations n'ayant pas d'habitations fortifiées, cf. Jack M. SASSON, *Judges 1 - 12*, p. 129.

597. Cf. *ibid ;* Robert G. BOLING, *Judges*, p. 54.

598. Cf. Volkmar FRITZ, *Das Buch Josua*, p. 50 ; Walter GROß, *Richter*, p. 122.

599. Cf. Volkmar FRITZ, *Das Buch Josua*, p. 50.

d'autres noms de peuples et en particulier aux Cananéens.

Il est possible que Perizzite ait conservé la signification de peuple vivant dans les campagnes autour des villes (en dehors des murailles). Si le Perizzite désigne la population en dehors des villes, c'est-à-dire dans les campagnes qui environnent la ville, alors l'ensemble : Cananéen et Perizzite pourrait signifier l'ensemble des populations de la ville et de sa campagne[600]. Le Perizzite désignerait les populations de la campagne qui était tributaires des habitants de la ville pour leur défense[601]. On aurait alors en Juges 1,4 une description de l'organisation sociale : le Cananéen habitant la ville fortifiée et le Perizzite habitant la campagne en bas des murs[602].

Comme nous l'avons vu avec la lecture de la composante de l'action interactive, il y a un zoom opéré sur les protagonistes (des fils d'Israël à Juda, puis sur Juda-Siméon)[603]. Il est possible qu'un phénomène semblable ait lieu du côté des antagonistes avec la volonté de préciser que l'ennemi n'est pas seulement celui qui est dans la ville, mais aussi celui qui est dans la campagne alentour[604].

II.4.E. Juges 1,4b-6 : La bataille de Bézèq et la royauté de Saül

La bataille de Bézèq constitue le premier acte militaire en Juges 1. Momentanément, nous mettons de côté le discours d'Adonï-Bézèq de Juges 1,7. Il n'est plus sur le même niveau de la communication (discours direct) et il propose une conclusion à la bataille. Nous nous contenterons dans un premier temps de commenter le récit de la bataille de Bézèq. Il nous semble que nous avons deux enjeux. Le premier relève de la compréhension du déroulement diégétique de la bataille et le second renvoie à la structuration globale du chapitre, tel qu'il a été évoqué (cf. « Tableau 6 : Proposition de structure de Juges 1 », p. 59 et « II.4.B.3.a). Annonce de עָלָה ("monter") et structuration de Juges 1 », p. 128-132).

II.4.E.1. Modèle des récits de bataille

Selon B.G. Webb, la bataille de Bézèq se structure sur un modèle ancien et bien établi par D.M. Gunn, que l'on retrouve en particulier dans les livres de Samuel[605]. Il identifie :

600. Cf. Jack M. SASSON, *Judges 1 - 12*, p. 129.

601. On remarque que la notion de ville et de sa campagne est aussi présente en Juges 1,18 (וְאֶת־גְּבוּלָהּ) et 1,27 (וְאֶת־בְּנֹתֶיהָ).

602. Cf. notre étude sur la ville et la campagne, « III.4.A.2.. Le concept de la ville », p. 204-206.

603. Cf. « II.3.A.5.a). Du panorama à la macrophotographie », p. 74-76.

604. Sur la conception de la ville comme ayant une campagne qui l'environne, cf. « III.4.A.2.. Le concept de la ville », p. 204-206.

605. Pour cette sous-partie, cf. Barry G. WEBB, *The Book of Judges* (2012), p. 98. Pour le modèle, il s'agit de celui identifié par David M. GUNN, *The Story of King David: Genre and Interpretation*, 1re impr. 1978, Sheffield, JSOT Press, 1989, p. 51-52. On le retrouve notamment dans 1 Samuel 4,10 ; 4,17 ; 2 Samuel 2,17 ; 18,6-7. Selon D.M. Gunn, il s'agit d'un genre connu qui est volontairement appliqué par les rédacteurs, mais il ne signifie pas nécessairement un rapport de dépendance entre eux, cf. *ibid.*, p. 56-57. Par cette hypothèse, nous prenons nos distances avec

1) Une courte déclaration de l'engagement dans la bataille (Juges 1,4aα qui fait référence à la montée de Juda en Juges 1,2).

2) Un bref résultat de progression ou défaite (déjà contenu en Juges 1,2 avec le pays qui est dans sa main, ce qui est rappelé en Juges 1,4aβ).

3) Les pertes (généralement importantes) des vaincus (Juges 1,4b).

4) Un récit de la mort d'un ou plusieurs personnages importants (Juges 1,5-7).

Ce schéma n'est pas appliqué de manière littérale (cf. Juges 1,2). D'abord, cela permet de mettre en exergue ce que nous avions déjà observé dans l'organisation de l'action temporelle. L'oracle de Juges 1,2 annonce déjà une victoire qu'il ne reste plus qu'à accomplir[606]. Ensuite, le récit de la mort d'Adonï-Bézèq (Juges 1,5-7) est plus développé que dans les exemples des livres de Samuel. Ainsi, le discours d'Adonï-Bézèq doit être considéré comme ayant de l'ampleur.

À partir de ce schéma, nous ajoutons une autre observation. Du point de vue de la chronologie, si Juges 1,4bβ est un résultat (« dix mille hommes »[607]), cela implique une simultanéité de Juges 1,4 et 1,5. Juda « monte » dans un mouvement vers Bézèq qui est concomitant au fait de trouver Adonï-Bézèq à Bézèq (en Juges 1,4a et Juges 1,5a). Puis, ils frappèrent à Bézèq le Cananéen et le Perizzite (Juges 1,4bα et 1,5b).

On observe ainsi l'enchaînement des évènements narrés : en Juges 1,4 Juda et Siméon montent à la guerre. Yhwh leur livre le Cananéen et le Perizzite à Bézèq où on indique un nombre élevé d'hommes vaincus. Puis, en Juges 1,5 le narrateur raconte la mort d'un personnage important, Adonï-Bézèq (Juges 1,5-7). Plus exactement, c'est le fait de trouver Adonï-Bézèq qui amène la coalition de Juda et Siméon à battre le Cananéen et le Perizzite (Juges 1,5) et à mettre en fuite Adonï-Bézèq (Juges 1,6). On constate à la lecture des évènements que le seigneur de Bézèq est représenté comme défendu par les Cananéens et les Perizzites que Yhwh a mis dans la main de Juda. Autrement dit, on peut comprendre qu'Adonï-Bézèq est le chef des Cananéens et des Perizzites.

Nous observons l'importance d'Adonï-Bézèq par le fait que le trouver à Bézèq est un évènement précisé par la narration (Juges 1,5a : « Et ils trouvèrent Adonï-Bézèq à Bézèq »). Sa présence n'était pas une évidence puisque c'est une information que le narrateur doit préciser. Ainsi, la narration

l'identification du récit Adonï-Sédeq (Josué 10,1-27) avec celui d'Adonï-Bézèq (Juges 1,4-7), par exemple Matthias Ederer, *Ende und Anfang*, p. 315-321. En effet, l'existence d'un genre codifié du récit de bataille explique plus facilement le rapprochement entre Josué 10,1-27 et Juges 1,4-7 qu'une dépendance entre les deux récits. En outre, il y a de nombreuses différences entre les deux récits, cf. *ibid.*, p. 318-320.

606. Cf. notre lecture « II.3.C.2.. Observations de l'orientation temporelle (C1) », p. 91-92.

607. Ce résultat ne doit pas être considéré comme une quantité comptable, mais comme l'expression d'un excellent résultat. C'est là un élément tout à fait typique, cf. Barry G. Webb, *The Book of Judges* (2012), p. 98.

induit que Bézèq est le centre d'un territoire assez vaste pour qu'Adonï-Bézèq ne réside pas toujours dans sa capitale. C'est donc un seigneur important. De plus, la narration le présente comme étant défendu par l'ensemble des Cananéens et des Perizzites. Il ne s'agit pas de dire que tous les hommes qui constituent ces populations le défendent, mais que ce sont bien ces groupes qui se battent pour lui et pas seulement les habitants de Bézèq.

II.4.E.2. Bataille de Bézèq et cadre

Nous avons vu que le nom de « Bézèq » est le fil conducteur de la première bataille jusqu'à Jérusalem. Pourtant, en dehors de Juda 1,1-7, le nom de ce lieu n'est présent qu'une seule fois dans l'Ancien Testament, en 1 Samuel 11,8. Il s'agit du lieu de rassemblement pour passer en revue les troupes. On y compte les fils d'Israël et les hommes de Juda pour faire la guerre sous les ordres de Saül. Ce décompte des troupes à Bézèq est la dernière étape avant l'accession au trône du premier roi, Saül. De plus, Saül y est décrit comme un sauveur d'Israël à la manière des Juges du livre du même nom[608]. Ainsi, c'est le dernier acte militaire qui met fin à la période où il n'y avait pas de rois, c'est la fin de la période des Juges.

On remarque encore que dans ce passage, le message d'appel au rassemblement en 1 Samuel 11,7 est donné à tout le « territoire d'Israël » (בְּכָל־גְּבוּל יִשְׂרָאֵל), tandis que le comptage des troupes (1 Samuel 11,8) distingue entre les fils d'Israël (בְּנֵי יִשְׂרָאֵל) et les hommes[609] de Juda (וְאִישׁ יְהוּדָה)[610]. De plus, des indices montrent que le récit de 1 Samuel 11 est loin de l'idéologie projudéenne de Juges 1. Le commandant de cette armée est Saül qui vient de Benjamin et il est probable qu'il s'agisse d'une tradition issue de Galaad[611]. Par conséquent, il est étonnant que les hommes de Juda soient présents sur un territoire du royaume du Nord, sous les ordres de Saül et dans une bataille qui permettra à Saül d'être couronné roi.

---

608. Il y a des similitudes entre ce récit et les « cycles » des Juges du Livre des Juges. Dieu suscite un sauveur qui reçoit la רוּחַ d'Élohim (1 S 11,6), puis va faire la guerre, délivre Israël et suit une période de paix (dans le cas de Saül, il devient roi), cf. par exemple Frank Moore Cross, *Canaanite Myth and Hebrew Epic: Essays in the History of the Religion of Israel*, 9e impr. éd. de 1973, Cambridge, Harvard University Press, 1997, p. 219-221 ; André Caquot et Philippe de Robert, *Les livres de Samuel*, Genève, Labor et Fides, 1994, p. 140-144 ; Jacques Cazeaux, *Saül, David, Salomon : La Royauté et le destin d'Israël*, Paris, Éditions du Cerf, 2003, p. 74-77. Sur la רוּחַ, cf. Nicolas Brulin, « Le souffle des juges ».

609. Nous traduirons אִישׁ par un pluriel dans l'expression אִישׁ יְהוּדָה (cf. 1 Samuel 11,8) que l'on comprend comme un collectif.

610. Cette distinction fait dire à R. Müller que 1 Samuel 11 présuppose l'existence de deux royaumes, cf. Reinhard Müller, « Saul, the Charismatic King: Concepts of Political Leadership in 1Sam 11 », *in* Katharina Pyschny et Sarah Schulz (dirs.), *Debating Authority: Concepts of Leadership in the Pentateuch and the Former Prophets*, Berlin, Boston, Walter de Gruyter, 2018, p. 264.

611. Cf. Klaus Dietrich Schunck, *Benjamin : Untersuchungen zur Entstehung und Geschichte eines israelitischen Stammes*, Berlin, Töpelmann, 1963, p. 107.

De plus, en Juges 19 se trouve un récit qui montre des liens avec 1 Samuel 11[612]. Selon S. Schulz, il y a une ressemblance thématique et terminologique entre Juges 19,29 et 1 Samuel 11,7 qui implique une dépendance littéraire[613]. Il y a une antériorité du récit de 1 Samuel 11 sur Juges 19 puisque ce dernier se comprend comme un dénigrement de 1 Samuel 11. Il y a une volonté rédactionnelle de discréditer Saül et son accession au trône qui avait auparavant une connotation positive. Nous retrouvons cette intention avec le choix d'une bataille à Bézèq en Juges 1.

Pour résumer, nous pouvons dire que Juges 1,4-7 est le récit d'une bataille majeure se déroulant à Bézèq (ou non loin)[614], à laquelle Juda a participé et dont la présence avait suffisamment marqué les esprits pour qu'elle soit expressément mentionnée[615]. De plus, cette bataille marque en 1 Samuel 11 la fin de la période où il n'y avait pas de roi en Israël (cf. Juges 21,25) puisque ensuite Saül devient roi (cf. 1 Samuel 11,14-15).

II.4.E.3. Emplacement de Bézèq et freins de l'interprétation

Cette manière d'encadrer narrativement la période des Juges est un argument pour établir une dépendance littéraire de l'anecdote de la bataille de Juda et Siméon à Bézèq en Juges 1,4-7 envers la bataille de Saül à Bézèq en 1 Samuel 11. Mais si le lecteur cherche à lire en Juges 1,4-7 le récit de la conquête du lot de Juda, alors il devient difficile de comprendre ce lien. En effet, une localisation de Bézèq au milieu du territoire de Manassé à une trentaine de kilomètres au nord de Jérusalem[616] devient incompréhensible. En revanche, cette position s'explique facilement avec notre proposition de structure du chapitre[617]. La bataille de Bézèq (Juges 1,4-7) correspond au commencement de la guerre contre le Cananéen (Juges 1,1) qui est l'accomplissement de l'oracle de Yhwh qui donne à Juda le pays (cf. Juges 1,2 et 4).

Nous commencerons par discuter de cette possible tension entre la structure du chapitre et la localisation de Bézèq ; puis du parcours entre Bézèq et Jérusalem effectué par le sujet de la forme verbale וַיְבִיאֻהוּ (Juges 1,7) ; et enfin, de l'identification qui a été faite d'Adonï-Bézèq avec Adonï-Sédeq.

612. Cf. « I.3.B.2.. Parties annexes (Juges 17 - 21) », p. 40-41.

613. Sur la dépendance de Juges 19 envers 1 Samuel 11,1-11, Cf. Sarah SCHULZ, *Die Anhänge zum Richterbuch*, p. 44-45.

614. L'identification de Bézèq avec *Hirbet Ibzig* en 1 Samuel 11,8 pose des questions sur la possibilité d'un rassemblement de troupes sur le site même, cf. Jack M. SASSON, *Judges 1 - 12*, p. 130.

615. Dans l'expression « hommes de Juda » en 1 Samuel 11, Juda désigne un espace territorial duquel provient les hommes, tandis que dans « fils de Juda » en Juges 1, Juda est l'ancêtre de référence qui structure le groupe. Par l'expression « fils de Juda », Juges 1 suppose l'existence d'une organisation en groupe, alors que 1 Samuel 11 envisage les « hommes de Juda » uniquement comme une appartenance géographique. Ainsi, l'expression « homme de Juda » laisse libre l'idée de hiérarchie et favorise la possibilité du commandement par Saül.

616. Cf. Jack M. SASSON, *Judges 1 - 12*, p. 130.

617. Cf. « I.4.C.2.. Propositions de structures », p. 53-60 ; « II.4.B.3.. Structure et stratégie militaire annoncées par Juges 1,1-2 », p. 127-138.

a) Bataille de Bézèq et structure du chapitre

Nous avons exposé les compréhensions de la structure du chapitre dans l'histoire de la recherche (cf. « I.4.C.2.. Propositions de structures », p. 53- 61). On a pu voir, par exemple, que M. Ederer voit en Juges 1,4-8 une action continue qui fait suite à Juges 1,3. Pour lui, Juges 1,4-8 est une première étape de la conquête de Juda pour son territoire et Juges 1,9-18 est la deuxième étape, la campagne de la descente[618].

Selon cette compréhension, il y a une contradiction à localiser une bataille de Juda dans le nord après le mont Garizim, alors que Juda se rend dans son territoire au sud de Jérusalem[619]. Mais, nous pouvons observer que la bataille de Jérusalem en Juges 1,8 est réalisée par les fils de Juda et non plus par la coalition de Juda et Siméon qui opérait lors de la bataille de Bézèq (Juges 1,4-7). Il y a donc une rupture là où M. Ederer envisage une continuité. Il y a une discontinuité entre le mouvement de Juda qui monte avec Siméon contre le Cananéen et le Perizzite (cf. Juges 1,4) en réponse à la mission donnée par Yhwh (Juges 1,2) de commencer la guerre contre le Cananéen (Juges 1,1) et le fait que les fils de Juda descendent dans leur lot au sud de Jérusalem comme annoncé par Juges 1,3.

La localisation en territoire de Manassé entre en contradiction avec le texte des Juges seulement si la bataille de Bézèq doit appartenir à une conquête du territoire de Juda. Or, en Juges 1,1, il est écrit « Qui doit monter pour nous vers le Cananéen au commencement pour faire la guerre contre lui ? ». Le lecteur attend donc un commencement de la guerre qui sera fait pour l'ensemble des fils d'Israël (« pour nous » לָ֑נוּ). La première campagne de Juda est limitée à la bataille de Bézèq et se fait pour l'ensemble des Fils d'Israël. En Juges 1,2, Juda est celui qui est choisi par Yhwh et qui a le pays dans sa main. Il est donc celui par qui les fils d'Israël ont accès au pays et aux lots qu'ils ont tirés au sort en Josué 14 - 19. Et c'est ce que les fils de Juda font ensuite lorsqu'ils se rendent à Jérusalem (Juges 1,8), puis descendent (יָרַד) en Juges 1,9[620].

Ainsi, Juda commence par une bataille qui concerne toutes les tribus d'Israël. Yhwh a donné à Juda l'autorité sur le pays entier en Juges 1,2. Juges 1,4-7 réalise le don de Yhwh à Juda en lui permettant de gagner contre les Cananéens et les Perizzites (cf. Juges 1,4)[621]. Cette première bataille est décisive pour l'ensemble du pays puisque par la victoire de Juda, les fils d'Israël peuvent entrer en possession de leur lot. C'est ce que le lecteur pourra lire en Juges 1,8-21 pour les fils de Juda et en Juges 1,22-36 pour la maison de Joseph et les tribus au nord de Jérusalem.

618. Cf. Matthias Ederer, *Ende und Anfang*, p. 21.

619. Cf. « Carte 1 : Déplacements de la descente au sud en Juges 1,8-15 », p. 208 et Erasmus Gaß, *Die Ortsnamen des Richterbuchs*, p. 678.

620. Cf. « II.4.B.3.. Structure et stratégie militaire annoncées par Juges 1,1-2 », p. 127-138.

621. Sur l'interprétation de l'association des Cananéens et des Perizzites, cf. « II.4.D.2.. Cananéen et Perizzite », p. 152-153.

b) Qui amène Adonï-Bézèq à Jérusalem ? (Juges 1,7)

En Juges 1,7, le trajet depuis le lieu de la capture d'Adonï-Bézèq par Juda et Siméon (Juges 1,6) jusqu'à Jérusalem est narré avec « ils amenèrent » (וַיְבִיאֻהוּ). Par là, le texte indique qu'il y a une distance entre le lieu de la capture d'Adonï-Bézèq et Jérusalem et que le seigneur mutilé ne se déplace pas seul. Toutefois, la troisième personne du pluriel dans « ils amenèrent » (וַיְבִיאֻהוּ) n'est pas définie par le contexte[622]. Nous avons choisi dans notre traduction de le rendre par « on »[623] puisque l'imprécision du texte hébraïque montre que ce sujet n'est pas une information importante pour le discours. Ce que le récit indique indirectement par cette mention est que Jérusalem est une ville importante où un grand souverain vaincu peut trouver refuge et qu'elle est encore cananéenne. Par ces deux aspects, le lecteur est préparé à la bataille de Juges 1,8. L'objectif littéraire de la mention du déplacement d'Adonï-Bézèq à Jérusalem est la transition narrative entre Juges 1,1-7 et Juges 1,8-15[624]. Cependant, faire un travail interprétatif pour définir qui a pu amener Adonï-Bézèq à Jérusalem (Juges 1,7b) reste intéressant pour éclairer le contexte militaire supposé dans le monde du récit.

La seule indication textuelle explicite est la troisième personne du pluriel du verbe בּוֹא (*hiphil*). Ils amènent Adonï-Bézèq vaincu jusqu'à Jérusalem. Or, il n'y a que deux sujets pluriels précédemment cités dans la bataille de Bézèq : un pluriel qui peut renvoyer à Juda et Siméon ou aux fils d'Israël et la « cour » d'Adonï-Bézèq formée par les soixante-dix rois vaincus. Toutefois, il est dit de ces rois qu'ils ne peuvent pas marcher.

Parfois, les chercheurs se basent sur le fait qu'Adonï-Bézèq aurait profité d'une mort paisible à Jérusalem. C'est ce qui fait dire à W. Gross que les Judéens n'ont pas pu amener Adonï-Bézèq à Jérusalem[625]. Or, le verbe « mourir » en Juges 1,7 n'est pas plus accompagné d'appréciations positives que négatives et le texte n'indique pas les conditions de la mort d'Adonï-Bézèq. Le lecteur n'a pas d'indice pour savoir si cette mort a été paisible.

En revanche, on peut trouver un indice avec la dernière proposition de Juges 1,7b qui insiste sur l'orientation spatiale en précisant qu'Adonï-Bézèq mourut « là-bas »[626]. La narration désigne un lieu qu'elle montre sans s'y déplacer. Jérusalem est plus loin que le lieu d'où le narrateur est positionné dans le récit. C'est un indice fort pour comprendre que les protagonistes (Juda et Siméon) n'ont pas accompagné eux-mêmes les captifs jusqu'à Jérusalem.

---

622. Par exemple, A. Soggin pense qu'originairement c'est la cour d'Adonï-Bézèq qui l'a amené à Jérusalem, mais que pour le rédacteur de Juges 1 il s'agit de Juda, cf. J. Alberto Soggin, *Le livre des Juges*, p. 26.

623. Cf. « II.1.A. Annotations de traduction et de l'application des couleurs », p. 64, l'annotation « n ».

624. Cf. Walter Groß, *Richter*, p. 124.

625. Cf. *ibid.*, p. 108 et 124.

626. Sur notre interprétation de « là-bas/là » (שָׁם), cf. l'annotation « o » p.64 et « II.3.B.5.c). Au-dessus des rois, la fin de la bataille », p. 88-89.

Par ailleurs, libérer des prisonniers mutilés est une pratique attestée par les Assyriens pour inspirer la peur[627]. Il n'y a pas d'indices en ce sens chez les Israélites, mais la libération reste une piste possible pour l'interprétation du pluriel en Juges 1,7b. Le narrateur peut sous-entendre qu'on a remis Adonï-Bézèq, rendu inoffensif par les mutilations, à d'autres Cananéens qui l'amènent à Jérusalem. On peut aussi supposer que le fait de s'occuper des personnes invalides était un handicap qu'il vaut mieux laisser à la partie adverse plutôt que de le faire soi-même[628].

Remarquons surtout que le récit est recentré sur Jérusalem, et que Juda et Siméon sont laissés dans la campagne en Juges 1,7b. En Juges 1,8, ce n'est plus Juda et Siméon qui agissent, mais l'ensemble des fils de Juda, c'est-à-dire un groupe plus large qui comprend Juda et Siméon[629]. Ainsi, le récit est elliptique dans le sens où l'on ne précise pas comment se sont rejoints ces groupes. Toutefois, on peut en voir un indice en Juges 1,16 où l'on récapitule le trajet des fils de Juda avec les fils de Qéni. Ils partent de la ville des Palmiers et non de Bézèq. En identifiant le point de départ de la montée (Juges 1,4) à Guilgal (non loin de Jéricho, la ville des Palmiers), on peut supposer que Juda et Siméon sont revenu au point de départ pour rejoindre l'ensemble des fils d'Israël et les fils de Juda en particulier[630]. Une fois le pays libéré de la puissance militaire que représente Adonï-Bézèq, Juda a accompli l'oracle de Yhwh. Les fils de Juda, comme l'ensemble des fils d'Israël, peuvent alors poursuivre la guerre contre le Cananéen et prendre possession de leurs lots.

c) Adonï-Bézèq et Adonï-Sédeq

Le nom d'Adonï-Bézèq est souvent considéré comme une déformation d'Adonï-Sédeq qui est roi de Jérusalem en Josué 10,11[631]. Comme l'indique la BHQ[632], cela ne repose sur aucune tradition textuelle. Cette hypothèse démontre surtout la volonté d'établir une proximité entre Bézèq et Jérusalem.

J.M. Sasson regroupe les hypothèses en trois points : 1) Le nom de Bézèq serait tiré du nom du personnage[633]. 2) Le nom d'Adonï-Bézèq ne serait pas un lieu et pourrait venir d'une divinité (mais bien qu'il y ait des exemples de noms forgés avec celui d'une divinité, on ne connaît aucune divinité

627. Sur la libération de prisonniers comme tactique militaire, cf. Jack M. SASSON, *Judges 1 - 12*, p. 130.

628. C'est peut-être en ce sens qu'il faut comprendre 2 Samuel 5,6, cf. « II.4.F.2.a). Excursus : "Les aveugles et les boiteux" (2 Samuel 5,6-8) », p. 171.

629. Cf. « Tableau 8 : Association des groupes au sud de Jérusalem », p. 150.

630. Sur l'identification du point de départ et l'identification de la ville des Palmiers, cf. « II.4.B.1.b). Un début de récit au sanctuaire ? », p. 122-125.

631. Cf. par exemple A. Soggin qui considère que la leçon « Bézèq » est originale, bien qu'il suppose une confusion avec Sédeq de Josué 10,11. J. Alberto SOGGIN, *Le livre des Juges*, p. 25 ; cf. aussi Barnabas LINDARS, *Judges 1 - 5*, p. 15-16.

632. Cf. *Judges, BHQ*, p. 41*.

633. Par exemple Robert G. BOLING, *Judges*, p. 55 ; J. Alberto SOGGIN, *Le livre des Juges*, p. 25. On peut aussi mentionner A. Soggin qui émet l'hypothèse que le nom soit basé sur un jeu de mots dépréciatif, cf. *ibid.*, p. 25. W. Gross comprend Adonï-Bézèq comme un titre honorifique, mais suppose qu'il réside dans un autre lieu que Bézèq, cf. Walter GROß, *Richter*, p. 121.

du nom de Bézèq). 3) La bataille de Juges 1,4-7 serait reprise de celle de Josué 10 qui est menée contre Adonï-Sédeq, roi de Jérusalem[634].

J.M. Sasson rejette ces hypothèses[635], parce que 1) il existe également des noms propres formés à partir de nom de lieu. 2) Ce n'est pas un nom de divinité qu'il faut chercher, mais une forme verbale associée à une divinité, ce que l'on ne retrouve pas avec בזק. Et enfin, 3) la ressemblance entre Josué 10 et Juges 1,4-7 n'est pas suffisamment probante et se réduit à une victoire d'Israël et la poursuite d'un personnage[636].

Nous pouvons ajouter qu'Adonï-Sédeq est roi de Jérusalem et qu'il faudrait expliquer non seulement qu'il y a une confusion entre Sédeq (צדק) en Bézèq (בזק), mais aussi comment il aurait été possible d'associer Bézèq à Jérusalem[637]. Or, le récit mentionne explicitement un déplacement entre les deux villes ce qui montre que pour la narration, il y a une distance entre les deux[638]. Juges 1,4-7 présente un mouvement qui va de Bézèq, où Juda trouve Adonï-Bézèq, à Jérusalem, où il trouve la mort. Ce mouvement est parfois compris comme la possibilité que les deux localités soient proches. Pourtant, il n'y a aucun élément textuel qui permette de faire une supposition de distance entre les deux villes. Comme le note aussi A. Soggin[639], en Juges 1,6a et 7b, Bézèq est clairement distingué de la ville de Jérusalem avec la nécessité de se déplacer pour se rendre de l'un à l'autre[640], même s'il n'y a aucune précision sur la durée de voyage entre les deux.

Il est aussi possible de spéculer sur l'existence d'un lieu de résidence secondaire du monarque de Jérusalem. Mais, si l'objectif de Juges 1,4-8 est la défaite militaire de Jérusalem et de son roi, pourquoi donner dans le détail un combat dans un lieu secondaire (Juges 1,4-7), puis se contenter d'un verset sur le niveau narratif (C1) pour la bataille à Jérusalem (Juges 1,8) ? En outre, les deux

634. « That the story was calqued on an account in Josh 10, where the Israelites defeated an Adoni-zedeq (Adoni-bezeq in Vaticanus Greek! 20), king of Jerusalem, so explaining why Judah's victim was taken to die in Jerusalem. Yet no textual witness gives any reading that differs from the Hebrew, except for Josephus, who has a metathesized second element, Adonizebekos », Jack M. Sasson, *Judges 1 - 12*, p. 130. On comprend qu'il n'y a pas beaucoup d'arguments pour développer cette identification en dehors d'une ressemblance des récits de Josué 10 et de Juges 1,4-7. Or, cette ressemblance peut être due au genre du récit de bataille identifié par D.M. Gunn, cf. note 605, p. 153.

635. Cf. *ibid.*, p. 131.

636. Cf. note 605, p. 153. – L'existence d'un genre littéraire pour les récits des batailles peut expliquer les rares points de ressemblance entre Josué 10 et Juges 1,4-7, cf. « II.4.E.1.. Modèle des récits de bataille », p. 153-155.

637. Pour une argumentation sur la localisation de Bézèq de Juges 1 sur une colline de Jérusalem par l'intermédiaire d'un personnage Adonï-Sédeq supposé être Adonï-Bézèq, cf. Walter Groß, *Richter*, p. 125. Sur une identification séparée d'Adonï-Bézèq et Adonï-Sédeq, cf. Hans Wilhelm Hertzberg, « Adonibeseq », *op. cit.*

638. Pour un exemple de compréhension d'une proximité entre Jérusalem et Bézèq, cf. Uwe Becker, *Richterzeit und Königtum*, p. 38.

639. Cf. J. Alberto Soggin, *Le livre des Juges*, p. 25.

640. Juges 1,6a : « Et Adonï-Bézèq s'enfuit et ils le poursuivirent » (וַיָּנָס אֲדֹנִי בֶזֶק וַיִּרְדְּפוּ אַחֲרָיו) et Juges 1,7b « Et on l'amena à Jérusalem » (וַיְבִיאֻהוּ יְרוּשָׁלִַם).

combats ne sont pas menés par le même sujet[641].

Il est possible que la bataille de Bézèq relève d'une tradition dont nous n'avons plus le contexte[642]. Le rédacteur de Juges 1 a choisi cette tradition pour raconter la première bataille du Livre des Juges. S'il a utilisé la tradition d'une bataille à Bézèq, c'est moins parce qu'il en avait le souvenir, mais plutôt parce que le rédacteur a vu du sens de le rapporter à cet endroit du récit[643]. Il n'y a aucune raison textuelle de maintenir l'identification d'Adonï-Sédeq et Adonï-Bézèq, pas plus que d'identifier Jérusalem et Bézèq. Le texte ne l'impose pas et cela complexifie la compréhension du passage. Les deux villes sont bien distinctes dans le récit et on ne précise pas la durée de voyage entre les deux. Elles peuvent être proches l'une de l'autre ou éloignées[644], mais elles ne coïncident pas. De plus, il existe une localité appelée Bézèq en 1 Samuel 11 et l'identification du récit de Juges 1,4-7 avec une tradition identifiable en 1 Samuel 11 permet d'expliquer son utilisation en ouverture du Livre des Juges. La bataille de 1 Samuel 11, est la dernière de la période des Juges, puisque Saül sera ensuite couronné roi. Cela a pu constituer un symbole fort aux yeux du rédacteur. 1 Samuel 11,8 mentionne la présence des hommes de Juda (אִישׁ יְהוּדָה). Cette précision a pu constituer un point d'appui pour le rédacteur de Juges 1 afin d'en faire une bataille judéenne. De notre point de vue, sa situation au nord dans le territoire de Manassé, sur le site de *Hirbet Ibzig*[645],

641. Il y a un changement de protagonistes entre Juda et Siméon en Juges 1,4-7 et les fils d'Israël en 1,8, qui sépare narrativement les deux scènes de batailles. De plus, comme le mentionne M. Ederer : « [la bataille de Bézèq] apparaît plutôt comme "condition préalable concrète", puisque l'action contre Adonï-Bézèq ouvre quasiment le chemin vers Jérusalem » (traduction personnelle), Matthias Ederer, *Ende und Anfang*, p. 315.

642. Il est difficile de définir si c'est le rédacteur de l'époque perse ou les lecteurs modernes qui ne comprennent plus la référence à Bézèq. Toutefois, il est peu probable qu'un rédacteur choisisse une tradition qui ne pouvait pas avoir de signification. Au contraire, il a dû choisir un symbole que son lectorat pouvait reconnaître et comprendre.

643. Pour W. Gross, la solution est d'étudier la tradition rapportée en Juges 1,4-7 qui est non judéenne et a été remaniée et placée dans le contexte d'une conquête judéenne de Jérusalem, cf. Walter Groß, *Richter*, p. 108 et 121. Nous pouvons adhérer à son constat. Néanmoins, s'il y a bien eu changement de contexte de la tradition sur la bataille de Bézèq, il s'agit de la conquête du pays et non de la seule ville de Jérusalem. La proximité avec la conquête de Jérusalem en Juges 1,8 crée une confusion chez le lecteur moderne qui n'est pas de la volonté rédactionnelle. Selon notre lecture, la bataille de Bézèq est le commencement de la guerre menée par Juda et qui donne l'accès au pays à l'ensemble des fils d'Israël. C'est ensuite qu'il peut y avoir une bataille à Jérusalem. Les deux batailles sont séparées (changement dans l'interaction : Juda/fils de Juda et orientation spatiale : « là-bas » שָׁם en Juges 1,7b), il ne doit pas y avoir confusion.

644. Ainsi nous allons contre l'idée que la mort d'Adonï-Bézèq à Jérusalem implique une distance courte avec Jérusalem, cf. Jack M. Sasson, *Judges 1 - 12*, p. 130. Toutefois, l'argument qui voudrait que ce soit Bézèq qui se réfugie lui-même à Jérusalem n'est pas entièrement satisfaisant. Il est possible qu'il se soit dirigé vers Jérusalem (le texte ne le précise pas), mais l'arrivée à Jérusalem se fait après sa capture et indique surtout qu'il y avait là une cité cananéenne qui se sentait le devoir de prendre en charge le souverain mutilé, cf. « II.4.E.3.b). Qui amène Adonï-Bézèq à Jérusalem ? (Juges 1,7) », p. 158-159.

645. A. Soggin affirme que la localité de Bézèq de 1 Samuel 11,8 est identifiable. Toutefois, il préfère penser qu'il s'agit d'un autre Bézèq non loin de Jérusalem parce que c'est Juda qui fait l'action, cf. J. Alberto Soggin, *Le livre des Juges*, p. 30-31. Mais il passe sous silence le fait que Juda est aussi présent dans le récit de 1 Samuel 11,8. Selon son hypothèse, Juda est venu du centre pour la conquête et les groupes qui lui sont attachés (Qénites et Siméon) étaient déjà dans le Sud. W. Gross estime qu'il n'y a pas d'autres indices que 1 Samuel 11,8 pour identifier Bézèq et il écarte malgré tout cette identification pour des raisons de difficultés archéologiques. Or, selon sa propre

n'est pas en contradiction avec le texte de Juges 1.

II.4.E.4. Le souvenir d'une bataille

Si le récit fait mention d'une bataille de Bézèq en Juges 1, c'est sans doute parce qu'il en avait connaissance, par 1 Samuel 11,8 ou une source inconnue[646], mais surtout c'est parce que ça avait du sens pour le rédacteur et qu'il a pensé que ça en aurait pour ses lecteurs.

L'hypothèse la plus probable est que, comme le suggère W. Gross, le rédacteur de Juges 1 ait effectivement connaissance d'une bataille aux alentours de la localité de Bézèq contre un ennemi qu'il a pu associer aux « Cananéens » et dont on se souvient encore que Juda a participé à cette bataille. Ainsi, Bézèq n'est pas une petite localité qu'il faudrait rattacher à tout prix à Jérusalem, mais elle est le lieu où Israël et Juda ont combattu ensemble contre un ennemi commun.

Cette idée est renforcée par le fait que la prise de Bézèq en Juges 1 par Juda n'est pas le début de la conquête des territoires du sud, mais bien le début de la conquête de toute la terre donnée par Yhwh. Comme le dit Juges 1,1-2 : « Qui doit monter pour nous vers le Cananéen au commencement pour faire la guerre contre lui ? » Et Yhwh dit : « Juda doit monter. Voici, j'ai donné le pays dans sa main ». Il ne s'agit pas pour Juda d'aller prendre possession de son lot, mais d'accomplir l'oracle en se saisissant de l'autorité donnée par Yhwh sur le pays pour commencer la guerre. C'est la bataille de Bézèq qui permet aux tribus d'aller prendre possession de leurs lots.

Le rédacteur de Juges 1 avait sans doute connaissance du récit de 1 Samuel 11 comme étant la bataille de Saül avant qu'il devienne roi. Dans ce contexte, la reprise d'une tradition sur Bézèq est un moyen de marquer le début de la période du Livre des Juges en faisant un renvoi à sa bataille finale. De plus, cette référence n'est pas un simple marqueur littéraire, c'est également une manière de discréditer la royauté de Saül en précisant que c'est par Juda que la victoire était possible.

De plus, le récit de 1 Samuel 11 a d'autres échos en Juges 20 - 21 , notamment entre les Benjaminites et Yavesh[647]. On pourrait alors voir un lien avec deux points de passage : Juges 1 ; 20 - 21 qui ont été placé pour orienté la lecture de 1 Samuel 11. Ce dernier récit devait être connu comme favorable à la royauté de Saül[648]. Alors, Juges 1 et 20 - 21 préparent une dévalorisation de la

hypothèse, le récit de Juges 1 dans sa forme actuelle daterait de l'époque perse. Si c'est le cas, les témoignages archéologiques du 7e siècle ne sont alors pas déterminants pour comprendre le récit de la capture d'Adonï-Bézèq en Juges 1, cf. Walter Groß, *Richter*, p. 121.

646. Cf. Walter Groß, *Richter*, p. 108-109 et 118.

647. Cf. Kurt Möhlenbrink, « Sauls Ammoniterfeldzug und Samuels Beitrag zum Königtum des Saul », *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft*, vol. 58 n° 1 (1941), p. 57-70 ; Siegfried Mittmann, *Beiträge zur Siedlungs- und Territorialgeschichte des nördlichen Ostjordanlandes*, Wiesbaden, Harrassowitz, 1970, p. 214-217.

648. Sur l'ancienneté de la tradition derrière le récit d'investiture de Saül en 1 Samuel 11,8 et suivant, cf. André Caquot et Philippe de Robert, *Les livres de Samuel*, p. 142-143 ; Jacques Cazeaux, *Saül, David, Salomon*, p. 68.

figure royale de Saül avant la lecture d'un passage favorable. Pour le rédacteur de Juges 1, la capacité du Benjaminite de commander les tribus d'Israël et les hommes de Juda a pu poser problème. Dans le récit de Juges 1,4-7, Juda est victorieux par l'oracle de Yhwh (cf. Juges 1,1-2 et 4) qui a donné le pays à Juda et pas à Benjamin. Ainsi, le lecteur peut comprendre en 1 Samuel 11, que Saül est un grand commandant qui gagne la bataille, mais que c'est la présence des hommes de Juda qui donne la victoire à Saül[649].

a) Idéologie et dépendance de la bataille de Bézèq

Selon un article de R. Müller[650], le récit de 1 Samuel 11,8-15 est composé de trois couches rédactionnelles. Le premier récit archaïque montre Saül comme un petit seigneur guerrier et aurait été écrit pour inspirer les rois et les combattants qui partent en campagne militaire. Cette tradition daterait d'avant la dynastie Omride[651]. Une deuxième couche rédactionnelle fait de Saül un paysan qui parvient à fédérer Israël par son charisme en s'inspirant d'un motif ancien (avec un parallèle dans les lettres de Mari) et il serait destiné à une population paysanne. Cette tradition ne connaîtrait pas encore la chute d'Israël au 8e siècle[652]. Et enfin, nous aurions d'autres ajouts modifiant le récit de manière à ce que ce soit l'Esprit de Dieu (רוּחַ־אֱלֹהִים) qui pousse Saül à sauver le peuple. En ce sens, il s'agit de la même dynamique que celle du Livre des Juges qui relève de l'idéologie antimonarchique. Ces ajouts auraient été faits après la chute du royaume de Juda du 6e siècle[653].

Selon R. Müller, le passage en revue des troupes à Bézèq relève des ajouts ultérieurs, car il implique

649. Il est possible que cette tension entre Juda et Saül, le benjaminite, soit le reflet de la période perse. À cette époque, la reconstruction de Jérusalem et sa volonté de retrouver sa place centrale a pu occasionner des tensions. « I very much doubt that at this time, some 250–300 years after the establishment of the monarchy in Judah, there was still tension between Benjamin and Judah, the two main components of the kingdom. Tension between these two entities was resumed only in the post-exilic period, after the power center was transferred for several generations to the Benjaminite city of Mizpah, and the newly-rebuilt city of Jerusalem made efforts to turn the wheel back and regain its former central position in the province of Yehud. The new tension is indicated in a few biblical compositions (e.g., Jud 1 ; 19–21 ; I Chr 8,29–40 ; 9,33–44 ; II Chr 10), but this is a late development and not relevant to my discussion », cf. Nadav Na'aman, « Saul, Benjamin and the Emergence of ›Biblical Israel‹ (continued, Part 2) », p. 344.

Pour une plus grande compréhension du cadre historique de la période perse, cf. Lester L. Grabbe et Oded Lipschitz (dirs.), *Judah between East and West: The Transition from Persian to Greek Rule (ca. 400-200 BCE): A Conference Held at Tel Aviv University, 17-19 April 2007 Sponsored by the ASG (the Academic Study Group for Israel and the Middle East) and Tel Aviv University*, London/New York, T & T Clark, 2011 ; Oded Lipschits, *Age of Empires: The History and Administration of Judah in the 8th-2nd Centuries BCE in Light of the Storage-jar Stamp Impressions*, University Park/Tel Aviv, Eisenbrauns/Emery and Claire Yass Publications in Archaeology/The Institute of Archaeology Tel Aviv University, 2021 ; Oded Lipschitz et Joseph Blenkinsopp (dirs.), *Judah and The Judeans in The Neo-Babylonian Period*, Winona Lake, Eisenbrauns, 2003.

650. Cf. Reinhard Müller, « Saul, the Charismatic King », *op. cit.*, p. 262-287.

651. Cf. *ibid.*, p. 283-284.

652. Cf. *ibid.*, p. 284.

653. Cf. *ibid.*, p. 285.

l'existence de deux royaumes distincts[654]. Toutefois, il suppose une dépendance de 1 Samuel 11 à Juges 1,4-5. Le nom de Bézèq viendrait de la victoire de Juda en Juges 1,4-5[655]. Bien entendu, il semble très incertain de s'aventurer vers une datation de la bataille de Bézèq en elle-même. Mais Juges 1 est traversé de références situant son contexte d'énonciation à l'époque perse[656], c'est-à-dire après la chute du royaume de Juda. On observe également que l'expression « hommes de Juda » (אִישׁ יְהוּדָה)[657] en 1 Samuel 11,8 diffère de « Juda » (יְהוּדָה) en Juges 1,4 et de « fils de Juda » (בְּנֵי־יְהוּדָה) en 1,8. Ce qui indique qu'il s'agit de contextes de rédaction différents. 1 Samuel 11 ne contient aucun indice d'une idéologie projudéenne, contrairement à Juges 1, ce qui rend difficile une datation de l'expression « hommes de Juda » (אִישׁ יְהוּדָה) en 1 Samuel 11,8 après la période perse dans laquelle la relation entre la Judée et la Samarie était mauvaise. Il nous semble assez probable que le souvenir de la Bataille de Bézèq ait été d'abord transmis dans le récit de Saül, avant l'époque perse, pour se retrouver ensuite dans le premier chapitre du Livre des Juges.

Nous proposons de retenir que la mention des « hommes de Juda » à côté de tribus du Nord doit correspondre à deux groupes non assimilables. Les hommes de Juda ne sont pas envisagés comme appartenant aux fils d'Israël. De plus, les chiffres du passage en revue de 1 Samuel 11,8 indiquent un groupe dix fois plus petit (300 000 contre 30 000)[658]. On peut alors trouver l'importance de la présence de Juda limitée. On peut supposer une obligation historique ou narrative de distinguer la présence des hommes de Juda et pas celle d'autres sous-groupes. Ainsi, le récit nous dit que les hommes de Juda ne font pas partie des fils d'Israël et qu'ils sont un groupe beaucoup plus petit,

654. Cf. *ibid.*, p. 264. Toutefois, il peut y avoir eu une conscience de l'existence de plusieurs entités (les hommes de Juda et les fils d'Israël) déjà du temps des manœuvres d'unification de David, c'est-à-dire avant le royaume uni.

655. De plus, on peut relever que la différence possible de localisation entre les deux récits n'entre pas en considération dans son raisonnement. La localisation de Bézèq en 1 Samuel 11 est plus précise, qu'en Juges 1 qui ne laisse aucun indices sur la distance entre Bézèq et Jérusalem. En se basant sur 1 Samuel 11, les résultats archéologiques permettent de trouver des traces d'occupation d'un lieu correspondant à la description de 1 Samuel 11, à *Hirbet Ibzig*, au 7e siècle, cf. Erasmus Gaß, *Die Ortsnamen des Richterbuchs*, p. 9-10. Les datations convergent vers l'après-chute de Jérusalem. À une époque où on pouvait avoir le souvenir d'un lieu du nom de Bézèq non loin de Yavesh (7e siècle) et où le récit de la bataille pouvait être perçu comme de l'histoire lointaine. La dernière couche rédactionnelle de 1 Samuel 11 pourrait dater effectivement de la fin du 6e siècle et être reprise ensuite durant la période perse de la deuxième moitié du 6e siècle.

656. On a par exemple, une distinction entre les villes conquises et celles où il reste des Cananéens. Les villes conquise correspondent à la Samarie et aux revendications judéennes de l'époque perse, cf. Walter Groß, *Richter*, p. 114-117. Ou encore, Juges 1,21 s'explique par le fait que les fils de Benjamin soient compris comme appartenant aux fils de Juda en Juges 1,8, ce qui s'explique dans la Judée perse, cf. Ernst Axel Knauf, *Richter*, p. 44.

657. L'expression אִישׁ יְהוּדָה, un singulier, en 1 Samuel 11,8 est mise en parallèle avec celle de בְּנֵי־יִשְׂרָאֵל, un pluriel. Cela peut révéler une conception dans laquelle Juda n'est qu'un élément face à une multitude de tribus. L'expression אַנְשֵׁי יְהוּדָה (« les hommes de Juda ») au pluriel ne se retrouve qu'en 2 Samuel 2,4. On retrouve cette formulation en 1 Rois 1,9 où elle ne semble pas désigner un collectif, mais plusieurs hommes qui viennent de Juda et servent le roi ; et en Esdras 10,9 où « les hommes » regroupe Juda et Benjamin, ce qui peut expliquer la présence du pluriel.

658. 1 Samuel 11,8 : בְּנֵי־יִשְׂרָאֵל שְׁלֹשׁ מֵאוֹת אֶלֶף וְאִישׁ יְהוּדָה שְׁלֹשִׁים אָלֶף

mais qu'ils étaient effectivement présents.

Nous avons donc au moins deux particularités de la bataille de Bézèq. La première est que des hommes de Juda ont combattu dans un territoire au Nord. Ils se sont rassemblés avec des tribus du nord (appelés en 1 Samuel 11 : « fils d'Israël) dans une bataille qui a été gagnée. Dès lors, le point commun de ces deux attestations de la bataille de Bézèq est une certaine idée de l'unité des tribus. Pour 1 Samuel 11, cette unité se fait par le charisme de Saül[659] et pour Juges 1, cette unité se fait sous la primauté de Juda. La deuxième particularité de cette bataille est qu'elle se déroule dans un contexte où il n'y a pas de leader encore désigné. En 1 Samuel 11, elle permet d'établir la capacité de Saül à commander, et en Juges 1 elle accomplit l'autorité de Juda sur le pays accordé par Yhwh en Juges 1,2.

b) La royauté de Saül selon Juges 1

Il est difficile de dire si le rédacteur de Juges 1 a pour source 1 Samuel 11 qu'il réécrit selon le genre des récits de batailles[660] ou s'il reprend une autre source inconnue[661]. On constate en revanche, que Juges 1,4-7 fait de cette bataille un récit inaugurant la conquête du pays. Là où en 1 Samuel 11,8-15, il y a des hommes de Juda combattant aux côtés des fils d'Israël, on lit que Juda monte, avec Siméon, au nom des fils d'Israël. Cette prédominance de Juda souligne le discours projudéen du récit.

On peut lire l'utilisation symbolique de la bataille de Bézèq comme une manière de réattribuer le mérite de la victoire de la bataille de Bézèq à Juda. Ou plutôt comme un moyen de désamorcer l'éventuel enthousiasme qu'un lecteur pourrait avoir pour Saül à la lecture de 1 Samuel 11,8-15[662]. La grande victoire de Saül, n'est alors qu'un écho de la vérifiable victoire de Juda accordé par Yhwh (cf. Juges 1,2) lors de la conquête (Juges 1,4-7). Le lecteur pourra même se demander si la victoire de Saül n'est pas due à la présence des hommes de Juda qui ont le pays dans leurs mains (cf. Juges 1,2.4). On retire alors une partie de la légitimité de Saül à régner sur l'ensemble d'Israël, c'est Juda qui a véritablement l'autorité sur l'ensemble du pays. On peut reconnaître dans cette remise en cause de la royauté de Saül, un bénéfice pour son concurrent judéen : David. Dès lors, on renforce la prétention de la dynastie davidique à régner sur l'ensemble du pays.

Comme le dit W. Dietrich, David et Saül représentent deux figures « politico-étniques » majeures

659. Sur l'Esprit que reçoit Saül et sa manière de fédérer autour de lui pour la bataille, cf. par exemple A. Graeme AULD, *I & II Samuel: A Commentary*, Louisville, Westminster John Knox Press, 2011, p. 122.

660. Cf. « II.4.E.1.. Modèle des récits de bataille », p. 153-155.

661. Cf. Walter GROß, *Richter*, p. 118.

662. De la même manière, S. Schulz relie le découpage en morceaux de la concubine en Juges 19 au découpage du bœuf en 1 Samuel 11, comme une manière d'influencer négativement les futurs lecteurs, cf. Sarah SCHULZ, *Die Anhänge zum Richterbuch*, p. 44-47.

dans l'histoire de la royauté, mais aussi dans les représentations qui ont suivi[663]. Dès lors, Juges 1 offre un discours polémique entre deux modèles. La figure légitime est celle de Juda qui a l'autorité sur le pays (Juges 1,2)[664] et qui est capable de créer une cohésion autour de lui pour la répartition des territoires[665]. La deuxième figure est celle de Saül, le benjaminite, qui tient sa capacité à gouverner de sa proximité avec Juda (cf. 1 Samuel 11,8-15 et la présence des hommes de Juda).

c) Excursus : Saül, le Benjaminite de Guivéa (1 Samuel 11)

La bataille de Bézèq en 1 Samuel 11 décrit une grande bataille où Saül, le Benjaminite de Guivéa[666], remporte la victoire et accède au trône. En 1 Samuel 11,1-6, Yavesh en Galaad est attaqué par le roi des Ammonites, Nahash. Les habitants de Yavesh sont menacés d'avoir l'œil droit percé[667] et ils envoient demander de l'aide aux tribus d'Israël. C'est à Guivéa que se rendent les messagers[668] où ils trouvent Saül. Ce dernier réagit en découpant deux bœufs qu'il enverra dans tout le territoire d'Israël et parviendra ainsi à rassembler les tribus pour combattre Nahash.

Le découpage en parties d'un animal en 1 Samuel 11,7 fait sans doute référence à un rituel d'alliance[669]. Juges 19,29 ressemble à 1 Samuel 11,7 et en reprend les codes en rendant la pratique effroyable. En Juges 19,28-30, un Lévite découpe sa concubine judéenne qui a été abusée jusqu'à la mort par des habitants de Guivéa.

Dans le récit de 1 Samuel 11, Yavesh-de-Galaad (יָבֵשׁ גִּלְעָד) est en danger (cf. 1 Samuel 11,1) et Guivéa de Saül (1 Samuel 11,4 : גִּבְעַת שָׁאוּל), suivie par Israël (cf. 1 Samuel 11,7), vont venir au secours de Yavesh. Tandis que, dans le récit de Juges 19, les rôles sont inversés. Les protagonistes

663. « Vielmehr scheinen David und Saül für zwei politisch-ethnische Grössen zu stehen, die für die Geschichte der gesamten Königszeit (und noch darüber hinaus) bestimmend waren. », Walter DIETRICH, *David. Der Herrscher mit der Harfe*, Leipzig, Evangelische Verlagsanstalt, 2006, p. 29.

664. Dans les sources qui nous sont parvenues du Proche-orient ancien (généralement des annales royales), la figure du roi est souvent celle d'un guerrier qui accomplit des actes sanglants au nom de son dieu, cf. Jeffrey J. NIEHAUS, « The Warrior and His God », *op. cit.*, p. 299. Cette idéologie royale est présente dans les récits sur Saül du premier Livre de Samuel, cf. V. Philips LONG, « How Did Saul Become King? Literary Reading and Historical Reconstruction », *in* Alan Ralph MILLARD *et al.* (dirs.), *Faith, Tradition, and History: Old Testament Historiography in Its Near Eastern Context*, Winona Lake, Eisenbrauns, 1994, p. 283-284. Le roi y est « l'agent militaire permanent » (« the standing military agent ») qui doit se soumettre à Samuel qui lui transmet la volonté divine, *ibid.*, p. 283. En Juges 1, cette soumission à Yhwh correspond au fait de laisser Juda monter pour commencer la guerre et vaincre Adonï-Bézèq. C'est Juda qui est le guerrier de Yhwh et a le pays dans sa main.

665. Cf. « Tableau 8 : Association des groupes au sud de Jérusalem », p. 150. Cette cohésion apparaît pleinement lorsqu'on la compare avec les actions non concertées dans le nord sous l'influence de la maison de Joseph.

666. Sur le fait que Saül est considéré comme un Benjaminite habitant Guivéa, cf. 1 Samuel 10,26. Il existe un lien étroit entre Guivéa en Galaad et Yavesh qui est menacé par les Ammonites en 1 Samuel 11,1. Ce lien se retrouve par exemple en 1 Samuel 11,4 et 31,11.

667. Selon 4QSam[a] Nahash aurait déjà crevé l'œil droit des Israélites de la Transjordanie.

668. Le texte laisse supposer que les messagers vont également en d'autres lieux (cf. 1 Samuel 11,3-4), cf. A. Graeme AULD, *I & II Samuel*, p. 122. Cependant, le récit n'en donne aucune indication et se concentre exclusivement sur le passage par Guivéa.

669. Pour aller plus en détails, cf. Sarah SCHULZ, *Die Anhänge zum Richterbuch*, p. 45-46.

sont un Lévite habitant Éphraïm, une femme de Juda et un Éphraïmite résidant en Benjamin (cf. Juges 19,1). Ils sont victimes d'habitants de Guivéa. Ces derniers seront soutenus par toute la tribu de Benjamin face aux tribus d'Israël. Ainsi, il semble que les deux récits reprennent les mêmes protagonistes géographiques pour les inverser. Ce n'est plus Guivéa qui emmène tout Israël, mais tout Israël qui s'oppose à Guivéa. De plus, les habitants de Yavesh qui sont en difficulté en 1 Samuel 11 et que Saül vient secourir, seront acteurs malgré eux de la résolution du problème en Juges 21,1-23 (ils ne sont pas montés contre Benjamin, et on donnera leurs filles en mariage pour reconstruire la tribu de Benjamin)[670].

Ce récit de Juges 19 a aussi la caractéristique de mettre en concurrence les villes de Guivéa et de Jérusalem/Jébus[671] (cf. Juges 19,12) de manière à ce qu'elles représentent les royaumes de Saül (Guivéa) et de David (Jérusalem/Jébus)[672]. En Juges 19,12, le récit indique deux choix, celui de s'arrêter à Jébus, qui n'est pas encore conquise par David, ou de poursuivre jusqu'à Guivéa. Le choix de Guivéa s'avérera funeste (cf. Juges 19,22-26). Il est possible qu'un affrontement similaire se joue avec la mention de la localité de Bézèq. La narration de Juges 1 émousse la victoire de Saül à Bézèq qui lui donne accès au trône (cf. 1 Samuel 11,8-15), pour mettre en valeur son concurrent David. David a alors la qualité d'appartenir à Juda qui a été missionné par Yhwh (selon Juges 1,2) pour battre le Cananéen à Bézèq (cf. Juges 1,4) selon la demande de l'ensemble des fils d'Israël (Juges 1,1).

Pour conclure, en 1 Samuel 11, Saül est celui qui est grand (1 Samuel 10,23) et fort (1 Samuel 11). Il est l'homme en position d'unifier les tribus d'Israël. Saül utilise un artifice rituel pour fédérer les tribus autour de lui[673]. Mais après la lecture de Juges 19,29, ce rituel devient macabre et artificiel. De plus, par comparaison, 1 Samuel 11,7 peut être vu comme artificiel, alors qu'en Juges 19,29, ce sont les faits qui fédèrent les tribus (le corps de la femme judéenne). Juges 19 expose un problème de justice[674] (cf. Juges 19,12-13) auquel tout Israël se retrouve confronté, puis obligé de réagir face à l'entêtement de Benjamin.

670. Cf. André Caquot et Philippe de Robert, *Les livres de Samuel*, p. 141.

671. Jérusalem est désigné par le nom Jébus pour montrer qu'elle n'est pas encore la ville prise par David, mais le nom Jérusalem est employé pour rappeler qu'elle le sera, cf. Sarah Schulz, *Die Anhänge zum Richterbuch*, p. 30-32.

672. Cf. Juges 19,10 et « L'arc ainsi tracé implique un jugement positif sur Jérusalem, ce qui correspond à la tendance dans tout le récit : même dans la nuit des temps, lorsque la ville n'était pas encore conquise par David, Jérusalem, comparée à Guivéa, aurait été le meilleur choix » (traduction personnel), *ibid.*, p. 32.

673. C'est l'honneur de tout Israël qui est en jeu en 1 Samuel 11,2 : « J'infligerai cette honte à tout Israël » (traduction TOB 2010). Ce qui contraste avec 2 Samuel 17,27-29, où un fils de Nahash apporte du ravitaillement à David.

674. Avec la mention de plusieurs tribus : Lévi, Éphraïm comme pour montrer la neutralité de l'homme. Le fait que la femme soit judéenne peut aussi être compris comme indiquant les bonnes relations de Juda avec les autres tribus (cf. Juges 19,1).

II.4.F. Juges 1,7 : Résultat de la bataille, la royauté et la justice

Dans le discours d'Adonï-Bézèq en Juges 1,7, le terme employé est מֶלֶךְ (« roi ») et non pas « chef » ou « maître » présent dans אֲדֹנִי־בֶזֶק. Il y a donc une allusion à la royauté qui est placée dans la bouche du souverain vaincu. Cette royauté est d'abord celle des soixante-dix sous la table d'Adonï-Bézèq. Avant de discuter de la lecture qu'Adonï-Bézèq fait de sa situation, nous devons commenter ce que représentent ces soixante-dix rois. Puis, nous pourrons conclure sur la notion de justice souvent attribuée à la conclusion du discours direct qui utilise une comparaison impliquant une équivalence « Comme j'eus fait, ainsi dieu m'a rendu » (כַּאֲשֶׁר עָשִׂיתִי כֵּן שִׁלַּם־לִי אֱלֹהִים).

II.4.F.1. Soixante-dix rois

En Juges 1,7, la mention des soixante-dix rois[675] est à comprendre dans une signification symbolique[676]. Le chiffre sept peut renvoyer à une série complète (comme les sept jours de la semaine) et la multiplication par dix (10 x 7) signifie généralement un grand nombre[677]. Il est alors possible de comprendre que l'expression « soixante-dix rois » puisse symboliser l'ensemble des rois du pays donné par Yhwh. Adonï-Bézèq est le maître (אֲדֹנִי־בֶזֶק) qui domine tous ces rois en les ayant mutilés et placés sous sa table[678].

Ce n'est pas d'abord la cruauté d'Adonï-Bézèq qu'il faut relever, mais sa capacité à avoir en son pouvoir un grand nombre de rois[679]. Le narrateur le fait se représenter avec soixante-dix rois en dessous de lui, puis il se reconnaît lui-même soumis à un dieu (אֱלֹהִים). De manière indirecte, le discours de Juges 1,7a est une description de la puissance d'un dieu que le lecteur sait être Yhwh (selon Juges 1,1-2.4). Adonï-Bézèq était puissant, il avait 70 rois sous son emprise et pour qu'il ait

675. Il y a 10 occurrences de « soixante-dix » (שִׁבְעִים) dans le Livre des Juges (Juges 1,7 ; 8,14 ; 8,30 ; 9,2.4.5.18.24.56 ; 12,14) : Juges 8,14, les anciens de Succoth sont soixante-dix, il semble que la totalité des anciens a été dénoncée ; Juges 8,30, le nombre de fils de Gédéon avec l'idée qu'il y en a beaucoup, car il a eu beaucoup de femmes ; Juges 9,2, il s'agit encore des soixante-dix fils de Gédéon, avec un sens évident de trop grand nombre ; Juges 9.4, soixante-dix pièces d'argent (montant qu'Abimélek donne aux vauriens pour qu'ils le suivent) ; Juges 9,5.18.24.56, font simplement référence aux soixante-dix fils de Gédéon ; et enfin, Juges 12,14, correspond aux 40 fils et 30 petits fils d'Abdon.

676. Sur le fait de comprendre la mention « soixante-dix » en Juges 1,7 comme un chiffre qui ne renvoi pas à une réalité comptable, cf. par exemple Robert G. Boling, *Judges*, p. 55 ; J. Alberto Soggin, *Le livre des Juges*, p. 22.

677. C'est vraisemblablement l'idée du grand nombre qui se trouve en Juges 8,30 et 9,2 (cf. aussi Nombres 11,16.24ss). Sur la signification des nombres et le découpage : dix fois sept, cf. Jean de Farine et Pierre Grelot, « Nombre », *in* Xavier Léon-Dufour (dir.), *Vocabulaire de théologie biblique*, 12e éd., Paris, Éditions du Cerf, 2007, p. 834-835 ; Jack M. Sasson, *Judges 1 - 12*, p. 130.

678. Le fait d'être sous la table peut être une expression figurée dont on aurait une trace dans le Nouveau Testament en Matthieu 15,27. Les soixante-dix rois de Juges 1,7 seraient alors dans la position des chiens à ramasser ce qui tombe de la table sans pouvoir utiliser leurs pouces. Il s'agit vraisemblablement d'une position insultante. Sur l'image du chien comme une insulte, cf. 1 Samuel 17,43 et 2 Rois 8,13. – Sur Adonï-Bézèq comme représentant des Cananéens, cf. Matthias Ederer, *Ende und Anfang*, p. 312-313.

679. Cf. Jack M. Sasson, *Judges 1 - 12*, p. 130.

été déchu il a bien fallu une puissance encore plus grande. Il reconnaît alors, ce ne peut être qu'un dieu qui a agi envers lui.

Si Yhwh a soumis Adonï-Bézèq qui avait soumis tous les rois du pays, alors ce dieu est effectivement le véritable roi qui dispose du pays et qui peut le donner à Juda[680]. Cette situation décrite dans le discours d'Adonï-Bézèq favorise chez le lecteur la création d'un monde du récit autour d'un questionnement sur la royauté de Yhwh[681]. On introduit alors un thème qui traverse le Livre des Juges, Israël a-t-il besoin d'un roi ? L'ouverture du livre, avec Juges 1,7, nous dit que le dieu que reconnaît Adonï-Bézèq est roi. Et le lecteur sait que ce dieu est Yhwh (cf. Juges 1,2.4). On pourra lire comme une réponse à cette ouverture, la clôture du livre en Juges 21,25 : « En ces jours-là, il n'y avait pas de roi en Israël, chacun faisait ce qui lui plaisait. »[682]

II.4.F.2. Notion de justice

Dans son discours Adonï-Bézèq se décrit comme soumis à un dieu (Juges 1,7aβ : « Comme j'eus fait, ainsi dieu m'a rendu » כַּאֲשֶׁר עָשִׂיתִי כֵּן שִׁלַּם־לִי אֱלֹהִים). Les commentateurs anciens ont souvent compris cette phrase de soumission comme une sentence morale décrivant une « justice rétributive stricte » qui condamne un « tyran sadique »[683]. La mutilation est alors en même temps condamnée et considérée comme une forme de justice de Dieu. Au XIX[e] siècle, cet exemple est souvent cité pour exprimer le talion divin[684]. Encore récemment, on trouve dans le châtiment d'Adonï-Bézèq une justice pour ce qu'il a fait, et une ironie face à Adonï-Bézèq qui reconnaît sa faute, tandis qu'Israël ne serait pas capable de voir la sienne[685].

Interpréter la mutilation des soixante-dix rois par Adonï-Bézèq comme une faute, implique également que Juda ait reproduit cette faute en Juges 1,6. Narrativement, ce serait alors cette faute reproduite par Juda qui permettrait à Adonï-Bézèq de reconnaître l'action d'un dieu. Or, le registre moral n'apparaît pas au niveau de la narration (C1), seule l'utilisation du verbe שָׁלַם (*piel* « rendre/compenser »)[686] par Adonï-Bézèq en Juges 1,7a (C2) peut relever de la notion de justice. En outre, il nous semble que le thème de la souveraineté ou de la royauté dans la reconnaissance de la

680. Sur la symbolique de la royauté du Dieu d'Israël, cf. Théophane CHARY, « Le symbole dans l'Ancien Testament », *Revue des Sciences Religieuses*, vol. 49 n° 1 (1975), p. 92.

681. Cf. aussi Georges AUZOU, *La force de l'Esprit*, p. 152-153.

682. La fin de la maxime : « chacun faisait ce qui lui plaisait » (Juges 21,25) est adapté au contexte de Juges 19 - 21. Notamment en Juges 19,10, lors du choix d'aller dans la ville israélite de Guivéa, plutôt que Jébus (cf. Juges 19,12) montre que les benjaminites agissent comme ils veulent, avec immoralité, cf. « II.4.E.4.c). Excursus : Saül, le Benjaminite de Guivéa (1 Samuel 11) », p. 166-168.

683. « The enemy general is condemned out of his own mouth as a sadistic tyrant who has been treated exactly as he deserved (strict retributive justice), and his punishment is attributed directly to God. », Barry G. WEBB, *The Book of Judges* (2012), p. 100.

684. Cf. David M. GUNN, *Judges*, p. 22.

685. Cf. André WÉNIN, *Échec au Roi*, p. 27.

686. Cf. « שלם » in *KAHAL*, p. 614.

soumission d'Adonï-Bézèq à une puissance plus forte que la sienne est le message central.

La formulation d'Adonï-Bézèq contient néanmoins l'idée de rétribution avec l'utilisation du verbe שׁלם (*« rendre/compenser »)*, mais le texte n'explicite pas ce qui est puni ou récompensé[687] et dans le contexte immédiat, la mutilation n'est envisagée en Juges 1,6 que comme une technique militaire. Ce qui caractérise les soixante-dix rois qui ont les pouces coupés c'est qu'ils sont sous la table. C'est une insistance sur la soumission et non un point de vue moral. Le discours d'Adonï-Bézèq (Juges 1,7a) décrit une soumission par la force en deux étapes : 1) les soixante-dix rois étaient soumis à Adonï-Bézèq ; 2) Adonï-Bézèq est soumis par Yhwh qu'il ne connaît pas par son nom, mais qu'il reconnaît par sa capacité à agir en souverain comme lui-même l'avait fait. Ainsi, cette apparente autocondamnation morale d'Adonï-Bézèq en Juges 1,7a ressemble davantage à une capitulation militaire par la reconnaissance de la supériorité de ce dieu qu'il désigne comme le vainqueur et qui a agi de la même manière que lui lorsqu'il dominait les soixante-dix rois. Cette reconnaissance de la victoire tend à induire la reconnaissance de la royauté de ce dieu par sa capacité à être plus fort que celui qui en avait soixante-dix en son pouvoir.

La mutilation était une pratique courante, elle permet d'empêcher de prendre les armes et d'inspirer la peur[688]. Elle montre surtout la supériorité et ici en Juges 1,7aβ, elle est perçue comme une sorte de justice divine. Si le rédacteur voulait s'élever contre cette pratique, on peut dire qu'il le fait de manière assez ténue. En revanche, le texte indique avec force la reconnaissance de la soumission en un dieu qui est reconnu comme agissant avec réciprocité ou équité, plutôt que selon une justice morale. C'est une réciprocité de puissance militaire qui est mise en œuvre, mais aucune dimension morale ne transparaît dans notre texte.

La narration de Juges 1,6b met en scène Juda comme celui qui coupe les pouces d'Adonï-Bézèq. Si on le compare avec Juges 1,7aβ, cette action est comprise par Adonï-Bézèq comme étant celle d'un dieu. Ainsi, Dieu est reconnu comme celui qui est capable d'une puissance militaire contre celui qui a vaincu soixante-dix rois,une puissance proportionnelle à celle qu'Adonï-Bézèq a déployée. Ainsi, le récit souligne que c'est ce Dieu qui, par sa puissance, choisit de défaire ou de ne pas défaire les rois.

Juges 1,4-7 nous montre que cette puissance militaire sur les souverains des Cananéens et des Perizzites est mise en œuvre par Juda comme annoncée en Juges 1,2. Juda va en premier faire la guerre contre le Cananéen et le pays est dans sa main. C'est lui qui soumet Adonï-Bézèq, *de facto* c'est lui qui est au-dessus des soixante-dix rois et de leur maître. De plus, le rédacteur réutilise un symbole positif de la royauté de Saül, la bataille de Bézèq, pour en faire une victoire judéenne. Une

687. La préposition לְ introduit le personnage d'Adonï-Bézèq et non l'objet de la récompense ou de la punition, cf. « שׁלם » in *The Dictionary of Classical Hebrew*, vol. 8, p. 401.

688. Cf. Robert G. BOLING, *Judges*, p. 55 ; David M. GUNN, *Judges*, p. 22 ; Jack M. SASSON, *Judges 1 - 12*, p. 131-132.

victoire de Juda qui aboutit au discours d'Adonï-Bézèq qui reconnaît en ce dieu le véritable souverain par son action militaire. C'est une légitimation du pouvoir de Juda par la puissance divine que Yhwh lui accorde. En même temps que cette légitimation met Juda sur un piédestal, la narration affaiblit la royauté de Saül. Ainsi, c'est David le futur concurrent judéen de Saül qui ressort renforcé de ce discours.

a) Excursus : "Les aveugles et les boiteux" (2 Samuel 5,6-8)

Dans le discours d'Adonï-Bézèq en Juges 1,7, on trouve cette mention marquante des mutilations faites aux rois qui étaient sous la table. Le texte mentionne également que ceux qui ont saisi Adonï-Bézèq lui ont coupé les pouces des mains et des pieds (Juges 1,6). On reconnaît généralement qu'il y a deux enjeux : rendre le vaincu inapte à la guerre et aussi l'humilier[689]. C'est en ce sens que l'on comprend la mutilation des pieds qui n'est pas indispensable si l'on souhaite se contenter de rendre inapte au combat. Toutefois, il y a une autre utilité à la mutilation des pieds. Elle permet d'empêcher la personne de se déplacer seule ou de ralentir son mouvement. Cet handicap donne un avantage stratégique pendant une campagne militaire. Si une personne ne peut plus marcher, elle est dépendante des autres. Elle monopolise d'autres personnes valides et ralentit la progression générale de l'armée. En Juges 1,7, cela peut laisser le temps à Juda et Siméon de rejoindre l'ensemble des fils de Juda avant la bataille de Jérusalem[690].

Cette idée semble intéressante pour comprendre 2 Samuel 5,6-8 qui mentionne également un handicap aux pieds. Ce texte raconte la prise de Jérusalem par David et il y est question d'aveugles et de boiteux (הַעִוְרִים וְהַפִּסְחִים). Si l'on compare les traductions qui en ont été faites, il apparaît que ce passage est difficile à comprendre[691]. Nous proposons la traduction suivante[692] :

> *(6) Et le roi alla et ses hommes à Jérusalem, vers le Jébusite habitant le pays. Et il dit à David pour dire : « tu n'entreras pas ici, que les aveugles et les boiteux te* fassent *retourner » pour dire « David n'entrera pas ici. » (7) Et David prit la forteresse*

689. Cf. par exemple Jack M. Sasson, *Judges 1 - 12*, p. 131-132. L'idée étant que cette humiliation témoigne du pouvoir du vainqueur. Il est probable que cette pratique ait été courante dans l'antiquité, cf. George F. Moore, *A Critital and Exegetical Commentary on Judges*, Édimbourg, T&T Clark, 1895, p. 17-18 ; Charles Fox Burney, *The Book of Judges with Introduction and Notes*, 2e éd., Londres, Rivingtons, 1920, p. 6. De plus, cela permet de ralentir la progression de l'armée ennemie, puisqu'il faut des personnes pour s'occuper des blessés, tout en réduisant leur moral.

690. Nous avons un exemple de la mutilation des yeux en 1 Samuel 11. Nahash y menace de crever un œil aux habitants de Yavesh pour les humilier et permet aussi de les rendre moins aptes à la guerre, cf. André Caquot et Philippe de Robert, *Les livres de Samuel*, p. 140 (dont la note 4).

691. Par exemple en 2 Samuel 5,6b, la traduction *Parole de vie* propose : « "Tu n'entreras pas ici, même les aveugles et les boiteux t'écarteront." Par ces paroles, ils veulent dire que David ne pourra pas prendre la ville ». Tandis que la TOB 2010 traduit : « "Tu n'entreras ici qu'en écartant les aveugles et les boiteux." C'était pour dire : "David n'entrera pas ici" ». Pour la *Parole de vie*, les aveugles et les boiteux sont compris comme des Jébusites qui empêchent David d'entrer, tandis que pour la TOB, les aveugles et les boiteux sont un poids qui ralentit David. Ce poids peut alors être les aveugles et les boiteux à l'intérieur de troupes de David, c'est-à-dire des soldats mutilés.

692. Cf. les pages annexes, p. X.

> *de Sion, elle est la ville de David. (8) Et David dit en ce jour-là : « Quiconque* veut *frapper le Jébusite, doit atteindre le canal*[693] *; et les boiteux et les aveugles, ils sont méprisés*[694] *de la personne de David. » C'est pourquoi on dit : un aveugle et un boiteux*[695]*, il n'entrera pas à la maison.*

On peut comprendre que les aveugles et les boiteux sont mutilés par les Jébusites lors des combats. Sans doute lorsqu'ils sont faits prisonniers, mais il peut s'agir aussi de techniques de combat maîtrisées par les Jébusites et considérées comme caractéristiques. Plutôt que de tuer, on blesse et mutile les adversaires. Dès lors, le Jébusite dit à David qu'il aura tellement de mutilés avant même d'arriver dans la ville qu'il devra faire demi-tour. On peut émettre l'hypothèse qu'il s'agisse d'une pratique notoire chez les Jébusites pour que ces slogans : « tu n'entreras pas ici, que les aveugles et les boiteux te fassent retourner » (2 Samuel 5,6) et « les boiteux et les aveugles, ils sont méprisés de la personne de David » (2 Samuel 5,8) aient été compris et transmis. Et cette tactique a dû être suffisamment efficace pour que David prenne au sérieux la menace et cherche à contourner le problème en ignorant (« mépriser ») les mutilés et tente d'arriver directement dans la ville[696].

En Juges 1,4-7, le texte ne précise pas qu'Adonï-Bézèq est libéré pour inspirer la peur, ou pour ralentir les armées ennemies. Mais plusieurs indices correspondent à cet usage : 1) le cadre militaire ; 2) l'utilisation de la marque spatiale « là-bas » (שָׁם) en Juges 1,7b qui montre que Juda ne va pas jusqu'à Jérusalem et induit qu'Adonï-Bézèq est libéré ; 3) le changement de sujet en Juges 1,8 qui peut être compris comme un regroupement de la coalition de Juda et Siméon avec les autres fils de Juda[697], ce regroupement a pu être fait à la faveur du handicap causé par la prise en charge des prisonniers mutilés par les troupes cananéennes.

---

693. Il y a débat sur la traduction de ce terme. Une hypothèse est qu'il s'agisse du canal « Warren's Shaft », dont la datation est incertaine, cf. Steven L. McKenzie, *Le roi David : Le roman d'une vie*, traduit par Françoise Smyth, Genève, Labor et Fides, 2006, p. 26. A l'opposé, une autre hypothèse serait de comprendre « Quiconque frappe un Jébusite, qu'il frappe à la gorge », cf. P. Kyle McCarter (dir.), *II Samuel: a New Translation with Introduction, Notes, and Commentary*, Garden City, Doubleday, 1984, p. 135. Cette deuxième proposition conforte le thème des blessés pendant une bataille. Toutefois, il n'est pas plus facile de comprendre pourquoi David demande à ses troupes de ne pas faire de blessés. Et pour qu'il s'agisse d'une faiblesse dans l'équipement de protection des Jébusites, il nous faudrait une précision en ce sens dans le contexte.

694. שָׂנֵא signifie « haïr/détester », cf. « שׂנא » in *KAHAL*, p. 570. Nous proposons de le comprendre comme du mépris ou du dédain, dans le sens où David dit qu'il ne fera pas ce que la situation imposerait, c'est-à-dire qu'il ne va pas porter d'intérêt aux aveugles et aux boiteux en les ignorant ostensiblement. Cette orientation sémantique de שׂנא au participe passif correspond aux autres occurrences : lorsqu'il s'agit d'une femme dédaignée par son mari en Genèse 29,31.33 ; Deutéronome 21,15.16 et dans le contexte de la prophétie d'Ésaïe 60,15 où Sion pourrait être délaissée (pour l'occurrence de Proverbe 30,23 il est difficile de s'appuyer sur son contexte pour proposer une interprétation).

695. Ici, « aveugle et boiteux » (עִוֵּר וּפִסֵּחַ) est au singulier, contrairement aux deux occurrences précédentes (הָעִוְרִים וְהַפִּסְחִים) en 2 Samuel 5,6bβ.8aγ.

696. Il est possible que בַּצִּנּוֹר (« dans le canal ») désigne un conduit d'alimentation en eau accessible depuis Sion. Ainsi, aucun aveugle ou boiteux n'eut besoin de retourner à Sion avant la bataille, puisque passant par ce canal, il n'y eut aucune bataille avant l'arriver dans la ville.

697. Cf. « Tableau 8 : Association des groupes au sud de Jérusalem », p. 150.

Chapitre III : Juges 1,8-15

La nouvelle péricope commence en Juges 1,8, après une *petuchah*. Ce choix est renforcé par le changement dans la constellation des personnages avec l'arrivée des « fils de Juda » dans le récit, précédemment il s'agissait de « Juda » (cf. Juges 1,2.3.4s). Le récit renoue avec une expression qui rappelle celle de « fils d'Israël » en Juges 1,1. Il s'agit d'une modification importante dans la représentation du protagoniste[698]. L'expression « fils de Juda » est une généralisation de l'association Juda et Siméon à un ensemble plus grand[699]. Il y a en quelque sorte une autonomisation des « fils de Juda » par rapport à l'ensemble « fils d'Israël »[700]. Cette autonomisation correspond au départ des deux principaux groupes (les fils de Juda en Juges 1,8 et la maison de Joseph en 1,22) du lieu de l'oracle (Juges 1,1-2)[701]. Le commencement de la guerre menée par Juda et Siméon pour l'ensemble des fils d'Israël est déjà terminé, mais Juges 1,8 est encore un moment charnière avec la mention de la ville de Jérusalem[702], avant la descente des fils de Juda dans les territoires au sud en Juges 1,9.

698. Il y a une continuité entre Juges 1,7 et 1,8, par la mention de la ville de Jérusalem, cf. Matthias EDERER, *Ende und Anfang*, p. 314. Toutefois, l'orientation spatiale n'est pas un argument suffisant pour indiquer une continuité textuelle. En plus d'une *petuchah,* Juges 1,8 introduit un nouveau personnage, « les fils de Juda » qui est repris en 1,9,et pour notre compréhension de la fonction du récit de la bataille de Jérusalem, cf. « III.4.A.3.. Un nouveau sujet », p. 206-209. Sur la marque temporelle « et ensuite », nous la comprenons comme reliant Juges 1,8 à 1,9 et non comme une séparation, cf. notre lecture de la composante d'orientation temporelle, « III.3.C.2.. Observations de l'orientation temporelle (C1) » p. 191. Ainsi, selon notre approche méthodologique, nous nous positionnons contre des découpages qui commencent après le repère du texte וְאַחַר, cf. par exemple Trent C. BUTLER, *Judges*, Nashville, Thomas Nelson, 2009, p. 497. En faveur de notre découpage, cf. par exemple Jack M. SASSON, *Judges 1 - 12*, p. 138.

699. Cf. « Tableau 8 : Association des groupes au sud de Jérusalem », p. 150.

700. Juges 1,1-2 présente les fils d'Israël comme représentant l'ensemble des tribus parmi lesquelles celle de Juda est désignée par Yhwh.

701. Sur le lieu de l'oracle, cf. « II.4.B.1.b). Un début de récit au sanctuaire ? », p. 122-125.

702. Juges 1,21 qui est situé entre la conquête des lots au sud de Jérusalem et la conquête de la maison de Joseph (Juges 1,22), cf. « III.4.A.. Juges 1,8 : Prise de Jérusalem », p. 201-209.

III.1. Composantes d'action et d'orientation de Juges 1,8-15 (C1)

	C3 C2 C1	
8	וַיִּלָּחֲמוּ בְנֵי־יְהוּדָה בִּירוּשָׁלַ֙͏ִם וַיִּלְכְּדוּ	(8) Et les fils de Juda firent la guerre contre Jérusalem et ils la prirent et ils la frappèrent par le tranchant de l'épée, et la ville, [a] ils [l'] ont livrée au feu. (9) Et ensuite, les fils de Juda sont descendus pour faire la guerre contre le Cananéen habitant la Montagne et le Néguev et la Shefélah [b]. (10) Et Juda alla vers le Cananéen, celui [c] habitant à Hébron, et le nom d'Hébron a été auparavant Qiryath-Arba. Et ils avaient frappé [d] Shéshaï et Ahimân et Talmaï. (11) Et il alla de là [e] vers les habitants de Devir, et le nom de Devir a été auparavant Qiryath-Séfèr. (12) Et Caleb avait dit : « Qui [f] frappera Qiryath-Séfèr et la prendra [g], et je donnerai à lui Aksa, ma fille, pour femme. » (13) Et Otniel, le fils de Qenaz, le frère de Caleb, plus jeune que lui [h], l'avait prise. Et il avait donné à lui [i] Aksa, sa fille, pour femme. (14) Et dans son venir [j] et elle l'eut incité pour demander à son père le champ. Et elle était descendue de [k] l'âne, et Caleb avait dit à elle : « Qu'as-tu ? [l] » (15) Et elle avait dit à lui : « Accorde-moi une faveur ! Car dans [m] la terre du Néguev tu m'as donné et tu donnes [n] à moi des bassins d'eaux ! » Et Caleb avait donné à elle des bassins supérieurs et des bassins inférieurs.
	אוֹתָ֔הּ וַיַּכּוּ֖הָ לְפִי־חָ֑רֶב וְאֶת־הָעִ֖יר	
9	שִׁלְּח֥וּ בָאֵֽשׁ׃ וְאַחַ֗ר יָרְד֛וּ בְּנֵ֥י יְהוּדָ֖ה	
	לְהִלָּחֵ֞ם בַּכְּנַעֲנִ֣י יוֹשֵׁ֣ב הָהָ֔ר וְהַנֶּ֖גֶב	
10	וְהַשְּׁפֵלָֽה׃ וַיֵּ֣לֶךְ יְהוּדָ֗ה אֶל־הַכְּנַעֲנִי֙	
	הַיּוֹשֵׁ֣ב בְּחֶבְר֔וֹן וְשֵׁם־חֶבְר֥וֹן לְפָנִ֖ים	
	קִרְיַ֣ת אַרְבַּ֑ע וַיַּכּ֕וּ אֶת־שֵׁשַׁ֥י	
11	וְאֶת־אֲחִימַ֖ן וְאֶת־תַּלְמָֽי׃ וַיֵּ֣לֶךְ מִשָּׁ֔ם	
	אֶל־יוֹשְׁבֵ֖י דְּבִ֑יר וְשֵׁם־דְּבִ֥יר לְפָנִ֖ים	
12	קִרְיַ֥ת־סֵ֖פֶר׃ וַיֹּ֣אמֶר כָּלֵ֔ב	
	אֲשֶׁר־יַכֶּ֥ה אֶת־קִרְיַת־סֵ֖פֶר	
	וּלְכָדָ֑הּ וְנָתַ֤תִּי לוֹ֙ אֶת־עַכְסָ֣ה	
	בִתִּ֔י לְאִשָּֽׁה׃	
13	וַיִּלְכְּדָ֣הּ עָתְנִיאֵ֔ל בֶּן־קְנַ֖ז אֲחִ֣י כָלֵ֑ב	
	הַקָּטֶ֣ן מִמֶּ֔נּוּ וַיִּתֶּן־לוֹ֙ אֶת־עַכְסָ֣ה בִתּ֔וֹ	
14	לְאִשָּׁ֖ה׃ וַיְהִ֣י בְבוֹאָ֔הּ וַתְּסִיתֵ֖הוּ	
	לִשְׁאוֹל֙ מֵאֵ֣ת־אָבִ֔יהָ הַשָּׂדֶ֑ה וַתִּצְנַ֕ח	
	מֵעַ֖ל הַחֲמ֑וֹר וַיֹּ֣אמֶר לָ֔הּ כָּלֵ֖ב	
	מַה־לָּֽךְ׃	
15	וַתֹּ֣אמֶר לֹ֔ו	
	הָבָ֥ה־לִּ֖י בְּרָכָ֑ה כִּ֣י אֶ֤רֶץ הַנֶּ֙גֶב֙	
	נְתַתָּ֔נִי וְנָתַתָּ֥ה לִ֖י גֻּלֹּ֣ת מָ֑יִם	
	וַיִּתֶּן־לָ֥הּ כָּלֵ֛ב אֵ֥ת גֻּלֹּ֖ת עִלִּ֑ית וְאֵ֥ת	
	גֻּלֹּ֖ת תַּחְתִּֽית׃ פ	

III.1.A. Annotations de traduction et de l'application des couleurs

a. Nous introduisons une virgule et ajoutons un pronom pour indiquer l'inversion syntaxique hébraïque.

b. Pour les transcriptions des noms Néguev, Hébron, Devir, Caleb… nous nous conformons à celles proposées par la TOB 2010. C'est pourquoi nous mettons une majuscule à « Montagne », bien qu'elle soit déjà déterminée par l'article et nous conservons la translittération « Shefélah » pour le nom שְׁפֵלָה. En revanche, nous harmonisons la logique de transcription avec נֶגֶב en « Néguev », contrairement à la TOB qui traduit par « Bas-Pays ». Dans tous les cas, ils renvoient à des zones géographiques, cf. « III.4.B.2.. Conquête en trois régions », p. 211.

c. Par « celui », nous voulons manifester la présence de l'article dans הַיּוֹשֵׁב dans la construction avec אֶל־הַכְּנַעֲנִי. Elle diffère avec la construction de Juges 1,9 avec ב et de Juges 1,11 qui ne mentionnent pas de Cananéens.

d. Nous traduisons par un futur antérieur, ou par le plus-que-parfait, pour signifier qu'il s'agit du souvenir initié par la marque temporelle לְפָנִים en Juges 1,10 et 1,12-15, cf. « III.3.C.2.c). Nom d'avant », p. 191-192.

e. L'indication מִשָּׁם « de là » est intéressante puisqu'elle montre le commencement du parcours. Mais nous n'indiquons en couleur que la direction de l'action : אֶל־יוֹשְׁבֵי דְּבִיר.

f. Nous traduisons littéralement אֲשֶׁר par « qui ». Une traduction moins littérale serait : « celui qui frappera ».

g. Les propositions en אֲשֶׁר en tant que relatives ne participent pas à l'action ou à l'orientation du récit dans son ensemble. Elle qualifie le complément, celui qui recevra Aksa en mariage.

h. הַקָּטֹן מִמֶּנּוּ est à comprendre comme montrant un degré de supériorité dans une comparaison, Paul Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique*, p. 435-436 (§141g).

i. L'ensemble préposition + pronom suffixe : לָהּ, לוֹ, etc. sont traduits de manière à conserver la préposition : « à lui, à elle, etc. ». Pour conserver une traduction littérale et permettre de marquer une différence avec les pronoms suffixés aux verbes.

j. וַיְהִי est nécessaire en hébreux à la construction de la proposition temporelle subordonnée formée de בְּ + infinitif construit. Il fait alors pleinement partie de la proposition temporelle, et n'a pas d'autre fonction que de porter le *wayyiqtol*. Il s'agit de ce que Ch. Hardmeier appelle un pro-verbe, cf. Christof Hardmeier, *Textwelten der Bibel entdecken*, vol. 1/2, p. 108-111. Nous choisissons de ne pas le traduire en français afin de ne pas surévaluer son importance, mais de conserver le « et » pour marquer la continuité de la succession du *wayyiqtol*. Pour ce qui est de l'infinitif construit, nous conservons une traduction littérale avec l'infinitif « venir ». Une traduction moins littérale pourrait être « dans sa venue ».

k. וַתִּצְנַח מֵעַל הַחֲמוֹר se traduit littéralement : « elle descendit de sur l'âne ». מֵעַל indique le point d'origine du mouvement, nous le traduisons donc simplement par « elle descendit de l'âne ».

l. Exceptionnellement, nous ne traduisons pas מַה־לָּךְ de manière littérale (« quoi à toi ? »), afin de conserver une compréhension satisfaisante du français et de retranscrire un étonnement,

cf. « III.4.F.. Juges 1,14 : Chemin faisant », p. 222 et Paul Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique*, p. 497- 498 (§161i) ; Bruce K. Waltke et Michael Patrick O'Connor, *An Introduction to Biblical Hebrew Syntax*, p. 323.

m. אֶרֶץ הַנֶּגֶב peut être interprété comme un accusatif de détermination locale où le בְּ est omis, cf. Paul Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique*, p. 380 (§126h). Cette interprétation fait sens puisque אֶרֶץ ne fait ni référence à Devir qui n'est qu'une ville, ni au champ (הַשָּׂדֶה) qui est une zone restreinte. En revanche Aksa se retrouve dans un pays du Néguev par le fait que Caleb l'a donné à Otniel (cf. Juges 1,13).

n. L'emploi du *weqatal* (וְנָתַתָּה) continue l'impératif, cf. *ibid.*, p. 330- 331 (§119l).

III.2. Composantes d'action et d'orientation de Juges 1,8-15 (C2)

C3 C2 C1		
וַיִּלָּחֲמוּ בְנֵי־יְהוּדָה בִּירוּשָׁלַם וַיִּלְכְּדוּ	8	(8) Et les fils de Juda firent la guerre contre Jérusalem et ils la prirent et ils la frappèrent par le tranchant de l'épée, et la ville, ils [l'] ont livrée au feu. (9) Et ensuite, les fils de Juda sont descendus pour faire la guerre contre le Cananéen habitant la Montagne et le Néguev et la Shefélah. (10) Et Juda alla vers le Cananéen, celui habitant à Hébron, et le nom d'Hébron a été auparavant Qiryath-Arba. Et ils avaient frappé Shéshaï et Ahimân et Talmaï. (11) Et il alla de là vers les habitants de Devir, et le nom de Devir a été auparavant Qiryath-Séfèr. (12) Et Caleb avait dit :
אוֹתָהּ וַיַּכּוּהָ לְפִי־חָרֶב וְאֶת־הָעִיר		
שִׁלְּחוּ בָאֵשׁ: וְאַחַר יָרְדוּ בְּנֵי יְהוּדָה	9	
לְהִלָּחֵם בַּכְּנַעֲנִי יוֹשֵׁב הָהָר וְהַנֶּגֶב		
וְהַשְּׁפֵלָה: וַיֵּלֶךְ יְהוּדָה אֶל־הַכְּנַעֲנִי	10	
הַיּוֹשֵׁב בְּחֶבְרוֹן וְשֵׁם־חֶבְרוֹן לְפָנִים		
קִרְיַת אַרְבַּע וַיַּכּוּ אֶת־שֵׁשַׁי		
וְאֶת־אֲחִימַן וְאֶת־תַּלְמָי: וַיֵּלֶךְ מִשָּׁם	11	
אֶל־יוֹשְׁבֵי דְּבִיר וְשֵׁם־דְּבִיר לְפָנִים		
קִרְיַת־סֵפֶר: וַיֹּאמֶר כָּלֵב	12	
אֲשֶׁר־יַכֶּה אֶת־קִרְיַת־סֵפֶר		« Qui frappera Qiryath-Séfèr et la prendra, et je donnerai à lui Aksa, ma fille, pour femme. »
וּלְכָדָהּ וְנָתַתִּי לוֹ אֶת־עַכְסָה		
בִתִּי לְאִשָּׁה:		
וַיִּלְכְּדָהּ עָתְנִיאֵל בֶּן־קְנַז אֲחִי כָלֵב	13	(13) Et Otniel, le fils de Qenaz, le frère de Caleb, plus jeune que lui, l'avait prise. Et il avait donné à lui Aksa, sa fille, pour femme. (14) Et dans son venir et elle l'eut incité pour demander à son père le champ. Et elle était descendue de l'âne, et Caleb avait dit à elle :
הַקָּטֹן מִמֶּנּוּ וַיִּתֶּן־לוֹ אֶת־עַכְסָה בִתּוֹ		
לְאִשָּׁה: וַיְהִי בְּבוֹאָהּ וַתְּסִיתֵהוּ	14	
לִשְׁאָול מֵאֵת־אָבִיהָ הַשָּׂדֶה וַתִּצְנַח		
מֵעַל הַחֲמוֹר וַיֹּאמֶר־לָהּ כָּלֵב		
מַה־לָּךְ:		« Qu'as-tu ? »[703]
וַתֹּאמֶר לוֹ	15	(15) Et elle avait dit à lui :
הָבָה־לִּי בְרָכָה כִּי אֶרֶץ הַנֶּגֶב		« Accorde-moi une faveur ! Car la terre du Néguev tu m'as donné et tu donnes à moi des bassins d'eaux ! »
נְתַתָּנִי וְנָתַתָּה לִי גֻּלֹת מָיִם		
וַיִּתֶּן־לָהּ כָּלֵב אֵת גֻּלֹת עִלִּית וְאֵת		Et Caleb avait donné à elle des bassins supérieurs et des bassins inférieurs.
גֻּלֹת תַּחְתִּית: פ		

703. Nous repérons dans la papagaï des quartes composantes la proposition nominale, mais dans la composante de l'action interactive et argumentative nous mettons le cadre bleu de la marque interrogative vers la deuxième personne du singulier.

III.3. Observations détaillées des composantes

À présent, nous allons observer séparément chaque composante de Juges 1,8-15. Nous les verrons dans le même ordre que précédemment : l'action interactive, l'orientation spatiale, l'orientation temporelle et l'action argumentative.

III.3.A. Composante de l'action interactive de Juges 1,8-15

La composante de l'action interactive au niveau de la narration (C1) semble essentiellement composée de troisièmes personnes du masculin singulier. Mais on peut aussi observer qu'au début de la péricope, on rencontre plusieurs masculins pluriels et qu'il y a un nombre important de féminins singuliers dans la dernière partie du texte (après Juges 1,13).

Au niveau du discours direct (C2), l'interaction est dominée par les premières et deuxièmes personnes du singulier. Il y a une exception en Juges 1,12 avec un pronom suffixe masculin singulier.

III.3.A.1. Signaux de l'action interactive (C1)

C3 C2 C1		
וַיִּלָּחֲמוּ בְנֵי־יְהוּדָה בִּירוּשָׁלַ͏ִם וַיִּלְכְּדוּ	8	(8) Et les fils de Juda firent la guerre contre Jérusalem et ils la prirent et ils la frappèrent par le tranchant de l'épée, et la ville, ils [l'] ont livrée au feu. (9) Et ensuite, les fils de Juda sont descendus pour faire la guerre contre le Cananéen habitant la Montagne et le Néguev et la Shefélah. (10) Et Juda alla vers le Cananéen, celui habitant à Hébron, et le nom d'Hébron a été auparavant Qiryath-Arba. Et ils avaient frappé Shéshaï et Ahimân et Talmaï. (11) Et il alla de là vers les habitants de Devir, et le nom de Devir a été auparavant Qiryath-Séfèr. (12) Et Caleb avait dit : « Qui frappera Qiryath-Séfèr et la prendra, et je donnerai à lui Aksa, ma fille, pour femme. »
אוֹתָ֔הּ וַיַּכּוּ֙ לְפִי־חָ֔רֶב וְאֶת־הָעִ֖יר		
שִׁלְּח֥וּ בָאֵֽשׁ׃ וְאַחַ֗ר יָרְד֛וּ בְּנֵ֥י יְהוּדָ֖ה	9	
לְהִלָּחֵ֣ם בַּכְּנַעֲנִ֔י יוֹשֵׁ֖ב הָהָ֣ר וְהַנֶּ֑גֶב		
וְהַשְּׁפֵלָֽה׃ וַיֵּ֣לֶךְ יְהוּדָ֔ה אֶל־הַכְּנַעֲנִ֖י	10	
הַיּוֹשֵׁ֣ב בְּחֶבְרוֹ֑ן וְשֵׁם־חֶבְרוֹן֙ לְפָנִ֔ים		
קִרְיַ֥ת אַרְבַּ֖ע וַיַּכּ֥וּ אֶת־שֵׁשַׁ֖י		
וְאֶת־אֲחִימַ֣ן וְאֶת־תַּלְמָ֑י׃ וַיֵּ֣לֶךְ מִשָּׁ֔ם	11	
אֶל־יוֹשְׁבֵ֖י דְּבִ֑יר וְשֵׁם־דְּבִ֣יר לְפָנִ֔ים		
קִרְיַת־סֵ֖פֶר׃ וַיֹּ֣אמֶר כָּלֵ֔ב	12	
אֲשֶׁר־יַכֶּ֥ה אֶת־קִרְיַת־סֵ֖פֶר		
וּלְכָדָ֑הּ וְנָתַ֥תִּי לֹ֛ו אֶת־עַכְסָ֥ה		
בִתִּ֖י לְאִשָּֽׁה׃		
וַיִּלְכְּדָ֣הּ עָתְנִיאֵ֔ל בֶּן־קְנַ֖ז אֲחִ֣י כָלֵ֑ב	13	(13) Et Otniel, le fils de Qenaz, le frère de Caleb, plus jeune que lui, l'avait prise. Et il avait donné à lui Aksa, sa fille, pour femme. (14) Et dans son venir et elle l'eut incité pour demander à son père le champ. Et elle était descendue de l'âne, et Caleb avait dit à elle : « Qu'as-tu ? »
הַקָּטֹ֥ן מִמֶּ֛נּוּ וַיִּתֶּן־לֹ֥ו אֶת־עַכְסָ֖ה בִתֹּֽו		
לְאִשָּׁ֑ה׃ וַיְהִ֣י בְבוֹאָ֔הּ וַתְּסִיתֵ֖הוּ	14	
לִשְׁאָ֣ול מֵאֵת־אָבִ֔יהָ הַשָּׂדֶ֑ה וַתִּצְנַ֕ח		
מֵעַ֖ל הַחֲמֹ֑ור וַיֹּ֣אמֶר־לָ֔הּ כָּלֵ֖ב		
מַה־לָּֽךְ׃		
וַתֹּ֣אמֶר לֹ֔ו	15	(15) Et elle avait dit à lui : « Accorde-moi une faveur ! Car la terre du Néguev tu m'as donné et tu donnes à moi des bassins d'eaux ! » Et Caleb avait donné à elle des bassins supérieurs et des bassins inférieurs.
הָבָ֤ה־לִּי֙ בְּרָכָ֔ה כִּ֚י אֶ֣רֶץ הַנֶּ֔גֶב		
נְתַתָּ֖נִי וְנָתַתָּ֣ה לִ֑י גֻּלֹ֥ת מָ֛יִם		
וַיִּתֶּן־לָ֥הּ כָּלֵ֛ב אֵ֥ת גֻּלֹּ֖ת עִלִּ֑ית וְאֵ֥ת		
גֻּלֹּ֖ת תַּחְתִּֽית׃ פ		

III.3.A.2. Observations de l'action interactive (C1)

Au niveau narratif, « les fils de Juda » (troisième personne du pluriel) font la guerre, ils prennent « Jérusalem » (indiqué par le pronom suffixe), et ils la frappent. C'est un nouveau sujet pour ce début de péricope (Juges 1,8 et 9). En Juges 1,8, la succession d'actes sur Jérusalem (troisième

personne au féminin singulier) est conclue en Juges 1,8b par l'inversion du complément « la ville » et du verbe (dont les fils de Juda sont sujet). On remarque qu'il y a une certaine évolution dans la manière de désigner la ville de Jérusalem. D'abord, on utilise son nom seul, comme pour nommer un personnage à part entière (Juges 1,8a : בִּירוּשָׁלַ֑͏ִם « contre Jérusalem »). Puis, on continue à y faire référence par le suffixe associé à la marque du complément (אוֹתָ֔הּ), ce qui lui confère une certaine autonomie syntaxique. Ensuite, elle est absorbée dans l'action d'être frappée avec le pronom suffixe (וַיַּכֻּ֥הָ). Pour finir, elle réapparaît sous une nouvelle appellation, le nom commun « la ville » (הָעִ֖יר), avec une inversion syntaxique qui la place avant le verbe. C'est désigné par un nom commun qu'elle est jetée au feu.

En Juges 1,9, les « fils de Juda » sont encore sujet, ils « descendent » pour faire la guerre (au contraire de Juges 1,4 où l'on « monte » et des dialogues de Juges 1,1.2.3). Les personnages impliqués dans ce verset sont les « fils de Juda » qui font la guerre contre « le Cananéen, habitant la Montagne, le Néguev et la Shefélah ». Ici, le Cananéen est qualifié par son milieu d'habitation : la Montagne, le désert et la plaine.

En Juges 1,10, le sujet est de nouveau le singulier avec « Juda » qui « va » (וַיֵּ֣לֶךְ)[704]. S'ensuit une action avec un sujet pluriel « ils frappèrent »[705]. Il semble que ce soit le même enchaînement singulier/pluriel qu'en Juges 1,4 où l'on retrouve « Juda » qui « monte », puis « ils » « frappent ». En Juges 1,11, on lit de nouveau le verbe « aller » à la troisième personne du singulier (וַיֵּ֣לֶךְ).

Juges 1,12 commence par une prise de parole de Caleb. Ensuite, en Juges 1,13, la narration reprend avec l'introduction d'un nouveau personnage à la troisième personne du singulier, Otniel[706]. L'action d'Otniel est associée à un pronom suffixe au féminin qui désigne la ville Qiryath-Séfèr (« il la prit »). Alors, en Juges 1,13b, la troisième personne du singulier qui n'est pas explicitée doit être comprise comme étant Caleb, conformément au discours direct de Juges 1,12. C'est évidemment Caleb qui donne à Otniel sa fille en mariage.

En Juges 1,14, Aksa domine la narration. Elle est le sujet des verbes jusqu'à ce que Caleb prenne la parole. On retrouve le pronom de la troisième personne du féminin suffixé à « son père » qui renvoie le personnage d'Aksa à Caleb. On peut noter au début de Juges 1,14 un pronom suffixe mis vraisemblablement pour Otniel. Et enfin, en Juges 1,15b, on retrouve la narration avec Caleb qui

704. Il est possible que le choix du verbe « aller » (הָלַךְ) soit fait de manière à ne pas entrer en concurrence avec le verbe « monter » (עָלָה) qui structure l'ensemble du chapitre, cf. « II.4.B.3.a). Annonce de עָלָה ("monter") et structuration de Juges 1 », p. 128-132.

705. On remarquera que Juges 1,10-11 a « Juda » comme sujet, là où Josué 15,13-14 a « Caleb », cf. Natalio Fernández Marcos (dir.), *Judges*, *BHQ*, p. 41*.

706. L'expression : עָתְנִיאֵ֥ל בֶּן־קְנַ֖ז אֲחִ֣י כָלֵ֑ב הַקָּטֹ֥ן מִמֶּ֖נּוּ (« Et Otniel, le fils de Qenaz, frère de Caleb, plus jeune que lui ») présente en Juges 1,13 est identique à celle de Juges 3,9.

donne à Aksa (לָהּ) les bassins d'eaux.

III.3.A.3. Signaux de l'action interactive (C2)

C3 C2 C1		
וַיִּלָּחֲמוּ בְנֵי־יְהוּדָה בִּירוּשָׁלַ͏ִם וַיִּלְכְּדוּ	8	(8) Et les fils de Juda firent la guerre contre Jérusalem et ils la prirent et ils la frappèrent par le tranchant de l'épée, et la ville, ils [l'] ont livrée au feu. (9) Et ensuite, les fils de Juda sont descendus pour faire la guerre contre le Cananéen habitant la Montagne et le Néguev et la Shefélah. (10) Et Juda alla vers le Cananéen, celui habitant à Hébron, et le nom d'Hébron a été auparavant Qiryath-Arba. Et ils avaient frappé Shéshaï et Ahimân et Talmaï. (11) Et il alla de là vers les habitants de Devir, et le nom de Devir a été auparavant Qiryath-Séfèr. (12) Et Caleb avait dit : « Qui frappera Qiryath-Séfèr et la prendra, et je donnerai à lui Aksa, ma fille, pour femme. »
אוֹתָהּ וַיַּכּוּהָ לְפִי־חָרֶב וְאֶת־הָעִיר		
שִׁלְּחוּ בָאֵשׁ: וְאַחַר יָרְדוּ בְּנֵי יְהוּדָה	9	
לְהִלָּחֵם בַּכְּנַעֲנִי יוֹשֵׁב הָהָר וְהַנֶּגֶב		
וְהַשְּׁפֵלָה: וַיֵּלֶךְ יְהוּדָה אֶל־הַכְּנַעֲנִי	10	
הַיּוֹשֵׁב בְּחֶבְרוֹן וְשֵׁם־חֶבְרוֹן לְפָנִים		
קִרְיַת אַרְבַּע וַיַּכּוּ אֶת־שֵׁשַׁי		
וְאֶת־אֲחִימַן וְאֶת־תַּלְמָי: וַיֵּלֶךְ מִשָּׁם	11	
אֶל־יוֹשְׁבֵי דְּבִיר וְשֵׁם־דְּבִיר לְפָנִים		
קִרְיַת־סֵפֶר: וַיֹּאמֶר כָּלֵב	12	
אֲשֶׁר־יַכֶּה אֶת־קִרְיַת־סֵפֶר		
וּלְכָדָהּ וְנָתַתִּי לוֹ אֶת־עַכְסָה		
בִתִּי לְאִשָּׁה:		
וַיִּלְכְּדָהּ עָתְנִיאֵל בֶּן־קְנַז אֲחִי כָלֵב	13	(13) Et Otniel, le fils de Qenaz, le frère de Caleb, plus jeune que lui, l'avait prise. Et il avait donné à lui Aksa, sa fille, pour femme. (14) Et dans son venir et elle l'eut incité pour demander à son père le champ. Et elle était descendue de l'âne, et Caleb avait dit à elle : « Qu'as-tu ? »
הַקָּטֹן מִמֶּנּוּ וַיִּתֶּן־לוֹ אֶת־עַכְסָה בִתּוֹ		
לְאִשָּׁה: וַיְהִי בְּבוֹאָהּ וַתְּסִיתֵהוּ	14	
לִשְׁאוֹל מֵאֵת־אָבִיהָ הַשָּׂדֶה וַתִּצְנַח		
מֵעַל הַחֲמוֹר וַיֹּאמֶר־לָהּ כָּלֵב		
מַה־לָּךְ:		
וַתֹּאמֶר לוֹ	15	(15) Et elle avait dit à lui : « Accorde-moi une faveur ! Car la terre du Néguev tu m'as donné et tu donnes à moi des bassins d'eaux ! » Et Caleb avait donné à elle des bassins supérieurs et des bassins inférieurs.
הָבָה־לִּי בְרָכָה כִּי אֶרֶץ הַנֶּגֶב		
נָתַתָּנִי וְנָתַתָּה לִי גֻּלֹּת מָיִם		
וַיִּתֶּן־לָהּ כָּלֵב אֵת גֻּלֹּת עִלִּית וְאֵת		
גֻּלֹּת תַּחְתִּית: פ		

III.3.A.4. Observations de l'action interactive (C2)

Au niveau C2 de la communication en Juges 1,8-15, il y a deux discours directs. Nous avons d'abord une déclaration de Caleb (Juges 1,12) puis une requête d'Aksa à Caleb (Juges 1,14-15).

a) Déclaration de Caleb (Juges 1,12)

La première déclaration de Caleb commence par une proposition avec אֲשֶׁר qui a pour fonction de qualifier le complément d'objet à qui Caleb donnera sa fille en mariage. La proposition principale présente une première personne du singulier (Caleb) qui donne à une troisième personne du singulier (לוֹ) la « fille » avec un pronom possessif suffixe mis pour Caleb (בִּתִּי).La troisième personne du singulier renvoie à celui qualifié par la proposition en אֲשֶׁר qui est le complément placé avant le verbe. Ainsi, cette personne qui frappe et prend Qiryath-Séfèr est syntaxiquement mise en avant.

b) Requête d'Aksa (Juges 1,14-15)

Le deuxième discours direct (Juges 1,14-15) fait intervenir les deux personnages : Caleb et sa fille. Ce qui marque l'interaction dans la requête d'Aksa, c'est l'insistance sur la deuxième et la première personne. On voit alors qu'il s'agit d'un dialogue à deux. Otniel, qui est peut-être présent dans le pronom suffixe de la troisième personne du singulier en Juges 1,14 (C1), traduit par « l' », fait de la figuration dans ce dialogue de Juges 1,14-15 (C2).

Caleb est entièrement tourné vers sa fille : « Qu'as-tu ? ». En Juges 1,15, à trois reprises, Aksa s'adresse à la deuxième personne du singulier. Elle reporte ensuite le discours vers elle avec un pronom suffixe. Dans la composante de l'interaction, c'est le lien entre Caleb et sa fille qui est l'unique préoccupation des discours directs.

III.3.A.5. Synthèse de lecture de la composante de l'action interactive

Nous pouvons à présent reprendre nos observations des instructions interactives afin de mettre en évidence plusieurs enchaînements d'instructions. Le premier enchaînement que nous pouvons observer est semblable à celui de Juges 1,1-7 avec le zoom allant des fils d'Israël à Juda. Il s'agit effectivement d'un changement de perspective qui va du pluriel, les fils de Juda vers Aksa et Otniel, en passant par Juda. En observant ces interactions, il est possible de perçoir la structure de Juges 1,8-15. Nous pourrons alors faire quelques remarques sur la manière de caractériser les ennemis et sur la relation particulière entre Caleb et sa fille, Aksa.

a) Un nouveau zoom sur les personnages

Le début du passage est marqué par une nouvelle perspective, la tribu de Juda n'est plus le protagoniste de Juges 1,8-9, mais ce sont les fils de Juda qui deviennent le sujet. Selon notre

compréhension de cette expression, il s'agit d'un groupe plus large que la seule tribu de Juda[707]. Cette mention des fils de Juda vient s'intercaler entre les « fils d'Israël » (Juges 1,1) et Juda qui étaient missionnés par Yhwh en leur nom (Juges 1,2). Le panorama de l'interaction est réduit à une partie des fils d'Israël, mais augmenté par rapport à la seule tribu de Juda. Alors qu'en Juges 1,1-2 Juda part en premier parmi les fils d'Israël, en Juges 1,10, il revient dans l'ensemble des fils de Juda.

En Juges 1,12 Caleb prend la parole sans transition alors que Juda était le sujet précédent, de la même manière qu'en Josué 14,6, où Caleb parle pour les fils de Juda. Il nous semble qu'on peut y voir un zoom depuis l'ensemble des fils de Juda qui passe par Juda pour montrer ensuite le personnage de Caleb. Ce focus se poursuit avec une macrophotographie sur Otniel et sa relation avec Aksa en Juges 1,13-15 (de la même manière que Juges 1,3 nous montrait la coalition entre Juda et Siméon). Le récit offre au lecteur un aperçu des différents clans et de leurs relations à l'intérieur de la tribu de Juda[708].

C'est ce changement de perspective qui explique l'utilisation du pluriel « fils de Juda » (Juges 1,8-9) pour l'ensemble des groupes qui doivent occuper Jérusalem et le sud[709], puis d'un singulier « Juda » en Juges 1,10a pour le territoire propre à la tribu de Juda (Juges 1,10-15) avec en son sein deux clans représentés par des sujets au singulier, Caleb et Otniel reliés par Aksa en Juges 1,12-15.

b) La structure par l'action interactive de Juges 1,8-15

Juges 1,8-9 introduit les campagnes des fils de Juda dans le sud de Jérusalem, et au centre avec la prise de Jérusalem, puis la descente contre les Cananéens habitant la Montagne, le Néguev et la Shefélah. A partir de Juges 1,9, c'est d'abord Juda qui est présenté avec une campagne dans son lot décrit avec deux déplacements : vers Hébron en Juges 1,10 et de là vers Devir (Juges 1,11). Juges 1,11 expose un déplacement à Devir en précisant qu'il s'agit d'un déplacement de Juda (singulier). Mais la ville est prise par l'action d'Otniel (Juges 1,13) sous l'impulsion de Caleb (Juges 1,12)[710]. La narration propose au lecteur un récit sur les liens anciens entre Hébron appartenant à Juda (Juges 1,10) et Devir appartenant à Otniel par l'intermédiaire de la fille de Caleb.

---

707. La mention « les fils de Juda » désigne vraisemblablement en Juges 1 l'ensemble des groupes présents en Judée à l'époque perse, cf. Ernst Axel Knauf, *Richter*, p. 44. C'est ce qui explique la cohérence entre la prise de Jérusalem par les fils de Juda en Juges 1,8 et le fait que les fils de Benjamin ne parviennent pas à chasser les Jébusites de Jérusalem en 1,21. Sur notre compréhension de l'ensemble des groupes aux sud de Jérusalem qui participent à la conquête de la descente en Juges 1,9-21, cf. « II.4.C.3.. Siméon coalisé avec Juda », p. 149-151.

708. Pour plus de détails sur les relations entre ces clans qui sont racontés en Juges 1,12-15, cf. « III.4.E.2.. Enjeu de l'annonce de Caleb », p. 219-222.

709. Cf. « Tableau 8 : Association des groupes au sud de Jérusalem », p. 150.

710. Cette action a lieu dans une ligne temporelle plus ancienne que celle du mouvement de Juda vers Devir en Juges 1,11a, cf. « III.3.C.5.b). Souvenir d'une époque », p. 195-195.

L'appartenance de Caleb à la tribu de Juda peut être supposée et rend l'enchaînement entre les personnages cohérent. L'enchaînement des sujets entre Juges 1,11 à 12 est semblable au mouvement de Josué 14,6 où les fils de Juda s'avancent et Caleb prend la parole comme s'il s'agissait d'actions réalisées par un même groupe. Le fait que Caleb est spécifiquement un clan de Juda est propre à la construction de Juges 1,9-21 où le mouvement vers Hébron est celui de Juda en Juges 1,10, puis la ville est attribuée à Caleb selon Juges 1,20. On peut ajouter à cela une sorte de hiérarchisation entre Hébron et Devir. Le déplacement à Hébron par Juda correspond au mouvement contre le Cananéen habitant le lot de Juda, puisque les habitants de Devir ne sont pas mentionnés comme des Cananéens[711]. Ainsi, Devir est une sous-partie de la conquête du lot de Juda tandis que Caleb et Otniel sont des sous-groupes de Juda. Ainsi, Juges 1,14-15 précise la manière dont le clan d'Otniel présent à Devir est lié (par mariage avec Aksa) au clan de Caleb, en tant qu'appartenant à la tribu de Juda.

Dans le contexte de Juges 1,10-15, le mariage d'Aksa a pour fonction de montrer les liens entre les clans à l'intérieur de Juda. Ainsi, la conquête du lot de Juda consiste en bonne partie à décrire la manière dont Juda a fédéré en son sein plusieurs groupes. Cette description de la tribu de Juda tend à montrer une cohésion où les différents clans agissent ensemble.

c) Le zoom des ennemis

Dans notre péricope, il y a un changement dans la manière de désigner le Cananéen par rapport à Juges 1,1-7. En Juges 1,9, il est désigné par son lieu d'habitat dans trois espaces géographiques (יוֹשֵׁב הָהָר וְהַנֶּגֶב וְהַשְּׁפֵלָה), contrairement à Juges 1,1 et 4. Toutefois, il y a un zoom semblable à celui du passage de Cananéen (Juges 1,1) à Cananéen et Perizzite (Juges 1,4)[712] dans l'enchaînement entre le Cananéen habitant dans les trois zones (Juges 1,9) et celui habitant plus particulièrement à Hébron (Juges 1,10). On remarquera alors que les habitants de Devir ne sont pas indiqués comme des Cananéens.

Suite à Juges 1,9, les ennemis sont caractérisés par leurs lieux d'habitation. Il n'y a qu'une exception en Juges 1,10b où l'ennemi est désigné par « Shéshaï, Ahimân et Talmaï ». Mais, l'action de frapper dont ces trois personnages sont l'objet est liée au déplacement vers les habitants d'Hébron[713]. En Juges 1,11, les ennemis sont aussi les habitants de la ville de Devir, mais il n'est pas précisé qu'ils sont Cananéens. Dans les deux cas, il s'agit de lieux précis au contraire de Juges 1,9 qui annonce des zones plus vastes.

Alors qu'en Juges 1,1-7 l'ennemi est désigné de manière générale comme étant le Cananéen (cf.

711. Sur cette distinction, cf. « III.3.A.5.c). Le zoom des ennemis », p. 184-185 et « Carte 2 : Lieux nommés en Juges 1,16-21 », p. 243.

712. Cf. « II.3.A.5.a). Du panorama à la macrophotographie », p. 74-76.

713. Cf. « III.4.C.2.. Shéshaï, Ahimân et Talmaï, p. 215.

Juges 1,1) puis le Cananéen et le Perizzite (cf. 1,4), en Juges 1,9-15 (et 1,16-21) les ennemis habitent des lieux spécifiques. La désignation de ces lieux est un zoom allant des trois zones « la Montagne, le Néguev et la Shefélah » (Juges 1,9) à une ville en particulier, Hébron (Juges 1,10). La guerre contre le Cananéen annoncé par Juges 1,9 ne se concrétise en Juges 1,10-15, qu'une fois à Hébron (1,10). Autrement dit, Hébron est la ville qui symbolise l'ensemble de la guerre contre le Cananéen pour la montagne qui semble être le lot de Juda de Juda, puisque Juges 1,16 change de perspective avec la mention d'un trajet des fils de Qéni avec les fils de Juda. La prochaine mention du « Cananéen habitant… » (הַכְּנַעֲנִי יוֹשֵׁב) est en Juges 1,17 avec la prise de Cefath par Siméon et Juda. Cette conquête correspond à l'accomplissement de la promesse de Juges 1,3 et à la prise du lot de Siméon.

d) Caleb et sa fille

Après la prise d'Hébron en Juges 1,10, Juda se déplace à Devir (Juges 1,11). Puis, c'est Caleb qui est le personnage dominant (Juges 1,12). Mais, remarquons aussi que l'entrée dans le récit de la fille de Caleb se fait avec son nom « Aksa », ce qui lui donne une certaine importance, dès le discours direct de Caleb. Et en même temps qu'elle acquière cette existence dans le récit par son nom, elle est reliée à son père avec la précision « ma fille ».

Caleb dans son discours, après avoir précisé « ma fille », ajoute « pour femme ». Les trois désignations : « Aksa, ma fille » et « pour femme », pourraient décrire une évolution du personnage. Elle passerait du statut de « fille » à celui de « femme ». Cependant, le récit met en avant l'interaction entre la fille et son père et éclipse la présence d'Otniel. Il n'y a aucun indicateur qui limiterait Aksa à sa position de femme d'Otniel, on observe au contraire qu'elle vient se placer au premier plan et en tant que fille de Caleb.

Lorsqu'Aksa est donnée à Otniel en mariage (Juges 1,13), on retrouve « Aksa, sa fille, pour femme ». Ainsi, même une fois mariée, le narrateur rappelle que Caleb est son père. Ce n'est donc pas sur une supposée évolution de la condition d'Aksa que le narrateur insiste, mais sur sa filiation avec Caleb. Cette insistance se comprend dans l'optique de montrer les liens d'alliances tissés entre les clans de Caleb et Otniel à travers Aksa[714].

Aksa est présentée par son prénom puis par sa filiation et en tant que mariée. Cette succession permet trois constatations. Premièrement, comme nous l'avons dit, Aksa porte son propre nom, ce qui lui donne une place assez importante dans le récit. Deuxièmement, Caleb est le personnage central, le point de repère à partir duquel il est important d'être identifié, et ce malgré la présence d'Otniel (celui qui est vainqueur) dans la narration. Troisièmement, Aksa est un personnage secondaire par rapport à Caleb, mais important par le fait qu'elle conserve sa proximité avec ce

714. Pour plus de détails, cf. « III.4.E.2.b). Fonction du mariage d'Aksa et Otniel », p. 222-222.

dernier, plutôt que par le fait qu'elle est la femme d'Otniel.

III.3.B. Composante de l'orientation spatiale de Juges 1,8-15

On peut remarquer qu'il y a peu d'orientation spatiale au niveau de la narration et qu'il n'y en a pas dans les discours directs. Nous ne mettons en évidence que des signaux impliquant une nouvelle direction d'action et d'orientation. C'est pourquoi les indications géographiques ne sont pas nécessairement surlignées. Comme en Juges 1,15, où les bassins supérieurs et inférieurs n'impliquent pas de déplacement et donc n'entrent pas dans l'orientation spatiale du récit.

Pour ce qui est de l'observation générale de Juges 1,8-15, on remarque que l'orientation spatiale se fait principalement au début de la péricope. Il n'y a pas de composante de l'orientation spatiale au niveau du discours direct (C2), nous nous limiterons donc à lire le niveau C1.

III.3.B.1. Signaux de l'orientation spatiale (C1)

C3 C2 C1		
וַיִּלָּחֲמוּ בְנֵי־יְהוּדָה בִּירוּשָׁלַ͏ִם וַיִּלְכְּדוּ	8	(8) Et les fils de Juda firent la guerre contre Jérusalem et ils la prirent et ils la frappèrent par le tranchant de l'épée, et la ville, ils [l'] ont livrée au feu. (9) Et ensuite, les fils de Juda sont descendus pour faire la guerre contre le Cananéen habitant la Montagne et le Néguev et la Shefélah. (10) Et Juda alla vers le Cananéen, celui habitant à Hébron, et le nom d'Hébron a été auparavant Qiryath-Arba. Et ils avaient frappé Shéshaï et Ahimân et Talmaï. (11) Et il alla de là vers les habitants de Devir, et le nom de Devir a été auparavant Qiryath-Séfèr. (12) Et Caleb avait dit : « Qui frappera Qiryath-Séfèr et la prendra, et je donnerai à lui Aksa, ma fille, pour femme. » (13) Et Otniel, le fils de Qenaz, le frère de Caleb, plus jeune que lui, l'avait prise. Et il avait donné à lui Aksa, sa fille, pour femme. (14) Et dans son venir et elle l'eut incité pour demander à son père le champ. Et elle était descendue de l'âne, et Caleb avait dit à elle : « Qu'as-tu ? » (15) Et elle avait dit à lui : « Accorde-moi une faveur ! Car la terre du Néguev tu m'as donné et tu donnes à moi des bassins d'eaux ! » Et Caleb avait donné à elle des bassins supérieurs et des bassins inférieurs.
אוֹתָהּ וַיַּכּוּהָ לְפִי־חָרֶב וְאֶת־הָעִיר		
שִׁלְּחוּ בָאֵשׁ: וְאַחַר יָרְדוּ בְּנֵי יְהוּדָה	9	
לְהִלָּחֵם בַּכְּנַעֲנִי יוֹשֵׁב הָהָר וְהַנֶּגֶב		
וְהַשְּׁפֵלָה: וַיֵּלֶךְ יְהוּדָה אֶל־הַכְּנַעֲנִי	10	
הַיּוֹשֵׁב בְּחֶבְרוֹן וְשֵׁם־חֶבְרוֹן לְפָנִים		
קִרְיַת אַרְבַּע וַיַּכּוּ אֶת־שֵׁשַׁי		
וְאֶת־אֲחִימַן וְאֶת־תַּלְמָי: וַיֵּלֶךְ מִשָּׁם	11	
אֶל־יוֹשְׁבֵי דְּבִיר וְשֵׁם־דְּבִיר לְפָנִים		
קִרְיַת־סֵפֶר: וַיֹּאמֶר כָּלֵב	12	
אֲשֶׁר־יַכֶּה אֶת־קִרְיַת־סֵפֶר		
וּלְכָדָהּ וְנָתַתִּי לוֹ אֶת־עַכְסָה		
בִתִּי לְאִשָּׁה:		
וַיִּלְכְּדָהּ עָתְנִיאֵל בֶּן־קְנַז אֲחִי כָלֵב	13	
הַקָּטֹן מִמֶּנּוּ וַיִּתֶּן־לוֹ אֶת־עַכְסָה בִתּוֹ		
לְאִשָּׁה: וַיְהִי בְּבוֹאָהּ וַתְּסִיתֵהוּ	14	
לִשְׁאָול מֵאֵת־אָבִיהָ הַשָּׂדֶה וַתִּצְנַח		
מֵעַל הַחֲמוֹר וַיֹּאמֶר־לָהּ כָּלֵב		
מַה־לָּךְ:		
וַתֹּאמֶר לוֹ	15	
הָבָה־לִּי בְרָכָה כִּי אֶרֶץ הַנֶּגֶב		
נָתַתָּנִי וְנָתַתָּה לִי גֻּלֹּת מָיִם		
וַיִּתֶּן־לָהּ כָּלֵב אֵת גֻּלֹּת עִלִּית וְאֵת		
גֻּלֹּת תַּחְתִּית: פ		

III.3.B.2. Observations de l'orientation spatiale (C1)

Les instructions de l'orientation spatiale de la narration sont au nombre de deux : « vers le Cananéen, celui habitant à Hébron » en Juges 1,10 et « vers les habitants de Devir » en Juges 1,11. Le premier déplacement est un mouvement de Juda vers le groupe cananéen qui habite Hébron (אֶל־הַכְּנַעֲנִי הַיּוֹשֵׁב בְּחֶבְרוֹן). On nous indique qu'il habite à Hébron, mais c'est là une information qualifiant le Cananéen[715]. Le deuxième déplacement ressemble au premier et il y a effectivement un mouvement jusqu'à des habitants (יוֹשְׁבֵי) qui sont à Devir. Mais la mention « Cananéen » n'y est pas appliquée.

On remarquera aussi qu'en Juges 1,14, il n'y a pas de composante d'orientation spatiale. Aksa opère un mouvement dont la destination n'est pas la préoccupation.

III.3.B.3. Synthèse de lecture de la composante de l'orientation spatiale

Nous proposons de retenir deux choses pour notre lecture. D'abord, les deux instructions de la composante de l'action spatiale ne désignent pas directement un espace géographique, mais des personnes qui habitent dans une localité. Ensuite, Juges 1,9 se rapporte aux « fils de Juda » qui descendent pour faire la guerre contre « le Cananéen, habitant la Montagne, le Néguev, et la Shefélah. » Nous y voyons une annonce à fonction programmatique pour l'ensemble des groupes s'établissant au sud de Jérusaem. Juda est le premier de ces groupes et la ville Hébron représente le premier mouvement, celui vers le Cananéen habitant la Montagne.

Comme nous l'avons déjà repéré dans l'interaction[716], en Juges 1,10, contrairement à Juges 1,1b, il ne s'agit pas du Cananéen en général, mais de ceux qui habitent à Hébron. L'expression « le Cananéen habitant… » (הַכְּנַעֲנִי הַיּוֹשֵׁב) se rapproche du Cananéen de Juges 1,9 qui est qualifié par le fait qu'il habite trois zones géographiques (« la Montagne, le Néguev et la Shefélah »). Mais les deux versets diffèrent par leur niveau de détails, en Juges 1,9 il s'agit d'une zone topographique et en Juges 1,10-11 d'une ville. Rappelons que Juges 1,11 a également pour destination les habitants d'une ville, mais il ne s'agit pas de Cananéens. Nous expliquons cette distinction par le fait que c'est Hébron qui symbolise la prise du lot de Juda. C'est la mention de la prise d'Hébron qui est à comprendre comme la conquête de l'une des trois régions mentionnées en Juges 1,9. Il s'agit vraisemblablement de la Montagne qui est la première de la liste[717]. La prise de Devir est alors une

715. Sur notre analyse des indications du « Cananéen habitant… » (הַכְּנַעֲנִי יוֹשֵׁב) en Juges 1 et de leur fonction structurante, cf. « IV.2.A.3.b). Contre l'habitant cananéen », p. 238-239 et « III.3.A.5.c). Le zoom des ennemis », p. 184.

716. Cf. « III.3.A.5.c). Le zoom des ennemis », p. 184-185.

717. Nous développerons ce point en « III.4.C.1.. Hébron, une ville symbolique », p. 214-215. Remarquons aussi que מִשָּׁם en Juges 1,11 suppose un point de départ, Hébron, et un point d'arrivé, Devir. Ainsi, il forme une ligne qui peut représenter l'ensemble du territoire de Juda dans la Montagne, où Hébron est le centre et Devir la limite sud avec le Néguev. Sur une réflexion des limites géographiques de la Montagne et du Néguev, cf. « III.4.D.. Juges 1,11 :

précision à l'intérieur du lot de Juda. Par ailleurs, on peut se demander s'il s'agit encore de la zone montagneuse, la première des trois mentionnées par Juges 1,9, ou déjà du Néguev, qui est la seconde, comme le laisse supposer le discours d'Aksa (cf. Juges 1,15). L'appartenance au lot de Juda et l'absence de mention des Cananéens laisse penser que la guerre contre le Cananéen habitant la Montagne annoncée par Juges 1,9 est narrativement réalisée par Juges 1,10, le verset 11 n'est pas encore la deuxième étape et ne peut être qu'une précision à l'intérieur du lot de Juda dans la Montagne. Toutefois, la position de Devir doit être dans une terre suffisamment aride pour permettre à Aksa de déclarer qu'elle est dans une terre du Néguev (Juges 1,15).

III.3.C. Composante de l'orientation temporelle de Juges 1,8-15

La composante de l'orientation temporelle conserve la caractéristique de la narration avec l'emploi généralisé de la forme du *wayyiqtol* au niveau C1, comme en Juges 1,1-7. Mais cette fois-ci, il y a quatre marques temporelles en Juges 1,9.10.11 et 14. Ces marques montrent trois étapes dans la progression du récit. La première est l'annonce de la guerre dans trois régions (la Montagne, le Néguev et la Shefélah) introduites par la marque וְאַחַר (« et après »). Puis il y a une section (Juges 1,10-11) avec deux occurrences de לְפָנִים (« avant ») qui introduisent chacune une proposition nominale renvoyant à une période plus ancienne que le présent de la narration. Et enfin, la partie comprenant les discours directs (Juges 1,12-15) dans laquelle se trouve la proposition temporelle subordonnée construite וַיְהִי בְּבוֹאָהּ (« Et dans son venir »)[718] qui montre que le récit donne des détails sur un mouvement en particulier.

Devir, Montagne ou Néguev ? », p. 216-217.

718. Sur notre proposition de traduction, cf. « III.1.A.. Annotations de traduction et de l'application des couleurs », p. 175.

III.3.C.1. Signaux de l'orientation temporelle (C1)

C3 C2 C1		
וַיִּלָּחֲמוּ בְנֵי־יְהוּדָה בִּירוּשָׁלַ͏ִם וַיִּלְכְּדוּ	8	(8) Et les fils de Juda firent la guerre contre Jérusalem et ils la prirent et ils la frappèrent par le tranchant de l'épée, et la ville, ils [l'] ont livrée au feu. (9) Et ensuite, les fils de Juda sont descendus pour faire la guerre contre le Cananéen habitant la Montagne et le Néguev et la Shefélah. (10) Et Juda alla vers le Cananéen, celui habitant à Hébron, et le nom d'Hébron a été auparavant Qiryath-Arba. Et ils avaient frappé Shéshaï et Ahimân et Talmaï. (11) Et il alla de là vers les habitants de Devir, et le nom de Devir a été auparavant Qiryath-Séfèr. (12) Et Caleb avait dit : « Qui frappera Qiryath-Séfèr et la prendra, et je donnerai à lui Aksa, ma fille, pour femme. » (13) Et Otniel, le fils de Qenaz, le frère de Caleb, plus jeune que lui, l'avait prise. Et il avait donné à lui Aksa, sa fille, pour femme. (14) Et dans son venir et elle l'eut incité pour demander à son père le champ. Et elle était descendue de l'âne, et Caleb avait dit à elle : « Qu'as-tu ? » (15) Et elle avait dit à lui : « Accorde-moi une faveur ! Car la terre du Néguev tu m'as donné et tu donnes à moi des bassins d'eaux ! » Et Caleb avait donné à elle des bassins supérieurs et des bassins inférieurs.
אוֹתָהּ וַיַּכּוּהָ לְפִי־חָרֶב וְאֶת־הָעִיר		
שִׁלְּחוּ בָאֵשׁ: וְאַחַר יָרְדוּ בְּנֵי יְהוּדָה	9	
לְהִלָּחֵם בַּכְּנַעֲנִי יוֹשֵׁב הָהָר וְהַנֶּגֶב		
וְהַשְּׁפֵלָה: וַיֵּלֶךְ יְהוּדָה אֶל־הַכְּנַעֲנִי	10	
הַיּוֹשֵׁב בְּחֶבְרוֹן וְשֵׁם־חֶבְרוֹן לְפָנִים		
קִרְיַת אַרְבַּע וַיַּכּוּ אֶת־שֵׁשַׁי		
וְאֶת־אֲחִימַן וְאֶת־תַּלְמָי: וַיֵּלֶךְ מִשָּׁם	11	
אֶל־יוֹשְׁבֵי דְּבִיר וְשֵׁם־דְּבִיר לְפָנִים		
קִרְיַת־סֵפֶר: וַיֹּאמֶר כָּלֵב	12	
אֲשֶׁר־יַכֶּה אֶת־קִרְיַת־סֵפֶר		
וּלְכָדָהּ וְנָתַתִּי לוֹ אֶת־עַכְסָה		
בִתִּי לְאִשָּׁה:		
וַיִּלְכְּדָהּ עָתְנִיאֵל בֶּן־קְנַז אֲחִי כָלֵב	13	
הַקָּטֹן מִמֶּנּוּ וַיִּתֶּן־לוֹ אֶת־עַכְסָה בִתּוֹ		
לְאִשָּׁה: וַיְהִי בְבוֹאָהּ וַתְּסִיתֵהוּ	14	
לִשְׁאוֹל מֵאֵת־אָבִיהָ הַשָּׂדֶה וַתִּצְנַח		
מֵעַל הַחֲמוֹר וַיֹּאמֶר־לָהּ כָּלֵב		
מַה־לָּךְ:		
וַתֹּאמֶר לוֹ	15	
הָבָה־לִּי בְרָכָה כִּי אֶרֶץ הַנֶּגֶב		
נְתַתָּנִי וְנָתַתָּה לִי גֻּלֹּת מָיִם		
וַיִּתֶּן־לָהּ כָּלֵב אֶת גֻּלֹּת עִלִּית וְאֶת		
גֻּלֹּת תַּחְתִּית: פ		

III.3.C.2. Observations de l'orientation temporelle (C1)

La narration est essentiellement composée de verbes au *wayyiqtol*, dans la continuité de la péricope de Juges 1,1-7. Mais le récit de Juges 1,8-15 est également ponctué par l'utilisation du *qatal*/*weqatal* et de plusieurs marqueurs temporels.

Chaque nouvelle instruction temporelle s'accompagne d'une modification dans la succession des *wayyiqtol*. En Juges 1,8-9, deux verbes au *qatal* se situent avant et après וְאַחַר. En Juges 1,10 et 11, il y a deux prédicats nominaux qui sont chacun précisés temporellement (לְפָנִים). Seule la proposition temporelle וַיְהִי בְּבוֹאָהּ (qui est elle-même au *wayyiqtol*) ne propose pas le même genre de modification, mais le style du discours changera avec la présence du dialogue entre Caleb et Aksa (Juges 1,14-15).

a) Prise de Jérusalem

Juges 1,8 commence par trois actions successives au *wayyiqtol* : ils firent la guerre contre Jérusalem, ils la prirent et ils la frappèrent. Cette succession est suivie par un *qatal* « la ville, ils [la] livrèrent au feu ». Ce *qatal*, impliqué par l'inversion syntaxique qui place le complément en première position, nous montre le résultat des trois actes précédents. Le nom propre « Jérusalem » s'éclipse pour apparaître comme la ville qui est livrée au feu.

b) Descente des fils de Juda

Juges 1,9 reprend avec une articulation temporelle (וְאַחַר) qui marque la continuité avec le verset précédent (Juges 1,8), cette continuité est également visible par la présence d'un même sujet (les fils de Juda). Ainsi, on peut lire avec וְאַחַר que la prise de Jérusalem était un préalable pour que les fils de Juda puissent descendre faire la guerre contre le Cananéen habitant la Montagne, le Néguev et la Shefélah. Le verbe qui suit (« ils sont descendus » יָרְדוּ) est au *qatal* mais ne doit pas être compris de la même manière que le précédent (« ils ont livré » שִׁלְּחוּ) qui implique le résultat. Ici, en Juges 1,9, l'action de descendre est la conséquence de la précédente prise de Jérusalem, mais elle désigne surtout une situation qui perdure dans la suite du récit, en commençant par la prise d'Hébron.

c) Nom d'avant

En Juges 1,10 et 11, on trouve deux noms de lieux semblables qui prennent la position de prédicats nominaux (קִרְיַת אַרְבַּע et קִרְיַת־סֵפֶר) et sont précédés par לְפָנִים. Ces phrases nominales sont des indications que le narrateur fait au lecteur et relèvent de la métacommunication. Mais, comme l'indique notre traduction au plus-que-parfait et au passé antérieur[719], ces instructions influent

719. Cf. « III.1.A.. Annotations de traduction et de l'application des couleurs », p. 175.

également sur la ligne temporelle du récit.

Le narrateur amène le lecteur dans une autre ligne temporelle située avant celle des actions de Juges 1,10aα et 11b. Le narrateur offre au lecteur des indications sur son propre discours et ouvre des analepses qui décrivent des souvenirs plus anciens en formant des parenthèses temporelles dans le flot du continuum de la narration.

La proposition nominale vient commenter la principale, la venue de Juda à Hébron et son déplacement à Devir. Par l'instruction temporelle, ce commentaire projette le lecteur dans le souvenir du lieu qui portait un autre nom. Il faut aussi préciser qu'en Juges 1,11, à la suite de cette projection dans le souvenir d'un temps où le lieu portait un autre nom, Devir ne sera plus mentionnée sous ce nom dans la suite immédiate du récit, mais sous celui de Qiryath-Séfèr. La ligne temporelle dans laquelle se situe les actions de Juges 1,12-15 est celle inaugurée par l'instruction temporelle de Juges 1,11b. Elle diffère de celle de Juges 1,9, où les fils de Juda sont descendus (וְאַחַר יָרְדוּ בְּנֵי יְהוּדָה), et à laquelle appartiennent Juges 1,10a et 11a. Bien qu'il y ait peu d'éléments pour observer si en Juges 1,10aγ le phénomène est identique, nous pouvons supposer la même fonction de לְפָנִים, c'est-à-dire celle de projeter le récit des combats contre Shéshaï, Ahimân et Talmaï dans un temps plus ancien.

Ainsi, le lecteur est amené en différentes villes, à Hébron (Juges 1,10) et à Devir (1,11a), pour y être propulsé dans des époques différentes. Ce phénomène s'observe essentiellement en Juges 1,11-15 où les évènements sont racontés de manière suffisamment conséquente pour observer que c'est le nom ancien qui y est employé.

d) Lorsqu'elle entre

En Juges 1,14, on retrouve une expression temporelle en בְּ + infinitif construit qui est introduite par le pro-verbe[720] וַיְהִי. À l'intérieur du souvenir de l'époque où Devir s'appelait Qiryath-Séfèr, וַיְהִי בְּבוֹאָהּ distingue une nouvelle étape. En Juges 1,14, la succession de verbes au *wayyiqtol* continue un même discours narratif. L'expression בְּבוֹאָהּ indique que l'on va décrire avec précision un évènement dans une action, littéralement dans le moment où Aksa vient. C'est un détail qui montre l'augmentation du niveau de précision narrative qui va porter sur cette arrivée. Celle-ci est à l'intérieur d'un récit à l'époque où Devir s'appelait Qiryath-Séfèr.

720. La présence du verbe être est nécessaire pour exprimer la proposition circonstancielle de temps. C'est ce que l'on appelle un pro-verbe et sa seule fonction dans le récit est de porter le *wayyiqtol*, cf. Christof Hardmeier, *Textwelten der Bibel entdecken*, vol. 1/2, p. 110.

III.3.C.3. Signaux de l'orientation temporelle (C2)

C3 C2 C1

וַיִּלָּחֲמוּ בְנֵי־יְהוּדָה בִּירוּשָׁלַ͏ִם וַיִּלְכְּדוּ 8
אוֹתָהּ וַיַּכּוּהָ לְפִי־חָרֶב וְאֶת־הָעִיר
שִׁלְּחוּ בָאֵשׁ: וְאַחַר יָרְדוּ בְּנֵי יְהוּדָה 9
לְהִלָּחֵם בַּכְּנַעֲנִי יוֹשֵׁב הָהָר וְהַנֶּגֶב
וְהַשְּׁפֵלָה: וַיֵּלֶךְ יְהוּדָה אֶל־הַכְּנַעֲנִי 10
הַיּוֹשֵׁב בְּחֶבְרוֹן וְשֵׁם־חֶבְרוֹן לְפָנִים
קִרְיַת אַרְבַּע וַיַּכּוּ אֶת־שֵׁשַׁי
וְאֶת־אֲחִימַן וְאֶת־תַּלְמָי: וַיֵּלֶךְ מִשָּׁם 11
אֶל־יוֹשְׁבֵי דְּבִיר וְשֵׁם־דְּבִיר לְפָנִים
קִרְיַת־סֵפֶר: וַיֹּאמֶר כָּלֵב 12

אֲשֶׁר־יַכֶּה אֶת־קִרְיַת־סֵפֶר
וּלְכָדָהּ וְנָתַתִּי לוֹ אֶת־עַכְסָה
בִתִּי לְאִשָּׁה:

וַיִּלְכְּדָהּ עָתְנִיאֵל בֶּן־קְנַז אֲחִי כָלֵב 13
הַקָּטֹן מִמֶּנּוּ וַיִּתֶּן־לוֹ אֶת־עַכְסָה בִתּוֹ
לְאִשָּׁה: וַיְהִי בְּבוֹאָהּ וַתְּסִיתֵהוּ 14
לִשְׁאוֹל מֵאֵת־אָבִיהָ הַשָּׂדֶה וַתִּצְנַח
מֵעַל הַחֲמוֹר וַיֹּאמֶר־לָהּ כָּלֵב

מַה־לָּךְ:

וַתֹּאמֶר לוֹ 15

הַבָה־לִּי בְרָכָה כִּי אֶרֶץ הַנֶּגֶב
נְתַתָּנִי וְנָתַתָּה לִי גֻּלֹּת מָיִם
וַיִּתֶּן־לָהּ כָּלֵב אֵת גֻּלֹּת עִלִּית וְאֵת
גֻּלֹּת תַּחְתִּית: פ

(8) Et les fils de Juda firent la guerre contre Jérusalem et ils la prirent et ils la frappèrent par le tranchant de l'épée, et la ville, ils [l'] ont livrée au feu. (9) Et ensuite, les fils de Juda sont descendus pour faire la guerre contre le Cananéen habitant la Montagne et le Néguev et la Shefélah. (10) Et Juda alla vers le Cananéen, celui habitant à Hébron, et le nom d'Hébron a été auparavant Qiryath-Arba. Et ils avaient frappé Shéshaï et Ahimân et Talmaï. (11) Et il alla de là vers les habitants de Devir, et le nom de Devir a été auparavant Qiryath-Séfèr. (12) Et Caleb avait dit :
« Qui frappera Qiryath-Séfèr et la prendra, et je donnerai à lui Aksa, ma fille, pour femme. »

(13) Et Otniel, le fils de Qenaz, le frère de Caleb, plus jeune que lui, l'avait prise. Et il avait donné à lui Aksa, sa fille, pour femme. (14) Et dans son venir et elle l'eut incité pour demander à son père le champ. Et elle était descendue de l'âne, et Caleb avait dit à elle :
« Qu'as-tu ? »

(15) Et elle avait dit à lui :

« Accorde-moi une faveur ! Car la terre du Néguev tu m'as donné et tu donnes à moi des bassins d'eaux ! »
Et Caleb avait donné à elle des bassins supérieurs et des bassins inférieurs.

III.3.C.4. Observations de l'orientation temporelle (C2)

Sur le deuxième niveau de la communication, la plupart des instructions temporelles sont au *qatal*/*weqatal*. On trouve une exception avec le premier mot qu'Aksa prononce en Juges 1,15 qui est un volitif.

a) Déclaration de Caleb (Juges 1,12)

La prise de parole de Caleb commence par une proposition en אֲשֶׁר qui a la particularité de qualifier la personne à qui Caleb donnera la main de sa fille. C'est une proposition subordonnée qui est utilisée comme un complément d'objet direct. Dans cette proposition en אֲשֶׁר « frapper » et « prendre » (לָכַד) qualifient ensemble le complément. Pour le dire autrement, il ne suffit pas à cette personne de combattre, il faut également qu'elle devienne maître des lieux pour être celle à qui (אֲשֶׁר) Caleb donnera la main d'Aksa.

L'orientation temporelle de la déclaration de Caleb est au *weqatal*. Comme en Juges 1,3 où Juda promet à Siméon de l'accompagner dans son lot, ici Caleb promet de donner la main de sa fille à celui qui frappera et prendra Qiryath-Séfèr.

b) Requête d'Aksa (Juges 1,14-15)

Le discours direct que nous appelons « la requête d'Aksa » commence par la question de Caleb מַה־לָּךְ. Cette question est une proposition nominale qui a pour prédicat « pour toi » (לָךְ). Elle commence par une marque interrogative מַה tournée vers la deuxième personne du singulier.

La réponse d'Aksa commence également par une instruction tournée vers la deuxième personne du singulier, mais cette fois-ci il s'agit du mode appellatif qui interpelle Caleb (הָבָה). La requête d'Aksa utilise le *qatal* (נָתַתָּ֣נִי), puis le *weqatal* (וְנָתַתָּה) pour prolonger l'impératif. D'abord pour dire « tu as donné », c'est là un acte qui a déjà eu lieu et dont elle donne le résultat. Elle le montre et s'en sert pour appuyer sa demande : « tu donnes ».

III.3.C.5. Synthèse de lecture de la composante de l'orientation temporelle

La péricope est structurée en trois temps (Juges 1,8.9-13.14-15) : la bataille des fils de Juda à Jérusalem, la bataille de Juda à Hébron lors de la campagne de la descente et enfin le souvenir d'un récit autour de Devir et du mariage d'Aksa.

a) La bataille de Jérusalem pour descendre dans le sud

Le premier temps correspond à l'entrée en scène des fils de Juda en Juges 1,8 et à la bataille contre Jérusalem. Il est articulé avec une deuxième étape menée par les fils de Juda en Juges 1,9 par וְאַחַר (« et après »). Cette marque montre une corrélation où la prise de Jérusalem est un préalable

à la descente dans la Montagne, le Néguev et la Shefélah.

La prise de la ville de Jérusalem en Juges 1,8 est la condition qui permet aux fils de Juda de descendre vers le Cananéen habitant la Montagne et le Néguev et la Shefélah. En Juges 1,9, l'emploi du *qatal* tend à décrire la nouvelle situation qui se déploie à partir de cette victoire contre Jérusalem.

b) Souvenir d'une époque

Le troisième temps est marqué par לְפָנִים inscrit deux fois comme deux parenthèses. La première parenthèse temporelle concerne la ville d'Hébron (Juges 1,10aβ et peut-être 10b) et la seconde la ville de Devir et englobe toute la fin du récit (Juges 1,11b-15). Il s'agit de deux rappels d'une époque passée placés à l'intérieur de la ligne temporelle où Juda se déplace vers Hébron, puis Devir.

Dans ces évènements initiés par Juges 1,11, on peut observer l'apparition d'un nouveau personnage : Caleb (Juges 1,12). Ce personnage sera central et il n'est plus question de Juda ou des fils de Juda. On se souvient ici d'une période antérieure à celle de l'ensemble de la conquête, avant que les fils de Juda ne prennent Jérusalem et avant que Juda n'aille à Hébron puis à Devir. En cette période, Devir s'appelait Qiryath-Séfèr et a été le théâtre d'évènements dont Caleb est le protagoniste[721]. Autrement dit, Juda prend possession de l'espace occupé par Caleb. Le récit ne présente pas cette occupation comme un conflit, mais comme une logique de continuité. Du point de vue temporel, Juges 1,10-15 nous montre que Juda succède à ce que Caleb a édifié autour d'Hébron et Devir.

c) Pendant l'entrée

La quatrième marque temporelle est une proposition וַיְהִי בְּבוֹאָהּ qui introduit narrativement la requête d'Aksa. Ce discours direct est un discours persuasif que nous analyserons plus loin dans ce travail[722]. Pour ce qui est de la temporalité, la proposition subordonnée temporelle וַיְהִי בְּבוֹאָהּ (« et il fut dans son venir »[723]) semble indiquer que la requête d'Aksa poursuit la même continuité temporelle introduite par לְפָנִים (Juges 1,11b), c'est-à-dire qu'il s'agit encore du même souvenir.

Il y a quelques indices qui montrent que l'on suit la ligne temporelle de Juges 1,11b. D'abord, il n'y a pas de changement visible, ni dans les composantes d'action interactive ni dans l'orientation temporelle. Ensuite et surtout, il ne s'agit pas d'énoncer un nouveau repère temporel, mais plutôt

721. Selon cette compréhension, le récit de Josué 15 serait l'histoire originelle dont Juges 1 fait explicitement mémoire. Juda ferait le même trajet que Caleb et à cette occasion, on rappelle au lecteur ce qui s'est passé avec Caleb. C'est sans doute la raison pour laquelle on retrouve l'article devant le nom champs. Ainsi, la préconnaissance de ces évènements est attendue du lecteur.

722. Cf. « III.4.G.. Juges 1,15 : La persuasion d'Aksa », p. 228-231.

723. Nous avons choisi dans notre papagaï de ne pas rendre présent le pro-verbe וַיְהִי et de traduire « et dans son venir », cf. « III.1.A.. Annotations de traduction et de l'application des couleurs », p. 175.

de ralentir le temps pour préciser un détail lors d'une action commencée en Juges 1,13b par le fait que Caleb donne sa fille. Et enfin, ce repère temporel (וַיְהִי בְּבוֹאָהּ) est construit[724] de telle manière qu'il comprend un *wayyiqtol* insistant alors sur une continuité narrative.

Nous avons donc un nouveau déroulement temporel à l'intérieur du souvenir autour de Qiryath-Séfèr. Et ce souvenir survient lors du déplacement de la descente des fils de Juda.

III.3.D. Composante de l'action argumentative de Juges 1,8-15

La composante de l'action argumentative est marquée par la présence de cinq *waw* (Juges 1,8.9.10.11.14) qui n'appartiennent pas à une forme du *wayyiqtol*. On notera qu'en Juges 1,10 et 11, il s'agit d'introduire les propositions nominales qui indiquent le souvenir de l'ancien nom de la ville précédemment nommé dans le récit. Pour ce qui est des *waw* de Juges 1,9 et 14, ils font partie des marques temporelles que nous venons de voir dans la partie précédente (« III.3.C.4.. Observations de l'orientation temporelle (C2) », p. 194-196). Au niveau de la composante argumentative, ces deux *waw* des marques temporelles coïncident avec la présence d'une proposition subordonnée en לְ + infinitif construit (cadres en pointillés) qui indiquent une finalité à propos de la proposition principale qui précède.

724. Cf. Paul Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique*, p. 471 (§154m).

III.3.D.1. Signaux de l'action argumentative (C1)

C3 C2 C1		
וַיִּלָּחֲמוּ בְנֵי־יְהוּדָה בִּירוּשָׁלַ͏ִם וַיִּלְכְּדוּ	8	(8) Et les fils de Juda firent la guerre contre Jérusalem et ils la prirent et ils la frappèrent par le tranchant de l'épée, et la ville, ils [l'] ont livrée au feu. (9) Et ensuite, les fils de Juda sont descendus pour faire la guerre contre le Cananéen habitant la Montagne et le Néguev et la Shefélah. (10) Et Juda alla vers le Cananéen, celui habitant à Hébron, et le nom d'Hébron a été auparavant Qiryath-Arba. Et ils avaient frappé Shéshaï et Ahimân et Talmaï. (11) Et il alla de là vers les habitants de Devir, et le nom de Devir a été auparavant Qiryath-Séfèr. (12) Et Caleb avait dit : « Qui frappera Qiryath-Séfèr et la prendra, et je donnerai à lui Aksa, ma fille, pour femme. » (13) Et Otniel, le fils de Qenaz, le frère de Caleb, plus jeune que lui, l'avait prise. Et il avait donné à lui Aksa, sa fille, pour femme. (14) Et dans son venir et elle l'eut incité pour demander à son père le champ. Et elle était descendue de l'âne, et Caleb avait dit à elle : « Qu'as-tu ? » (15) Et elle avait dit à lui : « Accorde-moi une faveur ! Car la terre du Néguev tu m'as donné et tu donnes à moi des bassins d'eaux ! » Et Caleb avait donné à elle des bassins supérieurs et des bassins inférieurs.
אוֹתָהּ וַיַּכּוּהָ לְפִי־חָרֶב וְאֶת־הָעִיר		
שִׁלְּחוּ בָאֵשׁ: וְאַחַר יָרְדוּ בְּנֵי יְהוּדָה	9	
לְהִלָּחֵם בַּכְּנַעֲנִי יוֹשֵׁב הָהָר וְהַנֶּגֶב		
וְהַשְּׁפֵלָה: וַיֵּלֶךְ יְהוּדָה אֶל־הַכְּנַעֲנִי	10	
הַיּוֹשֵׁב בְּחֶבְרוֹן וְשֵׁם־חֶבְרוֹן לְפָנִים		
קִרְיַת אַרְבַּע וַיַּכּוּ אֶת־שֵׁשַׁי		
וְאֶת־אֲחִימַן וְאֶת־תַּלְמָי: וַיֵּלֶךְ מִשָּׁם	11	
אֶל־יוֹשְׁבֵי דְּבִיר וְשֵׁם־דְּבִיר לְפָנִים		
קִרְיַת־סֵפֶר: וַיֹּאמֶר כָּלֵב	12	
אֲשֶׁר־יַכֶּה אֶת־קִרְיַת־סֵפֶר		
וּלְכָדָהּ וְנָתַתִּי לוֹ אֶת־עַכְסָה		
בִתִּי לְאִשָּׁה:		
וַיִּלְכְּדָהּ עָתְנִיאֵל בֶּן־קְנַז אֲחִי כָלֵב	13	
הַקָּטֹן מִמֶּנּוּ וַיִּתֶּן־לוֹ אֶת־עַכְסָה בִתּוֹ		
לְאִשָּׁה: וַיְהִי בְבוֹאָהּ וַתְּסִיתֵהוּ	14	
לִשְׁאוֹל מֵאֵת־אָבִיהָ הַשָּׂדֶה וַתִּצְנַח		
מֵעַל הַחֲמוֹר וַיֹּאמֶר־לָהּ כָּלֵב		
מַה־לָּךְ:		
וַתֹּאמֶר לוֹ	15	
הָבָה־לִּי בְרָכָה כִּי אֶרֶץ הַנֶּגֶב		
נְתַתָּנִי וְנָתַתָּה לִי גֻּלֹּת מָיִם		
וַיִּתֶּן־לָהּ כָּלֵב אֵת גֻּלֹּת עִלִּית וְאֵת		
גֻּלֹּת תַּחְתִּית: פ		

III.3.D.2. Observations de l'action argumentative (C1)

Nous avons choisi de retirer du *papagaï* les *waw* du *wayyiqtol*. Ces *waw* ont pour fonction de créer l'enchaînement de la narration, cette fonction est constante dans le récit et a déjà été commentée dans la composante de l'orientation spatiale[725]. Nous avons conservé les *waw* qui ont une autre fonction que celle de l'enchaînement de la narration dans la cadre du *wayyiqtol*. Toutefois, nous avons choisi d'indiquer également celui du וַיְהִי en Juges 1,14 dans la mesure où « Et dans son venir » (וַיְהִי בְּבוֹאָהּ) est une marque temporelle qui, comme celle de Juges 1,9, contribue à l'organisation argumentative du texte.

Si l'on observe globalement la composante de l'action argumentative, on remarque qu'il n'y a pas de conjonctions de coordination fortes (cadre noir trait fort)[726], mais plusieurs cadres fins (*waw*). On voit également deux propositions subordonnées dans des cadres en pointillés.

a) Bataille de Jérusalem (Juges 1,8)

La première instruction argumentative est le *waw* avant le complément « la ville » en Juges 1,8. Ce *waw* est présent du fait de l'inversion syntaxique. Cette inversion fait ressortir la proposition indiquant le résultat de la bataille de Jérusalem en soulignant son objet, « la ville ».

b) Descente (Juges 1,9)

Suit alors un nouveau *waw* en Juges 1,9 (וְאַחַר) qui introduit une nouvelle idée consistant à descendre. Mais il ne marque pas une rupture complète avec la bataille précédente.

Le cadre fin en pointillés attire notre attention sur la finalité de cette descente : « pour faire la guerre contre le Cananéen habitant la Montagne et le Néguev et la Shefélah ». Nous avons déjà dû commenter en partie cette proposition subordonnée avec un infinitif construit. Elle est liée à la visée programmatique pour cette nouvelle succession temporelle du récit. Elle annonce des éléments qui seront ensuite déployés dans la composante de l'orientation spatiale.

c) Voyage d'Hébron et Devir (Juges 1,10 et 11)

Pour Juges 1,10 et 11, on retrouve deux *waw* introduisant les deux propositions nominales que nous avons discutées dans la composante de l'orientation temporelle.

d) Arrivée et requête d'Aksa (Juges 1,14)

En Juges 1,14, le deuxième repère temporel בְּבוֹאָהּ est introduit par וַיְהִי. Le *waw* dans ce proverbe au *wayyiqtol* marque un changement par rapport aux thèmes militaires environnants. Ce changement se fait au moment où Aksa entre (בְּבוֹאָהּ). Nous avons déjà discuté ce mouvement

725. Cf. « III.3.C.2.. Observations de l'orientation temporelle (C1) », p. 191-193.
726. Cf. « I.2.B.. Légende », p. 18-21.

dans la composante d'orientation temporelle[727]. Nous pouvons ajouter qu'au moment où Aksa est en train de venir, il y a l'action d'inciter (וַתְּסִיתֵהוּ) et que cette action est détaillée par une proposition encadrée en pointillés : « pour demander à son père le champ » (לִשְׁאוֹל מֵאֵת־אָבִיהָ הַשָּׂדֶה).

III.3.D.3. Signaux de l'action argumentative (C2)

C3 C2 C1		
וַיִּלָּחֲמוּ בְנֵי־יְהוּדָה בִּירוּשָׁלַ͏ִם וַיִּלְכְּדוּ	8	(8) Et les fils de Juda firent la guerre contre Jérusalem et ils la prirent et ils la frappèrent par le tranchant de l'épée, et la ville, ils [l'] ont livrée au feu. (9) Et ensuite, les fils de Juda sont descendus pour faire la guerre contre le Cananéen habitant la Montagne et le Néguev et la Shefélah. (10) Et Juda alla vers le Cananéen, celui habitant à Hébron, et le nom d'Hébron a été auparavant Qiryath-Arba. Et ils avaient frappé Shéshaï et Ahimân et Talmaï. (11) Et il alla de là vers les habitants de Devir, et le nom de Devir a été auparavant Qiryath-Séfèr. (12) Et Caleb avait dit : « Qui frappera Qiryath-Séfèr et la prendra, et je donnerai à lui Aksa, ma fille, pour femme. » (13) Et Otniel, le fils de Qenaz, le frère de Caleb, plus jeune que lui, l'avait prise. Et il avait donné à lui Aksa, sa fille, pour femme. (14) Et dans son venir et elle l'eut incité pour demander à son père le champ. Et elle était descendue de l'âne, et Caleb avait dit à elle : « Qu'as-tu ? » (15) Et elle avait dit à lui : « Accorde-moi une faveur ! Car la terre du Néguev tu m'as donné et tu donnes à moi des bassins d'eaux ! » Et Caleb avait donné à elle des bassins supérieurs et des bassins inférieurs.
אוֹתָהּ וַיַּכּוּהָ לְפִי־חָרֶב וְאֶת־הָעִיר		
שִׁלְּחוּ בָאֵשׁ: וְאַחַר יָרְדוּ בְּנֵי יְהוּדָה	9	
לְהִלָּחֵם בַּכְּנַעֲנִי יוֹשֵׁב הָהָר וְהַנֶּגֶב		
וְהַשְּׁפֵלָה: וַיֵּלֶךְ יְהוּדָה אֶל־הַכְּנַעֲנִי	10	
הַיּוֹשֵׁב בְּחֶבְרוֹן וְשֵׁם־חֶבְרוֹן לְפָנִים		
קִרְיַת אַרְבַּע וַיַּכּוּ אֶת־שֵׁשַׁי		
וְאֶת־אֲחִימַן וְאֶת־תַּלְמָי: וַיֵּלֶךְ מִשָּׁם	11	
אֶל־יוֹשְׁבֵי דְּבִיר וְשֵׁם־דְּבִיר לְפָנִים		
קִרְיַת־סֵפֶר: וַיֹּאמֶר כָּלֵב	12	
אֲשֶׁר־יַכֶּה אֶת־קִרְיַת־סֵפֶר		
וּלְכָדָהּ וְנָתַתִּי לוֹ אֶת־עַכְסָה		
בִתִּי לְאִשָּׁה:		
וַיִּלְכְּדָהּ עָתְנִיאֵל בֶּן־קְנַז אֲחִי כָלֵב	13	
הַקָּטֹן מִמֶּנּוּ וַיִּתֶּן־לוֹ אֶת־עַכְסָה בִתּוֹ		
לְאִשָּׁה: וַיְהִי בְּבוֹאָהּ וַתְּסִיתֵהוּ	14	
לִשְׁאוֹל מֵאֵת־אָבִיהָ הַשָּׂדֶה וַתִּצְנַח		
מֵעַל הַחֲמוֹר וַיֹּאמֶר־לָהּ כָּלֵב		
מַה־לָּךְ:		
וַתֹּאמֶר לוֹ	15	
הַבָּה־לִּי בְרָכָה כִּי אֶרֶץ הַנֶּגֶב		
נָתַתָּנִי וְנָתַתָּה לִי גֻּלֹּת מָיִם		
וַיִּתֶּן־לָהּ כָּלֵב אֵת גֻּלֹּת עִלִּית וְאֵת		
גֻּלֹּת תַּחְתִּית: פ		

727. Cf. « III.3.C.5.c). Pendant l'entrée », p. 195-196.

III.3.D.4. Observations de l'action argumentative (C2)

a) Déclaration de Caleb (Juges 1,12).

Pour la déclaration de Caleb (Juges 1,12), la seule instruction argumentative est le *waw* du *weqatal*.

b) Requête d'Aksa (Juges 1,14-15)

L'interrogation de Caleb commence par un mode appellatif en Juges 1,14b. מַה est une particule d'interrogation qui vise à interpeller sa fille.

Ensuite, en Juges 1,15, Aksa répond également avec un mode appellatif dirigé vers son père. Son interpellation se fait avec un verbe à l'impératif à la forme longue[728]. Cet impératif introduit un souhait qu'elle formule, c'est sa demande. Suit une argumentation indiquée par une particule argumentative forte (כִּי) en comparaison des autres articulations de la péricope. La succession du *qatal* et du *weqatal* montre la consécution à ce qui a été donné (déjà accompli), un deuxième énoncé prolonge l'impératif en demandant que soient donnés des bassins d'eaux. Il s'agit d'une insistance sur le fait de donner qui peut être interprété comme une forme de reproche.

III.3.D.5. Synthèse de lecture de la composante de l'action argumentative

Comme nous l'avons dit lors de l'observation de la composante d'orientation temporelle, on a donc quatre repères temporels. Dans la composante d'action argumentative, on peut voir que ces repères temporels ont tous un *waw* qui leur donne une existence pour la composante argumentative. Deux de ces articulations sont suivies d'une proposition subordonnée qui précise l'action (Juges 1,9 et 14). Elles font chacune une sorte d'annonce pour ce qui suit.

a) Ligne générale : Pour faire la guerre (Juges 1,9)

En Juges 1,9, on annonce qu'à présent on va « faire la guerre contre le Cananéen habitant la Montagne et le Néguev et la Shefélah ». L'indication du Cananéen nous renvoie à Juges 1,1-2.4. Mais comme nous l'avons dit, ici le Cananéen est mieux défini. C'est une étape particulière, où l'on fait la guerre contre le Cananéen qui habite la Montagne et le Néguev et la Shefélah. Cette volonté de faire la guerre s'inscrit dans la continuité de Juges 1,1, où l'on préparait le commencement de cette guerre.

Cet énoncé a une valeur programmatique pour un ensemble plus grand que notre péricope. En ce sens, les deux répétitions de… וְשֵׂם־… לְפָנִים ont une valeur ponctuelle dans le fil du récit. Et comme l'indique וְאַחַר, Juges 1,9 s'inscrit dans une démarche qui le précède.

728. L'usage de la forme longue n'est pas nécessairement significatif, cf. Paul JOÜON, *Grammaire de l'hébreu biblique*, p. 108-109 (§48d).

b) Renvois aux souvenirs

Durant le trajet qui suit et qui est effectué par Juda, le narrateur renvoie le lecteur à deux reprises à une autre époque. Ces deux renvois sont introduits par un *waw*.

En Juges 1,14, nous relevons un sous-récit qui marque une pause dans la narration en ajoutant des détails à l'évènement de la venue d'Aksa. Il ne s'agit pas d'une rupture dans la narration, mais d'une description complémentaire faite dans le même flot du récit. Ce sous-récit raconte la demande d'un champ au père d'Aksa.

Pour ce qui est de la requête d'Aksa, il s'agit d'un discours de persuasion que nous devrons analyser en tant que tel. On remarque que c'est le père qui interpelle sa fille[729]. Ensuite, la requête d'Aksa présente à son père un premier élément (la terre du Néguev) comme nécessitant un deuxième (les bassins d'eaux).

III.4. Démarches complémentaires

À présent que nous avons lu et analysé linguistiquement Juges 1,8-15, nous pouvons aborder les démarches complémentaires pour la compréhension sémantique du texte. Ce sera également l'occasion d'évoquer quelques leçons de critique textuelle et de se laisser questionner par l'état de la recherche. Comme précédemment, nous le présentons verset par verset.

III.4.A. Juges 1,8 : Prise de Jérusalem

Juges 1 mentionne deux fois Jérusalem, l'une en Juges 1,8 avec les fils de Juda et l'autre en Juges 1,21 avec les fils de Benjamin. Ces deux mentions de Jérusalem posent généralement problème aux lecteurs modernes puisque Jérusalem semble être prise une fois par les fils de Juda en Juges 1,8 et, une autre fois, Benjamin ne parvient pas à la prendre en Juges 1,21[730].

Il y a eu plusieurs tentatives de conciliation historiques de ces problèmes textuels. Par exemple, à la fin des XVI^e^ et XVII^e^ siècle, on a émis l'hypothèse que c'est la partie fortifiée de Jérusalem qui n'était pas prise et où vivaient les Jébusites. Seule la ville basse appartiendrait à Adonï-Bézèq[731]. Un peu plus récemment, R.G. Boling a affirmé qu'en Juges 1,8, « Jérusalem » doit être comprise comme faisant référence à la colline sud-ouest, qui était peut-être non fortifiée[732]. Dès lors, la colline

729. Peut-être dû à la surprise de sa venue, cf. « III.4.G.. Juges 1,15 : La persuasion d'Aksa », p. 228.

730. On peut aussi mentionner Josué 15,63 qui affirme que les Jébusites n'ont pas été chassés et vivent avec les fils de Juda à Jérusalem jusqu'à ce jour. Pour une mise en relief de la problématique on peut consulter Mareike RAKE, *Juda wird aufsteigen!*, p. 79-80.

731. Cf. David M. GUNN, *Judges*, p. 21.

732. Cf. Robert G. BOLING, *Judges*, p. 55. R.G. Boling reprend une proposition de R. Pearce S. HUBBARD, « The Topography of Ancient Jerusalem », *Palestine Exploration Quarterly*, vol. 98 n° 2 (juillet 1966), p. 136-137. Elle était déjà rejetée

orientale fortifiée est la raison pour laquelle Benjamin n'a pas réussi à prendre Jérusalem[733].

Nous avons émis l'hypothèse que les « fils de Benjamin » mentionnés en Juges 1,21 soient compris comme appartenant aux fils de Juda (cf. 1,8), dans la mesure où les Benjaminites de la région de Jérusalem peuvent être inclus dans les groupes présents en Judée à l'époque perse[734]. Il ne nous est pas nécessaire de commenter une double prise de Jérusalem (Juges 1,8 et 21), si les fils de Benjamin résidant dans la région de Jérusalem en Judée sont compris comme des Judéens, c'est-à-dire des fils de Juda. La question restante qui peut être commentée est celle de la présence de Jébusites (Juges 1,21) après la destruction de la ville.

Nous avons déjà vu l'existence d'un motif littéraire pour le récit des batailles présent en Juges 1,4-7[735]. Nous pourrons discuter à nouveau de ce motif, notamment avec M. Ederer qui élargit la bataille à Juges 1,4-8 de manière à la relier à Josué 10. Ensuite, il y a une inversion syntaxique propre à mettre en évidence « la ville » (הָעִיר) qui est livrée au feu. Cette insistance sur « la ville » nous interroge sur la notion de ville en général. Nous proposerons donc une étude de la notion de ville et de campagne pour mieux comprendre ce dont il est question dans cette insistance. Et enfin, nous pourrons exposer une solution sur la double appartenance de Jérusalem aux fils de Juda (Juges 1,8) et aux fils de Benjamin (1,21). Elle repose sur une identification des fils de Juda (Juges 1,8) aux populations présentes en Judée à l'époque perse[736]. Cette identification est consolidée par notre interprétation de la structure de Juges 1,1-21.

III.4.A.1. Le motif structuré des batailles

M. Ederer émet l'hypothèse que le récit de bataille de Juges 1,4-8 reprend un schéma présent en Josué 10[737]. Ce dernier contient des récits de conquêtes qui présentent des similitudes entre elles. On retrouve un déplacement de l'armée d'un lieu à un autre ; puis le siège d'une ville ; la lutte contre la ville ; sa conquête ; on frappe avec l'épée ; il y a ensuite une mise en scène d'extermination ; suit une formule de comparaison (כאשר־עשׂה־ל) ; et enfin une transition[738].

Cette idée d'une structure est intéressante, cependant l'hypothèse d'une correspondance entre Juges 1,4-8 et les récits de Josué 10 est à relativiser. M. Ederer s'appuie par exemple sur la

par K. Kenyon, mais elle ne dispose d'aucune donnée archéologique permettant de confirmer ou infirmer l'hypothèse, cf. Kathleen M. Kenyon, *Jerusalem: Excavating 3000 Years of History*, Londres, Thames and Hudson, 1967, p. 19-53. Plus récemment, l'archéologie continue de manquer de données sur une fortification occidentale, cf. Erasmus Gaß, *Die Ortsnamen des Richterbuchs*, p. 14-15.

733. Robert G. Boling, *Judges*, p. 56.

734. Cf. les cartes de Walter Groß, *Richter*, p. 115 et 117 ; l'hypothèse de Ernst Axel Knauf, *Richter*, p. 44. Pour une récapitulation de ces groupes, cf. « Tableau 8 : Association des groupes au sud de Jérusalem », p. 150.

735. Cf. « III.4.A.1.. Le motif structuré des batailles », p. 202-204.

736. Cf. Ernst Axel Knauf, *Richter*, p. 44.

737. Cf. Matthias Ederer, *Ende und Anfang*, p. 318-325.

738. Cf. *ibid.*, p. 318-319.

ressemblance entre Adonï-Bézèq et Adonï-Sédeq[739] qui permettrait un rapprochement entre Juges 1,4-7 et Josué 10. Mais alors, on n'explique pas pourquoi l'auteur de Juges 1 n'a pas utilisé le nom exact d'Adonï-Sédeq alors que c'est cette utilisation qui doit permettre au lecteur de faire le rapprochement entre la ville de Bézèq et celle de Jérusalem[740]. De plus, il n'y a aucun indice textuel pour interpréter Juges 1,4-8 comme une seule bataille. C'est en dehors de Bézèq, mais pas encore à Jérusalem[741], que se termine la première bataille de Bézèq (Juges 1,4-7), alors que Juges 1,8 a lieu à Jérusalem. En outre, la bataille de Bézèq (Juges 1,4-7) est menée par Juda et Siméon, tandis que celle de Jérusalem (1,8) est le fait des fils de Juda.

Il existe beaucoup de points de divergence entre les récits de Josué 10 et celui de Juges 1,4-8 et les convergences se résument à des victoires contre des personnages qui portent des noms proches. Mais comme le souligne K.L. Younger, l'impression de destruction de Jérusalem peut venir de l'emploi d'éléments stéréotypés dû au genre du récit de batailles[742]. C'est ce que nous avons identifié pour Juges 1,4-7 en reprenant le schéma proposé par D.M. Gunn pour les livres de Samuel, où le récit de la mort d'un personnage termine généralement la séquence[743]. Juges 1,8 est la narration d'une bataille à part entière bien que Juges 1,4-7 et Juges 1,8 aient en commun quelques éléments stéréotypés qui relèvent d'un récit de conquête[744].

Ajoutons que J. M. Sasson émet une hypothèse sémantique en observant Juges 1,8 appliquer au sujet « la ville » les verbes לָכַד et נָכָה et l'expression שִׁלְּחוּ בָאֵשׁ. Ces mots ne signifieraient pas une destruction totale ni une occupation permanente[745]. Si le rédacteur s'était permis une précision aussi absolutisante, il aurait créé une contradiction trop évidente avec Josué 15,63 et Juges 1,21. Le texte permet donc dans le monde du récit que les Jébusites continuent à habiter à Jérusalem ou ses alentours[746]. Ainsi, s'il y avait une divergence entre Juges 1,8 et 21, elle ne serait pas frontale.

Toutefois, la syntaxe de Juges 1,8 insiste sur la ville (הָעִיר) comme objet de la victoire avec l'article qui renvoie à Jérusalem déjà citée précédemment. Il est alors plus facile d'expliquer la présence des

739. Cf. *ibid.*, p. 321.

740. Sur la distinction entre les deux villes et le fait que la tradition autour d'Adonï-Bézèq est distinct de celle d'Adonï-Sédeq en Josué 10, cf. « II.4.E.3.. Emplacement de Bézèq et freins de l'interprétation », p. 156-162.

741. Cf. l'utilisation de la marque spatiale שָׁם « là bas » et «II.3.B.5.c). Au-dessus des rois, la fin de la bataille », p. 88-89.

742. Cf. K. Lawson Younger, « The Configuring of Judicial Preliminaries », p. 86 note 31 ; K. Lawson Younger, *Ancient Conquest Accounts*, Sheffield, JSOT Press, 1990.

743. Cf. David M. Gunn, The Story of King David: Genre and Interpretation, 1re impr. 1978, Sheffield, JSOT Press, 1989, p. 51-52 ; cf. « III.4.A.1.. Le motif structuré des batailles », p. 202-204.

744. Cf. Matthias Ederer, *Ende und Anfang*, p. 134.

745. Cf. Hans Wilhelm Hertzberg, « Adonibeseq », *op. cit ;* J. Alberto Soggin, *Le livre des Juges*, p. 34 ; K. Lawson Younger, *Ancient Conquest Accounts*, p. 265-266 ; Jack M. Sasson, *Judges 1 - 12*, p. 140.

746. Walter Groß, *Richter*, p. 125. C'est aussi ce que dit Y. Amit, l'éditeur aurait voulu montrer que Juda a fait le gros du travail et que Benjamin ne l'a pas terminé. Yaira Amit, *The Book of Judges*, p. 130-131.

Jébusites en Juges 1,21 à travers nos remarques sur la notion de ville[747], plutôt que par une distinction sémantique. La ville de Jérusalem peut avoir été détruite en Juges 1,8 sans que les Jébusites de la région aient été exterminés (cf. Juges 1,21)[748].

III.4.A.2. Le concept de la ville

Il y a plusieurs sens au nom עִיר. Il peut signifier « ville », « quartier » ou encore « population urbaine » (*Stadtbevölkerung*)[749]. Dans notre cas, nous pouvons nous demander si la notion de עִיר peut recouvrir une compréhension moins restrictive que l'espace des habitations que l'on trouve à l'intérieur des murs d'une ville, ou si elle se limite à la ville en elle-même. Voici quelques références bibliques intéressantes du point de vue de la distinction qu'elles font entre la ville et la campagne environnante.

Références	Contextes	Vocables associés
Genèse 41,48	La nourriture des champs revient aux villes qui les entourent.	שְׂדֵה־הָעִיר
Genèse 34,28	Piller la ville (Genèse 34,57) revient à piller la ville et les champs.	שָׂדֶה
Lévitique 25,34	La ville et ses champs sont une même possession.	וּשְׂדֵה מִגְרַשׁ עָרֵיהֶם
Nombres 35,2.3	On précise qu'il faut donner aux lévites les « pâturages » autour des villes.	וּמִגְרָשׁ לֶעָרִים
Nombres 35,4	Le verset définit les dimensions de terre après les murailles qui appartiennent encore aux villes données aux lévites.	מִגְרְשֵׁי הֶעָרִים
Nombres 35,7 ; Josué 14,4 ; 21,2.3.8.13-42 ; 1 Chroniques 6,42-45.49.52-66 ; 13,2	Les villes et leurs pâturages sont propriété des lévites (villes refuges).	מִגְרָשׁ
Deutéronome 21,3-6	Les villes semblent avoir un devoir de justice envers les campagnes proches (cf. Deutéronome 21,1).	בַּשָּׂדֶה
Josué 13,23.28 ; 15,32-62 ; 16,9 ; 18,24 ; 19,6-8.15-16.22-23.30-31.38-39.48	Liste de possessions des tribus où le pronom suffixe de « fermes » semble renvoyer à « ville ».	הֶעָרִים וְחַצֵרֵיהֶן
Josué 21,12 ; 1 Chro-	La ville d'Hébron est donnée aux fils d'Aaron, et la campagne	וְאֶת־שְׂדֵה הָעִיר

747. Cf. « III.4.A.2.. Le concept de la ville », p. 204-206.

748. On peut également voir dans cette tension entre Juges 1,8 et 21 une distinction entre prendre une ville et expulser les habitants, cf. « IV.3.D.2.. L'échec de Juda ? », p. 273-276.

749. Cf. « עִיר » in *KAHAL*, p. 404.

niques 6,41	et les fermes à Caleb.	וְאֶת־חַצֵּרֶיהָ
Juges 9,44	La description d'une bataille qui semble distinguer la porte de la ville et la campagne.	שָׂדֶה
Juges 19,1–17 ; Ruth 2,18 et 3,15	Ces récits semblent décrire une relation entre la ville où l'on peut habiter et la campagne qui fournit la nourriture/le travail aux champs.	
1 Samuel 27,5 (1 Chroniques 27,25)	Les villes des champs s'opposent à la ville royale.	עָרֵי הַשָּׂדֶה
2 Rois 2,19	La ville de Jéricho a une eau malsaine et une terre stérile.	הָאָרֶץ
1 Chroniques 4,33	Il ne semble pas y avoir de lien d'appartenance entre « ferme » et « ville » (cf. aussi 1 Chroniques 4,32).	וְכָל־חַצְרֵיהֶם
1 Chroniques 11,8	Ce passage fait une distinction incertaine entre plusieurs הָעִיר à l'intérieur de Jérusalem.	
2 Chroniques 31,19	Les villes lévites s'occupent de distribuer la nourriture aux lévites qui sont dans leurs campagnes.	בִּשְׂדֵי
Néhémie 12,44	Il n'est pas clair qu'il s'agisse encore de l'opposition ville de campagne et ville royale/capitale, ou si l'expression לִשְׂדֵי הֶעָרִים montre que les champs appartiennent aux villes.	לִשְׂדֵי הֶעָרִים
Ézéchiel 48,15.17	Le pâturage d'une ville semble compté sur le même territoire.	מִגְרָשׁ

Dans ce tableau, on observe que l'association d'une campagne à la notion de ville est une réalité pragmatique. Lorsque l'on donne une ville, on y inclut parfois une campagne qui l'environne et qui doit permettre de la nourrir. C'est sûrement dans ce sens que l'on retrouve l'association avec le nom שָׂדֶה (« champ »), מִגְרָשׁ (« pâturage ») et חָצֵר. Ce dernier (חָצֵר) désigne des « fermes » ou « espaces clôturés »[750], qui sont parfois compris comme appartenant à une ville dans le Livre de Josué (cf. par exemple Josué 19,6-8).

En Josué 21,12 et 1 Chronique 6,41, on attribue à des personnes différentes la possession de la ville d'Hébron et sa campagne. On apprend donc qu'il est possible qu'une ville et ses champs autour soient dissociés. Dans le même temps, cela met en évidence une relation implicite entre la ville et la campagne puisque cette précision est donnée comme une tentative de conciliation des traditions qui associent Caleb à Hébron (cf. Juges 1,20) et celles qui font d'Hébron une ville refuge lévite (cf. Josué 20,7)[751].

La ville en tant que centre urbain entouré par une campagne qui lui fournit une production

750. « חָצֵר » in *ibid.*, p. 181.

751. Cf. Hartmut N. Rösel, *Joshua*, p. 336.

alimentaire ou du travail, doit avoir existé au moins depuis le XII^e^ ou XI^e^ siècle[752]. On peut en conclure que la ville doit être comprise comme s'accompagnant d'une campagne environnante, mais que la campagne n'est pas systématiquement implicite dans la mention d'une ville. Il est néanmoins possible de faire une distinction entre la ville (הָעִיר) de Jérusalem prise en Juges 1,8 et une zone plus grande, comprenant la ville et sa campagne, implicite en Juges 1,21. Toutefois, en dehors de la précision qu'il s'agit de la ville (הָעִיר) en Juges 1,8, le lecteur ne peut que faire des suppositions pour ce qui est de Juges 1,21 où rien n'est indiqué.

Juges 1 précise parfois l'existence d'une zone autour des villes mentionnées (cf. Juges 1,18.27). Mais le plus souvent, il n'y a aucune précision, comme en Juges 1,17 où la prise de Cefath suffit à narrer la conquête du lot de Siméon dans son ensemble. Pour conclure, on peut dire qu'il est possible qu'en mentionnant Jérusalem, Juges 1,21 fasse référence à un large territoire mais que c'est essentiellement par contraste avec Juges 1,8 où on insiste sur le nom « la ville » (הָעִיר) que l'on peut comprendre que Juges 1,8 limite son action à la ville en elle-même et que Juges 1,21 peut recouvrir une zone plus grande. Ainsi, les fils de Juda ont pu prendre la ville de Jérusalem en Juges 1,8 et les fils de Benjamin, ont pu ne pas chasser les Jébusites en Juges 1,21.

III.4.A.3. Un nouveau sujet : Les fils de Juda

Nous pouvons à présent développer la question du changement de sujet entre Juges 1,8 et 1,21. Cette différence semble s'expliquer par le contexte historique de rédaction de Juges 1 où les fils de Juda représentent aux yeux du rédacteur l'ensemble des groupes composant la Judée à l'époque perse[753]. Ainsi, les fils de Benjamin de Juges 1,21 appartiennent aux fils de Juda. Le fait que l'expression « les fils de Juda » associe plusieurs groupes qui ne se limitent pas à la tribu de Juda mais englobe l'ensemble des populations qui formaient la Judée permet de clarifier la structure de Juges 1,1-21.

Juges 1,8 est le récit d'une nouvelle bataille qui se déroule à Jérusalem et n'a plus le même sujet que le commencement de la guerre en Juges 1,4-7 (Juda et Siméon, cf. Juges 1,3). L'expression fils de Juda (בְּנֵי־יְהוּדָה) apparaît en Juges 1,8.9.16, c'est-à-dire dans le récit de la bataille de Jérusalem (Juges 1,8) qui amène à la descente dans les territoires au sud (Juges 1,9) ; et lors de la récapitulation du parcours depuis la ville des Palmiers (Juges 1,16). Ainsi, les deux mentions de « fils de Juda » (בְּנֵי־יְהוּדָה) en Juges 1,8.9 et 1,16, introduisent ce que nous avons repéré comme la conquête du territoire de Juda et la répartition des groupes au sud, et au centre avec les fils de Benjamin en Juges 1,21[754].

752. Cf. Robert D. MILLER, *Chieftains of the Highland Clans: A History of Israel in the Twelfth and Eleventh Centuries B.C*, Grand Rapids, William B. Eerdmans, 2005, p. 98.

753. Cf. Ernst Axel KNAUF, *Richter*, p. 44.

754. Cf. « I.4.C.2.. Propositions de structures », p. 53-61.

Comme nous l'avons déjà mentionné[755], l'expression « fils de Juda » (בְּנֵי־יְהוּדָה) peut représenter l'ensemble des groupes présents en Judée à l'époque perse[756]. Ce qui est cohérent avec la structure de Juges 1,8-15, puisqu'il s'agit à chaque fois des déplacements et de la répartition de l'ensemble des groupes dans les territoires qui seront la Judée[757]. Les fils de Juda sont mentionnés pour le trajet partant du point de départ (certainement Guilgal en Juges 1,1-3)[758] ; et pour la récapitulation de ce trajet (de Jéricho au désert de Juda) en Juges 1,16.

Ainsi, si en Juges 1,8, les fils de Benjamin sont inclus dans l'ensemble plus large que sont les fils de Juda, alors il n'y a pas de contradiction entre Juges 1,8 et 21[759]. Cela explique aussi pourquoi la mention « fils de Juda » apparaît en Juges 1,9. Suite à la prise de Jérusalem (Juges 1,8), le verset 9 indique le commencement des batailles dans les territoires du sud. Autrement dit, à partir de Jérusalem en Juges 1,8 et pour toute la descente jusqu'à Arad (cf. Juges 1,16), il s'agit pour le rédacteur soit de la Judée qu'il connaît, soit des territoires pour lesquels il existe une revendication ancienne[760]. La présence d'un déplacement des fils de Juda au début de l'entrer dans les territoires du sud (Juges 1,9) et pour récapituler l'ensemble des territoires au sud et au centre (Juges 1,16) permet de constater que c'est le sujet « fils de Juda » qui donne son unité à l'ensemble Juges 1,8-21. Tandis que Juda (singulier) est sujet en Juges 1,10 lorsque le récit se concentre sur la tribu de Juda et la conquête de son lot en particulier. Et enfin, la récapitulation du trajet en Juges 1,16 commence avec la ville des Palmiers/Jéricho et non avec Bézèq, puisque seul Juda et Siméon étaient à Bézèq. De plus, le rappel de la présence des fils de Juda en Juges 1,16 introduit la répartition des groupes qui la compose : les fils de Qéni (1,16), Siméon (1,17) et Juda (1,18).

Pour plus de clarté, nous proposons la carte ci-dessous qui permet de visualiser les déplacements effectués en Juges 1,8-15[761]. Nous représentons par des flèches rouges les déplacements effectués par Juda en Juges 1,10 et 11. La flèche rose correspond au déplacement supposé par les fils de Juda en Juges 1,8 avant d'aller descendre dans les trois régions (Juges 1,9).

755. Cf. « III.3.A.5.a). Un nouveau zoom sur les personnages », p. 183, notamment la note 707.
756. Cf. Ernst Axel Knauf, *Richter*, p. 44. et « I.4.A.. Juges 1 : Histoire de la recherche », p. 43.
757. Cf. les cartes de Walter Groß, *Richter*, p. 115 et 117.
758. Cf. « II.4.B.1.b). Un début de récit au sanctuaire ? », p. 122-125.
759. Cf. Ernst Axel Knauf, *Richter*, p. 44.
760. Cette revendication judéenne ancienne correspond globalement au Néguev, cf. Walter Groß, *Richter*, p. 114-118.
761. Sur les cartes, les coordonnées des villes sont reprises de Erasmus Gaß, *Die Ortsnamen des Richterbuchs*.

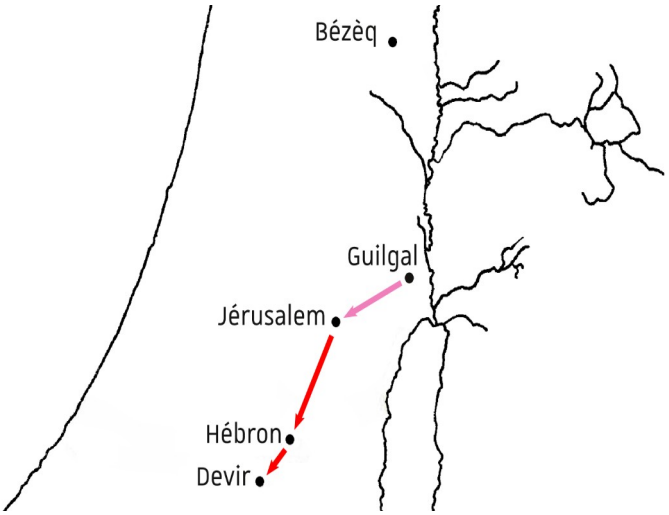

Carte 1 : Déplacements de la descente au sud en Juges 1,8-15

Jérusalem est au centre du pays, une ville charnière entre les territoires au nord et ceux du sud. Après la bataille de Juda à Bézèq pour commencer la guerre contre le Cananéen, le récit propose un recentrage. Il est préparé par Juges 1,7 qui montre le point de mire de Jérusalem comme lieu de refuge et de mort du chef cananéen Adonï-Bézèq. Ainsi, la bataille pour entrer dans le pays mené par Juda et Siméon (Juges 1,4-7) se termine en signalant au lecteur que Jérusalem est une place cananéenne importante. Cette place est l'objet de la prochaine bataille (Juges 1,8), mais elle n'est plus l'action de Juda et Siméon, elle est l'objet de l'ensemble des « fils de Juda » avant l'entrée dans les territoires au sud.

Cette bataille de Jérusalem montre que l'on retourne au point central. Juges 1 place la confrontation entre les fils de Juda et la ville de Jérusalem avant la descente dans les territoires au sud (Juges 1,9). Cette position correspond à une logique géographique si l'on considère que les fils de Juda partent de la ville des Palmiers (cf. Juges 1,16) ou plus précisément de Guilgal[762]. Ils doivent passer par Jérusalem et prendre ainsi les territoires du centre avant de descendre dans le sud. En positionnant la bataille de Jérusalem en Juges 1,8, avant l'annonce de la descente en Juges 1,9, Jérusalem est mis à part dans la conquête des fils de Juda[763]. Elle conserve un statut relativement neutre puisque bien que livrée au feu par les fils de Juda, elle n'est plus liée aux territoires du sud, mais à l'ensemble du pays. En lui donnant une relative neutralité vis-à-vis des groupes présents dans le sud, le récit prépare le rôle de Jérusalem, qui sera celui de la future capitale permettant à

762. Cf. « II.4.B.1.b). Un début de récit au sanctuaire ? », p. 122-125.

763. Sur l'hypothèse d'une neutralité de Jérusalem et son attribution à Benjamin, cf. Mikhail SELEZNEV, « The Origine of the Tribal Boundaries in Joshua: Administrative Documents or Sacral Geography? », *in* Leonid KOGAN *et al.* (dirs.), *Memoriae Igor M. Diakonoff*, Winona Lake, Eisenbrauns, 2005, p. 348-349.

David d'unir le pays (cf. 2 Samuel 5,6-10)[764]. En ce sens, elle n'est pas que le symbole du territoire du centre, mais celui du pays dans son ensemble.

Une deuxième conséquence de cette position de la prise de Jérusalem en Juges 1,8 par les fils de Juda est que l'on ne mentionne pas particulièrement les fils de Benjamin lors de cette victoire. Et si en Juges 1,21, la narration reconnaît que Jérusalem appartient à Benjamin, ce n'est plus une remarque positive puisqu'il reste des Jébusites. Ainsi, la ville de Jérusalem est prise grâce à l'action de l'ensemble des fils de Juda et lorsque l'on mentionne les fils de Benjamin, c'est pour pointer leur incapacité, ce qui peut être compris comme un moyen de réduire l'influence de Benjamin sur Jérusalem.

Le rédacteur laisse Jérusalem géographiquement au centre, neutre vis à vis du sud, tout en montrant sa préférence pour les fils de Juda[765], sans doute avec en arrière-plan l'idéologie d'une royauté davidique. On peut voir dans la symbolique de Jérusalem une porte entre les territoires sous l'influence de Juda et ceux sous celle de la maison de Joseph. Et, alors que cette porte entre les deux futurs royaumes se situe à Jérusalem dans le territoire de Benjamin[766], on prend soin d'attendre Juges 1,21 pour le mentionner.

La narration positionne Jérusalem symboliquement au niveau du pays, en dehors des batailles territoriales des tribus. Jérusalem est le centre pour l'ensemble du pays entre les territoires du sud et du nord, comme l'accomplira David lorsqu'il en fera sa capitale[767]. Attribuer ouvertement Jérusalem à Benjamin signifierait concéder du pouvoir symbolique à la tribu de Saül et atténuer la légitimité de David lorsqu'il la prend[768]. Alors qu'avec Juges 1,8, puis Juges 1,21, Benjamin devient responsable de n'avoir rien fait avec Jérusalem, et ce jusqu'à la venue de David.

III.4.B. Juges 1,9 : Conquête de la Montagne, du Néguev et de la Shefélah

À la suite de la bataille de Jérusalem, Juda est devant son territoire. Par l'observation des signaux linguistiques, nous avons pu voir que Juges 1,9 avait une fonction structurante pour le récit[769]. Il y a

764. Nous reviendrons sur le lien entre Jérusalem en Juges 1 et la future capitale de David, cf. « IV.3.F.2.. Juges 1,21, Josué 15,63 et la capitale de Jérusalem », p. 281-284.

765. Selon Josué 15,63, Jérusalem est tenu à l'écart des territoires de Juda, cf. Jack M. Sasson, *Judges 1 - 12*, p. 139.

766. Pour Josué 18,11 : « Le sort désigna la tribu des fils de Benjamin selon leurs clans. Le territoire qui leur échut par le sort se trouvait entre celui des fils de Juda et celui des fils de Joseph » (traduction TOB 2010). Ainsi, si Jérusalem est un point charnière entre le nord et le sud, il est cohérent de l'attribuer aux fils de Benjamin. Sur l'attribution de Jérusalem à une partie des fils de Benjamin, cf. Ernst Axel Knauf, *Richter*, p. 44-45.

767. Cf. Walter Groß, *Richter*, p. 120. Pour Y. Amit, l'éditeur veut préparer le lecteur à voir en David celui qui continuera le travail de conquête, cf. Yaira Amit, *The Book of Judges*, p. 131.

768. Cf. « II.4.E.4.b). La royauté de Saül selon Juges 1 », p. 165-168.

769. Cf. Barry G. Webb, *The Book of Judges* (2012), p. 104 ; Walter Groß, *Richter*, p. 125 ; Gregory T. K. Wong, *Compositional Strategy of the Book of Judges*, p. 145 note 9.

deux points qu'il nous semble important d'aborder : 1) le verbe pour désigner l'entrée dans les territoires à conquérir est יָרַד et non plus « monter » (עָלָה) ; 2) la division de la conquête en trois parties.

III.4.B.1. Conquête descendante

Dans la péricope précédente (Juges 1,1-7), c'est le verbe « monter » (עָלָה)[770] qui a été employé pour désigner le commencement de la guerre menée par Juda (cf. Juges 1,1b.2a.4a)[771]. Dans ce contexte, l'utilisation du verbe יָרַד « descendre » en Juges 1,9 ressort particulièrement. Il a pour fonction d'indiquer une nouvelle étape, après la fin de la montée qui commence la guerre contre le Cananéen[772]. Il s'agit de la fonction du verbe יָרַד (« descendre ») dans la structure littéraire en Juges 1,9. Mais au niveau de l'histoire racontée, le fait de descendre depuis Jérusalem est moins évident à comprendre puisqu'elle n'est pas située à une altitude plus haute que la prochaine destination de Juda qui est à Hébron, dans la Montagne (cf. Juges 1,10)[773].

Dans l'ensemble de l'Ancien Testament, le verbe יָרַד est employé dans plusieurs contextes. On le retrouve par exemple dans des récits de mort ou de destruction[774]. Mais il s'agit surtout de prophéties de catastrophes. Ces thèmes de mort et de prophétie sont étrangers à Juges 1,9 et il est préférable de voir dans יָרַד (« descendre ») en Juges 1,9 la signification première d'aller vers le bas[775].

Nous avons vu qu'en Juges 1,8 se déroule la bataille de Jérusalem et que ça donne une place importante à la ville au niveau de l'ensemble du pays[776]. Ainsi l'utilisation de יָרַד (« descendre ») est susceptible de tirer sa justification de la représentation symbolique que le narrateur a de Jérusalem vis-à-vis du reste du pays. Comme le dit W. Gross, il n'y a guère que depuis Jérusalem que l'on

770. Cf. « עָלָה » in *Theological Dictionary of the Old Testament*, traduit par David E. Green *et al.*, Grand Rapids, William B. Eerdmans, 1978, p. 81.

771. Il est également employé dans la demande de Juda à son frère en Juges 1,3 par sa signification technique d'aller en guerre. Mais comme nous l'avons vu en « II.4.C.1.. Discours persuasif de Juda », p. 139-140, la rhétorique de Juda repose sur le fait de lier le début de la guerre dont il a la mission (Juges 1,2) au fait d'aller dans son lot, ainsi l'échange (« Monte avec moi dans mon lot […] et j'irai, moi aussi, avec toi dans ton lot ») apparaît équitable. Alors qu'il s'agit de monter commencer la guerre, puis d'aller dans le lot de Juda, en échange de la promesse d'aller dans le lot de Siméon (promesse réalisée en Juges 1,17).

772. Cf. « II.4.B.3.a). Annonce de עָלָה ("monter") et structuration de Juges 1 », p. 128-132.

773. Hébron se serait trouvé à 1021 mètres d'altitude (3350 ft) et Jérusalem à 800 mètres, cf. « HEBRON » in *The Anchor Bible Dictionary: Volume 3 H-J*, New York/Londres/Toronto/Sydney/Auckland, Doubleday, 1992, p. 107 ; « JERUSALEM » in *ibid.*, p. 751.

774. Cf. « יָרַד yāraḏ » in *Theological Dictionary of the Old Testament*, traduit par David E. Green, Grand Rapids, William B. Eerdmans, 1990, p. 316-317.

775. Ce mouvement vers le bas décrit parfois un déplacement du nord vers le sud, cf. « יָרַד yāraḏ » in *ibid.*, p. 318.

776. Cf. « III.4.A.. Juges 1,8 : Prise de Jérusalem », p. 201-209.

pourrait imaginer descendre à Hébron[777]. Il est possible que ce soit par la conception symbolique de Jérusalem, en tant que future capitale et peut-être aussi comme futur lieu du culte[778], qu'elle est imaginée comme surplombant tout le reste du pays.

De plus, il faut relativiser l'idée que descendre s'applique seulement au fait d'aller à Hébron. En Juges 1,9, le complément du verbe יָרַד est « la Montagne, le Néguev et la Shefélah ». Il ne s'agit pas de désigner le prochain mouvement vers une place forte, mais d'énoncer une nouvelle étape. De plus, la marque temporelle « et ensuite » (וְאַחַר) marque la continuité avec Juges 1,8. Autrement dit, la guerre du commencement pour laquelle Juda est monté est terminée avec l'entrée des fils de Juda dans la narration. Ainsi, le narrateur marque une rupture avec le commencement de la guerre avec l'arrivée d'un nouveau personnage (Juges 1,8) et programme la suite de cette nouvelle campagne militaire (Juges 1,9)[779].

III.4.B.2. Conquête en trois régions

Ainsi, Juges 1,9 annonce à la fois que la période du commencement de la guerre est close et que les fils de Juda peuvent à présent se diriger vers les Cananéens qui habitent dans trois zones particulières. À première vue, il s'agit de trois types de reliefs : la Montagne, le désert et des vallonnements peu prononcés.

Dans le Livre de Josué, on retrouve en plusieurs endroits l'association de la Montagne, du Néguev et de la Shefélah (הָהָר וְהַנֶּגֶב וְהַשְּׁפֵלָה). Suite à la défaite de la coalition des cinq rois (Josué 10,16-27), il y a en Josué 10,28-40 une liste de rois et de villes au sud qui sont défaites (Maqqéda, Livna, Lakish, Guèzèr, Eglôn, Hébron, Devir). Cette liste se termine en Josué 10,40 qui précise que Josué a battu tout le pays et tous les rois. À cet endroit, on résume ainsi « tout le pays : la Montagne, le Néguev, le Bas-Pays, les Pentes »[780] (אֶת־כָּל־הָאָרֶץ הָהָר וְהַנֶּגֶב וְהַשְּׁפֵלָה וְהָאֲשֵׁדוֹת). Puis, les trois occurrences de la Montagne, du Néguev et de la Shefélah se retrouvent encore en Josué 11,2, où les rois de ces trois zones réagissent aux précédentes victoires de Josué. Il semble qu'en Juges 10,28-40, les lieux cités (Maqqéda, Livna, Lakish, Guèzèr, Eglôn, Hébron, Devir) se situent dans le sud du pays[781].

777. Cf. Walter Groß, *Richter*, p. 109.

778. Cela est possible si le rédacteur se représente Jérusalem comme une montagne sacrée (Sion ?) faisant le lien entre le ciel et la terre. Il s'agit de la notion d'*axis mundi*, que l'on trouve en histoire des religions et qui peut s'appliquer notamment à la Mésopotamie et aux peuples de la Palestine du Proche-Orient ancien, par exemple Mircea Eliade, « 143. Le "Centre du monde". », *in Traité d'histoire des religions*, Paris, Éditions Payot, 2017, p. 372-375.

779. Sur le fait que Juges 1,9 annonce des évènements qui vont suivre (en Juges 1,10-18), cf. Barry G. Webb, *The Book of Judges* (2012), p. 102.

780. Traduction de la TOB 2010.

781. Cf. Wolfgang Zwickel et al., *Herders neuer Bibelatlas*, p. 104.

En Josué 12,8, la mention de la Montagne, de la Shefélah, de la Araba (עֲרָבָה), des pentes[782] (אֲשֵׁדוֹת), du désert (מִדְבָּר) et du Néguev introduit une liste de rois vaincus par Josué. On remarquera que Josué 12,8 semble être la deuxième partie de la liste commencée au verset 7. Il est possible de comprendre que Josué 12,7 résume les conquêtes du nord du pays qui est donné aux fils d'Israël, et que 12,8 reprend la partie sud du pays. De plus, on retrouve une division semblable avec la Montagne, le Néguev et la Shefélah (הָהָר וְהַנֶּגֶב וְהַשְּׁפֵלָה) pour l'ensemble du sud pour la répartition des lots de Josué 15,1-63 avec quatre reliefs : le Néguev (נֶגֶב : Josué 15,21), la Shefélah (שְׁפֵלָה : Josué 15,33), la Montagne (הַר : Josué 15,48) et le désert (מִדְבָּר : Josué 15,61).

Cependant, les divisions en zones ne correspondent pas exactement à celles de Juges 1,9. En Josué 10,40, l'ordre n'est pas le même et le texte ajoute les « pentes » (אֲשֵׁדוֹת), de même qu'en 12,8 et Josué 11,16 et 12,8 on retrouve la Araba (עֲרָבָה). Josué 12,8 et 15,1-63 ont en commun de distinguer le Néguev (נֶגֶב) et le désert (מִדְבָּר). Alors que le désert est mentionné en Juges 1,16 en tant que désert de Juda et n'est pas distingué du Néguev par Juges 1,9[783].

L'ordre de citation des zones et l'ordre d'énumération en Josué 13 – 19 semblent dépendre des sources du rédacteur et de plusieurs circonstances historiques[784]. En revanche, le choix de Juges 1,9 s'explique sans doute par la trame narrative qui suit le déplacement de Jérusalem vers le sud (Juges 1,10-17), passe par la Montagne et aboutit au Néguev, puis remonte vers le nord par la plaine côtière (Juges 1,18)[785] et englobe le reste des territoires du sud.

a) La Montagne

La Montagne (הָהָר) est le premier des trois reliefs à être mentionné. Le lecteur s'attend donc à lire dans ce qui suit une première étape dans la Montagne et c'est ce qui est fait en Juges 1,10-15. En Juges 1,11, on nous dit « de là vers les habitants de Devir » (מִשָּׁם אֶל־יוֹשְׁבֵי דְּבִיר), où « là » renvoie à Hébron. La prise d'Hébron et de Devir sont comme deux points formant une ligne.

Il faut aussi préciser que la partie montagneuse de cette région commence bien avant Hébron, au nord, dans le territoire de Manassé[786]. En commençant la description du territoire de Juda à Hébron, on se trouve plutôt au centre de la région montagneuse qui est au sud de Jérusalem, tandis que

782. « La pente » est le choix de traduction de אֲשֵׁדוֹת dans la TOB 2010.

783. Cf. « IV.3.A.2.. Le Néguev (נֶגֶב) et les trois régions du sud », p. 262-263.

784. Cf. Enzo Cortese, *Josua 13-21*, p. 54.

785. Cette remontée s'achève avec les fils de Benjamin à Jérusalem. Sur l'appartenance de Benjamin à ce qui sera le royaume de Juda, cf. Nadav Na'aman, « Saul, Benjamin and the Emergence of ›Biblical Israel‹ (Part 1) », p. 112-224 ; Nadav Na'aman, « Saul, Benjamin and the Emergence of ›Biblical Israel‹ (continued, Part 2) », p. 335-349. – En Juges 1,18, les localités de Gaza, Ashqelôn et Eqrôn sont mentionnées. On retrouve Gaza en Josué 15,47 et Eqrôn en Josué 15,45 dans la partie appartenant à la Shefélah (annoncé en Josué 15,33 et clos en Josué 15,48). Cependant, Gaza et Ashqelôn sont des villes côtières selon Erasmus Gaß, *Die Ortsnamen des Richterbuchs*, p. 678.

786. Selon la carte établie à partir de Josué 21,1-42 par Wolfgang Zwickel et al., *Herders neuer Bibelatlas*, p. 112.

Devir est encore plus au sud, vers une partie désertique. Le plus probable est que la ligne que propose Juges 1,11 ne soit pas présente pour décrire l'ensemble de la Montagne (de Hébron à Devir), mais plutôt un trajet allant de son cœur, Hébron, à son extrémité, Devir[787].

b) Le Néguev

Le Néguev (הַנֶּגֶב) peut désigner une région plutôt désertique au sud de la région montagneuse[788]. Toutefois, sa délimitation au nord est plutôt floue et peut varier en fonction de la saison des pluies[789]. Toutefois, il nous semble que Juges 1,15 montre le début du Néguev avec la localité de Devir. En effet, si le champ qu'ont reçu Aksa et Otniel en Juges 1,14 méritait des bassins d'eau, selon son argumentation, c'est parce qu'il s'agit d'une terre[790] du Néguev[791].

c) La Shefélah

La Shefélah (הַשְּׁפֵלָה) désigne une topographie qui n'est pas encore véritablement de la plaine, mais qui n'est pas considérée comme suffisamment escarpée pour être appelée « montagne ». On la situe entre les collines de Juda et la côte méridionale[792].

On trouve une expression semblable en Josué 10,40 où W. Gross voit une reprise par Juges 1,9[793]. Le rédacteur aurait simplement remplacé Josué par Juda pour le mettre en avant conformément à son idéologie projudaïque. Cependant, on constate également d'importantes différences. On lit en Josué 10,40 : « Josué battit tout le pays : la Montagne, le Néguev, la Shefélah, les Pentes, ainsi que tous leurs rois. […] »[794] La citation n'est pas exacte et comprend notamment la mention supplémentaire de וְהָאֲשֵׁדוֹת. En Josué 10,40, il s'agit d'un espace plus grand qu'en Juges 1,9. Peut-être que le rédacteur de Juges 1,9 a supprimé la mention de « pentes »[795] qu'il associait à

787. Sur la centralité d'Hébron, cf. « III.4.C.1.. Hébron, une ville symbolique », p. 214-215.

788. Cf. « Khirbet et-Rabud » sur la carte « Zentrale Ortschaften der Mittel- und Spätbronzezeit » dans Wolfgang Zwickel et al., *Herders neuer Bibelatlas*, p. 86.

789. Cf. « נֶגֶב » in *KAHAL*, p. 338.

790. L'expression employée par Aksa en Juges 1,15 est אֶרֶץ הַנֶּגֶב (un pays du Néguev), alors que « le champ » (הַשָּׂדֶה) reçu en Juges 1,14 désigne une parcelle plus petite. Il est possible que אֶרֶץ הַנֶּגֶב désigne l'ensemble du pays où elle va vivre avec son nouveau mari, c'est-à-dire Devir et sa région.

791. Cf. « III.4.G.. Juges 1,15 : La persuasion d'Aksa », p. 228-229.

792. Cf. Jack M. Sasson, *Judges 1 - 12*, p. 141 ; Matthias Ederer, *Ende und Anfang*, p. 298. Si l'on compare notre passage avec Deutéronome 1,7 où il est dit d'aller « dans la Montagne des Amorites et chez tous leurs voisins, dans la Araba, la Montagne, la Shefélah, le Néguev et sur la Côte, dans le pays des Cananéens et au Liban, jusqu'au grand fleuve, l'Euphrate » (traduction TOB 2010), on remarque que Deutéronome 1,7 distingue la Shefélah et la côte. Certes, il désigne un territoire plus vaste que la Judée, mais par comparaison entre Juges 1 et Deutéronome 1,7, on constate qu'en Juges 1,9 la côte n'est pas comprise. Pour plus de détails, on peut se reporter à « IV.3.C.. Juges 1,18 : Une question structurelle ? », p. 266-272 ; cf. aussi Josué 15,33-47 qui veut décrire la Shefélah judaïque.

793. Cf. Walter Groß, *Richter*, p. 126.

794. Traduction TOB 2010.

795. Selon « אָשֵׁד » in KAHAL, p. 48, il peut s'agir de pentes de « Cisjordanie ». Sur Josué 10,40 et l'identification des trois reliefs en Juges 1,9, cf. Barnabas Lindars, *Judges 1 - 5*, p. 21.

d'autres territoires ? Toutefois, comme nous l'avons déjà mentionné au début de notre partie (« III.4.B.2.. Conquête en trois régions », p. 211) il est plus facile d'identifier une correspondance avec les mentions structurantes en Josué 15,21 (le Néguev, נֶגֶב,), Josué 15,33 (la Shefélah, שְׁפֵלָה), Josué 15,48 (la Montagne, הָר) et Josué 15,61 (le désert, מִדְבָּר).

Il semble néanmoins possible de dire que l'idée de Juges 1,9 est de représenter la totalité du territoire de Juda selon une conception qui est propre à Juges 1, même si elle peut ressembler à des passages du Livre de Josué. Mais c'est surtout dans sa capacité à donner à l'imaginaire du lecteur un repère proposant un cheminement dans la suite du récit qu'il a une fonction programmatique. Ce cheminement pourra être observé à travers l'expression « contre le Cananéen habitant… » (בַּכְּנַעֲנִי יוֹשֵׁב…) et permettra de tisser un lien traversant l'ensemble du récit de Juges 1,1-21 et qui explique la conclusion de Juges 1,19[796].

III.4.C. Juges 1,10 : Hébron

Juges 1,9 nous donne une feuille de route : la Montagne, puis le désert, et pour finir une partie vallonnée. Juges 1,10 est la première étape de ce voyage. En ce sens, Hébron a une fonction représentative pour la zone montagneuse qui est certainement le lot de Juda (cf. notamment Juges 1,19 qui attribue la Montagne à Juda). Nous discuterons d'abord de cette fonction symbolique de la ville d'Hébron, puis de la mention des trois noms Shéshaï, Ahimân et Talmaï.

III.4.C.1. Hébron, une ville symbolique

Les deux éditions modernes de la BHK[797] et de la BHS[798] proposent d'harmoniser en Juges 1,10 le sujet du premier verbe וַיֵּלֶךְ avec Josué 15,13-14. Ainsi, ce serait Caleb qui va à Hébron, plutôt que Juda. Mais cette harmonisation ne repose sur aucun manuscrit, bien que, selon W. Gross, Juges 1,10-15 soit une reprise textuelle de Josué 15,13-19[799]. Nous sommes d'accord avec W. Gross pour voir dans l'attribution de l'action à Juda une écriture projudaïque en Juges 1. Cependant, l'utilisation du sujet Juda en Juges 1,10 n'est pas seulement une question d'idéologie qui voudrait faire de Juda un héros. Il s'agit aussi d'offrir une succession géographique cohérente des lots qui se situent au sud de Jérusalem. La prise d'Hébron symbolise le territoire de Juda pour le récit de Juges 1. C'est la prise d'Hébron qui permet ensuite en Juges 1,19 de dire que Juda occupe la

796. Cf. « IV.3.D.2.. L'échec de Juda ? », p. 273-276. L'idée de faire la guerre contre les Cananéens qui habitent certains lieu s'explique par une conquête en deux étapes : 1) occuper le territoire 2) expulser les Cananéens.

797. BHK est l'abréviation de Biblia Hebraica Kittel pour l'édition de la Bible hébraïque faite par Rudolf Kittel (dir.), *Biblia Hebraica*, 3e éd., Stuttgart, Württembergische Bibelanstalt, 1937.

798. BHS est l'abréviation de Rudolf Kittel *et al.* (dirs.), *Biblia Hebraica Stuttgartensia*, 1997.

799. Cf. Walter Groß, *Richter*, p. 126. Il y a très peu de variante entre Josué 15,13-20 et Juges 1,11-15 hormis les premiers versets en Josué 15,13-15 et Juges 1,10-11.

Montagne.

La ville d'Hébron a une place particulière dans la conquête du sud. Juges 1,9 présente un déplacement des fils de Juda vers trois régions habitées par des Cananéens et la première d'entre elles est la Montagne (הָהָר)[800]. Ce mouvement vers la Montagne habitée par le Cananéen se résume à la ville d'Hébron en Juges 1,10 puisqu'en Juges 1,11-15, il n'est plus question de Cananéens, mais d'habitants de Devir.

La représentation de la Montagne par Hébron en Josué 14,12, où Caleb demande « la Montagne » (הָהָר) et reçoit Hébron (Josué 1,13), nous montre l'importance qu'a la ville d'Hébron qui peut être comprise comme la cité dont dépend toute la Montagne[801]. Sur l'importance d'Hébron, on peut ajouter que les fouilles archéologiques suggèrent qu'il s'agissait d'une place forte majeure à l'âge de Bronze II et un centre administratif durant l'âge de Fer II[802]. Hébron est aussi une ville d'une signification symbolique importante pour le royaume du sud. C'est à partir d'elle que David sera sacré roi (cf. 2 Samuel 2,4.11) sur Juda. David y résidera et elle a alors une dimension de capitale pour le royaume de Juda. C'est encore à Hébron que « toutes les tribus d'Israël » (כָּל־שִׁבְטֵי יִשְׂרָאֵל) viennent chercher David pour qu'il devienne aussi roi sur le royaume du nord, et c'est à partir de là qu'il ira prendre Jérusalem (cf. 2 Samuel 5,1-5). Ainsi, Hébron représente le centre de la Montagne judéenne d'où David règne sur Juda.

III.4.C.2. Shéshaï, Ahimân et Talmaï

Shéshaï, Ahimân et Talmaï sont trois noms qui se trouvent en Nombres 13,22 et Josué 15,14. Ils sont associés à la ville d'Hébron et sont qualifiés de « fils d'Anaq »[803]. C'est sans doute en référence à ces deux passages que le texte grec a ajouté « descendance d'Anaq » (γεννηματα του Ενακ) en Juges 1,10[804]. Shéshaï, Ahimân et Talmaï sont des noms de personnes appartenant au clan d'Anaq. Les fils d'Anaq, en Nombres 13,28.33 (et Deutéronome 1,28) sont des « géants »[805] qui font peur aux hommes envoyés par Moïse pour reconnaître le pays de Canaan[806]. En Nombre 13,30-31, seul Caleb a le courage de dire qu'il est possible d'affronter ces géants. Et en Josué 14,14, il reçoit le

800. Cf. « III.4.B.2.a). La Montagne », p. 212.

801. הַר peut signifier une montagne ou un ensemble montagneux, cf. « הַר » in *KAHAL*, p. 133. En Josué 21,11, Hébron se trouve dans la Montagne de Juda.

802. Cf. Erasmus Gaß, *Die Ortsnamen des Richterbuchs*, p. 18-23 ; Walter Groß, *Richter*, p. 129 ; Jack M. Sasson, *Judges 1 - 12*, p. 141-142.

803. Sur le lien entre Qiriath-Arba, Hébron et Arba, cf. Josué 14,15 et 21,11. Sur le lien thématique entre Nombres 13,22, Josué 15,14 et Juges 1,10, cf. Robert G. Boling, *Judges*, p. 56 ; Walter Groß, *Richter*, p. 127-128 ; Barry G. Webb, *The Book of Judges* (2012), p. 102.

804. C'est également l'avis de Natalio Fernández Marcos (dir.), *Judges*, *BHQ*, p. 41*.

805. Cette identification avec des géants se retrouve en Deutéronome 2,10.11.21

806. On les trouve également mentionnés en Deutéronome 9,2.

patrimoine de la ville d'Hébron parce qu'il a pleinement suivi Yhwh le Dieu d'Israël[807].

Il est possible que Shéshaï, Ahimân et Talmaï soient les chefs Anaqites d'un peuple installé en Jordanie de l'Ouest et surtout à proximité d'Hébron[808]. Cette occupation d'Hébron est peut-être présente dans l'ancien nom d'Hébron qui était Qiriath-Arba, c'est-à-dire la ville d'Arba[809]. En Josué 14,15, Arba est le plus grand des Anaqites et en Josué 21,11, il est dit qu'Arba est le père d'Anaq[810].

Nombres 13,22 et Josué 15,14 relient Shéshaï, Ahimân et Talmaï à Hébron et à Caleb en tant que vainqueur (Josué 15,14) ou comme ayant gardé son courage face à ces géants (cf. Nombre 13,28-33). On trouve en Juges 1,20 la mention complémentaire des « trois fils d'Anaq » lorsque l'on fait à nouveau mention d'Hébron et de Caleb, comme si son omission en Juges 1,10 devait être réparée. Ce qui ressort de ces remarques est qu'Hébron est traditionnellement lié à Caleb par le fait qu'il a eu le courage de vaincre les trois fils d'Anaq : Shéshaï, Ahimân et Talmaï (cf. Nombres 13,22, Josué 15,14 et Juges 1,10.20). Juges 1,10 attribue ces actions à Juda sans que cela ne soit vécu comme une contradiction (cf. Juges 1,10 et 20), de la même manière que l'action des fils de Juda est finalisée par Caleb en Josué 14,6. Ainsi, la continuité de la logique narrative de Juges 1,10 à 15 et la correspondance entre Juges 1,10 et 1,20 montre que pour le rédacteur de Juges 1, Caleb appartient à la tribu de Juda.

III.4.D. Juges 1,11 : Devir, Montagne ou Néguev ?

Suite à l'arrivée de Juda à Hébron (Juges 1,10), la narration indique un nouveau trajet qui va jusqu'à Devir (Juges 1,11). L'ancien nom de Devir était Qiryath-Séfèr (קִרְיַת סֵפֶר). Il est intéressant de noter que les Targumim, avec les Septantes, comprennent Qiryath-Séfèr parfois en tant que « cité des magistrats » et d'autres fois comme « cité des archives »[811]. Une tradition talmudique envisage que le nom Devir puisse signifier « livre » en Persan[812]. Dans les deux cas, on comprend Devir

807. Cf. aussi Josué 14,9.

808. Walter Groß, *Richter*, p. 128-129.

809. On peut aussi comprendre « ville quadruple ou des quatre », cf. Erasmus Gaß, *Die Ortsnamen des Richterbuchs*, p. 18.

810. Selon R.G. Boling et Ch.F. Burney, Arba fait originairement référence à une divinité babylonienne, cf. Charles Fox Burney, The Book of Judges with Introduction and Notes, 2e éd., Londres, Rivingtons, 1920, p. 43-44 ; Robert G. Boling, Judges, p. 56 ; cf. aussi Jack M. Sasson, *Judges 1 - 12*, p. 141-142.

811. Natalio Fernández Marcos (dir.), *Judges, BHQ*, p. 41* ; Willem F. Smelik, *The Targum of Judges*, Leiden/New York, Brill, 1995, p. 335 ; Barnabas Lindars, *Judges 1 - 5*, p. 26-27. Il existe d'autres interprétations, par exemple « la ville de la stèle du traité » (« Town of the treaty-stele »), Robert G. Boling, *Judges*, p. 56. Ou en suivant encore une autre racine, on pourrait comprendre « ville du cuivre », ce qui la relierait aux Qénites qui pourraient avoir eu des mines de cuivre, cf. Barnabas Lindars, *Judges 1 - 5*, p. 27. Toutefois, cette dernière hypothèse nous éloigne de la représentation du monde du récit de Juges 1, dans la mesure où, pour la narration, les fils de Qéni iront s'établir plus au sud dans le Néguev.

812. Cf. Willem F. Smelik, *The Targum of Judges*, p. 335. Sur différents sens possibles du nom « Devir », cf. Danna Nolan

comme un lieu de connaissance, où l'on trouve des livres et donc des scribes, qui ont une importance majeure dans la société. C'est certainement le sens de « ville du livre » que la tradition rabbinique a retenu pour Qiryath-Séfèr puisqu'Otniel y est vu comme un érudit respecté pour avoir fondé une académie d'études supérieures. En prenant Qiryath-Séfèr, il aurait eu accès à des traditions oubliées[813].

Selon E. Gass, il y a une forte probabilité pour que Devir soit à identifier à *Khirbet Raboud*[814]. Or, ce site se trouve à la fois dans une zone où le relief est encore important[815] et en même temps en terre désertique[816]. On peut alors se poser la question de la position de Devir dans la représentation géographique du monde du récit de Juges 1[817]. S'agit-il d'une « terre du Néguev » comme le déclare Aksa (Juges 1,15) ? ou est-on à la limite entre le Néguev et la région montagneuse ?

Comme nous l'avons déjà mentionné, le discours d'Aksa repose en grande partie sur le fait qu'il y ait une terre proche de Devir que l'on puisse se représenter comme appartenant à une zone désertique. Ceci n'exclut pas que Devir soit encore dans une partie montagneuse. Mais celle-ci doit être suffisamment aride pour qu'elle constitue un argument afin d'obtenir des bassins d'eaux.

Ainsi, le plus probable est que le récit de Devir et de la demande d'Aksa ait pour fonction littéraire de faire une transition entre la Montagne et le Néguev. Ce récit relie la partie montagneuse (annoncée par Juges 1,9 et narrée par la prise d'Hébron en Juges 1,10) au Néguev (Juges 1,16-17). Nous avions précédemment Jérusalem qui reliait le point de départ des fils de Juda à la descente dans les régions du sud et représentant alors le point central entre les territoires au nord et ceux au sud. À présent, à l'échelle du territoire de Juda, c'est le mariage d'Aksa qui marque le passage entre la Montagne et le Néguev[818].

III.4.E. Juges 1,12-13 : L'alliance de Caleb

En Juges 1,12-13, se joue une partie importante pour la compréhension du récit de Juges 1,11-15. Cette compréhension peut se faire à travers la réponse à deux questions. La première tourne

---

Fewell, « Deconstructive Criticism: Achsah and the (E)razed City of Writing », *in* Gale A. Yee (dir.), *Judges and Method: New Approaches in Biblical Studies*, 2e éd., Minneapolis, Fortress Press, 2007, p. 125-126.

813. Cf. David M. Gunn, *Judges*, p. 19.

814. Erasmus Gaß, *Die Ortsnamen des Richterbuchs*, p. 24-30.

815. Cf. « Khirbet et-Rabud » sur la carte « Zentrale Ortschaften der Mittel- und Spätbronzezeit » dans Wolfgang Zwickel et al., *Herders neuer Bibelatlas*, p. 86.

816. C'est une terre aride, au moins durant la période d'été, lorsque l'oued, ou *wadi,* est à sec, cf. Erasmus Gaß, *Die Ortsnamen des Richterbuchs*, p. 29.

817. Cf. « Karte 10: Die Siedlungsgebiete im Néguev » in Detlef Jericke, Die Landnahme im Néguev: Protoisraelitische Gruppen im Süden Palästinas: Eine archäologische und exegetische Studie, Wiesbaden, Harrassowitz, 1997, p. 324.

818. Il est possible qu'une partie du territoire attribué à Caleb ait été considéré comme le Néguev de Caleb, cf. 1 Samuel 30,14 et note 884, p. 230.

autour de la représentativité de Caleb et de l'unité de Juda. La seconde est l'enjeu de l'annonce de Caleb (Juges 1,12) qui se traduira par le mariage d'Otniel et d'Aksa (Juges 1,13).

III.4.E.1. Unité et diversité de Caleb

Par la structure de Juges 1, on voit que le personnage de Caleb est mis en scène lors de la conquête des territoires au sud de telle manière qu'il appartient aux mouvements de Juda[819]. Pour le récit, Caleb fait pleinement partie de la tribu de Juda. Le narrateur continue l'action de Juda en Juges 1,10-11 avec Caleb en 1,12s[820]. L'identité de Caleb en tant que personnage mérite d'être clarifiée. S'agit-il d'un soldat de la tribu de Juda ? ou d'un clan éponyme fédéré par la tribu de Juda ?

Le personnage de Caleb fait son apparition en Juges 1,12, alors qu'on évoque le souvenir d'une ville qui s'appelait avant Qiryath-Séfèr[821]. Il est mis en scène en tant que personnage qui prend la parole (Juges 1,12 et 1,14-15). Toutefois, le discours direct ne peut pas être l'assurance qu'il n'est pas compris comme représentant d'un collectif. Par exemple, Juda a également un échange avec Siméon en tant que personnage (Juges 1,3), alors que ce sont les deux tribus en tant que collectif qui forment une coalition pour la prise des lots de chacune des tribus.

Il est convaincant de penser que Caleb représente un groupe de population tout comme Juda, et qu'il est lui-même compris comme sous-groupe de Juda en Juges 1[822]. Ainsi, la proposition de D. Jericke[823] d'identifier dans le cadre narratif de Juges 1, Siméon et Caleb comme des tribus et Aksa et Otniel en tant que clans, doit être nuancée. Comme nous l'avons dit, Caleb a la place littéraire de sous-groupe de Juda et à ce titre, il occupe le même rang qu'Otniel. Mais il est vrai également que Caleb doit être un personnage suffisamment important pour que la proposition de mariage motive la conquête (Juges 1,12) et intéresse Otniel. Ainsi, en Juges 1,3-21, Juda est la tribu principale (au-dessus de Siméon qui n'est mentionné que rarement) et Caleb est un ensemble suffisamment important pour attirer à lui le groupe d'Otniel. De l'hypothèse de D. Jericke, nous pouvons conserver qu'en Juges 1,11-15, Otniel est un clan qui a été rattaché au groupe plus important qu'est celui de Caleb, par l'intermédiaire d'Aksa[824].

819. Cf. « III.4.C.. Juges 1,10 : Hébron », p. 214-216. Caleb apparaît comme membre de Juda dans plusieurs textes bibliques, notamment lorsqu'il s'agit d'explorer le pays, cf. Nombres 13,6, cf. Corinne LANOIR, *Femmes fatales, filles rebelles*, p. 142.

820. Le récit parallèlle de Josué 15,14-15 attribu l'ensemble des actions à Caleb.

821. Cf. « III.3.C.2.c). Nom d'avant », p. 191 et « III.3.C.5.b). Souvenir d'une époque », p. 195.

822. Selon W. Gross, Caleb est l'éponyme des Calebites, cf. Walter GROß, *Richter*, p. 109.

823. Cf. Detlef JERICKE, *Die Landnahme im Néguev*, p. 322.

824. Cf. *ibid.*, p. 322-323. quant à savoir si Aksa est l'éponyme d'un autre clan, cela nous semble difficile à discuter sur la base de Juges 1. Toutefois, si cela est le cas, il faut la considérer comme étant pleinement intégrée au groupe de Caleb. Sur le fait que Juda fédère les clans de Caleb et Otniel, cf. J.M. Sasson qui reprend l'hypothèse de M. Noth, Jack M. SASSON, *Judges 1 - 12*, p. 128.

Si l'on s'en tient à Juges 1, le groupe de Caleb est bien assimilé[825]. On ne peut pas déceler de tentative de démarquer Caleb par rapport à Juda, mais plutôt de distinguer Caleb à l'intérieur de Juda. S'il y a bien la volonté de recentrer la diversité sous le patronage de Juda, elle se fait en assumant son « hétérogénéité »[826]. Ce phénomène de cohésion est amplifié par la disparité dans les territoires du nord non unifiés (Juges 1,22-36) et leurs actions individuelles.

III.4.E.2. Enjeu de l'annonce de Caleb

Aksa[827] est promise par Caleb pour la prise d'une ville qui ne lui appartiendra pas, ni avant ni après la victoire d'Otniel[828]. S'il ne s'agit pas d'expliquer la conquête de Devir, on peut se demander quel était le véritable enjeu du mariage d'Aksa et pourquoi raconter cette histoire ? Le fait de promettre une fille en mariage en échange d'un acte héroïque n'est pas surprenant dans le Proche-Orient ancien[829], car un mariage est d'abord un acte politique[830]. Par exemple, en 1 Samuel 25,2-44, le mariage de David avec la veuve d'un notable calébite lui donnera une légitimité au sein du clan de Caleb[831].

Le mariage est sans doute un enjeu majeur pour les élites. Ainsi, c'est une offre importante de la part de Caleb que de proposer la main de sa fille. Épouser Aksa représente davantage qu'une prime d'intéressement pour un acte héroïque[832], c'est l'occasion de contracter un lien fort[833].

825. Cf. « III.4.C.2.. Shéshaï, Ahimân et Talmaï », p. 215-216.

826. Contre la proposition de C. Lanoir qui, en intégrant d'autres récits, voit « une volonté calébite » d'exister face à la tribu de Juda qui chercherait à effacer son « hétérogénéité », Corinne Lanoir, *Femmes fatales, filles rebelles*, p. 142 note 67. Contre l'idée que le groupe de Caleb ait voulu se distinguer de Juda, cf. Jacob L. Wright, *David, King of Israel, and Caleb in Biblical Memory*, New York, Cambridge University Press, 2014, p. 167-168.

827. Le nom d'Aksa (עַכְסָה) vient de la racine עכס qui signifie « tinter, sonner » et était utilisé pour désigner un bracelet de cheville, cf. Corinne Lanoir, *Femmes fatales, filles rebelles*, p. 131 ; Danna Nolan Fewell, « Deconstructive Criticism: Achsah and the (E)razed City of Writing », *op. cit.*, p. 127 ; Robert G. Boling, *Judges*, p. 56. Il semble que עכס a plutôt une valeur positive, les femmes sont fières de faire remarquer leurs bracelets de chevilles (Ésaïe 3,16), même s'il se retrouve dans un contexte négatif (cf. Ésaïe 3,18) et avec une signification moins évidente en Proverbes 7,22, peut-être pour désigner des chaînes de prisonniers. Il est difficile d'identifier quelle signification symbolique pourrait être mise en œuvre dans l'emploi de ce nom en Juges 1,12-15, puisqu'il s'agit de montrer les liens entre les clans à l'intérieur de Juda (le contexte de Josué 15,13-20 ne s'en écarte pas de manière significative). Le plus probable est qu'il s'agisse effectivement d'un nom propre (cf. 1 Chroniques 2,49) connotant une recherche esthétique ou de prospérité.

828. Sur ce questionnement, cf. Jack M. Sasson, *Judges 1 - 12*, p. 145.

829. Cf. *ibid.*, p. 137-138.

830. En 1 Samuel 18,17-27, on peut voir comment Saül tente d'utiliser la promesse de mariage pour manipuler David. Ce dernier comprend ces propositions en tant qu'acte politique pour lui fournir une promotion sociale.

831. Cf. Steven L. McKenzie, *Le roi David*, p. 120 ; Walter Dietrich, *David*, p. 47 ; John Van Seters, *The Biblical Saga of King David*, Winona Lake, Eisenbrauns, 2009, p. 186-190.

832. Cf. Corinne Lanoir, *Femmes fatales, filles rebelles*, p. 132 ; Danna Nolan Fewell, « Deconstructive Criticism: Achsah and the (E)razed City of Writing », *op. cit.*, p. 127.

833. Cf. Jack M. Sasson, *Judges 1 - 12*, p. 136-138.

a) Une alliance avec Otniel, le fils de Qenaz, le frère de Caleb

L'annonce de Caleb s'adresse à celui qui (אֲשֶׁר) prendra la ville (Juges 1,12), mais de toute évidence, prendre une ville ne peut pas se faire par un homme seul. Il faut une force armée et ce n'est pas n'importe quel homme qui dispose de troupes. Cet homme doit, soit avoir attiré des hommes par son charisme[834], soit appartenir à une famille aristocratique. L'offre de Caleb est loin d'être une prise de risque politique. Il s'assure d'obtenir un lien fort avec un chef disposant d'une force militaire et ayant une légitimité charismatique ou aristocratique. Ce chef sera alors en possession d'une ville limitrophe des territoires de Caleb. C'est donc une alliance politique avec une force militaire proche que Caleb prépare en promettant la main de sa fille.

Ce mariage revient à Otniel. Bien que les anciennes élites d'Israël aient pu se marier entre elles[835], s'il s'agissait pour Caleb d'étendre l'influence de son clan, il pourrait alors paraître décevant que ce soit son frère (אֲחִי כָלֵב Juges 1,13) qui se marie avec sa fille. Toutefois, si ce mariage avait été un échec stratégique, il serait difficile de comprendre l'intérêt de rapporter cette histoire, et de la raconter deux fois (Josué 15 et Juges 1). Or, ce mariage est nécessairement porteur de sens en lui-même et pour les lecteurs de Juges 1.

Cette mention de « frère » doit être discutée[836]. Pour commencer, Caleb est régulièrement appelé le fils de Yefounnè[837], et il s'agit bien du même Caleb que celui qui reçoit Hébron/Qiryath-Arba en Juges 1,10, si l'on en croit Josué 14,13.14 ; 15,13. Or, en Juges 1,13, Otniel est dit fils de Qenaz[838] et non fils de Yefounnè. Caleb est effectivement relié à Qenaz[839], puisque Yefounnè est dit le Qenizzite (הַקְּנִזִּי) en Nombres 32,12 et Josué 14,6.14. S'il y a une filiation explicite entre les deux

834. En 1 Samuel 22,1-2, des hommes se rassemblent autour de David. C'est la réputation de David qui semble le moteur du rassemblement (sur la réputation, cf. 1 Samuel 21,12).

835. Cf. Robert D. Miller, *Chieftains of the Highland Clans*, p. 98-99.

836. Pour un aperçu des positions qui ont été formulées dans l'histoire de la recherche, cf. David M. Gunn, *Judges*, p. 23-25.

837. Cf. Nombres 13,6 ; 14,6.30.38 ; 26,65 ; 32,12 ; 34,19 ; Deutéronome 1,36 ; Josué 14,6.13.14 ; 15,13 ; 21,12 ; 1 Chroniques 4,15 ; 6,41 ; 7,38.

838. Cf. Walter Groß, *Richter*, p. 130.

839. Qenaz est décrit comme un édomite en Genèse 36,9-11 et 40-43. Selon certains commentateurs, cela fait de Caleb un groupe édomite, cf. Georges Auzou, *La force de l'Esprit*, p. 153 ; John Gray, *Joshua, Judges and Ruth*, p. 137 ; Walter Groß, *Richter*, p. 126 et 130. W. Gross pense que Juges 1,13 est ajouté pour expliquer au peuple d'après l'exil pourquoi Caleb a des villes au milieu d'eux, alors qu'il est fils de Qenaz, c'est-à-dire un édomite, *ibid.*, p. 126. Toutefois, il y a plusieurs indices dans le texte qui montrent l'incongruité d'une association de Caleb avec un groupe adverse qui serait seulement toléré. D'abord, Caleb et Otniel sont associés à Juda sans réserve (par exemple le changement de Caleb à Juda dans le tableau comparatif de Josué 15 et Juges 1, cf. *ibid.*, p. 127). Caleb et Otniel sont des figures positives dans la mesure où leurs faits d'armes sont placés dans le récit de manière à ce qu'ils participent à la gloire de Juda. Par comparaison avec Siméon et les fils de Qéni (Juges 1,3 et 16), Caleb est puissant à l'intérieur de la tribu de Juda et non un clan mis à part. S'il y a un lien avec Édom, cela ressemble davantage à une récupération du clan qenizzite comme allié de Juda à travers Caleb et le mariage de sa fille avec Otniel. J.L. Wright suppose une évolution dans la compréhension d'appartenance à une identité israélite, et en particulier dans le cas de Caleb, cf. Jacob L. Wright, *David, King of Israel, and Caleb*, p. 169-170.

personnages, elle n'est pas dans le fait d'avoir la même mère et le même père, mais par un lien avec le clan qénizzite.

Pour continuer avec le terme « frère » (אָח), R.G. Boling suggère de comprendre le mot « frère » dans un sens militaire[840]. Nous ne pensons pas que אָח puisse se limiter ici au sens de camaraderie, en revanche l'idée d'un lien martial n'est pas sans fondement textuel. אָח apparaît trois fois en Juges 1. Il qualifie ainsi la relation entre Juda et Siméon (Juges 1,3 et 17) et entre Caleb et Otniel (Juges 1,13)[841]. Dans le cas de Juges 1,3.17, l'accent mis sur la fraternité de Juda et Siméon peut souligner l'intérêt commun à se battre ensemble. Il y a un rapprochement de l'ordre de l'alliance entre les deux tribus au nom de la parenté entre leurs ancêtres. Il est donc possible que ce soit cette même dimension de destin militaire commun qui est montrée par l'emploi de אָח en Juges 1,13.

De plus, les liens de parenté sont à la fois déterminants dans la consolidation de la communauté (par opposition à la collectivité étatique)[842] et modulable selon les besoins politiques de légitimation du pouvoir[843]. Il est donc tout à fait probable que le rappel généalogique en Juges 1,13 (עָתְנִיאֵל בֶּן־קְנַז אֲחִי כָלֵב)[844] serve à légitimer un lien filial entre Caleb et Otniel, sans qu'il soit nécessairement frère de sang. Otniel est un bon candidat pour être rattaché à Caleb non seulement par sa victoire sur Devir, mais aussi par sa généalogie.

Cette légitimation n'est pas seulement militaire, elle témoigne également d'une filiation économique. En effet, les communautés que forment celles de Caleb et d'Otniel étaient dépendantes de conditions extérieures, comme celle du climat. Elles ont besoin de tisser des liens politiques et économiques[845]. L'alliance par mariage a pu être un moyen de fixer un lien préexistant

840. La signification d'appartenance à un même corps militaire est un usage attesté à Mari, cf. Robert G. Boling, *Judges*, p. 56.

841. Le texte B de la Septante édité par A. Ralph comprend que « frère » se rapporte à Caleb et Qenaz, et le texte A que « frère de Caleb » se rattache à Otniel. Le texte massorétique permet de comprendre les deux. Toutefois, il semble plus probable qu'il s'agisse d'une juxtaposition d'éléments qualifiant un même personnage, Otniel, cf. aussi Walter Groß, *Richter*, p. 109 et 126.

842. Cf. Charles Keith Maisels, *The Emergence of Civilization: From Hunting and Gathering to Agriculture, Cities, and the State in the Near East*, New York/Londres, Routledge, 1990, p. 9 ; Robert D. Miller, *Chieftains of the Highland Clans*, p. 6-7.

843. Cf. Robert D. Miller, *Chieftains of the Highland Clans*, p. 13. Il était courant de manipuler les généalogies afin de montrer la filiation et donc la légitimité des classes dirigeantes.

844. Le lien entre Caleb et Otniel est exprimé par la comparaison « le plus jeune que lui » (הַקָּטֹן מִמֶּנּוּ) qui permet probablement d'indiquer qu'il s'agit d'une nouvelle génération après la mort de Josué. Ainsi Otniel ferait le lien entre la période de Josué et celle des Juges, de la même manière que Samuel relie la période des juges à celle des rois, cf. notamment : J. Alberto Soggin, *Le livre des Juges*, p. 17 ; Walter Groß, *Richter*, p. 126 ; Jacob L. Wright, *David, King of Israel, and Caleb*, p. 171-172.

845. Ce lien économique est explicite dans la demande de bassins d'eaux pour la ville de Devir à un personnage dont les possessions se trouvent à Hébron (ou aux alentours).

entre les deux groupes[846] qui autrement aurait été jugé trop faible.

Pour synthétiser ce que nous venons de dire, nous retiendrons que Caleb fait une proposition de mariage afin de renforcer les liens politiques (militaires et économiques) avec une zone frontalière de son territoire. Le récit tend à mettre en avant la solidité de cette alliance, par la valeur militaire, le charisme, et la légitimité filiale d'Otniel, en sus du mariage avec Aksa, fille de Caleb. Il s'agit pour ce dernier de s'assurer un allié militaire et d'étendre son influence politique. Tandis que pour Otniel, c'est davantage un gain économique qui en résultera, mais ce gain sera le fait de la requête d'Aksa (Juges 1,14-15).

b) Fonction du mariage d'Aksa et Otniel

Cette alliance entre Otniel et Caleb n'est sans doute pas inopérante dans le choix du rédacteur de rappeler cette tradition. Il nous semble qu'il y a là la volonté de montrer la cohésion à l'intérieur de la tribu de Juda, avec les liens entre Caleb, Otniel et Qénaz. Cette cohésion est montrée par des liens d'alliance solides, au niveau filial, matrimonial et économique. C'est la description d'une alliance politique, militaire et économique. Le récit du mariage d'Aksa et Otniel est surtout l'occasion d'exprimer une alliance entre deux groupes représentés comme faisant partie de Juda. C'est donc un moyen de montrer l'unité de Juda. Et cette unité est exprimée par le récit comme étant plus ancienne que la première ligne temporelle du récit (les déplacements à Hébron et à Devir), puisqu'elle remonte à l'époque où Devir s'appelait Qiryath-Séfèr (Juges 1,11).

Mais ce récit a aussi une fonction littéraire et relie entre elles les régions évoquées en Juges 1,9. Il est important de dire que Devir est liée à Hébron. Sur le plan spatial, on peut voir que pour le rédacteur de Juges 1, Devir doit être considérée comme suffisamment proche du Néguev pour y être associée. Ainsi, Juges 1,12-13 est un récit qui montre les liens d'alliance à l'intérieur de Juda et permet de lier l'espace de la Montagne du clan de Caleb, au Néguev d'Otniel (cf. note 818, p. 217).

III.4.F. Juges 1,14 : Chemin faisant

Nous avons vu que l'expression וַיְהִי בְּבוֹאָהּ introduit un ralentissement dans le déroulement

846. Sur la structure des communautés, cf. Benjamin W. PORTER, *Complex Communities: The Archaeology of Early Iron Age West-Central Jordan*, Tucson, The University of Arizona Press, 2013, notamment p. 136-139. Il s'agit d'une étude du centre ouest de la Jordanie où les conditions diffèrent, notamment du point de vue climatique. Il est probable que la région au sud de Jérusalem ait été moins peuplée que celle du centre, plus dépendante des points d'eau et des saisons, cf. Robert D. MILLER, *Chieftains of the Highland Clans*, p. 15-16 ; Israel FINKELSTEIN, « The Sociopolitical Organization of the Central Hill Country in the Second Millennium B.C.E. », *in* Avraham BIRAN *et al.* (dirs.), *Biblical Archaeology Today, 1990: Proceedings of the Second International Congress on Biblical Archaeology: Pre-Congress symposium, Population, Production and Power*, Jérusalem, Israel Exploration Society, 1993, p. 124. Toutefois, les grandes lignes de la structuration des communautés par phases d'alliances, de sédentarisations et de nomadismes se retrouvent également dans les territoires au sud de Jérusalem.

temporel du récit. Elle fait un zoom sur une action précise, le moment où Aksa vient. C'est lors de ce moment qu'intervient un discours que nous avons appelé la requête d'Aksa. Ce nouveau thème est donné dans une proposition à l'infinitif construit : « pour demander à son père le champ » (לִשְׁאוֹל מֵאֵת־אָבִיהָ הַשָּׂדֶה).

Cette proposition est précédée de וַתְּסִיתֵהוּ qui a posé un certain nombre de problèmes à l'interprétation. Nous verrons ensuite qu'Aksa a agi d'une manière qui a interpellé son père (וַתִּצְנַח מֵעַל הַחֲמוֹר). Et une fois ces deux actions démêlées, il sera temps d'aborder la question de l'article préfixe à « champ » (הַשָּׂדֶה) et à travers ce problème, de clarifier la succession et la signification des évènements dans le cadre d'une dot de mariage.

III.4.F.1. « Elle l'incita » (Juges 1,14)

Il y a deux types de difficultés que pose la forme verbale וַתְּסִיתֵהוּ. La première relève de l'interaction, de l'identité des personnages en présence. Et la deuxième concerne l'interprétation du verbe en lui-même.

La première difficulté se situe autour de l'interaction de « incita », avec une profusion de variantes en critique textuelle sur le sujet de וַתְּסִיתֵהוּ[847]. Les interprétations se sont multipliées, notamment à partir du XVIII[e] siècle. Est-ce Otniel qui fait la demande ? Ou Aksa (en se basant sur la LXX et la Vulgate) ? On part du principe que, soit Aksa agit selon la volonté de son mari : Otniel serait alors timide ou faible, soit elle agit sans l'avis de son mari et l'agace en allant d'elle-même faire la demande à son père, à moins qu'elle ne représente un modèle de vertu en demandant l'autorisation à son mari pour parler à son père[848] ?

Pour notre part, nous conservons la lecture massorétique puisqu'elle est constituante du discours du texte[849]. D'après le texte massorétique, Aksa est indéniablement le sujet de l'action. On peut supposer qu'une partie des difficultés d'interprétation sont venues de questions culturelles sur les rapports hommes-femmes extérieurs au texte[850]. En outre, il est possible de reconnaître que le récit est cohérent dans sa mise en avant de la relation étroite entre Aksa et Caleb, et qu'Otniel est absent de la requête d'Aksa (Juges 1,14b-15).

847. Pour un aperçu des différentes combinaisons, cf. Paul G. Mosca, « Who Seduced Whom? A Note on Joshua 15:18 //Judges 1:14 », *Catholic Biblical Quarterly*, vol. 46 n° 1 (1984), p. 18-22. et Corinne Lanoir, *Femmes fatales, filles rebelles*, p. 134. Généralement, les lectures tendent à retirer le sujet féminin, au profit d'un acte attribuable à Otniel, cf. Danna Nolan Fewell, « Deconstructive Criticism: Achsah and the (E)razed City of Writing », *op. cit.*, p. 128.

848. Sur les interprétations du XVIIIe siècle, cf. David M. Gunn, *Judges*, p. 23-27.

849. Cf. « I.1.B.. Délimitation du texte », p. 6-8.

850. J.M. Sasson rappelle que dans la culture du Proche-Orient ancien, il est tout à fait possible à une fille d'interpeller directement son père (même au nom de son mari), cf. Jack M. Sasson, *Judges 1 - 12*, p. 137-138. De plus, les leçons grecques peuvent être « possibly influenced by Hellenistic culture », *ibid.*, p. 146.

Une fois ces éléments établis, il reste le problème de l'identité du pronom personnel suffixe dans וַתְּסִיתֵהוּ. P.G. Mosca propose de comprendre qu'il s'agit de décrire l'action exposée dans la proposition en infinitif construit. Ainsi, ce serait vers Caleb que se dirige l'action d'Aksa. Pour lui, le récit dit qu'Aksa incite Caleb pour obtenir le champ de Caleb lui-même[851].

W. Gross en revanche exclut la thèse de P.G. Mosca, au motif que le verbe doit se comprendre dans une syntaxe de l'ordre d'« inciter quelqu'un à faire quelque chose »[852] et qu'ainsi la forme לְ + infinitif construit (לִשְׁאוֹל מֵאֵת־אָבִיהָ הַשָּׂדֶה) s'applique à un complément présent sur le même niveau de la communication et non pas à un discours direct[853]. Puisqu'il n'y a pas de changement de niveau, il est improbable que l'on renvoie deux fois à la même personne. Rien ne permet de douter du fait qu'Aksa incite Otniel à demander « le champ » à Caleb.

Ce qui nous amène à la deuxième difficulté concernant l'interprétation du verbe סוּת. Il semble que l'on puisse lui accorder plusieurs significations, comme « attirer, séduire, inciter, tenter »[854]. W. Gross lui attribue l'idée d'inciter vers quelque chose d'involontaire, et il ajoute une connotation de dangerosité pour la personne qui est incitée[855]. Effectivement, dans la plupart des occurrences[856] de l'Ancien Testament, סוּת se retrouve dans un contexte plutôt néfaste pour la personne qui subit[857]. Cependant, le danger se trouve dans le contexte et pas nécessairement dans la signification du verbe en lui-même. En Josué 15,18 et Juges 1,14, aucun danger ne semble se manifester. Étant donné le peu d'occurrences[858], il est tout à fait possible que dans notre contexte, seul l'aspect d' inconscience de l'objet véritable de la demande apparaisse, sans qu'une dangerosité pour les protagonistes ne soit présente dans le contexte.

III.4.F.2. « Elle descendit » (Juges 1,14)

Il y a eu plusieurs manières de comprendre le verbe צָנַח qui n'apparaît que dans Juges 1,14 et Josué 15,18 (qui narrent avec peu de différences un même récit[859]), ainsi qu'en Juges 4,21.

---

851. Cf. Paul G. Mosca, « Who Seduced Whom? » Contre cet avis, cf. Walter Groß, *Richter*, p. 133.

852. Walter Groß, *Richter*, p. 133 (traduction personnelle).

853. Cf. la conclusion, Paul G. Mosca, « Who Seduced Whom? », p. 21-22. W. Gross souligne que si Aksa est deux fois objet (un cadeau), la situation est rééquilibrée lorsqu'elle devient sujet et obtient deux cadeaux. Walter Groß, *Richter*, p. 133; cf. aussi « III.3.A.. Composante de l'action interactive de Juges 1,8-15 », p. 178.

854. « סוּת » in *KAHAL*, p. 375.

855. Cf. Walter Groß, *Richter*, p. 132.

856. Nous avons 16 occurrences de סוּת, si l'on met de côté Genèse 49,11, où סוּת est un nom qui prend la signification de « robe » « Gewand », « *סוּת » in *KAHAL*, p. 375. Les deux occurrences de סוּת en Josué 15,18 et Juges 1,14 appartiennent au même récit. Il semble possible de distinguer une évolution de son utilisation avec les références les plus récentes (1 et 2 Chroniques), cf. Paul G. Mosca, « Who Seduced Whom? », p. 21.

857. Cf. Corinne Lanoir, *Femmes fatales, filles rebelles*, p. 133.

858. Il n'y a que 16 occurrences, cf. note 856, p. 224.

859. Sur les différences, cf. note 867, p. 226.

Parmi les différentes interprétations[860], צָנַח peut porter l'idée d'attirer l'attention[861]. M. Bal propose de lire צָנַח comme une action qui interpelle et est interprétée par Caleb comme une demande importante et lourde de signification pour la suite des relations qu'ils vont entretenir après le mariage. M. Bal propose de traduire צָנַח par « frapper dans ses mains »[862].

Il nous semble que la lecture de M. Bal est intéressante, Caleb s'étonne de l'acte d'Aksa (וַתִּצְנַח), ce qui le pousse à demander ce qu'il y a (מַה־לָּךְ)[863]. Toutefois, la signification de « descendre » est davantage fondée puisqu'elle s'adapte aux deux récits (Josué 15,18 // Juges 1,14 et Juges 4,21) et s'accorde avec les compréhensions anciennes[864]. En outre, pour être valide la lecture de M. Bal n'impose pas la traduction de « frapper dans ses mains », l'idée de descente de son âne placée dans le contexte de Juges 1,12-15 permet cette lecture. Alors qu'Aksa est en chemin, elle s'arrête auprès de Caleb et descend vers lui. Il peut aisément comprendre qu'elle a une requête.

III.4.F.3. « Le champ » (Juges 1,14)

Le mot champ est accompagné par un article (הַשָּׂדֶה). La détermination du champ peut se retrouver dans trois situations. La première possibilité est qu'il désigne un objet « unique en son genre »[865]. La seconde est lorsqu'un champ peut être montré au moment du récit. Et enfin, une troisième situation se retrouve lors d'une référence à un champ dont il a déjà été question ou dont la connaissance est supposée établie.

La première option est difficile à soutenir. Un certain nombre de témoins de Juges 1,14 n'ont pas l'article à « champ » (הַשָּׂדֶה), comme en Josué 15,18. Le texte peut donc être envisagé sans que le champ soit un lieu unique en son genre.

La deuxième option que nous avons exposée suppose qu'Aksa et Otniel puissent montrer le champ. On peut légitimement penser qu'Aksa se situe dans un espace entre Qiryath-Arba et Qiryath-Séfèr, si l'on suit l'orientation spatiale[866], mais le narrateur ne juge pas nécessaire de préciser le lieu exact.

860. Il y a deux interprétations traditionnelles de צָנַח (« s'enfoncer » et « appeler ») et deux modernes (« frapper des mains » et « gaz intestinal/*break wind* »), cf. Barnabas Lindars, *Judges 1 - 5*, p. 29-31. Nous ne discuterons pas ces quatre idées et nous rangeons à l'avis de B. Lindars pour dire qu'Aksa n'est pas restée sur son âne pour exprimer sa requête, cela aurait constitué un manque de respect que semble exclure Juges 1,14.

861. Cf. C. Lanoir, pour qui les femmes sur des ânes sont en général des femmes fortes qui n'ont « pas froid aux yeux », Corinne Lanoir, *Femmes fatales, filles rebelles*, p. 136-138.

862. Cf. Mieke Bal, *Death & Dissymmetry: The Politics of Coherence in the Book of Judges*, Chicago, University of Chicago Press, 1988, p. 154. Pour son interprétation complète, cf. *ibid.*, p. 154-157.

863. מַה־לָּךְ comme l'expression d'un étonnement se retrouve en Juges 18,24.

864. Cf. Barnabas Lindars, *Judges 1 - 5*, p. 29-31 ; cf. aussi D.N. Fewell et D.M. Gunn qui plaident pour le sens de « descendre », cf. Danna Nolan Fewell et David M. Gunn, « Controlling Perspectives: Women, Men, and the Authority of Violence in Judges 4 & 5 », *Journal of the American Academy of Religion*, LVIII n° 3 (1 octobre 1990), p. 394 note 14 ; Danna Nolan Fewell, « Deconstructive Criticism: Achsah and the (E)razed City of Writing », *op. cit.*, p. 129-130.

865. Paul Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique*, p. 422-424 (§137).

866. Cf. « III.3.B.. Composante de l'orientation spatiale de Juges 1,8-15 », p. 186-189.

L'expression בְּבוֹאָהּ (« dans son venir ») exprime le mouvement dans sa temporalité plutôt que dans sa situation géographique. Ainsi, le lecteur reste dans une connaissance assez floue quant à la localisation d'Aksa, suffisamment pour que s'il avait été question de montrer un champ, il ne puisse pas comprendre la référence.

La troisième possibilité que nous avons évoquée est que la présence de l'article puisse se comprendre comme faisant référence à un discours précédent et dont la connaissance est supposée par le rédacteur[867]. Dans la mesure où Josué 15,18 ne contient pas l'article, la première piste à explorer est celle d'un renvoi à quelque chose d'absent du contexte de Josué. Toutefois, le texte de Josué 15,15-19 est très semblable à celui de Juges 1,11-15. Et il faut ajouter qu'il n'y a pas de mention de champ précédemment en Juges 1,1-10. Il est bien question de pays en Juges 1,2, mais il est difficile de rattacher cette notion générale à celle de champ. Tout au plus, la présence de champs peut-être sous-entendue dans la notion de villes[868]. Mais rien dans le contexte n'explique la présence de l'article qui n'était pas nécessaire en Josué 15 pour désigner ce même champ.

On peut en conclure que la mention du champ doit être comprise qu'il soit déterminé ou non. Or, le seul indice observable est le contexte général du récit qui est celui d'un mariage. Ce qu'Aksa incite son mari à faire est de réclamer la dot de mariage. Même si nous n'avons pas directement accès aux règles qui ont encadré le mariage aux différentes époques auxquelles l'Ancien Testament nous confronte[869], en observant les sources dans le Proche-Orient ancien[870], on peut considérer que la demande d'Aksa se fait dans un cadre légal qui rend légitime la demande du champ. Ce champ dont il est question est le champ qu'Otniel a le droit d'obtenir en tant que dot du mariage[871]. C'est en ce sens que l'on peut comprendre la présence de l'article, qui sous-entend qu'il s'agit du champ auquel elle avait droit par sa dot. Et c'est également ce qui explique que l'indétermination en Josué 15,18 ne modifie pas la signification du récit. Il s'agit du même champ, avec l'insistance sur le cadre légal en moins.

867. Ce discours est présent en Josué 15,18. Selon W. Gross, Juges 1,11-15 est une reprise de Josué 15,13-20, cf. Walter Groß, *Richter*, p. 109. Sur les différences entre les deux récits, cf. Corinne Lanoir, *Femmes fatales, filles rebelles*, p. 316. On peut remarquer qu'entre Juges 1,11-15 et Josué 15,15-19, il y a très peu de différences : Juges 1,13 ajoute « plus jeune frère » et insiste sur le changement de génération propre à Juges 1 après la mort de Josué ; l'article du terme « champ » (הַשָּׂדֶה) est absent en Josué 15,18 ; Josué 15,19 a le verbe « donner » (נָתַן) au lieu de « accorder » (יהב) en Juges 1,15 ; par rapport à Juges 1,18, deux mots manquent en Josué : « elle (lui) demande » et « (Caleb) lui donna », ce qui produit un renforcement de la présence de Caleb en Juges 1 ; et enfin, les bassins supérieurs et inférieurs sont au singulier en Juges 1,15 et au pluriel en Josué 15,19.

868. Cf. « III.4.A.2.. Le concept de la ville », p. 204-206.

869. On peut lire en Ruth 4,1-6 un passage qui semble décrire que la terre qui est attachée à la femme reste dans sa lignée, mais il manque la référence à une dot de mariage. La racine utilisée est celle de גָּאַל qui renvoie notamment à un droit de rachat, cf. « גאל » in *KAHAL*, p. 88.

870. Cf. Joseph Fleishman, « A Daughter's Demand and a Father's Compliance: The Legal Background to Achsah's Claim and Caleb's Agreement », *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft*, vol. 118 n° 3 (2006), p. 354-373.

871. Ce champ s'ajoute aux biens du mari, mais appartient à l'héritage d'Aksa, cf. *ibid.*, p. 370.

III.4.F.4. La dot de mariage

L'incitation pour obtenir un champ peut reposer sur la tradition d'offrir une dot de mariage à la fille, bien qu'il soit difficile d'en définir les contours dans la mesure où l'Ancien Testament ne fournit pas de témoignages légaux sur ce sujet[872]. Cette dot ne peut être la ville de Devir (Qiryath-Séfèr) qui est prise par Otniel et n'appartient pas à Caleb[873]. Mais il est envisageable qu'Aksa ait incité Otniel à demander en dot un champ proche de Devir qui dépend de son père. Toutefois, contrairement à ce que pense J. Fleishman, rien n'indique qu'Otniel ait refusé de faire cette demande et qu'il n'ait pas obtenu de champ. C'est au contraire en ce sens que וַתְּסִיתֵהוּ (« elle l'incita ») est cohérent avec la suite du récit.

On peut résumer les faits ainsi : dans le cadre du mariage, elle pousse son mari à demander une dot (sans que celui-ci ne sache d'avance qu'elle demandera ensuite des bassins d'eau en Juges 1,15). Cette dot est « le champ », celui dont le lecteur attendu est supposé savoir qu'elle y a droit comme dot de mariage. Nous avons ensuite un *wayyiqtol* montrant une nouvelle étape narrative. Seules les actions entreprises par Aksa intéressent le narrateur et on ne sait rien des échanges entre Otniel et Caleb. Avant la nouvelle étape au *wayyiqtol* la cohérence narrative suppose que les personnages ont effectivement joué leur rôle[874]. Il y a une ellipse où la demande du champ comme dot est faite par Otniel et acceptée[875]. Ensuite, la nouvelle étape est la descente d'Aksa de son âne. Caleb la voit et ne peut que s'étonner, s'il vient effectivement de lui accorder un champ en dot, que peut-elle vouloir de plus ? Entre alors en jeu les talents rhétoriques d'Aksa lorsqu'elle convainc son père d'ajouter à sa dot des sources d'eau.

Ainsi, le champ (הַשָּׂדֶה) en Juges 1,14 est à comprendre comme appartenant à la terre du Néguev (אֶרֶץ הַנֶּגֶב) en Juges 1,15. Ce champ et les bassins d'eaux forment ensemble ce qu'Aksa obtient de son père. La première demande se fait par Otniel sous l'impulsion de sa femme, et représente la dot dont elle a légalement le droit et la deuxième se fait directement par Aksa qui persuade son père de lui donner davantage. Cette stratégie pensée par Aksa est manifestée par le verbe סוּת (« inciter »). Toutefois, à aucun moment du récit de Juges 1, il n'est possible de comprendre un

872. Cf. Joseph Fleishman, « A Daughter's Demand and a Father's Compliance ». Nous pouvons préciser que ce récit ne fait pas que montrer le talent de négociatrice d'Aksa. Il permet aussi d'établir que des territoires autour de Devir sont l'héritage d'Aksa par sa dot, et qu'ils reviennent aux enfants d'Aksa et pas à ceux qui seraient d'une autre femme, selon l'avis de J. Fleishman. S'il est difficile de dire la valeur que peut avoir cette précision pour le lecteur de Juges 1, il est envisageable que ce soit une des raisons pour laquelle la tradition a conservé ce récit, cf. Walter Groß, *Richter*, p. 133.

873. Cf. aussi Walter Groß, *Richter*, p. 134.

874. « Her father has already given the land of the Negeb as her dowry », Barry G. Webb, *The Book of Judges* (2012), p. 104. – Selon C. Lanoir, la mention des sources supérieures et inférieures est une manière de désigner un ensemble plus grand, cf. Corinne Lanoir, *Femmes fatales, filles rebelles*, p. 139.

875. Par exemple, A. Wénin qui suppose une ellipse entre le moment où Otniel demande le champ et le moment où Aksa va demander les bassins d'eau, cf. André Wénin, *Échec au Roi*, p. 28.

désagrément pour Otniel ou Caleb. Nous le comprenons plutôt comme un éloge des talents d'Aksa.

III.4.G. Juges 1,15 : La persuasion d'Aksa

La requête d'Aksa est un discours de persuasion dont la rhétorique peut être analysée. Nous allons d'abord voir qu'il est produit dans un contexte favorable. Ensuite, nous aborderons la stratégie argumentative en elle-même. Elle tient en deux points, le fait qu'Aksa peut demander une bénédiction et le contraste entre une terre sèche et les bassins d'eaux.

III.4.G.1. Un contexte favorable

Avant de reprendre quelques points sur la rhétorique d'Aksa, il faut dire que le contexte de sa demande lui est favorable. Ce constat s'appuie sur deux remarques :

La première remarque est que l'interaction de Juges 1,11-15 montre une forte proximité entre Caleb et sa fille[876]. Malgré le fait que Caleb dispose de sa fille pour la donner en mariage, l'offre de mariage est propre à attribuer un rôle diplomatique à Aksa. Il y a de nombreux indices dans l'interaction pour comprendre que Caleb est attaché à sa fille[877]. C'est notamment cet attachement qui peut expliquer l'intérêt de Caleb, en plus de la surprise dans « qu'as-tu ? », lorsqu'Aksa descend de l'âne en Juges 1,14[878].

La deuxième remarque est qu'Aksa met en place un contexte où Caleb peut se sentir redevable sur le plan culturel/légal. Il sera encouragé par le cadre légal à accepter, d'autant plus que la demande du champ comme dot a été faite par Otniel et non par Aksa. Elle peut alors ignorer dans son argumentation qu'elle a déjà obtenu un champ de sa dot et faire pour que Caleb n'envisage pas la future faveur comme une augmentation de sa part, mais comme le rétablissement d'un équilibre.

III.4.G.2. La stratégie argumentative

Dans le récit, Caleb a déjà accordé un champ et il pourrait refuser de donner davantage. Aussi, comme toute demande, Aksa doit formuler sa requête de manière à convaincre. Les points forts que nous venons d'identifier pour appuyer sa stratégie rhétorique sont : l'affection paternelle et le contexte légal.

La prise de parole d'Aksa va s'articuler en deux temps. D'abord, la *captatio benevolentiae* qui repose sur une demande de faveur. Puis, la demande en elle-même qui présente une situation à équilibrer avec une terre sèche (אֶרֶץ הַנֶּגֶב) et des bassins d'eau (גֻּלֹּת מָיִם). Ce dernier point est mis en

876. Cf. « III.3.A.5.d). Caleb et sa fille » p. 185.

877. Cf. « III.3.A.. Composante de l'action interactive de Juges 1,8-15 », p. 178.

878. L'interrogation montre de l'intérêt pour la deuxième personne du singulier, cf. Bruce K. Waltke et Michael Patrick O'Connor, *An Introduction to Biblical Hebrew Syntax*, p. 323.

œuvre avec deux verbes נָתַן (« donner ») au *qatal*, que nous avons déjà expliqué[879]. Nous nous concentrerons donc sur la fonction rhétorique de ces propositions.

a) Une faveur

Le contexte de la demande est favorable à Aksa, l'attention de Caleb est déjà portée sur sa fille (montré par sa question : מַה־לָּךְ « Qu'as-tu ? ») en Juges 1,14b. Ainsi, la *captatio benevolentiae* d'Aksa va pouvoir s'appuyer sur un arrière-plan bienveillant.

Pour commencer, le narrateur a fait un choix différent de celui de Josué 15,19, en employant le verbe הָבָה. En Juges 1,15, il est à l'impératif avec un ה paragogique. Il s'agit vraisemblablement d'un emprunt à l'araméen avec la racine הַב. À l'impératif, il doit être compris comme signifiant « accorder »[880]. Elle rappelle la relation entre le père et la fille par les indications interactives de la deuxième et la première personne du singulier (« accorde-moi » הָבָה־לִי)[881]. Cela permet d'appuyer sur l'affection que peut avoir Caleb pour sa fille et peut induire le devoir pour Caleb d'accorder une faveur à sa fille.

Le terme בְּרָכָה peut être traduit par « faveur », « bénédiction » et « cadeau ». Par l'utilisation de ce mot, la demande induit une bénédiction d'un père au mariage de sa fille[882]. Cela rappelle à Caleb l'arrière-plan matrimonial de la demande et ajoute une pression sociale en faveur d'Aksa. Cette pression se retrouve également avec le contraste final où Aksa reproche à son père d'avoir été donné dans la terre du Néguev. Puisque c'est un mariage et qu'il doit accorder sa bénédiction, il doit aussi rectifier le fait qu'elle se retrouve dans une terre sèche.

b) Contraste entre la sécheresse et l'eau

En Juges 1,14, הַשָּׁדֶה est présent dans une proposition subordonnée construite avec לְ (encadrée par des pointillés) qui précise la finalité de la proposition principale (« elle l'eut incité »)[883]. Cette proposition ne fait pas qu'expliciter ce qu'Aksa incite à demander, mais elle souligne également le thème général de cette partie du récit, c'est-à-dire obtenir de la terre arable. Par cette mention, le

879. Cf. « III.3.C.4.. Observations de l'orientation temporelle (C2) », p. 194.

880. Cf. « הַב » in *KAHAL*, p. 122 ; cf. aussi à l'entrée יְהַב qui, associé à la préposition לְ, appartient au champ lexical de « donner », cf. « 11015 יְהַב » in *Hebrew-English Lexicon to the Old Testament (BDB)*, Peabody, Hendrickson Publishers, 1994, p. 1095.

881. Cf. « III.3.A.4.b). Requête d'Aksa (Juges 1,14-15) », p. 182.

882. Cf. Matthias Ederer, *Ende und Anfang*, p. 359. Par exemple, בְּרָכָה est utilisé lors de la bénédiction de Yhwh sur Abraham (Genèse 12,2), pour la bénédiction de Jacob et Ésaü par Isaac (Genèse 27,1-40), par Moïse pour désigner ce qui arrive si les fils d'Israël conservent les commandements de Yhwh (Exode 11,26, mais aussi pour désigner un butin offert en cadeau par David en 1 Samuel 30,26, cf. aussi E. John Hamlin, *At Risk in the Promised Land: A Commentary on the Book of Judges*, Grand Rapids, W.B. Eerdmans, 1990, p. 32-33. – Selon E.A. Knauf, si l'on retire les vocalisations, ברכה renvoie au nom בִּרֵכָה qui signifie « étang » et introduit déjà la demande en eau, cf. Ernst Axel Knauf, *Josua*, Zurich, Theologischer Verlag Zürich, 2008, p. 143.

883. Cf. « III.3.D.. Composante de l'action argumentative de Juges 1,8-15 », p. 196-201.

lecteur est rendu attentif à l'idée de champ et de culture. Mais il s'agit bien d'une terminologie différente de Juges 1,15 où Aksa mentionne אֶרֶץ « terre/pays ». La terre du Néguev de Juges 1,15 est présentée comme en manque d'eau, et donc en incapacité d'être cultivée. Ainsi, Aksa joue sur la représentation du champ comme étant une terre du Néguev.

En Juges 1,15aβγ, les deux propositions qui suivent la demande de faveur sont introduites par כִּי (« car ») et liées entre elles par un *waw*. La structure argumentative devient plus présente et concentre l'argumentation d'Aksa avec un enchaînement entre un *qatal* et un prolongement de l'impératif par le *weqatal*. Ce *weqatal* appuie le contraste entre le fait d'être dans le Néguev (désert) et les bassins d'eaux qui doivent par conséquent être donnés. La requête repose sur le fait que Caleb a déjà donné le désert/Néguev[884] et qu'il doit par conséquent donner de l'eau. C'est donc le contraste entre déserts et eaux qui est déterminant pour la persuasion.

884. Il est possible que le Néguev de Caleb en 1 Samuel 30,14 soit celui dont il est question dans l'argumentation d'Aksa par la l'expression « terre du Néguev » (אֶרֶץ הַנֶּגֶב), cf. Volkmar Fritz, *Das Buch Josua*, p. 161 ; Walter Groß, *Richter*, p. 133.

Chapitre IV : Juges 1,16-21

La nouvelle péricope de Juges 1,16-21 commence après une *petuchah*. On observe que cela correspond à plusieurs changements significatifs, notamment dans la composante de l'action interactive et de l'orientation temporelle. Au niveau de l'interaction, les personnages de Caleb et d'Aksa qui étaient centraux dans la péricope précédente ne sont plus présents (Juges 1,12-15). C'est une troisième personne du pluriel qui apparaît : « les fils de Qéni ». C'est la première fois que ce groupe entre en scène depuis le début du livre et le narrateur le présente comme affilié à « Moïse » (Juges 1,16a). Au niveau de l'orientation temporelle, il y a une inversion syntaxique qui met en avant les fils de Qéni et permet d'utiliser un *qatal* pour indiquer une situation antérieure. Ce *qatal* rompt avec la succession des verbes au *wayyiqtol* dominante au niveau C1 dans les textes précédents (Juges 1,1-7 et 8-15)[885]. On remarque aussi qu'il n'y a pas de discours direct, nous ne présenterons que des *papagaïs* au niveau C1 de la communication.

En observant le profil de la péricope sur les *papagaïs* que nous allons présenter, on remarque plusieurs caractéristiques des quatre composantes d'actions et d'orientations. 1) La composante de l'action interactive semble à première vue hétérogène avec de nombreux changements de sujets[886] : les fils de Qéni (Juges 1,16), Juda avec Simon (1,17), Juda (1,18), Yhwh (1,19), Caleb (1,20), les fils de Benjamin (1,21a) et les Jébusites (1,21b). 2) La composante de l'orientation spatiale comprend deux marques qui encadrent Juges 1,16-21[887] (Juges 1,16 : « au désert de Juda qui est dans le sud d'Arad » et 1,21 : « à Jérusalem »). 3) Pour la composante de l'orientation temporelle[888], on observe que la péricope commence par un *qatal* (Juges 1,16aα : עָלוּ) qui prend la valeur d'un passé antérieur[889], puis le récit reprend avec le *wayyiqtol*, jusqu'à Juges 1,20aβ et 21aβ où se trouvent deux *qatal*. Juges 1,20aβ (דִּבֶּר) renvoie également à une action antérieure à l'arrière-plan du récit et 1,21aβ (לֹא הוֹרִישׁוּ) en revanche décrit un résultat. Et enfin, notre péricope se termine par une marque temporelle (עַד הַיּוֹם הַזֶּה « jusqu'à ce jour ») qui renvoie le lecteur à une ligne temporelle supérieure à celle du récit[890]. 4) Au niveau de l'action

885. Les précédents verbes au *qatal* au niveau C1 se trouvaient respectivement en Juges 1,9b et 10a, c'est-à-dire en position liminaire dans la péricope Juges 1,8-15, cf. notre lecture « III.3.C.4.. Observations de l'orientation temporelle (C2) », p. 194-196.

886. Pour le papagaï présentant seulement la composante de l'action interactive, cf. « IV.2.A.. La composante de l'action interactive de Juges 1,16-21 », p. 235.

887. Pour le papagaï présentant seulement la composante de l'orientation spatiale, cf. « IV.2.B.. La composante de l'orientation spatiale de Juges 1,16-21 », p. 241.

888. Pour le papagaï présentant seulement la composante de l'orientation temporelle, cf. « IV.2.C.. La composante de l'orientation temporelle de Juges 1,16-21 », p. 245.

889. Sur la signification du *we… qatal*, cf. Paul JOÜON, *Grammaire de l'hébreu biblique*, p. 322 (§118d).

890. Sur les marques temporelles de Juges 1, cf. le tableau p. 249.

argumentative[891], on remarque que les principaux signaux sont concentrés en Juges 1,19-20 avec en Juges 1,19b deux propositions introduites chacune par כִּי (« car »). La première proposition subordonnée est construite avec ל + infinitif construit (Juges 1,19bα) puis la deuxième proposition subordonnée est nominale (Juges 1,19bβ).

IV.1. Composantes d'action et d'orientation de Juges 1,16-21 (C1)

16 וּבְנֵי קֵינִי חֹתֵן מֹשֶׁה עָלוּ מֵעִיר
הַתְּמָרִים אֶת־בְּנֵי יְהוּדָה מִדְבַּר
יְהוּדָה אֲשֶׁר בְּנֶגֶב עֲרָד וַיֵּלֶךְ וַיֵּשֶׁב
17 אֶת־הָעָם: וַיֵּלֶךְ יְהוּדָה אֶת־שִׁמְעוֹן
אָחִיו וַיַּכּוּ אֶת־הַכְּנַעֲנִי יוֹשֵׁב צְפַת
וַיַּחֲרִימוּ אוֹתָהּ וַיִּקְרָא
18 אֶת־שֵׁם־הָעִיר חָרְמָה: וַיִּלְכֹּד יְהוּדָה
אֶת־עַזָּה וְאֶת־גְּבוּלָהּ וְאֶת־אַשְׁקְלוֹן
וְאֶת־גְּבוּלָהּ וְאֶת־עֶקְרוֹן וְאֶת־גְּבוּלָהּ:
19 וַיְהִי יְהוָה אֶת־יְהוּדָה וַיֹּרֶשׁ אֶת־הָהָר
כִּי לֹא לְהוֹרִישׁ אֶת־יֹשְׁבֵי הָעֵמֶק
20 כִּי־רֶכֶב בַּרְזֶל לָהֶם: וַיִּתְּנוּ לְכָלֵב
אֶת־חֶבְרוֹן כַּאֲשֶׁר דִּבֶּר○ מֹשֶׁה
וַיּוֹרֶשׁ מִשָּׁם אֶת־שְׁלֹשָׁה בְּנֵי הָעֲנָק:
21 וְאֶת־הַיְבוּסִי יֹשֵׁב יְרוּשָׁלַם לֹא
הוֹרִישׁוּ בְּנֵי בִנְיָמִן וַיֵּשֶׁב הַיְבוּסִי
אֶת־בְּנֵי בִנְיָמִן בִּירוּשָׁלַם עַד הַיּוֹם
הַזֶּה: ס

(16) Et les fils de Qéni, le beau-père de Moïse [a], étaient montés [b] de la ville des Palmiers, avec les fils de Juda, [au] [c] désert de Juda qui [d] est dans le sud [e] d'Arad ; et il [f] alla et il habita avec le peuple. (17) Et Juda alla avec Siméon, son frère, et ils frappèrent le Cananéen habitant Cefath, et ils la détruisirent et il appela le nom de la ville : Horma. (18) Et Juda prit Gaza et son territoire et Ashqelôn et son territoire et Eqrôn et son territoire. (19) Et Yhwh fut avec Juda, et il occupa [g] la Montagne [h], puisque [on n'a] [i] pas expulsé [j] les habitants de la vallée parce qu'ils avaient des chars de fer. (20) Et ils donnèrent à Caleb Hébron comme [l']avait dit Moïse. [k] Il expulsa de là les trois, [l] les fils d'Anaq [m]. (21) Et le Jébusite habitant Jérusalem, les fils de Benjamin ne [l']avaient pas expulsé. [k] Et le Jébusite habita chez les fils de Benjamin à Jérusalem jusqu'à ce jour.

IV.1.A. Annotations de traduction et de l'application des couleurs

a. Il y a un enjeu de compréhension et de critique textuelle ici en Juges 1,16a. קֵינִי peut être un gentilé (Qénites). Or, il est placé dans l'expression « fils de » (… בְּנֵי) et il est préférable de

891. Pour le papagaï présentant seulement la composante de l'action argumentative, cf. « IV.2.D.. La composante de l'action argumentative de Juges 1,16-21 », p. 252.

comprendre קֵינִי comme un nom propre[892]. C'est ainsi qu'il faut lire בְּנֵי קֵינִי « les fils de Qéni », Qéni étant alors le nom d'un ancêtre de la même manière que Juda pour les fils de Juda. חֹתֵן מֹשֶׁה est apposé à בְּנֵי קֵינִי et doit être compris comme qualifiant l'ensemble. Cette apposition donne une parenté à Moïse pour tous les fils de Qéni[893].

b. Les propositions, introduites par un *waw* connecté au sujet ou au complément, qui cherchent à placer l'action sur un plan antérieur à celui de la succession du *wayyiqtol* par l'emploi d'un *qatal* prennent le sens du plus-que-parfait, cf. Paul Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique*, p. 322 (§118d).

c. Nous ajoutons entre crochets le déterminant « au » qui est induit par la syntaxe, mais pas exprimé en hébreu.

d. La proposition en אֲשֶׁר, en tant que qualifiant le point d'arrivée (« au désert de Juda » מִדְבַּר יְהוּדָה), appartient à l'instruction de l'orientation spatiale.

e. Il y a un enjeu de compréhension dans la traduction de בְּנֶגֶב עֲרָד. Soit on cherche à signifier une zone, appelée Néguev, située autour d'Arad, soit Arad est la limite nord du désert de Juda. Il y a peut-être un lien textuel entre Juges 1,16 et Juges 1,9 proposé par le mot נֶגֶב, et nous en discuterons en « IV.3.A.2.. Le Néguev (נֶגֶב) et les trois régions du sud », p. 262-263. Nombres 33,40 ; 21,1 incitent à comprendre qu'il existait une zone appelée Néguev autour d'Arad. Toutefois, nous traduisons par « sud d'Arad » dans la mesure où Juges 1,16 tend à montrer un parcours qui s'achève aux points le plus bas des territoires des fils de Juda, cf. « Carte 2 : Lieux nommés en Juges 1,16-21 », p. 243. Sur la signification de נֶגֶב en tant que « terre aride » ou « sud », cf. « נֶגֶב » in *KAHAL*, p. 338 ; Siegfried Mittmann, « Ri. 1,16 f und das Siedlungsgebiet der kenitischen Sippe Hobab », *Zeitschrift des Deutschen Palästina-Vereins*, vol. 93 (1977), p. 216.

f. Le sujet n'est pas clairement établi par l'hébreu et il est possible de le traduire par « on », cf. Ernst Axel Knauf, *Richter*, Zurich, Theologischer Verlag Zürich, 2016, p. 39. Toutefois, nous conservons la troisième personne du singulier pour marquer la différence avec Juges 1,20a qui montre la même imprécision avec une troisième personne du pluriel (cf. *ibid.*, p. 40). En outre, il n'est pas certain que le pronom indéterminé s'impose, cf. « IV.3.A.1.a). Les fils de Qéni et le peuple », p. 257.

g. Le verbe יָרַשׁ signifie « prendre possession/déposséder » et « occuper/expulser », cf. « ירשׁ » in *KAHAL*, p. 229. D'après le contexte et la forme du *hi'fil*, nous traduisons par « occuper/expulser ». Nous comprenons Juges 1,19 comme une conclusion sur les territoires occupés par Juda, dont l'enjeu est la présence de Juda dans la Montagne et non dans la vallée et pour Juges 1,21 comme décrivant la présence du Jébusite au milieu des fils de Benjamin à Jérusalem. L'occurrence de Juges 1,20 est alors traduite en conservant la même cohérence.

h. הָהָר (« la Montagne ») est déterminée et renvoie à Juges 1,9 qui introduit la descente dans la Montagne, le Néguev et la Shefélah. Nous l'écrivons donc avec une majuscule, comme en Juges 1,9, cf. « III.1.A.. Annotations de traduction et de l'application des couleurs », p. 175.

892. Cf. par exemple Walter Groß, *Richter*, p. 103.

893. Cf. Dominique Barthélemy (dir.), *Critique textuelle de l'Ancien Testament : 1, Josué, Juges, Ruth, Samuel, Rois, Chroniques, Esdras, Néhémie, Esther*, Fribourg/Göttingen, Editions universitaires/Vandenhoeck & Ruprecht, 1982, p. 73.

i. Le texte hébraïque est elliptique entre כִּי (« car ») et לֹא לְהוֹרִישׁ (« pour ne pas expulser »). Nous avons voulu conserver l'aspect de l'élision qui évite de mentionner le sujet avec le pronom personnel indéterminé « on » et ajoutons le verbe « avoir » pour que la construction grammaticale de la traduction reste correcte.

j. L'association entre l'infinitif et la négation peut être comprise comme une limitation volontaire de la conquête, cf. Jack M. Sasson, *Judges 1 - 12: A New Translation with Introduction and Commentary*, New Haven, Yale University Press, 2014, p. 158.

k. Aux deux endroits repérés par l'appel de note « k » en Juges 1,20 et 21, nous mettons un point à l'*athnach* du fait du changement de sujet.

l. Nous mettons une virgule pour marquer l'opposition entre le nombre (אֶת־שְׁלֹשָׁה) et la chose nombrée (בְּנֵי הָעֲנָק). Sur l'apposition d'une chose nombrée Cf. Paul Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique*, p. 398 (§131g).

m. עֲנָק a sept occurrences au singulier et s'écrit généralement avec l'article (הָעֲנָק : Nombres 13,22.28 ; Josué 15,13.14), il n'y a qu'en Nombres 13,33 et Deutéronome 9,2b que l'article manque.

IV.2. Observations détaillées des composantes

Nous allons lire les quatre composantes de l'action et de l'orientation de Juges 1,16-21. Comme précédemment, ces lectures se feront séparément pour chaque composante d'action et d'orientation, dans l'ordre : la composante de l'action interactive, puis l'orientation spatiale, suivi de l'orientation temporelle et enfin l'action argumentative. Une différence importante avec les deux précédentes lectures est que dans ce passage il n'y a pas de discours direct (C2). Ainsi, nous avons la présentation de la composante dans un seul papagaï, suivie par sa lecture et pour chaque lecture, nous reprenons des éléments pertinents dans une synthèse.

IV.2.A. La composante de l'action interactive de Juges 1,16-21

Comme nous venons de le signaler en introduction[894], la composante d'action interactive contient de nombreux changements de sujets (les fils de Qéni, Juda avec Siméon, Juda seul, Yhwh, Caleb, les fils de Benjamin et le Jébusite). De plus, pour désigner un même sujet, le narrateur peut employer successivement le singulier et le pluriel (cf. Juges 1,16a et 16b).

894. Cf. p. 231.

IV.2.A.1. Signaux de l'action interactive au niveau de la narration (C1)

וּבְנֵי קֵינִי֮ חֹתֵן מֹשֶׁה עָלוּ֒ מֵעִיר	16	(16) Et les fils de Qéni, le beau-père de Moïse, étaient montés de la ville des Palmiers, avec les fils de Juda, [au] désert de Juda qui est dans le sud d'Arad ; et il alla et il habita avec le peuple. (17) Et Juda alla avec Siméon, son frère, et ils frappèrent le Cananéen habitant Cefath, et ils la détruisirent et il appela le nom de la ville : Horma. (18) Et Juda prit Gaza et son territoire et Ashqelôn et son territoire et Eqrôn et son territoire. (19) Et Yhwh fut avec Juda, et il occupa la Montagne, puisque [on n'a] pas expulsé les habitants de la vallée parce qu'ils avaient des chars de fer. (20) Et ils donnèrent à Caleb Hébron comme [l']avait dit Moïse. Il expulsa de là les trois, les fils d'Anaq. (21) Et le Jébusite habitant Jérusalem, les fils de Benjamin ne [l]'avaient pas expulsé. Et le Jébusite habita chez les fils de Benjamin à Jérusalem jusqu'à ce jour.
הַתְּמָרִים֮ אֶת־בְּנֵי֒ יְהוּדָה מִדְבַּר		
יְהוּדָה אֲשֶׁר בְּנֶגֶב עֲרָד וַיֵּ֫לֶךְ וַיֵּ֥שֶׁב		
אֶת־הָעָם׃ וַיֵּ֫לֶךְ יְהוּדָה֮ אֶת־שִׁמְעוֹן	17	
אָחִיו וַיַּכּוּ֒ אֶת־הַכְּנַעֲנִי יוֹשֵׁב צְפָ֫ת		
וַיַּחֲרִימוּ אוֹתָ֫הּ וַיִּקְרָא֮ אֶת־שֵׁם־הָעִיר		
חָרְמָה׃ וַיִּלְכֹּד יְהוּדָה֮ אֶת־עַזָּה	18	
וְאֶת־גְּבוּלָ֫הּ וְאֶת־אַשְׁקְלוֹן		
וְאֶת־גְּבוּלָ֫הּ וְאֶת־עֶקְרוֹן וְאֶת־גְּבוּלָֽהּ׃		
וַיְהִי יְהוָה֮ אֶת־יְהוּדָה וַיִּ֫רַשׁ אֶת־הָהָר	19	
כִּי֮ לֹא֒ לְהוֹרִישׁ אֶת־יֹשְׁבֵי הָעֵ֫מֶק		
כִּי־רֶ֫כֶב בַּרְזֶ֥ל לָהֶ֑ם׃ וַיִּתְּנוּ֮ לְכָלֵב֒	20	
אֶת־חֶבְרוֹן כַּאֲשֶׁר דִּבֶּר○ מֹשֶׁה		
וַיִּ֫וָּרֶשׁ מִשָּׁם אֶת־שְׁלֹשָׁה בְּנֵי הָעֲנָֽק׃		
וְאֶת־הַיְבוּסִי֮ יֹשֵׁב יְרוּשָׁלַ֫͏ִם לֹא֒	21	
הוֹרִישׁוּ֮ בְּנֵי בִנְיָמִן֒ וַיֵּ֫שֶׁב הַיְבוּסִי		
אֶת־בְּנֵי בִנְיָמִן֮ בִּירוּשָׁלַ֫͏ִם עַד הַיּ֥וֹם		
הַזֶּֽה׃ ס		

IV.2.A.2. Observations de l'action interactive au niveau de la narration (C1)

Juges 1,16 commence avec l'introduction d'un nouveau personnage à la troisième personne du pluriel. Il s'agit des « fils de Qéni » (בְּנֵי קֵינִי). Les fils de Qéni « étaient montés » (עָלוּ) avec les fils de Juda (בְּנֵי יְהוּדָה). Cette dernière mention des fils de Juda est à mettre en lien avec Juges 1,8 et 9. On rappelle en Juges 1,16 le trajet parcouru par les fils de Juda depuis 1,8.

Puis, « il va » (וַיֵּ֫לֶךְ) et « il habite » (וַיֵּ֥שֶׁב) avec le peuple sont à la troisième personne du singulier. On remarque que le pluriel est utilisé en Juges 1,16a dans la partie où les fils de Qéni sont sujet et les fils de Juda complément, mais que le verset se poursuit au singulier dans le présent de la narration en Juges 1,16b. Ce qui laisse plusieurs interprétations possibles, soit il s'agit d'un sujet indéterminé[895], soit un sujet qui était précédemment pluriel (par exemple, les fils de Qéni qui

895. Cf. par exemple Ernst Axel Knauf, *Richter*, p. 39.

étaient le dernier sujet). Cette dernière option est étayée par le fait qu'il y a déjà eu un phénomène semblable en Juges 1,3b où Juda et Siméon sont devenus un singulier en 1,4a à travers le personnage de Juda. Toutefois, dans ce dernier cas, il n'est pas possible d'affirmer avec certitude que le singulier de Juges 1,16b désigne les fils de Qéni, puisqu'il peut aussi être les fils de Juda. Ce passage du complément au sujet est également présent en Juges 1,19 avec Juda. Ensuite, l'exemple de Juges 1,3b-4a relève du discours projudéen, ce qui n'est pas le cas avec les fils de Qéni. On constate l'indétermination du sujet de Juges 1,16b dans son contexte.

Juges 1,17 commence en indiquant un nouveau sujet, il s'agit de Juda qui va (הָלַךְ) avec son frère Siméon (וַיֵּלֶךְ יְהוּדָה אֶת־שִׁמְעוֹן אָחִיו). Suite au rappel de cette coalition[896], le récit continue en employant le pluriel : « ils frappèrent » et « ils détruisirent » (וַיַּכּוּ et וַיַּחֲרִימוּ). Le premier verbe a « le Cananéen habitant Cefath » (אֶת־הַכְּנַעֲנִי יוֹשֵׁב צְפַת) comme complément, ce qui rappelle notamment Juges 1,9 (בַּכְּנַעֲנִי יוֹשֵׁב הָהָר וְהַנֶּגֶב וְהַשְּׁפֵלָה) et Juges 1,10 (הַכְּנַעֲנִי הַיּוֹשֵׁב בְּחֶבְרוֹן) par l'utilisation du nom de groupe générique « le Cananéen » qui est précisé géographiquement à l'aide du participe du verbe « habiter » (יָשַׁב). Le complément du deuxième verbe « ils la détruisirent » est une troisième personne du féminin singulier qui renvoie à la localité de Cefath (צְפַת). Elle change de nom pour Horma à travers l'action d'un sujet singulier « il appela » qui peut être interprété comme renvoyant à Siméon seul[897].

En Juges 1,18, Juda est sujet (singulier) avec le verbe prendre (וַיִּלְכֹּד יְהוּדָה) avec pour complément une série de trois villes avec leurs territoires à la troisième personne du féminin (וְאֶת־גְּבוּלָהּ). Puis en Juges 1,19, Yhwh est présent dans le texte (cf. Juges 1,4) avec Juda en complément (וַיְהִי יְהוָה אֶת־יְהוּדָה). Ce dernier est ensuite sujet du verbe יָרַשׁ à la troisième personne du singulier. Se succèdent alors deux propositions argumentatives, dont la dernière contient le pronom possessif de la troisième personne du pluriel qui renvoie au Cananéen habitant en dehors de la Montagne que Juda a pu prendre.

Juges 1,20 réintroduit le personnage qui était central dans le récit de la prise du territoire de Juda en Juges 1,10-15. Il s'agit de Caleb à qui l'on donne Hébron (וַיִּתְּנוּ לְכָלֵב אֶת־חֶבְרוֹן). Le sujet du verbe donner est une troisième personne du pluriel qui soulève quelques questions. Puisque précédemment Juda est au singulier, il est possible que ce soit les fils de Juda qui s'installent dans ces territoires aux sud (cf. Juges 1,9.16) et donnent Hébron à Caleb. Mais il s'agit d'une interprétation, car le récit ne donne pas d'autres indications. À la suite de cette proposition, le

896. Cf. Juges 1,3 et « IV.2.A.3.a). « Aller avec » et les fils de Juda », p. 237-238.

897. La mention « Juda alla avec Siméon » (וַיֵּלֶךְ יְהוּדָה אֶת־שִׁמְעוֹן) indique qu'il s'agit de l'accomplissement de la promesse de Juda en Juges 1,3 (cf. Juges 1,3b וְאֵלְכָה אִתּוֹ שִׁמְעוֹן). Il s'agit donc du lot de Siméon et c'est logiquement à lui de renommer les villes. – On remarque également que les anciens noms des villes "Cananéennes" sont changés par Juda (Juges 1,10 et 11) et par Siméon (Juges 1,17).

narrateur précise que cela est fait selon ce que Moïse a dit (כַּאֲשֶׁר דִּבֶּר○ מֹשֶׁה). On trouve la référence de cette parole de Moïse en Josué 14,6-13[898]. Juges 1,20b a pour sujet Caleb qui expulse les trois fils d'Anaq depuis Hébron (וַיִּוָּרֶשׁ מִשָּׁם אֶת־שְׁלֹשָׁה בְּנֵי הָעֲנָק).

Juges 1,21 introduit encore de nouveaux personnages. Le verset commence par le complément « le Jébusite habitant Jérusalem » (וְאֶת־הַיְבוּסִי יֹשֵׁב יְרוּשָׁלַ͏ִם). Le sujet est les fils de Benjamin qui ne les ont pas expulsés. En Juges 1,21b cette fois-ci le Jébusite est sujet et habite avec les fils de Benjamin.

IV.2.A.3. Synthèse de lecture de la composante de l'action interactive

On constate qu'en Juges 1,16-21, il y a l'entrée en scène de nombreux personnages. Certains réapparaissent dans le récit, comme Siméon (cf. Juges 1,3) et Caleb (cf. Juges 1,12), et d'autres font leur première apparition comme les fils de Qéni et les fils de Benjamin. Selon le schéma que nous avons identifié[899], Juges 1,16-21 correspond à la répartition dans les territoires des groupes appartenant aux fils de Juda ou qui leur sont liés comme les fils de Qéni. La péricope répertorie les groupes réunis sous l'étiquette « fils de Juda » selon leur répartition en partant du sud d'Arad pour remonter jusqu'à Jérusalem. C'est ce qui explique la reprise de la promesse de Juda à Siméon (cf. Juges 1,3) en Juges 1,17 ; la mention de Juda qui remonte vers le nord (en direction de Jérusalem) en Juges 1,18, avec en Juges 1,19-20 la conclusion de l'occupation du territoire de Juda ; puis la conclusion sur le territoire des fils de Benjamin dont la conquête de Jérusalem a déjà eu lieu en Juges 1,8. Ajoutons qu'Hébron est donné à Caleb[900] à l'intérieur de la conclusion sur le territoire de Juda. Et nous avons en sus l'introduction d'un groupe du désert, les fils de Qéni.

a) « Aller avec » et les fils de Juda

Notre péricope commence en Juges 1,16, par un changement de sujet avec les fils de Qéni. On les présente en tant qu'ayant accompagné les fils de Juda. Le narrateur rappelle donc par la même occasion le sujet déjà présent en Juges 1,8-9 lors de l'introduction dans les territoires au sud (la Montagne, le Néguev et la Shefélah, cf. Juges 1,9). Les fils de Qéni sont liés aux fils de Juda en Juges 1,16a par la précision qu'ils se sont déplacés avec les fils de Juda depuis le début.

Mais on retrouve également l'idée d'être lié ensemble en Juges 1,16b avec le verbe « aller » (הָלַךְ), puis d'habiter « avec le peuple » (אֶת־הָעָם). Le motif d'« aller avec » peut renvoyer à la construction en Juges 1,3b (וַיֵּלֶךְ אִתּוֹ שִׁמְעוֹן) qui marque la coalition militaire de Juda et

898. En Josué 14,6-13, Caleb (accompagné de Juda) raconte à Josué ce qui a été dit par Moïse. Puis, Josué lui accorde Hébron. En Josué 15,13, cette action de Josué est dite conforme à la bouche de Yhwh.

899. Cf. « II.4.B.3.. Structure et stratégie militaire annoncées par Juges 1,1-2 », p. 127-138.

900. En Juges 1,10, Hébron est le territoire de Juda.

Siméon[901]. Cette construction « aller avec » se retrouve en Juges 1,17 de manière semblable à celle de Juges 1,3b (וַיֵּלֶךְ אִתּוֹ שִׁמְעוֹן). Juda va avec Siméon comme il l'a promis en Juges 1,3a.

Pour Juges 1,16b, le sujet n'est pas évident et il est possible qu'il s'agisse d'une indétermination. Dans ce cas, il s'agit d'indiquer clairement au lecteur qu'après la récapitulation du parcours vers le sud (Juges 1,16a), il est question d'aller ensemble et d'habiter avec le peuple. Ce peuple ne peut alors qu'être les fils de Juda. Autrement dit, cela peut être compris comme introduisant le récit qui suit, Juges 1,17-21, comme la répartition des groupes qui ont habité avec les fils de Juda.

Toutefois, la proximité entre les fils de Qéni et les fils de Juda est exprimée avec précaution par le narrateur. D'abord, Siméon est appelé frère de Juda, il est compris comme appartenant aux fils d'Israël et est une tribu à part entière[902], tandis que ce nouveau groupe est introduit avec une filiation à l'importante figure de Moïse. En Exode 3,1 ; 4,18 ; 18,1-27 et en Nombres 10,29[903], le beau-père de Moïse est dit madianite. Ainsi, par ce rapprochement avec Moïse, les fils de Qéni apparaissent comme n'étant ni Israélites ni Cananéens. Ainsi, sans être reconnus comme faisant partie des fils de Juda, on justifie leur présence et on les distingue des groupes cananéens qui sont représentés en ennemis habitant dans le pays.

b) Contre l'habitant cananéen

Avec Juges 1,9, le lecteur s'attend à des batailles contre des Cananéens habitants trois régions (« la Montagne, le Néguev et la Shefélah » הָהָר וְהַנֶּגֶב וְהַשְּׁפֵלָה). En Juges 1,17, on frappe « le Cananéen habitant Cefath » (אֶת־הַכְּנַעֲנִי יוֹשֵׁב צְפַת). Ainsi, on désigne le groupe dont il a déjà été question en Juges 1,1 et 9, « le Cananéen » (הַכְּנַעֲנִי), puis on précise l'habitation par un participe (יוֹשֵׁב) suivi du lieu géographique.

Cette expression qui désigne l'ennemi cananéen comme habitant quelque part forme en Juges 1,9-21 une liste de trois points de repère : leur introduction par Juges 1,9 (יוֹשֵׁב הָהָר וְהַנֶּגֶב וְהַשְּׁפֵלָה)[904], en Juges 1,10 (אֶל־הַכְּנַעֲנִי הַיּוֹשֵׁב בְּחֶבְרוֹן), puis en Juges 1,17 (אֶת־הַכְּנַעֲנִי יוֹשֵׁב

901. Nous développerons ces remarques sur « aller avec » comme marque de l'alliance avec Juda en Juges 1,1-21 dans nos démarches complémentaires, cf. « IV.3.A.1.b). "Monter, aller ou habiter avec" », p. 259-262.

902. Sur l'interprétation de אָחִיו, cf. « III.4.E.2.a). Une alliance avec Otniel, le fils de Qenaz, le frère de Caleb », p. 220-222.

903. Le beau-père de Moïse s'appelle Jéthro dans le Livre d'Exode (sauf en Exode 2,18) et Réouël ou Hobab en Nombres 10,29 et Hobab en Juges 4,11. Dans ces récits, il est présenté comme un madianite (excepté en Juges 4,11 qui ne précise pas).

904. Ces actes militaires contre des habitants sont poursuivis en Juges 1,22-36 pour les territoires du nord avec Juges 1,27 ; 29 ; 30 ; 32 ; 33. Mais la construction pour désigner les ennemis est plus volatile. Par exemple en Juges 1,27, on cite les habitants de trois villes (Dor, Yivléam et Meguiddo), mais on ne dit pas qu'ils sont des Cananéens habitant ces villes. On précisera dans une proposition à part que les Cananéens ont continué à y habiter (infinitif construit). Tandis qu'en Juges 1,29, on met en apposition « le Cananéen » et « l'habitant de Guèzèr » (אֶת־הַכְּנַעֲנִי הַיּוֹשֵׁב בְּגָזֶר).

צְפַת)[905]. Ce qui donne une localité dans la Montagne (Hébron) occupée pas Juda (et appartenant à Caleb en Juges 1,20) et une dans le Néguev (Cefath) qui relève de l'accomplissement de la prise du lot de Siméon par la coalition Juda-Siméon[906]. Il semble donc que le mouvement de la descente annoncé en Juges 1,9 dans la Montagne, le Néguev et la Shefélah, commence en Juges 1,10 avec les habitants d'Hébron dans la Montagne, se poursuit en Juges 1,17 avec les habitants de Cefath dans le Néguev. On remarquera alors que Juda a fait la guerre contre le Cananéen habitant la Montagne et le Néguev. La bataille du Néguev à Cefath a été faite par Juda pour accompagner Siméon en accomplissement de la promesse de Juges 1,3. Il manque à cette liste la Shefélah. On comprend mieux l'affirmation de Juges 1,19 où Juda n'a occupé que la Montagne.

c) Le retour de Yhwh dans le récit (Juges 1,19)

Yhwh est déjà intervenu dans le récit en Juges 1,2b (« Voici j'ai donné le pays dans sa main ») en faveur de Juda, puis en Juges 1,4aβ (« Yhwh donna le Cananéen et le Perizzite dans leurs mains ») en faveur de Juda et Siméon, à chaque fois. La présence de Yhwh en Juges 1,19, nous renvoie à la préparation de la guerre en Juges 1,2 qui a désigné Juda, puis au début de la campagne contre le Cananéen en Juges 1,4. Ainsi, la mention de la présence de Yhwh se comprend comme un marqueur pour conclure les guerres de Juda[907].

***

Pour résumer, Juges 1,16-21 est un passage qui récapitule l'installation des fils de Juda. Cette idée de récapitulation est visible sur plusieurs composantes[908], pour ce qui est de l'interaction, elle s'identifie notamment par la présence de Yhwh en Juges 1,19 et l'accomplissement de l'alliance passée entre Juda et Siméon en Juges 1,3.

Cette récapitulation est également une répartition des fils de Juda, avec une notice pour les fils de Qéni (Juges 1,16), pour Siméon (Juges 1,17) et pour Juda (en tant que tribu en Juges 1,18-20). Juges 1,18 est un déplacement de Juda dans trois villes et leurs territoires (Gaza, Ashqelôn et Eqrôn) qui forment une boucle remontant vers le nord en direction de Jérusalem[909]. En Juges 1,19, le narrateur offre au lecteur une conclusion sur le territoire de Juda qui s'accorde avec les batailles

905. Juges 1,11 (אֶל־יוֹשְׁבֵי דְּבִיר), et Juges 1,19 (יֹשְׁבֵי הָעֵמֶק) citent des habitants sans préciser qu'ils sont cananéens.

906. Cf. aussi « IV.3.A.2.. Le Néguev (נֶגֶב) et les trois régions du sud », p. 262-263.

907. Cf. Matthias EDERER, *Ende und Anfang: Der Prolog des Richterbuchs (Ri 1,1-3,6) in "Biblischer Auslegung"*, Fribourg-en-Brisgau/New York, Herder, 2011, p. 298. – Sur la fonction littéraire de « Et Yhwh fut avec Juda » (וַיְהִי יְהוָה אֶת־יְהוּדָה) et ce qui le distingue de Juges 1,2.4, cf. « IV.3.D.1.. La présence de Yhwh », p. 272-273.

908. Cf. par exemple la marque de l'orientation temporelle en Juges 1,21, cf. « IV.2.C.3.. Synthèse de lecture de la composante de l'orientation temporelle », p. 246-251.

909. Nous y reviendrons dans la lecture de la composante de l'orientation spatiale, cf. « IV.2.B.. La composante de l'orientation spatiale de Juges 1,16-21 », p. 240-244.

qu'il a menées contre le Cananéen habitant Hébron (dans la Montagne), et contre le Cananéen habitant Cefath (dans le Néguev) pour accompagner Siméon dans son lot. Suit alors une notice qui reprend les éléments de Juges 1,10 avec l'attribution d'Hébron à Caleb[910]. Le passage se termine par l'énonciation de la présence de Jébusites à Jérusalem au milieu des fils de Benjamin.

Nous avons donc au niveau de l'interaction, une liste globale de groupes divers appartenant (Juda et Siméon, les fils de Benjamin) ou associés (les fils de Qéni) aux fils de Juda. Les fils de Qéni bien que non judéens[911] ne sont pas cananéens et ont accompagné les fils de Juda dans leurs déplacements jusqu'au désert. Ils sont également affiliés à Moïse. Siméon, l'allié de Juda annoncé en Juges 1,3, est une tribu frère de Juda. Caleb est un clan de Juda dont les actions sont imputées à la tribu[912]. Et enfin, les fils de Benjamin sont cités à part, mais la récapitulation de l'occupation de leur territoire est le résultat d'une bataille menée par les fils de Juda en Juges 1,8.

IV.2.B. La composante de l'orientation spatiale de Juges 1,16-21

Juges 1,16-21 est une partie récapitulative qui présente l'ensemble des groupes qui sont représentés dans les territoires au sud de Jérusalem. Ainsi, il y a un enjeu de récapitulation spatiale du parcours effectué dans la guerre de la descente présenté par Juges 1,9. À cela, on observe la volonté narrative de proposer un parcours continu qui amène le lecteur à Jérusalem et forme une sorte de boucle[913]. Ces deux enjeux peuvent s'observer avec les deux instructions de la composante de l'orientation spatiale.

910. Le sujet de l'attribution d'Hébron à Caleb (וַיִּתְּנוּ) sera discuté en « IV.3.E.2.. Rappel de l'épisode de Juges 1,10 », p. 278-279. – Selon le récit parallèle en Josué 15,13-14, la prise d'Hébron est faite par Caleb. En Juges 1,10, c'est Juda qui fait l'action, mais en Juges 1,12 le récit continue avec Caleb en tant que sujet, se rapprochant de Josué 15,13-14.

911. Les fils de Qéni et les fils de Juda sont deux groupes bien distincts. De plus, la filiation avec le beau-père de Moïse en fait un groupe d'origine madianite, cf. p. 238.

912. Cf. note 910 p. 240 et « III.4.E.1.. Unité et diversité de Caleb », p. 218-219.

913. Pour observer une boucle partant de la ville des Palmiers jusqu'à Jérusalem, cf. « Carte 2 : Lieux nommés en Juges 1,16-21 », p. 243. Sur l'identification de la ville des Palmiers, cf. « II.4.B.1.b). Un début de récit au sanctuaire ? », p. 122-125.

IV.2.B.1. Signaux de l'orientation spatiale au niveau de la narration (C1)

וּבְנֵי קֵינִי חֹתֵן מֹשֶׁה עָלוּ מֵעִיר	16	(16) Et les fils de Qéni, le beau-père de Moïse, étaient montés de la ville des Palmiers, avec les fils de Juda, [au] désert de Juda qui est dans le sud d'Arad ; et il alla et il habita avec le peuple. (17) Et Juda alla avec Siméon, son frère, et ils frappèrent le Cananéen habitant Cefath, et ils la détruisirent et il appela le nom de la ville : Horma. (18) Et Juda prit Gaza et son territoire et Ashqelôn et son territoire et Eqrôn et son territoire. (19) Et Yhwh fut avec Juda, et il occupa la Montagne, puisque [on n'a] pas expulsé les habitants de la vallée parce qu'ils avaient des chars de fer. (20) Et ils donnèrent à Caleb Hébron comme [l']avait dit Moïse. Il expulsa de là les trois, les fils d'Anaq. (21) Et le Jébusite habitant Jérusalem, les fils de Benjamin ne [l]'avaient pas expulsé. Et le Jébusite habita chez les fils de Benjamin à Jérusalem jusqu'à ce jour.
הַתְּמָרִים אֶת־בְּנֵי יְהוּדָה מִדְבַּר		
יְהוּדָה אֲשֶׁר בְּנֶגֶב עֲרָד וַיֵּלֶךְ וַיֵּשֶׁב		
אֶת־הָעָם: וַיֵּלֶךְ יְהוּדָה אֶת־שִׁמְעוֹן	17	
אָחִיו וַיַּכּוּ אֶת־הַכְּנַעֲנִי יוֹשֵׁב צְפָת		
וַיַּחֲרִימוּ אוֹתָהּ וַיִּקְרָא אֶת־שֵׁם־הָעִיר		
חָרְמָה: וַיִּלְכֹּד יְהוּדָה אֶת־עַזָּה	18	
וְאֶת־גְּבוּלָהּ וְאֶת־אַשְׁקְלוֹן		
וְאֶת־גְּבוּלָהּ וְאֶת־עֶקְרוֹן וְאֶת־גְּבוּלָהּ:		
וַיְהִי יְהוָה אֶת־יְהוּדָה וַיִּירַשׁ אֶת־הָהָר	19	
כִּי לֹא לְהוֹרִישׁ אֶת־יֹשְׁבֵי הָעֵמֶק		
כִּי־רֶכֶב בַּרְזֶל לָהֶם: וַיִּתְּנוּ לְכָלֵב	20	
אֶת־חֶבְרוֹן כַּאֲשֶׁר דִּבֶּר מֹשֶׁה וַיִּוָּרֶשׁ		
מִשָּׁם אֶת־שְׁלֹשָׁה בְּנֵי הָעֲנָק:		
וְאֶת־הַיְבוּסִי יֹשֵׁב יְרוּשָׁלַם לֹא	21	
הוֹרִישׁוּ בְּנֵי בִנְיָמִן וַיֵּשֶׁב הַיְבוּסִי		
אֶת־בְּנֵי בִנְיָמִן בִּירוּשָׁלַם עַד הַיּוֹם		
הַזֶּה: ס		

IV.2.B.2. Observations de l'orientation spatiale au niveau de la narration (C1)

En Juges 1,16, il y a une première instruction spatiale : « au désert de Juda » (מִדְבַּר יְהוּדָה)[914]. Cette orientation est remarquable par la précision du narrateur qui ajoute au sud d'Arad (בְּנֶגֶב עֲרָד). On remarquera que cette explication contient le terme « Néguev » (נֶגֶב)[915], contrairement à l'expression « désert de Juda » (מִדְבַּר יְהוּדָה). Avec ce mot clef, nous sommes renvoyés à Juges 1,9 où l'on descend faire la guerre « contre le Cananéen habitant la Montagne, le Néguev et la Shefélah » (בַּכְּנַעֲנִי יוֹשֵׁב הָהָר וְהַנֶּגֶב וְהַשְּׁפֵלָה).

Cette première instruction spatiale a une autre particularité, la narration précise le point d'origine

914. Rappelons qu'il ne faut repérer que les éléments qui influent sur l'orientation de l'action. Ainsi, pour la composante spatiale, il n'y a que la destination et non l'origine du mouvement qui est en vert, cf. « I.2.A.3.. Application et difficultés », p. 17-18.

915. Le terme « Néguev » (נֶגֶב) signifie également « sud », cf. annotation « e » dans « IV.1.A.. Annotations de traduction et de l'application des couleurs », p. 232.

du mouvement, « depuis la ville des Palmiers » (מֵעִיר הַתְּמָרִים). Cette indication ne fait pas partie de l'orientation spatiale du récit, mais elle participe à la récapitulation du parcours de Juda.

Ce parcours continue avec deux verbes au *wayyiqtol* (« et il alla et il habita » וַיֵּלֶךְ וַיֵּשֶׁב) qui montrent que l'aboutissement du parcours jusqu'au désert de Juda amène à habiter avec le peuple (אֶת־הָעָם).

Ensuite, malgré quelques mentions de lieux (par exemple : Cefath en Juges 1,17 et Gaza, Ashqelôn et Eqrôn en Juges 1,18), le récit ne présente plus d'instruction orientant une action dans l'espace jusqu'en Juges 1,21 où le texte termine sur la situation des Jébusites qui habitent « chez les fils de Benjamin à Jérusalem » (אֶת־בְּנֵי בִנְיָמִן בִּירוּשָׁלִַם). Cette instruction spatiale qui désigne Jérusalem renvoie à Juges 1,8 où les fils de Juda prennent Jérusalem avant de descendre dans la Montagne, le Néguev et la Shefélah. Ainsi, Juges 1,21 est un retour au lieu Jérusalem.

IV.2.B.3. Synthèse de lecture de l'orientation spatiale

Sur l'orientation spatiale, on a deux observations de Juges 1,16-21. La première est qu'il y a une récapitulation des déplacements des fils de Juda en Juges 1,16, la seconde est la mention de plusieurs lieux qui n'orientent pas le récit, mais forment un demi-cercle qui se termine par une marque spatiale à Jérusalem (Juges 1,17-20.21). Nous ferons quelques remarques sur la destination du premier déplacement vers le désert de Juda (Juges 1,16), puis nous proposerons une carte pour visualiser le parcours.

a) Le désert de Juda

Le déplacement de Juges 1,16 dans le désert de Juda se caractérise, d'abord, par le fait qu'il n'y a pas une bataille dans ce verset. Ensuite, le « désert de Juda » contient déjà le nom de Juda de sorte qu'il ne peut pas être préexistant à la conquête. Il est probable que le rédacteur a dû composer avec ce nom et qu'ainsi il a ajouté une précision supplémentaire pour introduire le terme Néguev (ou « sud d'Arad » בְּנֶגֶב עֲרָד).

b) Description territoriale

Juges 1,16-21 propose un parcours qui forme une boucle ou un demi-cercle, avec Hébron comme centre, et qui se termine par Jérusalem (Juges 1,21). Le repère spatial avec la mention du désert de Juda dans le sud d'Arad en Juges 1,16 amène le lecteur au point le plus au sud de la description géographique de Juges 1. Puis, en Juges 1,21 le narrateur indique Jérusalem, qui est symboliquement le centre du pays et est également la limite nord des territoires du sud[916].

916. Sur l'interprétation de la fonction de Jérusalem en Juges 1,8, cf. « III.4.A.3.. Un nouveau sujet : Les fils de Juda », p. 206-209. Nous donnerons plus de détails pour Juges 1,21 en « IV.3.F.. Juges 1,21 : Benjamin à Jérusalem » p. 279-284.

Il n'y a pas d'autres repères spatiaux en Juges 1,16-21, mais un certain nombre de lieux sont nommés avec la prise du territoire de Siméon (Juges 1,17 : Cefath/Horma), puis une liste de villes prises avec ses dépendances (Juges 1,18 : Gaza, Ashqelôn et Eqrôn). Il y a également un rappel de la ville d'Hébron d'où Caleb a expulsé les trois fils d'Anaq[917] (Juges 1,20). Si on les place sur une carte, on obtient une boucle jusqu'à Jérusalem.

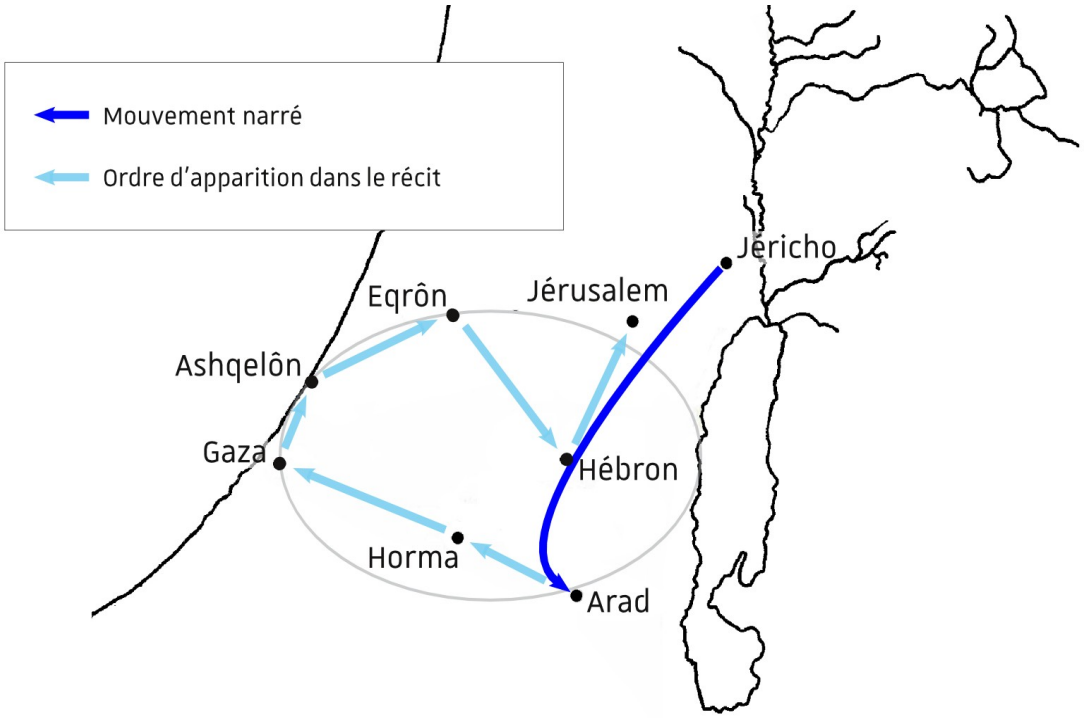

Carte 2 : Lieux nommés en Juges 1,16-21

La flèche bleu foncé représente le mouvement des fils de Qéni avec les fils de Juda. Nous identifions la ville des Palmiers à Jéricho[918]. Dès lors, ce mouvement récapitule toute la guerre depuis le lieu de la demande d'oracle à Yhwh en Juges 1,1-2. C'est le lieu de départ de Juda et Siméon pour le commencement de la guerre en Juges 1,1-4 et sans doute celui du départ des fils de Juda en Juges 1,8[919]. Les deux extrémités formées par Jéricho et le sud d'Arad montrent symboliquement les deux points les plus éloignés des territoires du sud.

Les flèches en bleu clair esquissent une boucle passant par les localités citées en Juges 1,18. On remarque qu'à partir de cette boucle peut être imaginé un cercle qui entoure schématiquement les

917. Les trois fils d'Anaq semblent être Shéshaï, Ahimân et Talmaï énoncés en Juges 1,10, cf. Josué 15,14 et « III.4.C.2.. Shéshaï, Ahimân et Talmaï », p. 215.

918. Sur l'interprétation de la ville des Palmiers comme étant Jéricho, cf. « II.4.B.1.b). Un début de récit au sanctuaire ? », p. 122-125.

919. Sur notre carte, la courbure de la flèche dessinant le déplacement des fils de Qéni ne monte pas jusqu'à Bézèq. En Juges 1,16, il est question du déplacement des fils de Juda, comme en Juges 1,8. Ainsi, Juges 1,16 fait commencer le trajet au point de départ des fils de Juda identifié à la ville des Palmiers et terminer le trajet au sud d'Arad, cf. « IV.2.C.3.a). Le résumé du trajet (Juges 1,16s) », p. 247-248.

territoires du sud. Pour ce cercle, la ville d'Hébron est comme le centre du sud. La mention suivante est la ville de Jérusalem (Juges 1,21) qui va sortir du cercle pour ramener la narration au début de la guerre de la descente dans les territoires du sud en Juges 1,9. La narration pourra alors remonter dans les territoires au nord avec la ville de Béthel en Juges 1,22-26s.

***

Pour conclure à propos de la composante de l'orientation spatiale du récit de Juges 1,16-21, elle résume (en Juges 1,16) le parcours fait par les fils de Juda et ses alliés fils de Qéni depuis l'entrée dans le pays jusqu'au point le plus au sud, le désert de Juda. Et elle termine les récits des guerres pour les territoires du sud à Jérusalem, d'où la narration pourra remonter au nord.

Il y a une description géographique des territoires au sud strictement symbolique. La narration propose à la fois une représentation hiérarchisée des tribus et groupes judéens, mais également un itinéraire géographiquement cohérent.

Ce qui nous amène à notre deuxième remarque. Avant l'arrivée à Jérusalem, le narrateur esquisse quelques points qui forment un demi-cercle. Ce cercle a pour centre Hébron qui a déjà été mentionné en Juges 1,10. Cette description du narrateur indique qu'Hébron est vu comme le point de conclusion de la répartition des groupes au sud de Jérusalem (Juges 1,9-20). Hébron est alors un centre symbolique des territoires du sud unis par Juda, tandis que Jérusalem est le centre du pays entier[920].

IV.2.C. La composante de l'orientation temporelle de Juges 1,16-21

Dans l'ensemble, notre péricope est une narration qui emploie le *wayyiqtol*. Mais il y a plusieurs pauses dans cette succession. Elles sont marquées par des verbes au *qatal* (Juges 1,16.20.21) et un prédicat nominal (Juges 1,19). Ainsi, malgré le fait que les verbes soient en majorité au *wayyiqtol*, il ne s'agit pas d'une narration continue, mais de la narration de plusieurs énoncés d'actions qui se succèdent ou qui sont parallèles.

920. En 2 Samuel 2,4, David régnera d'abord sur Juda depuis Hébron. Puis en 2 Samuel 5,1-4, c'est à Hébron qu'on vient le chercher pour qu'il devienne roi d'Israël.

IV.2.C.1. Signaux de l'orientation temporelle au niveau de la narration (C1)

וּבְנֵי קֵינִי֙ חֹתֵ֣ן מֹשֶׁ֔ה עָל֥וּ מֵעִ֖יר	16	(16) Et les fils de Qéni, le beau-père de Moïse, étaient montés de la ville des Palmiers, avec les fils de Juda, [au] désert de Juda qui est dans le sud d'Arad ; et il alla et il habita avec le peuple. (17) Et Juda alla avec Siméon, son frère, et ils frappèrent le Cananéen habitant Cefath, et ils la détruisirent et il appela le nom de la ville : Horma. (18) Et Juda prit Gaza et son territoire et Ashqelôn et son territoire et Eqrôn et son territoire. (19) Et Yhwh fut avec Juda, et il occupa la Montagne, puisque [on n'a] pas expulsé les habitants de la vallée parce qu'ils avaient des chars de fer. (20) Et ils donnèrent à Caleb Hébron comme [l']avait dit Moïse. Il expulsa de là les trois, les fils d'Anaq. (21) Et le Jébusite habitant Jérusalem, les fils de Benjamin ne [l]'avaient pas expulsé. Et le Jébusite habita chez les fils de Benjamin à Jérusalem jusqu'à ce jour.
הַתְּמָרִים֒ אֶת־בְּנֵ֣י יְהוּדָ֗ה מִדְבַּ֤ר		
יְהוּדָה֙ אֲשֶׁ֣ר בְּנֶ֣גֶב עֲרָ֔ד וַיֵּ֖לֶךְ וַיֵּ֥שֶׁב		
אֶת־הָעָ֑ם: וַיֵּ֤לֶךְ יְהוּדָה֙ אֶת־שִׁמְעוֹן	17	
אָחִ֔יו וַיַּכּ֖וּ אֶת־הַכְּנַעֲנִ֣י יוֹשֵׁ֣ב צְפָ֑ת		
וַיַּחֲרִימ֥וּ אוֹתָ֖הּ וַיִּקְרָ֥א אֶת־שֵׁם־הָעִ֖יר		
חָרְמָֽה: וַיִּלְכֹּ֤ד יְהוּדָה֙ אֶת־עַזָּ֔ה	18	
וְאֶת־גְּבוּלָ֑הּ וְאֶת־אַשְׁקְל֥וֹן		
וְאֶת־גְּבוּלָ֖הּ וְאֶת־עֶקְרוֹ֥ן וְאֶת־גְּבוּלָֽהּ:		
וַיְהִ֤י יְהוָה֙ אֶת־יְהוּדָ֔ה וַיֹּ֖רֶשׁ אֶת־הָהָ֑ר	19	
כִּ֣י לֹ֔א לְהוֹרִ֖ישׁ אֶת־יֹשְׁבֵ֣י הָעֵ֑מֶק		
כִּי־רֶ֥כֶב בַּרְזֶ֖ל לָהֶֽם: וַיִּתְּנ֥וּ לְכָלֵ֖ב	20	
אֶת־חֶבְר֑וֹן כַּאֲשֶׁ֥ר דִּבֶּ֖ר○ מֹשֶֽׁה		
וַיּ֥וֹרֶשׁ מִשָּׁ֖ם אֶת־שְׁלֹשָׁ֥ה בְנֵי הָעֲנָֽק:		
וְאֶת־הַיְבוּסִ֞י יֹשֵׁ֣ב יְרוּשָׁלַ֗͏ִם לֹ֤א	21	
הוֹרִ֙ישׁוּ֙ בְּנֵ֣י בִנְיָמִ֔ן וַיֵּ֥שֶׁב הַיְבוּסִ֖י		
אֶת־בְּנֵ֣י בִנְיָמִ֑ן בִּירוּשָׁלַ֖͏ִם עַד־הַיּ֥וֹם		
הַזֶּ֖ה: ס		

IV.2.C.2. Observations de l'orientation temporelle au niveau de la narration (C1)

Juges 1,16 commence par une inversion syntaxique, qui permet au texte d'utiliser le *qatal* pour le premier verbe « monter ». Il décrit un évènement commencé avant le temps du récit de Juges 1,10-15, c'est une analepse que nous traduisons par le plus-que-parfait[921] « étaient montés ». Cet évènement passé revient vers le présent de la narration par deux verbes au *wayyiqtol* : « et il alla et il habita… ».

L'utilisation du *wayyiqtol* continue ensuite jusqu'en Juges 1,19 qui termine par une proposition nominale articulée par כִּי. C'est un commentaire narratif de la proposition principale[922] qui ne peut

921. Cf. Paul Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique*, p. 322 (§118d).

922. « La phrase nominale postposée indique un "état" qui reflète la situation générale de l'évènement énoncé dans la phrase verbale », Konrad Ehlich, « Phrase averbale, phrase nominale ? La constellation sémitique », *Syntaxe et sémantique*, vol. 6 n° 1 (2005), p. 119.

pas être la proposition précédente puisque c'est une proposition subordonnée avec un infinitif construit[923]. Ainsi, les deux propositions de Juges 1,19b complètent la proposition de Juges 1,16aβ, c'est-à-dire que Juda a pris la Montagne.

Le *wayyiqtol* reprend en Juges 1,20 avec le fait de donner Hébron à Caleb, mais le fil narratif est mis en pause par un verbe au *qatal* (« comme [l']avait dit Moïse »). Cette proposition au *qatal* est articulée avec la proposition précédente par כַּאֲשֶׁר et vient décrire l'action au *wayyiqtol*. Juges 1,20b est une proposition au *wayyiqtol* qui se présente comme consécutive à la première (« ils donnèrent à Caleb Hébron »).

Juges 1,21 commence par une nouvelle inversion syntaxique, et comme pour Juges 1,16 cela permet l'utilisation d'un verbe au *qatal*. Mais contrairement à Juges 1,16, il n'y a pas de mouvement ou d'action qui se déroulent. Il s'agit de décrire une situation dont l'action n'a pas été développée immédiatement avant dans le récit et a pu avoir lieu simultanément[924] aux évènements précédents. Suite à cette proposition au *qatal*, le récit reprend avec le *wayyiqtol* qui présente l'action du Jébusite d'habiter avec les fils de Benjamin comme consécutive de la situation au *qatal* (ne pas avoir expulsé).

Juges 1,21 termine notre péricope avec une marque temporelle « jusqu'à ce jour » (עַד הַיּוֹם הַזֶּה). Cette orientation temporelle est un signal qui clôt les guerres des fils de Juda dans le centre et le sud et renvoie le lecteur à un autre niveau temporel que celui du détail du récit de Juges 1[925].

IV.2.C.3. Synthèse de lecture de la composante de l'orientation temporelle

Pour reprendre, en Juges 1,16-21, il y a trois scènes temporelles. La première commence en Juges 1,16 à partir d'un évènement antérieur (avant la prise de Jérusalem en Juges 1,8) pour résumer le trajet effectué par les fils de Juda jusqu'au point le plus au sud. Juges 1,17-18 est dans le même continuum que la fin de Juges 1,16, en poursuivant la narration par des évènements aux *wayyiqtols* avec la prise du territoire de Siméon (Juges 1,17), puis la prise par Juda de trois localités (Juges 1,18). Puis, on marque un ralentissement de ces descriptions avec la présence de Yhwh qui fait le point sur la situation de Juda (Juges 1,19). Ce ralentissement continue par la description de l'accomplissement de la parole de Moïse, avec le fait de donner Hébron à Caleb. Elle se distingue de Juges 1,19, notamment par le fait qu'elle emploie le *wayyiqtol* en narrant des actions et ne se contente pas de décrire une situation. Et enfin, une dernière scène en Juges 1,21 présente une situation parallèle qui conclut par une marque temporelle. Le Jébusite habite à Jérusalem jusqu'à ce

923. Il n'est pas facile de lire ce verset d'un point de vue syntaxique puisqu'on comprend difficilement la construction de Juges 1,19bα : כִּי לֹא לְהוֹרִישׁ אֶת־יֹשְׁבֵי הָעֵמֶק. La formule semble surtout éviter de nommer le sujet, cf. annotation « i » dans « IV.1.A.. Annotations de traduction et de l'application des couleurs », p. 232.

924. Paul JOÜON, *Grammaire de l'hébreu biblique*, p. 322-323 (§118f).

925. Nous donnerons plus de détails sur les marques temporelles de Juges 1 dans le tableau p. 249.

jour.

Avant de reprendre avec plus de détails cette conclusion qui termine sur la situation des fils de Benjamin (Juges 1,21), nous donnerons quelques éléments supplémentaires sur la première scène temporelle (Juges 1,16-18) qui résume le trajet effectué par Juda jusqu'au retour à la ville d'Hébron.

a) Le résumé du trajet (Juges 1,16s)

En Juges 1,16, le *qatal* propose une description résumant le trajet déjà effectué par les fils de Qéni avec les fils de Juda. Ce parcours est effectué depuis la ville des Palmiers, que nous identifions comme étant Jéricho, proche de Guilgal, le sanctuaire d'où les fils d'Israël formulent leur demande d'oracle en Juges 1,1[926]. Donc Juges 1,16 récapitule le trajet qui part non loin du lieu de l'oracle en Juges 1,1-2 et continue avec la guerre de la descente contre le Cananéen habitant au sud (Juges 1,9s), mettant à part le commencement de la guerre menée par Juda en Juges 1,4-7.

Ce trajet parcouru par les fils de Qéni est fait avec les fils de Juda. Or, l'appellation fils de Juda n'apparaît qu'avec la bataille de Jérusalem en Juges 1,8. Cette bataille de Jérusalem intervient à un moment charnière de la conquête, lorsque Juda s'apprête à entrer dans la campagne de la descente contre le Cananéen au sud (Juges 1,9-15), juste après la première bataille qui commence la conquête du pays (Juges 1,4-7). Cette possibilité renforce l'idée que la ville des Palmiers est proche de Jérusalem. Mais alors, il ne s'agit plus de résumer la totalité des batailles menées par Juda (le commencent de la guerre en Juges 1,4-8 et la guerre de la descente en Juges 1,9s), mais seulement la partie qui va de Jérusalem (Juges 1,8) jusqu'à la fin de la descente dans les territoires du sud (le désert de Juda mentionné en Juges 1,16).

Alors qu'en Juges 1,1 on ne connaît pas le lieu de la demande d'oracle, Juges 1,16 fournit au lecteur une représentation où tout commence à partir de la ville des Palmiers et s'achève au désert de Juda (au moins pour les fils de Qéni). Nous avons vu que le désert de Juda est le point géographique le plus au sud de notre chapitre[927]. Le récit poursuit par la description de la prise du territoire de Siméon (par Juda et Siméon en Juges 1,17), puis par la prise de trois villes par Juda (Juges 1,18). Nous avons vu que ces deux derniers versets pointent des emplacements formant un demi-cercle sur la carte[928]. La scène temporelle suivante (Juges 1,19) marque le centre du cercle ainsi imaginé avec la ville d'Hébron. Puis, après un commentaire sur l'ensemble de la situation propre à Juda

926. Sur la discussion autour du lieu de départ de Juges 1,1-3 et le développement de l'identification de la ville des Palmiers avec Jéricho, cf. « II.4.B.1.b). Un début de récit au sanctuaire ? », p. 122-125. Guilgal est le lieu de départ en Juges 2,1.

927. Sur la lecture de la composante de l'orientation spatiale, cf. « IV.2.B.. La composante de l'orientation spatiale de Juges 1,16-21 », p. 240-244.

928. Cf. « Carte 2 : Lieux nommés en Juges 1,16-21 », p. 243.

(Juges 1,20), une dernière scène temporelle ramène le lecteur à Jérusalem (Juges 1,21), à partir d'où le récit pourra remonter au nord. Toutefois, cette remontée dans les territoires du nord ne doit pas être nécessairement envisagée comme étant successive à la guerre de la descente dans les territoires du sud. Il est probable que par l'emploi du *qatal* en Juges 1,21, le narrateur exprime une conclusion de la prise de Jérusalem par les fils de Juda en Juges 1,8. Ainsi, Juges 1,21 se positionne en parallèle de la répartition des groupes dans le sud. L'échec des fils de Benjamin est ainsi à distance de la victoire des fils de Juda.

Pour résumer, la ville de Jérusalem est prise en Juges 1,8 par les fils de Juda et Juges 1,21 est la conclusion de cette conquête qui est celle du lot des fils de Benjamin et ainsi du point de vue de la chronologie, Juges 1,8 et 21 se succèdent et Juges 1,21 est parallèle à 1,9-20.

b) Résultat de la conquête de Benjamin et structure du chapitre

La notice sur les fils de Benjamin en Juges 1,21 est positionnée à un moment particulier du récit. Comme on l'a dit[929], Juges 1,16-18 récapitule le trajet de l'ensemble des territoires du sud et la dispersion des groupes composant les fils de Juda. Puis Juges 1,19 et 20 fait le point sur la situation de Juda et de son clan Caleb. Alors, la mention de Jérusalem est pertinente du point de vue de l'organisation géographique du récit, puisqu'elle permet de revenir à la position charnière qui était celle de Juges 1,8 avant l'entrée dans les territoires.

On a pu dire également que la notice de Juges 1,21 rompt avec l'enchaînement temporel pour conclure des évènements qui peuvent être simultanés à ceux précédemment décrits. Autrement dit, en même temps que Juda en Juges 1,10-15.18, les fils de Qéni en Juges 1,16b et Juda-Siméon en Juges 1,17 prennent possession de leurs lots contre le Cananéen qui habite dans le sud, les fils de Benjamin font la guerre dans leur territoire. Nous n'avons pas le récit de cette guerre en dehors de Juges 1,8, seulement la description d'un résultat en Juges 1,21.

En regardant l'ensemble de la temporalité des récits en Juges 1,1-21, il semble possible de décrire les grandes lignes temporelles de la guerre de la descente dans le sud en deux points : d'abord avec la prise du territoire de Juda (Juges 1,10-15) qui comprend une histoire faisant référence à un souvenir du nom antérieur (Juges 1,12-15) ; ensuite, avec la description de la situation jusqu'à ce jour (Juges 1,16-21). Cette structure est également celle que l'on retrouve pour la description du territoire du nord, avec le récit de Juges 1,22-26. Pour l'observer avec plus de détails, nous plaçons les marques temporelles de Juges 1,1-36 dans un tableau :

929. Pour la récapitulation spatiale, cf. « IV.2.B.. La composante de l'orientation spatiale de Juges 1,16-21 », p. 240-244 ; pour la dispersion des groupes des fils de Juda, cf. « IV.2.A.. La composante de l'action interactive de Juges 1,16-21 », p. 234-240.

Tableau 9 : Tableau des lignes temporelles de Juges 1,1-21

<table>
<tr><th>Plan[930]</th><th>Ligne temporelle générale du livre</th><th>Ligne temporelle du récit</th><th>Lignes temporelles représentées comme antérieures</th></tr>
<tr><td rowspan="2">Juges 1,1-3 :
Préparatifs militaires</td><td colspan="2">Juges 1,1a : « après la mort de Josué »
(אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ)</td><td rowspan="3"></td></tr>
<tr><td rowspan="4"></td><td>Juges 1,1 :
arrive une période de guerre « au commencement »
(בַּתְּחִלָּה)</td></tr>
<tr><td>Juges 1,4-7 :
Commencement de la guerre contre le Cananéen</td><td></td></tr>
<tr><td rowspan="3">Juges 1,8.9-21 :
guerre de la descente contre le Cananéen habitant trois régions du sud</td><td>Juges 1,9 :
« et ensuite » (וְאַחַר)
qui relie à la prise de Jérusalem</td><td rowspan="2"></td></tr>
<tr><td rowspan="2"></td><td>Juges 1,10 : « avant »
(לְפָנִים)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Juges 1,21 : « jusqu'à ce jour » (עַד הַיּוֹם הַזֶּה)</td><td>Juges 1,11 :
« avant » (לְפָנִים)
Juges 1,14 :
« Et dans son venir »
(וַיְהִי בְּבוֹאָהּ)</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Juges 1,22-36 :
Campagne du nord</td><td></td><td></td><td>Juges 1,23 : « avant »
(לְפָנִים)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Juges 1,26 : « jusqu'à ce jour » (עַד הַיּוֹם הַזֶּה)</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="3"></td></tr>
</table>

Bien entendu, il faut prendre ce tableau avec précaution. La réalité du déroulement temporel du récit est plus complexe et la colonne que nous avons nommée « Ligne temporelle du récit » contient plusieurs nuances qui n'impliquent pas que les évènements narrés s'y déroulent de

930. Il s'agit de la première colonne du tableau montrant les répétitions du verbe « monter » (עָלָה) que nous avons présenté dans « II.4.B.3.a). Annonce de עָלָה ("monter") et structuration de Juges 1 », p. 128-132.

manière successive et sans discontinuité dans le temps de l'histoire (*erzählte Zeit*)[931], par exemple Juges 1,21 et Juges 1,16-18 sont parallèles.

On observe que malgré un plus grand foisonnement de récits pour la campagne du sud, il y a bien une correspondance temporelle simplifiée pour la campagne du nord (Juges 1,22-26 et 27-36). On remarquera néanmoins qu'il manque une marque temporelle pour annoncer le début de la guerre au nord, un équivalent de « et ensuite » (וְאַחַר) en Juges 1,9. Toutefois, il peut être jugé facultatif, par l'indication structurante du verbe « monter » (עָלָה) en Juges 1,22, tandis que Juges 1,9 avait besoin de marqueurs nets pour indiquer la fin de la période du commencement de la guerre annoncé en Juges 1,1-2[932].

Il faut aussi ajouter que l'expression « jusqu'à ce jour » (עַד הַיּוֹם הַזֶּה) clôt le récit anecdotique de la campagne du nord (Juges 1,22-26) et qu'il suit ensuite une liste de localités non possédées (Juges 1,27-36) qui ne proposent pas de marque temporelle bien qu'elles concernent des territoires et des tribus au nord de Jérusalem.

En outre, la marque temporelle « jusqu'à ce jour » (עַד הַיּוֹם הַזֶּה) pose la question du jour montré par cette expression. Il est difficile de penser qu'il s'agit du jour présent du lecteur attendu étant donné que cette situation n'existait déjà plus à partir de la prise de Jérusalem par David[933]. Si l'on prend « jusqu'à ce jour » (עַד הַיּוֹם הַזֶּה) dans le contexte des autres instructions temporelles, il peut renvoyer au premier marqueur temporel (Juges 1,1a : « après la mort de Josué » אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ). Ainsi, « ce jour » serait le présent du monde du récit créé par Juges 1,1a, c'est-à-dire après la mort de Josué, pendant le récit du corps du Livre des Juges dont Juges 1 expose le contexte d'une conquête incomplète.

***

Pour résumer, le récit de Juges 1,16-21 se déroule en deux scènes temporelles. La première commence en reprenant le début du trajet des fils de Juda depuis la ville des Palmiers jusqu'au désert de Juda (Juges 1,16) qui résume la trajectoire des fils de Juda depuis la bataille de la ville de Jérusalem (Juges 1,8-15). Cette première scène se poursuit avec la conquête du territoire de Siméon (Juges 1,17) et la prise de trois localités par Juda (Juges 1,18). Ce parcours trace une première ligne qui montre la totalité du territoire du sud, puis effectue une boucle qui permet de revenir en direction de Jérusalem (qui sera mentionné après la conclusion de Juges 1,19-20 sur le territoire de Juda, en Juges 1,21).

931. Sur la différence entre le temps de l'histoire et le temps du récit, cf. Gérard Genette, *Discours du récit*, Paris, Éditions du Seuil, 2007, p. 21-80.

932. Sur le flou de la notion de commencement et la nécessité d'en marquer la fin, cf. « II.4.B.3.b). Première étape : "Au commencement pour faire la guerre contre lui" », p. 132-138.

933. Cf. « II.4.A.2.c). Une vision quadripartite de l'installation en Cananan jusqu'à David », p. 116-117.

Cette scène temporelle se termine par une description conclusive de la conquête du territoire de Juda (Juges 1,19), suivie par la situation particulière du clan de Caleb (Juges 1,20). Ce dernier verset reprend à nouveau des évènements narratifs (*wayyiqtol*) autour de la ville d'Hébron. Cette ville est le centre symbolique du territoire pris par Juda[934]. La deuxième scène est également conclusive, mais termine des évènements simultanés à la prise de possession des territoires du sud. Il s'agit du résultat de la conquête des fils de Benjamin (Juges 1,21).

Cet enchaînement cherche à représenter symboliquement la dispersion des fils de Juda, Siméon et Juda dans les territoires du sud et les fils de Benjamin au centre. Il se termine par une marque temporelle en Juges 1,21, « jusqu'à ce jour » (עַד הַיּוֹם הַזֶּה), qui ramène le lecteur à un autre niveau de lecture que les guerres de territoire. Il semble qu'il s'agisse de ce que nous avons appelé la *Ligne temporelle générale* qui débute avec Juges 1,1a : « après la mort de Josué » (אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ) et se situe au niveau du macro-récit (c'est-à-dire de l'ensemble du livre). Il nous semble qu'elle replace le lecteur en position liminaire et l'invite à se représenter le récit de Juges 1 comme décrivant le temps d'avant les actions du corps du livre (Juges 3,7 - 16,31).

IV.2.D. La composante de l'action argumentative de Juges 1,16-21

L'action argumentative de Juges 1,16-21 se concentre dans les quatre repères argumentatifs présents en Juges 1,19-20. Cette concentration est la description conclusive de la première scène temporelle, plus précisément de la répartition de Juda dans son territoire, avec la mention du clan de Caleb (Juges 1,20).

934. Cf. « Carte 2 : Lieux nommés en Juges 1,16-21 », p. 243.

IV.2.D.1. Signaux de l'action argumentative au niveau de la narration (C1)

וּבְנֵי קֵינִי חֹתֵן מֹשֶׁה עָלוּ מֵעִיר	16	(16) Et les fils de Qéni, le beau-père de Moïse, étaient montés de la ville des Palmiers, avec les fils de Juda, [au] désert de Juda qui est dans le sud d'Arad ; et il alla et il habita avec le peuple. (17) Et Juda alla avec Siméon, son frère, et ils frappèrent le Cananéen habitant Cefath, et ils la détruisirent et il appela le nom de la ville : Horma. (18) Et Juda prit Gaza et son territoire et Ashqelôn et son territoire et Eqrôn et son territoire. (19) Et Yhwh fut avec Juda, et il occupa la Montagne, puisque [on n'a] pas expulsé les habitants de la vallée parce qu'ils avaient des chars de fer. (20) Et ils donnèrent à Caleb Hébron comme [l']avait dit Moïse. Il expulsa de là les trois, les fils d'Anaq. (21) Et le Jébusite habitant Jérusalem, les fils de Benjamin ne [l]'avaient pas expulsé. Et le Jébusite habita chez les fils de Benjamin à Jérusalem jusqu'à ce jour.
הַתְּמָרִים אֶת־בְּנֵי יְהוּדָה מִדְבַּר		
יְהוּדָה אֲשֶׁר בְּנֶגֶב עֲרָד וַיֵּלֶךְ וַיֵּשֶׁב		
אֶת־הָעָם: וַיֵּלֶךְ יְהוּדָה אֶת־שִׁמְעוֹן	17	
אָחִיו וַיַּכּוּ אֶת־הַכְּנַעֲנִי יוֹשֵׁב צְפַת		
וַיַּחֲרִימוּ אוֹתָהּ וַיִּקְרָא		
אֶת־שֵׁם־הָעִיר חָרְמָה: וַיִּלְכֹּד יְהוּדָה	18	
אֶת־עַזָּה וְאֶת־גְּבוּלָהּ וְאֶת־אַשְׁקְלוֹן		
וְאֶת־גְּבוּלָהּ וְאֶת־עֶקְרוֹן וְאֶת־גְּבוּלָהּ:		
וַיְהִי יְהוָה אֶת־יְהוּדָה וַיֹּרֶשׁ אֶת־הָהָר	19	
כִּי לֹא לְהוֹרִישׁ אֶת־יֹשְׁבֵי הָעֵמֶק		
כִּי־רֶכֶב בַּרְזֶל לָהֶם: וַיִּתְּנוּ לְכָלֵב	20	
אֶת־חֶבְרוֹן כַּאֲשֶׁר דִּבֶּר מֹשֶׁה וַיּוֹרֶשׁ		
מִשָּׁם אֶת־שְׁלֹשָׁה בְּנֵי הָעֲנָק:		
וְאֶת־הַיְבוּסִי יֹשֵׁב יְרוּשָׁלַ͏ִם לֹא	21	
הוֹרִישׁוּ בְּנֵי בִנְיָמִן וַיֵּשֶׁב הַיְבוּסִי		
אֶת־בְּנֵי בִנְיָמִן בִּירוּשָׁלַ͏ִם עַד הַיּוֹם		
הַזֶּה: ס		

IV.2.D.2. Observations de l'action argumentative au niveau de la narration (C1)

L'action argumentative se concentre en Juges 1,19-20. Deux conjonctions כִּי introduisent des propositions subordonnées. La première est constituée par un infinitif construit avec לְ (encadré par des pointillés) et la seconde est une proposition nominale. La première proposition présente une syntaxe qui n'est pas habituelle et évite de mentionner le sujet[935]. Ce qui en ressort est une double justification de la prise de possession de la Montagne (Juges 1,19aβ).

La première (Juges 1,19bα), est une construction avec לְ + infinitif construit. La subordonnée de Juges 1,19bα explicite le nouveau thème : il s'agit d'une description conclusive sur les habitants qui n'ont pas été expulsés. Et ainsi, elle fonctionnerait comme une indication introduisant la liste de

935. Cf. annotation « i » dans « IV.1.A.. Annotations de traduction et de l'application des couleurs », p. 232.

notices conclusives de non prise de possession en Juges 1,19.21.27-36.

La deuxième proposition introduite par la conjonction argumentative כִּי est nominale (Juges 1,19bβ). Sa particularité est de justifier le fait que Juda occupe la montage (Juges 1,19aβ) avec un argument militaire, les habitants de la vallée ont des chars de fer. Une telle justification est unique pour Juges 1.

Le verset suivant, Juges 1,20, semble reprendre la description d'évènements au *wayyiqtol*. Mais la conjonction כַּאֲשֶׁר vient l'interrompre pour argumenter sur la dotation d'Hébron à Caleb par une conformité avec une parole de Moïse. En effet, si כַּאֲשֶׁר introduit une comparaison, il s'agit ici d'authentifier ce qui est exprimé dans la proposition principale (Juges 1,20aα) correspond avec cette parole de Moïse qui n'est pas mentionnée.

Enfin, le dernier verset (Juges 1,21), comme Juges 1,16, commence par un *waw* du fait de l'inversion syntaxique. Toutefois, ce n'est pas le sujet qui est placé avant le verbe, mais le complément « et le Jébusite habitant Jérusalem » (וְאֶת־הַיְבוּסִי יֹשֵׁב יְרוּשָׁלִַם). D'une certaine manière, il y a une comparaison possible entre Juges 1,16 et 21 dans la mesure où il s'agit de deux groupes non judéens, mais avec une différence évidente : les premiers, les fils de Qéni, sont liés aux fils de Juda et les seconds, les Jébusites, sont des opposants aux fils de Benjamin.

IV.2.D.3. Synthèse de lecture de la composante de l'action argumentative

La composante de l'action argumentative se résume en deux points. Le premier est une double justification de la prise de la Montagne par Juda (Juges 1,19b). Et le deuxième point est le fait de donner Hébron à Caleb selon la parole de Moïse (Juges 1,20)[936]. Mais avant d'aborder ces deux points, nous commenterons les deux inversions syntaxiques en Juges 1,16 et 21 qui participent à la structure de l'ensemble.

a) Les deux inversions syntaxiques

Ces inversions syntaxiques (Juges 1,16.21) nous montrent deux groupes non judéens qui vivent parmi les israélites. Le Jébusite et les fils de Qéni sont mis au même niveau. Mais les fils de Qéni sont alliés aux fils de Juda et ils sont sujets en Juges 1,16. Tandis que pour le Jébusite, il est le complément qui n'a pas été expulsé par les fils de Benjamin en Juges 1,21. Le texte ne donne pas de jugement de valeur, il permet seulement de constater que Juda a des alliés liés à Moïse (par la

936. Cette affirmation trouve un écho en Josué 14,5-14. Toutefois, au début de ce passage (Josué 14,5), les fils d'Israël partagent le pays comme Yhwh l'a prescrit à Moïse et en Josué 14,13 c'est Josué qui donne Hébron à Caleb. On trouve également une parole de Yhwh en Nombres 14,24 (« Mais mon serviteur Caleb, parce qu'un autre esprit l'anime et qu'il m'a suivi sans hésitation, je le mènerai dans le pays où il est allé : ses descendants en prendront possession », traduction TOB 2010). Cependant dans ce dernier verset, le contexte suppose qu'il s'agit plutôt d'entrer dans le pays et il n'est pas fait mention de Hébron.

parenté en Juges 1,16 et par sa parole en Juges 1,20 pour le clan de Caleb), tandis que les fils de Benjamin vivent avec les Jébusites parce qu'ils n'ont pas pris entièrement leur possession.

Ainsi, les deux scènes temporelles commencent avec la même inversion syntaxique. Elles présentent chacune un groupe non judéen et fonctionnent parallèlement dans l'écoulement du temps de l'histoire. Juges 1,16-20 et 1,21 tendent à décrire la situation finale de la prise de possession pour l'ensemble des territoires du sud et du centre, cette fin commune étant terminée par la marque temporelle « jusqu'à ce jour » (עַד הַיּוֹם הַזֶּה).

b) La prise de la Montagne

La situation de Juda est conclue en Juges 1,19. Comme nous l'avons observé, il y a deux propositions (Juges 1,19bα.β) qui justifient la prise de possession de la Montagne par Juda (Juges 1,19aβ). Il y a une contradiction apparente avec le parcours effectué par Juda en Juges 1,18. Toutefois, Juges 1,9 annonce des déplacements contre les Cananéens habitants trois régions, la Montagne, le Néguev et la Shefélah[937]. C'est avec ces mots-clefs que l'on comprend la prise de la Montagne par Juda en Juges 1,10 et 19. Le récit de Juges 1,11-15 ne mentionne pas de Cananéens. Même si le récit fait un lien narratif entre le territoire autour d'Hébron et Devir qui relie au Néguev par le discours d'Aksa, la guerre contre le Cananéen du Néguev est faite en Juges 1,17 avec la prise de Horma. Cette conquête est celle du lot de Siméon faite par la coalition de Juda et Siméon, conformément à Juges 1,3. Les localités prises ensuite par Juda en Juges 1,18 ne mentionnent pas de Cananéens. Ainsi, la présence de Juges 1,18 se justifie uniquement par la recherche symbolique d'englober tous les territoires au sud de Jérusalem[938]. Il semble y avoir une tension entre une description pragmatique où seuls les Cananéens de la Montagne, par Juda, et du Néguev sont vaincus militairement (par Juda et Siméon) et une description qui entoure symboliquement les territoires du sud et fait d'Hébron le centre du sud et de Jérusalem le centre du pays.

c) Les liens avec Moïse

Suite à cette justification de l'occupation de la Montagne par Juda, Juges 1,20 ajoute une nouvelle étape narrative où une conjonction argumentative forte justifie le fait de donner à Caleb Hébron selon la parole de Moïse. Il y a deux références à Moïse en Juges 1 (cf. Juges 1,16.20). Ces deux mentions apparaissent lors de la répartition des fils de Juda. Ainsi, ils sont ceux qui accueillent les fils de Qéni en souvenir de Moïse et qui octroient Hébron à Caleb conformément à la parole de Moïse. Le narrateur montre subtilement que les fils de Juda sont ceux qui recueillent le souvenir de la parole de Moïse[939].

937. Cf. « IV.2.A.3.b). Contre l'habitant cananéen », p. 238-239.

938. Sur notre lecture de la géographie proposée par Juges 1,16-20, cf. « IV.2.B.3.. Synthèse de lecture de l'orientation spatiale », p. 242-244.

939. Cf. « IV.3.E.1.. Le respect de la parole de Moïse », p. 276-278.

***

Pour résumer, Juges 1,16-21 présente la répartition des fils de Juda dans les territoires au sud et au centre. Il le fait en deux points, ou en deux scènes temporelles (Juges 1,16-20 et 21), introduites chacune par une inversion syntaxique. Ces inversions mettent en évidence les fils de Qéni et le Jébusite qui peuvent ainsi être rapprochés. Ils ont en commun de n'être désignés dans le récit de Juges 1,21 ni comme Judéens[940] ni comme Cananéens[941].

Au niveau temporel, leurs deux prises de possession semblent être simultanées. Juges 1,16 est une récapitulation du trajet parcouru, tandis que Juges 1,21 conclut la prise du territoire du centre qui inclut donc la bataille de Jérusalem en Juges 1,8. La récapitulation de Juges 1,16 reprend la totalité du voyage des fils de Juda, traçant une ligne allant de Jéricho au désert de Juda puis continu par un demi-cercle partant du territoire de Siméon à l'ouest puis remontant par la côte avec trois localités prises par Juda. Cette répartition des groupes alliés de Juda (Juges 1,16-20) selon un arc de cercle se termine en Juges 1,20 avec Hébron comme centre[942]. Il y a un effort pour décrire la répartition des territoires du sud selon un ordre géographique qui tienne compte de la représentation hiérarchique et symbolique des lieux. C'est de cette manière que le narrateur termine les récits des territoires du sud par Jérusalem, le lieu central pour l'ensemble du pays.

La conclusion de Juges 1,21 suppose une prise de possession des territoires de Benjamin qui apparaît dans la narration au moment de la prise de Jérusalem par les fils de Juda. Le récit ne donne qu'une partie du résultat des batailles. Par comparaison, Juges 1,21 se situe au même niveau conclusif que Juges 1,19-20 pour Juda. Le thème de ces conclusions est mis en avant par la proposition subordonnée encadrée en pointillés : « puisque [on n'a] pas expulsé les habitants de la vallée » (Juges 1,19bα : כִּי לֹא לְהוֹרִישׁ אֶת־יֹשְׁבֵי הָעֵמֶק) et annonce que les guerres d'occupation des territoires n'ont pas permis d'expulser entièrement le Cananéen qui y habitait.

De notre lecture apparaît une tension entre un système montrant la conquête par des guerres contre le Cananéen habitant dans un lieu et une représentation géographique qui tente de décrire l'ensemble des territoires. Le premier système n'est pas continu, il pointe des lieux précis où des Cananéens sont mentionnés. Il indique d'abord une guerre contre le Cananéen qui habite le pays, c'est la campagne du commencement (Juges 1,4-8, annoncé par Juges 1,1-2), et ensuite une descente contre les Cananéens qui habitent trois régions au sud (« le Cananéen habitant la Montagne et le Néguev et la Shefélah » en Juges 1,9). Cette campagne du centre et de la descente contre les Cananéens de trois régions est réalisée en Juges 1,10 avec Hébron (pour le territoire de

940. En 1 Rois 9,20, les Jébusites n'appartiennent pas aux fils d'Israël.

941. En d'autres endroits, les Jébusites sont mentionnés dans des listes de peuple à côté des Cananéens, cf. Genèse 15,21, Exode 3,8 ; 13,5, Deutéronome 7,1 ; 20,17 et Juges 3,5. On remarquera seulement que pour Juges 1,1, la guerre à mener est contre le Cananéen.

942. Cf. « Carte 2 : Lieux nommés en Juges 1,16-21 », p. 243.

Juda) et en Juges 1,17 avec Cefath/Horma (pour le territoire de Siméon)[943]. Il manque la guerre contre le Cananéen habitant la Shefélah, ce qui correspond à la conclusion de Juges 1,19 où Juda n'occupe que la Montagne (c'est-à-dire Hébron en Juges 1,10)[944].

Le système de représentation géographique cherche à représenter de manière symbolique et exhaustive l'ensemble du territoire du sud avec la récapitulation en Juges 1,16 et le demi-cercle[945] en Juges 1,18 (dans le contexte de Juges 1,17-19). Il ne se préoccupe pas de combats contre des Cananéens, mais de pouvoir englober la totalité des territoires[946].

Avant de terminer ce résumé, comparons les fils de Juda et les fils de Benjamin. Tous les deux cohabitent avec un groupe qui n'est pas judéen (les fils de Qéni en Juges 1,16 et le Jébusite en Juges 1,21). Mais les fils de Qéni mettent en valeur Juda qui devient un garant de la mémoire de Moïse (on peut y ajouter Juges 1,20 où l'on agit selon la parole de Moïse), tandis que Juges 1,21 montre que Benjamin n'a pas expulsé les Jébusites qui sont encore présents à Jérusalem[947].

IV.3. Démarches complémentaires

La lecture des composantes de Juges 1,16-21 permet d'éclairer l'ensemble de la structure de la campagne du centre et de la descente dans la Montagne, le Néguev et la Shefélah (Juges 1,8-21). Nous pouvons à présent approfondir quelques points, verset par verset, afin de mieux comprendre l'ensemble de Juges 1,16-21.

IV.3.A. Juges 1,16 : Les fils de Juda et les non-cananéens

Pour commencer les démarches complémentaires, nous avons vu avec la lecture de la composante de l'action interactive que les fils de Juda sont à nouveau présents en Juges 1,16 pour récapituler le parcours jusqu'au point le plus au sud (le désert de Juda). Juges 1,16 commence par la mention des fils de Qéni et introduit la description de la dispersion dans le sud du pays. Après les fils de Qéni, ce sera au tour de Siméon (Juges 1,17) puis de la tribu de Juda (Juges 1,18-20) et enfin des fils de Benjamin (Juges 1,21). Nous allons d'abord aborder la question du lien entre les fils de Juda et les fils de Qéni, puis celle de la récapitulation du trajet jusqu'au sud d'Arad.

943. La bataille de Cefath est menée par la coalition de Juda et Siméon, conformément à Juges 1,3, cf. « IV.3.B.. Juges 1,17 : le territoire de Siméon », p. 263-266.

944. Nous y reviendrons plus en détail dans « IV.3.A.2.. Le Néguev (נֶגֶב) et les trois régions du sud », p. 262-263.

945. Cf. « Carte 2 : Lieux nommés en Juges 1,16-21 », p. 243.

946. Cette représentation semble correspondre au récit de David, avec Hébron comme centre des territoires du sud (cf. 2 Samuel 2,1-4) et Jérusalem comme centre du pays (cf. 2 Samuel 5,6-8).

947. Le fait que Jérusalem est encore occupé par des Jébusites permet à David de la conquérir (cf. 2 Samuel 5,6-8).

IV.3.A.1. Les fils de Qéni et leur lien avec les fils de Juda

Le trajet parcouru par les fils de Qéni en Juges 1,16 est fait avec les fils de Juda. Nous allons aborder les liens entre ces deux groupes à travers deux aspects mentionnés dans le récit : d'abord dans la présentation des fils de Qéni (« et les fils de Qéni, le beau-père de Moïse » וּבְנֵי קֵינִי חֹתֵן מֹשֶׁה), ensuite par les verbes employés (« monter » עָלָה et « aller... avec » הָלַךְ... אֵת).

a) Les fils de Qéni et le peuple

L'expression בְּנֵי קֵינִי (« fils de Qéni ») est problématique dans la mesure où elle indique קֵינִי qui, s'il est pris seul, est un gentilé (Qénite) et qu'il y aurait une incompatibilité, avec l'appellation בְּנֵי (« fils de »)[948]. Dans cette expression, c'est donc en tant que nom propre d'une personne qu'il faut comprendre קֵינִי[949].

Il y a également un deuxième point linguistique qui est généralement discuté, c'est l'apposition de חֹתֵן מֹשֶׁה à בְּנֵי קֵינִי (« beau-père de Moïse »). Nous avons traduit le terme חֹתֵן par « beau-père »[950], puisqu'il désigne généralement le beau-père (cf. Exode 3,1 ; 4,18 ; 18,1-27 et Juges 19,4-9). Mais il peut être élargi à beau-frère ou gendre (cf. Nombres 10,29 et Juges 4,11)[951]. En Juges 4,11, il y a un lien entre les Qénites et Moïse à travers la personne de Hobab. Aussi on ajoute parfois Hobab comme beau-fils de Moïse en Juges 1,16. Dans le texte massorétique en Juges 1,16, l'apposition implique que ce lien de parenté par alliance s'applique à l'ensemble des Qénites[952]. Il s'agit du lien de parenté par mariage entre Moïse et les fils de Qéni dont on garde le souvenir, plutôt qu'une information généalogique stricte. En outre, בְּנֵי קֵינִי doit être compris comme signifiant « fils de Qéni ». חֹתֵן מֹשֶׁה est alors une expression qui s'applique soit à un personnage s'appelant Qéni, soit à l'ensemble des fils de Qéni et prend alors une valeur symbolique. Il s'agirait d'indiquer le souvenir d'un lien de parenté "par alliance" entre Moïse et les fils de Qéni, sans autres précisions[953].

En Juges 1,16b, il y a deux questions qui se posent pour l'interprétation des deux actions d'aller et d'habiter avec que nous détaillerons plus bas. La première est celle de l'interprétation du sujet à la troisième personne du singulier. Comme nous l'avons mentionné dans nos annotations[954],

948. Cf. Siegfried Mittmann, « Ri. 1,16 f und das Siedlungsgebiet der kenitischen Sippe Hobab », p. 213-214 ; Jack M. Sasson, *Judges 1 - 12*, p. 156-157.

949. Cf. annotation « a », dans « IV.1.A.. Annotations de traduction et de l'application des couleurs », p. 232.

950. Cf. « חֹתֵן » in *KAHAL*, p. 192.

951. Cf. Ernst Axel Knauf, *Richter*, p. 43 ; Jack M. Sasson, *Judges 1 - 12*, p. 155 ; Barnabas Lindars, *Judges 1 - 5*, p. 36-37 ; J. Alberto Soggin, *Le livre des Juges*, p. 27.

952. Nous nous rangeons à l'avis de Dominique Barthélemy (dir.), *Critique textuelle de l'Ancien Testament*, p. 73.

953. Juges 4,11.17-23 met en évidence de bonnes relations entre les Qénites et les fils d'Israël, bien qu'en Juges 4,11, il s'agisse d'un autre groupe situé près de Qèdesh dans le nord, cf. par exemple « Karte 1 : Übersichtskarte », *in* Erasmus Gaß, *Die Ortsnamen des Richterbuchs*, p. 678.

954. Cf. annotation « f », p. 233.

l'indétermination du sujet dans le contexte peut se traduire par « on » en français. Mais il est également possible de comprendre que les fils de Qéni qui étaient sujet en Juges 1,16a sont devenus un singulier. Il s'agirait alors d'un seul groupe mis au même niveau que le singulier du complément « le peuple » (הָעָם).

Avant d'aller plus loin dans l'interprétation de ce sujet, il faut aborder la deuxième question que pose Juges 1,16b en lien avec l'identification du peuple (הָעָם). Une troisième personne du singulier habite avec le peuple (וַיֵּשֶׁב אֶת־הָעָם) sans que soit précisée l'identité de ce peuple. L'identification de ce peuple est souvent discutée[955]. Une proposition sérieuse est de suivre des témoins grecs en ajoutant עֲמָלֵק (Amaleq) ou modifiant הָעָם (« le peuple ») avec le nom העמלקי (Amaleq)[956]. Nous n'en faisons rien puisque nous étudions le Texte massorétique, mais cela signifie que l'article (dans הָעָם) en Juges 1,16b a été compris comme renvoyant à Amaleq. Cette interprétation est conforme à 1 Samuel 15,6[957]. Le nom d'Amaleq aurait été effacé conformément à Deutéronome 25,19 (« Alors, quand le Seigneur ton Dieu t'accordera le repos face à tous tes ennemis d'alentour, dans le pays que le Seigneur ton Dieu te donne comme patrimoine pour le posséder, tu effaceras de sous le ciel la mémoire d'Amaleq. Tu n'oublieras pas ! »[958]).

Pour revenir à l'interprétation de Juges 1,16b dans le Texte massorétique, il y a deux possibilités de compréhension :

1) Les sujets de Juges 1,16a sont à reprendre en Juges 1,16b malgré l'utilisation du singulier. Les fils de Qéni sont allés habiter avec le peuple. L'article (dans הָעָם) pourrait renvoyer à Amaleq, cependant il s'agirait d'une référence en dehors de Juges 1. Dans l'état du texte, il faut préférer une référence aux « fils de Juda » mentionnés en Juges 1,16a.

2) La deuxième possibilité est de considérer qu'il y a une indétermination du sujet[959]. Alors il faut comprendre qu'après la récapitulation du trajet des fils de Qéni et des fils de Juda, la narration précise qu'on est allé habiter avec le peuple. Il s'agirait d'une affirmation générale dont on constate ensuite la pertinence, puisque le récit décrit la répartition des groupes dans les territoires du sud

955. Par exemple Barry G. Webb, *The Book of Judges* (2012), p. 105.

956. Cette proposition se fait sur la base de quelques manuscrits et sur Deutéronome 25,19, cf. Dominique Barthélemy (dir.), *Critique textuelle de l'Ancien Testament*, p. 73. Face à l'argument de D. Barthélemy, « aurait-on eu l'audace de la compléter en y ajoutant […] le nom du pire ennemi d'Israël ? », les fils de Qéni semblent en excellente relation avec Israël (cf. Juges 4,4) et les fils de Juda (cf. Juges 1,16), cette bonne relation et le fait qu'ils puissent habiter au milieu d'Amaleq, sont concordants avec 1 Samuel 15,6. En faveur de la présence de עֲמָלֵק dans le texte hébreu original, cf. J. Alberto Soggin, *Le livre des Juges*, p. 27 ; Natalio Fernández Marcos (dir.), *Judges*, *BHQ*, p. 42*-43* ; Walter Groß, *Richter*, p. 135.

957. 1 Samuel 15,6 : « Saül dit aux Qénites : "Partez, écartez-vous, quittez les rangs d'Amaleq, de peur que je ne te traite comme lui, alors que toi, tu as agi avec fidélité envers tous les fils d'Israël quand ils montaient d'Égypte." Les Qénites s'écartèrent donc du milieu des Amalécites » (traduction TOB 2010).

958. Traduction TOB 2010.

959. Cf. Ernst Axel Knauf, *Richter*, p. 39.

(Juges 1,17-20) et du centre (1,21). Toutefois, le peuple (הָעָם) est difficile à identifier. S'il s'agit du peuple cananéen qui habitait déjà sur place, alors pourquoi ne pas l'indiquer comme en Juges 1,9.10.17 ? Et s'il s'agit des « fils de Juda » comme dans notre première interprétation, rien n'empêche d'identifier également le singulier du sujet de « il alla et il habita » (וַיֵּלֶךְ וַיֵּשֶׁב) aux fils de Qéni[960].

Dans les deux cas de figure, que ce soit les fils de Qéni qui habitent avec les fils de Juda ou que ce soit une indétermination, Juges 1,16b indique la présence d'un groupe allié[961], les fils de Qéni, dans le désert de Juda. Et pour le Texte massorétique, le désert de Juda appartient encore au territoire occupé par les fils de Juda, puisque ces derniers sont à identifier avec le peuple (הָעָם).

b) "Monter, aller ou habiter avec"

Nous avons déjà discuté de l'utilisation du verbe « monter » (עָלָה) lors de sa première occurrence en Juges 1,1[962]. Dans son utilisation en Juges 1, il revêt une signification technique d'acte militaire et a une fonction structurante sur l'ensemble du chapitre[963]. La présence du verbe « monter » (עָלָה) en Juges 1,16 signifie une nouvelle étape dans la guerre de Juda, celle de la répartition dans les territoires du sud[964]. Nous n'avons pas encore commenté le verbe « aller » (הָלַךְ) et nous le ferons en prenant en compte sa proximité avec le verbe « monter » (עָלָה) et le verbe « habiter » (יָשַׁב) en Juges 1 et en Juges 1,16 en particulier.

960. Dans cette deuxième hypothèse, le fait que « le peuple » (הָעָם) puisse faire référence à Amaleq signifierait que l'on s'installe avec Amaleq dans la région du désert de Juda. La possibilité de la présence des fils de Juda au milieu d'Amaleq est plus difficile à soutenir puisque rien ne supporte cette idée dans le reste du récit, ni en Juges 1, ni en 1 Samuel 15,6. On remarquera qu'en Juges 1,21, le mouvement est inverse, ce sont les Jébusites qui habitent chez les Benjaminites.

961. Il y a un autre groupe en Juges 1 dont la comparaison avec la description des fils de Qéni en Juges 1,16 est intéressante. Il s'agit du clan d'Otniel, le fils de Qenaz. Otniel est associé aux Qenezzites par sa filiation à Qenaz et, comme Caleb, est considéré avec évidence comme un Judéen, cf. « III.4.E.1.. Unité et diversité de Caleb », p. 218-219 et Ernst Axel Knauf, *Richter*, p. 42-43. En Juges 1,11-15, Otniel s'allie au clan de Caleb par mariage et est alors associé à la tribu de Juda, cf. « III.4.E.2.a). Une alliance avec Otniel, le fils de Qenaz, le frère de Caleb », p. 220-222. À l'opposé, les fils de Qéni sont associés aux fils de Juda mais n'en font pas partie. Otniel, fils de Qenaz est un clan absorbé par Caleb, lui-même étant vu comme un représentant de Juda (à l'image de Josué 14,6s). Par comparaison, les fils de Qéni se déplacent avec les fils de Juda, mais ne sont pas assimilés à des Judéens. Cette relation est illustrée avec le lien marital : חֹתֵן (« beau-parent »).

962. Cf. « II.4.B.3.a). Annonce de עָלָה ("monter") et structuration de Juges 1 », p. 128-132.

963. Cf. en particulier le tableau « Tableau 7 : La structuration de Juges 1 par les occurrences du verbe "monter" (עָלָה) », p. 129. On peut aussi rappeler qu'en Juges 1,1, le verbe « monter » (עָלָה) est lié à la finalité de faire la guerre (לְהִלָּחֶם).

964. Ainsi, il faut prendre en compte qu'il existe une logique littéraire qui explique la présence du verbe « monter » (עָלָה). Pour une recherche du texte originel de Juges 1,16 avec une réflexion historique visant à supprimer les difficultés de lecture, cf. par exemple Siegfried Mittmann, « Ri. 1,16 f und das Siedlungsgebiet der kenitischen Sippe Hobab » ; Volkmar Fritz, « Das negative Besitzverzeichnis in Judicum 1 », *op. cit.* Mais ces hypothèses reposent sur beaucoup de spéculations, cf. Walter Groß, *Richter*, p. 111.

Rappel de la fonction structurante de « monter » (עָלָה)

Le verbe « monter » est utilisé à des moments clefs de la narration pour signifier un nouveau mouvement militaire. On le retrouve en Juges 1,16 alors qu'il récapitule l'ensemble des déplacements des fils de Juda pour cette nouvelle étape de la répartition dans le sud (Juges 1,16-20). Juges 1,16a désigne le chemin parcouru par les fils de Qéni avec les fils de Juda à partir du départ des fils de Juda qui les amènent à prendre la ville de Jérusalem en Juges 1,8 (il s'agit de la première occurrence des « fils de Juda » בְּנֵי יְהוּדָה). Cette montée des fils de Juda, avant l'arrivée à Jérusalem (Juges 1,8), se termine dans le sud d'Arad et comprend ainsi le mouvement des fils de Juda en Juges 1,9 de descendre (יָרַד) dans la Montagne, le Néguev et la Shefélah.

Puisque le verbe « monter » (עָלָה) a une fonction structurante, le verbe « aller » (הָלַךְ) pourrait être utilisé de manière plus générique pour décrire les mouvements n'étant pas structurants. Or, s'il n'est pas un terme clef comme « monter » (עָלָה), il mérite néanmoins un examen attentif.

Expression d'une alliance militaire

Il y a deux occurrences du verbe « aller » (הָלַךְ) en Juges 1,3. La première est mise dans la bouche de Juda lorsqu'il promet à Siméon de l'accompagner dans son territoire (Juges 1,3a : וְהָלַכְתִּי גַם־ אֲנִי אִתְּךָ בְּגוֹרָלֶךָ « Et j'irai, moi aussi avec toi, dans ton lot »). Et la seconde apparaît au niveau de la narration (Juges 1,3b : וַיֵּלֶךְ אִתּוֹ שִׁמְעוֹן « Et Siméon alla avec lui ») alors qu'il est dit que Siméon va avec Juda comme une réponse à sa demande. On remarquera que ces deux occurrences de הָלַךְ sont associées à אִתְּךָ (« avec toi ») et אִתּוֹ (« avec lui »)[965].

Ces deux occurrences sont importantes puisqu'elles se trouvent dans la partie que nous avons désignée comme les préparatifs militaires et qu'elles annoncent la structuration de l'ensemble de nos textes. « Aller avec » (הָלַךְ אֶת) décrit le fait d'aller avec quelqu'un ou d'accompagner quelqu'un[966]. Il s'agit ici d'une alliance militaire entre Juda et Siméon pour la guerre contre le Cananéen du pays et dans les territoires du sud[967]. La promesse de Juda en Juges 1,3a, est rendu concrète pour une occurrence du verbe « monter » également associé à « avec » (וַיֵּלֶךְ יְהוּדָה אֶת־שִׁמְעוֹן) en Juges 1,17 où Juda va avec Siméon. Ainsi, l'association du verbe « aller » (הָלַךְ) à la préposition « avec » (את) en Juges 1,3b et en Juges 1,17 correspond ici à la description d'une alliance militaire.

965. Il y a d'autres exemples dans l'Ancien Testament où la construction הָלַךְ+אֶת est utilisée pour exprimer une association militaire ou une alliance. Par exemple 1 Samuel 23,23 (le roi Saül propose une action militaire commune avec un clan) ou 1 Rois 22,4 (le roi d'Israël demande une alliance militaire à Josaphat).

966. Cf. « הָלַךְ hālakh » in *TDOT*, p. 388-403.

967. Cf. « II.3.A.4.b). Demande de coalition de Juda (Juges 1,3) », p. 72-73 et « II.4.C.1.. Discours persuasif de Juda », p. 139-140.

Il y a également deux occurrences de הָלַךְ avec אֶל (« aller vers ») en Juges 1,10 et 11, où, bien que le contexte reste militaire, il est question d'aller « vers » (אֶל) et pas « avec » (אֶת). C'est un déplacement contre un ennemi (le Cananéen habitant à Hébron et l'habitant de Devir). Il s'agit certainement pour le narrateur d'éviter l'emploi structurant du verbe « monter » (עָלָה).

"Monter avec" (עָלָה אֶת) *et "habiter avec"* (יָשַׁב אֶת)

Une autre occurrence en Juges 1,26 ne correspond à aucun de ces deux types d'emploi (l'alliance et le mouvement militaire non structurant pour le récit). Il signifie le fait qu'un homme parte après la conquête de sa ville (« Et l'homme alla au pays des Hittites » וַיֵּלֶךְ הָאִישׁ אֶרֶץ הַחִתִּים). Or, les deux actions d'aller et d'habiter (וַיֵּלֶךְ וַיֵּשֶׁב) en Juges 1,16 indiquent la fin du trajet. Il s'agit de partir, comme en Juges 1,26, mais en Juges 1,16, il s'agit de s'installer dans les territoires du sud.

Les fils de Qéni et le Jébusite

La comparaison entre les fils de Qéni (Juges 1,16) et le Jébusite (Juges 1,21) permettent de mettre en évidence la différence de représentation de l'ensemble des fils de Juda et à l'intérieur de cet ensemble des fils de Benjamin[968]. Les fils de Qéni et les Jébusites sont deux groupes présentés comme non judéens[969] et tous les deux sont sujets du verbe « habiter » (Juges 1,16b : וַיֵּשֶׁב אֶת־הָעָם et Juges 1,21b : וַיֵּשֶׁב הַיְבוּסִי אֶת־בְּנֵי בִנְיָמִן)[970]. Bien que la coopération armée entre les fils de Qéni et les fils de Juda puisse être comprise dans le fait qu'ils montent avec Juda (Juges 1,16a), il n'y a pas d'alliance militaire explicite comme cela a été le cas entre Juda et Siméon en Juges 1,3. L'emploi de « habiter avec » (יָשַׁב אֶת) montre plutôt une entente de cohabitation, puisqu'ils sont montés avec (אֶת־בְּנֵי יְהוּדָה).

On lit également que le Jébusite habite avec les fils de Benjamin en Juges 1,21 (וַיֵּשֶׁב הַיְבוּסִי אֶת־בְּנֵי בִנְיָמִן). Mais pour le Jébusite, le narrateur précise que les fils de Benjamin ne l'ont pas expulsé[971]. Le rapport entre les deux groupes est négatif. Parallèlement, les fils de Qéni sont mis en valeur par leur lien avec Moïse[972] et leur déplacement avec les fils de Juda. Toutefois, le texte ne les présente pas comme des alliés militaires au même titre que Siméon qui est une tribu des fils d'Israël (cf. Juges 1,1-3). On peut résumer en disant qu'il y a des liens positifs entre les fils de Juda, avec Juda et Siméon (Juges 1,1-3), et en dehors des fils de Juda avec les fils de Qéni.

968. Cf. « IV.2.D.3.. Synthèse de lecture de la composante de l'action argumentative », p. 253-256.

969. Les fils de Qéni sont affiliés au beau-père de Moïse qui est madianite, cf. p. 238 dont la note 903.

970. Il est possible que les Jébusites aient été absorbés par la population judéenne, davantage que combattus, cf. Steven L. McKenzie, *Le roi David*, p. 148.

971. Sur le fait que les fils d'Israël doivent prendre possession de leurs lots et que cela est implicite en Juges 1, cf. « II.4.A.1.b). Préconnaissances au récit », p. 109-112.

972. Cf. « IV.2.D.3.c). Les liens avec Moïse », p. 254-256.

IV.3.A.2. Le Néguev (נֶגֶב) *et les trois régions du sud*

Juges 1,16 récapitule le trajet qui a été fait par Juda jusqu'au sud/Néguev d'Arad. Ce mot clef de Néguev (נֶגֶב) rappel celui employé en Juges 1,9 où le territoire au sud de Jérusalem est divisé en trois régions, la Montagne, le Néguev et la Shefélah (הָהָר וְהַנֶּגֶב וְהַשְּׁפֵלָה). L'expression « désert de Juda » (מִדְבַּר יְהוּדָה) sous-entend que Juda est déjà en possession de la partie désertique en Juges 1,16. Ceci correspond également à l'observation du motif littéraire de la guerre contre le Cananéen habitant dans les localités du pays (בַּכְּנַעֲנִי יוֹשֵׁב...) tel qu'annoncé par Juges 1,9[973], puis mis en pratique en Juges 1,10 (pour Hébron dans la Montagne) et en Juges 1,17 (pour Horma dans le Néguev)[974].

Arad est comprise comme lié au désert de Juda[975], de la même manière que Devir est considérée comme une terre du Néguev (cf. Juges 1,15). En outre, Juges 1 fait une distinction entre le désert de Juda (מִדְבַּר) et le Néguev de Caleb[976] (נֶגֶב)[977]. On a donc un résumé de la conquête de Juda en Juges 1,16 qui part de Jéricho (la ville des Palmiers), passe par la Montagne (Juges 1,10) qui est reliée par Juges 1,11-15 au Néguev et termine dans le désert de Juda (Juges 1,16).

Juges 1,11-16 partage le Néguev en deux parties. Le Néguev d'Otniel, fils de Qenaz (ce dernier est rattaché au clan de Caleb par mariage, Juges 1,11-15) qui appartient à la tribu de Juda. Et le désert de Juda dans lequel se trouvent les fils de Qéni (Juges 1,16). Ainsi, la description en trois parties des territoires du sud est continuée dans la description du trajet effectué en Juges 1,16[978]. Mais elle ne comprend pas encore la Shefélah. En Juges 1,17, la ville d'Horma est mentionnée, puis en Juges 1,18, Juda prend trois villes côtières qui n'ont un impact ni en Juges 1,9 ni par le parcours de Juges 1,16. Horma et les trois villes côtières forment un demi-cercle englobant symboliquement l'ensemble du territoire. Il y a donc une première logique narrative en Juges 1,16 qui montre les deux points extrêmes du territoire des fils de Juda (la ville des Palmiers et le désert de Juda) qui est suivi par une deuxième logique qui tend à décrire les territoires au sud par un cercle qui fait de Hébron un centre (Juges 1,20)[979].

---

973. Cf. « IV.2.A.3.b). Contre l'habitant cananéen », p. 238-239.

974. Par exemple, pour M. Ederer, Juges 1,10-15 concerne des actions dans la Montagne, Juges 1,16-17 dans le Néguev et Juges 1,18 dans la plane côtière, cf. Matthias Ederer, *Ende und Anfang*, p. 22. En plus de la distinction des batailles où la narration précise qu'il s'agit d'habitants cananéens, nous nous démarquons de sa position en soulignant que si Devir (Juges 1,11-15) est une ville de la Montagne, elle est déjà considérée comme appartenant au Néguev dans le discours d'Aksa (Juges 1,15), cf. « III.4.G.. Juges 1,15 : La persuasion d'Aksa », p. 228-231.

975. En Josué 12,9-24, Horma et Arad représentent le Néguev, cf. Siegfried Mittmann, « Ri. 1,16 f und das Siedlungsgebiet der kenitischen Sippe Hobab », p. 223.

976. On peut rattacher ce Néguev autour de Devir au Néguev de Caleb en 1 Samuel 30,14, cf. note 976, p. 262 et Volkmar Fritz, *Das Buch Josua*, p. 161 ; Walter Groß, *Richter*, p. 133. Sur la description du territoire des fils de Juda qui distingue le Néguev et le désert, cf. Josué 15,21 et 61.

977. Contre W. Gross qui limite la description de la conquête dans le Néguev à un fragment sur les Qénites, cf. Walter Groß, *Richter*, p. 135-136. Il nous semble que l'enjeu de Juges 1,1-20 est davantage celui de décrire symboliquement la répartition de Juda et de ses groupes associés dans les territoires au sud de Jérusalem.

978. Voir la flèche bleu foncé de « Carte 2 : Lieux nommés en Juges 1,16-21 », p. 243.

979. Cf. « IV.2.B.3.b). Description territoriale », p. 242-244 et notamment la carte « Carte 2 : Lieux nommés en Juges

IV.3.B. Juges 1,17 : Le territoire de Siméon

Après avoir pris son territoire (Juges 1,10-15), Juda peut se rendre dans le territoire de Siméon en accomplissement de sa promesse (cf. Juges 1,3)[980]. C'est ce signal qui permet au lecteur de comprendre que la conquête de Cefath en Juges 1,17 correspond à la prise du territoire de Siméon. Cette ville de Cefath/Horma est une ville plus à l'ouest par rapport à la ligne tracée par la trajectoire de Juges 1,16[981]. Pour compléter notre démarche, nous commencerons par réunir quelques observations sur Siméon, puis nous pourrons aller plus en détail sur la conquête de la ville d'Horma.

IV.3.B.1. Siméon

Juges 1,17 est l'application de la promesse de Juges 1,3. Il y a un lien entre les deux versets par l'expression וַיֵּלֶךְ יְהוּדָה אֶת־שִׁמְעוֹן (« et Juda alla avec Siméon ») de Juges 1,17 qui se retrouve en Juges 1,3 avec וַיֵּלֶךְ אִתּוֹ שִׁמְעוֹן (« Et il alla avec lui, Siméon »). Comme nous l'avons souligné lorsque nous avons décrit les emplois du verbe « aller » (הָלַךְ)[982], il s'agit pour Juda d'aller avec Siméon en Juges 1,17 pour l'accomplissement de la promesse qu'il a faite en Juges 1,3, c'est une alliance militaire. Le changement de sujet s'explique facilement par Juges 1,3 où Juda demande de monter dans son lot, en échange il ira dans le lot de Siméon (Juges 1,3aα : עֲלֵה אִתִּי בְגוֹרָלִי et Juges 1,3aγ : וְהָלַכְתִּי גַם־אֲנִי אִתְּךָ בְּגוֹרָלֶךָ). De plus, on observe que syntaxiquement dans les deux versets (Juges 1,3 et 17) c'est Juda qui est placé en premier[983].

L'association entre la tribu de Siméon et de celle de Juda (cf. Juges 1,3) n'est pas un motif isolé, on la retrouve en Josué 19,1-9, où Siméon est montré comme étroitement lié à Juda (cf. Juges 1,3 et 17a). Tandis qu'en Josué 18,11, les fils de Benjamin sont considérés comme séparant le sud et le nord. Ainsi, on retrouve cette cohérence géographique en Juges 1, où les fils de Benjamin, bien qu'inclus dans les fils de Juda en Juges 1,8, sont placés à part : en 1,8 la ville de Jérusalem est prise par les fils de Juda avant la descente dans les autres territoires (Juges 1,9).

En outre, sur le plan littéraire, il y a un autre point commun entre Juges 1,17 et Juges 1,3, qui est la précision « son frère » (אָחִיו) appliquée à Siméon. Dans tout l'Ancien Testament, il n'y a qu'en

1,16-21 », p. 243.

980. עֲלֵה אִתִּי בְגוֹרָלִי וְנִלָּחֲמָה בַּכְּנַעֲנִי וְהָלַכְתִּי גַם־אֲנִי אִתְּךָ בְּגוֹרָלֶךָ « Monte avec moi dans mon lot et faisons la guerre contre le Cananéen ! Et [ensuite] j'irai, moi aussi avec toi, dans ton lot. »

981. Cf. « Carte 2 : Lieux nommés en Juges 1,16-21 », p. 243.

982. Cf. « IV.3.A.1.b). "Monter, aller ou habiter avec" », p. 259-262.

983. Sur la correspondance entre Juges 1,3 et 17 Cf. par exemple Siegfried Mittmann, « Ri. 1,16 f und das Siedlungsgebiet der kenitischen Sippe Hobab », p. 217-219. Cependant nous sommes en opposition avec la conclusion de S. Mittmann. Pour lui, il est anormal de préparer la situation de Juges 1,17 très en amont en Juges 1,3. Au contraire, ce lien est cohérent. Juges 1,1-3 annonce la structure pour Juges 1,4-21 (Juges 1,21 est à inclure du fait de la présence de Jérusalem et de son utilisation comme point de pivot en Juges 1,8). Le fait qu'il y ait une cohérence à l'ensemble ne permet pas de conclure à une modification du texte.

Juges 1,3 et 17 que l'on trouve le terme אָח pour dire que Siméon est « frère » (אָח) de Juda[984]. Ce qui permet de supposer que l'information contenue dans « frère » (אָח) est propre au contexte littéraire de Juges 1 et n'est pas le produit de la reprise d'une autre tradition, du Livre de Josué par exemple.

Comme nous l'avons déjà discuté[985], « son frère » (אָחִיו) est présent pour rappeler la fraternité entre Juda et Siméon. Il s'agit d'abord d'insister sur le lien entre les deux tribus. Ils sont ainsi montrés comme à égalité, Siméon est une tribu à égalité avec Juda et non un clan fédéré par Juda. Ce qui les pousse à agir ensemble c'est qu'ils ont un objectif militaire géographiquement proche. Le rappel de la fraternité en Juges 1,3.17 permet au narrateur de renforcer cette proximité. Mais c'est davantage le contexte militaire qui semble donner sa valeur à l'emploi de אָח en Juges 1,3.17 (et 13)[986].

IV.3.B.2. Cefath et Horma

Juges 1,17 décrit la conquête du territoire de Siméon, comme annoncé par Juges 1,3 en le symbolisant par la prise de Cefath et sa destruction (וַיַּחֲרִימוּ) qui lui vaut de changer son nom en Horma (חָרְמָה). Le nom « Cefath » (צְפַת) est un hapax legomenon et il est donc probable qu'il s'agisse d'une tradition propre à Juges 1[987]. Néanmoins, il s'agit d'un récit étiologique qui joue avec la racine du verbe « détruire » (חָרַם) et dont la tradition est également présente en Nombres 21,1-3[988].

Le nom Horma (חָרְמָה) est l'une des possessions de Siméon dans la liste de Josué 19,1-9[989]. Cette localité est également nommée en 1 Samuel 30,26-31. Il s'agit de la liste des villes qui sont mises au bénéfice des pillages de David. On y trouve entre autres la mention du Néguev, des villes des Qénites et d'Hébron. Il semble que ce partage de butin corresponde à des cadeaux diplomatiques

984. En Genèse 34,25, Siméon et Lévi sont dit frères de Dina, et en Genèse 49,5, ils sont également frères. Dans les deux cas, la mention est liée à un contexte militaire et s'interprète comme une mise en évidence de l'action commune.

985. Cf. « III.4.E.2.a). Une alliance avec Otniel, le fils de Qenaz, le frère de Caleb », p. 220-222.

986. Pour R.G. Boling אָח doit être compris dans le sens de camaraderie militaire, comme cela est attesté à Mari, cf. Robert G. Boling, *Judges*, p. 56.

987. Mais il est possible qu'en 2 Chroniques 14,9, avec la mention de « Cefata » (צְפַתָה), on trouve une autre trace de coexistante de cette localité. Toutefois, cette dernière n'est pas plus facile à localiser, cf. Jack M. Sasson, *Judges 1 - 12*, p. 156.

988. Cependant, il y a de nombreuses petites différences linguistiques entre Juges 1,17 et Nombre 21,3 (contrairement à d'autres passages comme Josué 15,16-19 et Juges 1,12-15). S'il s'agit de la reprise d'une même tradition par Juges 1,17 (cf. par exemple Walter Groß, *Richter*, p. 111), elle n'est pas mot à mot, cf. le tableau de comparaisons entre Nombres 21,1-3 et Juges 1,17 dans Matthias Ederer, *Ende und Anfang*, p. 365. Il nous semble que de la conclusion de M. Ederer (« nahezu wörtliche Aufnahme »), il faut plutôt retenir le « presque » (« nahezu ») que la qualification de reprise littérale (« wörtliche Aufnahme »).

989. Cf. aussi Josué 15,30, où il fait partie de la liste de Juda (dans laquelle on va prendre en Josué 19 pour Siméon).

que David distribue pour s'attirer leur sympathie et rendre propice son couronnement à Hébron (2 Samuel 5,1-5)[990].

Il est possible que le nom Horma (חָרְמָה) signifie plutôt « crevasse du rocher »[991]. Mais dans l'Ancien Testament la racine חרם du verbe « détruire » (en Juges 1,17 : וַיַּחֲרִימוּ) est liée à une pratique du Proche-Orient ancien. Il s'agit de remettre par la destruction (חֶרֶם), au dieu qui donne la victoire, tout ce qui peut être pris en tant que butin. En dehors de l'Ancien Testament, cette pratique est surtout attestée au 9e siècle[992].

C'est par exemple le cas en Josué 6 avec Jéricho, ou Josué 10 avec Aï. Le non-respect de la demande du dieu de vouer à l'interdit et de détruire les habitants et le butin est considéré comme une faute grave. Par exemple, en 1 Samuel 15,3, Yhwh par l'intermédiaire de Samuel demande à Saül de détruire Amaleq. Ce dernier laisse ses hommes prendre du butin (1 Samuel 15,8-15), et même si Saül se défend et déclare consacrer ce qui a été pris à Guilgal (1 Samuel 15,20-21), cela n'empêche pas la condamnation de Samuel (1 Samuel 15,18-19 et 22-23) et l'annonce que le pays est donné à un autre (David)[993].

Mais s'il est possible que les Israëlites aient parfois employé ce procédé, c'est surtout l'idéologie deutéronomiste qui l'instaure comme une pratique systématique[994]. En Juges 1, il faut considérer qu'il s'agit surtout de reprendre une tradition étiologique sur Horma[995]. La tradition connue du rédacteur était peut-être déjà reliée à Cefath qui est inconnue par ailleurs, contrairement à Nombres 21,1-3. Peut-être est-ce qu'elle permettait à la fois d'être conforme à Josué 19,1-9 par la mention d'une ville appartenant à Siméon, et de rappeler au lecteur que Juda et Siméon ont correctement appliqué la pratique de la destruction en Juges 1,17, contrairement à ce qui pourra

990. Sur la stratégie de David pour devenir roi d'Hébron et des groupes qui constitueront Juda, cf. Steven L. McKenzie, *Le roi David*, p. 128 ; John Van Seters, *The Biblical Saga of King David*, p. 206.

991. Cf. Wolfgang Richter, *Materialien einer althebräischen Datenbank. Die bibelhebräischen und -aramäischen Eigennamen morphologisch und syntaktisch analysiert*, [s.l.] : EOS Verlag Sankt Ottilien, 1996, p. 142 ; Walter Groß, *Richter*, p. 137. Pour une acceptation littérale de la signification de Horma, cf. Barry G. Webb, *The Book of Judges* (2012), p. 107.

992. Cf. Robert G. Boling, *Judges*, p. 58. Pour une bibliographie plus détaillée on pourra se reporter à Charles Trimm, « Recent Research on Warfare in the Old Testament », *Currents in Biblical Research* » ; note 993 : « Walter Dietrich, *Die frühe Königszeit in Israel. 10. Jahrhundert v. Chr*, vol. 10 n° 2 (février 2012), p. 171-216 ; cf. notamment Susan Niditch, *War in the Hebrew Bible: a Study in the Ethics of Violence*, New York, Oxford University Press, 1993 ; Susan Niditch, « War and Reconciliation in the Traditions of Ancient Israel: Historical, Literary, and Ideological Considerations », *in* Kurt A. Raaflaub (dir.), *War and Peace in the Ancient World*, Malden/Oxford/Carlton, Blackwell Pub, 2007, p. 141-160.

993. 1 Samuel 15,28 annonce la royauté de David : « Samuel lui dit : "Le SEIGNEUR t'a arraché la royauté d'Israël, aujourd'hui, et il l'a donnée à un autre, meilleur que toi" » (traduction TOB 2010).

994. Cf. Walter Dietrich, *Die frühe Königszeit in Israel. 10. Jahrhundert v. Chr, Stuttgart*, W. Kohlhammer, 1997.

995. Cf. Walter Groß, *Richter*, p. 137.

être lu pour Saül en 1 Samuel 15[996] ?

En tout, il apparaît une nécessité narrative de signifier la prise du territoire de Siméon avec Juda. Cela permet effectivement d'honorer la promesse de Juges 1,3, mais cela montre surtout la coordination sous l'égide de Juda dans les territoires du sud. Juda est non seulement celui qui est envoyé par Yhwh (Juges 1,2), mais il est également celui qui est capable d'unifier les groupes au sud de Jérusalem.

IV.3.C. Juges 1,18 : Une question structurelle ?

En Juges 1,18, le récit nous narre la prise de trois villes avec leurs territoires. Nous avons déjà vu que ces trois villes ramènent le lecteur vers Jérusalem (Juges 1,21), désignant ainsi Hébron (Juges 1,20) comme le centre des territoires au sud[997]. Nous avons également observé que Juges 1,16 introduit une récapitulation du parcours des fils de Juda jusqu'au point le plus au sud de ses territoires[998]. Puisque Juges 1,17 est la prise de possession du lot de Siméon[999], on peut alors se questionner sur la place de Juges 1,18 dans l'ensemble Juges 1,1-21.

IV.3.C.1. Structure de Juges 1,1-21, une conclusion en Juges 1,18-20 ?

Juges 1,18 est considéré par B.G. Webb comme faisant partie de la conclusion des guerres menées par Juda du fait qu'il se place après le cadre formé par les mentions de l'alliance entre Juda et Siméon (Juges 1,3.17)[1000]. Cela rejoint nos observations sur la structure annoncée dans les préparatifs militaires (Juges 1,1-3)[1001]. En outre, le plan annoncé par Juda en Juges 1,3 est terminé avec la conquête du lot de Siméon en Juges 1,17. Il est alors possible que Juges 1,18-21 forment une conclusion à la conquête. La demi-boucle formée par les localités citées en Juges 1,18[1002] peut effectivement être envisagée comme une conclusion qui referme le parcours en ramenant le lecteur à Jérusalem. Jérusalem est alors à la fois le territoire du centre qui revient aux fils de Benjamin (Juges 1,21) et la ville qui est prise par les fils de Juda en (Juges 1,8). C'est donc une ville charnière entre les territoires du sud et du nord[1003].

Cependant, Juges 1,18-20 ne doit pas être considéré comme une conclusion pour les guerres

996. Cf. 1 Samuel 15,26 : « Samuel dit à Saül : "Je ne reviendrai pas avec toi, car tu as rejeté la parole du SEIGNEUR ; le SEIGNEUR t'a rejeté, et tu n'es plus roi d'Israël" » (TOB 2010).

997. Cf. « Carte 2 : Lieux nommés en Juges 1,16-21 », p. 243.

998. Cf. « IV.2.C.3.a). Le résumé du trajet (Juges 1,16s) », p. 247-248.

999. Cf. « IV.3.B.1.. Siméon », p. 263-264.

1000. Cf. Barry G. WEBB, *The Book of Judges* (2012), p. 108.

1001. Cf. « II.4.B.. Juges 1,1aγ-2 : L'oracle qui annonce la guerre », p. 117-137 et « II.4.C.. Juges 1,3 : La prise des territoires », p. 138-149.

1002. Cf. « Carte 2 : Lieux nommés en Juges 1,16-21 », p. 243.

1003. Jérusalem, ne fait pas partie des territoires au nord qui sont sous l'influence de la maison de Joseph. L'influence de la maison de Joseph s'observe sur le plan littéraire par les deux mentions de בֵּית־יוֹסֵף en Juges 1,22 et 35.

menées par Juda (Juges 1,4-15). Juges 1,4-7 est le commencement de la guerre[1004], suit alors une partie encadrée par la mention de Jérusalem (Juges 1,8 et 1,21) et qui correspond à la *Campagne dans les territoires des fils de Juda*[1005], avec pour chacune des sous-parties le rappel de l'action des fils de Juda (Juges 1,8 et 1,16). Autrement dit, c'est en tant que résultat pour l'ensemble des fils de Juda qu'il faut chercher une conclusion. Si on liste les groupes cités depuis le début des hostilités (Juges 1,4) jusqu'à notre verset (Juges 1,18), on obtient : Juda, Siméon, Caleb, les Qenezzites (Otniel, fils de Qenaz) et les fils de Qéni. Or, la partie conclusive de Juges 1,18-20 ne cite pas tous ces groupes, mais seulement Juda (Juges 1,18.19) et Caleb (Juges 1,20). De plus, Juda ne fait jamais la guerre seul, puisque Juges 1,3b indique qu'il est avec Siméon. Il est étrange d'ignorer tous ces groupes pour ne conclure que sur la tribu de Juda. Cette difficulté disparaît si, comme nous le proposons, on affine notre compréhension de la structure au-delà du bipartisme : guerres de Juda en Juges 1,4-17, puis conclusion en Juges 1,18-20[1006].

D'abord, il est pertinent de distinguer entre la guerre pour entrer dans le pays (Juges 1,4-7) de celles dans les territoires au sud (Juges 1-9-21) dont le territoire de Juda fait partie (Juges 1,9-15). La guerre de la descente dans les territoires au sud sont menées par Juda et Siméon en tant qu'ils appartiennent aux fils de Juda (cf. Juges 1,8 et 9). Tandis que pour la bataille de Bézèq, c'est Juda en tant que tribu qui est désignée (Juges 1,2) et elle a pour but de commencer la guerre (Juges 1,1), c'est-à-dire de faire entrer les tribus dans le pays[1007].

Ensuite, Juges 1,3 annonce des guerres pour occuper les lots de chacun. Plus exactement, cette annonce se fait du point de vue de Juda avec la mention de la prise de son territoire, puis de celui de Siméon (cf. Juges 1,3). En outre, Juges 1,16 se présente comme une récapitulation du trajet parcouru[1008]. Juges 1,10-15 n'est pas la prise de la totalité des territoires du sud, mais seulement celle du territoire de Juda (Juges 1,10). Le récit autour de Devir et du mariage d'Aksa agit comme une transition littéraire vers le Néguev (Juges 1,11-15). Mais l'ensemble de Juges 1,10-15 n'est pas le récit de l'ensemble des territoires des fils de Juda. Il s'agit d'histoires mettant en valeur Juda (et montrant la cohésion entre les clans qui compose la tribu), en ce sens Juges 1,10-15 est semblable à Juges 1,22-26 pour la maison de Joseph. La répartition des groupes appartenant aux fils de Juda est décrite par Juges 1,16-21. C'est alors qu'est narrativement pertinent de rappeler la prise du territoire de Juda et de son clan Caleb en Juges 1,19-20 qui n'est alors pas à comprendre comme un

1004. Cf. « II.4.B.3.b). Première étape : "Au commencement pour faire la guerre contre lui" », p. 132-138.

1005. Cf. « Tableau 7 : La structuration de Juges 1 par les occurrences du verbe « monter » (עָלָה) », p. 129.

1006. Cette structure en deux parties, les guerres de Juda (Juges 1,4-17) et la conclusion (Juges 1,18-20), ne permet pas non plus de comprendre le contenu et la position de Juges 1,16. Les fils de Qéni ne sont pas annoncés en Juges 1,3, ils ne font pas la guerre et ne sont pas assimilés avec Juda.

1007. Cf. « II.4.B.3.b). Première étape : "Au commencement pour faire la guerre contre lui" », p. 132-138.

1008. Cf. « IV.2.B.3.b). Description territoriale », p. 242-244, notamment la « Carte 2 : Lieux nommés en Juges 1,16-21 », p. 243.

nouveau récit de conquête, mais comme la conclusion de la prise de possession du lot de Juda.

En Juges 1,9-15, on nous décrit Caleb comme appartenant à la tribu de Juda, sans qu'une justification ait semblé nécessaire (avec le passage entre le sujet de Juges 1,10-11 et celui de Juges 1,12)[1009]. Puis, Juges 1,12-15 est le récit d'une alliance par mariage entre le clan de Caleb et celui d'Otniel, le fils de Qenaz. En fait, il faut considérer que cette alliance mène vers l'absorption des Qenezzites par les Calebites. On en a certainement un indice par la force d'Aksa dans le texte et la faiblesse d'Otniel, mais on le remarque aussi par leur absence lors de la récapitulation en Juges 1,16-21. Ainsi, du point de vue de Juges 1, les Qenezzites deviennent un sous-groupe des Calebites et ces derniers sont un clan appartenant à Juda.

Si l'on reprend, on a donc en Juges 1,9-15 les guerres pour le territoire de Juda annoncées en Juges 1,3aα (« Monte avec moi dans mon lot » עֲלֵה אִתִּי בְגוֹרָלִי). Juges 1,16-21 est la reprise systématique des groupes composant les fils de Juda afin de décrire la répartition des les territoires du sud et du centre. Plus précisément, nous avons en Juges 1,16-21 : une notice sur un groupe non judéen[1010] présent au sud du désert de Juda et qui habite parmi les fils de Juda (Juges 1,16) ; une notice sur Siméon (Juges 1,17) qui est une tribu coalisée avec Juda ; puis une autre notice sur Juda lui-même (Juges 1,18-20), elle est plus longue puisqu'elle rend compte de la présence du clan de Caleb dans la tribu de Juda (Juges 1,20) ; et enfin une notice sur les fils de Benjamin (Juges 1,21) qui est placée à part du fait qu'il s'agit du territoire du centre, mais est liée aux fils de Juda par Juges 1,8[1011].

Il nous reste alors à comprendre la place de Juges 1,18 qui semble plutôt être une transition qui ramène le lecteur vers la notice conclusive de la prise de possession du territoire de la tribu de Juda (Juges 1,19-20) tel que déjà effectué en Juges 1,9-15. Voici ci-dessous un tableau récapitulatif de la structure[1012] :

1009. Cf. également Ernst Axel Knauf, *Richter*, p. 43.

1010. Les fils de Qéni sont présentés comme affilié au beau-père de Moïse qui est madianite selon Exode 3,1 ; 4,18 ; 18,1-27 et en Nombres 10,29 Exode 2,18, cf. p. 238 notamment la note 903.

1011. Sur le débat de l'appartenance des fils de Benjamin au royaume de Juda, cf. Nadav Na'aman, « Saul, Benjamin and the Emergence of ›Biblical Israel‹ (Part 1) », p. 211-224 ; Nadav Na'aman, « Saul, Benjamin and the Emergence of ›Biblical Israel‹ (continued, Part 2) », p. 335-349.

1012. Ce tableau complète celui déjà exposé « Tableau 7 : La structuration de Juges 1 par les occurrences du verbe « monter » (עָלָה) », p. 129.

<table>
<tr><td rowspan="2">Juges 1,1-3 :
Préparatifs militaires</td><td colspan="3">Juges 1,1-2 : Annonce du commencement de la guerre contre le Cananéen par Juda</td></tr>
<tr><td colspan="3">Juges 1,3 : Annonce des guerres dans les territoires</td></tr>
<tr><td>Juges 1,4-7 :
Commencement de la guerre</td><td colspan="3">Juges 1,4-7 : Bataille de Bézèq et victoire contre le chef cananéen Adonï-Bézèq</td></tr>
<tr><td rowspan="11">Juges 1,8-21 :
Campagne du sud et du centre</td><td>Juges 1,8 :
Bataille de Jérusalem</td><td colspan="2">Déplacement narratif des fils de Juda vers le sud (campagne du centre)</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Juges 1,9-15 :
Guerre pour le territoire de Juda</td><td colspan="2">Juges 1,9 : Annonce de la descente dans les territoires du sud</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Juges 1,10-15 :
Guerres dans le territoire de Juda</td><td>Juges 1,10 : Souvenir d'une bataille contre le Cananéen d'Hébron</td></tr>
<tr><td>Juges 1,11-15 : Souvenir d'une alliance entre Caleb et le clan qenezzite d'Otniel</td></tr>
<tr><td rowspan="7">Juges 1,16-21 :
Répartition des groupes appartenant aux fils de Juda</td><td colspan="2">Juges 1,16 : Récapitulation du parcours et emplacement des fils de Qéni (groupe non judéen)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Juges 1,17 : Guerre pour le territoire de Siméon</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Juges 1,18-20 : Conclusion sur le territoire de Juda</td><td>Juges 1,18 : Retour en direction de Jérusalem et transition pour conclure la guerre de Juda</td></tr>
<tr><td>Juges 1,19 : Conclusion sur la guerre de Juda pour son propre territoire</td></tr>
<tr><td>Juges 1,20 : Rappel de la situation de Caleb</td></tr>
<tr><td colspan="2">Juges 1,21 : Conclusion sur le territoire du centre appartenant aux fils de Benjamin</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Juges 1,22-36 :
Campagne du nord</td><td colspan="3">Juges 1,22-26 : Guerre dans le territoire de la maison de Joseph (bataille de Béthel)</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Juges 1,27-36 :
Répartition des groupes au nord</td><td colspan="2">Juges 1,27-28 : Introduction à la répartition dans le nord</td></tr>
<tr><td colspan="2">Juges 1,29-36 : Conclusion sur les territoires des groupes au nord</td></tr>
</table>

IV.3.C.2. La présence de Juda sur la côte

La structuration de Juges 1,1-21 est cohérente dans sa description géographique et dans sa structure narrative[1013]. Dans l'ensemble de la description de la répartition des groupes constituant les fils de Juda (Juges 1,16-21), Juges 1,18 appartient à la notice conclusive sur le territoire de Juda (Juges 1,18-20). Cependant, si les guerres de Juda sont réalisées en Juges 1,10-15, alors le contenu du verset de Juges 1,18 qui mentionne des localités côtières semble incongru[1014]. Mais avant d'explorer cette incongruité, rappelons[1015] que Juges 1,18 correspond à une logique géographique. Il s'agit d'un déplacement du récit vers le nord, formant un demi-cercle depuis le territoire de Siméon (Juges 1,17) jusqu'à Eqrôn (1,18), nous rapprochant ainsi de Jérusalem[1016]. Cette logique est cohérente avec Juges 1,8 qui place Jérusalem en ville charnière entre le nord et le sud. On peut aussi supposer la présence d'une logique de représentation des lieux selon leur importance, par exemple avec la représentation de Jérusalem ou encore avec la mention d'Hébron en conclusion de la notice sur Juda (Juges 1,18-20). Jérusalem est le centre du pays en tant qu'elle a une position de pivot en Juges 1,8 pour les déplacements au sud (sur le mouvement vers le sud cf. Juges 1,9s) et en Juges 1,21 pour les récits sur les conquêtes au nord (Juges 1,22-36) Hébron est le centre de Juda en tant qu'elle représente la prise du territoire de Juda et encadre l'ensemble des récits des fils de Juda au sud en Juges 1,10 et 1,20. Hébron est également le centre du demi-cercle formé par Juges 1,17-18.

Toutefois, non seulement du fait de l'annonce du plan en Juges 1,3, le lecteur ne s'attend pas à ce que Juges 1,18 présente de nouvelles prises de possession, mais en plus ces possessions sont sur la plaine côtière[1017]. Or, Juges 1,9 qui introduit la descente précise que la guerre sera contre le Cananéen habitant la Montagne, le Néguev et la Shefélah. Il n'y a rien qui présage de la prise de territoire sur la côte.

On pourrait être tenté d'expliquer cette difficulté par une corruption du texte[1018]. Il n'y a aucun témoin qui montrerait que Juges 1,9 a pu avoir originairement la mention de la côte[1019]. On

1013. Les fils de Juda prennent Jérusalem (Juges 1,8) ; ils descendent dans le sud (Juges 1,9) ; Juda prend son territoire (Juges 1,10) ; anecdote autour du territoire de Juda (Juges 1,11-15) ; trajectoire des fils de Qéni montrant l'ensemble des territoires des fils de Juda jusqu'à son extrémité sud (Juges 1,16) ; répartition des groupes constituant les fils de Juda au sud (Siméon en Juges 1,17, Juda en 1,18-20) et au centre (fils de Benjamin en Juges 1,21) avec retour à Jérusalem, cf. « IV.3.C.1.. Structure de Juges 1,1-21, une conclusion en Juges 1,18-20 ? », p. 269 et sur la description géographique, cf. « Carte 2 : Lieux nommés en Juges 1,16-21 », p. 243.

1014. R.G. Boling comprend « capturer » (לָכַד) comme une planification. Et puisque les villes côtières prises par Juda sont vite occupées par les Philistins, il est possible que leur mention ne soit due qu'à la revendication formelle du territoire et non à un fait historique, cf. Robert G. Boling, *Judges*, p. 58 et 65.

1015. Cf. la récapitulation de notre lecture des composantes, p. 255-256.

1016. Cf. « Carte 2 : Lieux nommés en Juges 1,16-21 », p. 243.

1017. Cf. *ibid.*, p. 243.

1018. Par exemple, M.-J. Lagrange remarque la difficulté d'une conquête de Gaza, Ashqelôn et Eqrôn, il propose soit de supprimer le verset soit d'ajouter la négation comme le texte de la Septante (cf. note 1019, p. 270), cf. Marie-Joseph Lagrange, *Le Livre des Juges*, p. 31.

1019. On trouve dans certains manuscrit de la Septante (*G) l'ajout d'une négation (καὶ οὐκ ἐκληρονόμησεν) en

remarque que la logique de la guerre contre le Cananéen habitant dans un lieu n'est pas applicable ici[1020]. La logique narrative qui permet de comprendre la présence de ce verset est celle de relier narrativement le Néguev (Horma en Juges 1,17) vers la direction de Jérusalem.

En plus d'une logique géographique, il reste encore une hypothèse qui puisse expliquer la présence de Juges 1,18 dans le récit. Il s'agit de la fonction programmatique de l'incipit. Si Juges 1,1-3 annonce le plan pour le reste du chapitre, on peut imaginer que ce chapitre annonce des éléments du corps du livre. En outre, on retrouve la mention de Gaza et Ashqelôn dans le Livre des Juges. La ville de Gaza est mentionnée pour le récit de Gédéon en Juges 6,4 pour indiquer que Madiân allait jusque-là pour piller Israël. Et encore en Juges 16,1, où les habitants sont hostiles à Samson et 1,21, où c'est une ville philistine. Ashqelôn est présent une fois dans le cycle de Samson en Juges 14,19. Elle représente un lieu où Samson tue des hommes qui sont opposants du point de vue narratologique, c'est-à-dire qu'ils sont sans doute des Philistins[1021].

Ainsi, dans le corps du livre et en particulier dans le récit de Samson (Juges 14 et 16) Gaza et Ashqelôn sont des villes philistines. Il est difficile de voir en Juges 1,18 un lien avec les récits sur Samson, puisque ces récits nient la réalité narrative de Juges 1,18 où Juda prend des territoires occupés ensuite par des Philistins. Il n'y a que Juges 6,4 qui laisse la possibilité d'une présence des Israélites à proximité de Gaza[1022].

Pour conclure, une référence à la côte a été rendue utile par la seule volonté de remplir l'ensemble de l'espace, comme en Deutéronome 1,7 où l'on mentionne la côte dans une liste de régions pour désigner l'ensemble du pays. En tout cas, ni Juges 1,9 ni 1,18 ne désignent les villes prises (Gaza, Ashqelôn et Eqrôn) comme des combats de Juda contre des Cananéens habitants la côte. Autrement dit, la présence de Juda sur la côte ne semble être narrée que pour des questions de représentation spatiale, sans se soucier d'une correspondance narrative avec Juges 1,9, ni Juges 6,4 ; 16,1.21[1023].

Juges 1,18, mais il s'agit d'une *lectio facilior*, cf. Dominique Barthélemy (dir.), *Critique textuelle de l'Ancien Testament*, p. 74. Il y a également contradiction entre une conquête en Juges 1,18 et Josué 13,3 qui expose une situation où Eqrôn, Gaza et Ashqelôn sont philistins.

1020. Sur la logique d'une guerre contre des habitants cananéens, cf. « IV.2.A.3.b). Contre l'habitant cananéen », p. 238-239. Par la ressemblance avec Juges 1,27, il y a une nouvelle logique narrative qui se crée. Néanmoins, Juges 1,27 contient le motif d'habitants cananéens contrairement à Juges 1,18 et semble avoir pour fonction littéraire d'annoncer une liste des Cananéens ayant décidé d'habiter dans le pays.

1021. Juda est présent en Juges 15,9-13. Samson ne les considère pas comme des ennemis, et les laisse être livrés aux Philistins.

1022. Néanmoins, il est possible que cette description ait trouvé un appui avec Josué 15,45-47, où il ne manque que la mention de Ashqelôn.

1023. La côte philistine n'a probablement jamais fait partie du territoire de Juda, cf. cf. Nurit Lissovsky et Nadav Na'aman, « A New Outlook at the Boundary System of the Twelve Tribes », in André Caquot et Manfried Dietrich (dirs.), *Internationales Jahrbuch für die Altertumskunde Syrien-Palästinas: In memoriam André Caquot*, Münster, Ugarit-Verlag, 2004, p. 316-317 ; Walter Groß, *Richter*, p. 138.

IV.3.D. Juges 1,19 : Constat sur le territoire de Juda

Juges 1,19 se décompose en quatre propositions. Il y a d'abord deux propositions principales : la première dit que Yhwh est présent avec Juda (Juges 1,19aα : וַיְהִי יְהוָה אֶת־יְהוּדָה), ensuite que Juda a occupé la Montagne (Juges 1,19aβ : וַיִּרַשׁ אֶת־הָהָר). Suivent alors deux propositions subordonnées qui énoncent deux causalités (Juges 1,19bα et 19bβ : כִּי לֹא לְהוֹרִישׁ אֶת־יוֹשְׁבֵי הָעֵמֶק כִּי־רֶכֶב בַּרְזֶל לָהֶם:).

Étant donné que Juges 1,19 constate le résultat de la guerre pour le territoire de Juda (Juges 1,18-20)[1024], on peut comprendre de Juges 1,19 (« Et Yhwh fut avec Juda, et il occupa la Montagne, puisque [on n'a] pas expulsé les habitants de la vallée parce qu'ils avaient des chars de fer ») que l'on concède des échecs à Juda[1025]. Nous allons voir que la logique du récit est un peu plus complexe. Nous étudierons d'abord la première proposition de Juges 1,19aα sur la présence de Yhwh. Puis, nous nous attacherons à l'interprétation de la prise de possession de la Montagne par Juda (Juges 1,19aβ-b).

IV.3.D.1. La présence de Yhwh

La présence de Yhwh en Juges 1,19 peut rappeler l'oracle de Juges 1,2 qui annonce la victoire de Juda pour le commencement de la guerre contre le Cananéen (et son exécution en Juges 1,4)[1026]. Toutefois, Juges 1,19 se distingue de Juges 1,2 et 4 du fait qu'il s'agit ici d'une présence manifestée par l'emploi de la copule temporelle « être » (וַיְהִי) et non plus d'une affirmation oraculaire exprimant la victoire[1027]. Ce verbe וַיְהִי (« il fut ») est à comprendre comme racontant la réalisation de la présence de Yhwh[1028].

L'utilisation de וַיְהִי (au *wayyiqtol*) est certainement un exemple de l'emploi abusif du temps de la narration, le *wayyiqtol*[1029], il démontre néanmoins la volonté d'intégrer la présence de Yhwh dans la continuité narrative[1030]. Il ne s'agit pas de faire une pause dans le récit, mais de préciser que Yhwh

1024. Cf. le tableau de la structure de Juges 1 : « IV.3.C.1. Structure de Juges 1,1-21, une conclusion en Juges 1,18-20 ? », p. 269

1025. Cf. par exemple Walter Groß, *Richter*, p. 107.

1026. Nous avons déjà vu dans l'observation de la lecture de Juges 1,19, que la mention de Yhwh est un rappel implicite de Juges 1,2 et qu'en tant que tel c'est un indice supplémentaire qui marque la conclusion des guerres de Juda, cf. « IV.2.A.3.c). Le retour de Yhwh dans le récit (Juges 1,19) », p. 239 et Matthias Ederer, *Ende und Anfang*, p. 298. Sur la position de M. Ederer, cf. aussi notre commentaire ci-dessous p. 273.

1027. Cf. « II.4.B.1.. Consultation et oracle », p. 118-122. Sur l'emploi de וַיְהִי en Juges 1,19, cf. aussi Jack M. Sasson, *Judges 1 - 12*, p. 158.

1028. Cf. Paul Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique*, p. 469-471 (§154im).

1029. Cf. *ibid.*, p. 324 (§118k).

1030. On remarquera que l'utilisation du verbe « être » (הָיָה) n'était pas une obligation linguistique, par exemple on trouve en Juges 1,22 : וַיהוָה עִמָּם. Il y a la volonté de montrer le processus de la présence de Yhwh, cf. *ibid.*, p. 469- 471 (§154im).

manifeste sa présence dans la consécution du parcours précédent (Juges 1,9-18). Il est sans doute nécessaire de mentionner cette présence de Yhwh puisque l'oracle de Juges 1,1-2 ne concerne que le commencement de la guerre contre le Cananéen. Il s'agit moins de rappeler l'oracle de Juges 1,2 que de préciser la présence de Yhwh lors des guerres dans les territoires.

Sur ce point nous nous positionnons contre M. Ederer qui voit dans la présence de Yhwh (Juges 1,19) un cadre pour un ensemble allant de Juges 1,4 à 18[1031]. Pour lui, il s'agit d'une interprétation théologique montrant l'effectivité de la cession des Cananéens entre les mains de Juda. Il nous semble que cette effectivité est acquise dès son énonciation (Juges 1,2). Et surtout, elle s'inscrit dans le cadre de la demande des fils d'Israël qui concerne le commencement de la guerre (cf. Juges 1,1), c'est-à-dire la guerre pour entrer dans le pays (Juges 1,4-8). Il est donc nécessaire de rappeler la présence de Yhwh pour montrer la continuité de cette présence et non pour créer un cadre narratif.

En Juges 1,2, Yhwh donne un oracle aux fils d'Israël, puis en Juges 1,4 lorsque Juda et Siméon agissent avec le soutien de Yhwh au commencement de la guerre (Juges 1,4), et enfin lors de la conclusion sur l'occupation du territoire de Juda en Juges 1,19. Il y a également une proposition nominale au début de l'entrée dans le récit du personnage de la maison de Joseph en Juges 1,22 (וַיהוָה עִמָּם). Elle mentionne la présence de Yhwh avec la maison de Joseph alors qu'ils montent à Béthel. Ces précisions narratives de la présence de Yhwh ne forment pas un cadre pour les guerres de Juda, puisqu'on les retrouve au début de la montée de Juda contre le Cananéen (Juges 1,4-7), à la conclusion (1,19) de la prise du territoire de Juda (1,10-15), et au début de la conquête du nord par la maison de Joseph en Juges 1,22. Il est néanmoins possible d'interpréter un lien théologique entre ces références qui montrent la présence de Yhwh tout au long du processus de conquête, avec trois étapes dans l'ensemble de Juges 1 : le commencement de la guerre (Juges 1,1-2 et 4), la guerre dans le sud avec la conclusion de l'occupation du territoire de Juda (Juges 1,19) et au début de la conquête du nord avec la maison de Joseph (Juges 1,22).

IV.3.D.2. L'échec de Juda ?

Après la mention de la présence de Yhwh, on trouve trois propositions, une principale (Juges 1,19aβ : « et il occupa la Montagne » וַיִּרַשׁ אֶת־הָהָר) et deux subordonnées (1,19b : « puisque [on n'a] pas expulsé les habitants de la vallée, parce qu'ils avaient des chars de fer » כִּי לֹא לְהוֹרִישׁ אֶת־יֹשְׁבֵי הָעֵמֶק כִּי־רֶכֶב בַּרְזֶל לָהֶם), qui commentent le résultat de la campagne de Juda dans le sud. On y trouve notamment une construction syntaxique particulière. Nous devons mieux comprendre la construction de ce verset et les éléments des trois propositions qui composent Juges 1,19aβ-b.

1031. Cf. Matthias Ederer, *Ende und Anfang*, p. 298.

L'emploi de la conjonction כִּי (« car ») introduit ordinairement une proposition causale[1032]. En Juges 1,19bα, il est probable qu'il s'agisse plutôt d'une proposition concessive qui nuance la causalité (« quoique, même si »)[1033]. La particularité de Juges 1,19bα tient surtout dans sa construction infinitive avec la préposition לְ et son association avec un adverbe de négation (לֹא)[1034]. L'association de l'infinitif et de la négation semble pouvoir être comprise comme une limitation (« ne doit pas » ou « ne peut pas »)[1035]. Ainsi, le récit expliquerait que l'affirmation positive : Juda occupe la Montagne, se fait avec une limite, alors qu'on n'a pas expulsé les habitants de la vallée[1036]. Ce qui est mis en scène littérairement avec l'absence de récit où les habitants cananéens de la schéfelah seraient expulsés[1037].

En Juges 1,19bβ, la deuxième proposition subordonnée introduite par כִּי énonce la cause de la non-prise de possession des habitants de la vallée. On obtient alors en Juges 1,19 deux propositions principales : « Et Yhwh fut avec Juda et il occupa la Montagne » puis on vient apporter une limitation de l'occupation en ajoutant « puisque [on n'a] pas expulsé les habitants de la vallée parce qu'ils avaient des chars de fer. »

L'étrangeté de la construction syntaxique vient du fait que la formulation en Juges 1,19bα évite de désigner le sujet qui n'a pas expulsé[1038]. Cependant, on comprend sans difficulté que c'est Juda qui a été limité à la Montagne[1039]. Alors, si le texte ne dit pas que Juda n'a pas expulsé c'est sans doute pour montrer que l'information importante n'est pas la capacité ou la volonté de Juda, mais la limitation en elle-même[1040].

Comme nous l'avons vu[1041], il y a une logique littéraire mentionnant des guerres contre le Cananéen

---

1032. Cf. Paul Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique*, p. 533 (§170d).

1033. Cf. *ibid.*, p. 524 (§171a). En accord avec cette compréhension on pourra se reporter à Walter Groß, *Richter*, p. 138.

1034. Cette association d'un infinitif construit et de la négation est rare, mais pas invraisemblable, cf. Mareike Rake, *Juda wird aufsteigen!*, p. 84.

1035. Cf. Jack M. Sasson, *Judges 1 - 12*, p. 158 ; Paul Joüon et Takamitsu Muraoka, *A Grammar of Biblical Hebrew*, Roma, Pontificio Istituto Biblico, 2006, p. 570 note 5.

1036. Sur la volonté de Juda, cf. aussi Trent C. Butler, *Judges*, p. 26.

1037. La volonté de descendre combattre le Cananéen habitant la Montagne, le Néguev et la Shefélah (בַּכְּנַעֲנִי יוֹשֵׁב הָהָר וְהַנֶּגֶב וְהַשְּׁפֵלָה) en Juges 1,9 trouve des correspondances en Juges 1,10, avec le mouvement de Juda vers le Cananéen habitant Hébron (הַכְּנַעֲנִי הַיּוֹשֵׁב בְּחֶבְרוֹן) qui est dans la Montagne, et en Juges 1,17, où Juda et Siméon frappent le Cananéen habitant Cefath (הַכְּנַעֲנִי יוֹשֵׁב צְפַת) qui est dans le Néguev. Mais il n'y a pas de bataille contre le Cananéen habitant la vallée, cf. notamment « IV.3.E.2.. Rappel de l'épisode de Juges 1,10 », p. 278-279.

1038. Cf. par exemple Walter Groß, *Richter*, p. 138-139 ; Marc Zvi Brettler, *The Book of Judges*, Londres/New York, Routledge, 2002, p. 395-418 ; Moshe Weinfeld, « Judges 1.1-2.5: The Conquest under the Leadership of the House of Judah », *in* A. Graeme Auld (dir.), *Understanding Poets and Prophets: Essays in Honour of George Wishart Anderson*, Sheffield, JSOT Press, 1993, p. 388-400.

1039. Cf. Matthias Ederer, *Ende und Anfang*, p. 303.

1040. Sur l'interprétation comme limitation de la conquête et non pas comme un échec de Juda, cf. Jack M. Sasson, *Judges 1 - 12*, p. 158.

1041. Cf. « IV.2.A.3.b). Contre l'habitant cananéen », p. 238-239 ; « IV.3.A.2.. Le Néguev (נֶגֶב) et les trois régions du

qui est décrite en deux actes : 1) le commencement de la guerre (cf. Juges 1,1-2 qui prépare 1,4-8). Il décrit la guerre contre le Cananéen et le Perizzite et permet d'entrer dans le pays ; 2) puis une descente avec la volonté de faire la guerre contre le Cananéen habitant « la Montagne et le Néguev et la Shefélah » (cf. Juges 1,9 introduisant 1,10-20). Il décrit les guerres dans les territoires du sud. Dans ce deuxième acte, le Cananéen habitant Hébron est combattu en Juges 1,10 et celui habitant le Néguev en 1,17. Il manque donc une bataille contre le Cananéen qui habite la Shefélah[1042].

Si on observe les deux conclusions, l'une sur Hébron/Qiryath-Arba en Juges 1,20 et l'autre sur Jérusalem en 1,21, par rapport au récit qu'ils concluent de Juges 1,8 et 1,10 : d'un côté il y a le fait de prendre (לָכַד) Jérusalem, de frapper (נָכָה) la ville (en Juges 1,8) et de frapper (נָכָה) Shéshaï, Ahimân et Talmaï (en Juges 1,10). Et de l'autre côté, les conclusions mentionnent le fait d'expulser (יָרַשׁ) les fils d'Anaq (en Juges 1,20) ou de ne pas expulser le Jébusite (en Juges 1,21). Autrement dit, il y a une différence entre prendre le territoire et en chasser les occupants.

C'est alors que se comprend le fait que la prise (לָכַד) des trois villes de la plaine côtière en Juges 1,18 par Juda, ne se traduit pas par l'occupation de la plaine côtière en Juges 1,19. En outre, le fait que Yhwh donne le pays à Juda en Juges 1,2 et 4, ne signifie pas que tous les habitants du pays en soient chassés. On peut alors comprendre Juges 1,19 comme décrivant d'abord la présence de Yhwh qui advient (Juges 1,19aα) dans l'occupation par Juda de la Montagne (1,19aβ), puis la limite de l'expulsion des habitants qui n'a pas été faite dans la vallée (1,19bα) à cause des chars de fer (1,19bβ). Alors, Juges 1,20 narre la manière dont les habitants de la Montagne ont été expulsés par Caleb.

Il est possible que des chars de fer aient existé très tôt dans le proche orient ancien (dès l'âge de fer) et que le pays de Canaan ait été un lieu favorable à sa production par la présence d'espaces pour l'entraînement et l'élevage de chevaux[1043]. On sait qu'à l'époque perse, les chars munis de lames de fer, appelés char à faux, sont considérés comme prestigieux[1044], bien que l'efficacité réelle du char soit limitée dans la pratique, une fois sa première charge donnée, il lui est difficile de faire demi-tour. Mais il a un effet psychologique important[1045]. Et c'est justement en ce sens de barrière psychologique que Josué 17,16-17 et Juges 1 l'emploient[1046].

---

sud » p. 262-263 ; « IV.3.C.1.. Structure de Juges 1,1-21, une conclusion en Juges 1,18-20 ? », p. 266.

1042. Cf. « IV.3.A.2.. Le Néguev (נֶגֶב) et les trois régions du sud », p. 262-263.

1043. Cf. Deborah O'Daniel Cantrell, *The Horsemen of Israel: Horses and Chariotry in Monarchic Israel (Ninth-Eighth Centuries B.C.E.)*, Winona Lake, Eisenbrauns, 2011, p. 62-63.

1044. Cf. Robert Drews, « The "Chariots of Iron" of Joshua and Judges », *Journal for the Study of the Old Testament*, vol. 14 n° 45 (octobre 1989), p. 15-23.

1045. Cf. Mary Aiken Littauer et Joost H. Crouwel, *Wheeled Vehicles and Ridden Animals in the Ancient Near East*, Leiden, Brill, 1979, p. 152.

1046. L'argument du char de fer en Josué 17,16 est visiblement un frein psychologique lorsqu'on le confronte à la réponse de Josué en Josué 17,18, où il dit « … Tu déposséderas les Cananéens, bien qu'ils aient des chars de fer et

Ainsi, Juges 1,19 ne cherche pas à décrire un échec de Juda, puisqu'il ne décrit pas non plus de tentative d'expulsion du Cananéen de la plaine qui serait un échec, contrairement à Juges 1,21. Il n'y a pas de jugement théologique ou moral de Juda en Juges 1[1047]. Des jugements moraux viendront plus tard dans le Livre des Juges, en Juges 2,2.11-13.17.19-21, mais ils ne sont pas perceptibles en Juges 1,1-21.

IV.3.E. Juges 1,20 : Conclure avec Caleb

Juges 1,20 vient terminer la conclusion sur le territoire propre à Juda (Juges 1,18-20) en (re)précisant que Hébron revient à Caleb. La prise d'Hébron par Caleb a été faite en Juges 1,10 et trouve un écho en Josué 14,6-13 et 15,13. Pour Juges 1,20, c'est un personnage pluriel non explicité qui agit conformément à la parole de Moïse. On note également que le verset se termine par la mention de la prise des trois fils d'Anaq qui fait référence à Shéshaï, Ahimân et Talmaï (Juges 1,10). Nous allons aborder ces deux points que sont le respect de la parole de Moïse et la référence à Juges 1,10, mais surtout nous chercherons à comprendre pourquoi la narration juge utile de rappeler un évènement qui semble avoir déjà été rapporté.

IV.3.E.1. Le respect de la parole de Moïse

Comme nous l'avons déjà repéré dans notre « IV.2.D.3.. Synthèse de lecture de la composante de l'action argumentative »[1048], la péricope de Juges 1,16-21 mentionne deux fois un lien avec Moïse. Cette référence est assez rare dans le Livre des Juges (Juges 1,16.20 ; 3,4 ; 4,11). On en déduit deux types d'emploi : le premier est une référence à un commandement (Juges 3,4) ou une parole (Juges 1,20) qui vient de Moïse et le second est le lien de parenté des fils de Qéni (Juges 1,16 ; 4,11). Les occurrences de Juges 3,4 et 4,11 correspondent à des logiques narratives différentes de celles de Juges 1. Juges 4,11 décrit un groupe qénite distinct des fils de Qéni en Juges 1,16[1049].

---

qu'ils soient forts » (traduction TOB 2010). Sur l'interprétation de Josué 17,16-18, cf. Matthias EDERER, *Ende und Anfang*, p. 300-302.

1047. Il est difficile de retenir les arguments de M. Ederer (cf. *ibid.*, p. 300-303) qui lie Juges 1,19 à Juges 2,20-21. Il propose une lecture à rebours en supposant que le lecteur doit compléter Juges 1,19 par l'idée que Yhwh ne continua pas d'être avec Juda. Or un texte se lit de manière linéaire, le lecteur ne peut pas interpréter un passage en le complétant par un texte qui n'a pas encore été lu. Il fait une deuxième proposition en lien avec Josué 17,16-18 notamment à travers l'emploi du verbe יָרַשׁ (« occuper/expulser »). Il faudrait alors comprendre une critique interne à Juda. Toutefois, s'il est possible de faire un lien entre Juges 1,19 et Josué 17,16-18, le contexte diffère suffisamment entre les deux textes pour que l'on puisse remettre son interprétation en cause. De plus, il n'y a aucun indice d'une critique interne du fonctionnement de la tribu de Juda dans le reste de la narration de Juges 1, tandis qu'il est probable qu'une différence soit voulue entre l'exemple de l'occupation du territoire de Juda au sud (Juges 1,19-20) et le résultat de la prise de possession au nord (Juges 1,26-36).

1048. « IV.2.D.3.. Synthèse de lecture de la composante de l'action argumentative », p. 254.

1049. Juges 4,11 : « Héber le Qénite s'était séparé de Caïn, des fils de Hobab, beau-père de Moïse, et il avait dressé sa tente aussi loin que le chêne de Ṣaannaïm, près de Qèdesh » (traduction TOB 2010).

Juges 3,4[1050] induit une lecture du corps du Livre des Juges dans une dimension morale à travers le respect des commandements de Yhwh (transmis par Moïse). Il ne peut y avoir de dépendance littéraire. Toutefois, on peut se demander si Juges 1,20 rappelle la conformité à la parole de Moïse par anticipation de Juges 3,4, comme un moyen de dédouaner Juda par avance. Pour répondre à cette question, il ne faut pas seulement établir la fonction de Juges 1,20, mais également définir qui agit conformément à la parole de Moïse.

Comme nous l'avons lu dans l'interaction de Juges 1,20[1051], la troisième personne du pluriel qui est sujet du verbe « donner » (וַיִּתְּנוּ) n'est pas explicite. Il pourrait s'agir des fils de Juda ou des fils d'Israël. Cette dernière proposition pourrait être déduite de Josué 14,6-13 où Josué accorde Hébron à Caleb devant l'ensemble des fils d'Israël (cf. Josué 14,1-5).

Mais il y a une autre référence parallèle à Juges 1,10, Josué 15,13, dans laquelle Josué donne Qiryath-Arba (c'est-à-dire Hébron)[1052] à Caleb comme une part parmi les fils de Juda. Par la précision de l'ancien nom d'Hébron (cf. Juges 1,10), il y a une plus grande proximité entre Juges 1 et Josué 15,13, qu' entre Juges 1 et Josué 14,6-13. En outre, Juges 1,20 fait partie de la conclusion sur la prise de possession du territoire de Juda à l'intérieur de la répartition des fils de Juda dans les territoires du sud et du centre. Il est donc cohérent que le sujet soit les fils de Juda puisqu'ils semblent qu'ils correspondent à l'ensemble des groupes, du centre et du sud, occupant la Judée à la période perse[1053]. L'utilisation du pluriel renforce cette hypothèse et peut être aussi une référence à Josué 15,13. Ainsi, conformément à l'idéologie projudéenne de Juges 1, ce n'est plus Josué qui accorde une part au milieu du territoire des fils de Juda, mais les fils de Juda qui accordent Hébron à Caleb par fidélité à Moïse.

Une autre différence notable est qu'en Josué 15,13 l'action de Josué est dite conforme à la bouche de Yhwh, alors qu'en Juges 1,20 elle tire sa justification de la parole de Moïse. Bien entendu, à l'exemple de Josué 14,6-13 les deux positions sont conciliables, mais l'insistance sur Moïse en Juges 1,20, à la suite de Juges 1,16, indique une volonté propre à la narration de Juges 1 de présenter Juda comme fidèle à Moïse. Il est donc probable qu'il s'agisse d'une argumentation projudéenne en prévision de l'accusation de Juges 3,4.

Ainsi, par la tournure de Juges 1,20, le narrateur insiste sur la fidélité à Moïse (comme en

1050. Juges 3,4-5 : « Ce fut pour mettre par elles Israël à l'épreuve, pour savoir s'ils écouteraient les commandements que le SEIGNEUR avait prescrits à leurs pères par l'intermédiaire de Moïse. Les fils d'Israël habitèrent au milieu des Cananéens, des Hittites, des Amorites, des Perizzites, des Hivvites et des Jébusites » (traduction TOB 2010).

1051. « IV.2.A.2.. Observations de l'action interactive au niveau de la narration (C1) », p. 235-237.

1052. Josué 15,13 : « À Caleb, fils de Yefounnè, on donna une part parmi les fils de Juda selon l'ordre du SEIGNEUR à Josué, à savoir Qiryath-Arba qui est Hébron – Arba était père de Anaq » (traduction TOB).

1053. Pour observer sur une carte les lieux mentionnés en Juges 1 en comparaison de la Judée de la période perse, cf. Walter GROß, *Richter*, p. 115-117. Et sur l'appartenance des fils de Benjamin à la Judée, cf. Ernst Axel KNAUF, *Richter*, p. 44.

Juges 1,16) et redonne le pouvoir à Juda sur son propre territoire. Cela inscrit encore davantage le clan de Caleb comme appartenant à la tribu de Juda[1054]. Cependant, ces deux avancées dans la compréhension de Juges 1,20 ne permettent pas encore de comprendre sa fonction dans la partie conclusive du territoire de Juda (Juges 1,18-20).

IV.3.E.2. Rappel de l'épisode de Juges 1,10

Juges 1,20 agit comme un rappel de Juges 1,10 à travers la mention d'Hébron et des trois fils d'Anaq[1055]. Mais en Juges 1,10, le sujet n'est pas Caleb contrairement à Juges 1,20 et Josué 15,13-19. Cette différence doit interroger sur l'identité de Juda et rendre attentif à la fonction littéraire de Juges 1,20. Sur ces deux aspects, il y a deux interprétations qui nous semblent partiellement fausses.

Comme nous venons de le rappeler, la première interprétation à relativiser est le fait que la narration de Juges 1,20 rappelle un fait d'arme calébite, alors qu'en Juges 1,10 ces actions ont été faites par Juda. Ainsi, la mention de Caleb en Juges 1,20 montre plutôt que Caleb est considéré par le narrateur de Juges 1 comme faisant partie de Juda, on pourrait même dire comme étant son noyau puisqu'il occupe Hébron qui est considéré comme le centre géographique[1056].

La présence dans la narration de Caleb comme sujet de Juges 1,20 est rendue nécessaire par la tradition utilisée par le rédacteur qui reprend la promesse de Moïse[1057] (cf. Josué 14,6-13). Cependant, contrairement à Josué 14 et 15, l'emploi de Juges 1,20 dans son contexte de Juges 1 a surtout pour objectif de rappeler une bataille contre le Cananéen habitant Hébron. Ainsi, il est difficile d'en tirer la conclusion qu'un contraste littéraire a été souhaité entre un échec de Juda en Juges 1,19[1058] et un succès de Caleb en Juges 1,20, puisqu'il s'agit d'actions de la même tribu qui appartient littérairement à la même description conclusive. On observe la volonté de résumer ce qui n'a pas été pris par Juda (Juges 1,19) et ce qui l'a été (Juges 1,20).

Une deuxième interprétation abusive est de voir en Juges 1,20 un rappel de la plus victorieuse des batailles de Juda[1059]. Or, il nous semble avoir montré[1060] que la bataille d'Hébron est la seule bataille contre le Cananéen qui est dans la Montagne. En effet, Juges 1,9 propose un parcours contre le Cananéen habitant la Montagne, le Néguev et la Shefélah. Ce parcours littéraire se retrouve à

1054. Cf. « II.4.C.3. Siméon coalisé avec Juda », p. 149 et note 1053, p. 277.

1055. Selon Josué 15,14 et Nombres 13,22, les trois fils d'Anaq sont Shéshaï, Ahimân et Talmaï.

1056. Sur la compréhension géographique, cf. « Carte 2 : Lieux nommés en Juges 1,16-21 », p. 243.

1057. Cf. « IV.3.E.1.. Le respect de la parole de Moïse », p. 276-278.

1058. Nous avons déjà relativisé cet échec en « IV.3.D.2.. L'échec de Juda ? », p. 273-276. En opposition, cf. Matthias EDERER, *Ende und Anfang*, p. 304.

1059. Par exemple, M. Ederer parle des « dernières étapes les plus victorieuses », *ibid.*, p. 297.

1060. Cf. notamment « IV.2.A.3.b). Contre l'habitant cananéen », p. 238 et « IV.3.D.. Juges 1,19 : Constat sur le territoire de Juda », p. 272-276.

travers les mots-clefs de l'habitant cananéen (הַכְּנַעֲנִי יוֹשֵׁב). En suivant cette piste et en la comparant à la liste de Juges 1,9, on en déduit que le Cananéen habitant la Montagne est vaincu à Hébron en Juges 1,10[1061] et que le Cananéen habitant le Néguev est détruit avec Horma en Juges 1,17 (c'est le territoire de Siméon selon Josué 19,1.4). Il manque alors une troisième mention de combat contre un Cananéen habitant une autre ville qui pourrait être dans la Shefélah. Cette absence dans le récit permet littérairement le reproche de Juges 1,19.

Ainsi, la prise d'Hébron en Juges 1,10 est le récit de l'occupation par Juda de l'ancien territoire cananéen dans la Montagne. La suite du récit (Juges 1,11-15) correspond à l'extension de ce territoire par l'absorption d'autres groupes. En l'occurrence, les Qenezzites[1062] sont assimilés à Caleb et à la tribu de Juda en Juges 1,12-15. Donc, Juges 1,20 ne rappelle pas la plus glorieuse des batailles, mais la seule bataille de Juda dans son territoire qui ait été contre des Cananéens (cf. Juges 1,10). Autrement dit, la prise d'Hébron a pour fonction littéraire de résumer, ou représenter, toute la prise du territoire de Juda.

Pour clore notre commentaire de Juges 1,20, ajoutons une remarque sur la mention des « trois fils d'Anaq » en Juges 1,20bβ. Comme le remarque W. Gross, le lecteur de Juges 1,10 comprend que la guerre contre le Cananéen habitant Hébron se poursuit contre trois chefs cananéens Shéshaï, Ahimân et Talmaï[1063], le verbe employé est alors נָכָה (« frapper »). Ces trois personnages de Juges 1,10 sont ceux dont il est à nouveau question sous le nom des trois fils d'Anaq mentionnés en Juges 1,20. Cette précision de la prise des trois fils d'Anaq s'accorde avec Josué 15,13-14[1064]. Le verbe employé en Juges 1,20 est יָרַשׁ (« expulser/occuper »). On a donc deux actions contre les fils d'Anaq, d'abord celle de frapper (נָכָה), puis d'expulser (יָרַשׁ). On peut imaginer que les deux soient nécessaires pour signifier l'aboutissement positif de la bataille. Par exemple, en Juges 1,8, on frappe d'abord Jérusalem, puis on la passe à l'épée et au feu. Ainsi, le narrateur termine en Juges 1,20 l'action commencée par Juda en Juges 1,10. Ainsi, c'est Caleb qui expulse les Cananéens qui habitent la Montagne conformément à Juges 1,9.

IV.3.F. Juges 1,21 : Benjamin à Jérusalem

Notre péricope (Juges 1,16-21) termine en Juges 1,21 par la conclusion de l'occupation du centre du pays avec Jérusalem en tant que territoire de Benjamin. Cette position de Jérusalem en entrée et en sortie de la partie consacrée aux fils de Juda (Juges 1,8-21) est une position particulière dans la représentation géographique proposée par le récit. Nous allons alors commencer par mettre en

1061. En Juges 1,11, il y a un mouvement contre les habitants de Devir.

1062. Cf. Juges 1,13aα : « Otniel fils de Qenaz ».

1063. Cf. Walter Groß, *Richter*, p. 129.

1064. Cf. *ibid.*, p. 118.

évidence la position centrale de Jérusalem dans la structure de Juges 1,1-21. Puis, nous verrons la particularité de Juges 1,21 par rapport à son parallèle en Josué 15,63.

IV.3.F.1. La position de Juges 1,21 dans le récit

Le récit continue en Juges 1,21 avec la conclusion de la conquête des fils de Benjamin. Comme nous l'avons souligné dans notre lecture[1065], il y a une inversion syntaxique entre le complément (וְאֶת־הַיְבוּסִי יֹשֵׁב יְרוּשָׁלַ͏ִם) et l'ensemble verbe+sujet (לֹא הוֹרִישׁוּ בְּנֵי בִנְיָמִן). Cette syntaxe particulière en Juges 1,21 insiste sur l'arrivée d'un nouveau personnage, le Jébusite. À présent il ne s'agit plus de la description de la répartition des deux principaux groupes dans le sud (Juda et Siméon), mais du centre avec les fils de Benjamin et la présence du Jébusite.

En Juges 1,16, les fils de Qéni habitent avec le peuple, tout comme le Jébusite en Juges 1,21 habite au milieu les fils de Benjamin. Ainsi, le Jébusite et les fils de Qéni semblent sur un même niveau. Juges 1,16 et 1,21 mettent tous les deux en avant un groupe non judéen. En Juges 1,16, c'est une cohabitation pacifique des fils de Qéni et des fils de Juda qui est décrite et il semble que ce soit volontairement que Juda les laisse s'installer chez lui. Au contraire, en Juges 1,21 la cohabitation des Jébusites avec les fils de Benjamin semble involontaire, mais il est plus juste de dire que ce n'est pas le caractère volontaire ou non de la cohabitation qui intéresse le narrateur. Ce qui est alors exprimé c'est la cohabitation suite à la non-expulsion.

Relevons également que si les fils de Qéni ont accompagné les fils de Juda, il en est tout autre des fils de Benjamin. Juges 1,21 conclut l'occupation du territoire du centre qui a commencé en Juges 1,8, avant les récits sur Juda (1,10-15). Du point de vue de la chronologie de l'histoire du récit, cette prise du territoire de Benjamin a dû avoir lieu au moment du passage des fils de Juda à Jérusalem en Juges 1,8, c'est-à-dire que du point de vue de la narration, Juges 1,8 se situe juste avant la prise du territoire de Juda en Juges 1,10[1066]. Il faut alors exclure le lot de Benjamin de la partie introduite par Juges 1,9 (qui annonce une descente dans le sud).

Le texte ne précise pas de récits de bataille dont les fils de Benjamin seraient le sujet. Il ne faut pas trop surinterpréter cette absence, mais on peut néanmoins retenir que la narration n'a pas conclu sur l'occupation de Benjamin au moment de Juges 1,8. Ce qui montre la volonté de placer Jérusalem d'une part entre le commencement de la guerre contre le Cananéen pour entrer dans le pays (Juges 1,4-8) et la descente pour faire la guerre pour les lots au sud (Juges 1,9-20) et d'autre part entre la descente dans le sud (Juges 1,9-20) et les guerres dans les territoires au nord

1065. Cf. « IV.2.. Observations détaillées des composantes », p. 234-256. Sur la rupture syntaxique comme marque structurante, cf. André WÉNIN, *Échec au Roi*, p. 27.

1066. Cf. « IV.2.C.3.b). Résultat de la conquête de Benjamin et structure du chapitre », p. 248-251.

(Juges 1,22-36)[1067]. Ce qui permet d'inclure Benjamin parmi les fils de Juda[1068] avec un lien ténu entre la prise de Jérusalem et les fils de Benjamin.

Ainsi, la ville de Jérusalem est positionnée comme un point charnière en Juges 1,8 et en 21. Jérusalem est pensée comme le centre du pays et est nettement séparée de la notice conclusive de Juda (Juges 1,19-20). En outre, Juges 1,8.21 constitue la notice sur la prise de possession du territoire des fils de Benjamin[1069]. La séparation entre ce territoire au centre et ceux du sud est indiquée sur le plan textuel par l'inversion syntaxique de Juges 1,21. Cette position à part des territoires du sud peut renvoyer à la représentation idéologique de Jérusalem comme future capitale d'un pays rassemblant le nord et le sud[1070].

IV.3.F.2. Juges 1,21, Josué 15,63 et la capitale de Jérusalem

Pour aller plus loin, nous comparons Josué 15,63 et Juges 1,21 qui ont un contenu assez semblable l'un et l'autre[1071]. Selon M. Rake[1072], Juges 1,21 et Josué 15,63 présentent au lecteur deux nouvelles informations narratives. La première est que Jérusalem est comprise dans le territoire des fils de Juda (Josué 15,63) ou de Benjamin (Juges 1,21) et la seconde est qu'il y a encore des Jébusites à Jérusalem à cette époque. Elle suppose que dans le contexte de Juges 1,21, le saut est trop grand pour autant de nouvelles données, alors que pour Josué 15,63, cela est plus naturel. Autrement dit, le lecteur de Juges 1,21 doit déjà savoir qu'il y a des Jébusites à Jérusalem par sa connaissance préalable de Josué 15,63. Juges 1,21 ne ferait qu'indiquer le rattachement de Jérusalem au lot de Benjamin.

1067. Cf. par exemple Barry G. WEBB, *The book of the judges*, p. 90-91 ; Daniel Isaac BLOCK, *Judges, Ruth*, p. 100 ; Matthias EDERER, *Ende und Anfang*, p. 297.

1068. Cf. Ernst Axel KNAUF, *Richter*, p. 44.

1069. Au moins pour une partie de ce territoire, puisqu'il est possible que Béthel soit une deuxième partie du territoire de Benjamin, cf. *ibid.*, p. 44.

1070. Le fait que Juges 1,21 sous-entend la représentation d'un pays uni à une période davidique était remarqué par John GRAY, *Joshua, Judges and Ruth*, p. 250. Aujourd'hui, nous pouvons relativiser ces affirmations sur le plan historique, cf. Israel FINKELSTEIN et Neil Asher SILBERMAN, *Les rois sacrés de la Bible: À la recherche de David et Salomon*, Paris, Bayard, 2006. Mais cette remarque reste intéressante sur le plan idéologique.

1071. Josué 15,63 : « Quant aux Jébusites qui habitent à Jérusalem, les fils de Juda ne purent les déposséder. Les Jébusites habitent donc avec les fils de Juda à Jérusalem jusqu'à ce jour » (traduction TOB 2010). – Comme différence notable, il y a Josué 15,63 qui ajoute le verbe יָכַל (« être capable ») à la notion de יָרַשׁ (Josué 15,63aβ : לְהוֹרִישָׁם, « pour les déposséder »). On remarque que le terme יָכַל (« être capable ») n'est pas employé en Juges 1, mais en Juges 2,14 pour désigner la punition de Yhwh pour avoir été abandonné au profit d'autres dieux (Juges 2,13). Il est possible que Juges 1,21 reprenne Josué 15,63, cf. A. Graeme AULD, « Judges I and History », p. 273-275 ; Jacobus Cornelis DE VOS, *Das Los Judas*, p. 86-91. Il est alors envisageable que le rédacteur ait omis l'idée « d'être capable » en Juges 1,21 pour laisser la responsabilité aux fils de Benjamin et conserver cette notion pour l'emploi qui en sera faite en 2,14. La non-prise de possession en Juges 1 n'est pas due à une incapacité imposée par Yhwh. Indirectement, cela renforce l'idée que la relation entre les fils d'Israël et Yhwh est bonne en Juges 1 (cf. Juges 1,1-2) et qu'il n'y a pas encore la dégradation décrite en Juges 2. Pour plus de détails sur les différences, cf. Mareike RAKE, *Juda wird aufsteigen!*, p. 35-42.

1072. Cf. Mareike RAKE, *Juda wird aufsteigen!*, p. 40.

Or, le narrateur peut aussi supposer que le lecteur attendu a connaissance de la conquête de Jérusalem par David (cf. 2 Samuel 5,6-8)[1073], et donc d'une présence étrangère à Jérusalem avant cette conquête, sans devoir supposer la connaissance de Josué 15,63 en particulier[1074]. Ainsi, il est difficile de conclure à une dépendance de Juges 1,21 à Josué 15,63 sur cette base.

Retenons cependant de l'argumentation de M. Rake qu'en Josué 15, comme en Juges 1, il y a une évidence dans l'appartenance de Jérusalem à la tribu correspondante. Mais comme nous le montre la discussion dans la recherche sur le rattachement de Benjamin au royaume de Juda[1075], la distinction entre Benjamin et Juda n'a pas eu la même valeur à travers l'histoire. Il faudrait alors clarifier l'idéologie et la diachronie entre la rédaction de Josué 15,63 qui attribue Jérusalem aux fils de Juda et celle de Josué 18 qui distingue le territoire de Benjamin pour déterminer s'il est possible qu'en Josué 15,63 Benjamin ait été confondu avec les fils de Juda, puis, plus tard, distingué en Josué 18. Dans ce cas, Josué 15,63 n'aurait pas eu connaissance de Juges 1,21[1076].

Nous n'avons pas pour objectif une étude diachronique, mais ces remarques mettent en évidence qu'il peut y avoir eu plusieurs visions de l'appartenance de la tribu de Benjamin au royaume du sud. Nous pouvons alors tenter de reconstruire le discours que propose Juges 1 sur ce point.

Il semble pertinent de penser que la tribu de Benjamin est associée à Saül et qu'il ait été compris comme une figure opposante à une idéologie liée à David[1077]. Par ailleurs, la ville de Jérusalem représente en Juges 1 la future capitale de David. Il peut être gênant d'attribuer Jérusalem au lot de Benjamin puisque cela donne à ce dernier une position centrale dans la symbolique géographique du pays. Cette gêne disparaît dès lors qu'il s'agit d'expliquer la présence des Jébusites au temps de David. De plus, on ne pouvait attribuer Jérusalem aux fils de Juda comme en Josué 15,63. Cela aurait retiré à la ville l'un de ses plus gros avantages politiques pour construire un royaume dépassant les limites de Juda. L'intérêt de Jérusalem est qu'elle doit être perçue comme en dehors des territoires du sud, par opposition à Hébron, pour lui permettre d'être une capitale neutre acceptée par les tribus du nord.

Il est possible de concevoir que Juges 1,21 disculpe Juda de la présence de Jébusites à Jérusalem[1078], mais il faut surtout envisager que la présence des Jébusites permet de laisser à David l'honneur de conquérir Jérusalem. Ainsi, Juges 1,21 conjugue le fait que Jérusalem doit avoir une

1073. On trouve un parallèle en 1 Chroniques 11,4-5.

1074. Sur la tradition d'une présence de Jébusite à Jérusalem, cf. Sarah Schulz, *Die Anhänge zum Richterbuch*, p. 30-31.

1075. Par exemple Nadav Na'aman, « Saul, Benjamin and the Emergence of ›Biblical Israel‹ (Part 1) », p. 211-224 ; Nadav Na'aman, « Saul, Benjamin and the Emergence of ›Biblical Israel‹ (continued, Part 2) », p. 335-349 ; Israel Finkelstein, « Saul, Benjamin and the Emergence of »Biblical Israel« ».

1076. Sur la dépendance de Juges 1,21 à Josué 15,63, cf. aussi Walter Groß, *Richter*, p. 140.

1077. Cf. « II.4.E.4.b). La royauté de Saül selon Juges 1 », p. 165-168.

1078. Cf. par exemple Walter Groß, *Richter*, p. 139.

position centrale pour le pays et neutre vis-à-vis du territoire de Juda et que c'est à David de la conquérir. Dès lors, elle est attribuée aux fils de Benjamin, de cette manière la présence de Jébusites n'est pas attribuée à Juda et on discrédite davantage Benjamin, dont Saül est originaire[1079]. Le narrateur attribue à Jérusalem une place centrale pour l'ensemble du pays. Et s'il est possible que le rédacteur utilise la tradition de Josué 15,63, elle se retrouve en Juges 1,21 pleinement intégrée à son discours projudéen.

1079. Cf. « II.4.E.4.c). Excursus : Saül, le Benjaminite de Guivéa (1 Samuel 11) », p. 166-168.

Chapitre V : Conclusion

Nous avons mis en évidence la situation de communication (interaction, spatiale, temporelle, argumentative) de chacune de nos péricopes (Juges 1,1-7.8-15.16-21). Puis, nous avons pu élargir notre démarche en approfondissant des thèmes spécifiques. À l'issue de ce travail, nous pouvons à présent rassembler nos résultats. Notre première question était celle de la création du monde du récit opéré par Juges 1 et plus particulièrement dans les premiers versets du chapitre (Juges 1,1-7). Nous avons également observé l'organisation littéraire de Juges 1,1-21 et dégagé une structure qui permet de comprendre le récit et le discours induit, en particulier pour ce qui est de l'organisation des groupes judéens et de la représentation géographique des territoires à Jérusalem et au sud.

V.1. Monde du récit et interdiscours

La création d'un nouveau monde du récit par Juges 1 repose sur des préconnaissances attendues du lecteur. C'est une partie du monde du récit du Livre de Josué qui est en arrière plan de Juges 1. Toutefois, il ne s'agit pas de reprendre une conquête déjà exposée dans le Livre de Josué, mais plutôt de s'appuyer sur un monde du récit préexistant pour créer un nouveau discours avec sa propre thématique, la gouvernance et la préparation à la royauté davidique. Nous allons à présent reprendre ces préconnaissances, puis ces deux principales thématiques.

V.1.A. Préconnaissances et monde du récit

La construction du monde du récit de Juges 1 repose sur un jeu référentiel entre le narrateur et le lecteur. Le narrateur invoque des références au fil du récit que le lecteur doit comprendre à partir de ses préconnaissances. Ainsi, le narrateur considère qu'il existe déjà chez le lecteur la connaissance de certains éléments qu'il fait intervenir de manière à construire le monde du récit. Ce jeu référentiel nous permet de mettre en évidence quelques-unes de ces préconnaissances.

La première préconnaissance mise en œuvre est la mort de Josué. C'est le point d'ancrage du récit, le seuil à partir duquel le récit démarre. Mais « après la mort de Josué » (אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ) indique à la fois une continuité avec une partie de l'univers diégétique de l'histoire de Josué et une rupture avec cette histoire[1080]. Ce renvoi vers le Livre de Josué est une indication déterminante pour

1080. Sur l'expression « Et il fut après la mort de Josué » (וַיְהִי אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ) et sa fonction, cf. « II.4.A.. Juges 1,1aαβ : entrer dans le texte », p. 105-117.

rendre le lecteur attentif au fait que le nouveau récit qui se met en place repose, au moins en partie, sur des références du Livre de Josué, mais également qu'il en prend ses distances en indiquant, par la mort, la fin du ministère de Josué.

Le narrateur compte sur la connaissance du monde du récit du Livre de Josué. Le lecteur attendu pourra trouver en Josué 1,2 la référence au pays (הָאָרֶץ) évoqué par le discours direct de Yhwh en Juges 1,2. L'affirmation de Josué 1,2 selon laquelle Yhwh donnera[1081] le pays aux fils d'Israël est complétée en Juges 1,2 par l'oracle de Yhwh qui indique que le pays est donné à travers Juda.

La demande de Juda à Siméon en Juges 1,3 vient ajouter une référence au Livre de Josué avec l'emploi du terme « lot » (Juges 1,3 : גּוֹרָל). Ce pays devant[1082] lequel les fils d'Israël demandent un oracle (Juges 1,1) est supposé déjà partagé en plusieurs lots (cf. Josué 14 – 19)[1083] par la constitution d'une coalition militaire Juda-Siméon en vue de sa conquête (Juges 1,3). Mais si le pays est déjà partagé, Juges 1,1b.3 le considère comme étant encore à conquérir. Le narrateur indique que la guerre contre le Cananéen n'a pas encore commencé et l'annonce comme un évènement futur, au *yiqtol,* que les fils d'Israël sont en train de préparer (מִי יַעֲלֶה־לָּנוּ אֶל־הַכְּנַעֲנִי בַּתְּחִלָּה לְהִלָּחֶם בּוֹ).

Autrement dit, Juges 1 pousse le lecteur à ne pas prendre en compte dans le monde du récit les combats menés en Josué 6 – 13, bien qu'ils s'inscrivent dans la continuité du partage en lots de Josué 14 – 19 (cf. Juges 1,3 : גּוֹרָל). Il ne s'agit donc pas d'une continuité exacte avec le Livre de Josué, mais d'en reprendre des éléments, sans lesquelles la compréhension de Juges 1 est difficile, et de les reconfigurer dans un nouveau discours.

Pour résumer, on peut dire que Juges 1 fait appel à Josué 1 par la référence au pays que Yhwh donnera (cf. Josué 1,2) qui est cette fois-ci donné par l'intermédiaire de la main de Juda (Juges 1,2). En Juges 1,1-7, c'est la victoire de Juda (et Siméon) contre Adonï-Bézèq qui accomplit l'oracle de Juges 1,2 et par laquelle les fils d'Israël auront accès à leurs lots. Les préparatifs de Juges 1,1-3 semblent se dérouler en continuité temporelle et spatiale avec Josué 1 – 5. Ils ont lieu dans un même endroit, Guilgal (cf. Juges 1,16 et 2,6)[1084] et ils ont la même fonction de préparer la guerre pour le pays que Yhwh donnera. De plus, la répartition par tirage au sort de Josué 14 – 19 qui est supposé avoir déjà eu lieu en Juges 1,3, se situe également au sanctuaire de Guilgal (cf.

1081. Josué 1,2 a un participe (אָנֹכִי נֹתֵן « moi donnant ») qui exprime un futur prochain, cf. Paul Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique*, p. 339 (§121e).

1082. Il est probable que la demande ait lieu à Guilgal, mais il n'y a pas de précision narrative en Juges 1,1-2, cf. « II.4.B.1.b). Un début de récit au sanctuaire ? », p. 122-125.

1083. Le partage en lot (גּוֹרָל) continue en Josué 21 pour les listes de villes données aux Lévites (le chapitre 20 est une introduction à ces listes, mais n'a pas d'occurrences de גּוֹרָל). Cependant, Juges 1 ne fait pas mention des Lévites, aussi nous limitons la référence aux chapitres de Josué 14 – 19.

1084. Sur l'identification du lieu de départ, cf. « II.4.B.1.b). Un début de récit au sanctuaire ? », p. 122-125.

Josué 14,6)[1085]. Et on peut rappeler que selon Juges 1,1, Josué est déjà mort conformément au récit de Josué 24,29-30. Cependant, les batailles menées par Josué en Josué 6 - 12, et leurs résultats en Josué 13, sont ignorées par Juges 1. Ainsi, on peut résumer les éléments repris de l'histoire du Livre de Josué avec la séquence : Josué 1 - 5 ; 14 - 19 ; 24,29-33[1086]. Juges 1,4-36 semble devoir être compris comme remplaçant le récit de conquête de l'histoire de Josué et comme se situant après sa mort[1087].

Pour le lecteur de Juges 1, la chronologie de l'intrigue[1088] prime sur le déroulement qui a pu être lu dans le Livre de Josué. Le commencement de la conquête du Livre des Juges au sanctuaire de Guilgal[1089] à la suite de Josué 5 et 14 - 19 amène le lecteur à réévaluer sa compréhension précédente de la conquête (Josué 6 - 13). L'objectif littéraire de Juges 1 est de reprendre le Livre de Josué pour en réécrire le récit de conquête de manière à le rendre propice au déroulement du Livre des Juges.

Cette *valeur ajoutée* de Juges 1 sur la conquête du pays ne se limite pas à un caractère incomplet expliquant la présence de peuples ennemis dans le corps du livre[1090]. Juges 1 atténue la présence de Josué dans la conquête du pays et dénigre la royauté de Saül[1091]. Et surtout, il raconte comment Juda a été missionné par Yhwh pour conquérir l'ensemble du pays et que c'est par lui que le pays est donné aux fils d'Israël (cf. Josué 1,2 avec Juges 1,2). Il nous semble également que Juges 1 cherche à établir une forte cohésion judéenne autour de la tribu de Juda en comparaison avec les tribus du nord, par la différence entre la conquête du nord (Juges 1,22-36) et celle du sud (Juges 1,9-21). Il s'agit donc de préparer l'élection de la dynastie davidique en montrant que Juda est fédérateur[1092] et capable de garantir la possession du pays donné par Yhwh (cf. Juges 1,2).

1085. Le deuxième tirage au sort (Josué 18 - 19), pour les sept lots restants dont celui de Benjamin en 18,11s et celui de Siméon en 19,1s, a lieu à Silo, cf. Josué 18,4-8. Mais il y a d'autres indices forts pour supposer un lieu de départ en Juges 1,1-3 à Guilgal, cf. Juges 1,16 et 2,6.

1086. Josué 24,1-28 est un discours de Josué qui se déroule à Sichem et non à Guilgal, ce qui semble l'exclure du monde du récit de Juges 1.

1087. Le saut chronologique avec un deuxième récit de la mort de Josué en Juges 2,6-10 semble s'expliquer par les contextes propres à chacun des deux livres, cf. Erasmus GAß, « Joshua's Death Told Twice - Perspectives from the History of Research », *in* Christoph BERNER *et al.* (dirs.), *Book-Seams in the Hexateuch I: The Literary Transitions between the Books of Genesis/Exodus and Joshua/Judges*, Tübingen, Mohr Siebeck, 2018, p. 219.

1088. Cf. Meir STERNBERG, *La grande chronologie : Temps et espace dans le récit biblique de l'histoire*, p. 6.

1089. Cf. « II.4.B.1.b). Un début de récit au sanctuaire ? », p. 122-125.

1090. Cf. Ernst Axel KNAUF, *Richter*, p. 24.

1091. C'est en ce sens qu'il faut comprendre la reprise de la bataille de Bézèq de 1 Samuel 11,8 par Juges 1,4-7 qui attribue le mérite de la victoire à Juda, cf. « II.4.E.. Juges 1,4b-6 : La bataille de Bézèq et la royauté de Saül », p. 153-168.

1092. Juges 1,3.17 met en avant le lien entre Juda et Siméon et Juges 1,12-15 laisse entrevoir les liens entre les différents groupes (Caleb et Otniel) au sein de Juda.

V.1.B. La gouvernance militaire

On peut reconnaître dans le corps du Livre des Juges une structure éditoriale qui met en scène la détresse d'Israël, puis l'envoi d'un sauveur par Yhwh. Ce sauveur fait alors la guerre, libère et dirige Israël jusqu'à sa mort[1093]. Notre entrée en matière, Juges 1,1-3, introduit la mort de Josué (Juges 1,1a) et la demande d'oracle n'a pas pour but de le remplacer[1094]. Ces conditions rendent possible une crise de gouvernance avec une alternance de sauveurs.

La crise est textuellement engagée par la marque temporelle « après la mort de Josué » (Juges 1,1aβ : אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ) qui énonce la mort du précédent dirigeant. Ensuite, la demande d'oracle des fils d'Israël en Juges 1,1b pour savoir comment s'organiser pour faire la guerre, montre que c'est sous l'aspect militaire que la question du leadership est prégnante.

L'oracle qui répond à cette demande d'organisation va désigner Juda comme celui par qui le pays est donné (cf. Juges 1,2). Il est celui qui partira commencer la guerre contre le Cananéen pour prendre possession du pays. Il ne s'agit donc pas de désigner un nouveau chef, puisque Juda ne dirige pas les opérations de conquête du pays dans son ensemble, mais agit seulement lors du commencement de la guerre (bataille de Bézèq en Juges 1,4-7). Il sera ensuite présent au sud de Jérusalem avec les fils de Juda (Juges 1,9-20), mais laisse la maison de Joseph et les tribus du nord agir seuls (cf. Juges 1,22-36). Ainsi, le commandant militaire n'est pas Juda, mais Yhwh qui organise par son oracle (Juges 1,2) la conquête sous l'impulsion de la demande des fils d'Israël (1,1). Aucun dirigeant humain n'est désigné et une crise de gouvernance est possible. Toutefois, elle n'est pas encore mise en place en Juges 1. Juges 1,1-7 se contente d'exposer une situation qui fonctionne.

V.1.C. L'arrière plan de la dynastie davidique

La marque temporelle « après la mort de Josué » (Juges 1,1aβ : אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ) permet également d'identifier une structuration quadripartite[1095] à l'intérieur de l'Ancien Testament qui montre un point de vue sur l'histoire de l'installation dans le pays promis par Dieu. 1) Après les aventures d'Isaac à Moïse qui permettent finalement l'arrivée vers la terre qui sera donnée par Dieu, 2) puis la préparation à la conquête du pays sous la direction de Josué, 3) le pays est ensuite donné aux fils d'Israël — par Juda —, mais sans qu'un nouveau leader soit désigné suite à la mort de Josué, 4) c'est l'arrivée de David au pouvoir qui achève la crise de gouvernance, après la mort de

1093. Sur la structure de ce schéma dit deutéronomiste, cf. Corinne Lanoir, « Juges », *op. cit.*, p. 349 ; Robert H. O'Connell, *The Rhetoric of the Book of Judges*, p. 19-57.

1094. Cf. « II.4.B.2.. Qui dirige Israël ? », p. 125-127.

1095. Ce schéma quadripartite est formé par les occurrences de וַיְהִי אַחֲרֵי מוֹת en Genèse 25,11, Josué 1,1, Juges 1,1 et 2 Samuel 1,1, cf. « I.4.B.2.. Du manque de gouvernance à la royauté davidique », p. 48-51 et « II.4.A.2.c). Une vision quadripartite de l'installation en Cananan jusqu'à David », p. 116-117.

Saül.

L'élection de David et de ses descendants comme dirigeants politiques d'Israël est préparée par Juges 1. D'abord si l'on compare Josué 1,2bγδ (הָאָרֶץ אֲשֶׁר אָנֹכִי נֹתֵן לָהֶם לִבְנֵי יִשְׂרָאֵל) et Juges 1,2 (וַיֹּאמֶר יְהוָה יְהוּדָה יַעֲלֶה הִנֵּה נָתַתִּי אֶת־הָאָרֶץ בְּיָדוֹ), on s'aperçoit que malgré les différences dans les deux versets, Yhwh parle et donne (נָתַן) le pays (הָאָרֶץ). On peut comprendre que Juges 1,2, par l'emploi du *qatal* נָתַתִּי (« j'ai donné »), vient préciser l'accomplissement du participe אָנֹכִי נֹתֵן (« moi donnant »)[1096] de Josué 1,2b. Ainsi Juges 1,2 affirme que Juda est l'intermédiaire par qui le pays est donné aux fils d'Israël.

V.2. Structure et discours de Juges 1,1-21

Juges 1,1-3 est une partie liminaire qui introduit le récit de deux points de vue. Le premier inscrit le Livre des Juges par rapport au Livre de Josué. Nous venons de rappeler que la marque temporelle « après la mort de Josué » (Juges 1,1aβ : אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ) situe la période des Juges dans une construction quadripartite qui tend à trouver son accomplissement avec la succession de David à la royauté de Saül[1097]. La marque temporelle « après la mort de Josué » (אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ) est donc à comprendre comme un repère pour l'ensemble du Livre. C'est également sur ce niveau de compréhension qu'il faut interpréter « jusqu'à ce jour » (עַד הַיּוֹם הַזֶּה) en Juges 1,21 dans le sens où cette marque temporelle renvoie le lecteur au niveau du présent de la fiction du Livre des Juges[1098].

Le deuxième point de vue se limite à la structure de Juges 1. Nous avons observé que Juges 1,1-3 introduit des thèmes qui préparent et annoncent le plan pour la guerre contre le Cananéen. Cette réflexion stratégique pour préparer la guerre en Juges 1,1-3 se décompose en deux parties : 1) la consultation des fils d'Israël et l'oracle de Yhwh (Juges 1,1-2) ; 2) la demande de coalition militaire de Juda (Juges 1,3). Juges 1,1-2 prépare la guerre de la montée contre le Cananéen qui permettra d'entrer dans le pays et Juges 1,3 permet, notamment, de comprendre qu'après ce commencement, les tribus se rendront chacune dans leurs lots. Cependant, ces préparatifs se limitent à Juges 1,1-21, puisque 1,3 se contente d'indiquer que la coalition Juda-Siméon se rendra dans les lot de Juda et Siméon. Autrement dit, Juges 1,3 indique que l'ensemble des tribus du sud, Juda et Siméon, forment une coalition pour prendre le sud de Jérusalem. Il n'y a encore aucune

1096. Le participe exprime le présent en train de se faire, comme un accomplissement prochain, cf. Paul Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique*, p. 338-341 (§121c-h).

1097. Avec la mort de Saül (2 Samuel 1,1-27) et le couronnement de David comme roi à Hébron (2 Samuel 2,1-7), cf. « V.1.C.. L'arrière plan de la dynastie davidique », p. 287-288.

1098. Cf. « IV.2.C.3.b). Résultat de la conquête de Benjamin et structure du chapitre », p. 248-251 notamment le tableau « Tableau 9 : Tableau des lignes temporelles de Juges 1,1-21 », p. 249.

mention de tribu ou de déplacement dans le nord de Jérusalem.

Nous allons à présent reprendre la structure de Juges 1,1-21 en distinguant les éléments structurants l'action interactive et l'organisation spatiale. La mise en évidence de l'organisation spatiale du récit permet d'observer en particulier l'idéologie qui se trouve dans la représentation géographique. Et enfin l'observation de la structure interactive nous permettra de récapituler notre compréhension des différents groupes mis en œuvre en Juges 1,1-21. Nous pourrons alors reprendre la structure littéraire que nous proposons pour Juges 1.

V.2.A. La mise en œuvre de l'interaction en Juges 1,1-21

La mise en œuvre des sujets en Juges 1,1-21, fonctionne comme trois zooms. Il y a d'abord les fils d'Israël en Juges 1,1, puis Juda est désigné par Yhwh pour faire la guerre au nom de l'ensemble (Juges 1,2). Juda demande à Siméon de former une coalition (Juges 1,3) et ils vont faire la guerre contre le Cananéen et le Perizzite à Bézèq (Juges 1,4-7). Cette première succession forme comme un zoom allant de l'ensemble des fils d'Israël vers Juda, puis une macrographie sur Juda distingue la coalition Juda-Siméon. Ce qui donne le schéma ci-dessous[1099] :

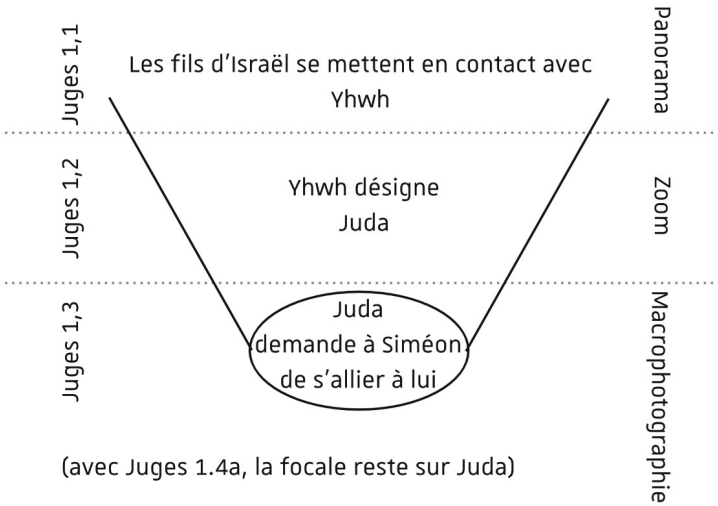

Le deuxième zoom commence en Juges 1,8 avec l'entrée dans le récit des fils de Juda qui prennent Jérusalem avant de descendre dans les territoires du sud (Juges 1,9). À partir de là, nous avons une première mise au point sur Juda (selon Juges 1,3, il est accompagné de Siméon) à Hébron/Qiryath-Arba en Juges 1,10. Le zoom continue sur la composition de la tribu de Juda avec une description d'alliance entre Caleb et Otniel (Juges 1,12-15).

Le troisième zoom reprend les fils de Juda comme complément de la récapitulation du trajet effectué par les fils de Qéni en Juges 1,16. Juges 1,16 n'est pas un zoom à proprement parler. Il

1099. Ce schéma a déjà été présenté en « II.3.A.5.a). Du panorama à la macrophotographie », p. 75.

s'agit plutôt de montrer l'ensemble du territoire des fils de Juda (de son point le plus au nord : de la ville des Palmiers à la destination la plus au sud : le désert de Juda) à travers le mouvement des fils de Qéni. Mais suite à cette récapitulation, il y a effectivement une augmentation du niveau de détail comme pour les zooms précédents où Juges 1,17-21 décrit la répartition des différents groupes sur l'ensemble des territoires représentés en Juges 1,16. Si on associe ces deux derniers zooms, nous obtenons le tableau suivant[1100] :

<table>
<tr><td>Juges 1,8 : Prise de Jérusalem</td><td colspan="2" rowspan="2">Les fils de Juda</td><td rowspan="5"></td></tr>
<tr><td>Juges 1,9 : Descente dans les territoires du sud</td></tr>
<tr><td>Juges 1,10 : Prise de Hébron</td><td colspan="2" rowspan="2">Juda (= Juda-Siméon, cf. Juges 1,3)</td></tr>
<tr><td>Juges 1,11 : Mouvement à Devir</td></tr>
<tr><td>Juges 1,12-15 :
Alliance matrimoniale</td><td>Caleb et Aksa</td><td>Otniel</td></tr>
<tr><td>Juges 1,16 :
Récapitulation du trajet</td><td colspan="2">Les fils de Juda</td><td>Les fils de Qéni</td></tr>
<tr><td>Juges 1,17 : Prise de Horma</td><td colspan="2">Juda et Siméon
(accomplissement de la promesse de Juges 1,3)</td><td rowspan="4"></td></tr>
<tr><td>Juges 1,8-19 : Répartition de Juda</td><td colspan="2">Juda</td></tr>
<tr><td>Juges 1,20 : Répartition de Juda</td><td colspan="2">Caleb</td></tr>
<tr><td>Juges 1,21 :
Répartition des fils de Benjamin</td><td colspan="2">Les fils de Benjamin</td></tr>
</table>

Le clan d'Otniel est lié à Caleb par mariage (Juges 1,12-15) et l'effacement d'Otniel durant la narration de Juges 1,14-15, ainsi que l'absence de mention en Juges 1,20, plaident pour une absorption par le clan de Caleb[1101]. Il s'agit probablement de groupes qui étaient déjà liés par le fait qu'Otniel et Caleb sont tous deux Qenizzites (cf. Juges 1,13)[1102].

Ces deux clans sont rattachés à la tribu de Juda. Juda est coalisé avec Siméon, sa tribu sœur, en Juges 1,3. Cette coalition rassemble l'ensemble des tribus israélites des territoires du sud. L'expression « fils de Juda » se rapporte à un territoire plus large que seulement le sud de Jérusalem et comprend Jérusalem elle-même en tant que territoire du centre. Les fils de Benjamin ont leur territoire dans le centre selon Juges 1,21. Dès lors, ces trois tribus : Juda, Siméon et les fils

1100. Cf. aussi « Tableau 8 : Association des groupes au sud de Jérusalem », p. 150.

1101. Cf. « IV.3.C.1.. Structure de Juges 1,1-21, une conclusion en Juges 1,18-20 ? », p. 266-269.

1102. Cf. « III.4.E.2.a). Une alliance avec Otniel, le fils de Qenaz, le frère de Caleb », p. 220-222.

de Benjamin font partie des fils de Juda que sont les populations occupant la Judée à l'époque perse[1103]. C'est cette appartenance qui explique pourquoi les fils de Juda prennent Jérusalem en Juges 1,8 et pourquoi il n'y a pas de contradiction avec la présence des fils de Benjamin à Jérusalem en Juges 1,21. Mais le rapprochement entre Juda et Siméon a pour effet de séparer un peu plus la tribu des fils de Benjamin du reste des fils de Juda.

V.2.B. L'organisation spatiale de Juges 1,1-21

Avant de reprendre ce que nous avons mis en évidence sur l'organisation spatiale de Juges 1,1-21, il nous faut rappeler notre réflexion sur le point de départ du récit, c'est-à-dire sur le lieu où les fils d'Israël demandent un oracle (Juges 1,1). Nous verrons ensuite qu'il y a une cohérence géographique dans l'ordre de la narration et qu'elle tente en même temps de préserver une représentation de l'importance qu'elle accorde aux différents groupes. Ensuite, nous reviendrons à la logique narrative qui ne précise la présence d'habitants cananéens que pour certaines batailles.

V.2.B.1. L'oracle de Guilgal

Il y a de nombreux indices autour de Juges 1,1 qui montrent que les fils d'Israël font la demande d'oracle dans le sanctuaire benjaminite de Guilgal[1104] lié à la royauté de Saül (cf. 1 Samuel 10,8 ; 11,14-15) et à sa chute (cf. 1 Samuel 13,7-15 ; 15,12-26). En Juges 2,1, l'ange de Yhwh (מַלְאַךְ־יְהוָה) monte de Guilgal à Bokim, Guilgal peut désigner ici le lieu de départ de la conquête (Juges 1,1-3). En Juges 1,16, on montre que les fils de Juda ont fait un parcours avec comme point de départ la ville des Palmiers (c'est-à-dire Jéricho)[1105]. Ces deux références rappellent Josué 4 - 5 où l'on prépare à Guilgal l'entrée dans le pays, avant l'attaque de Jéricho.

Toutefois, en Juges 1,1-3, le récit ne donne pas de repère spatial qui permette une localisation géographique. Ainsi, le narrateur suspend provisoirement la localisation de la demande des fils d'Israël (cette localisation sera possible ensuite avec Juges 1,16 ; 2,1). Le lecteur se représente alors les fils d'Israël devant un pays avec lequel ils se préparent à faire la guerre.

1103. Cf. « II.4.C.3.. Siméon coalisé avec Juda », p. 149-151. Pour observer sur une carte les lieux mentionnés en Juges 1 en comparaison de la Judée de la époque perse, cf. Walter GROß, *Richter*, p. 115-117. Et sur l'appartenance des fils de Benjamin à la Judée, cf. Ernst Axel KNAUF, *Richter*, p. 44. Pour E.A. Knauf, Benjamin apparaît deux fois en Juges 1. La première est en Juges 1,21 dans une notice antibenjaminite et la seconde fois en Juges 1,22-26 avec une seconde partie du territoire central, dans un récit qui prend le point de vue de Benjamin.

1104. Cf. « II.4.B.1.b). Un début de récit au sanctuaire ? », p. 122-125.

1105. Juges 1,16 mentionne un trajet allant de la ville des Palmiers au désert de Juda. Nous identifions la ville des Palmiers à Jéricho, cf. « II.4.B.1.b). Un début de récit au sanctuaire ? », p. 122-125 et Erasmus GAß, *Die Ortsnamen des Richterbuchs*, p. 30-40.

V.2.B.2. L'importance historique et la logique géographique

L'organisation spatiale de Juges 1,1-21[1106] se fait en respectant deux logiques, celle de l'importance historique des tribus et celle de la cohérence géographique[1107]. La description territoriale de Juges 1 est structurée en deux pôles : l'un au sud avec les fils de Juda, qui est encadré par une mention de la ville de Jérusalem (Juges 1,8.21) et l'autre au nord, autour de la maison de Joseph. Entre ces deux pôles on perçoit la présence d'un territoire au centre à Jérusalem avec Juges 1,8 placé avant la descente dans le sud. Ainsi, la cohérence géographique reflète l'importance historique de Juda au sud et de la maison de Joseph au nord. Mais cette distribution géographique pourrait également être le reflet de l'époque perse avec la Judée au centre, de Béthel au nord d'Hébron, et les revendications judéennes d'Hébron au sud d'Arad. La Samarie appartient alors à une zone où la maison de Joseph n'expulse pas toutes les populations cananéennes[1108].

Juges 1 met en avant la supériorité de Juda par sa mission au commencement de la guerre contre le Cananéen (Juges 1,1-2) qui l'amène à Bézèq (Juges 1,4-7). Ce n'est qu'ensuite, que la narration suit une logique géographique traversant le centre (cf. Jérusalem en Juges 1,8 et la ville des Palmiers en 1,16) pour descendre (1,9) vers le sud (Pour Juda-Siméon : Hébron/Qiryath-Arba en 1,10 et Devir/Qiryath-Séfèr en 1,11 ; pour les fils de Juda, jusqu'au désert de Juda en 1,16). Cette descente en Juges 1,9-15 et la trajectoire de 1,16 traverse la Judée de l'époque perse[1109] et termine dans le désert qui devait être une revendication ancienne de Juda[1110]. La descente est d'abord le fait des fils de Juda (Juges 1,9), puis de Juda qui la poursuit à Hébron/Qiryath-Arba (1,10) puis à Devir/Qiryath-Séfèr (1,11), où Caleb continue l'action en mariant Aksa à Otniel qui a pris Devir/Qiryath-Séfèr (Juges 1,12-15). Cette première description est entièrement tournée vers la tribu de Juda, même si Siméon doit être présent conformément à Juges 1,3. En Juges 1,8, l'emploi du sujet des fils de Juda efface la présence des fils de Benjamin lors de la victoire contre Jérusalem au profit de Juda qui est la tribu mise en avant parmi les fils de Juda (composée de Juda, Siméon et les fils de Benjamin).

Juges 1,16 décrit une montée des fils de Qéni. Ce faisant, il récapitule le trajet précédemment

1106. Nous présentons à nouveau les deux cartes ci-dessus pour faciliter la compréhension, un commentaire plus complet de ces cartes peut être lu, pour « Carte 1 : Déplacements de la descente au sud en Juges 1,8-15 », p. 208 et « Carte 2 : Lieux nommés en Juges 1,16-21 », p. 243.

1107. En Nombres 34, la cohérence géographique est appliquée de telle manière qu'elle ne reflète plus l'importance historique de la tribu de Joseph et de Juda, contrairement à la description de Josué 14 - 19. Cette application stricte de l'ordre géographique est attribuée à une rédaction sacerdotale, cf. Enzo CORTESE, *Josua 13-21*, p. 54-55.

1108. Cf. « Karte 2 : Von Juda eroberte Städte und andere Toponyme in Ri 1,1-26 und 2,9 » in Walter GROß, *Richter*, p. 117. sur le fait que l'homme cananéen de Béthel (Juges 1,22-26) parte de la Judée pour fonder Luz en Samarie, cf. Ernst Axel KNAUF, *Richter*, p. 44.

1109. Cf. « Karte 2 : Von Juda eroberte Städte und andere Toponyme in Ri 1,1-26 und 2,9 » in Walter GROß, *Richter*, p. 117.

1110. Cf. *ibid.*, p. 115-118.

effectué par les fils de Juda. Cette récapitulation se termine dans le désert de Juda (au sud d'Arad). Il y a une distinction littéraire entre le désert de Juda occupé par les fils de Qéni et le Néguev d'Aksa-Otniel autour de Devir/Qiryath-Séfèr[1111]. Il est possible que le Néguev évoqué par Aksa (Juges 1,15 : אֶרֶץ הַנֶּגֶב) soit le Néguev de Caleb mentionné en 1 Samuel 30,14 (נֶגֶב כָּלֵב).

Suite à cette récapitulation, le récit revient sur Cefath/Horma en Juges 1,17, qui correspond au lot de Siméon. Horma semble être située dans la zone du Néguev à l'ouest de Devir[1112]. Suit alors une succession de trois villes et de leurs territoires pris par Juda en Juges 1,18. Ces villes sont Gaza, Ashqelôn et Eqrôn. Elles se situent soit directement sur la côte (Gaza et Ashqelôn), soit encore dans la plaine côtière plus à l'intérieur des terres, de telle manière que l'on revient vers le point de départ en Juges 1,8, avec Jérusalem. Mais avant Jérusalem (Juges 1,21), le récit revient à Hébron en Juges 1,20 pour terminer la notice conclusive sur la conquête de Juda. Ainsi, la logique narrative est ici plus forte que la logique géographique. Toutefois, Juges 1,18 joue son rôle de boucle entourant symboliquement l'ensemble des territoires que les fils de Juda revendiquent, incluant alors la plaine côtière.

V.2.B.3. L'habitant cananéen

Il y a également une autre logique strictement narrative qui fait des principaux mouvements militaires non pas des batailles contre des villes, mais contre des Cananéens. C'est ainsi que les fils d'Israël demandent « Qui doit monter pour nous vers le Cananéen… ? » (מִי יַעֲלֶה־לָּנוּ אֶל־הַכְּנַעֲנִי). Cette première montée est réalisée par Juda et Siméon contre le Cananéen et le Perizzite à Bézèq (cf. Juges 1,4 et 5b). Ensuite, Juges 1,9 indique « les fils de Juda sont descendus pour faire la guerre contre le Cananéen habitant la Montagne et le Néguev et la Shefélah ». Il s'agit d'un verset programmatique à partir duquel le lecteur peut attendre le récit de guerres contre les Cananéens de la Montagne du Néguev et de la Shefélah, de la même manière que Juges 1,1-2 s'accomplit en Juges 1,4-7.

En Juges 1,10, on trouve le premier mouvement contre le Cananéen habitant Hébron/Qiryath-Arba (אֶל־הַכְּנַעֲנִי הַיּוֹשֵׁב בְּחֶבְרוֹן), puis une nouvelle bataille en Juges 1,17 contre le Cananéen habitant Cefath/Horma. Ces deux localités correspondent aux lots de Juda (Hébron) et de Siméon (Horma).

Le mouvement vers Devir/Qiryath-Séfèr (Juges 1,11s) ne mentionne pas le Cananéen. Il apparaît plutôt comme une transition expliquant l'intégration au clan qenizzite d'Otniel à Juda par l'intermédiaire du mariage avec Aksa, fille de Caleb. Il y a deux autres versets qui ne mentionnent pas de Cananéens, mais présentent des batailles contre une ville. Il s'agit de la prise de Jérusalem en Juges 1,8 et des trois villes et de leurs territoires en Juges 1,18. Pour Jérusalem, ce constat

1111. Cf. « IV.3.A.2.. Le Néguev (נֶגֶב) et les trois régions du sud », p. 262-263.

1112. La position des localités sur la carte est reprise du travail d'Erasmus Gaß, *Die Ortsnamen des Richterbuchs*, p. 9-71.

s'accompagne de la présence du Jébusite en Juges 1,21. On peut alors dire que si le narrateur ne précise pas qu'il s'agit de Cannanéens, ils sont néanmoins rangés du côté des populations qui n'ont pas été expulsées.

Pour conclure, il y a une volonté de présenter au niveau narratif des batailles contre des Cananéens à certains endroits et de ne pas le préciser pour d'autres. Nous le mettons en lien avec la volonté de faire la guerre en Juges 1,9 et observons que malgré l'intention exprimée par ce verset, la narration ne donne pas de récit d'expulsion d'habitants de la Shefélah. Cette absence s'accorde avec la conclusion de Juges 1,19, où les habitants de la vallée n'ont pas pu être expulsés.

Juges 1,19 ne présente pas un échec de Juda ou une défaillance de Yhwh. Il décrit une réalité narrative, puisqu'il n'y a pas eu de combats narrés contre les Cananéens de la plaine. Juges 1,19a est une conclusion sur la conquête du lot de Juda et précise l'accomplissement de la présence de Yhwh avec l'occupation de la Montagne. Cet accomplissement peut être compris d'abord comme celui de la prise du territoire, du lot. Mais il semble nécessiter une deuxième étape qui consiste à expulser les populations.

La première étape de la conquête du terrain correspond, par exemple, à Juges 1,10 avec Qiryath-Arba/Hébron d'où l'on se souvient avoir frappé (נָכָה) Shéshaï, Ahimân et Talmaï et à Juges 1,17 avec la prise (לָכַד) de Gaza et son territoire, Ashqelôn et son territoire et Eqrôn et son territoire. Ces actions sont celles de prendre (לָכַד) et de frapper (נָכָה). Pour Juges 1,10, la deuxième étape de l'expulsion des trois fils d'Anaq (Shéshaï, Ahimân et Talmaï) est effectuée par Caleb en Juges 1,20. Ainsi Juges 1,10.20 sont les deux pendants complets d'une même conquête de la Montagne de Juda. De la même manière Juges 1,8 et 21 sont ces deux mêmes facettes de la conquête territoriale suivies de l'expulsion des habitants, qui impliquent cette fois-ci l'échec avec les Jébusites qui habitent chez Benjamin. Et Juges 1,17, n'a pas de récit complémentaire où les habitants seraient expulsés.

V.2.B.4. Conclusion sur la représentation des territoires de Juges 1,8-21

La représentation du territoire dans le récit de Juges 1,8-21 montre Jérusalem comme le centre du pays. Elle est une porte pour entrer dans les territoires du sud (Juges 1,8) et une sortie vers les territoires du nord (1,21), c'est un point central pour l'ensemble du pays[1113]. D'un point de vue historique, Juges 1,1-21 est un récit de l'époque perse. Cela explique la prise du centre avec la ville de Jérusalem par les fils de Juda[1114] (Juges 1,8), en cohérence avec le contexte historique du

1113. Cf. « III.4.B.1.. Conquête descendante », p. 210-211 et « IV.3.F.. Juges 1,21 : Benjamin à Jérusalem », p. 279-284.

1114. Les fils de Juda sont à comprendre comme le nom donné à l'ensemble des groupes peuplant la Judée perse, cf. « II.4.C.3.. Siméon coalisé avec Juda », p. 149-151 et « III.4.A.3.. Un nouveau sujet : Les fils de Juda », p. 206-209. C'est en ce sens qu'il n'y a pas de contradiction entre la prise de Jérusalem par les fils de Juda et le fait que Jérusalem appartienne aux fils de Benjamin, cf. Ernst Axel KNAUF, *Richter*, p. 44-45.

découpage de la Judée à l'époque perse[1115].

Comprendre Jérusalem comme un centre a du sens dans une représentation de l'ensemble des territoires à partir de la perspective davidique. Juges 1,21 rappelle la présence de Jébusites et laisse ainsi la possibilité à David de les vaincre (2 Samuel 5,6-8). Cette présence jébusite est attribuée aux fils de Benjamin (Juges 1,21) et complète un discours antibenjaminite déjà présent avec la reprise en Juges 1,4-7 de la bataille de Bézèq qui a permis à Saül de devenir roi (1 Samuel 11,1-15), pour en faire une victoire de la coalition judéenne de Juda et Siméon[1116].

Entre les deux mentions de Jérusalem (Juges 1,8.21), le récit présente les prises de possession des territoires du sud. Il s'agit d'abord du lot de Juda qui est représenté par la prise d'Hébron à une période où elle s'appelait Qiryath-Arba (Juges 1,10)[1117]. Le lot de Juda se poursuit avec l'alliance entre le clan de Caleb et celui d'Otniel. Cette alliance a également eu lieu à une époque où Devir s'appelait Qiryath-Séfèr. Cet ensemble de Juges 1,10 à 15 narre le souvenir des actions qui ont amenés Juda et ses clans à occuper les lieux[1118]. Juges 1,12-15 décrit surtout les liens entre les différents clans qui composent Juda. Cette cohésion interne de Juda est complétée avec la description d'une cohésion entre les deux tribus du sud. Juges 1,3, et l'accomplissement de la promesse en Juges 1,17, décrit la capacité des tribus du sud à s'unir derrière Juda.

Le trajet des fils de Qéni (Juges 1,16) indique le désert de Juda comme le point le plus au sud de l'installation du peuple. Le récit reste silencieux sur l'identité de ce peuple, mais il induit que les fils de Qéni s'installent chez les fils de Juda. L'ensemble du verset laisse supposer une certaine entente entre les deux groupes, d'abord lors du trajet (וּבְנֵי...אֶת), puis à l'arrivée avec leur installation (וַיֵּשֶׁב אֶת)[1119].

La suite de Juges 1,17-20 ne propose plus d'action avec une orientation spatiale. Le récit décrit la répartition des deux tribus au sud : Siméon (Juges 1,17) et Juda (1,18-20). Les fils de Benjamin (1,21) appartiennent également à cette répartition, mais ils sont placés à part par l'inversion syntaxique mettant en avant le complément « le Jébusite » (הַיְבוּסִי) et par la mention de Jérusalem en Juges 1,8 faisant de ce territoire le centre du pays, avant la descente (Juges 1,9).

Il semble que le rédacteur ait cherché à rendre le récit cohérent dans son déroulement géographique, en ajoutant en Juges 1,18 la mention de trois villes de la plaine côtière qui relient Cefath/Horma (1,17)[1120] au territoire de Juda et à Hébron (1,19-20). Mais la narration ne précise pas

1115. Cf. « Karte 2 : Von Juda eroberte Städte und andere Toponyme in Ri 1,1-26 und 2,9 » *in* Walter Groß, *Richter*, p. 117.

1116. Cf. « II.4.E.. Juges 1,4b-6 : La bataille de Bézèq et la royauté de Saül », p. 153-168.

1117. Juges 1,10 : « Et Juda alla vers le Cananéen, celui habitant à Hébron, et le nom d'Hébron a été auparavant Qiryath-Arba. Et ils avaient frappé Shéshaï et Ahimân et Talmaï » (traduction personnelle).

1118. Cf. avec plus de détails le tableau p. 297.

1119. Cf. « IV.3.A.. Juges 1,16 : Les fils de Juda et les non-cananéens », p. 256-263.

1120. Juges 1,17 est l'accomplissement de la promesse de Juda à Siméon en Juges 1,3, cf. « IV.3.B.1.. Siméon », p. 263-

l'expulsion des populations de la plaine côtière[1121] ni ne le mentionne dans l'intention de Juges 1,9 et Juda n'occupera que la Montagne (Juges 1,19).

Nous avons vu que la prise d'Hébron en Juges 1,10 conduit Juda à frapper Shéshaï, Ahimân et Talmaï qui sont les fils d'Anaq[1122] que Caleb expulse en Juges 1,20. Par ces deux actions (Juges 1,10 et 20) la conquête est complète, la terre est occupée et les habitants sont chassés. Ce qui est l'opposé de Jérusalem, où les fils de Juda prennent la ville en Juges 1,8 mais en Juges 1,21, les fils de Benjamin n'expulsent pas le Jébusites.

V.2.C. Quelques remarques temporelles

Du point de vue temporel, Juges 1 insiste sur le changement de nom qu'entraîne la conquête : Qiryath-Arba est l'ancien nom d'Hébron en Juges 1,10 ; Qiryath-Séfèr pour Devir en 1,11 ; Cefath est ensuite appelée Horma en 1,17 ; et Luz devient Béthel en 1,23. Ces récits nous montrent une période antérieure au présent de la narration. De même, en Juges 1,1a (« après la mort de Josué » אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ) et 1,21bβ (« jusqu'à ce jour » עַד הַיּוֹם הַזֶּה), on a deux expressions qui représentent une temporalité sur un niveau supérieur à celui du détail des évènements[1123]. Ainsi on peut se représenter la temporalité de Juges 1 sur trois grandes lignes temporelles que nous représentons dans le tableau ci-dessous (la ligne temporelle supérieure englobe les deux colonnes ; la ligne du présent narratif est la première colonne ; et la ligne antérieure est la deuxième colonne) :

264.

1121. Sur notre interprétation d'une double nécessité pour la conquête, prendre la terre et expulser la population, cf. « V.2.B.3.. L'habitant cananéen », p. 293-294.

1122. Cf. « III.4.C.2.. Shéshaï, Ahimân et Talmaï », p. 215-216.

1123. Cf. « IV.2.C.3.b). Résultat de la conquête de Benjamin et structure du chapitre », p. 248-251 ; notamment « Tableau 9 : Tableau des lignes temporelles de Juges 1,1-21 », p. 249.

Juges 1,1a : « après la mort de Josué » (אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ)

Juges 1,1-10aα :

- Commencent de la guerre à Bézèq (Juges 1,1-7)
- Bataille de Jérusalem (Juges 1,8)
- Descente dans le sud (Juges ,9)

Juges 1,10aβ-b :

« et le nom d'Hébron a été auparavant Qiryath-Arba » (וְשֵׁם־חֶבְרוֹן לְפָנִים קִרְיַת אַרְבֵּע)

- Bataille contre Shéshaï, Ahimân et Talmaï (Juges 1,10b)

- Juda (coalisé avec Siméon) va à Devir (Juges 1,11a)

Juges 1,11b-15 :

« et le nom de Devir a été auparavant Qiryath-Séfèr » (וְשֵׁם־דְּבִיר לְפָנִים קִרְיַת־סֵפֶר)

- Alliance de Caleb et Otniel par le mariage d'Aksa (Juges 1,12-15)

- Récapitulation d'un trajet qui a son origine dans le passé narré en Juges 1,8-9 (Juges 1,16)
- Prise du lot de Siméon par la coalition (Juges 1,17)
- Conclusion sur la prise du lot de Juda (Juges 1,18-20)
- Conclusion sur la prise du lot des fils de Benjamin (Juges 1,21)

Juges 1,26bβ : « jusqu'à ce jour » (עַד הַיּוֹם הַזֶּה)

En plus des remarques précédentes, le tableau ci-dessus met en évidence que la ligne temporelle antérieure s'applique au territoire de la tribu de Juda (Juges 1,10-15). On peut comprendre l'ancienneté de la présence de Caleb (à Hébron en Josué 15,13-14 et Juges 1,20, alors qu'en Juges 1,10 il s'agit de Juda) et des liens avec Devir (Josué 15,15 et Juges 1,11-15). Dans le contexte de Juges 1, il est aussi possible que ce passage soit utilisé pour insister sur l'ancienneté de la présence de Juda à Hébron et dans le Néguev autour de Devir, puisque ces territoires n'étaient pas dans la Judée perse[1124].

Juges 1,1-21 est encadré par des repères temporels qui se réfèrent à un niveau narratif général. « Après la mort de Josué » (Juges 1,1a) situe l'ensemble des évènements qui suivent et « Jusqu'à ce jour » (Juges 1,26bβ) renvoie à un jour (הַיּוֹם הַזֶּה) qui semble appartenir à la métacommunication. Ce sont des repères qui dépassent le niveau des évènements et rappellent au lecteur que ce récit

1124. Cf. « Karte 2 : Von Juda eroberte Städte und andere Toponyme in Ri 1,1-26 und 2,9 » *in* Walter Groß, *Richter*, p. 117.

de la conquête se positionne dans un ensemble plus grand qu'est le Livre des Juges.

V.2.D. Récapitulation de la structure littéraire de Juges 1

Le tableau ci-dessous permet d'observer la structure littéraire de Juges 1[1125]. La ligne grisée nous montre trois parties. D'abord, l'ouverture que sont les « préparatifs stratégiques pour faire la guerre » en Juges 1,1-3. Ces versets sont tournés vers le futur avec notamment l'emploi du *yiqtol* en Juges 1,1-2 et de l'impératif (עֲלֵה) et du cohortatif[1126] (וְנִלְחֲמָה) en Juges 1,3. Cette ouverture en Juges 1,1-3 prépare deux campagnes : le commencement de la guerre (cf. la marque temporelle בַּתְּחִלָּה en Juges 1,1) qui va de Juges 1,4 à 7. Juges 1,4 est un rappel de l'oracle de Juges 1,2 (« Juda doit monter. Voici, j'ai donné le pays dans sa main ») placé au niveau de la narration (C1). L'action se termine en Juges 1,7 avant l'apparition d'un nouveau sujet : « les fils de Juda » en Juges 1,8. L'arrivée des fils de Juda est reliée à la descente dans les territoires (Juges 1,9) avec une marque temporelle (« et ensuite » וְאַחַר). La descente de Juges 1,9 introduit la guerre au sud, dans les lots de Juda et Siméon (Juges 1,9-20). La fin est marquée par le retour à Jérusalem en Juges 1,21 et la marque temporelle « jusqu'à ce jour » (עַד הַיּוֹם הַזֶּה).

1125. Nous avons déjà présenté un tableau similaire lors de notre partie introductive, cf. « Tableau 6 : Proposition de structure de Juges 1 », p. 59. Juges 1,22-36 ne fait plus partie des passages que nous avons commenté et son contenu n'est pas préparé par Juges 1,3. Mais on peut remarquer qu'il y a une équivalence entre Juges 1,8-21 et 1,22-36 qui est encouragée par la mention « eux aussi » (גַּם־הֵם) en Juges 1,22.

1126. Le cohortatif « ajoute à la forme du futur une nuance volitive », cf. Paul Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique*, p. 308 (§114b).

Tableau 10 : Structure de Juges 1,1-21

<table>
<tr><td colspan="2" rowspan="2">Préparatifs stratégiques pour faire la guerre (annonce thématique et plan)</td><td rowspan="2">Montée et commencement de la guerre contre le Cananéen</td><td colspan="5">Campagne dans les territoires des fils de Juda</td></tr>
<tr><td>Prise du territoire du centre</td><td colspan="2">Récits de la prise du territoire de Juda[1127]</td><td colspan="3">Répartition au sud de Jérusalem</td><td>Répartition au centre</td></tr>
<tr><td>Prépare le commencement de la guerre</td><td>Prépare la guerre dans les lots de Juda et Siméon</td><td>Bataille de Bézèq (Juda et Siméon)</td><td>Jérusalem prise par les fils de Juda</td><td>Descente au sud de Jérusalem (fils de Juda)</td><td>Récit sur Juda et ses clans</td><td>Trajet des fils de Qéni (récapitulation)</td><td>Prise du lot de Siméon (par la coalition Juda et Siméon)</td><td>Conclusion sur la conquête de Juda</td><td>Retour au point central : Jérusalem</td></tr>
<tr><td>Juges 1,1-2</td><td>Juges 1,3</td><td>Juges 1,4-7</td><td>Juges 1,8</td><td>Juges 1,9</td><td>Juges 1,10-15</td><td>Juges 1,16</td><td>Juges 1,17</td><td>Juges 1,18[1128]-20</td><td>Juges 1,21</td></tr>
</table>

La ligne grisée du tableau montre deux principales campagnes, l'une pour commencer la guerre contre le Cananéen en Juges 1,4-7 et l'autre pour la prise des territoires des fils de Juda[1129] au sud de Jérusalem en Juges 1,8-21. Il y a en Juges 1,1-21 deux histoires un peu plus développées. La première porte sur une bataille de Bézèq en Juges 1,4-7 et la deuxième est celle du mariage d'Aksa

1127. Juges 1,3 suppose qu'il faut inclure la présence de Siméon dans l'action de Juda pour prendre possession de son lot (Juges 1,10-15).

1128. Juges 1,18 avec la mention des trois villes de la plaine côtière relie Cefath/Horma (Juges 1,17) à la conclusion de Juges 1,19. C'est une transition qui permet d'englober l'ensemble du pays et de pointer vers le point central, Jérusalem.

1129. Cf. l'introduction du nouveau sujet en Juges 1,8 et 9, « IV.2.A.2.. Observations de l'action interactive au niveau de la narration (C1) », p. 235-240. L'expression « fils de Juda » est à prendre comme désignant la pluralité des groupes gravitant autour de Juda. C'est en ce sens que l'on trouve la mention de plusieurs clans en Juges 1,10-15, dont Juda.

en Juges 1,11-15. Ces deux histoires correspondent aux déploiements narratifs de ces deux campagnes militaires : la campagne du commencement de la guerre (Juges 1,4-8) ; la campagne des fils de Juda, dont les actions avec la coalition Juda-Siméon sont le centre (Juges 1,9-20). Plus exactement, la bataille de Bézèq (Juges 1,4-7) sert de péripétie au commencement de la guerre menée par Juda. Vaincre Adonï-Bézèq en Juges 1,4-7, c'est devenir la puissance militaire supérieure aux soixante-dix rois dont il s'était rendu maître[1130]. Cette bataille met en valeur l'élection de Juda pour mener à bien cette mission donnée par Yhwh (cf. Juges 1,2)[1131] au nom de l'ensemble des fils d'Israël (cf. 1,1). Elle montre la capacité de la coalition Juda-Siméon à agir au-delà des limites du sud de Jérusalem et sabote par anticipation la bataille qui permettra à Saül d'être reconnu roi (cf. 1 Samuel 11,1-15).

Le deuxième récit est le mariage d'Aksa avec Otniel en Juges 1,10-15. Il prolonge la prise de possession d'Hébron/Qiryath-Arba et le mouvement vers Devir/Qiryath-Séfèr par Juda (Juges 1,10-11)[1132]. Il fait également office de péripétie pour la prise de possession du lot de Juda. Ainsi, ce récit met en avant les liens qui existent entre les différents clans à l'intérieur de Juda et l'imbrication de leurs territoires. Il a également une valeur pour l'ensemble des territoires du sud, dans la mesure où selon Juges 1,3, c'est la coalition Juda-Siméon qu'il faut comprendre dans l'action de Juda. Juda et Siméon sont les deux seules tribus israélites des territoires au sud de Jérusalem.

Ces récits (Juges 1,1-15) sont ensuite suivis d'une partie descriptive que nous avons qualifié de répartition dans les territoires (cf. Juges 1,16-21). En Juges 1,16, la répartition est commencée par la mention d'un trajet parcourant l'ensemble du centre et des territoires du sud. Elle est marquée par le sujet « les fils de Qéni », et l'antériorité de l'action par une construction séparant la conjonction *waw* du *qatal* (*we* […] *qatal)* qui est mise en œuvre[1133] (Juges 1,16 : « Et les fils de Qéni beau-père de Moïse, ils étaient montés » וּבְנֵי קֵינִי חֹתֵן מֹשֶׁה עָלוּ). Ce retour en arrière dans le temps de la narration introduit la récapitulation et montre une entente avec les fils de Qéni qui sont dans le désert de Juda[1134]. Ils ont la particularité d'avoir un lien de parenté avec Moïse (חֹתֵן מֹשֶׁה). La mention de Moïse se retrouve également en Juges 1,20 pour l'attribution d'Hébron à Caleb en conformité avec la parole de Moïse (כַּאֲשֶׁר דִּבֶּר מֹשֶׁה). Ces deux évocations de Moïse encadrent

1130. Cf. « II.4.F.. Juges 1,7 : Résultat de la bataille, la royauté et la justice », p. 168-173.

1131. L'élection est également visible dans la répétition de l'oracle (C2) de Juges 1,2 au niveau de la narration (C1) avec l'expression « Yhwh donna le Cananéen et le Perizzite dans leurs mains » (יְהוָה אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְהַפְּרִזִּי בְּיָדָם) en Juges 1,4.

1132. Juges 1,10-15 a un parallèle en Josué 15,13-19 où Hébron est attribué à Caleb, comme en Juges 1,20. C'est le changement de sujet entre Juges 1,10-11 et 1,12, qui n'est pas présent en Josué et incite à séparer les deux parties.

1133. Il prend alors le sens du plus-que-parfait, cf. Paul Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique*, p. 322 (§118d).

1134. Juges 1,16 contient une marque spatiale qui récapitule le parcours effectué (« de la ville des Palmiers avec les fils de Juda, au désert de Juda qui est dans le Néguev d'Arad » מֵעִיר הַתְּמָרִים אֶת־בְּנֵי יְהוּדָה מִדְבַּר יְהוּדָה אֲשֶׁר בַּנֶּגֶב עֲרָד).

subtilement la répartition de Juda et Siméon dans le sud (Juges 1,17-20). Ce sont les seules mentions de Moïse dans le chapitre, et elles tendent à montrer une fidélité des fils de Juda à Moïse, en voyageant avec les fils de Qéni et en les laissant s'installer avec eux (Juges 1,16), puis en donnant Hébron à Caleb conformément à la parole de Moïse (Juges 1,20).

V.3. Conclusion

Le Livre des Juges commence dans un lieu que le lecteur ne pourra que déterminer par la suite. Ce lieu est le sanctuaire de Guilgal (Juges 1,16 ; 2,1). C'est une continuité d'espace entre Juges 1,1-3 et Josué 1 - 5. Mais si dans le Livre de Josué, Yhwh est en train de donner le pays (הָאָרֶץ אֲשֶׁר אָנֹכִי נֹתֵן לָהֶם), en Juges 1.1-2, l'action est accomplie puisque Yhwh donne le pays (נָתַתִּי אֶת־הָאָרֶץ) dans la main de Juda. C'est Juda qui reçoit le pays pour monter en premier faire la guerre contre le Cananéen, c'est lui qui donne accès à ce pays. Mais il ne le fait pas en tant que commandant des armées d'Israël, puisque c'est Yhwh qui décide par l'oracle (Juges 1,2). Juda ne conserve pas son leadership au-delà de la mission qui lui est confiée (Juges 1,4-7).

L'entrée dans le pays opérée par Juda pour commencer la guerre contre le Cananéen, se concrétise par la bataille de Bézèq (Juges 1,4-7), qui est aussi liée à la royauté de Saül. C'est à Bézèq que commence la guerre contre le Cananéen (Juges 1,4-7) qui inaugure la période des Juges. Et c'est aussi la bataille de Bézèq qui marque la fin de la période des Juges et le début de la royauté de Saül en 1 Samuel 11,1-15. La bataille de Bézèq mène Saül à la royauté (1 Samuel 11,1-15) et met un terme à la période où il n'y avait pas de roi[1135].

Par la mention de la mort de Josué, Juges 1 se positionne également dans une chronologie quadripartite. Il y a d'abord, l'après Abraham, d'Isaac à Moïse qui permet d'arriver vers la terre promise, puis le pays va être donné par Yhwh avec la répartition du pays faite par Josué et, en Juges 1, le pays est donné aux fils d'Israël par l'intermédiaire de Juda. La dernière partie est la mort de Saül et l'accession de David au pouvoir.

Durant la période des Juges, il n'y a pas de successeurs à Josué. Yhwh est celui qui dirige les fils d'Israël (cf. Juges 1,1) et Juda est fidèle à l'oracle de Yhwh (Juges 1,2). La thématique royale est indiquée par la prise de parole d'Adonï-Bézèq (Juges 1,7) qui déclare être plus fort que soixante-dix rois et qu'un dieu a été plus fort que lui. Dieu n'est pas seulement celui qui donne le pays, il est aussi celui qui est au-dessus des rois. La fidélité de Juda à l'oracle ne rend pas nécessaire la désignation d'un nouveau dirigeant après la mort de Josué. Mais l'absence de dirigent laisse la possibilité aux chapitres suivants de construire l'infidélité du peuple et la nécessité d'envoyer un

1135. Juges 21,25 : « En ces jours-là, il n'y avait pas de roi en Israël. Chacun faisait ce qui lui plaisait » (traduction TOB 2010).

Juge pour le sauver du châtiment[1136].

Le thème de la fidélité peut être entrevu également avec les fils de Juda qui garantissent le trajet des fils de Qéni, beau père de Moïse, jusqu'à leur installation (Juges 1,16) et la conformité des actions des fils de Juda à Moïse en Juges 1,20. Ces deux aspects sont singuliers en Juges 1, et ils mériteraient une étude approfondie à partir de la vision de Moïse en Josué 14 et 15 et des figures de Samuel, Saül et David.

Nous avons mis en évidence des indices sur le discours antibenjaminite et contre la royauté de Saül[1137]. Au contraire, David peut être compris, non pas comme un roi qui succéderait à Saül ou à Yhwh, mais comme le Judéen qui continue la fidélité de Juda à Yhwh, par qui les fils d'Israël ont obtenu le pays et qui peut ainsi rétablir la gouvernance de Yhwh telle qu'elle était originairement en Juges 1,1-7, après la mort de Josué.

Toutefois, on peut s'étonner que Juda reçoivent le pays dans sa main (Juges 1,2.4) et que malgré cela, le récit s'efforce de montrer la présence de populations cananéennes au milieu des tribus (cf. Juges 1,19.21.27-36). Pour comprendre cette dichotomie, il faut distinguer entre la conquête du pays qui aboutit à la prise du territoire, mais pas nécessairement à l'expulsion des populations qui y vivent.

La représentation géographique correspond à la réalité de l'époque perse. La Judée est alors plus petite que la description des territoires en Juges1.8-21, mais on peut en déduire les lieux où le narrateur indique la présence de Cananéens et là où la conquête est complète. Les territoires Samaritains sont ceux où il y a encore des Cananéens sur leur sol (Juges 1.27-36) et Hébron et le Néguev autour de Devir (Juges 1.10-15) sont des revendications judéennes anciennes[1138]. En outre, Juges 1.8-21 représente surtout l'ensemble des territoires revendiqués par la Judée. Cependant, la position de Jérusalem, comme centre du pays où des Jébusites habitent encore, relève certainement davantage de la nécessité idéologique[1139]. Cette présence jébusites laisse à David la possibilité de les vaincre (2 Samuel 5,6-8). De plus, c'est à la responsabilité des fils de Benjamin (Juges 1,21) qu'est attribué le fait que les Jébusites habitent encore à Jérusalem. Dans la fiction du futur contexte royal, Jérusalem est l'emblème de la royauté de David[1140].

1136. Cf. « I.3.B.1.. Cycles des Juges et décadence (Juges 3,7 - 16,31) », p. 37-40.

1137. L'utilisation de la bataille de Bézèq (Juges 1,4-7) sert en partie à dénigrer la victoire de Saül en 1 Samuel 11. Il y a également l'attribution de la présence des Jébusites à Jérusalem en Juges 1,21 et le fait que la victoire contre la ville de Jérusalem est attribuée aux fils de Juda (cf. Juges 1,8).

1138. Cf. Walter GROß, *Richter*, p. 114-118.

1139. E. Blum souligne qu'à l'époque postexilique on attendait la restauration d'une royauté, sans doute davidique, qui défende les intérêts israélites à l'extérieur (Juges 1) et apaise la situation intérieure (Juges 17 - 21), cf. Erhard BLUM, « Der kompositionelle Knoten am Übergang von Josua zu Richter. Ein Entflechtungsvorschlag », *op. cit.*, p. 276.

1140. Cf. 2 Samuel 5,5-6ss et le commentaire Sarah SCHULZ, *Die Anhänge zum Richterbuch*, p. 30-31.

Dès l'oracle de Juges 1,2, le lecteur sait que Yhwh a désigné Juda comme celui qui a le pays dans sa main. Il est celui qui agit au nom de l'ensemble des fils d'Israël (cf. Juges 1,1) et c'est par Juda que les tribus pourront avoir accès aux lots qui ont été tirés au sort en Josué 14 - 19. Cette primauté de Juda explique qu'il combatte Adonï-Bézèq, le puissant seigneur qui avait soumis soixante-dix rois[1141]. C'est cette victoire qui donne aux tribus d'Israël accès à leurs lots (cf. Juges 1,9s pour les fils de Juda et Juges 1,22s pour la maison de Joseph et les tribus du nord).

Cette primauté de Juda se retrouve aussi dans la manière dont les différents groupes s'associent à Juda. La seule coalition narrée est celle entre Juda et Siméon en Juges 1,3 et correspond aux deux tribus qui ont des lots au sud de Jérusalem. Il y a une évidence narrative pour Siméon à rejoindre Juda (cf. Juges 1,3b)[1142].

En outre, cette proximité entre Juda et Siméon révèle une hiérarchisation des relations entre les différents groupes au sud de Jérusalem. L'expression « fils de Juda » désigne l'ensemble des groupes israélites installés au sud de Jérusalem et correspond sans doute aux Judéens de l'époque perse[1143]. Le noyau de ces groupes est la tribu de Juda à laquelle est associé Siméon. Bien que ce dernier soit comme un frère (cf. Juges 1,3.17 « son frère » אָחִיו), Siméon est éclipsé par Juda dans les actions du récit. On peut ajouter qu'à l'intérieur de la tribu de Juda, le récit souligne les liens matrimoniaux, économiques et sans doute militaires entre le clan de Caleb et celui d'Otniel.

Les fils de Benjamin appartiennent aux fils de Juda dans la mesure où ils ont Jérusalem dans leur lot et que celle-ci est prise par les fils de Juda en Juges 1,8[1144], mais ils ne sont pas liés davantage à la tribu de Juda. Les fils de Qéni ne sont pas une tribu israélite, pourtant eux sont liés aux fils de Juda et ont une filiation à Moïse (cf. Juges 1,16).

Ainsi, Juda est montré comme étant capable de fédérer en son sein des clans et de coaliser les tribus des territoires au sud (Juda et Siméon). Mais le narrateur laisse une séparation avec les fils de Benjamin. Pour les tribus du nord, « La maison de Joseph » est sans doute l'association de la tribu de Manassé et d'Éphraïm (cf. Josué 17,17). Mais le texte ne précise plus ce qui a été souligné en Juges 1,3.17 avec Juda et Siméon. En outre, la répartition des tribus dans le nord n'indique aucune interaction entre elles en Juges 1,27-36[1145].

1141. Cf. « II.4.E.. Juges 1,4b-6 : La bataille de Bézèq et la royauté de Saül », p. 153-168.

1142. Cf. « II.4.C.1.. Discours persuasif de Juda », p. 139-140.

1143. Cette correspondance des fils de Juda aux habitants de la Judée perse, cf. Ernst Axel KNAUF, *Richter*, p. 44.

1144. Si les fils de Juda sont l'équivalent des habitants de la Judée perse, il n'y ai pas de contradiction entre la prise de Jérusalem en Juges 1,8 par les fils de Juda et le fait que les fils de Benjamin ne parviennent à chasser les Jébusites de cette même ville en Juges 1,21, puisqu'à l'époque perse, Benjamin appartenait à la Judée, cf. *ibid.*

1145. Contrairement à Juges 1,8-21 où les clans de Juda interagissent entre eux (Juges 1,10-15), à Juges 1,16 où les fils de Juda avec les fils de Qéni, montent et habitent ensemble et à Juges1,17 où Juda va avec Siméon pour prendre Horma. A. Wénin souligne également que lorsque les tribus agissent individuellement ils rencontrent plus de difficultés. Manassé et Éphraïm en Juges 1,27-29 ne parviennent pas à occuper des villes et à chasser les

Ainsi, Juges 1,1-21 est un récit qui met en scène une cohésion autour et à l'intérieur de la tribu de Juda. Cette cohésion peut être rapprochée de l'oracle de Yhwh (Juges 1,2) où Juda a le pays dans sa main et doit commencer la guerre pour donner accès au pays à l'ensemble des fils d'Israël. Dès lors, la mise en scène de cette cohésion peut être lue comme une invitation à l'ensemble des fils d'Israël de se fédérer, à nouveau autour de Juda, afin d'avoir de nouveau accès au pays.

La mise en avant de la capacité de Juda à fédérer pour donner accès au pays se construit en Juges 1 contre les fils de Benjamin et la royauté de Saül. Partant de ce constat, il conviendrait d'élargir l'étude de cette tension qui semble appartenir à l'époque perse, afin de déterminer si cette opposition correspond à des tensions entre deux idéologies concurrentes ayant participé à l'interdiscours de Juges 1, ou s'il s'agit uniquement de défendre idéologiquement la position littéraire du roi David dans la succession quadripartite que nous avons exposée, contre d'éventuelles accusations de vouloir usurper la gouvernance de Yhwh.

Cananéens de leurs territoires, cf. André Wénin, *Échec au Roi*, p. 29. Il n'y a qu'en Juges 1,35 que la maison de Joseph est à nouveau mentionnée, mais l'interaction est alors avec les Amorites et le récit ne précise pas les liens avec Dan précédemment mentionné.

Bibliographie

Livre des Juges

a. Commentaires

Abadie Philippe, *Des héros peu ordinaires : Théologie et histoire dans le livre des Juges*, Paris, Éditions du Cerf (Lectio divina n° 243), 2011.

Auzou Georges, *La force de l'Esprit : Étude du « Livre des Juges »*, 2e éd., Paris, l'Orante (Connaissance de la Bible n° 5), 1966.

Becker Uwe, *Richterzeit und Königtum. Redaktionsgeschichtliche Studien zum Richterbuch*, Berlin/New York, Walter de Gruyter (Beihefte zur Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft n° 192), 1990.

Block Daniel Isaac, *Judges, Ruth*, Nashville, Broadman & Holman Publishers (The New American Commentary n° 6), 1999.

Boling Robert G., *Judges: Introduction, Translation and Commentary*, Garden City/New York, Doubleday (The Anchor Bible n° 6A), 1975.

Brettler Marc Zvi, *The Book of Judges*, Londres/New York, Routledge (Old Testament readings), 2002.

Burney Charles Fox, *The Book of Judges with Introduction and Notes*, 2e éd., Londres, Rivingtons, 1920.

Butler Trent C., *Judges*, Nashville, Thomas Nelson (Word Biblical Commentary n° 8), 2009.

Chisholm Robert B, *A commentary on Judges and Ruth*, Grand Rapids, Kregel Academic (Kregel Exegetical Library), 2013.

Ederer Matthias, *Ende und Anfang: Der Prolog des Richterbuchs (Ri 1,1-3,6) in « Biblischer Auslegung »*, Fribourg-en-Brisgau/New York, Herder (Herders Biblische Studien = Herder's biblical studies n° 68), 2011.

Frolov Serge, *Judges*, Grand Rapids/Cambridge, William B. Eerdmans (The Forms of the Old Testament Literature n° 6B), 2013.

Görg Manfred, *Richter*, Wurtzbourg, Echter (Die Neue Echter Bibel. Kommentar zum Alten Testament mit der Einheitsübersetzung n° 31), 1993.

Gray John, *Joshua, Judges and Ruth*, Londres, Nelson (The Century Bible), 1967.

Groß Walter, *Richter*, Fribourg-en-Brisgau/Bâle/Vienne, Herder (Herders Theologischer Kommentar zum Alten Testament), 2009.

Guillaume Philippe, *Waiting for Josiah: The Judges*, Londres/New York, T&T Clark International (Journal for the Study of the Old Testament n° 385), 2004.

Gunn David M., *Judges*, Malden, Blackwell (Blackwell Bible commentaries), 2005.

Hamlin E. John, *At Risk in the Promised Land: A Commentary on the Book of Judges*, Grand Rapids, W.B. Eerdmans (International Theological Commentary), 1990.

Kim Jichan, *The Structure of the Samson Cycle*, Kampen, Pharos, 1993.

Klein Lillian R., *The Triumph of Irony in the Book of Judges*, Sheffield, Almond Press, 1989.

Knauf Ernst Axel, *Richter*, Zurich, Theologischer Verlag Zürich (Zürcher Bibelkommentare n° 7), 2016.

Lagrange Marie-Joseph, *Le Livre des Juges*, Paris, Librairie Victor Lecoffre (Etude Bibliques n° 1), 1903.

Lindars Barnabas, *Judges 1 - 5: A New Translation and Commentary*, Édimbourg, T&T Clark, 1995.

Moore George F., *A Critital and Exegetical Commentary on Judges*, Édimbourg, T&T Clark (The International Critical Commentary), 1895.

Muller Jean, *Bleibe deinem Gott treu! Kommentar über das Buch der Richter*, Zurich, Beröa-Verlag, 2012.

Niditch Susan, *Judges: A Commentary*, éd. 2008, Louisville, Westminster John Knox Press (The Old Testament Library), 2011.

O'Connell Robert H., *The Rhetoric of the Book of Judges*, Leiden/New York/Cologne, Brill (Supplements to Vetus Testamentum n° 63), 1996.

Rake Mareike, *Juda wird aufsteigen! Untersuchungen zum ersten Kapitel des Richterbuches*, Berlin, Walter de Gruyter (Beihefte zur Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft n° 367), 2006.

Richter Wolfgang, *Die Bearbeitungen des « Retterbuches » in der deuteronomischen Epoche*, Bonn, P.H. Hanstein (Bonner biblische Beiträge n° 21), 1964.

Ryan Roger J., *Judges*, Sheffield, Sheffield Phoenix Press (Readings, a New Biblical Commentary), 2007.

Sasson Jack M., *Judges 1 - 12: A New Translation with Introduction and Commentary*, New Haven, Yale University Press (The Anchor Yale Bible n° 6D), 2014.

Schneider Tammi J., *Judges*, Collegeville, Liturgical Press (Berit olam), 2000.

Schulz Sarah, *Die Anhänge zum Richterbuch. Eine kompositionsgeschichtliche Untersuchung von Ri 17-21*, Boston, Walter de Gruyter (Beihefte zur Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft n° 477), 2016.

Soggin J. Alberto, *Judges: A Commentary*, traduit par John Bowden, Philadelphie, Westminster Press (Old Testament Library), 1981.

Soggin J. Alberto, *Le livre des Juges*, traduit par Corinne Lanoir, trad. revue et augmentée, Genève, Labor et Fides (Commentaire de l'Ancien Testament n° 5b), 1987.

Studer Gottlieb Ludwig, *Das Buch der Richter. Grammatisch und historisch erklært [sic]*, Berne/Coire/Leipzig, J.F.J. Dalp, 1842.

Tidiman Brian, *Le livre des Juges*, Vaux-sur-Seine, Édifac (CÉB), 2004.

Webb Barry G., *The Book of Judges*, Grand Rapids, William B. Eerdmans (The New International Commentary on the Old Testament), 2012.

Webb Barry G., *The Book of the Judges: An Integrated Reading*, Sheffield, JSOT Press (Journal for the study of the Old Testament Supplement n° 46), 1987.

Wénin André, *Échec au Roi : L'art de raconter la violence dans le Livre des Juges*, Bruxelles, Lessius, 2013.

Wong Gregory T. K., *Compositional Strategy of the Book of Judges: An Inductive, Rhetorical Study*, Leiden/Boston, Brill (Supplements to Vetus Testamentum n° v. 111), 2006.

Younger K. Lawson, *Ancient Conquest Accounts*, Sheffield, JSOT Press (Journal for the Study of the Old

Testament. Supplement Series n° 98), 1990.

Younger K. Lawson, *Judges and Ruth*, Grand Rapids, Zondervan (The NIV Application Commentary), 2002.

b. Monographies

Baker Robin, *Hollow Men, Strange Women*, Leiden/Boston, Brill (Biblical Interpretation Series n° 143), 2016.

Bal Mieke, *Death & Dissymmetry: The Politics of Coherence in the Book of Judges*, Chicago, University of Chicago Press (Chicago studies in the history of Judaism), 1988.

Brenner Athalya (dir.), *A Feminist Companion to Judges*, Sheffield, JSOT Press (The Feminist Companion to the Bible n° 4), 1993.

Cazeaux Jacques, *Le refus de la guerre sainte : Josué, Juges et Ruth*, Paris, Éditions du Cerf (Lectio divina n° 174), 1998.

Clines David J. A., Fowl Stephen E. et Porter Stanley E. (dirs.), *The Bible in Three Dimensions: Essays in Celebration of Forty Years of Biblical Studies in the University of Sheffield*, Sheffield, JSOT Press (Journal for the Study of the Old Testament Supplement Series n° 87), 1990.

Conway Mary L., *Judging the Judges: A Narrative Appraisal Analysis*, University Park, Pennsylvania, Eisenbrauns (Linguistic Studies in Ancient West Semitic n° 15), 2020.

Culley Robert C., Black Fiona C., Boer Roland et Runions Erin (dirs.), *The Labour of Reading: Desire, Alienation, and Biblical Interpretation*, Atlanta, Society of Biblical Literature (The Society of Biblical Literature Semeia Studies), 1999.

Dietrich Walter, *Prophetie und Geschichte. Eine redaktionsgeschichtliche Untersuchung zum deuteronomistischen Geschichtswerk*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht (Forschungen zur Religion und Literatur des Alten und Neuen Testaments n° 108), 1972.

Edenburg Cynthia, *Dismembering the Whole: Composition and Purpose of Judges 19 - 21*, Atlanta, Society of Biblical Literature Press (Ancient Israel and its literature n° 24), 2016.

Exum J. Cheryl, *Fragmented Women: Feminist (sub)versions of Biblical Narratives*, Sheffield, JSOT Press (Journal for the Study of the Old Testament Supplement Series n° 163), 1993.

Exum J. Cheryl, *Was sagt das Richterbuch den Frauen?*, Stuttgart, Verlag Katholisches Bibelwerk (Stuttgarter Bibelstudien n° 169), 1997.

Gaß Erasmus, *Die Ortsnamen des Richterbuchs in historischer und redaktioneller Perspektive*, Wiesbaden, Harrassowitz (Abhandlungen des Deutschen Palästina-Vereins n° 35), 2005.

Groß Walter et Gaß Erasmus (dirs.), *Studien zum Richterbuch und seinen Völkernamen*, Stuttgart, Verlag Katholisches Bibelwerk (Stuttgarter biblische Aufsatzbände Altes Testament n° 54), 2012.

Lanoir Corinne, *Femmes fatales, filles rebelles : Figures féminines dans le livre des Juges*, Genève, Labor et Fides (Sciences bibliques), 2005.

Latvus Kari, *God, Anger, and Ideology: The Anger of God in Joshua and Judges in Relation to Deuteronomy and the Priestly Writings*, Sheffield, Sheffield Academic Press (Journal for the Study of the Old Testament n° 279), 1998.

Mobley Gregory, *The Empty Men: The Heroic Tradition of Ancient Israel*, New York, Doubleday (The Anchor Bible reference library), 2005.

Richter Wolfgang, *Traditionsgeschichtliche Untersuchungen zum Richterbuch*, Bonn, P.H. Hanstein

(Bonner biblische Beiträge n° 18), 1963.

c. Articles et ouvrages collectifs

Amit Yaira, « The Book of Judges: Dating and Meaning », *in* Bustenay Oded, Gershon Galil, Markham J. Geller et A. R. Millard (dirs.), *Homeland and Exile: Biblical and Ancient Near Eastern Studies in Honour of Bustenay Oded*, Leiden/Boston, Brill (Supplements to Vetus Testamentum n° 130), 2009.

Amit Yaira, « Who Was Interested in the Book of Judges in the Persian-Hellenistic Periods? », *in* Diana Vikander Edelman (dir.), *Deuteronomy-Kings as Emerging Authoritative Books: A Conversation*, Atlanta, Society of Biblical Literature (The Ancient Near East Monographs n° 6), 2014, p. 103-114.

Assis Eliyahu, *Self-Interest or Communal Interest: An Ideology of Leadership in the Gideon, Abimelech, and Jephthah Narratives (Judg. 6-12)*, Leiden/Boston, Brill (Supplements to Vetus Testamentum n° 106), 2005.

Auld A. Graeme, « Judges I and History: A Reconsideration », *Vetus Testamentum*, vol. 25 n° 2a (1975), p. 261-285.

Auld A. Graeme, « Review of Boling's Judges: The Framework of Judges and the Deuteronomists », *Journal for the Study of the Old Testament*, vol. 1 n° 1 (1976), p. 41-46.

Ayrolle Christiane, « Le prologue du livre de Juges : Juges 1,1-3,6 », *Études Théologiques et Religieuses*, vol. 82 n° 2 (2009), p. 189-204.

Beyerlin Walter, « Gattung und Herkunft des Rahmens im Richterbuch », *in* Ernst Würthwein et Otto Kaiser (dirs.), *Tradition and Situation. Studien zur alttestamentlichen Prophetie*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1963, p. 1-29.

Beyerlin Walter, « Geschichte und heilsgeschichtliche Traditionsbildung im Alten Testament. Ein Beitrag zur Traditionsgeschichte von Richter VI-VIII », *Vetus Testamentum*, vol. 13 n° 1 (janvier 1963), p. 1-25.

Blum Erhard, « Der kompositionelle Knoten am Übergang von Josua zu Richter. Ein Entflechtungsvorschlag », *in* Wolfgang Oswald (dir.), *Textgestalt und Komposition. exegetische Beiträge zu Tora und Vordere Propheten*, Tübingen, Mohr Siebeck (Forschungen zum Alten Testament n° 69), 2010, p. 249-280.

Blum Erhard, *Textgestalt und Komposition. exegetische Beiträge zu Tora und Vordere Propheten*, Tübingen, Mohr Siebeck (Forschungen zum Alten Testament n° 69), 2010.

Boling Robert G., « Response », *Journal for the Study of the Old Testament*, vol. 1 n° 1 (1976), p. 47-52.

Brettler Marc Zvi, « Judg. 1,1-2,10: From Appendix to Prologue », *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft*, vol. 101 n° 3 (1989), p. 433-435.

Brettler Marc Zvi, « The Book of Judges: Literature as Politics », *Journal of Biblical Literature*, vol. 108 n° 3 (1989), p. 395.

Broida Marian, « Closure in Samson », *The Journal of Hebrew Scriptures*, vol. 10 (2010), p. 2-34.

Brulin Nicolas, *Le souffle des juges : L'influence de la* רוּחַ *en Juges 3,7 - 16,31*, Mémoire de Master en Théologie fondamentale, Université de Strasbourg, 4 septembre 2012.

Chisholm Robert B., « What's Wrong with this Picture? Stylistic Variation as a Rhetorical Technique in

Judges », *Journal for the Study of the Old Testament*, vol. 34 n° 2 (décembre 2009), p. 171-182.

Craig Kenneth M., « Judges in Recent Research », *Currents in Biblical Research*, vol. 1 n° 2 (avril 2003), p. 159-185.

de Castelbajac Isabelle, « Les Juges d'Israël : Une invention du Deutéronomiste ? », *Revue de l'histoire des religions*, vol. 221 n° 1 (2004), p. 83-97.

de Geus Cornelis Hendrik Jan, « Richteren 1:1 - 2:5 », *Vox Theologica*, vol. 36 (1966), p. 32-53.

de Vaux Raymond, « Sur l'Origine Kenite ou Madianite du Yahvisme », *Eretz Israël: Archaelogical, Historical and Geographical*, vol. 9 (1969), p. 28-32.

Doherty Eamonn, « The Literary Problem of Judges 1,1 - 3,6 », *Catholic Biblical Quarterly*, vol. 18 n° 1 (1956), p. 1-7.

Drews Robert, « The "Chariots of Iron" of Joshua and Judges », *Journal for the Study of the Old Testament*, vol. 14 n° 45 (octobre 1989), p. 15-23.

Dumbrell W.J., « "In Those Days There Was no King in Israel; Every Man Did What Was Right in His Own Eyes." The Purpose of the Book of Judges Reconsidered », *Journal for the Study of the Old Testament*, vol. 8 n° 25 (février 1983), p. 23-33.

Edenburg Cynthia, *Dismembering the Whole: Composition and Purpose of Judges 19 - 21*, SBL Press, 29 avril 2016 (URL : https://www.jstor.org/stable/10.2307/j.ctt1bqzmpb consulté le 29 août 2020).

Elliger Karl, « Ephod und Choschen », *Vetus Testamentum*, vol. 8 n° 1 (1958), p. 19-35.

Eynikel Erik, « Judges 19 - 21, an "Appendix: " Rape, Murder, War and Abduction », *Viatorum*, XLVII n° 2 (2005), p. 101-115.

Fernández Marcos Natalio, « The Genuine Texte of Judges », *in* Adrian Schenker, Yohanan Goldman, Arie van der Kooij et Richard D. Weis (dirs.), *Sôfer mahîr: essays in honour of Adrian Schenker*, Leiden/Boston, Brill (Supplements to Vetus Testamentum n° 110), 2006, p. 33-46.

Fewell Danna Nolan et Gunn David M., « Controlling Perspectives: Women, Men, and the Authority of Violence in Judges 4 & 5 », *Journal of the American Academy of Religion*, LVIII n° 3 (1 octobre 1990), p. 389-412.

Fewell Danna Nolan, « Deconstructive Criticism: Achsah and the (E)razed City of Writing », *in* Gale A. Yee (dir.), *Judges and Method: New Approaches in Biblical Studies*, 2e éd., Minneapolis, Fortress Press, 2007, p. 115-137.

Fleishman Joseph, « A Daughter's Demand and a Father's Compliance: The Legal Background to Achsah's Claim and Caleb's Agreement », *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft*, vol. 118 n° 3 (2006), p. 354-373.

Focken Friedrich-Emanuel, « The Structures of Offices in the Heroic Narratives and Judge Narratives and Their Literary-Historical Development », *in* Katharina Pyschny et Sarah Schulz (dirs.), *Debating Authority: Concepts of Leadership in the Pentateuch and the Former Prophets*, Berlin/Boston, Walter de Gruyter (Beihefte zur Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft n° 507), 2018, p. 219-247.

Fritz Volkmar, « Das negative Besitzverzeichnis in Judicum 1 », *in* Markus Witte (dir.), *Gott und Mensch im Dialog: Festschrift für Otto Kaiser zum 80. Geburtstag*, Berlin, Walter de Gruyter (Beihefte zur Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft n° 345), 2004, p. 375-389.

Frolov Serge, « Rethinking Judges », *Catholic Biblical Quarterly*, vol. 71 n° 1 (janvier 2009), p. 24-41.

Gibson Arthur, « ṢnḤ in Judges I 14: NEB and AV Translations », *Vetus Testamentum*, vol. 26 n° 3 (1 janvier

1976), p. 275-283.

Gillmayr-Bucher Susanne, « Framework and Discourse in the Book of Judges », *Journal of Biblical Literature*, vol. 128 n° 4 (2009), p. 687-702.

Greenspahn Frederick E., « The Theology of the Framework of Judges », *Vetus Testamentum*, vol. 36 n° 4 (1986), p. 385-396.

Groß Walter, « Das Richterbuch zwischen Deuteronomistischem Geschichtswerk und Enneateuch », *in* Walter Groß et Erasmus Gaß (dirs.), *Studien zum Richterbuch und seinen Völkernamen* (parution originale : *Das deuteronomistische Geschichtswerk* [ÖBS 39/2011]), Stuttgart, Verlag Katholisches Bibelwerk (Stuttgarter biblische Aufsatzbände Altes Testament n° 54), 2012, p. 140-167.

Guest P. Deryn, « Can Judges Survive without Sources?: Challenging the Consensus », *Journal for the Study of the Old Testament*, vol. 78 (1998), p. 43-61.

Guillaume Philippe, « An anti-Judean manifesto in Judges 1? », *Biblische Notizen*, vol. 95 (1998), p. 12-17.

Guillaume Philippe, « Dating the Negatives Besitzverzeichnis (Judges 1,27-34): The Case of Sidon », *Henoch (Brescia)*, vol. 23 (2001), p. 131-137.

Guillaume Philippe, « From a Post-monarchical to the Pre-monarchical Period of Judges », *Biblische Notizen*, vol. 113 (2002), p. 12-17.

Gurewicz S.B., « The Bearing of Judges 1 - 2:5 on the Authorship of the Book of Judges », *Australian Biblical Review*, vol. 7 (1959), p. 37-40.

Hermann Siegfried, « "Negatives Besitzverzeichnis" - eine mündliche Tradition? », *in* Peter Mommer, Werner H. Schmidt et Hans Strauss (dirs.), *Gottes Recht als Lebensraum. Festschrift für Hans Jochen Boecker*, Neukirchen-Vluyn, Neukirchener, 1993, p. 93-100.

Hertzberg Hans Wilhelm, « Adonibeseq », in *Beiträge zur Traditionsgeschichte und Theologie des Alten Testaments*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1962, p. 28-35.

Janzen David, « Why the Deuteronomist Told about the Sacrifice of Jephthah's Daughter », *Journal for the Study of the Old Testament*, vol. 29 n° 3 (mars 2005), p. 339-357.

Jongeling Karel, « "And It Came to Pass" Again », *in* Leonid Kogan, Natalia V. Koslova et Sergey Loesov (dirs.), *Memoriae Igor M. Diakonoff*, Winona Lake, Eisenbrauns (Orientalia et Classica/Babel und Bibel. Annual of Ancient Near Eastern, Old Testament, and Semitic Studies n° 8/2), 2005, p. 291-330.

Kaminsky Joel S., « Reflections on Associative Word Links in Judges », *Journal for the Study of the Old Testament*, vol. 36 n° 4 (juin 2012), p. 411-434.

Landy Francis, « Between Centre and Periphery: Space and Gender in the Book of Judges in the Early Second Temple Period », *in* Ehud Ben Zvi et Christoph Levin (dirs.), *Centres and Peripheries in the Early Second Temple Period*, Tübingen, Mohr Siebeck (Forschungen zum Alten Testament n° 108), 2016, p. 243-267.

Lemardelé Christophe, « Samson et les biblistes : Entre exégèse, théologie et folklore », *Revue genevoise d'anthropologie et d'histoire des religions*, vol. 7 (2012), p. 71-85.

Levin Yigal, « Ideology and Reality in the Book of Judges », *in* Gershon Galil, Ayelet Gilboa, Aren M. Maeir et Dan'el Kahn (dirs.), *The Ancient Near East in the 12th-10th Centuries BCE: Culture and History: Proceedings of the International Conference, held at the University of Haifa, 2-5 May, 2010*, Münster, Ugarit-Verlag (Alter Orient und Altes Testament n° 392), 2012, p. 309-326.

Lindars Barnabas, « The Israelites Tribes in Judges », *in* J. A. Emerton (dir.), *Studies in the Historical Books of the Old Testament*, Leiden, Brill (Supplements to Vetus Testamentum n° 30), 1979, p. 95-112.

Margalith Othniel, « Samson's Riddle and Samson's Magic Locks », *Vetus Testamentum*, vol. 36 n° 2 (avril 1986), p. 225-234.

Margalith Othniel, « The Legends of Samson/Heracles », *Vetus Testamentum*, vol. 37 n° 1 (janvier 1987), p. 63-70.

Martin Lee Roy, « From Gilgal to Bochim: The Narrative Significance of the Angel of Yahweh in Judges 2:1 », *Journal for Semitics*, vol. 18 n° 2 (2009), p. 331-343.

Martin Lee Roy, « Power to Save!?: The Role of the Spirit of the Lord in the Book of Judges », *Journal of Pentecostal Theology*, vol. 16 (2008), p. 21-50.

Marx Alfred, « Forme et fonction de Juges 2, 1-5 », *Revue d'Histoire et de Philosophie Religieuses*, vol. 59 n° 3-4 (1979), p. 341-350.

Matheny Jennifer M., « Mute and Mutilated: Understanding Judges 19 - 21 as a *msl* of Dialogue », *Biblical Interpretation*, vol. 25 n° 4-5 (2017), p. 625-646.

McKenzie Donald A., « The Judge of Israel », *Vetus Testamentum*, vol. 17 n° 1 (1967), p. 118-121.

Mittmann Siegfried, « Ri. 1,16 f und das Siedlungsgebiet der kenitischen Sippe Hobab », *Zeitschrift des Deutschen Palästina-Vereins*, vol. 93 (1977), p. 213-235.

Mosca Paul G., « Who Seduced Whom? A Note on Joshua 15:18 //Judges 1:14 », *Catholic Biblical Quarterly*, vol. 46 n° 1 (1984), p. 18-22.

Mullen E. Theodore, « Judges 1:1-36: The Deuteronomistic Reintroduction of the Book of Judges », *Harvard Theological Review*, vol. 77 n° 1 (1984), p. 33-54.

Mullen E. Theodore, « The "Minor Judges": Some Literary and Historical Considerations », *Catholic Biblical Quarterly*, vol. 44 n° 2 (1982), p. 185-201.

Müller Reinhard, « Images of Exile in the Book of Judges », *in* Ehud Ben Zvi et Christoph Levin (dirs.), *The concept of exile in ancient Israel and its historical contexts*, New York, Walter de Gruyter (Beihefte zur Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft n° 404), 2010, p. 229-240.

Murphy Kelly J., « Judges in Recent Research », *Currents in Biblical Research*, vol. 15 n° 2 (février 2017), p. 179-213.

Na'aman Nadav, « The battle of Gibeah reconsidered (Judges 20:29-48) », *Vetus Testamentum*, vol. 68 n° 1 (2018), p. 102-110.

Nelson Richard D., « Ideology, Geography, and the List of Minor Judges », *Journal for the Study of the Old Testament*, vol. 31 n° 3 (2007), p. 347-364.

Niditch Susan, « Reading Story in Judges 1 », *in* Robert C. Culley, Fiona C. Black, Roland Boer et Erin Runions (dirs.), *The Labour of Reading: Desire, Alienation, and Biblical Interpretation*, Atlanta, Society of Biblical Literature (The Society of Biblical Literature Semeia Studies), 1999, p. 193-208.

O'Brien Mark A., « The "Deuteronomistic History" as a Story of Israel's Leaders », *Australian Biblical Review*, vol. 37 (1989), p. 14-34.

Oeste Gordon, « Butchered Brothers and Betrayed Families: Degenerating Kinship Structures in the Book of Judges », *Journal for the Study of the Old Testament*, vol. 35 n° 3 (2011), p. 295-316.

Richter Wolfgang, « Zu den »Richtern Israels« », *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft*, vol. 77 n° 1 (1965), p. 40-72.

Rofé Alexandre, « Ephraimite versus Deuteronomistic History », *in* J. Alberto Soggin, Daniele Garrone et Felice Israel (dirs.), *Storia e Tradizioni di Israele: Scritti in Onore di J. Alberto Soggin*, Brescia, Paideia, 1991, p. 221-235.

Rösel Hartmut N., « Das "negative Besitzverzeichnis" - Traditionsgeschichtliche und Historische Überlegungen », *in* Matthias Augustin et Klaus-Dietrich Schunck (dirs.), *Wünschet Jerusalem Frieden: Collected Communications to the XIIth Congress of the International Organization for the Study of the Old Testament, Jerusalem 1986*, Francfort-sur-le-Main/New York, Peter Lang (Beiträge zur Erforschung des Alten Testaments und des antiken Judentums n° 13), 1988, p. 121-135.

Rösel Hartmut N., « Die Überleitungen vom Josua- ins Richterbuch », *Vetus Testamentum*, vol. 30 n° 3 (juillet 1980), p. 342-350.

Scherer Andreas, « Die »kleinen« Richter und ihre Funktion », *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft*, vol. 119 n° 2 (19 janvier 2007), URL : https://www.degruyter.com/view/j/zatw.2007.119.issue-2/zaw.2007.014/zaw.2007.014.xml consulté le 31 juillet 2018.

Stevenson Jeffery S., « Judah's Successes and Failures in Holy War: An Exegesis of Judges 1:1-20 », *Restoration Quarterly*, vol. 44 n° 1 (2002), p. 43-54.

Stone Ken, « What Happens When Achsah Gets Off Her Ass?: Queer Reading and Judges 1:11-15 », *in* Roberta Sterman Sabbath (dir.), *Sacred Tropes: Tanakh, New Testament, and Qur'an as Literature and Culture*, Leiden/Boston, Brill (Biblical Interpretation Series n° 98), 2009, p. 409-420.

Sweeney Marvin A., « Davidic Polemics in the Book of Judges », *Vetus Testamentum*, vol. 47 n° 4 (octobre 1997), p. 517-529.

Trebolle Barrera Julio C., « A Combined Textual and Literary Criticism Analysis: Editorial Traces in Joshua and Judges », *in* Hans Ausloos et Florentino García Martínez (dirs.), *Florilegium Lovaniense: Studies in Septuagint and Textual Criticism in Honour of Florentino García Martínez*, Louvain, Peeters Publishers (Bibliotheca Ephemeridum theologicarum Lovaniensium n° 224), 2008, p. 437-463.

Weinfeld Moshe, « Judges 1.1-2.5: The Conquest under the Leadership of the House of Judah », *in* A. Graeme Auld (dir.), *Understanding Poets and Prophets: Essays in Honour of George Wishart Anderson*, Sheffield, JSOT Press (Journal for the Study of the Old Testament. Supplement series n° 152), 1993, p. 388-400.

Weinfeld Moshe, « The Period of the Conquest and of the Judges as Seen By the Earlier and the Later Sources », *Vetus Testamentum*, vol. 17 n° 1 (1967), p. 93-113.

Yadin Azzan, « Samson's *ḤÎDÂ* », *Vetus Testamentum*, vol. 52 n° 3 (juillet 2002), p. 407-426.

Yee Gale A. (dir.), *Judges and Method: New Approaches in Biblical Studies*, 2e éd., Minneapolis, Fortress Press, 2007.

Younger K. Lawson, « Judges 1 in Its Near Eastern Literary Context », *in* A. R. Millard, James Karl Hoffmeier et David W. Baker (dirs.), *Faith, Tradition, and History: Old Testament Historiography in its Near Eastern Context*, Winona Lake, Eisenbrauns, 1994, p. 207-227.

Younger K. Lawson, « The Configuring of Judicial Preliminaries: Judges 1.1-2.5 and Its Dependence On the Book of Joshua », *Journal for the Study of the Old Testament*, vol. 20 n° 68 (1995), p. 75-87.

Livre de Josué

a. Commentaires

Amit Yaira, *The Book of Judges: The Art of Editing*, Leiden/Boston, Brill (Biblical Interpretation Series n° 38), 1999.

Auld A. Graeme, *Joshua, Judges, and Ruth*, Philadelphie, Westminster Press (Daily study Bible series), 1984.

Cortese Enzo, *Josua 13-21: Ein priesterschriftlicher Abschnitt im deuteronomistischen Geschichtswerk*, Fribourg/Göttingen, Universitätsverlag/Vandenhoeck & Ruprecht (Orbis biblicus et orientalis n° 94), 1990.

Dozeman Thomas B. (dir.), *Joshua 1-12: A New Translation with Introduction and Commentary*, New Haven, Yale University Press (The anchor Yale Bible n° 6B), 2015.

Ederer Matthias, *Das Buch Josua*, Stuttgart, Verlag Katholisches Bibelwerk (Neuer Stuttgarter Kommentar. Altes Testament n° 5/1), 2017.

Fritz Volkmar, *Das Buch Josua*, Tübingen, Mohr (Handbuch zum Alten Testament n° I/7), 1994.

Hall Sarah Lebhar, *Conquering Character: The Characterization of Joshua in Joshua 1-11*, Londres, T & T Clark, 2010.

Knauf Ernst Axel, *Josua*, Zurich, Theologischer Verlag Zürich (Zürcher Bibelkommentare n° 6), 2008.

Noth Martin, *Das Buch Josua*, Tübingen, Mohr, 1938.

Rösel Hartmut N., *Joshua*, Louvain/Walpole, Peeters Publishers (Historical Commentary on the Old Testament), 2011.

Soggin Alberto, *Le Livre de Josué*, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé (Commentaire de l'Ancien Testament n° Va), 1970.

Vos Jacobus Cornelis de, *Das Los Judas. Über Entstehung und Ziele der Landbeschreibung in Josua 15*, Leiden/Boston, Brill (Vetus Testamentum. Supplements n° 95), 2003.

b. Monographies

Anbar Moshe, *Josué et l'alliance de Sichem : Josué 24:1-28*, Francfort-sur-le-Main/New York, Peter Lang (Beiträge zur biblischen Exegese und Theologie n° 25), 1992.

Ballhorn Egbert, *Israel am Jordan. Narrative Topographie im Buch Josua*, Göttingen: Bonn, V & R Unipress/Bonn University Press (Bonner Biblische Beiträge n° 162), 2011.

Germany Stephen, *The Exodus-Conquest Narrative: The Composition of the Non-Priestly Narratives in Exodus-Joshua*, Tübingen, Mohr Siebeck (Forschungen zum Alten Testament n° 115), 2017, p. 314-446.

Béré Paul, *Le second Serviteur de Yhwh : Un portrait exégétique de Josué dans le livre éponyme*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht (Orbis Biblicus et Orientalis n° 253), 2012.

Creangă Ovidiu, *The Conquest of Memory in the Book of Joshua*, Oxford University Press, 2015 (URL : http://oxfordhandbooks.com/view/10.1093/oxfordhb/9780199967728.001.0001/oxfordhb-9780199967728-e-13 consulté le 23 juin 2020).

c. Articles et ouvrages collectifs

Assis Elie, « "How Long Are You Slack to Go to Possess the Land" (Jos. xviii 3): Ideal and Reality in the Distribution Descriptions in Joshua xiii-xix », *Vetus Testamentum*, vol. 1 n° 53 (2003), p. 1-25.

Assis Elie, « The Position and Function of Jos 22 in the Book of Joshua », *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft*, vol. 116 n° 4 (1 janvier 2004), URL : https://www.degruyter.com/view/j/zatw.2004.116.issue-4/zatw.2004.116.4.528/zatw.2004.116.4.528.xml consulté le 9 août 2018.

Becker Uwe, « Endredaktionelle Kontextvernetzungen des Josua-Buches », in *Die deuteronomistischen Geschichtswerke: Redaktions- und religionsgeschichtliche Perspektiven zur "Deuteronomismus"-Diskussion in Tora und Vorderen Propheten*, Berlin, Walter de Gruyter (Beihefte zur Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft n° 365), 2006, p. 139-161.

Cross Frank M. et Wright G. Ernest, « The Boundary and Province Lists of the Kingdom of Judah », *Journal of Biblical Literature*, vol. 75 n° 3 (septembre 1956), p. 202-226.

Galil Gershon, « Geba'-Ephraim and the Northern Boundary of Judah in the Days of Josiah », *Revue Biblique*, vol. 100 n° 3 (1993), Peeters Publishers, p. 358-367.

Gaß Erasmus, « Joshua's Death Told Twice - Perspectives from the History of Research », *in* Christoph Berner, Harald Samuel et Stephen Germany (dirs.), *Book-Seams in the Hexateuch I: The Literary Transitions between the Books of Genesis/Exodus and Joshua/Judges*, Tübingen, Mohr Siebeck (Forschungen zum Alten Testament n° 120), 2018, p. 199-219.

Goswell Gregory, « Joshua and Kingship », *Bulletin for Biblical research*, vol. 1 n° 23 (2013), p. 29-42.

Havrelock Rachel, « The Two Maps of Israel's Land », *Journal of Biblical Literature*, vol. 126 n° 4 (2007), p. 649-667.

Hess Richard S., « Asking Historical Questions of Joshua 13-19: Recent Discussion Concerning the Date of Boundary Lists », *in* Alan Ralph Millard, James Karl Hoffmeier et David W Baker (dirs.), *Faith, Tradition, and History: Old Testament Historiography in Its Near Eastern Context*, Winona Lake, Eisenbrauns, 1994, p. 191-205.

Hoffmeier James Karl, « The Structure of Joshua 1-11 and the Annals of Thutmose III », *in* Alan Ralph Millard, James Karl Hoffmeier et David W Baker (dirs.), *Faith, Tradition, and History: Old Testament Historiography in Its Near Eastern Context*, Winona Lake, Eisenbrauns, 1994, p. 165-179.

Kallai Zecharia, « Simeon's Town List: Scribal Rules and Geographical Patterns », *Vetus Testamentum*, vol. 53 n° 1 (2003), p. 81-96.

Kallai Zecharia, « The Twelve-Tribe Systems of Israel », *Vetus Testamentum*, vol. 47 n° 1 (1997), p. 53-90.

Kallai Zecharia, *Biblical Historiography and Historical Geography: Collection of Studies*, Francfort-sur-le-Main/Berlin/Bern/New York/Paris/Wien, Peter Lang (Beiträge zur Erforschung des Alten Testaments und des antiken Judentums n° 44), 1998.

Kallai-Kleinmann Z., « The Town Lists of Judah, Simeon, Benjamin and Dan », *Vetus Testamentum*, vol. 8 n° 1 (1958), p. 134-160.

Krause Joachim J., « Post mortem Mosi: Conceptualizing Leadership in the Book of Joshua », *in* Katharina Pyschny et Sarah Schulz (dirs.), *Debating Authority: Concepts of Leadership in the Pentateuch*

and the Former Prophets, Berlin/Boston, Walter de Gruyter (Beihefte zur Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft n° 507), 2018, p. 193-205.

Lissovsky Nurit et Na'aman Nadav, « A New Outlook at the Boundary System of the Twelve Tribes », *in* André Caquot et Manfried Dietrich (dirs.), *Internationales Jahrbuch für die Altertumskunde Syrien-Palästinas: In memoriam André Caquot*, Münster, Ugarit-Verlag (Ugarit-Forschungen n° 35), 2004, p. 291-324.

Popovic Mladen, « Conquest of the Land, Loss of the Land: Where Does Joshua 24 Belong? », *in* Jacques van Ruiten et Jacobus Cornelis de Vos (dirs.), *The Land of Israel in Bible, History, and Theology: Studies in Honour of Ed Noort*, Leiden/Boston, Brill (Supplements to Vetus Testamentum n° 124), 2009, p. 87-98.

Seleznev Mikhail, « The Origine of the Tribal Boundaries in Joshua: Administrative Documents or Sacral Geography? », *in* Leonid Kogan, Natalia V. Koslova et Sergey Loesov (dirs.), *Memoriae Igor M. Diakonoff*, Winona Lake, Eisenbrauns (Orientalia et Classica/Babel und Bibel. Annual of Ancient Near Eastern, Old Testament, and Semitic Studies n° 8/2), 2005, p. 329-361.

Livres de Samuel

a. Commentaires

Auld A. Graeme, *I & II Samuel: A Commentary*, Louisville, Westminster John Knox Press (The Old Testament Library), 2011.

Caquot André et Robert Philippe de, *Les livres de Samuel*, Genève, Labor et Fides (Commentaire de l'Ancien Testament n° 6), 1994.

Cazeaux Jacques, *Saül, David, Salomon : La Royauté et le destin d'Israël*, Paris, Éditions du Cerf (Lectio divina n° 193), 2003.

Garsiel Moshe, *The Book of Samuel: Studies in History, Historiography, Theology and Poetics Combined: The Story and History of David and His Kingdom*, Jerusalem, Rubin Mass Publishers, vol. 1, 2018.

Gunn David M., *The Fate of King Saul: An Interpretation of a Biblical Story*, réimp. éd. 1980 avec corrections, Sheffield, JSOT Press (Journal for the Study of the Old Testament. Supplement Series n° 14), 1984.

Gunn David M., *The Story of King David: Genre and Interpretation*, 1re impr. 1978, Sheffield, JSOT Press (Journal for the Study of the Old Testament Supplement Series n° 6), 1989.

McCarter P. Kyle (dir.), *II Samuel: a New Translation with Introduction, Notes, and Commentary*, Garden City, Doubleday (The Anchor Bible n° AB 9), 1984.

Tsumura David Toshio, *The First Book of Samuel*, Grand Rapids, William B. Eerdmans (The New International Commentary on the Old Testament), 2007.

b. Monographies

Adam Klaus-Peter, *Saul und David in der judäischen Geschichtsschreibung: Studien zu 1 Samuel 16 - 2 Samuel 5*, Tübingen, Mohr Siebeck (Forschungen zum Alten Testament n° 51), 2007.

Dietrich Walter, *David. Der Herrscher mit der Harfe*, Leipzig, Evangelische Verlagsanstalt (Biblische Gestalten n° 14), 2006.

Edelman Diana Vikander (dir.), *Deuteronomy-Kings as Emerging Authoritative Books: A Conversation*, Atlanta, Society of Biblical Literature (The Ancient Near East Monographs n° 6), 2014 (URL : http://public.eblib.com/choice/publicfullrecord.aspx?p=3118313 consulté le 11 août 2018).

Edelman Diana Vikander, *King Saul in the Historiography of Judah*, Sheffield, JSOT Press (Journal for the Study of the Old Testament. Supplement Series n° 121), 1991.

McKenzie Steven L., *Le roi David : Le roman d'une vie*, traduit par Françoise Smyth, Genève, Labor et Fides (Essais bibliques n° 38), 2006.

Schmitt Hans-Christoph, « Das spätdeuteronomistische Geschichtswerk Gen 1-2Regum XXV und seine theologische Intention », *in* J. A. Emerton (dir.), *Congress volume: IOSOT Cambridge 1995*, Leiden/New York, Brill (Supplements to Vetus Testamentum n° v. 66), 1997, p. 261-279.

Veijola Timo, *Die ewige Dynastie. David und die Entstehung seiner Dynastie nach der deuteronomistischen Darstellung*, Helsinki, Suomalainen Tiedeakatemia (Suomalaisen Tiedeakatemian toimituksia. Annales Academiae Scientiarum Fennicae n° 193B), 1975.

Wright Jacob L., *David, King of Israel, and Caleb in Biblical Memory*, New York, Cambridge University Press, 2014.

c. *Articles et ouvrages collectifs*

Cross Frank Moore, « The Themes of the Book of Kings and the Structure of the Deuteronomistic History », *in* Frank Moore Cross (dir.), *Canaanite Myth and Hebrew Epic: Essays in the History of the Religion of Israel*, Cambridge, Harvard University Press, 1973, p. 274-289.

Ehrlich Carl S. (dir.), *Saul in Story and Tradition*, Tübingen, Mohr Siebeck (Forschungen zum Alten Testament n° 47), 2006.

Gordon Robert P., « In Search of David: The David Tradition in Recent Study », *in* Alan Ralph Millard, James Karl Hoffmeier et David W Baker (dirs.), *Faith, Tradition, and History: Old Testament Historiography in Its Near Eastern Context*, Winona Lake, Eisenbrauns, 1994, p. 285-298.

Long V. Philips, « How Did Saul Become King? Literary Reading and Historical Reconstruction », *in* Alan Ralph Millard, James Karl Hoffmeier et David W Baker (dirs.), *Faith, Tradition, and History: Old Testament Historiography in Its Near Eastern Context*, Winona Lake, Eisenbrauns, 1994, p. 271-284.

Möhlenbrink Kurt, « Sauls Ammoniterfeldzug und Samuels Beitrag zum Königtum des Saul », *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft*, vol. 58 n° 1 (1941), p. 57-70.

Müller Reinhard, « Saul, the Charismatic King: Concepts of Political Leadership in 1Sam 11 », *in* Katharina Pyschny et Sarah Schulz (dirs.), *Debating Authority: Concepts of Leadership in the Pentateuch and the Former Prophets*, Berlin, Boston, Walter de Gruyter (Beihefte zur Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft n° 507), 2018, p. 262-287.

van der Merwe Christiaan Hendrik Jacobus, « The Elusive Biblical Hebrew Term ויהי: A Perspective in Terms of its Syntax, Semantics, and Pragmatics in 1 Samuel », *Hebrew Studies*, n° 40 (1999), p. 83-114.

Wénin André, « David et l'histoire de Natan (2 Samuel 12.1-7), ou le lecteur et la fiction prophétiques du récit biblique », *in* Daniel Marguerat (dir.), *La Bible en récits : L'exégèse biblique à l'heure du*

lecteur. Colloque international d'analyse narrative des textes de la Bible, Genève, Labor et Fides (Le Monde de la Bible n° 48), 2003, p. 153-164.

Histoires d'Israël (histoire fictive et recherches historiques)

a. Monographies

Cantrell Deborah O'Daniel, *The Horsemen of Israel: Horses and Chariotry in Monarchic Israel (Ninth-Eighth Centuries B.C.E.)*, Winona Lake, Eisenbrauns (History, Archaeology, and Culture of the Levant n° 1), 2011.

Cross Frank Moore, *Canaanite Myth and Hebrew Epic: Essays in the History of the Religion of Israel*, 9e impr. éd. de 1973, Cambridge, Harvard University Press, 1997.

Day John, *Yahweh and the Gods and Goddesses of Canaan*, Londres/New York, Sheffield Academic Press (Journal for the Study of the Old Testament Supplement Series n° 265), 2000.

de Vaux Roland, *Histoire ancienne d'Israël ** : La période des Juges*, Paris, Librairie Lecoffre (Étude biblique), 1973.

Dietrich Walter, *Die frühe Königszeit in Israel: 10. Jahrhundert v. Chr*, Stuttgart, W. Kohlhammer (Biblische Enzyklopädie n° 3), 1997.

Elliott Mark W., *The Heart of Biblical Theology: Providence Experienced*, Farnham/Burlington, Ashgate, 2012.

Finkelstein Israel et Silberman Neil Asher, *Les rois sacrés de la Bible : À la recherche de David et Salomon*, Paris, Bayard, 2006.

Giffone Benjamin D., *« Sit At My Right Hand »: The Chronicler's Portrait of the Tribe of Benjamin in the Social Context of Yehud*, Londres/New York/Oxford/New Delhi/Sydney, Bloomsbury/T&T Clark (Library of Hebrew Bible/Old Testament studies n° 628), 2018.

Grabbe Lester L. et Lipschitz Oded (dirs.), *Judah between East and West: The Transition from Persian to Greek Rule (ca. 400-200 BCE): A Conference Held at Tel Aviv University, 17-19 April 2007 Sponsored by the ASG (the Academic Study Group for Israel and the Middle East) and Tel Aviv University*, London/New York, T & T Clark (Library of Second Temple studies n° 75), 2011.

Jericke Detlef, *Die Landnahme im Negev: Protoisraelitische Gruppen im Süden Palästinas. Eine archäologische und exegetische Studie*, Wiesbaden, Harrassowitz (Abhandlungen des Deutschen Palästina-Vereins n° 20), 1997.

Kamrada Dolores G., *Heroines, Heroes and Deity: Three Narratives of the Biblical Heroic Tradition*, Londres/New York, Bloomsbury/T&T Clark (Library of Hebrew Bible/Old Testament studies n° 621), 2016.

Kenyon Kathleen M., *Jerusalem: Excavating 3000 Years of History*, Londres, Thames and Hudson (New aspects of Antiquity), 1967.

Lipschits Oded, *Age of Empires: The History and Administration of Judah in the 8th-2nd Centuries BCE in Light of the Storage-jar Stamp Impressions*, University Park/Tel Aviv, Eisenbrauns/Emery and Claire Yass Publications in Archaeology/The Institute of Archaeology Tel Aviv University (Mosaics: studies on ancient Israel n° 2), 2021.

Lipschitz Oded et Blenkinsopp Joseph (dirs.), *Judah and The Judeans in The Neo-Babylonian Period*, Winona Lake, Eisenbrauns, 2003.

Littauer Mary Aiken et Crouwel Joost H., *Wheeled Vehicles and Ridden Animals in the Ancient Near East*, Leiden, Brill (Handbuch der Orientalistik/Abteilung, Kunst und Archäologie n° 7/1), 1979.

Liverani Mario, *Israel's History and the History of Israel*, London, Equinox, 2005.

Maisels Charles Keith, *The Emergence of Civilization: From Hunting and Gathering to Agriculture, Cities, and the State in the Near East*, New York/Londres, Routledge, 1990.

McNutt Paula M., *The Forging of Israel: Iron Technology, Symbolism, and Tradition in Ancient Society*, Sheffield, Almond Press (The Social World of Biblical Antiquity Series/Journal for the Study of the OldTestament. Suplement series n° 8/108), 1990.

Miller J. Maxwell et Hayes John H., *A History of Ancient Israel and Judah*, Philadelphie, Westminster Press, 1986.

Miller Robert D., *Chieftains of the Highland Clans: A History of Israel in the Twelfth and Eleventh Centuries B.C*, Grand Rapids, William B. Eerdmans (The Bible in its World), 2005.

Mittmann Siegfried, *Beiträge zur Siedlungs- und Territorialgeschichte des nördlichen Ostjordanlandes*, Wiesbaden, Harrassowitz (Abhandlungen des Deutschen Palästina-Vereins n° 2), 1970.

Mittmann Siegfried, *Beiträge zur Siedlungs- und Territorialgeschichte des nördlichen Ostjordanlandes*, Wiesbaden, Harrassowitz (Abhandlungen des Deutschen Palästina-Vereins n° 2), 1970.

Niditch Susan, *War in the Hebrew Bible: a Study in the Ethics of Violence*, New York, Oxford University Press, 1993.

Porter Benjamin W., *Complex Communities: The Archaeology of Early Iron Age West-Central Jordan*, Tucson, The University of Arizona Press, 2013.

Sasson Jack M., *The Military Establishments at Mari*, Rome, Pontifical Biblical Institute, 1969.

Schmid Konrad, *Erzväter und Exodus: Untersuchungen zur doppelten Begründung der Ursprünge Israels innerhalb der Geschichtsbücher des Alten Testaments*, thèse d'habilitation présenté à l'Université de Zurich en 1998, Neukirchen-Vluyn, Neukirchener Verlag (Wissenschaftliche Monographien zum Alten und Neuen Testament n° 81), 1999.

Schunck Klaus Dietrich, *Benjamin. Untersuchungen zur Entstehung und Geschichte eines israelitischen Stammes*, Berlin, Töpelmann (Beihefte zur Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft n° 86), 1963.

Tanner Hans Andreas, *Amalek, der Feind Israels und der Feind Jahwes. eine Studie zu den Amalektexten im Alten Testament*, Zurich, Theologischer Verlag Zürich (TVZ-Dissertationen), 2005.

van Seters John, *In Search of History: Historiography in the Ancient World and the Origins of Biblical History*, réimp. éd. 1983, Winona Lake, Eisenbrauns, 1997.

Veijola Timo, *Das Königtum in der Beurteilung der deuteronomistischen Historiographie. eine redaktionsgeschichtliche Untersuchung*, Helsinki, Suomalainen Tiedeakatemia (Suomalaisen Tiedeakatemian toimituksia. Annales Academiae Scientiarum Fennicae n° 198B), 1977.

Wood Bryant G., *The Sociology of Pottery in Ancient Palestine: the Ceramic Industry and the Diffusion of Ceramic Style in the Bronze and Iron Ages*, Sheffield, JSOT Press (JSOT-ASOR monograph series/ Journal for the Study of the Old Testament. Supplement Series n° 4/103), 1990.

b. Articles et ouvrages collectifs

Ahn John J. et Cook Stephen L. (dirs.), *Thus Says the Lord: Essays on the Former and Latter Prophets in Honor of Robert R. Wilson*, New York/Londres, T&T Clark (Library of Hebrew Bible/Old Testament studies n° 502), 2009.

Alt Albrecht, « Völker und Staaten Syriens im frühen Altertum », in *Kleine Schriften zur Geschichte des Volkes Israël*, Munich, C.H. Beck, vol. 3, 1959, p. 20-48.

Alt Albrecht, *Kleine Schriften zur Geschichte des Volkes Israël*, Munich, C.H. Beck, 3 vol., 1959.

Ausloos Hans, Lemmelijn Bénédicte et Trebolle Barrera Julio C. (dirs.), *After Qumran: Old and Modern Editions of the Biblical Texts: The Historical Books*, Louvain/Walpole, Peeters Publishers (Bibliotheca Ephemeridum Theologicarum Lovaniensium n° CCXLVI), 2012.

Cazelles Henri, « Clans, État Monarchique, et Tribus », *in* A. Graeme Auld (dir.), *Understanding Poets and Prophets: Essays in Honour of George Wishart Anderson*, Sheffield, JSOT Press (Journal for the Study of the Old Testament n° 152), 1993, p. 75-92.

Coogan Michael David (dir.), *The Oxford History of the Biblical World*, Oxford, Oxford University Press, 2001.

Feller H.-G., « Der territoriale und nationale Aufbau des Reiches Israel », *Christentum und Wissenschaft* (1927), p. 281-353.

Finkelstein Israel, « Saul, Benjamin and the Emergence of »Biblical Israel«: An Alternative View », *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft*, vol. 123 n° 3 (2011).

Finkelstein Israel, « The Sociopolitical Organization of the Central Hill Country in the Second Millennium B.C.E. », *in* Avraham Biran, Avraham et International Congress on Biblical Archaeology (dirs.), *Biblical Archaeology Today, 1990: Proceedings of the Second International Congress on Biblical Archaeology: Pre-Congress symposium, Population, Production and Power*, Jérusalem, Israel Exploration Society, 1993, p. 110-131.

Garelli Paul, « La notion de route dans les textes », *Revue d'Assyriologie et d'archéologie orientale*, vol. 52 n° 2 (1958), p. 117-127.

Grabbe Lester L. (dir.), *Israël in Transition: From Late Bronze II to Iron IIa (c. 1250-850 B.C.E.). Volume 1. The Archaeology (A Conference Supported by the Arts and Humanities Research Council)*, New York/Londres, T&T Clark (Library of Hebrew Bible/Old Testament studies n° 491/European Seminar in Historical Methodology n°7), 2008.

Grabbe Lester L. (dir.), *Israël in Transition: From Late Bronze II to Iron IIa (c. 1250-850 B.C.E.). Volume 2. The Texts (Conference Papers Supported by the Arts and Humanities Research Council)*, New York/Londres, T&T Clark (Library of Hebrew Bible/Old Testament studies n° 521/European Seminar in Historical Methodology n° 8), 2010.

Graham M. Patrick, Brown William P. et Kuan Jeffrey K. (dirs.), *History and Interpretation: Essays in Honour of John H. Hayes*, Sheffield, JSOT Press (Journal for the Study of the Old Testament n° 173), 1993.

Hubbard R. Pearce S., « The Topography of Ancient Jerusalem », *Palestine Exploration Quarterly*, vol. 98 n° 2 (juillet 1966), p. 130-154.

Jonker Louis C., « Being both on the Periphery and in the Centre: The Jerusalem Temple in Late Persian Period Yehud form Postcolonial Perspective », *in* Ehud Ben Zvi et Christoph Levin (dirs.), *Centres and Peripheries in the Early Second Temple Period*, Tübingen, Mohr Siebeck (Forschungen zum

Alten Testament n° 108), 2016, p. 243-267.

Malamat Abraham, « King Lists of the Old Babylonian Period and Biblical Genealogies », *Journal of the American Oriental Society*, vol. 88 n° 1 (1968), p. 163-173.

Martens Elmer A., « The Oscillating Fortunes of "History" within Old Testament Theology », *in* Alan Ralph Millard, James Karl Hoffmeier et David W Baker (dirs.), *Faith, Tradition, and History: Old Testament Historiography in Its Near Eastern Context*, Winona Lake, Eisenbrauns, 1994, p. 313-340.

McFadyen John E., « Communion with God in the Bible », *The Biblical World*, vol. 33 n° 4 (1909), p. 249-259.

Millard Alan Ralph, « Story, History, and Theology », *in* Alan Ralph Millard, James Karl Hoffmeier et David W Baker (dirs.), *Faith, Tradition, and History: Old Testament Historiography in Its Near Eastern Context*, Winona Lake, Eisenbrauns, 1994, p. 37-64.

Na'aman Nadav, « Saul, Benjamin and the Emergence of ›Biblical Israel‹ (Part 1) », *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft*, vol. 121 n° 2 (2009), p. 211-224.

Na'aman Nadav, « Saul, Benjamin and the Emergence of ›Biblical Israel‹ (continued, Part 2) », *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft*, vol. 121 n° 3 (2009), p. 335-349.

Niditch Susan, « War and Reconciliation in the Traditions of Ancient Israel: Historical, Literary, and Ideological Considerations », *in* Kurt A. Raaflaub (dir.), *War and Peace in the Ancient World*, Malden/Oxford/Carlton, Blackwell, 2007, p. 141-160.

Niehaus Jeffrey J., « The Warrior and His God: The Covenant Foundation of History and Historiography », *in* Alan Ralph Millard, James Karl Hoffmeier et David W Baker (dirs.), *Faith, Tradition, and History: Old Testament Historiography in Its Near Eastern Context*, Winona Lake, Eisenbrauns, 1994, p. 299-313.

Sæbø Magne, Machinist Peter et Ska Jean-Louis (dirs.), *Hebrew Bible - Old Testament: The History of its Interpretation, Volume III: From Modernism to Post-Modernism*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2013.

Sawyer John F. A. et Clines David J. A. (dirs.), *Midian, Moab, and Edom: The History and Archaeology of Late Bronze and Iron Age Jordan and north-west Arabia*, Sheffield, JSOT Press (Journal for the Study of the Old Testament n° 24), 1983.

Scherer Andreas, « Das Ephod him alten Israel », *Ugarit-Forschungen*, n° 35 (2003), p. 589-604.

Smend Rudolf, « Das Gesetz und die Völker. Ein Beitrag zur deuteronomistischen Redaktionsgeschichte », *in* Hans Walter Wolff et Gerhard von Rad (dirs.), *Probleme biblischer Theologie: Gerhard von Rad zum 70. Geburtstag*, Munich, Kaiser, 1971, p. 495-509.

Smend Rudolf, « Das uneroberte Land », *in* Georg Strecker (dir.), *Das Land Israel in biblischer Zeit: Jerusalem-Symposium 1981 der Hebräischen Universität und der Georg-August-Universität*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht (Göttinger theologische Arbeiten n° 25), 1983, p. 91-102.

Trimm Charles, « Recent Research on Warfare in the Old Testament », *Currents in Biblical Research*, vol. 10 n° 2 (février 2012), p. 171-216.

van Ruiten Jacques et Cornelis de Vos Jacobus (dirs.), *The Land of Israel in Bible, History, and Theology: Studies in Honour of Ed Noort*, Leiden/Boston, Brill (Supplements to Vetus Testamentum n° 124), 2009.

Histoire rédactionnelle

a. Monographies

Association catholique française pour l'étude de la Bible et Haudebert Pierre (dirs.), *Le Pentateuque, débats et recherches*, Paris, Éditions du Cerf (Lectio divina n° 151), 1992.

Aurelius Erik, *Zukunft jenseits des Gerichts. Eine redaktionsgeschichtliche Studie zum Enneateuch*, Berlin, Walter de Gruyter (Beihefte zur Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft n° 319), 2003.

Braulik Georg, *Die Mittel deuteronomischer Rhetorik. erhoben aus Deuteronomium 4, 1-40*, Rome, Biblical institute press (Analecta biblica : Investigationes scientificae in res biblicas n° 68), 1978.

de Pury Albert, Römer Thomas et Macchi Jean-Daniel (dirs.), *Israël construit son histoire : L'historiographie deutéronomiste à la lumière des recherches récentes*, Genève, Labor et Fides (Le Monde de la Bible n° 34), 1996.

Haudebert Pierre (dir.), *Le Pentateuque: Débats et recherches*, Paris, Éditions du Cerf (Lectio divina n° 151), 1992.

Kratz Reinhard Gregor, *Die Komposition der erzählenden Bücher des Alten Testaments. Grundwissen der Bibelkritik*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht (UTB für Wissenschaft: Uni-Taschenbücher n° 2157), 2000.

Kratz Reinhard Gregor, *The Composition of the Narrative Books of the Old Testament* (titre original : *Die Komposition der erzählenden Bücher des Alten Testaments*), Londres/New York, T&T Clark, 2005.

Levinson Bernard M., *A More Perfect Torah: At the Intersection of Philology and Hermeneutics in Deuteronomy and the Temple Scroll*, Winona Lake, Eisenbrauns (Critical Studies in the Hebrew Bible n° 1), 2013.

Liss Hanna et Oeming Manfred (dirs.), *Literary Construction of Identity in the Ancient World: Proceedings of the Conference, Literary Fiction and the Construction of Identity in Ancient Literatures - Options and Limits of Modern Literary Approaches in the Exegesis of Ancient Texts, Heidelberg, July 10-13, 2006*, Winona Lake, Eisenbrauns, 2010.

McKay Heather A. et Clines David J. A. (dirs.), *Of Prophets' Visions and the Wisdom of Sages: Essays in Honour of R. Norman Whybray on his Seventieth Birthday*, Sheffield, JSOT Press (Journal for the Study of the Old Testament. Supplement Series n° 162), 1993.

Noth Martin, *Geschichte Israels*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1956.

Noth Martin, *The Deuteronomistic History*, 2e éd., Sheffield, Sheffield Academic Press, 2001.

Noth Martin, *Überlieferungsgeschichtliche Studien*, Halle-sur-Saale, Max Niemeyer Verlag (Schriften der Königsberger Gelehrten Gesellschaft n° 18/2, vol. I), 1943.

Rofé Alexandre, *Introduction to the Literature of the Hebrew Bible*, traduit par Harvey N. Bock et Judith H. Seeligmann, Jérusalem, Simor (Jerusalem Biblical Studies n° 9), 2009.

Römer Thomas (dir.), *The Future of the Deuteronomistic History*, Louvain, Presses Universitaires de Louvain/Peeters (Bibliotheca Ephemeridum theologicarum Lovaniensium n° 147), 2000.

Römer Thomas et Schmid Konrad (dirs.), *Les dernières rédactions du Pentateuque, de l'Hexateuque et de*

l'Ennéateuque, Louvain/Paris/Dudley, Presses Universitaire de Louvain/Peeters (Bibliotheca Ephemeridum theologicarum Lovaniensium n° 203), 2007.

Römer Thomas, *La première histoire d'Israël : L'école deutéronomiste à l'œuvre*, traduit par Françoise Smyth-Florentin, titre original : *The So-Called Deuteronomistic History*, Genève, Labor et Fides (Le Monde de la Bible n° 56), 2007.

Van Seters John, *The Biblical Saga of King David*, Winona Lake, Eisenbrauns, 2009.

Yee Gale A., Page Hugh R. et Coomber Matthew J. M. (dirs.), *The Pentateuch: Fortress Commentary on the Bible Study Edition*, Augsburg Fortress, 2016 (URL : https://www.jstor.org/stable/10.2307/j.ctt1b3t6qt consulté le 12 juin 2018).

b. Articles et ouvrages collectifs

Baker John Austin, « Deuteronomy and World Problems », *Journal for the Study of the Old Testament*, vol. 9 n° 29 (juin 1984), p. 3-17.

Berner Christoph, Samuel Harald et Germany Stephen (dirs.), *Book-Seams in the Hexateuch I: The Literary Transitions between the Books of Genesis/Exodus and Joshua/Judges*, Tübingen, Mohr Siebeck (Forschungen zum Alten Testament n° 120), 2018, p. 199-294.

Berner Christoph, Samuel Harald et Germany Stephen (dirs.), *Book-seams in the Hexateuch I: The literary transitions between the Books of Genesis/Exodus and Joshua/Judges*, Tübingen, Mohr Siebeck (Forschungen zum Alten Testament n° 120), 2018.

Cazelles Henri, « Les Milieux du Deutéronome », *in* R. N. Whybray, Heather A. McKay et David J. A. Clines (dirs.), *Of Prophets' Visions and the Wisdom of Sages: Essays in Honour of R. Norman Whybray on his Seventieth Birthday*, Sheffield, JSOT Press (Journal for the Study of the Old Testament n° 162), 1993, p. 288-306.

Frevel Christian, « Deuteronomistisches Geschichtswerk oder Geschichtswerke? Die These Martin Noths zwischen Tetrateuch, Hexateuch und Enneateuch », *in* Udo Rüterswörden et Christian Frevel (dirs.), *Martin Noth - aus der Sicht der heutigen Forschung*, Neukirchen-Vluyn, Neukirchener Verlag (Biblisch-theologische Studien n° 58), 2004.

Lohfink Norbert, « Deutéronome et Pentateuque : État de la recherche », *in* Pierre Haudebert (dir.), *Le Pentateuque: débats et recherches*, Paris, Éditions du Cerf (Lectio divina n° 151), 1992, p. 35-64.

Römer Thomas et de Pury Albert, « Historiographie deutéronomiste (HD) : Histoire de la recherche et enjeux du débat », *in* Albert de Pury, Thomas Römer et Jean-Daniel Macchi (dirs.), *Israël construit son histoire : L'historiographie deutéronomiste à la lumière des recherches récentes*, Genève, Labor et Fides (Le Monde de la Bible n° 34), 1996, p. 9-120.

Römer Thomas, « L'histoire deutéronomiste (Deutéronome-2 Rois) », *in* Thomas Römer, Jean-Daniel Macchi et Christophe Nihan (dirs.), *Introduction à l'Ancien Testament*, Genève, Labor et Fides (Le Monde de la Bible n° 49), 2009, p. 315-331.

Rose Martin, « Idéologie deutéronomiste et Théologie de l'Ancien Testament », *in* Albert de Pury, Thomas Römer et Jean-Daniel Macchi (dirs.), *Israël construit son histoire : L'historiographie deutéronomiste à la lumière des recherches récentes*, Genève, Labor et Fides (Le Monde de la Bible n° 34), 1996, p. 445-476.

Smend Rudolf, « The Law and the Nations: A Contribution to Deuteronomistic Tradition History », *in* Gary

N. Knoppers et J. G. McConville (dirs.), *Reconsidering Israel and Judah: Recent Studies on the Deuteronomistic History* (titre original : *Das Gesetz und die Völker. Ein Beitrag zur deuteronomistischen Redaktionsgeschichte*), Winona Lake, Eisenbrauns (Sources for biblical and theological study n° 8), 2000, p. 95-110.

Méthodologie et usuels

a. Bibles et textes sources

Biblia Hebraica (BHK), 3e éd. par Rudolf Kittel, Stuttgart, Württembergische Bibelanstalt, 2 vol., 1937.

Biblia Hebraica Stuttgartensia (BHS), editio quinta emendata, Stuttgart, Deutsche Bibelgesellschaft, 1997.

Durand Jean-Marie (dir.), *Archives épistolaires de Mari I/1*, Paris, Éditions Recherche sur les Civilisations (Archives Royales de MARI n° XXVI), 1988.

Fernández Marcos Natalio (dir.), שפטים: *Judges*, BHQ, Stuttgart, Deutsche Bibelgesellschaft (Biblia Hebraica Quinta n° 7), 2011.

La Bible d'Alexandrie : Les Juges, traduit par Paul Harlé, Paris, Éditions du Cerf (La Bible d'Alexandrie n° 7), 1999.

Rahlfs Alfred (dir.), *Septuaginta*, Stuttgart, Deutsche Bibelgesellschaft, 1935.

Traduction Œcuménique de la Bible (TOB), 11e éd., Paris, Éditions du Cerf, 2010.

b. Encyclopédies et dictionnaires

Bogaert Pierre-Maurice, Delcor Matthias, Jacob Edmond, Lipinski Edouard, Martin-Achard Robert et Pnthot Joseph (dirs.), *Dictionnaire encyclopédique de la Bible*, 3e éd. revue et augmentée, Turnhout, Brepols, 2002.

Boudart André, « Amorite », *in* Pierre-Maurice Bogaert, Matthias Delcor, Edmond Jacob, Édouard Lipiński, Robert Martin-Achard et Joseph Ponthot (dirs.), *Dictionnaire encyclopédique de la Bible*, 3e éd. revue et augmentée, Turnhout, Brepols, 2002, p. 48.

Brown Francis, Driver Samuel R. et Briggs Charles A., *Hebrew-English Lexicon to the Old Testament (BDB)*, Peabody, Hendrickson Publishers, 1994.

Clines David J. A. (dir.), *The Dictionary of Classical Hebrew*, Sheffield, Sheffield Academic Press, 8 vol., 1993-2011.

de Farine Jean et Grelot Pierre, « Nombre », *in* Xavier Léon-Dufour (dir.), *Vocabulaire de théologie biblique*, 12e éd., Paris, Éditions du Cerf, 2007, p. 832-837.

Freedman David Noel (dir.), *The Anchor Bible Dictionary: Volume 3 H-J*, New York/Londres/Toronto/Sydney/Auckland, Doubleday, vol. 3, 1992.

Fuch H.F. « עָלָה » in *Theological Dictionary of the Old Testament*, traduit par David E. Green, Grand Rapids, William B. Eerdmans, vol. XI, 2001, p. 76-107.

Görg Manfred et Lang Bernhard (dirs.), *Neues Bibel-Lexikon*, Zurich, Benziger, 3 vol., 1995 (URL : http://books.google.com/books?id=4bHYAAAAMAAJ consulté le 29 octobre 2020).

Helfmeyer F.J. « הָלַךְ *hālakh* » in *Theological Dictionary of the Old Testament*, traduit par David E. Green, Grand Rapids, William B. Eerdmans, vol. VI, 1990, p. 315-322.

Köhler Ludwig et Baumgartner Walter (dirs.), *The Hebrew and Aramaic Lexicon of the Old Testament*, traduit par M. E. J. Richardson, Leiden/New York/Köln, Brill, 1999.

Köhler Ludwig et Baumgartner Walter, Dietrich Walter (dirs.), *Konzise und aktualisierte Ausgabe des Hebräischen und Aramäischen Lexikons zum Alten Testament*, Leiden/Boston, Brill, 2013.

Lipiński Édouard, « Hittites », *in* Pierre-Maurice Bogaert, Matthias Delcor, Edmond Jacob, Édouard Lipiński, Robert Martin-Achard et Joseph Ponthot (dirs.), *Dictionnaire encyclopédique de la Bible*, 3e éd. revue et augmentée, Turnhout, Brepols, 2002, p. 602-603.

Lipiński Édouard, « Hivvites », *in* Pierre-Maurice Bogaert, Matthias Delcor, Edmond Jacob, Édouard Lipiński, Robert Martin-Achard et Joseph Ponthot (dirs.), *Dictionnaire encyclopédique de la Bible*, 3e éd. revue et augmentée, Turnhout, Brepols, 2002, p. 603.

Lipiński Édouard, « Jébus, Jébuséens », *in* Pierre-Maurice Bogaert, Matthias Delcor, Edmond Jacob, Édouard Lipiński, Robert Martin-Achard et Joseph Ponthot (dirs.), *Dictionnaire encyclopédique de la Bible*, 3e éd. revue et augmentée, Turnhout, Brepols, 2002, p. 663.

Lipiński Édouard, « Perizzites », *in* Pierre-Maurice Bogaert, Matthias Delcor, Edmond Jacob, Édouard Lipiński, Robert Martin-Achard et Joseph Ponthot (dirs.), *Dictionnaire encyclopédique de la Bible*, 3e éd. revue et augmentée, Turnhout, Brepols, 2002, p. 1015.

Littré Émile, *Dictionnaire de la langue française*, Versailles, Encyclopaedia Britannica France, 1998.

Mayer G., « יָרַד *yāraḏ* » in *Theological Dictionary of the Old Testament*, traduit par David E. Green, Grand Rapids, William B. Eerdmans, vol. VI, 1990, p. 315-322.

Odelain Olivier, Séguineau Raymond et Tournay Raymond Jacques, *Dictionnaire des noms propres de la Bible*, Paris, Éditions du Cerf, 2002.

Rainey Anson F. et Notley R. Steven, *The Sacred Bridge: Carta's Atlas of the Biblical World*, Jerusalem, Carta, 2006.

Vauchez André (dir.), *Christianisme: Dictionnaire des temps, des lieux et des figures*, Paris, Éditions du Seuil, 2010.

Xavier Léon-Dufour, *Vocabulaire de théologie biblique*, 12e éd., Paris, Éditions du Cerf, 2007.

Zwickel Wolfgang, Egger-Wenzel Renate et Ernst Michael, *Herders neuer Bibelatlas*, Fribourg-en-Brisgau, Herder, 2013.

c. Logiciels et base de données

BibleWorks 7 et *9*, Norfolk, BibleWorks LLC, 2006 et 2011.

CNRS et Université de Lauraine, « Le Trésor de la Langue Française informatisé », *ATILF*, 1994, URL : http://stella.atilf.fr consulté le 27 mars 2020.

Descerisiers Murielle, *Dictionnaire le Littré*, base de donnée sous licence CeCILL, Québec, 2009.

Fonds Informatique Pionnière en Belgique, Knowhowsphere: Dictionnaire Encyclopédique de la Bible, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 2014-2020 (URL : http://www.knowhowsphere.net/Bases2.aspx consulté le 19 août 2020).

d. Monographies

Alter Robert, *L'art du récit biblique*, trad. éd. 1981, Bruxelles, Lessius (Le livre et le rouleau n° 4), 1999.

Childs Brevard S., *Introduction to the Old Testament as Scripture*, 2nd impr., Philadelphie, Fortress Press, 1980.

Dorival Gilles, Harl Marguerite et Munnich Olivier, *La Bible grecque des septante : Du judaïsme hellénistique au christianisme ancien*, Paris, Éditions du Cerf/éditions du CNRS (Initiations au christianisme ancien), 1988.

Frisk Hjalmar, *Griechisches etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, C. Winter (Indogermanische Bibliothek n° 2, I), 1960.

Hardmeier Christof, *Textwelten der Bibel entdecken. Grundlagen und Verfahren einer textpragmatischen Literaturwissenschaft der Bibel*, Gütersloh, Gütersloher Verlagshaus (Textpragmatische Studien zur Literatur- und Kulturgeschichte der Hebräischen Bibel), 2 vol., 2003-2004.

Joüon Paul et Muraoka Takamitsu, *A Grammar of Biblical Hebrew*, Roma, Pontificio Istituto Biblico (Subsidia Biblica n° 27), 2006.

Joüon Paul, *Grammaire de l'hébreu biblique*, 2e éd. corrigée, 3e réimp., Rome, Editrice Pontificio Istituto Biblico, 2007.

Kouwenberg Norbertus Johannes Cornelis, *The Akkadian Verb and Its Semitic Background*, Winona Lake, Eisenbrauns (Languages of the Ancient Near East n° 2), 2010.

Ska Jean-Louis, *Introduction à la lecture du Pentateuque : Clés pour l'interprétation des cinq premiers livres de la Bible*, traduit par Frédéric Vermorel, éd. originale 1998, Bruxelles, Lessius (Le livre et le rouleau n° 5), 2000.

Smelik Willem F., *The Targum of Judges*, Leiden/New York, Brill (Oudtestamentische studiën n° d36), 1995.

Sternberg Meir, *La grande chronologie : Temps et espace dans le récit biblique de l'histoire*, traduit par Christine Leroy et Jean-Pierre Sonnet, éd. originale 1990, Bruxelles, Lessius/Diffusion cerf (Le livre et le rouleau n° 32), 2009.

Stramare Tarcisio et Simposio Internazionale in Onore di Sisto V (dirs.), *La bibbia « Vulgata » dalle origini ai nostri giorni: Atti del Simposio Internaz. in Onore di Sisto V, Grottammare, 29 - 31 agosto 1985*, Roma, Abbazia San Girolamo (Collectanea biblica Latina n° 16), 1987.

Tov Emanuel, *Textual criticism of the Hebrew Bible, Qumran, Septuagint: Collected essays*, Leiden/Boston, Brill (Supplements to Vetus Testamentum n° volume 167), 2015.

Waltke Bruce K. et O'Connor Michael Patrick, *An Introduction to Biblical Hebrew Syntax*, Winona Lake, Eisenbrauns, 1990.

e. Articles et ouvrages collectifs

Abadie Philippe (dir.), *Mémoires d'écriture : Hommage à Pierre Gilbert s.j. offert par la Faculté de théologie de Lyon*, Bruxelles, Lessius/Diffusion cerf (Le livre et le rouleau n° 25), 2006.

Aitken James K. (dir.), *T&T Clark Companion to the Septuagint*, Londres/New York, T&T Clark (Bloomsbury companions), 2015.

Amphoux Christian-Bernard (dir.), *Manuel de critique textuelle du Nouveau Testament : Introduction*

générale, Bruxelles, Éditions Safran (Langues et cultures anciennes n° 22), 2014.

Barthélemy Dominique (dir.), *Critique textuelle de l'Ancien Testament : 1, Josué, Juges, Ruth, Samuel, Rois, Chroniques, Esdras, Néhémie, Esther*, Fribourg/Göttingen, Editions universitaires/ Vandenhoeck & Ruprecht (Orbis Biblicus et Orientalis n° 50/1), 1982.

Chary Théophane, « Le symbole dans l'Ancien Testament », *Revue des Sciences Religieuses*, vol. 49 n° 1 (1975), p. 87-100.

Hardmeier Christof, « Literaturwissenschaft, biblisch », *in Religion in Geschichte und Gegenwart*, 4e éd., Tübingen, Mohr Siebeck, vol. 5, 2002, p. 426–429.

Hardmeier Christof, « The Achilles Heel of Reader-Response Criticism and the Concept of Reading Hermeneutics of Caution », *in* Hanna Liss et Manfred Oeming (dirs.), *Literary Construction of Identity in the Ancient World*, Winona Lake, Eisenbrauns, 2010, p. 121-133.

Hunziker-Rodewald Regine et Hardmeier Christof, « Texttheorie und Texterschliessung: Grundlagen einer empirisch-textpragmatischen Exegese », *in* Helmut Utzschneider et Erhard Blum (dirs.), *Lesarten der Bibel. Untersuchungen zu einer Theorie der Exegese des Alten Testaments*, Stuttgart, Kohlhammer, 2006, p. 13-44.

Jongeling Karel, « "And It Came to Pass" Again », *in* Leonid Kogan, Natalia V. Koslova et Sergey Loesov (dirs.), *Memoriae Igor M. Diakonoff*, Winona Lake, Eisenbrauns (Orientalia et Classica/Babel und Bibel. Annual of Ancient Near Eastern, Old Testament, and Semitic Studies n° 8/2), 2005, p. 291-330.

Joosten Jan, « Diachronic Aspects of Narrative *Wayhi* in Biblical Hebrew », *Journal of Northwest Semitic Languages*, vol. 35 n° 2 (2009), p. 43-61.

Joosten Jan, *The Verbal System of Biblical Hebrew: A New Synthesis Elaborated on the Basis of Classical Prose*, Jerusalem, Simor (Jerusalem Biblical Studies n° 10), 2012.

Lanoir Corinne, « Juges », *in* Thomas Römer, Jean-Daniel Macchi et Christophe Nihan (dirs.), *Introduction à l'Ancien Testament*, Genève, Labor et Fides (Le Monde de la Bible n° 49), 2009, p. 345-357.

Popper Karl Raimund, « Problèmes fondamentaux de la logique de la connaissance », in *Logique de la découverte scientifique*, traduit par Christian Bonnet, Paris, Vrin, 2004, p. 237-245.

Richter Wolfgang, *Materialien einer althebräischen Datenbank. Die bibelhebräischen und -aramäischen Eigennamen morphologisch und syntaktisch analysiert*, [s.l.] : EOS Verlag Sankt Ottilien (Arbeiten zu Text und Sprache im Alten Testament n° 47), 1996.

Römer Thomas, Macchi Jean-Daniel et Nihan Christophe (dirs.), *Introduction à l'Ancien Testament*, Genève, Labor et Fides (Le Monde de la Bible n° 49), 2009.

Schoors Antoon, « The Verb *hāyâ* in Qoheleth », *in* David Penchansky et Paul L. Redditt (dirs.), *Shall Not the Judge of All the Earth Do What is Right?: Studies on the Nature of God in Tribute to James L. Crenshaw*, Winona Lake, Eisenbrauns, 2000, p. 229-238.

van der Merwe Christiaan Hendrik Jacobus, « The Elusive Biblical Hebrew Term ויהי: A Perspective in Terms of its Syntax, Semantics, and Pragmatics in 1 Samuel », *Hebrew Studies*, n° 40 (1999), p. 83-114.

Zenger Erich et Frevel Christian (dirs.), *Einleitung in das Alte Testament*, 8e éd. augmentée, Stuttgart, Verlag W. Kohlhammer (Kohlhammer Studienbücher Theologie n° 1), 2012.

Linguistique générale et analyse du discours

1. Monographies

AUGUSTIN, « Enseigner le christianisme », *in* Lucien JERPHAGNON (dir.), *Philosophie, catéchèse, polémique : Oeuvres, III*, Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade n° 483), 2002, p. 9-155.

BENVENISTE Émile, *Problèmes de linguistique générale, I*, 1re éd. 1966, Paris, Gallimard (Tel n° 7), 1987.

BENVENISTE Émile, *Problèmes de linguistique générale, II*, 1re éd. 1974, Paris, Gallimard (Tel n° 47), 2011.

BOUQUET Simon, *Introduction à la lecture de Saussure*, Paris, Payot & Rivages (Bibliothèque scientifique), 1997.

DE SAUSSURE Ferdinand, *Cours de linguistique générale : Édition critique T. de Mauro*, Paris, Payot, 1972.

DE SAUSSURE Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, Wiesbaden, Harrassowitz, 1968.

DE SAUSSURE Ferdinand, *Écrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard (Bibliothèque de philosophie), 2002.

ÉCO Umberto, *Le signe : Histoire et analyse d'un concept*, traduit par Jean-Marie KLINKENBERG, Bruxelles, Labor (biblio essais), 1988.

ÉCO Umberto, *Les limites de l'interprétation*, traduit par Myriem BOUZAHER, Paris, Grasset (biblio essais), 1992.

GENETTE Gérard, *Discours du récit*, Paris, Éditions du Seuil (Points Essais n° 581), 2007.

JAKOBSON Roman, *Essais de linguistique générale*, traduit par Nicolas RUWET, Paris, Éditions de Minuit (Points n° 17), 1963.

MAINGUENEAU Dominique, *Analyser les textes de communication*, éd. revue et augmentée, Paris, A. Colin (ICOM), 2012.

MARTINET André, *Éléments de linguistique générale*, 4e éd., Paris, A. Colin (Cursus), 1996.

OLMO LETE Gregorio del, *Questions de linguistique sémitique, racine et lexème, histoire de la recherche, 1940-2000 : Cours donné au Collège de France, mai-juin 2001*, Paris, J. Maisonneuve (Antiquités sémitiques n° 5), 2003.

ZÚÑIGA Fernando et KITTILÄ Seppo (dirs.), *Benefactives and Malefactives: Typological Perspectives and Case Studies [sic]*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins Publishing Company (Typological Studies in Language n° 92), 2010.

2. Articles et ouvrages collectifs

ANSCOMBRE Jean-Claude, « La théorie des topoï : Sémantique ou rhétorique ? », *Hermès, La Revue*, vol. 15 n° 1 (1995), C.N.R.S. Editions, p. 185-198.

BARONI Raphaël, « Le temps de l'intrigue », *Cahiers de Narratologie*, n° 18 (6 juillet 2010), URL : http://journals.openedition.org/narratologie/6085 consulté le 30 juin 2020.

BARTHES Roland, « Éléments de sémiologie », *Communications*, vol. 4 n° 1 (1964), p. 91-135.

BARTHES Roland, « Introduction à l'analyse structurale des récits », *Communications*, vol. 8 n° 1 (1966), p. 1-27.

Centre Edgar Morin et Ecole pratique des hautes études Section Sciences économiques et sociales,

« Communications (Paris. 1962) », publication en série imprimée, 1962, URL : http://catalogue.bnf.fr/servlet/RechercheEquation?host=catalogue consulté le 15 décembre 2016.

Col Gilles et Fortis Jean-Michel, « Espaces Mentaux et Intégration Conceptuelle : Retour sur la Constitution de Théories Soeurs », *CogniTextes*, n° 18 (7 juillet 2018), URL : http://journals.openedition.org/cognitextes/1111 consulté le 14 août 2020.

Col Gilles, « Correspondance et mixage d'espaces mentaux dans la construction dynamique du sens », *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, vol. 18 (2010), p. 53-73.

Daux-Combaudon Anne-Laure, « Espace du texte et énoncés généralisants en ouverture de textes narratifs littéraires ou narration et performance dans les récits de fiction », *Cahiers de Narratologie*, 31 Bis (26 juin 2017), URL : http://journals.openedition.org/narratologie/7733 consulté le 13 août 2020.

Desbordes Françoise et Baratin Marc, « Sémiologie et métalinguistique chez saint Augustin », *Langages*, vol. 16 n° 65 (1982), p. 75-89.

Ducrot Oswald, « Les Modificateurs Déréalisants », *Journal of Pragmatics*, n° 24 (1995), p. 145-165.

Ehlich Konrad, « Phrase averbale, phrase nominale ? La constellation sémitique », *Syntaxe et sémantique*, vol. 6 n° 1 (2005), p. 103-124.

Guignard Jean-Baptiste, « Quel est l'objet des grammaires cognitives ? » (2009), URL : http://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00384892/ consulté le 21 juin 2013.

Guillemette Lucie et Cossette Josiane, « La coopération textuelle », *Signo [en ligne]*, 2006 (URL : http://www.signosemio.com/eco/cooperation-textuelle.asp consulté le 24 mars 2020).

Jolivet Rémi, « La structure élémentaire de l'énoncé dans la syntaxe d'André Martinet », *in* Patrick Seriot et Didier Samain (dirs.), *La structure de la proposition : Histoire d'un métalangage*, Lausanne, ILSL (Les Cahiers de l'ILSL n° 25), 2008, p. 137-146.

Lambrecht Knud, « Prédication seconde et structure informationnelle : La relative de perception comme construction présentative », *Langue française*, n° 127 (2000), p. 49-66.

Lenepveu Véronique, « Intensification et opposition : L'adjectif intensif à valeur argumentative », *Travaux de linguistique*, vol. 55 n° 2 (2007), De Boeck Supérieur, p. 45-60.

Moeschler Jacques, « Théorie des actes de langage et analyse de conversation », *in* Michel Charolles, Sophie Fisher et Jacques Jayez (dirs.), *Le discours : Représentations et interprétations*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1990, p. 53-69.

Rabatel Alain, « Valeurs représentative et énonciative du "présentatif" c'est et marquage du point de vue », *Langue française*, n° 128 (2000), p. 52-73.

Schmale Günter, « La définition-en-interaction : La définition du sens comme accomplissement interactif », *Langages*, vol. 4 n° 204 (2016), p. 67-82.

3. Encyclopédies et dictionnaires

Charaudeau Patrick et Maingueneau Dominique (dirs.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil, 2002.

Ducrot Oswald et Schaeffer Jean-Marie, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Éditions du Seuil (Points n° 110), 1995.

Maingueneau Dominique, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil (Points. Série Essais n° 618), 2009.

Littérature comparée

1. Monographies

Aristote, *La poétique*, traduit par Roselyne Dupont-Roc et Jean Lallot, Paris, Éditions du Seuil (Poétique), 1980.

Di Pede Elena, *Au-delà du refus : L'espoir. Recherches sur la cohérence narrative de Jr 32 - 45 (TM)*, Berlin, Walter de Gruyter (Beihefte zur Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft n° 357), 2005.

Fokkelman Jan P., *Comment lire le récit biblique : Une introduction pratique*, Bruxelles, Lessius (Le livre et le rouleau n° 13), 2002.

Marguerat Daniel, *La première histoire du christianisme : Les Actes des apôtres*, Paris/Genève, Éditions du Cerf/Labor et Fides (Lectio divina n° 180), 1999.

Nuttall Anthony David, *Openings: Narrative Beginnings from the Epic to the Novel*, Oxford, Clarendon Press, 1992.

Perrault Charles et Magnien Catherine, *Contes : Introduction, notices et notes de Catherine Magnien*, Paris, Librairie Générale Française (Le livre de poche classiques n° 21026), 2006.

2. Articles et ouvrages collectifs

Centre d'études et de recherches sur l'Occident romain/De Boccard (Collection du Centre d'études romaines et gallo-romaines n° 31, vol. 1/2), 2008, p. 237-252.

Bureau Bruno et Nicolas Christian (dirs.), *Commencer et finir : Débuts et fins dans les littératures grecque, latine et néolatine*, Lyon/Paris, Centre d'études et de recherches sur l'Occident romain/De Boccard (Collection du Centre d'études romaines et gallo-romaines n° 31, 2 vol.), 2008.

Chiron Pierre, « Composition en anneau ou organicité du discours : Les liens entre exorde et épilogue dans la rhétorique ancienne », *in* Bruno Bureau et Christian Nicolas (dirs.), *Commencer et finir : Débuts et fins dans les littératures grecque, latine et néolatine*, Lyon/Paris, Centre d'études et de recherches sur l'Occident romain/De Boccard (Collection du Centre d'études romaines et gallo-romaines n° 31, vol. 1/2), 2008, p. 253-268.

Colloque international d'analyse narrative des textes de la Bible, *Analyse narrative et Bible : Deuxième colloque international du RRENAB. Louvain-la-Neuve, avril 2004*, Louvain, University Press/Peeters Publishers (Bibliotheca Ephemeridum theologicarum Lovaniensium n° 191), 2005.

Del Lungo Andrea, « La frontière du commencement : Transitions, transgressions », *in* Christine Pérès (dir.), *Au commencement du récit : Transitions, transgressions*, Carnières, Lansman (Collection Hispania n° 8), 2005, p. 9-16.

Dettwiler Andreas, « Le phénomène de la relecture dans la tradition johannique : Une proposition de

typologie », *in* Daniel Marguerat et Adrian H. W. Curtis (dirs.), *Intertextualités : La Bible en échos*, Genève, Labor et Fides (Le Monde de la Bible n° 40), 2000, p. 185-200.

Dubois Jean-Daniel et Roussel Bernard (dirs.), *Entrer en matière : Les prologues*, Paris, Éditions du Cerf (Patrimoines. Religions du livre), 1998.

Habib Stéphane, « In Medias Res », *in* Claude Lanzmann (dir.), *Derrida : L'événement déconstruction*, Paris, Gallimard (Les temps modernes n° 669/670), 2012, p. 183-201. URL : https://www.cairn.info/revue-les-temps-modernes-2012-3-page-183.htm consulté le 22 juillet 2020.

Hoffmann Philippe, « Épilogue sur les prologues, ou comment entrer en matière », *in* Jean-Daniel Dubois et Bernard Roussel (dirs.), *Entrer en matière : Les prologues*, Paris, Éditions du Cerf (Patrimoines. Religions du livre), 1998, p. 485-506.

Leroux Virginie, « Poétique du début, poétique de la fin de l'épopée, d'Aristote à Jules-César Scaliger », *in* Bruno Bureau et Christian Nicolas (dirs.), *Commencer et finir : Débuts et fins dans les littératures grecque, latine et néolatine*, Lyon/Paris, Centre d'études et de recherches sur l'Occident romain/De Boccard (Collection du Centre d'études romaines et gallo-romaines n° 31, vol. 1/2), 2008, p. 269-290.

Marguerat Daniel (dir.), *La Bible en récits : L'exégèse biblique à l'heure du lecteur. Colloque international d'analyse narrative des textes de la Bible*, Genève, Labor et Fides (Le Monde de la Bible n° 48), 2003.

Marguerat Daniel (dir.), *Quand la Bible se raconte*, Paris, Éditions du Cerf, 2003.

Orlandini Anna et Poccetti Paolo, « Pour une pragmatique du début et de la fin : Stratégies de l'organisation textuelle et argumentative », *in* Bruno Bureau et Christian Nicolas (dirs.), *Commencer et finir : Débuts et fins dans les littératures grecque, latine et néolatine*, Lyon/Paris,

Pérès Christine (dir.), *Au commencement du récit : Transitions, transgressions*, Carnières, Lansman (Collection Hispania n° 8), 2005.

Remaud Olivier, Schaub Jean-Frédéric et Thireau Isabelle, *Faire des sciences sociales*, École des hautes études en sciences sociales, 2015.

Réseau de recherche en narrativité biblique, *Ecritures et réécritures : La reprise interprétative des traditions fondatrices par la littérature biblique et extra-biblique*, Louvain, Peeters Publishers (Bibliotheca Ephemeridum theologicarum Lovaniensium n° 248), 2012.

3. Autre ouvrage cité

Triolet Elsa, *Roses à crédit*, Paris, Gallimard (L' âge de nylon n° 1), 1959.

Philosophie et métalinguistique

1. Monographies

Aristote, *Catégories*, traduit par Richard Bodéüs, Paris, Les Belles lettres (Collection des universités de France n° 415), 2001.

DERRIDA Jacques, *De la Grammatologie*, Paris, Éditions de Minuit (Collection « Critique »), 1967.

DIOGENES, GOULET-CAZÉ Marie-Odile et BALAUDÉ Jean-Francois, *Vies et doctrines des philosophes illustres*, 2e éd. revue et corrigée, Paris, Librairie Générale Française (La pochothèque), 1999.

FREUD Sigmund et PESTRE Elise, *Le moi et le ça*, traduit par Jean LAPLANCHE, Paris, Payot & Rivages (Petite bibliothèque Payot n° 768), 2010.

FREUD Sigmund, *Métapsychologie*, traduit par Jean LAPLANCHE et Jean-Bertrand PONTALIS, Paris, Gallimard (Idées : Sciences humaines n° 154), 1978.

GADAMER Hans Georg, *L'art de comprendre : Écrits 2, Herméneutique et champs de l'expérience humaine*, Paris, Aubier (Bibliothèque philosophique n° 43), 1991.

GADAMER Hans Georg, *Langage et vérité*, traduit par Jean-Claude GENS, Paris, Gallimard (Bibliothèque de philosophie), 1995.

GADAMER Hans Georg, *Vérité et méthode : Les grandes lignes d'une herméneutique philosophique*, traduit par Étienne SACRE et Paul RICŒUR, Paris, Éditions du Seuil (L'Ordre philosophique), 1976.

HEIDEGGER Martin, *Être et temps*, traduit par Emmanuel MARTINEAU, Paris, Authentica, 1985.

RICŒUR Paul, *La métaphore vive*, Paris, Éditions du Seuil (L'Ordre philosophique n° 23), 1975.

RICŒUR Paul, *Le conflit des interprétations : Essais d'herméneutique*, Paris, Éditions du Seuil (Points. Série Essais n° 706), 2013.

2. Articles et ouvrages collectifs

COSNIER Jacques, « La psychanalyse et la psychologie des communications », *L'évolution psychiatrique*, vol. 57 n° 2 (1977), p. 275-284.

FREUD Sigmund, « L'inconscient », *in Métapsychologie*, traduit par Jean LAPLANCHE et Jean-Bertrand PONTALIS, Paris, Gallimard (Idées : Sciences humaines n° 154), 1978, p. 65-123.

RICŒUR Paul, « La fonction herméneutique de la distanciation », in *Du texte à l'action : Essais d'herméneutique II*, Paris, Éditions du Seuil, 1986, p. 101-117.

RICŒUR Paul, « Qu'est-ce qu'un texte ? », in *Du texte à l'action : Essais d'herméneutique II*, Paris, Éditions du Seuil, 1986, p. 137-159.

RICŒUR Paul, « Entre philosophie et théologie II : Nommer Dieu », in *Lectures 3 : Aux frontières de la philosophie*, Paris, Éditions du Seuil (La couleur des idées), 1994, p. 281-305.

TENGELYI László, « Refiguration de l'expérience temporelle selon Ricœur », *Archives de Philosophie*, vol. 74 n° 4 (2011), Centre Sèvres, p. 611-628.

3. Encyclopédies et dictionnaires

Les Notions philosophiques : Dictionnaire, Paris, Presses universitaires de France (Encyclopédie philosophique universelle 2 vol.), 1990.

Vocabulaire européen des philosophies : Dictionnaire des intraduisibles, Paris, Éditions du Seuil/ le Robert, 2004.

Table des matières

Sommaire....1
Abréviations et sigles....2
Chapitre I : Introduction....3
I.1. Notions et définition du texte....5
I.1.A. Utilisation de la critique textuelle....5
I.1.B. Délimitation du texte....6
I.1.C. La communication écrite....8
I.1.C.1. Discours et contexte....9
I.1.C.2. Interdiscours....10
I.2. Une méthode de lecture....12
I.2.A. Déploiement méthodologique....14
I.2.A.1. Analyse de la proposition....14
I.2.A.2. Composantes mises en évidence....15
I.2.A.3. Application et difficultés....17
I.2.B. Légende....18
I.2.B.1. Composante d'action interactive....19
I.2.B.2. Composante de l'orientation temporelle....20
I.2.B.3. Composante de l'orientation spatiale....20
I.2.B.4. Composante d'action argumentative....20
I.2.C. Lire le texte comme liminaire....21
I.2.C.1. Désigner le seuil du texte....21
I.2.C.2. Fonctions du seuil....23
I.3. Contexte : Rédaction et structure de l'ensemble....25
I.3.A. Repères rédactionnels sur le Livre des Juges....25
I.3.A.1. Martin Noth et l'Histoire avant le Livre....25
I.3.A.2. Les grandes lignes de l'histoire de la rédaction....30
I.3.A.3. Repères rédactionnels sur la partie introductive Juges 1,1 - 3,6....34
I.3.B. Structure littéraire du Livre des Juges....37
I.3.B.1. Cycles des Juges et décadence (Juges 3,7 - 16,31)....37
I.3.B.2. Parties annexes (Juges 17 - 21)....40
I.4. Juges 1 : Rédaction, thèmes et structure....41
I.4.A. Juges 1 : Histoire de la recherche....42
I.4.A.1. L'homogénéité et l'idéologie projudéenne....43
I.4.A.2. La dépendance au Livre de Josué....45
I.4.B. Juges 1 : Distinctions des thématiques....46
I.4.B.1. Juges 2,6 - 3,6 et la décadence....46
I.4.B.2. Du manque de gouvernance à la royauté davidique....48
a) Chronologie de la conquête et mort de Josué....*48*
b) La gouvernance : De Yhwh à David....*50*
I.4.C. Structure détaillée de Juges 1,1-21....51
I.4.C.1. Répétitions structurantes du verbe « monter » (עָלָה)....51
I.4.C.2. Propositions de structures....53
Chapitre II : Juges 1,1-7....61

II.1. Composantes d'action et d'orientation de Juges 1,1-7 (C1)....63
II.1.A. Annotations de traduction et de l'application des couleurs....64
II.2. Composantes d'action et d'orientation de Juges 1,1-7 (C2)....67
II.3. Observations détaillées des composantes....68
II.3.A. Composante de l'action interactive de Juges 1,1-7....68
II.3.A.1. Signaux de l'action interactive (C1)....69
II.3.A.2. Observations de l'action interactive (C1)....70
II.3.A.3. Signaux de l'action interactive (C2)....71
II.3.A.4. Observations de l'action interactive (C2)....72
a) Consultation des fils d'Israël auprès de Yhwh (Juges 1,1-2)....72
b) Demande de coalition de Juda (Juges 1,3)....72
c) Discours d'Adonï-Bézèq (Juges 1,7)....73
II.3.A.5. Synthèse de lecture de la composante de l'action interactive....74
a) Du panorama à la macrophotographie....74
b) Pluriel des batailles....76
c) Le Cananéen, le Perizzite et Adonï-Bézèq....77
d) Importance d'Adonï-Bézèq....78
II.3.B. Composante de l'orientation spatiale de Juges 1,1-7....80
II.3.B.1. Signaux de l'orientation spatiale (C1)....81
II.3.B.2. Observations de l'orientation spatiale (C1)....82
II.3.B.3. Signaux de l'orientation spatiale (C2)....83
II.3.B.4. Observations de l'orientation spatiale (C2)....84
a) Consultation des fils d'Israël auprès de Yhwh (Juges 1,1-2)....84
b) Demande de coalition de Juda (Juges 1,3)....84
c) Discours d'Adonï-Bézèq (Juges 1,7)....85
II.3.B.5. Synthèse de lecture de la composante de l'orientation spatiale....85
a) Terre cananéenne et tirage au sort....86
b) Bataille à Bézèq et poursuite d'Adonï-Bézèq....87
c) Au-dessus des rois, la fin de la bataille....88
II.3.C. Composante de l'orientation temporelle de Juges 1,1-7....89
II.3.C.1. Signaux de l'orientation temporelle (C1)....90
II.3.C.2. Observations de l'orientation temporelle (C1)....91
II.3.C.3. Signaux de l'orientation temporelle (C2)....92
II.3.C.4. Observations de l'orientation temporelle (C2)....93
a) Consultation des fils d'Israël auprès de Yhwh (Juges 1,1-2)....93
b) Demande de coalition de Juda (Juges 1,3)....94
c) Discours d'Adonï-Bézèq (Juges 1,7)....94
II.3.C.5. Synthèse de lecture de la composante de l'orientation temporelle....95
a) Temps du commencement....96
b) Bilan de la bataille de Bézèq....97
II.3.D. Composante de l'action argumentative de Juges 1,1-7....97
II.3.D.1. Signaux de l'action argumentative (C1)....98
II.3.D.2. Observations de l'action argumentative (C1)....99
II.3.D.3. Signaux de l'action argumentative (C2)....100
II.3.D.4. Observations de l'action argumentative (C2)....101
a) Consultation des fils d'Israël auprès de Yhwh (Juges 1,1-2)....101
b) Demande de coalition de Juda (Juges 1,3)....101
c) Discours d'Adonï-Bézèq (Juges 1,7)....102
II.3.D.5. Synthèse de lecture de la composante de l'action argumentative....103

II.4. Démarches complémentaires....104
II.4.A. Juges 1,1aαβ : entrer dans le texte....105
II.4.A.1. Fonction présentative....106
a) Un exemple de fonction présentative....107
b) Préconnaissances au récit....109
II.4.A.2. Fonction structurante....112
a) L'absence de présentation du personnage de Josué....113
b) Une nouvelle thématique, la crise de gouvernance....114
c) Une vision quadripartite de l'installation en Cananan jusqu'à David....116
II.4.B. Juges 1,1aγ-2 : L'oracle qui annonce la guerre....117
II.4.B.1. Consultation et oracle....118
a) Deux types d'oracles....118
b) Un début de récit au sanctuaire ?....122
II.4.B.2. Qui dirige Israël ?....125
II.4.B.3. Structure et stratégie militaire annoncées par Juges 1,1-2....127
a) Annonce de עָלָה *("monter") et structuration de Juges 1....128*
b) Première étape : "Au commencement pour faire la guerre contre lui"....132
Comparaison du cadre avec Juges 1,1 et 20,18....133
Limite temporelle de la mission de Juda....135
Les objectifs de la guerre....136
Délimitation de la première montée de Juda contre le Cananéen....137
II.4.C. Juges 1,3 : La prise des territoires....138
II.4.C.1. Discours persuasif de Juda....139
II.4.C.2. Le Livre de Josué et la notion de גּוֹרָל ("sort/lot")....140
a) Occurrences et définition de גּוֹרָל *(« lots »)....141*
b) Inventaire raisonné des occurrences de גּוֹרָל *en Josué 14 - 21....143*
c) La relation entre Juda et les fils de Joseph vu par Josué 14 - 17....145
d) Juda et les groupes au sud de Jérusalem (Caleb, Siméon et Benjamin) vus par Josué 14 - 19....146
II.4.C.3. Siméon coalisé avec Juda....149
II.4.D. Juges 1,4a : Montée vers le Cananéen....151
II.4.D.1. "Dans ses mains", critique textuelle....151
II.4.D.2. Cananéen et Perizzite....152
II.4.E. Juges 1,4b-6 : La bataille de Bézèq et la royauté de Saül....153
II.4.E.1. Modèle des récits de bataille....153
II.4.E.2. Bataille de Bézèq et cadre....155
II.4.E.3. Emplacement de Bézèq et freins de l'interprétation....156
a) Bataille de Bézèq et structure du chapitre....157
b) Qui amène Adonï-Bézèq à Jérusalem ? (Juges 1,7)....158
c) Adonï-Bézèq et Adonï-Sédeq....159
II.4.E.4. Le souvenir d'une bataille....162
a) Idéologie et dépendance de la bataille de Bézèq....163
b) La royauté de Saül selon Juges 1....165
c) Excursus : Saül, le Benjaminite de Guivéa (1 Samuel 11)....166
II.4.F. Juges 1,7 : Résultat de la bataille, la royauté et la justice....168
II.4.F.1. Soixante-dix rois....168
II.4.F.2. Notion de justice....169
a) Excursus : "Les aveugles et les boiteux" (2 Samuel 5,6-8)....171
Chapitre III : Juges 1,8-15....173
III.1. Composantes d'action et d'orientation de Juges 1,8-15 (C1)....174

III.1.A. Annotations de traduction et de l'application des couleurs....175
III.2. Composantes d'action et d'orientation de Juges 1,8-15 (C2)....177
III.3. Observations détaillées des composantes....178
III.3.A. Composante de l'action interactive de Juges 1,8-15....178
III.3.A.1. Signaux de l'action interactive (C1)....179
III.3.A.2. Observations de l'action interactive (C1)....179
III.3.A.3. Signaux de l'action interactive (C2)....181
III.3.A.4. Observations de l'action interactive (C2)....182
a) Déclaration de Caleb (Juges 1,12)....182
b) Requête d'Aksa (Juges 1,14-15)....182
III.3.A.5. Synthèse de lecture de la composante de l'action interactive....182
a) Un nouveau zoom sur les personnages....182
b) La structure par l'action interactive de Juges 1,8-15....183
c) Le zoom des ennemis....184
d) Caleb et sa fille....185
III.3.B. Composante de l'orientation spatiale de Juges 1,8-15....186
III.3.B.1. Signaux de l'orientation spatiale (C1)....187
III.3.B.2. Observations de l'orientation spatiale (C1)....188
III.3.B.3. Synthèse de lecture de la composante de l'orientation spatiale....188
III.3.C. Composante de l'orientation temporelle de Juges 1,8-15....189
III.3.C.1. Signaux de l'orientation temporelle (C1)....190
III.3.C.2. Observations de l'orientation temporelle (C1)....191
a) Prise de Jérusalem....191
b) Descente des fils de Juda....191
c) Nom d'avant....191
d) Lorsqu'elle entre....192
III.3.C.3. Signaux de l'orientation temporelle (C2)....193
III.3.C.4. Observations de l'orientation temporelle (C2)....194
a) Déclaration de Caleb (Juges 1,12)....194
b) Requête d'Aksa (Juges 1,14-15)....194
III.3.C.5. Synthèse de lecture de la composante de l'orientation temporelle....194
a) La bataille de Jérusalem pour descendre dans le sud....194
b) Souvenir d'une époque....195
c) Pendant l'entrée....195
III.3.D. Composante de l'action argumentative de Juges 1,8-15....196
III.3.D.1. Signaux de l'action argumentative (C1)....197
III.3.D.2. Observations de l'action argumentative (C1)....198
a) Bataille de Jérusalem (Juges 1,8)....198
b) Descente (Juges 1,9)....198
c) Voyage d'Hébron et Devir (Juges 1,10 et 11)....198
d) Arrivée et requête d'Aksa (Juges 1,14)....198
III.3.D.3. Signaux de l'action argumentative (C2)....199
III.3.D.4. Observations de l'action argumentative (C2)....200
a) Déclaration de Caleb (Juges 1,12)....200
b) Requête d'Aksa (Juges 1,14-15)....200
III.3.D.5. Synthèse de lecture de la composante de l'action argumentative....200
a) Ligne générale : Pour faire la guerre (Juges 1,9)....200
b) Renvois aux souvenirs....201
III.4. Démarches complémentaires....201

III.4.A. Juges 1,8 : Prise de Jérusalem....201
III.4.A.1. Le motif structuré des batailles....202
III.4.A.2. Le concept de la ville....204
III.4.A.3. Un nouveau sujet : Les fils de Juda....206
III.4.B. Juges 1,9 : Conquête de la Montagne, du Néguev et de la Shefélah....209
III.4.B.1. Conquête descendante....210
III.4.B.2. Conquête en trois régions....211
a) La Montagne....212
b) Le Néguev....213
c) La Shefélah....213
III.4.C. Juges 1,10 : Hébron....214
III.4.C.1. Hébron, une ville symbolique....214
III.4.C.2. Shéshaï, Ahimân et Talmaï....215
III.4.D. Juges 1,11 : Devir, Montagne ou Néguev ?....216
III.4.E. Juges 1,12-13 : L'alliance de Caleb....217
III.4.E.1. Unité et diversité de Caleb....218
III.4.E.2. Enjeu de l'annonce de Caleb....219
a) Une alliance avec Otniel, le fils de Qenaz, le frère de Caleb....220
b) Fonction du mariage d'Aksa et Otniel....222
III.4.F. Juges 1,14 : Chemin faisant....222
III.4.F.1. « Elle l'incita » (Juges 1,14)....223
III.4.F.2. « Elle descendit » (Juges 1,14)....224
III.4.F.3. « Le champ » (Juges 1,14)....225
III.4.F.4. La dot de mariage....227
III.4.G. Juges 1,15 : La persuasion d'Aksa....228
III.4.G.1. Un contexte favorable....228
III.4.G.2. La stratégie argumentative....228
a) Une faveur....229
b) Contraste entre la sécheresse et l'eau....229
Chapitre IV : Juges 1,16-21....231
IV.1. Composantes d'action et d'orientation de Juges 1,16-21 (C1)....232
IV.1.A. Annotations de traduction et de l'application des couleurs....232
IV.2. Observations détaillées des composantes....234
IV.2.A. La composante de l'action interactive de Juges 1,16-21....234
IV.2.A.1. Signaux de l'action interactive au niveau de la narration (C1)....235
IV.2.A.2. Observations de l'action interactive au niveau de la narration (C1)....235
IV.2.A.3. Synthèse de lecture de la composante de l'action interactive....237
a) « Aller avec » et les fils de Juda....237
b) Contre l'habitant cananéen....238
c) Le retour de Yhwh dans le récit (Juges 1,19)....239
IV.2.B. La composante de l'orientation spatiale de Juges 1,16-21....240
IV.2.B.1. Signaux de l'orientation spatiale au niveau de la narration (C1)....241
IV.2.B.2. Observations de l'orientation spatiale au niveau de la narration (C1)....241
IV.2.B.3. Synthèse de lecture de l'orientation spatiale....242
a) Le désert de Juda....242
b) Description territoriale....242
IV.2.C. La composante de l'orientation temporelle de Juges 1,16-21....244
IV.2.C.1. Signaux de l'orientation temporelle au niveau de la narration (C1)....245

IV.2.C.2. Observations de l'orientation temporelle au niveau de la narration (C1)....245
IV.2.C.3. Synthèse de lecture de la composante de l'orientation temporelle....246
a) Le résumé du trajet (Juges 1,16s)....*247*
b) Résultat de la conquête de Benjamin et structure du chapitre....*248*
IV.2.D. La composante de l'action argumentative de Juges 1,16-21....251
IV.2.D.1. Signaux de l'action argumentative au niveau de la narration (C1)....252
IV.2.D.2. Observations de l'action argumentative au niveau de la narration (C1)....252
IV.2.D.3. Synthèse de lecture de la composante de l'action argumentative....253
a) Les deux inversions syntaxiques....*253*
b) La prise de la Montagne....*254*
c) Les liens avec Moïse....*254*
IV.3. Démarches complémentaires....256
IV.3.A. Juges 1,16 : Les fils de Juda et les non-cananéens....256
IV.3.A.1. Les fils de Qéni et leur lien avec les fils de Juda....257
a) Les fils de Qéni et le peuple....*257*
b) "Monter, aller ou habiter avec"....*259*
Rappel de la fonction structurante de « monter » (עָלָה)....260
Expression d'une alliance militaire....260
"Monter avec" (עָלָה אֶת) et "habiter avec" (יָשַׁב אֶת)....261
Les fils de Qéni et le Jébusite....261
IV.3.A.2. Le Néguev (נֶגֶב) et les trois régions du sud....262
IV.3.B. Juges 1,17 : Le territoire de Siméon....263
IV.3.B.1. Siméon....263
IV.3.B.2. Cefath et Horma....264
IV.3.C. Juges 1,18 : Une question structurelle ?....266
IV.3.C.1. Structure de Juges 1,1-21, une conclusion en Juges 1,18-20 ?....266
IV.3.C.2. La présence de Juda sur la côte....269
IV.3.D. Juges 1,19 : Constat sur le territoire de Juda....272
IV.3.D.1. La présence de Yhwh....272
IV.3.D.2. L'échec de Juda ?....273
IV.3.E. Juges 1,20 : Conclure avec Caleb....276
IV.3.E.1. Le respect de la parole de Moïse....276
IV.3.E.2. Rappel de l'épisode de Juges 1,10....278
IV.3.F. Juges 1,21 : Benjamin à Jérusalem....279
IV.3.F.1. La position de Juges 1,21 dans le récit....280
IV.3.F.2. Juges 1,21, Josué 15,63 et la capitale de Jérusalem....281
Chapitre V : Conclusion....284
V.1. Monde du récit et interdiscours....284
V.1.A. Préconnaissances et monde du récit....284
V.1.B. La gouvernance militaire....287
V.1.C. L'arrière plan de la dynastie davidique....287
V.2. Structure et discours de Juges 1,1-21....288
V.2.A. La mise en œuvre de l'interaction en Juges 1,1-21....289
V.2.B. L'organisation spatiale de Juges 1,1-21....291
V.2.B.1. L'oracle de Guilgal....291
V.2.B.2. L'importance historique et la logique géographique....292
V.2.B.3. L'habitant cananéen....293
V.2.B.4. Conclusion sur la représentation des territoires de Juges 1,8-21....294

V.2.C. Quelques remarques temporelles....296
V.2.D. Récapitulation de la structure littéraire de Juges 1....298
V.3. Conclusion....301
Bibliographie....305
Index des tableaux....338
Index des cartes....338
Pages annexes....I-XI

Index des tableaux

Tableau 1 : Formation simplifiée du Livre des Juges....31
Tableau 2 : Simplification de l'histoire de la formation selon W. Gross....33
Tableau 3 : Structure littéraire simplifiée de l'ensemble du Livre des Juges....37
Tableau 4 : Structure de Juges 1 selon W. Gross....54
Tableau 5 : Structure de Juges 1 selon M. Ederer....56
Tableau 6 : Proposition de structure de Juges 1....59
Tableau 7 : La structuration de Juges 1 par les occurrences du verbe « monter » (עָלָה)....129
Tableau 8 : Association des groupes au sud de Jérusalem....150
Tableau 9 : Tableau des lignes temporelles de Juges 1,1-21....249
Tableau 10 : Structure de Juges 1,1-21....299

Index des cartes

Carte 1 : Déplacements de la descente au sud en Juges 1,8-15....208
Carte 2 : Lieux nommés en Juges 1,16-21....243

Université de Strasbourg

École doctorale Théologie, sciences religieuses | ED 270
Université de Strasbourg

Nicolas BRULIN

« L'avènement fictionnel de la cohésion judéenne au sud de Jérusalem : Création du monde du récit et structure de Juges 1,1-21 »

Résumé

Un texte rend explicite sa situation de communication par l'emploi de signaux et de marques linguistiques précisant l'interaction des personnages, la direction de l'action dans le temps et dans l'espace et les connexions argumentatives. Nous mettons en évidence ces signaux et marques linguistiques pour observer Juges 1,1-21 en tant qu'il permet au lecteur de construire un monde du récit propre au livre des Juges. Il opère une sélection de références intertextuelles et replace la période des Juges dans une chronologie aboutissant au couronnement de David (2 Samuel 1,1).

Notre approche distingue deux campagnes en Juges 1,1-21 : la première (v.4-7) correspond à la mission que Yhwh confie à Juda (cf. v.2) pour les fils d'Israël (cf. v.1). Cette campagne est dans la bataille de Bézèq qui donne accès au pays. La seconde campagne réside en la conquête des territoires de la coalition Juda-Siméon (cf. v.3) au sud de Jérusalem et des fils de Benjamin (v.21) en tant que mouvement des fils de Juda.

Résumé en anglais

« The fictional advent of the Judean cohesion in South Jerusalem: Creation of the world of the text and structure of Judges 1.1-21 »

A text makes explicit his situational communication by the use of linguistic signals and marks, specifying the interaction of characters, the direction of the action in time and space and the argumentative connections. We highlight these signals and linguistic marks in Judges 1.1-21 as it allows the reader to construct a world of the text proper to the Book of Judges. It operates a selection of intertextual references and inserts the period from the Judges in a chronology that goes to David's coronation (2 Samuel 1.1)

Our approach distinguishes two campaigns in Judges 1.1-21: the first (v.4-7) corresponds to the mission yhwh entrust with Judah (cf. v.2) for the sons of Israel (cf. v.1). This campaign is the battle of Bezeq, which gives access to the land. The second campaign narrates the conquest of the territories by the Judah-Simeon coalition (see v.3) in South Jerusalem and the sons Benjamin (v.21) as a movement from the sons of Judah.

Université de Strasbourg

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

École doctorale | Théologie, sciences religieuses | ED 270
Université de Strasbourg

ÉCOLE DOCTORALE 270

Unité de recherche 4378 - Théologie protestante | UR 4378

PAGES ANNEXES

de la

THÈSE présentée par :

Nicolas BRULIN

soutenue le **19 janvier 2021**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université de Strasbourg**

Discipline/Spécialité : théologie protestante

L'avènement fictionnel de la cohésion judéenne au sud de Jérusalem : Création du monde du récit et structure de Juges 1,1-21

THÈSE dirigée par :

Madame Régine HUNZIKER-RODEWALD Professeur d'Ancien Testament, université de Strasbourg

RAPPORTEURS :

Monsieur Jean-Daniel MACCHI Professeur d'Ancien Testament, université de Genève, Suisse

Monsieur Dany NOCQUET Professeur d'Ancien Testament, Institut protestant de théologie, Montpellier

---

PRÉSIDENT DU JURY :

Madame Stéphanie ANTHONIOZ Professeur en littératures et religions comparées du Proche-Orient ancien, université de Lille

AUTRES MEMBRES DU JURY :

Monsieur Erik EYNIKEL Maître de conférence en langues bibliques et histoire d'Israël, université de Ratisbonne, Allemagne

Pages annexes

Sommaire des annexes

Annexe I : Papagaïs de Juges 1,1-21.....II
I.1. Juges 1,1-7 : Composantes d'action et d'orientation niveau C1.....II
I.2. Juges 1,1-7 : Composantes d'action et d'orientation niveau C2.....III
I.3. Juges 1,8-15 : Composantes d'action et d'orientation niveau C1.....IV
I.4. Juges 1,8-15 : Composantes d'action et d'orientation niveau C2.....V
I.5. Juges 1,16-21 : Composantes d'action et d'orientation niveau C1.....VI
Annexe II : Les occurrences de תְּחִלָּה et לְהִלָּחֶם.....VII
II.1. בַּתְּחִלָּה « au commencement ».....VII
II.2. לְהִלָּחֶם « pour faire la guerre ».....IX
Annexe III : Papagaï de 2 Samuel 5,6-8.....X
III.1. 2 Samuel 5,6-8 :Composantes d'action et d'orientation C1.....X
III.2. 2 Samuel 5,6-8 : Composantes d'action et d'orientation C2.....XI

Annexe I : Papagaïs de Juges 1,1-21

I.1. Juges 1,1-7 : Composantes d'action et d'orientation niveau C1

C3 C2 C1		
וַיְהִי אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ וַיִּשְׁאֲלוּ בְנֵי	1	(1) Et il fut après la mort de Josué et les fils d'Israël demandèrent [un oracle] à Yhwh :
יִשְׂרָאֵל בַּיהוָה לֵאמֹר		
מִי יַעֲלֶה־לָּנוּ אֶל־הַכְּנַעֲנִי		« Qui doit monter pour nous vers le Cananéen au commencement pour faire la guerre contre lui ? »
בַּתְּחִלָּה לְהִלָּחֶם בּוֹ:		
וַיֹּאמֶר יְהוָה	2	(2) Et Yhwh dit :
יְהוּדָה יַעֲלֶה הִנֵּה נָתַתִּי		« Juda doit monter. Voici, j'ai donné le pays dans sa main. »
אֶת־הָאָרֶץ בְּיָדוֹ:		
וַיֹּאמֶר יְהוּדָה לְשִׁמְעוֹן אָחִיו	3	(3) Et Juda dit à Siméon, son frère :
עֲלֵה אִתִּי בגורָלִי וְנִלָּחֲמָה		« Monte avec moi dans mon lot et faisons la guerre contre le Cananéen ! Et [ensuite] j'irai, moi aussi avec toi, dans ton lot. »
בַּכְּנַעֲנִי וְהָלַכְתִּי גַם־אֲנִי אִתְּךָ		
בְּגוֹרָלֶךָ		
וַיֵּלֶךְ אִתּוֹ שִׁמְעוֹן: וַיַּעַל יְהוּדָה וַיִּתֵּן	4	Et il alla avec lui, Siméon. (4) Et Juda monta et Yhwh donna le Cananéen et le Perizzite dans leurs mains et ils les frappèrent à Bézèq, dix mille hommes. (5) Et ils trouvèrent Adonï-Bézèq à Bézèq et ils firent la guerre contre lui et ils frappèrent le Cananéen et le Perizzite. (6) Et Adonï-Bézèq s'enfuit et ils poursuivirent derrière lui et ils le saisirent et ils coupèrent les pouces de ses mains et de ses pieds. (7) Et Adonï-Bézèq dit :
יְהוָה אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְהַפְּרִזִּי בְּיָדָם		
וַיַּכּוּם בְּבֶזֶק עֲשֶׂרֶת אֲלָפִים אִישׁ:		
וַיִּמְצְאוּ אֶת־אֲדֹנִי בֶזֶק בְּבֶזֶק וַיִּלָּחֲמוּ	5	
בּוֹ וַיַּכּוּ אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְאֶת־הַפְּרִזִּי:		
וַיָּנָס אֲדֹנִי בֶזֶק וַיִּרְדְּפוּ אַחֲרָיו	6	
וַיֹּאחֲזוּ אֹתוֹ וַיְקַצְּצוּ אֶת־בְּהֹנוֹת יָדָיו		
וְרַגְלָיו: וַיֹּאמֶר אֲדֹנִי־בֶזֶק	7	
שִׁבְעִים| מְלָכִים בְּהֹנוֹת יְדֵיהֶם		« Soixante-dix rois, les pouces de leurs mains et de leurs pieds coupés, furent devenus des ramassants sous ma table ; comme j'eus fait, ainsi il a rendu à moi, un dieu. »
וְרַגְלֵיהֶם מְקֻצָּצִים הָיוּ		
מְלַקְּטִים תַּחַת שֻׁלְחָנִי כַּאֲשֶׁר		
עָשִׂיתִי כֵּן שִׁלַּם־לִי אֱלֹהִים		
וַיְבִיאֻהוּ יְרוּשָׁלַ͏ִם וַיָּמָת שָׁם: פ		Et on l'amena à Jérusalem et il mourut là-bas.

I.2. Juges 1,1-7 : Composantes d'action et d'orientation niveau C2

C3 C2 C1		
וַיְהִי אַחֲרֵי מוֹת יְהוֹשֻׁעַ וַיִּשְׁאֲלוּ בְּנֵי יִשְׂרָאֵל בַּיהוָה לֵאמֹר מִי יַעֲלֶה־לָּנוּ אֶל־הַכְּנַעֲנִי בַּתְּחִלָּה לְהִלָּחֶם בּוֹ׃	1	(1) Et il fut après la mort de Josué et les fils d'Israël demandèrent [un oracle] à Yhwh : « Qui doit monter pour nous vers le Cananéen au commencement pour faire la guerre contre lui ? »
וַיֹּאמֶר יְהוָה יְהוּדָה יַעֲלֶה הִנֵּה נָתַתִּי אֶת־הָאָרֶץ בְּיָדוֹ׃	2	(2) Et Yhwh dit : « Juda doit monter. Voici, j'ai donné le pays dans sa main. »
וַיֹּאמֶר יְהוּדָה לְשִׁמְעוֹן אָחִיו עֲלֵה אִתִּי בְגוֹרָלִי וְנִלָּחֲמָה בַּכְּנַעֲנִי וְהָלַכְתִּי גַם־אֲנִי אִתְּךָ בְּגוֹרָלֶךָ	3	(3) Et Juda dit à Siméon, son frère : « Monte avec moi dans mon lot et faisons la guerre contre le Cananéen ! Et [ensuite] j'irai, moi aussi avec toi, dans ton lot. »
וַיֵּלֶךְ אִתּוֹ שִׁמְעוֹן׃ וַיַּעַל יְהוּדָה וַיִּתֵּן יְהוָה אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְהַפְּרִזִּי בְּיָדָם וַיַּכּוּם בְּבֶזֶק עֲשֶׂרֶת אֲלָפִים אִישׁ׃	4	Et il alla avec lui, Siméon. (4) Et Juda monta et Yhwh donna le Cananéen et le Perizzite dans leurs mains et ils les frappèrent à Bézèq, dix mille hommes.
וַיִּמְצְאוּ אֶת־אֲדֹנִי בֶזֶק בְּבֶזֶק וַיִּלָּחֲמוּ בּוֹ וַיַּכּוּ אֶת־הַכְּנַעֲנִי וְאֶת־הַפְּרִזִּי׃	5	(5) Et ils trouvèrent Adonï-Bézèq à Bézèq et ils firent la guerre contre lui et ils frappèrent le Cananéen et le Perizzite.
וַיָּנָס אֲדֹנִי בֶזֶק וַיִּרְדְּפוּ אַחֲרָיו וַיֹּאחֲזוּ אֹתוֹ וַיְקַצְּצוּ אֶת־בְּהֹנוֹת יָדָיו וְרַגְלָיו׃ וַיֹּאמֶר אֲדֹנִי־בֶזֶק	6 7	(6) Et Adonï-Bézèq s'enfuit et ils poursuivirent derrière lui et ils le saisirent et ils coupèrent les pouces de ses mains et de ses pieds. (7) Et Adonï-Bézèq dit :
שִׁבְעִים| מְלָכִים בְּהֹנוֹת יְדֵיהֶם וְרַגְלֵיהֶם מְקֻצָּצִים הָיוּ מְלַקְּטִים תַּחַת שֻׁלְחָנִי כַּאֲשֶׁר עָשִׂיתִי כֵּן שִׁלַּם־לִי אֱלֹהִים וַיְבִיאֻהוּ יְרוּשָׁלַ͏ִם וַיָּמָת שָׁם׃ פ		« Soixante-dix rois, les pouces de leurs mains et de leurs pieds coupés, furent devenus des ramassants sous ma table ; comme j'eus fait, ainsi il a rendu à moi, un dieu. » Et on l'amena à Jérusalem et il mourut là-bas.

I.3. Juges 1,8-15 : Composantes d'action et d'orientation niveau C1

C3	C2	C1		
וַיִּלָּחֲמוּ בְנֵי־יְהוּדָה בִּירוּשָׁלַ֫ם וַיִּלְכְּדוּ			8	(8) Et les fils de Juda firent la guerre contre Jérusalem et ils la prirent et ils la frappèrent par le tranchant de l'épée, et la ville, ils [l'] ont livrée au feu. (9) Et ensuite, les fils de Juda sont descendus pour faire la guerre contre le Cananéen habitant la Montagne et le Néguev et la Shefélah. (10) Et Juda alla vers le Cananéen, celui habitant à Hébron, et le nom d'Hébron a été auparavant Qiryath-Arba. Et ils avaient frappé Shéshaï et Ahimân et Talmaï. (11) Et il alla de là vers les habitants de Devir, et le nom de Devir a été auparavant Qiryath-Séfèr. (12) Et Caleb avait dit : « Qui frappera Qiryath-Séfèr et la prendra, et je donnerai à lui Aksa, ma fille, pour femme. » (13) Et Otniel, le fils de Qenaz, le frère de Caleb, plus jeune que lui, l'avait prise. Et il avait donné à lui Aksa, sa fille, pour femme. (14) Et[1] dans son venir et elle l'eut incité pour demander à son père le champ. Et elle était descendue de l'âne, et Caleb avait dit à elle : « Qu'as-tu ? » (15) Et elle avait dit à lui : « Accorde-moi une faveur ! Car la terre du Néguev tu m'as donné et tu donnes à moi des bassins d'eaux ! » Et Caleb avait donné à elle des bassins supérieurs et des bassins inférieurs.
אוֹתָ֫הּ וַיַּכּוּהָ לְפִי־חָ֫רֶב וְאֶת־הָעִיר				
שִׁלְּחוּ בָאֵשׁ: וְאַחַר יָרְדוּ בְּנֵי יְהוּדָה			9	
		לְהִלָּחֵם בַּכְּנַעֲנִי יוֹשֵׁב הָהָר וְהַנֶּגֶב		
		וְהַשְּׁפֵלָה: וַיֵּ֫לֶךְ יְהוּדָה אֶל־הַכְּנַעֲנִי	10	
		הַיּוֹשֵׁב בְּחֶבְרוֹן וְשֵׁם־חֶבְרוֹן לְפָנִים		
		קִרְיַת אַרְבַּע וַיַּכּוּ אֶת־שֵׁשַׁי		
		וְאֶת־אֲחִימַן וְאֶת־תַּלְמָי: וַיֵּ֫לֶךְ מִשָּׁם	11	
		אֶל־יוֹשְׁבֵי דְּבִיר וְשֵׁם־דְּבִיר לְפָנִים		
		קִרְיַת־סֵ֫פֶר: וַיֹּ֫אמֶר כָּלֵב	12	
אֲשֶׁר־יַכֶּה אֶת־קִרְיַת־סֵ֫פֶר				
וּלְכָדָהּ וְנָתַתִּי לוֹ אֶת־עַכְסָה				
בִּתִּי לְאִשָּׁה:				
		וַיִּלְכְּדָהּ עָתְנִיאֵל בֶּן־קְנַז אֲחִי כָלֵב	13	
הַקָּטֹן מִמֶּנּוּ וַיִּתֶּן־לוֹ אֶת־עַכְסָה בִּתּוֹ				
		לְאִשָּׁה: וַיְהִי בְּבוֹאָהּ וַתְּסִיתֵ֫הוּ	14	
		לִשְׁאוֹל מֵאֵת־אָבִיהָ הַשָּׂדֶה וַתִּצְנַח		
		מֵעַל הַחֲמוֹר וַיֹּ֫אמֶר־לָ֫הּ כָּלֵב		
		מַה־לָּ֫ךְ:		
		וַתֹּ֫אמֶר לוֹ	15	
הָבָה־לִּי בְרָכָה כִּי אֶ֫רֶץ הַנֶּגֶב				
נְתַתָּנִי וְנָתַתָּה לִי גֻּלֹּת מָיִם				
		וַיִּתֶּן־לָ֫הּ כָּלֵב אֵת גֻּלֹּת עִלִּית וְאֵת		
		גֻּלֹּת תַּחְתִּית: פ		

1. Le pro-verbe וַיְהִי est nécessaire en hébreux, cf. Christof HARDMEIER, *Textwelten der Bibel entdecken: Grundlagen und Verfahren einer textpragmatischen Literaturwissenschaft der Bibel*, Gütersloh, Gütersloher Verlagshaus, vol 1/2, 2003, p. 108-111. Nous choisissons de ne pas le traduire en français mais de conserver le « et » pour marquer la continuité de la succession du *wayyiqtol*, cf. « III.1.A. Annotations de traduction et de l'application des couleurs », p. 174 annotation « j ».

I.4. Juges 1,8-15 : Composantes d'action et d'orientation niveau C2

C3 C2 C1		
וַיִּלָּחֲמוּ בְנֵי־יְהוּדָה בִּירוּשָׁלַ֙͏ִם וַיִּלְכְּדוּ	8	(8) Et les fils de Juda firent la guerre contre Jérusalem et ils la prirent et ils la frappèrent par le tranchant de l'épée, et la ville, ils [l'] ont livrée au feu. (9) Et ensuite, les fils de Juda sont descendus pour faire la guerre contre le Cananéen habitant la Montagne et le Néguev et la Shefélah. (10) Et Juda alla vers le Cananéen, celui habitant à Hébron, et le nom d'Hébron a été auparavant Qiryath-Arba. Et ils avaient frappé Shéshaï et Ahimân et Talmaï. (11) Et il alla de là vers les habitants de Devir, et le nom de Devir a été auparavant Qiryath-Séfèr. (12) Et Caleb avait dit : « Qui frappera Qiryath-Séfèr et la prendra, et je donnerai à lui Aksa, ma fille, pour femme. »
אוֹתָ֔הּ וַיַּכּוּהָ לְפִי־חָ֖רֶב וְאֶת־הָעִ֥יר		
שִׁלְּח֖וּ בָּאֵֽשׁ׃ וְאַחַ֗ר יָרְד֛וּ בְּנֵ֥י יְהוּדָ֖ה	9	
לְהִלָּחֵ֣ם בַּֽכְּנַעֲנִ֑י יוֹשֵׁ֣ב הָהָ֔ר וְהַנֶּ֖גֶב		
וְהַשְּׁפֵלָֽה׃ וַיֵּ֣לֶךְ יְהוּדָ֔ה אֶל־הַֽכְּנַעֲנִ֖י	10	
הַיּוֹשֵׁ֣ב בְּחֶבְר֑וֹן וְשֵׁם־חֶבְר֥וֹן לְפָנִ֖ים		
קִרְיַ֣ת אַרְבַּ֔ע וַיַּכּ֖וּ אֶת־שֵׁשַׁ֥י		
וְאֶת־אֲחִימַ֖ן וְאֶת־תַּלְמָֽי׃ וַיֵּ֣לֶךְ מִשָּׁ֔ם	11	
אֶל־יוֹשְׁבֵ֖י דְּבִ֑יר וְשֵׁם־דְּבִ֥יר לְפָנִ֖ים		
קִרְיַ֥ת־סֵֽפֶר׃ וַיֹּ֣אמֶר כָּלֵ֔ב	12	
אֲשֶׁר־יַכֶּ֥ה אֶת־קִרְיַת־סֵ֖פֶר		
וּלְכָדָ֑הּ וְנָתַתִּ֥י לוֹ֙ אֶת־עַכְסָ֣ה		
בִתִּ֔י לְאִשָּֽׁה׃		
וַיִּלְכְּדָ֗הּ עָתְנִיאֵ֛ל בֶּן־קְנַ֥ז אֲחִי־כָלֵ֖ב	13	(13) Et Otniel, le fils de Qenaz, le frère de Caleb, plus jeune que lui, l'avait prise. Et il avait donné à lui Aksa, sa fille, pour femme. (14) Et dans son venir et elle l'eut incité pour demander à son père le champ. Et elle était descendue de l'âne, et Caleb avait dit à elle : « Qu'as-tu ? »
הַקָּטֹ֣ן מִמֶּ֑נּוּ וַיִּתֶּן־לוֹ֙ אֶת־עַכְסָ֣ה בִתּ֔וֹ		
לְאִשָּׁ֖ה׃ וַיְהִ֣י בְבוֹאָ֔הּ וַתְּסִיתֵ֖הוּ	14	
לִשְׁאָ֣ול מֵאֵת־אָבִ֑יהָ הַשָּׂדֶ֔ה וַתִּצְנַ֖ח		
מֵעַ֣ל הַחֲמ֔וֹר וַיֹּ֥אמֶר־לָ֖הּ כָּלֵ֑ב		
מַה־לָּֽךְ׃		
וַתֹּ֥אמֶר לוֹ֙	15	(15) Et elle avait dit à lui : « Accorde-moi une faveur ! Car la terre du Néguev tu m'as donné et tu donnes à moi des bassins d'eaux ! » Et Caleb avait donné à elle des bassins supérieurs et des bassins inférieurs.
הָבָ֤ה־לִּי֙ בְּרָכָ֔ה כִּ֚י אֶ֣רֶץ הַנֶּ֔גֶב		
נְתַתָּ֖נִי וְנָתַתָּ֣ה לִ֑י גֻּלֹ֥ת מָֽיִם		
וַיִּתֶּן־לָ֥הּ כָּלֵ֛ב אֵ֥ת גֻּלֹּ֖ת עִלִּ֑ית וְאֵ֥ת		
גֻּלֹּ֖ת תַּחְתִּֽית׃ פ		

I.5. Juges 1,16-21 : Composantes d'action et d'orientation niveau C1

16 וּבְנֵי קֵינִי חֹתֵן מֹשֶׁה עָלוּ מֵעִיר
הַתְּמָרִים אֶת־בְּנֵי יְהוּדָה מִדְבַּר
יְהוּדָה אֲשֶׁר בְּנֶגֶב עֲרָד וַיֵּלֶךְ וַיֵּשֶׁב
17 אֶת־הָעָם: וַיֵּלֶךְ יְהוּדָה אֶת־שִׁמְעוֹן
אָחִיו וַיַּכּוּ אֶת־הַכְּנַעֲנִי יוֹשֵׁב צְפַת
וַיַּחֲרִימוּ אוֹתָהּ וַיִּקְרָא
18 אֶת־שֵׁם־הָעִיר חָרְמָה: וַיִּלְכֹּד יְהוּדָה
אֶת־עַזָּה וְאֶת־גְּבוּלָהּ וְאֶת־אַשְׁקְלוֹן
וְאֶת־גְּבוּלָהּ וְאֶת־עֶקְרוֹן וְאֶת־גְּבוּלָהּ:
19 וַיְהִי יְהוָה אֶת־יְהוּדָה וַיֹּרֶשׁ אֶת־הָהָר
כִּי לֹא לְהוֹרִישׁ אֶת־יֹשְׁבֵי הָעֵמֶק
20 כִּי־רֶכֶב בַּרְזֶל לָהֶם: וַיִּתְּנוּ לְכָלֵב
אֶת־חֶבְרוֹן כַּאֲשֶׁר דִּבֶּר○ מֹשֶׁה
וַיֹּרֶשׁ מִשָּׁם אֶת־שְׁלֹשָׁה בְּנֵי הָעֲנָק:
21 וְאֶת־הַיְבוּסִי יֹשֵׁב יְרוּשָׁלַם לֹא
הוֹרִישׁוּ בְּנֵי בִנְיָמִן וַיֵּשֶׁב הַיְבוּסִי
אֶת־בְּנֵי בִנְיָמִן בִּירוּשָׁלַם עַד הַיּוֹם
הַזֶּה: ס

(16) Et les fils de Qéni, le beau-père de Moïse, étaient montés de la ville des Palmiers, avec les fils de Juda, [au] désert de Juda qui est dans le sud d'Arad ; et il alla et il habita avec le peuple. (17) Et Juda alla avec Siméon, son frère, et ils frappèrent le Cananéen habitant Cefath, et ils la détruisirent et il appela le nom de la ville : Horma. (18) Et Juda prit Gaza et son territoire et Ashqelôn et son territoire et Eqrôn et son territoire. (19) Et Yhwh fut avec Juda, et il occupa [g] la Montagne, puisque [on n'a] pas expulsé les habitants de la vallée parce qu'ils avaient des chars de fer. (20) Et ils donnèrent à Caleb Hébron comme [l']avait dit Moïse. Il expulsa de là les trois, les fils d'Anaq. (21) Et le Jébusite habitant Jérusalem, les fils de Benjamin ne [l]'avaient pas expulsé. Et le Jébusite habita chez les fils de Benjamin à Jérusalem jusqu'à ce jour.

Annexe II : Les occurrences de תְּחִלָּה *et* לְהַלָּחֵם

II.1. בַּתְּחִלָּה *« au commencement »*

L'expression « au commencement » (בַּתְּחִלָּה) apparaît comme une délimitation temporelle à la mission de Juda pour faire la guerre contre le Cananéen. Il y a 23 occurrences de תְּחִלָּה dans l'Ancien Testament. Il est généralement employé avec la préposition בְּ[2] et souvent en association avec l'article[3]. Parmi eux, on retrouve la construction בְּ+הַ+תְּחִלָּה avec en complément une préposition לְ + infinitif construit en Genèse 43,18.20 ; Juges 1,1 ; 20,18. Si l'on observe les 23 occurrences, nous pouvons identifier quatre types de contextes thématiques, que nous regrouperons ensuite en deux catégories (nous ajoutons provisoirement une cinquième ligne pour des occurrences qui seront détaillées dans un deuxième temps) :

	Références	**Détails du contexte des occurrences**
Étape terminée	Genèse 13,3* ; 43,18*.20*	Désigne une étape précédente/qui a été faite en premier
	Daniel 8,1* ; 9,21* (23?)	Désigne une précédente vision (finie) et qui semble être la première
Repère à l'intérieur d'une chose plus grande	Proverbes 9,10 (sans suffixe)	Le fait de commencer à être sage
	Osée 1,2 (sans suffixe)	Annonce le commencement du texte comme étant la parole de יהוה
	Qohéleth 10,13 (sans suffixe)	Le début d'une action (parler) qui empire après
Expression pour une action particulière	Genèse 41,21*	Désigne le fait de commencer à s'éveiller
	Néhémie 11,17 (avec הַ sans בְּ)	Action de commencer à chanter/prier
Associée à un repère temporel type saison (terminé ou non)	Ruth 1,22 ; 2 Samuel 21,9.10 (avec מִן) ; Esdras 4,6 (Amos 7,1?)	Désigne peut-être le début d'une saison/période
	2 Rois 17,25	Désigne une période qui commence
	Ésaïe 1,26*	Désigne un temps ancien
	Juges 1,1* ; 20,18*	Dans l'idée d'aller à la guerre

2. On retrouve quinze fois בְּ+תְּחִלָּה : Genèse 13,3 ; 41,21 ; 43,18.20 ; Juges 1,1 ; 20,18 ; Ruth 1,22 ; 2 Samuel 17,9 ; 2 Rois 17,25 ; Esdras 4,6 ; Ésaïe 1,26 ; Daniel 8,1 ; 9,21.23 ; Amos 7,1

3. On a dix occurrences de תְּחִלָּה avec l'article + la préposition בְּ : Genèse 13,3 ; 41,21 ; 43,18.20 ; Juges 1,1 ; 20,18 ; 2 Samuel 17,9 ; Ésaïe 1,26 ; Daniel 8,1 ; 9,21. Nous les indiquons par une étoile (*) dans le tableau ci-dessus.

	Références	Détails du contexte des occurrences
Dans un contexte guerrier	2 Samuel 17,9*	Le début d'une action, ici une bataille

Un premier type d'emploi de תְּחִלָּה se rapporte à une chose circonscrite et terminée par rapport à une série, comme en Genèse 13,3. Par opposition à cet usage, on trouve ensuite תְּחִלָּה pour désigner la partie du début d'un ensemble plus grand, on remarque que les occurrences que nous avons indiquées comme relevant de ce type, n'ont pas le préfixe בְּ. Un troisième type d'emploi assez marginal se retrouve deux fois et fait partie d'une expression pour signifier une action particulière. Ensuite, un quatrième type d'emploi désigne le commencement d'une période comme une saison. Et enfin, nous avons placé à part trois occurrences qui se trouvent dans un contexte de guerre et qui seront discutées séparément du fait de leur proximité avec le contexte de Juges 1,1 que nous cherchons à éclairer.

Si l'on met de côté ces versets en situation guerrière, les quatre types d'usages restants peuvent former deux grands principes :

— Premièrement, תְּחִלָּה peut être utilisé pour désigner une chose complète. C'est un repère temporel à l'intérieur d'une chronologie à plusieurs étapes. Ce principe correspond au type des « étapes terminées » auquel nous pouvons ajouter Ésaïe 1,26.

— Deuxièmement, תְּחִלָּה peut s'appliquer au sein d'un évènement duquel il désigne le début. Il s'agit essentiellement du type d'emploi qui donne un « repère à l'intérieur d'une chose plus grande », mais c'est aussi en ce sens que Genèse 41,21 et Néhémie 11,17 peuvent être compris, ainsi que Ruth 1,22 ; 2 Samuel 21,9.10 ; Esdras 4,6 et 2 Rois 17,25.

À présent, on peut prendre en considération les trois occurrences qui se trouvent dans un contexte militaire et les confronter à ces deux grands principes. 2 Samuel 17,9 entre dans le deuxième axe où תְּחִלָּה décrit le commencement d'un évènement qu'il ne limite pas. Juges 20,18, pose la même question qu'en Juges 1,1, mais contrairement à ce dernier, une fois que Yhwh a désigné Juda pour monter en premier, en Juges 20,20 c'est tout Israël qui participe à la guerre contre Benjamin. Ainsi, Juda n'a fait que monter en première ligne lors de l'assaut de la bataille.

Pour Juges 1,1, il est plus difficile de définir s'il est question d'une étape finie, une bataille à part entière qui est la première d'une série de plusieurs ou le début à l'intérieur d'une même chose, comme en 2 Samuel 17,9. On peut ajouter que si l'on observe la présence de la construction בְּ+הַ+תְּחִלָּה pour désigner une première étape dans une série de plusieurs, cette construction se retrouve également en 2 Samuel 17,9 et Juges 20,18.

Il est donc possible de comprendre בַּתְּחִלָּה en Juges 1,1 comme relevant de l'un ou l'autre des deux grands principes. Soit il implique une étape terminée qui en appelle d'autres à sa suite et dont ce serait la première (premier grand principe), soit il s'agit du début d'une période de guerre dans une limite plus floue, comme en Juges 20,18 (deuxième grand principe).

II.2. לְהִלָּחֵם « pour faire la guerre »

Il y a 42 occurrences de la construction לְ + infinitif construit (לְהִלָּחֵם) dans l'Ancien Testament que l'on peut analyser pour aller affiner notre définition. Dans le tableau ci-dessous nous avons cherché à comprendre si לְהִלָּחֵם s'applique à un moment particulier ou à une chose plus générale.

Nbr	Références	Campagne ou bataille ?
4	Deutéronome 20,4 ; Juges 10,9 ; 11,12.27	Peut-être l'ensemble de la campagne
16	Nombres 22,11 ; Juges (1,1).9 ; 8,1 ; 10,18 ; 11,9.32 ; 12,1 ; 2 Rois 3,21 ; 16,5 ; 19,9 ; 2 Chronique 35,20 ; Ésaïe 37,9 ; 7,1 ; Jérémie 41,12 ; Daniel 10,20	Départ en campagne
8	Josué 9,2 ; 11,5 ; Juges 12,3 ; 1 Samuel 13,5 ; 28,1 ; 1 Rois 12,21 ; 2 Chroniques 11,1 ; Néhémie 4,2	Rassemblement pour une campagne
3	Deutéronome 20,10 ; 2 Chronique 20,17 ; 35,22	Mouvement vers une bataille
1	Deutéronome 20,19	Étape du siège avant une bataille
4	2 Samuel 2,28 ; 11,20 ; Jérémie 33,5 ; 51,30	Instant lors d'une bataille
1	Exode 17,10	Stratégie dans une bataille
4	1 Samuel 17,9.33 ; 1 Rois 22,32 ; 2 Chronique 18,31	Combattre une personne lors d'une bataille

On remarque que 24 des 41 occurrences concernent la volonté d'aller en campagne militaire : soit lors d'un rassemblement qui prépare à une campagne militaire, soit par le mouvement vers cette campagne. On peut dire que cette expression est souvent utilisée lorsqu'il y a l'idée d'une guerre qui va durer dans le temps et que l'on prépare.

Il y a également 3 occurrences qui s'appliquent visiblement à un mouvement vers une bataille en particulier. Il semble que l'usage soit similaire aux 24 occurrences précédemment décrites, à la différence qu'il s'agit d'une bataille, donc d'un évènement militaire avec une durée plus courte.

Il reste alors 10 occurrences qui ne s'appliquent ni à une période militaire assez longue ni à une bataille dans son ensemble, mais à un acte particulier.

Annexe III : Papagaï de 2 Samuel 5,6-8

III.1. 2 Samuel 5,6-8 :Composantes d'action et d'orientation C1

C3	C2	C1		
		וַיֵּ֨לֶךְ הַמֶּ֜לֶךְ וַאֲנָשָׁ֗יו	6	(6) Et le roi alla et ses hommes à Jérusalem, vers le Jébusite habitant le pays. Et il dit à David pour dire : « Tu n'entreras pas ici, que les aveugles et les boiteux te fassent retourner » pour dire « David n'entrera pas ici. » (7) Et David prit la forteresse de Sion, elle est la ville de David. (8) Et David dit en ce jour-là : « Quiconque veut frapper le Jébusite, doit atteindre le canal ; et les boiteux et les aveugles, ils sont méprisés de la personne de David. » C'est pourquoi on dit : un aveugle et un boiteux, il n'entrera pas à la maison.
יוֹשֵׁ֣ב הָאָ֔רֶץ		וַיֹּ֣אמֶר לְדָוִ֔ד לֵאמֹ֖ר		
		לֹא־תָבֹ֥וא הֵ֛נָּה כִּ֥י אִם־הֵסִ֖ירְךָ		
		הַֽעִוְרִ֥ים וְהַפִּסְחִ֖ים		
		לֵאמֹ֑ר		
		לֹא־יָבֹ֥וא דָוִ֖ד הֵֽנָּה׃		
		וַיִּלְכֹּ֣ד דָּוִ֔ד אֶת־מְצֻדַ֖ת צִיּ֑וֹן הִ֖יא עִ֥יר דָּוִֽד׃	7	
		וַיֹּ֣אמֶר דָּוִ֗ד בַּיּ֤וֹם הַהוּא֙	8	
		כָּל־מַכֵּ֣ה יְבֻסִ֔י וְיִגַּ֖ע בַּצִּנּ֑וֹר		
		וְאֶת־הַפִּסְחִ֥ים וְאֶת־הָעִוְרִ֖ים שִׂנְאֵ֣י		
		נֶ֥פֶשׁ דָּוִֽד		
		עַל־כֵּ֥ן		
		יֹאמְר֖וּ		
		עִוֵּ֥ר וּפִסֵּ֖חַ לֹ֣א יָבֹ֑וא אֶל־הַבָּֽיִת׃		

III.2. 2 Samuel 5,6-8 : Composantes d'action et d'orientation C2

C3 C2 C1		
וַיֵּ֣לֶךְ הַמֶּ֗לֶךְ וַאֲנָשָׁיו֙ יְרוּשָׁלַ֔͏ִם אֶל־הַיְבוּסִ֖י יוֹשֵׁ֣ב הָאָ֑רֶץ וַיֹּ֣אמֶר לְדָוִ֔ד לֵאמֹ֔ר לֹא־תָבֹ֥וא הֵ֖נָּה כִּ֣י אִם־הֵסִ֣ירוֹ֔ךְ הַעִוְרִ֖ים וְהַפִּסְחִ֑͏ים לֵאמֹ֕ר לֹא־יָבֹ֥וא דָוִ֖ד הֵֽנָּה׃	6	(6) Et le roi alla et ses hommes à Jérusalem, vers le Jébusite habitant le pays. Et il dit à David pour dire : « Tu n'entreras pas ici, que les aveugles et les boiteux te fassent retourner » pour dire « David n'entrera pas ici. » (7) Et David prit la forteresse de Sion, elle est la ville de David. (8) Et David dit en ce jour-là : « Quiconque veut frapper le Jébusite, doit atteindre le canal ; et les boiteux et les aveugles, ils sont méprisés de la personne de David. » C'est pourquoi on dit : un aveugle et un boiteux, il n'entrera pas à la maison.
וַיִּלְכֹּ֣ד דָּוִ֔ד אֶת־מְצֻדַ֖ת צִיּ֑וֹן הִ֥יא עִֽיר־דָּוִֽד׃ וַיֹּ֣אמֶר דָּוִ֔ד בַּיּ֥וֹם הַה֖וּא כָּל־מַכֵּ֣ה יְבֻסִ֑י וְיִגַּ֣ע בַּצִּנּ֗וֹר וְאֶת־הַפִּסְחִ֤͏ים וְאֶת־הָעִוְרִים֙ שִׂנְאֵ֣י נֶ֣פֶשׁ דָּוִ֔ד עַל־כֵּ֥ן יֹאמְר֖וּ עִוֵּ֣ר וּפִסֵּ֑חַ לֹ֥א יָבֹ֖וא אֶל־הַבָּֽיִת׃	7 8	

Université de Strasbourg

École doctorale Théologie, sciences religieuses | ED 270
Université de Strasbourg

Nicolas BRULIN

« L'avènement fictionnel de la cohésion judéenne au sud de Jérusalem : Création du monde du récit et structure de Juges 1,1-21 »

Résumé

Un texte rend explicite sa situation de communication par l'emploi de signaux et de marques linguistiques précisant l'interaction des personnages, la direction de l'action dans le temps et dans l'espace et les connexions argumentatives. Nous mettons en évidence ces signaux et marques linguistiques pour observer Juges 1,1-21 en tant qu'il permet au lecteur de construire un monde du récit propre au livre des Juges. Il opère une sélection de références intertextuelles et replace la période des Juges dans une chronologie aboutissant au couronnement de David (2 Samuel 1,1).

Notre approche distingue deux campagnes en Juges 1,1-21 : la première (v.4-7) correspond à la mission que Yhwh confie à Juda (cf. v.2) pour les fils d'Israël (cf. v.1). Cette campagne est dans la bataille de Bézèq qui donne accès au pays. La seconde campagne réside en la conquête des territoires de la coalition Juda-Siméon (cf. v.3) au sud de Jérusalem et des fils de Benjamin (v.21) en tant que mouvement des fils de Juda.

Résumé en anglais

« The fictional advent of the Judean cohesion in South Jerusalem: Creation of the world of the text and structure of Judges 1.1-21 »

A text makes explicit his situational communication by the use of linguistic signals and marks, specifying the interaction of characters, the direction of the action in time and space and the argumentative connections. We highlight these signals and linguistic marks in Judges 1.1-21 as it allows the reader to construct a world of the text proper to the Book of Judges. It operates a selection of intertextual references and inserts the period from the Judges in a chronology that goes to David's coronation (2 Samuel 1.1)

Our approach distinguishes two campaigns in Judges 1.1-21: the first (v.4-7) corresponds to the mission yhwh entrust with Judah (cf. v.2) for the sons of Israel (cf. v.1). This campaign is the battle of Bezeq, which gives access to the land. The second campaign narrates the conquest of the territories by the Judah-Simeon coalition (see v.3) in South Jerusalem and the sons Benjamin (v.21) as a movement from the sons of Judah.